



HAL
open science

Causes sexuelles en France : les “ pro ” contre les “ anti ”. Mariage pour tous et prostitution à l’interaction de mobilisations opposées

Léa Morabito

► To cite this version:

Léa Morabito. Causes sexuelles en France : les “ pro ” contre les “ anti ”. Mariage pour tous et prostitution à l’interaction de mobilisations opposées. Science politique. Institut d’études politiques de paris - Sciences Po, 2020. Français. NNT : 2020IEPP0042 . tel-04547534

HAL Id: tel-04547534

<https://theses.hal.science/tel-04547534>

Submitted on 15 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut d'études politiques de Paris
ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Programme doctoral en Science politique

Centre d'études européennes et de politique comparée

**Doctorat en Science politique, spécialité sociologie politique et action
publique**

Causes sexuelles en France : les « pro » contre les « anti »

*Mariage pour tous et prostitution à l'interaction de
mobilisations opposées*

Léa MORABITO

Thèse dirigée par Florence HAEGEL, Professeure de science politique

soutenue le 29 juin 2020

Jury :

Céline Béraud : Directrice d'études, EHESS, CÉSor (rapporteuse)

Laure Bereni : Directrice de recherche CNRS, ENS, Centre Maurice Halbwachs

Florence Haegel : Professeure, Sciences Po, CEE (directrice)

Nonna Mayer : Directrice de recherche émérite CNRS, Sciences Po, CEE

David Paternotte : Professeur associé, Université Libre de Bruxelles (rapporteur)

Anne Revillard : Professeure associée, Sciences Po, OSC-LIEPP

Résumé de la thèse

Cette thèse contribue aux travaux sur la politisation de la sexualité en France en étudiant les mobilisations opposées et favorables au projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe et à la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel de 2012 et 2016. Elle s'intéresse particulièrement aux circulations complexes d'acteurs et d'idées entre les camps opposés, entre les deux enjeux et entre l'espace des mouvements sociaux et le champ politique.

A l'aide d'une méthodologie qualitative plurielle, cette recherche montre comment les oppositions entre mouvements affectent les dynamiques et les stratégies de mobilisation. Elles ont des conséquences sur le choix des répertoires d'action et ont contribué à mettre la manifestation au cœur de la séquence de mobilisation.

Elles influent aussi sur les cadrages des mobilisations et la construction des enjeux sexuels : les conflits ont en effet renforcé la multidimensionnalité de ces enjeux qui participent à questionner un ordre social, économique et national.

Enfin, les mobilisations opposées affectent les systèmes d'acteurs mobilisés. Les dynamiques unitaires laissent place à une polarisation et une fragmentation des espaces de mobilisation. Outre la structuration d'un mouvement conservateur opposé au mariage pour tous, la séquence est caractérisée par la structuration d'un pôle militant radical, inclusif et intersectionnel, transversal aux mobilisations sur les deux enjeux ainsi qu'aux mouvements féministe et LGBT.

This thesis contributes to the study of the politicization of sexuality in France. It analyzes the mobilizations in favor and opposed to the same-sex marriage bill, as well as the movements encouraging and opposed to the bill aiming to strengthen the fight against prostitution system between 2012 and 2016. It focuses on the complex circulations of actors and ideas between opposed sides, between both issues and between social movements and political actors.

Using a pluralistic qualitative methodology, this research shows how oppositions between movements impact the overall mobilization dynamics and strategies. They influence the collective action repertoire choices and highlight demonstrations during the mobilization sequence.

They also impact the frames of mobilization and the definition of sexuality public problems: conflicts reinforce the multidimensionality of these issues that question a social, economic, and national order.

Finally, opposed mobilizations impact the actors' system. Unitarian dynamics are replaced by polarization and fragmentation of mobilization spaces. Besides the structuration of a conservative movement opposed to same-sex marriage, the study shows the structuration of an intersectional, inclusive, activist pole mobilized on both issues and present in both feminist and LGBT movements.

Remerciements

A l'issue de ce long processus transformatif qu'a constitué la thèse, je suis heureuse de pouvoir exprimer ma gratitude à celles et ceux qui m'ont accompagnée et soutenue au cours de ces années.

Mes premiers remerciements vont aux véritables acteurs de cette thèse, les enquêtés qui ont accepté de répondre à mes questions dans le cadre d'entretiens et ceux que j'ai côtoyés dans diverses configurations militantes. L'étude de leurs engagements a suscité des questionnements et des réflexions qui m'ont beaucoup apporté scientifiquement mais aussi personnellement.

Je souhaite remercier chaleureusement Florence Haegel qui a encadré cette recherche avec une réelle bienveillance. Nos échanges et ses encouragements ont permis de la faire aboutir malgré les difficultés et les doutes.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté de lire et de discuter mon travail.

Le CEE a constitué plus qu'un simple lieu de travail pour moi au cours de ces années et je souhaite remercier tous ses membres pour avoir contribué à y faire régner une atmosphère propice à la réflexion mais aussi aux échanges de toutes sortes et à la bonne humeur. J'ai une pensée particulière pour l'équipe administrative, notamment Linda Amrani, Sylvia Duerich-Morandi, Katia Rio et Samia Saadi, pour leur investissement professionnel mais aussi pour leur gentillesse.

Merci aussi aux chercheuses et chercheurs du centre qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre à faire progresser mes recherches. Je pense particulièrement à Laurie Boussaguet, Florence Faucher, Nonna Mayer et Vincent Tiberj.

Je souhaite d'ailleurs remercier l'ensemble des chercheuses et chercheurs qui m'ont aidé en acceptant de discuter certains de mes travaux dans le cadre de congrès, colloques et autres séminaires. Merci notamment à Martina Avanza, Pierre-Yves Baudot, Guillaume Courty, Magali Della Sudda, Yves Déloye, Virginie Dutoya, Julie Gervais, Samuel Hayat, Alexandre Jaunait, Mathilde Pette, Etienne Pingaud.

J'ai aussi eu l'opportunité de travailler sur des projets de recherche collectifs passionnants, à la fois en tant qu'enquêtrice et qu'assistante de recherche. Je remercie ainsi l'ensemble des équipes des projets VOTPAUVR et « Précarité, Participation, Politique », plus particulièrement Céline Braconnier, Florence Haegel et Nonna Mayer. Je remercie aussi

Camille Peugny pour le travail d'écriture commun mené à partir des données récoltées dans le cadre du projet VOTPAUVR. Je remercie enfin les bénéficiaires, les salariés et les bénévoles des associations qui nous ont accueillis, plus particulièrement la Croix-Rouge de Saint-Denis et les Petits Frères des Pauvres.

Je remercie aussi Renaud Dehousse de la confiance qu'il m'a accordée en m'engageant en tant qu'assistante de recherche sur le projet EUROPOLIX : Observatoire des institutions européennes.

J'aimerais souligner l'importance qu'ont eu les activités d'enseignement durant ma thèse. Je tiens à saluer les nombreux étudiants à qui je me suis efforcée de transmettre et qui m'ont aussi beaucoup apporté : les différentes promotions d'étudiants de Sciences Po (des masters STU, PSIA et du Collège universitaire), de l'Université de Rouen (des sites Pasteur et d'Evreux) et du programme d'échanges de l'Université de Columbia.

Un grand merci aux différentes générations de doctorants, mais aussi de post-doctorants, que j'ai eu le plaisir de côtoyer et dont certains sont devenus de véritables amis. Je les remercie pour la qualité de nos échanges mais surtout pour leur sympathie et leur bonne humeur qui ont considérablement contribué à égayer mon quotidien. Une pensée d'abord à ceux avec qui j'ai commencé l'aventure : Manon, Marine, Tom et Antoine. Merci à ceux qui nous ont accueillis ou rejoints par la suite, notamment à Amélie, Alessandro, Angela, Antoine J., Camille A., Camille B., Caroline, Clément B., Elodie, Emeline, Francesca, Filip, Florent, Gabriela, Hélène, Lucas, Matthieu, Mélissa, Mirjam, Nuria, Olga, Pauline, Ségolène, Simon, Thomas et Vlad. Merci à l'équipe de la dernière ligne droite, plus particulièrement à Anja, Blandine et Florence, mais aussi à Clément C., Emilien, Mickaël, Myrtille, Sofia, Tiago et Weiting.

Une pensée spéciale à Nico, qui a impacté sûrement plus qu'il ne le pense cette thèse et le reste.

Je remercie infiniment mes amis pour leur présence à mes côtés à chaque étape de ma vie. Ils sont une source de joie et de réconfort inépuisable :

Merci aux Perles de lait, ces femmes exceptionnelles que j'ai la chance de voir aller de l'avant sans jamais perdre leur appétit pour la vie et pour la graille.

Merci aux Kilanes du 77 (never forget). Je suis fière d'avoir des amis aussi formidables et fidèles. Parce qu'on n'oublie pas d'où on vient !

Merci aux BL et leurs pièces rapportées, cette géniale colo des copains née dans l'adversité des dissertations de 6 heures avec qui j'ai traversé toutes les émotions.

Merci au Metaxu, parce que l'important c'est les cheveux.

Je remercie toute ma famille avec une pensée particulière pour ma Mamie que j'embrasse fort.

Ma reconnaissance infinie va à mes parents, pour tout. Leur amour et leur soutien inconditionnels sont mes piliers. Je vous aime.

Enfin, merci à Akif pour son expertise niveau 5 en langue secrète des dauphins. Merci pour tout ce qu'on a construit ensemble jusqu'à présent et surtout pour tout ce qui va suivre.

Sommaire

<i>Résumé de la thèse</i>	3
<i>Remerciements</i>	5
<i>Sommaire</i>	9
<i>Liste des encadrés</i>	13
<i>Liste des tableaux</i>	14
<i>Liste des photographies</i>	15
<i>Liste des sigles et acronymes</i>	16
Introduction générale	19
I - Chapitre 1 : Les enjeux sexuels comme enjeux politiques : les cas du mariage pour tous et de la prostitution en France	23
A - La politisation de la sexualité.....	24
1) Sexualité et clivages socio-politiques	26
2) De la question sociale aux questions sociétales ?	33
3) Les politiques de la sexualité	41
B - Vers le mariage pour tous.....	51
1) Une vague de reconnaissance des unions entre personnes de même sexe.....	51
2) Le cas français : du PACS au mariage pour tous	56
C - Les politiques de la prostitution : législations et acteurs mobilisés	65
1) Les régimes de la prostitution : 50 nuances de régulation ?	66
2) Sociologie politique de la prostitution et construction de catégories d'acteurs.....	75
Conclusion du Chapitre 1	78
II - Chapitre 2 : Enjeux théoriques : dynamiques de mobilisations opposées au sein d'un espace de causes sexuelles	81
A - Dynamiques de mobilisation-contre-mobilisation	82
1) Définir mouvements et contre-mouvements	82
2) Dynamiques interactives entre mouvements opposés.....	89
B - Espaces de mobilisations : mouvements sociaux et causes.....	97
1) Articulation et délimitation des mobilisations	98
2) Questions de recherche :	106
Conclusion du chapitre 2 :.....	112

III - Chapitre 3 : Enjeux méthodologiques : étudier simultanément les camps opposés sur deux enjeux à l'agenda législatif..... 115

A - Récolte et analyse des données : multiplier les méthodes et les entrées sur le terrain	115
1) Le contexte de l'enquête : mise à l'agenda et séquences de mobilisation	116
2) Multiplication des points d'entrée et des acteurs étudiés.....	123
3) Multiplicités des méthodes et des données	128
B - Enjeux de la pratique de l'enquête	140
1) La place de chercheuse face aux enquêtés	140
2) Enquêter simultanément sur des groupes mobilisés et opposés.....	149
Conclusion du Chapitre 3 :.....	154

IV - Chapitre 4 : La séquence électorale de 2012 : un moment de mobilisation sur les questions sexuelles 155

A - Le mariage pour tous : un engagement des candidats de gauche qui relaie la mobilisation inter-associative.....	161
1) Un processus de polarisation entre partis de gauche et de droite.....	162
2) La revendication phare d'un mouvement LGBT mobilisé pour l'égalité des droits	172
3) La porosité entre le champ politique et l'espace du militantisme associatif LGBT	179
B - La prostitution : un enjeu éludé par les candidats, qui divise champ politique et associatif.....	183
1) Faiblesse de la thématique dans les programmes et diversité des cadrages.....	184
2) Les féministes abolitionnistes en campagne	187
3) Division de l'espace des mobilisations et confrontations avec les candidats	192
Conclusion du chapitre 4 :.....	195

V - Chapitre 5 : Un mouvement conservateur inédit opposé au mariage pour tous.. 197

A - Un mouvement catholique inédit en tension	201
1) Inclusivité et représentativité du mouvement en question	203
2) Ruptures et continuité du mouvement.....	226
B - Professionnalisation et extension de la mobilisation.....	236
1) La professionnalisation du travail militant.....	237
2) L'extension de la mobilisation	248
C - La tentation politique du mouvement.....	258
1) Le rôle de groupes d'élus mobilisés de longue date	259
2) Mouvement anti-mariage pour tous et droite conservatrice : entre concurrence et collaboration.....	265
Conclusion du Chapitre 5 :.....	276

VI - Chapitre 6 : Actions et réactions du mouvement LGBT	279
A - L'émergence d'une « contre-contre-mobilisation » en faveur du mariage pour tous	281
1) Les mobilisations pour dénoncer les limites du texte	282
2) Les mobilisations pour défendre le texte de loi	292
B - Le mouvement LGBT sous tension	302
1) L'inflexion de la dynamique unitaire LGBT	303
2) Représenter les LGBT au-delà du mariage	311
C - Les confrontations entre mouvements opposés	321
1) Les confrontations dans les arènes de mobilisation communes	322
2) Disqualifications croisées sur les thématiques progressistes	331
Conclusion du Chapitre 6 :	343
VII - Chapitre 7 : abolition du système prostitutionnel contre droits des TDS.....	345
A - Les dynamiques de mobilisation antagonistes des mouvements qui s'opposent sur la prostitution.....	346
1) La « croisade » abolitionniste pour la pénalisation des clients	348
2) Mobilisation syndicale et auto-organisation des TDS contre la proposition de loi 367	367
B - Comment les mobilisations autour de la proposition de loi creusent la fracture entre les féministes ?	388
1) Cause des femmes et prostitution.....	388
2) Polarisation et fragmentation des espaces de mobilisation	402
Conclusion du Chapitre 7 :	413
VIII - Conclusion générale.....	415
A - Résultats et contributions de la thèse	417
1) Les dynamiques de mobilisations opposées : fragmentations et circulations	418
2) Les mobilisations à l'interaction des mouvements sociaux et du champ politique	424
3) La multidimensionnalité des enjeux : sexualité et régulation sociale, politique et économique.....	427
B - Axes de recherche prospectifs	431
1) Le champ académique : universitaires et experts entre théorie et pratique.....	432
2) Les mobilisations hors du contexte parlementaire : travail routinier des acteurs et effets du vote des lois	435
3) Comparaison et mobilisations transnationales : internationalisation du cadre d'étude	437

BIBLIOGRAPHIE	439
Articles et ouvrages	439
Articles de presse.....	458
Pages Web	462
Table des matières	466

Liste des encadrés

Encadré 1 : Mail adressé à la liste de diffusion Efigies par un militant du STRASS le 29 octobre 2014.....	142
Encadré 2 : Extrait d'un mail d'un militant LMPT envoyé le 22 janvier 2016 précisant les conditions qu'il pose à notre entretien	146
Encadré 3 : Une soirée chez Frigide Barjot après son départ de LMPT	235
Encadré 4 : Recrutement LMPT. Document distribué à l'entrée des Universités d'été de LMPT, 14 septembre 2013, Paris	244
Encadré 5 : Le code de conduite des Sentinelles.....	253
Encadré 6 : Extrait du communiqué d'appel à la manifestation du 16 décembre 2012 « Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations de tout temps »	298
Encadré 7 : Evolution du nombre de témoignages reçus par SOS Homophobie depuis 1997	305
Encadré 8 : Extrait du rapport annuel 2014 de SOS Homophobie.....	306
Encadré 9 : Visuel d'appel à la manifestation du 16 décembre 2012	316
Encadré 10 : Le féminisme du XXIème siècle VS le féminisme de Woman Attitude	339
Encadré 11 : Les choix sémantiques pour désigner les individus qui exercent la prostitution : enjeux de mobilisation et enjeux d'écriture	346
Encadré 12 : Visuel d'une pochette de préservatif conçu pour une campagne de prévention de la Délégation du Mouvement du Nid de l'Hérault et son détournement par le STRASS	366
Encadré 13 : Le départ des militantes du groupe LGBT d'OLF	411

Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des observations participantes	137
Tableau 2 : Liste des entretiens semi-directifs	139
Tableau 3 : Corpus des interpellations associatives au sujet du mariage pour tous.....	160
Tableau 4 : Corpus des interpellations associatives concernant la prostitution	161

Liste des photographies

Photographie 1 : Famille avec des enfants en bas âge, prêtre et homme âgé à la manifestation nationale de LMPT le 13 janvier 2013.....	220
Photographie 2 : Matériel militant mis à disposition des manifestants. Manifestation parisienne LMPT du 5 octobre 2014	241
Photographie 3 : Incident nécessitant l'intervention d'un « juriste LMPT ». Manifestation parisienne LMPT, 5 octobre 2014.....	246
Photographie 4 : Les élus derrière la banderole « L'humain n'est pas une marchandise ». Manifestation LMPT parisienne du 5 octobre 2014.....	261
Photographie 5: Collages du Front national sur le parcours de la manifestation LMPT parisienne du 5 octobre 2014.....	272
Photographie 6 : Bloc radical anti-homophobie, antiraciste et antisexiste, manifestation Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations tout le temps du 27 janvier 2013	317
Photographie 7 : Pancarte de la manifestation parisienne de LMPT, le 5 octobre 2014.....	340
Photographie 8 : Manifestation parisienne de LMPT du 5 octobre 2014 pour l'abolition universelle de la GPA.....	342
Photographie 9 : Accueil de Rosen Hicher à son arrivée à Paris par des élus et des militants abolitionnistes le 12 octobre 2014.....	363
Photographie 10 : Militantes des Roses d'acier défilant masquées suivies des pancartes des militantes d'Acceptess-T lors de la manifestation contre la pénalisation de la prostitution et des clients du 28 mars 2015 à Pigalle.....	381
Photographie 11 : Le cortège du Collectif 8 mars pour toutes face aux manifestants abolitionnistes après la manifestation du 8 mars 2013.....	406

Liste des sigles et acronymes

AG : Assemblée générale

AL : Alternative libertaire

ADFH : Association des familles homoparentales

APGL : Association des parents et futurs parents gays et lesbiens

CCNE : Comité consultatif national d'éthique

CESE : Conseil économique, social et environnemental

CGT : Confédération générale du travail

CNDF : Comité national pour les droits des femmes

CNT : Confédération nationale du travail

EE-LV : Europe écologie-les verts

FA : Fédération anarchiste

FEM : Féministes en mouvement

FN : Front national

GPA : gestation pour autrui

HCE : Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

HES : Homosexualités et socialismes

ICRSE : *l'International committee for the rights of sex workers* in Europe

ILGA : *International Lesbian and Gay Association*

LEF : Lobby européen des femmes

LGBT : Lesbienne, gay, bi, trans

LMPT : La Manif pour tous

LSI : Loi pour la sécurité intérieure

MODEM : Mouvement démocrate

NPA : Nouveau parti anticapitaliste

NSWP : *Network of sex work projects*

OLF : Osez le féminisme

PACS : Pacte civil de solidarité

PC : Parti communiste

PMA : procréation médicalement assistée

PS : Parti socialiste

STRASS : Syndicat du travail sexuel

TDS : Travailleur.se.s du sexe

UDI : Union des démocrates et indépendants

UMP : Union pour un mouvement populaire

Introduction générale

En juin 2012, le mois suivant l'élection de François Hollande, les ministres du gouvernement Ayrault font leurs premières annonces concernant les feuilles de route à mettre en œuvre pendant le mandat. A l'approche de la Marche des fiertés, Dominique Bertinotti, ministre déléguée à la famille, annonce dans un entretien au Parisien qu'un projet de loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels sera présenté au Parlement à la rentrée et voté pour 2013¹. Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes, affiche quant à elle, dans un entretien au Journal du Dimanche, son souhait que « la prostitution disparaisse » et sa volonté de promouvoir la pénalisation des clients².

Le mariage et la prostitution peuvent apparaître comme des contraires : « C'est en effet par contraste avec ce qui, dans la plupart des sociétés, constitue la forme la plus légitime (voire la seule légitime) d'union sexuelle que peut se donner à voir le scandale constitutif de la prostitution »³. Cependant, les débats sur ces enjeux au début des années 2010 présentent certaines similarités. L'ouverture du mariage aux homosexuels soulève des discours autour de la déviance en lien avec le mariage comme c'est déjà le cas de la prostitution. De plus, les deux enjeux sont largement liés à des questions d'accès aux droits et d'égalité des droits, pour les LGBT, les femmes et les personnes qui exercent la prostitution.

Par ailleurs, le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe et la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel sont présentés par les acteurs de la majorité socialiste comme des avancées progressistes permises par l'élection de François Hollande, près d'une dizaine d'années après les dernières grandes évolutions législatives sur ces questions (dans le cadre du PACS en 1999 et de la loi pour la sécurité intérieure en 2003). Cependant, les deux textes de loi sont sources de controverses et de mobilisations conflictuelles impliquant une diversité d'acteurs.

¹ LE PARISIEN Le 29 juin 2012, *Le mariage gay, c'est pour 2013*, [<http://www.leparisien.fr/societe/le-mariage-gay-c-est-pour-2013-29-06-2012-2070646.php>], consulté le 9 mai 2020.

² JDD, *Vallaud-Belkacem: « Je souhaite que la prostitution disparaisse » (interview)*, [<http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Vallaud-Belkacem-Je-souhaite-que-la-prostitution-disparaisse-interview-521763>], consulté le 4 décembre 2014.

³ MATHIEU LILIAN, *Sociologie de la prostitution*, Paris, la Découverte, coll. « Collection Repères Sociologie », 2015, p.4

L'objectif de cette recherche est de se saisir de ces mobilisations pour apporter une meilleure compréhension des mécanismes de politisation des enjeux sexuels. En effet, si les mobilisations constituent un des axes principaux des travaux de science politique sur le genre et la sexualité⁴, cette thèse met en œuvre une approche qui vise à désenclaver leur étude en s'attachant à deux grandes pistes de recherche :

- La première piste de recherche vise à étudier la dimension conflictuelle des mobilisations sur les enjeux sexuels. Les deux textes de loi sont en effet chacun l'objet de mobilisations de soutien et d'opposition qui s'affrontent au nom de principes différents et de causes qui deviennent contradictoires lorsqu'elles sont mobilisées sur un enjeu commun.
- La seconde piste de recherche vise à questionner la transversalité de ces mobilisations que ce soit au sein de l'espace des mouvements sociaux ou dans leurs interactions avec le champ politique.

La construction de l'objet de recherche et du cadre théorique, autour de deux cas contrastés de mobilisations entre mouvements opposés, définit le cadre de cette recherche dans le temps, en s'attachant à l'étude d'une séquence de mobilisation spécifique, centrée sur les débats parlementaires autour des deux textes de loi (essentiellement sur la période 2012-2016). Il est aussi défini dans l'espace théorique : il se centre largement sur l'espace des mouvements sociaux et est délimité par l'union des espaces des différentes causes mobilisées par les débats autour du mariage pour tous et de la prostitution.

Cette recherche met au jour les circulations complexes d'acteurs et d'idées qui sont à l'œuvre dans l'espace de mobilisation étudié, entre les enjeux, entre les camps qui s'opposent et entre les mouvements sociaux et le champ politique. On cherche à comprendre comment cet espace se structure et se recompose au cours de la séquence de mobilisation. Outre la structuration des systèmes d'acteurs qui sous-tendent les mobilisations, on s'intéresse à la manière dont les circulations d'idées qui participent à la construction de causes différentes et même contradictoires, à partir de ces enjeux, construisent la sexualité comme question politique en France au début du XXI^{ème} siècle.

⁴ PATERNOTTE David et PERREAU Bruno, « Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche », *Politique et Sociétés*, vol. 31, n° 2, 2012, p. 3-30.

Les trois premiers chapitres de la thèse présentent les enjeux liés à la construction théorique, épistémologique et méthodologique de cette recherche qui s'inscrit à l'interaction des travaux sur le genre et la sexualité et de la sociologie des mobilisations et des mouvements sociaux.

Le premier chapitre concerne la construction de l'objet de cette thèse. Il s'attache ainsi à définir les deux enjeux qui servent de cadre à l'étude : le mariage pour tous et la prostitution. Pour comprendre les dynamiques de construction de ces questions comme problèmes politiques et leur mise à l'agenda législatif simultanée au début des années 2010, je reviens sur les travaux qui explorent les mécanismes de politisation des enjeux sexuels. Ces derniers ont en effet pris une place croissante dans le paysage politique en accompagnant les transformations des systèmes politiques des démocraties occidentales depuis les années 1970. La sexualité est devenue un « langage politique »⁵ qui permet d'évoquer les transformations sociales et le rapport aux normes. Je reviens ensuite sur les spécificités concernant le mariage pour tous et la prostitution dans le cas français.

Le deuxième chapitre porte sur la construction d'un cadre théorique à même de rendre compte de la dimension conflictuelle et de la dimension transversale des mobilisations étudiées. Pour ce faire, je reviens d'abord sur les travaux portant sur les contre-mouvements et les mobilisations de mouvements opposés. La question des relations d'un mouvement avec son environnement me pousse à revenir aussi sur les travaux portant sur l'espace des mouvements sociaux et sur les espaces de cause pour définir un espace de mobilisation dont les dynamiques sont étudiées dans cette thèse.

Le troisième chapitre vise à expliciter les contraintes et les choix qui ont présidé à la définition du design de recherche et à sa mise en œuvre. L'étude des mobilisations simultanées de camps qui s'opposent autour de deux enjeux de manière transversale à plusieurs mouvements sociaux et au champ politique a nécessité de mettre en place une méthodologie qualitative plurielle et de multiplier les entrées sur le terrain mais a aussi suscité certaines difficultés concernant le positionnement de la chercheuse.

Les quatre chapitres suivants présentent les résultats de l'enquête.

⁵ FABRE Clarisse et FASSIN Eric, *Liberté, égalité, sexualités : Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond, 2003.

Le chapitre 4 vise à comprendre l'influence de la séquence électorale de 2012 sur les dynamiques de mobilisation concernant le mariage pour tous et la prostitution. Alors que les partis et les candidats tentent de convaincre les électeurs en publicisant leurs engagements programmatiques, les acteurs associatifs LGBT et féministes se mobilisent pour interpeller les candidats et l'opinion au sujet de leurs revendications.

Dans les chapitres 5, 6 et 7, j'étudie les dynamiques de mobilisation de chacun des mouvements qui soutiennent ou s'opposent aux textes de loi. Dans chacun des cas, je montre comment les oppositions entre mouvements influencent les stratégies de mobilisation en affectant à la fois les cadrages et les répertoires d'action mobilisés. Les oppositions ont aussi des conséquences sur la structuration des systèmes d'acteur mobilisés en impactant les processus de coalition. Ces dynamiques viennent activer les interactions entre l'espace des mouvements sociaux et le champ politique.

Le chapitre 5 étudie la structuration d'un mouvement conservateur catholique inédit opposé au projet de loi Taubira. Ses dynamiques de mobilisation sont à questionner à la fois à travers les évolutions propres aux milieux catholiques et à travers la dynamique de confrontation avec le mouvement LGBT.

Le chapitre 6 porte quant à lui sur les dynamiques de mobilisation LGBT qui s'inscrivent dans une tension entre défense du projet de loi et dénonciation de ses limites.

Enfin, le chapitre 7 porte sur les dynamiques de mobilisation opposées concernant la prostitution. J'étudie les confrontations entre la « croisade »⁶ abolitionniste pour la pénalisation des clients et la mobilisation pour les droits des travailleur.se.s du sexe. Je montre la manière dont ces oppositions participent à la fragmentation de l'espace de la cause des femmes mais aussi la manière dont certaines dynamiques de mobilisation recourent les deux enjeux étudiés.

⁶ MATHIEU Lilian, *La fin du tapin : sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Paris, F. Bourin, coll. « Collection Penser le monde », 2014.

I - Chapitre 1 : Les enjeux sexuels comme enjeux politiques : les cas du mariage pour tous et de la prostitution en France

Ce premier chapitre a pour objectif de définir les deux enjeux qui servent de cadre à cette étude : le mariage pour tous et la prostitution. Ils ont été construits comme problèmes publics et politiques et ont en commun d'être à l'agenda législatif et objets de mobilisations, en France, de façon simultanée au début des années 2010. Ces deux enjeux ont aussi la particularité commune d'être à la fois des enjeux sexuels et des enjeux politiques.

En effet, malgré la diversité de sens donnée par les acteurs qui les portent, ces enjeux questionnent chacun à leur façon la manière dont peut être définie une sexualité légitime. Des relations homosexuelles peuvent-elles être associées à une vie de couple ou une vie de famille aussi légitimement que peuvent l'être des relations hétérosexuelles ? Des pratiques sexuelles peuvent-elles être des sources de revenus légitimes ou des services que l'on peut consommer légitimement ? Ils sont, dans cette optique, objets de mobilisations et de politiques publiques.

Pour comprendre les mécanismes de politisation qui ont marqué ces deux questions, nous reviendrons d'abord sur le lien entre sexualité et politique tout en gardant à l'esprit qu'affirmer que la sexualité est une question politique nous pousse à considérer la sexualité comme une question pour la science politique⁷. Alors que Foucault soutient que les pratiques sexuelles ne peuvent être dissociées de leur mise en discours et du processus d'étiquetage dont elles sont l'objet⁸, les travaux qui portent sur les mécanismes de politisation des sexualités sont le produit d'une double mise en discours : par les acteurs politiques et par les politistes⁹. Ce processus pose la question de la proximité, voire de l'interpénétration entre le champ des universitaires et le champ des militants constitués autour des enjeux sexuels et permet de rappeler la centralité des mouvements sociaux notamment féministes et LGBT parmi les « espaces de savoir/pouvoir à la fois multiples, entremêlés et mobiles »¹⁰ où sexualité et politique se coproduisent.

⁷ PATERNOTTE David et PERREAU Bruno, « Sexualité et politique en francophonie », *op. cit.*

⁸ FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité. 1 La volonté de savoir Foucault, Michel (1926-1984)*, Paris, Gallimard, 1976.

⁹ Sur les enjeux de disciplinaires liés à la sexualité, dans le cas de la géographie, voir PERREAU Bruno, « Introduction. In/discipliner la sexualité », *EchoGéo*, n° 5, 29 mai 2008.

¹⁰ PATERNOTTE David et PERREAU Bruno, « Sexualité et politique en francophonie », *op. cit.* p.5

Alors qu'ils dressent un état des lieux des travaux liant sexualité et politique en francophonie, Paternotte et Perreau soulignent à la fois le retard de la science politique par rapport à d'autres disciplines des sciences sociales telles que l'anthropologie, l'histoire ou la sociologie, mais aussi le retard de la recherche francophone par rapport à la recherche anglophone. Néanmoins la recherche francophone s'articule autour de trois axes principaux qui sont la citoyenneté, les politiques publiques et l'action collective¹¹.

Ces thématiques permettent de mettre au jour la manière dont les transformations du rapport à la sexualité ont questionné la frontière entre le privé et le public. Ces transformations s'inscrivent dans certaines évolutions du contexte socio-économique et de la structuration des systèmes politiques dans les démocraties occidentales à partir des années 1970. Elles ont des conséquences directes sur les identités sexuelles et les politiques sexuelles, mais aussi sur les attitudes et les comportements politiques de manière plus générale. Dans ce premier chapitre on reviendra tout d'abord sur ces transformations en s'intéressant aux mécanismes de politisation explorés par les travaux qui définissent les enjeux sexuels comme des enjeux politiques à part entière. (A). Il s'agira alors de resituer chacun des enjeux étudiés par rapport aux mécanismes précédemment mis en lumière, en éclairant les particularités du cas français et des séquences de mobilisation autour du mariage pour tous (B) et de la prostitution (C).

A - La politisation de la sexualité

On suit ici la définition de Paternotte et Perreau qui considèrent que « la sexualité combine un ensemble d'actes, de représentations, de normes, d'identités, de corps, d'objets et d'affects, subjectivement perçus comme « sexuels » ou objectivés comme tels par diverses institutions (mariage, contrat d'union civile, éducation sexuelle, centres de santé, etc.) »¹². Notre analyse se situe à l'articulation entre cette dimension subjective et cette dimension objective. Il s'agit plus particulièrement de montrer que le processus d'institutionnalisation de la sexualité est sous-tendu par des dynamiques de politisation qui font des enjeux sexuels des enjeux politiques à part entière.

Lorsqu'on parle de politisation, une diversité de processus entre en ligne de compte. Lagroye la définit ainsi comme la conversion de « toutes sortes de pratiques en activités

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.* p.6

politiques »¹³. Pour autant, on peut différencier les processus de politisation selon l'échelle d'analyse et la temporalité considérée¹⁴. Alors qu'ils reviennent sur la diversité des usages inflationnistes du terme « politisation » dans les travaux de science politique, Déloye et Haegel expliquent que les travaux qui considèrent la politisation sur le temps long étudient le processus macroscopique de différenciation des sphères d'activités mais aussi l'autonomisation relative d'une arène politique à un niveau méso ainsi que l'étatisation des sociétés. Ces dynamiques font échos aux processus d'acculturation qui affectent cette fois les individus. Les auteurs soulignent cependant la prégnance des analyses qui renvoient au « temps moyen » : « C'est bien ici que se joue la politisation des sociétés, des groupes ainsi que des enjeux et des individus. Derrière cet éventail de dynamiques, on retrouve classiquement les processus, largement étudiés par la discipline, de structuration des clivages, de mobilisation et de socialisation »¹⁵. Sur le court terme finalement, des événements peuvent induire des bifurcations individuelles ou collectives dans les trajectoires de socialisation ou de mobilisation, voire provoquer des ruptures de configuration institutionnelles.

Questionner la politisation de la sexualité nous pousse à explorer à notre tour de manière privilégiée les dynamiques de temporalité moyenne. Les évolutions sociales liées aux transformations du rapport à la sexualité sont-elles à même d'influencer la structuration de la conflictualité politique ? La politisation de la sexualité fait largement référence à la politisation de plusieurs enjeux, objets de mobilisations de groupes et d'individus qui entraînent un « passage au politique » de problèmes ou de causes qui n'étaient pas jusqu'alors labellisés comme tels »¹⁶, dont il s'agit de questionner les trajectoires et les temporalités de mobilisation propres.

En passant en revue les travaux sur la politisation de la sexualité, on montrera que les transformations des valeurs des citoyens des démocraties occidentales à partir des années 1970 permettent de questionner le rôle structurant des enjeux sexuels vis-à-vis des attitudes et des comportements politiques alors qu'ils sont investis par différents types d'organisations, principalement des organisations de mouvements sociaux (1). Souvent ramenés à leur

¹³ LAGROYE Jacques, *La politisation*, Paris, Belin, 2003. p.4

¹⁴ HAEGEL F. et Y. DELOYE, « Politisation : temporalités et échelles », *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

¹⁵ DELOYE Yves et HAEGEL Florence, « La politisation : du mot à l'écheveau conceptuel », *Politix*, n° 127, n° 3, 2019, p. 59-83.

¹⁶ *Ibid.*

dimension postmatérialiste, sociétale ou encore culturelle, les enjeux sexuels revêtent une dimension matérialiste et soulèvent des enjeux économiques qui sont rarement mis en avant dans les débats publics et politiques (2). Ils sont néanmoins l'objet de politiques publiques qui touchent directement à la citoyenneté et à l'accès aux droits des individus. Ces politiques viennent questionner les normes sociales, sont encadrées dans plusieurs secteurs de politique publique et sont portées par des acteurs divers (3).

1) Sexualité et clivages socio-politiques

La sexualité, souvent ramenée à la sphère intime, a tendance à être passée sous silence par la littérature sur les systèmes politiques, notamment lorsqu'on s'intéresse aux systèmes partisans. Néanmoins, les transformations des valeurs des citoyens des démocraties occidentales depuis les années 1970 et les transformations des comportements électoraux et des systèmes de partis depuis les années 1980 permettent de questionner le rôle de la sexualité comme élément structurant des attitudes et des comportements politiques¹⁷. Les travaux sur les clivages, leur désalignement ou leur réaligement, permettent ainsi de mieux comprendre la saillance des enjeux sexuels et la conflictualité qu'ils génèrent à l'aune de mécanismes politiques de grande échelle (a). Les questions sexuelles jouent ainsi un rôle important dans la recomposition des rapports entre gauche libertaire et droite autoritaire mais les travaux sur les nationalismes sexuels donnent aussi à voir les évolutions récentes des réseaux d'acteurs et des discours mobilisés sur ces questions, à travers la façon dont les transformations des valeurs concernant le rapport à la sexualité peuvent être exploitées à des fins xénophobes (b).

¹⁷ Les comportements peuvent être définis comme « les actes manifestes pour un observateur extérieur, par opposition au for intérieur d'un individu, ses attitudes, pensées, croyances » MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010. p.5. Les attitudes sont quant à elles susceptibles de guider ces comportements : une attitude peut être définie comme « une disposition relativement persistante à présenter une réaction organisée d'une certaine façon, c'est-à-dire à manifester un certain type de comportement motivé, vis-à-vis d'un objet (ou d'une situation donnée) quand cet objet est en cause. L'attitude ainsi définie est un concept purement opératoire qui rend compte de l'organisation des comportements qui sont seuls observables. Il faut donc la construire à partir des régularités observées dans les comportements, l'inférer ou l'induire de ces comportements » LANCELOT Alain, « L'orientation du comportement politique », *Traité de Science Politique*, Paris, P.U.F., 1985, vol.3, p. 368.

a) Transformations des valeurs et réaligement des clivages

Dans le cadre d'une dichotomie entre le public et le privé, la sexualité - et plus encore les sexualités minoritaires - est couramment renvoyée au domaine privé¹⁸. Elle est associée à la sphère de l'intime dont la politique, qui relève avant tout de la chose publique, peut tout de même se saisir, comme en témoignent les mobilisations et les politiques publiques constituées autour de la sexualité sur lesquelles nous reviendrons dans la suite de ce chapitre. Certaines évolutions relativement récentes permettent aussi de questionner le rôle des enjeux sexuels dans la structuration même de la compétition politique.

Ces enjeux sont néanmoins absents des travaux fondateurs s'intéressant à « l'émergence des systèmes de clivages et à leur traduction dans des constellations de partis politiques »¹⁹. Lipset et Rokkan identifient ainsi quatre clivages socio-politiques fondamentaux dont l'articulation influence la configuration des systèmes de partis. Les deux premiers sont liés à la révolution nationale : le clivage centre-périphérie et le clivage Eglise-Etat, tandis que les deux autres émergent à la suite de la révolution industrielle : le clivage urbain-rural et le clivage possédants-travailleurs. Le rapport à la sexualité est déjà potentiellement questionné par le clivage classique entre l'Eglise et l'Etat. Ce clivage interroge la place de la religion qui promeut une conception traditionnelle des rôles de genre et des structures familiales où la sexualité est subordonnée au mariage et à la procréation. Cependant, alors que Rokkan et Lipset soulignent la stabilité de systèmes partisans entre les années 1920 et les années 1960²⁰, ce sont les travaux sur les évolutions des systèmes de valeurs et les réaligements électoraux à partir des années 1970 et 1980 qui intègrent finalement la dimension sexuelle à travers les réflexions sur l'influence du post-matérialisme.

Les travaux d'Inglehart ont mis en lumière une « révolution silencieuse »²¹ que constitue le passage des valeurs matérialistes aux valeurs post-matérialistes. Le développement économique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a transformé les besoins et les priorités des individus qui, ayant dans une moindre mesure à se préoccuper de leur sécurité immédiate et de leur survie matérielle, accordent une importance croissante à leur qualité de vie et à leur

¹⁸ BLASIVUS Mark, *Sexual Identities. Queer Politics*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 2001.

¹⁹ LIPSET S.M. et S. ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008. p.57

²⁰ *Ibid.* p.100

²¹ INGLEHART Ronald, « The Silent Revolution in Europe: Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *The American Political Science Review*, vol. 65, n° 4, 1 décembre 1971, p. 991-1017.

épanouissement individuel. Ce processus de changement culturel s'avère multidimensionnel et se traduit par une attention accrue accordée à la démocratie ou encore un essor de la tolérance et une baisse de la xénophobie. Une de ses composantes concerne directement les rôles de genre, les normes sexuelles et les évolutions des structures familiales²². Inglehart et Norris montrent ainsi qu'un processus de sécularisation a affaibli l'influence des valeurs religieuses chez les jeunes générations dans les sociétés post-industrielles²³ et nourrit l'essor d'opinions favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes²⁴. Une analyse par cohortes des vagues de 1995 à 2001 de la *World Values Survey* et de la *European Values Survey*²⁵ montre que, dans les sociétés postindustrielles, on observe aussi une libéralisation des valeurs morales concernant la sexualité parmi les plus jeunes générations. Les auteurs s'appuient sur l'étude des opinions concernant l'avortement, l'homosexualité, la prostitution et le divorce. Chacun des quatre enjeux est ainsi considéré comme plus « justifiable » par cette population à l'exception d'une légère inflexion plus conservatrice au sujet de la prostitution, enjeu qui divise le mouvement féministe. Les femmes apparaissent aussi légèrement plus tolérantes que les hommes au sujet de l'homosexualité et du divorce²⁶.

Ces transformations des systèmes de valeurs ont accompagné l'émergence de deux nouveaux clivages identifiés par la littérature²⁷. Le premier oppose écologie et productivisme²⁸ et s'appuie sur l'essor des mouvements puis des partis écologistes. Le second oppose identité

²² INGLEHART Ronald, *Culture shift in advanced industrial society*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1990.

²³ INGLEHART Ronald et NORRIS Pippa, *Sacré versus sécularisation. Religion et politique dans le monde*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2014.

²⁴ INGLEHART Ronald et NORRIS Pippa, *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change Around the World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

²⁵ Inglehart est le directeur d'un programme de recherche mondial d'enquête par sondage sur le changement des valeurs, l'enquête *World Values Survey*, qui connaît sa déclinaison européenne, la *European Values Survey*.

²⁶ INGLEHART Ronald et NORRIS Pippa, *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change Around the World*, op. cit.

²⁷ MARTIN P., « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *Revue internationale de politique comparée*, 2007, vol. 14, n° 2, p. 263-280.

²⁸ Pour une analyse détaillée de la formation de ce clivage ainsi que de sa politisation, et notamment de sa prise en compte par les partis de gouvernement en France et au Royaume-Uni, cf. PERSICO Simon, *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*, Institut d'études politiques de Paris, Paris, 2014.

et cosmopolitisme²⁹ ou encore intégration et démarcation³⁰. Il se rapporte aux phénomènes liés à la globalisation, à la construction européenne et à l'immigration, il s'appuie sur l'essor des partis d'extrême droite. Le mouvement d'émancipation individuelle et de transformation des systèmes politiques n'est donc pas univoque. L'essor des partis d'extrême droite dans les années 1980 a pu être compris comme une dynamique de résistance face au développement des valeurs post-matérialistes³¹. Les travaux sur les évolutions des clivages se sont ainsi interrogés sur la façon dont ces nouveaux clivages recoupaient plus ou moins, ou étaient intégrés à l'axe gauche-droite de la compétition électorale opposant gauche libertaire et droite autoritaire³².

Pour autant, les évolutions de l'attitude envers la sexualité sont peu prises en compte par les travaux sur la formation et l'évolution des clivages. En effet, une rupture culturelle et normative n'est pas suffisante pour pouvoir parler de clivage. Bartolini et Mair insistent ainsi sur la dimension organisationnelle des clivages qui doivent être portés par des organisations de mouvements sociaux mais surtout par des partis politiques qui les inscrivent dans le champ politique tout en accompagnant la définition de groupes sociaux et d'idéologies, notamment par le biais de la compétition électorale³³. Malgré l'essor des mouvements féministes et LGBT porteurs de revendications remettant en cause les normes sexuelles, de genre et familiales, l'évolution de l'attitude par rapport à la sexualité n'a pas donné lieu à la formation d'un clivage à part entière. Aucune organisation partisane ne s'est construite autour des transformations des sexualités et les partis traditionnels ont pu se montrer réticents à se saisir des enjeux sexuels qui restent considérés comme des thématiques d'importance mineure. Ils sont plutôt l'objet de débats et conflits entre les partis mais aussi en interne. Par ailleurs, la complexité des nouveaux enjeux mis à l'agenda politique tels que la sexualité, l'écologie ou encore la mondialisation, alliés à des processus tels que la mobilité sociale et géographique, le développement de la télévision qui remplace les canaux traditionnels d'information politique, ou encore l'essor du

²⁹ MARTIN P., « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *op. cit.*

³⁰ KRIESI Hanspeter, GRANDE E., LACHAT R., DOLEZAL M., BORNSCHIER S. et FREY T., *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

³¹ IGNAZI Piero, « The silent counter-revolution: hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe », *European Journal of Political Research*, vol. 22, n° 1, 1992, p. 3–34.

³² KITSCHOLT Herbert, *The transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

³³ BARTOLINI S. et MAIR Peter, *Identity, Competition and Electoral Availability: the Stabilisation of European Electorates, 1885-1985*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

multiculturalisme, tendraient, selon certains travaux, à un désalignement électoral plutôt qu'à un réalignement selon de nouveaux clivages. Ce désalignement se traduit par un affaiblissement des liens traditionnels entre groupes sociaux et partis, et par une volatilité accrue des comportements politiques³⁴.

Le rapport à la sexualité travaille néanmoins les nouveaux clivages socio-politiques identifiés par la littérature. Les penseurs écologistes ont ainsi été marqués par un certain libéralisme culturel³⁵ qu'on a retrouvé dans la façon dont les partis écologistes européens ont eu tendance à s'engager pour les droits des femmes et des LGBT. A l'inverse, les positions autoritaires et conservatrices des partis d'extrême droite les mettent en porte-à-faux vis-à-vis des revendications de ces mouvements. L'attitude vis-à-vis de la sexualité semble bien s'inscrire dans une tension entre gauche libertaire et droite autoritaire. A l'inverse, certains travaux ont mis en lumière l'ambiguïté des partis d'extrême droite sur les questions sexuelles. Il s'agit notamment des travaux sur les nationalismes sexuels qui montrent comment les valeurs de tolérance vis-à-vis de la sexualité peuvent être exploitées à des fins xénophobes.

b) Les nationalismes sexuels

L'essor des partis d'extrême droite en Europe s'est accompagné de certaines évolutions de leur rhétorique, parmi lesquelles on peut souligner l'invocation de l'égalité entre les femmes et les hommes et celle des droits des LGBT à des fins xénophobes, et plus particulièrement pour promouvoir un discours anti-Islam³⁶.

Ces velléités égalitaires, en contradiction avec les programmes des partis d'extrême droite qui restent très hostiles aux revendications féministes et LGBT³⁷, ont pu être vu comme une tentative d'attirer un nouvel électorat, notamment plus féminin³⁸. Pour d'autres analystes,

³⁴ DALTON R.J., S.C. FLANAGAN, et P.A. BECK, *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?* Princeton, N.J., Princeton University Press, 1984.

³⁵ BOY D., « L'écologie une nouvelle culture politique ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, vol. 44, p. 45-50.

³⁶ FARRIS Sara R., *In The Name of Women's Rights. The Rise of Femonationalism*, Durham, Duke University Press, 2017.

³⁷ Au sujet du cas français, voir notamment CREPON Sylvain, *Enquêter au cœur du nouveau Front national*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2012.

³⁸ Au sujet du cas français, voir MAYER Nonna, « From Jean-Marie to Marine Le Pen: Electoral Change on the Far Right », *Parliamentary Affairs*, vol. 1, n° 66, 2013, p. 160-178.

elles sont à comprendre dans un contexte plus global, celui des relations internationales post-11 Septembre, marquées par la menace terroriste. Ces analyses mettent en lumière les instrumentalisation nationalistes de la défense des droits des femmes et des LGBT en développant les concepts de fémonationalisme d'une part, et d'homonationalisme d'autre part.

A travers la notion d'homonationalisme, Puar montre comment les revendications LGBT sont utilisées pour délimiter les contours de la nation aux Etats-Unis³⁹. Une dialectique entre normalisation et exclusion travaille l'opposition entre la figure d'un sujet LGBT blanc, acceptable dans sa volonté d'égalité avec les hétérosexuels, et celle du terroriste musulman et racisé qui est à présent celui qui est renvoyé à la perversité et qui menace la nation.

Alors que Puar insiste sur la « collusion » ou « l'alliance » entre les conservateurs et certains éléments du camp progressiste, en considérant que l'homonationalisme est généré en partie par les LGBT eux-même sous couvert d'universalisme, Farris évoque quant à elle l'idée de « convergence » lorsqu'elle définit le fémonationalisme. En effet, elle explique que le terme correspond à la contraction de « *feminist and femocratic nationalism* »: *femonationalism refers both to the exploitation of feminist themes by nationalists and neoliberals in anti-Islam (but, as I will show, also anti-immigration) campaigns and to the participation of certain feminists and femocrats in the stigmatization of Muslim men under the banner of gender equality* »⁴⁰. Le fémonationalisme repose ainsi sur une convergence fragile de groupes aux intérêts contradictoires. Le dénominateur commun qui permet d'exclure la figure de l'homme musulman du cadre national, et de définir les femmes musulmanes comme des victimes, est l'idée que les rapports de genre sont plus « avancés » dans le monde occidental. Cette idée est au cœur des programmes d'intégration civique destinés aux migrants et conditionnant leur droit de séjour sur le long terme à la maîtrise de la langue mais aussi de la culture et des valeurs du pays d'accueil, parmi lesquelles est faite une place centrale aux droits des femmes.

Rebucini souligne que les analyses de Puar reposent essentiellement sur l'étude des politiques culturelles américaines tandis que la part des analyses économiques reste limitée⁴¹. Il reprend les analyses de Duggan qui expliquent que le néolibéralisme a institutionnalisé une distinction entre un ordre culturel et un ordre économique qui empêche de voir que les identités

³⁹ PUAR Jasbir K., *Terrorist Assemblages. Homonationalism in Queer Times*, Durham, Duke University Press, 2007.

⁴⁰ FARRIS Sara R., *In The Name of Women's Rights. The Rise of Femonationalism*, op. cit. p.4

⁴¹ REBUCINI G., « Homonationalisme et impérialisme sexuel : politiques néolibérales de l'hégémonie », *Raisons politiques*, 2013, vol. 1, n° 49, p. 75-93.

considérées comme culturelles à l'image du genre ou de la sexualité sont vecteurs d'inégalités économiques⁴². Il explique alors que l'homonationalisme résulte d'une stratification sociale où le haut de la pyramide reste occupé par la « masculinité hégémonique (hétérosexuelle, blanche, d'âge moyen, de classe supérieure) »⁴³ tandis que les identités LGBT sont mises en concurrence avec les identités et subjectivités de race.

Farris intègre quant à elle la question économique au cœur de ses travaux sur le fémonationalisme⁴⁴. Le néolibéralisme permet l'institutionnalisation de l'idéologie fémonationaliste qui a des conséquences sur le fonctionnement de l'Etat, l'organisation de la production et la reproduction sociale. Non seulement l'identification de la question des droits des femmes à un enjeu concernant uniquement les femmes musulmanes participe à réduire les dépenses publiques, en se passant de politiques plus générales concernant différentes catégories de femmes, mais la définition des femmes migrantes et/ou musulmanes comme les victimes privilégiées du patriarcat, auxquelles il faut venir en aide, est liée à leur statut socio-professionnel. En effet, la nécessité pour les femmes migrantes de s'émanciper en s'intégrant sur le marché du travail, soutenue par divers organes féministes, peut sembler contradictoire avec les orientations historiques des mouvements féministes dans la mesure où l'insertion professionnelle de ces femmes se fait largement dans le secteur domestique et du *care*, par le biais d'emplois mal rémunérés et précaires desquels les féministes ont cherché à émanciper les femmes. Cette situation particulière de nombreuses femmes migrantes sur le marché du travail les protégerait de l'exclusion du corps national par les forces conservatrices dont sont objet les hommes migrants. En effet, elles sont nécessaires dans la mesure où elles sont employées pour se charger des activités de *care* qui ont été rendues marchandes par les logiques néolibérales.

L'évolution du rapport à la sexualité s'inscrit dans les transformations des valeurs des citoyens des démocraties occidentales depuis les années 1970. Cette évolution travaille le clivage entre organisations politiques libertaires et autoritaires, en accompagnant notamment

⁴² DUGGAN L., *The Twilight of Equality? Neoliberalism, Cultural Politics, and the Attack on Democracy*, Boston, Beacon Press, 2003.

⁴³ REBUCINI G., « Homonationalisme et impérialisme sexuel : politiques néolibérales de l'hégémonie », *op. cit.*, p.91

⁴⁴ FARRIS Sara R., « 4. Femonationalism, Neoliberalism, and Social Reproduction », *In the Name of Women's Rights. The Rise of Femonationalism*, Durham, Duke University Press, p. 115-145 ; FARRIS Sara R., « 5. The Political Economy of femonationalism », *In the Name of Women's Rights. The Rise of Femonationalism*, Durham, Duke University Press, p. 115-145.

l'essor de mouvements féministes et LGBT. On constate néanmoins depuis les années 2000 des processus de convergence entre certains organes progressistes, notamment féministes et LGBT, et les organisations conservatrices autour de la promotion des nationalismes sexuels. Le rôle central du néolibéralisme dans ces processus permet de mettre au jour la dimension économique des enjeux sexuels.

2) De la question sociale aux questions sociétales ?

Associer les transformations du rapport à la sexualité à l'essor des valeurs post-matérialistes ne doit pas éluder les dimensions matérielles et économiques des enjeux sexuels. Pourtant, le traitement médiatique des politiques sexuelles ainsi qu'un certain nombre de discours politiques et universitaires ont tendance à renvoyer les questions sexuelles à des enjeux sociétaux par opposition aux enjeux socio-économiques. Cette dichotomie, qui recoupe à de nombreux égards une opposition entre « culturel » et « économique », sous-tend une réduction de la définition des enjeux sexuels qui tendent à être considérés comme secondaires.

Pour autant, un certain nombre de travaux mettent en avant les enjeux matériels soulevés par les politiques sexuelles (a). Ils s'interrogent notamment sur le lien entre néolibéralisme et transformations des identités et des politiques sexuelles (b).

a) Des analyses matérialistes de la sexualité

Les mécanismes de dépolitisation des enjeux sexuels présents dans les discours politiques ont été mis en lumière par Perreau au sujet des débats autour du mariage pour tous en France⁴⁵. Il montre que l'importance de l'enjeu a été minimisée à la fois dans les discours du gouvernement et dans ceux des opposants au projet de loi. Ces discours mettaient en avant l'idée que les débats sur le mariage pour tous avaient duré trop longtemps et pris trop de place dans le débat public au détriment d'autres enjeux présentés comme plus importants et qualifiés de « vrais enjeux ». Ici, le caractère véritablement important de l'enjeu est associé à sa dimension économique mais vient aussi questionner le caractère minoritaire de la revendication menant à l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe. En effet, malgré la

⁴⁵ PERREAU Bruno, « The political economy of “marriage for all” », *Contemporary French Civilization*, vol. 39, n° 3, 1 janvier 2014, p. 351-367.

dimension universelle mise en avant par l'idée d'un mariage « pour tous », le fait de considérer que l'ouverture du mariage aux couples homosexuels n'est pas un enjeu qui intéresse le peuple français, par opposition aux politiques du chômage par exemple, tend à réduire les LGBT à une catégorie de citoyens à part. Cette réduction repose sur des stéréotypes de classe et des discriminations basées sur l'orientation sexuelle. Elle s'appuie sur un double postulat : d'une part le mariage n'est pas un enjeu économique et d'autre part les personnes LGBT ne sont pas concernées par les enjeux liés à la protection sociale et à l'emploi. Perreau explique néanmoins que le mariage peut réduire l'impact de la pauvreté sur les couples mariés et leurs enfants. Par ailleurs, l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe n'est pas simplement un enjeu économique en soit, c'est un enjeu qui invite à repenser les mécanismes liés à la sécurité sociale, à la retraite, à l'éducation des enfants ou encore à la régulation du temps de travail selon des critères qui ne sont plus seulement genrés.

Perreau rappelle aussi que différents travaux ont montré que les LGBT, du fait de la stigmatisation et des discriminations qu'elles et ils subissent, sont plus susceptibles que la moyenne d'être confrontés à la pauvreté⁴⁶. Outre les difficultés d'accès au marché du travail, des enquêtes ont aussi cherché à mesurer les discriminations salariales fondées sur l'orientation sexuelle⁴⁷. En France, la première évaluation économétrique de ce type a été réalisée en 2009 par Laurent et Mihoubi⁴⁸. Malgré des difficultés pour identifier les lesbiennes et les gays à partir de l'enquête emploi de l'INSEE, cette recherche révèle l'existence d'un désavantage salarial des hommes homosexuels par rapport aux hommes hétérosexuels qui varie de -6,5% environ dans le secteur privé à -5,5% dans le secteur public tandis que l'enquête ne peut conclure à l'existence d'une telle discrimination à l'égard des lesbiennes. Ce résultat peut être éclairé par le fait que la plus forte acceptation sociale des lesbiennes est la contrepartie de leur invisibilité⁴⁹. La sexualité lesbienne est souvent conçue comme une « extension ludique de

⁴⁶ BADGETT M. V. Lee, DURSO Laura E. et SCNEEBAUM Alyssa, « New Patterns of Poverty in the Lesbian, Gay and Bisexual Community », *The Williams Institute*, , 2013.

⁴⁷ TOULEMON L., « Commentaire. Discrimination salariale à l'encontre des homosexuels : de quoi et de qui parle-t-on ? », *Economie et Statistique*, 2013, n° 464-466, p. 135-139.

⁴⁸ THIERRY L. et F. MIHOUBI, « Moins égaux que les autres ? Orientation sexuelle et discrimination salariale en France », *Document de recherche du Centre d'Etude des Politiques Economiques (EPEE) de l'Université Evry Val d'Essonne & UniverSud Paris*, 2009.

⁴⁹ REVILLARD Anne, « L'identité lesbienne entre nature et construction », *Revue du MAUSS*, no 19, n° 1, 2002, p. 168-182.

l'hétérosexualité »⁵⁰, ce dont témoigne son usage dans l'industrie pornographique. Cela lui confère un moindre potentiel subversif pour l'ordre hétéro-patriarcal et elle est donc mieux tolérée.

Les enjeux sexuels, dont la politisation a pu être facilitée par l'essor de valeurs post-matérialistes n'en restent donc pas moins multidimensionnels. Une « économie politique »⁵¹ de la sexualité aura tendance à remettre en cause la dichotomie entre « reconnaissance » et « redistribution » théorisée par Fraser⁵² pour mieux montrer leur articulation. Rebutini évoque ainsi des « rapports sociaux de sexualité »⁵³ pour expliquer que les sexualités sont des institutions sociales qui ne posent pas seulement la question d'une plus ou moins grande tolérance mais participent à la distribution de ressources symboliques et aussi matérielles à l'échelle de la société.

Si le lien entre sexualité et économie a peu été pris en compte par les sociologues du politique, il est plus largement travaillé par les théories féministes, notamment marxistes et matérialistes, mais aussi par les théories queer. Möser montre que la sexualité est au cœur des réflexions théoriques et militantes sur l'émancipation des femmes et des minorités sexuelles⁵⁴. Déjà pour Kollontai, les structures économiques, politiques et sexuelles sont intrinsèquement liées et l'émancipation humaine ne peut se réaliser sans émancipation sexuelle⁵⁵. Pour autant, l'analyse de Möser fait apparaître une tension entre émancipation par la sexualité et répression de la sexualité qu'on retrouve notamment dans les *sex wars* des années 1980. Ces guerres du sexe opposent les féministes radicales dont la « vision de la sexualité tenait en l'idée que la sexualité est pour le patriarcat ce que le travail est pour le capitalisme : un outil d'exploitation et d'oppression »⁵⁶ et celles qu'elles surnommaient les féministes libérales, inspirées par

⁵⁰ BERENI L., S. CHAUVIN, A. JAUNAIT, et A. REVILLARD, *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012, p.64.

⁵¹ PERREAU Bruno, « The political economy of “marriage for all” », *op. cit.*

⁵² FRASER N., « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 2004, vol. 1, n° 23, p. 152-164.

⁵³ REBUCINI Gianfranco, « “Mariage pour tous” et émancipation sexuelle. Pour une autre stratégie politique », *Contretemps*, , 3 décembre 2012.

⁵⁴ MÖSER Cornélia, « L'émancipation comme concept politique dans les luttes féministes et queer », 2014.

⁵⁵ KOLLONTAÏ Alexandra, *Sexual Relations and the Class Struggle (1921), Selected Writings*, Alison & Busby., Londres, 1977.

⁵⁶ MÖSER Cornélia, « L'émancipation comme concept politique dans les luttes féministes et queer », *op. cit.*

Foucault, pour qui « la sexualité était une technologie de pouvoir qui servait à hiérarchiser des conduites et des identités sexuelles »⁵⁷. Möser résume l'opposition des *sex wars* comme suit : « Tandis que pour les unes, la sexualité est donc une structure opprimant les femmes au service des hommes, pour les autres, la sexualité est une multiplicité de pratiques, de conduites, d'identités et de plaisir qui sont socialement stratifiés sur une échelle d'acceptation et de répression »⁵⁸.

Cette opposition qui s'est largement inscrite dans une controverse autour de la pornographie et plus généralement du travail du sexe, permet de poser la question de la sexualité en tant qu'échange économique. Si les organisateurs du colloque « Approches socio-économiques de la sexualité »⁵⁹ constatent le faible intérêt des travaux de sociologie économique et de socio-économie pour les activités liées à la sexualité, ils soulignent l'apport que constitueraient des travaux sur ces objets pour des problématiques aussi centrales que celles du travail et de la production de valeurs. Diverses métaphores ont néanmoins été empruntées à l'économie pour étudier la sexualité, qu'il s'agisse du « capital érotique »⁶⁰ ou du « marché matrimonial »⁶¹. Parmi celles-ci, les analyses qui s'appuient sur la notion d'échanges économique-sexuels ont l'intérêt de montrer comment les relations sexuelles sont prises dans un continuum qui permet d'appréhender tant la vie conjugale que la prostitution et les différentes formes de travail du sexe⁶². Ces approches mettent au jour la naturalisation du travail sexuel fourni par les femmes dans le cadre des institutions du patriarcat qui régissent la sexualité et la structure sociale⁶³.

Le statut de la sexualité est au cœur d'une opposition qui structure les théories et le mouvement féministes, il est aussi central dans l'opposition entre féminismes matérialistes et théories queer en France. Le travail de Noyé montre comment cette opposition peut être

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Colloque « Approches socio-économiques de la sexualité » organisé à Lille les 12 et 13 octobre par Pierre Brasseur (CLERSE, Université Lille 1) et Jean Finez (CLERSE, Université Lille 1).

⁶⁰ HAKIM Catherine, *Erotic Capital*, London, Allen Lane, 2011.

⁶¹ DESROSIERES Alain, « Marché matrimonial et structure des classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 20, n° 1, 1978, p. 97-107.

⁶² TABET P., *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », 2004.

⁶³ *Ibid.*

dépassée, en prônant pour sa part un « féminisme matérialiste et queer »⁶⁴. Elle rappelle ainsi que pour Delphy « le féminisme matérialiste conçoit la domination de genre comme un système global qui hiérarchise la société en deux catégories, et assoie la domination de l'une sur l'autre dans tous les domaines sociaux, « économiques, politiques, sexuel, et intellectuel »⁶⁵. La sexualité n'est que l'un de ces domaines, qui sont par ailleurs tous reliés entre eux. Christine Delphy pense que la théorie queer, au contraire, n'envisagerait l'oppression qu'à travers le prisme de la sexualité. Celle-ci serait par ailleurs conçue comme isolée des autres domaines sociaux »⁶⁶. Selon Noyé, l'opposition peut être nuancée en revenant sur la généalogie des deux courants théoriques, mais aussi en s'intéressant à des évolutions plus récentes qui cherchent à allier ces perspectives. C'est notamment le cas d'un « tournant économique » ou « tournant matérialiste » queer. Ce tournant, à comprendre dans un contexte économique et social particulier permet de mettre en lumière les inégalités au sein du mouvement LGBT et nous semble à prendre en compte pour éclairer les recompositions des mobilisations féministes et LGBT. Ces considérations permettent de déployer une critique des liens entre néolibéralisme et régulation de la sexualité.

b) Néolibéralisme, identités et politiques sexuelles

Des analyses empruntant au marxisme et aux théories queer ont mis en avant les liens entre le contexte économique et l'émergence, ainsi que l'évolution, des identités sexuelles. Elles ont montré comment le développement capitaliste a fourni les conditions nécessaires au développement de l'identité gay et lesbienne⁶⁷. La sexualité s'autonomise de la sphère physique et corporelle pour devenir une dimension symbolique au moment où l'hétérosexualité et l'homosexualité deviennent des catégories de la psychanalyse et de la sexologie, et c'est avec le fordisme que l'identité gay et lesbienne moderne se forge⁶⁸. Les possibilités économiques accrues ainsi que les recompositions des rôles genrés, liées à la réduction des inégalités, aux

⁶⁴ NOYE Sophie, « Pour un féminisme matérialiste et queer », Nanterre, 2014.

⁶⁵ DELPHY C., « Genre et race : des systèmes sociaux comparables », Université de Lausanne, 2012.

⁶⁶ NOYE Sophie, « Pour un féminisme matérialiste et queer », *op. cit.*

⁶⁷ D'EMILIO John, « Capitalism and Gay Identity », *Powers of Desire: The Politics of Sexuality*, New York, Monthly Review Press, 1983, p. 100-113.

⁶⁸ FLOYD Kevin, *The Reification of Desire: Toward a Queer Marxism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2009.

transformations du marché du travail et à l'essor des systèmes de protection sociale dans les années 1950 et 1960, permettent à un plus grand nombre d'individus d'accéder à une sexualité hédoniste. Les victoires militantes des années 1970 viennent alors consolider des communautés gays et lesbiennes dont l'existence est rendue possible par l'essor du niveau de vie, l'autonomisation de la sphère économique et la relative homogénéité sociale des individus qui s'identifient alors comme gays ou lesbiennes⁶⁹.

La hausse des inégalités et l'essor du néolibéralisme participent à recomposer les identités sexuelles. En réaction à une certaine normalisation de l'identité gay et lesbienne, Drucker identifie un processus de fragmentation des identités sexuelles et l'émergence d'une diversité d'identités queer⁷⁰. Le néolibéralisme a ainsi des conséquences directes sur l'évolution des identités sexuelles mais aussi sur les politiques sexuelles et les orientations des mouvements militants LGBT.

La marchandisation croissante des différents champs sociaux, impulsée par le néolibéralisme, a investi de manière accrue les identités sexuelles qui sont associées à certains « styles de vie » rendus visibles par des types de consommation spécifiques⁷¹. Ce processus a permis de renforcer l'identité gay et lesbienne tout en la normalisant et en l'associant au schéma du couple à deux revenus, aisé, et généralement formé d'hommes, comme en témoignent les analyses en termes d'homonormativité⁷². Ce schéma tend à exclure les catégories d'individus les plus pauvres et les plus stigmatisés parmi les minorités sexuelles telles que les trans, les femmes, les handicapés ou les personnes racisées. En effet, l'homonationalisme participe à cette intégration de l'identité gay et lesbienne à l'ordre néolibéral.

La remise en cause des systèmes de protection sociale renforce la centralité de l'entité familiale dans la reproduction de la force de travail ce qui a pour conséquence de renforcer les revendications gays et lesbiennes en termes d'égalité entre les familles homoparentales et hétéroparentales, se centrant sur l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe⁷³. Pour Drucker, le nouvel ordre néolibéral a trois conséquences principales sur la

⁶⁹ DRUCKER Peter, « La fragmentation des identités LGBT à l'ère du néolibéralisme », *Période*, 2014.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ SEARS A., « Queer Anti-Capitalism: What's Left of Lesbian and Gay Liberation », *Science & Society*, 2005, vol. 69, n° 1, p. 92-112.

⁷² DUGGAN Lisa, « The New Homonormativity: The Sexual Politics of Neoliberalism », *Materializing Democracy: Toward a Revitalized Cultural Politics*, Durham.

⁷³ DRUCKER Peter, « La fragmentation des identités LGBT à l'ère du néolibéralisme », *op. cit.*

communauté gay et lesbienne : celle-ci s'auto-définie comme une minorité stable en demande d'égalité, l'essor de l'homonormativité s'accompagne d'une conformité de genre croissante, elle participe à l'exclusion des minorités sexuelles au sein même de la communauté gay et lesbienne.

Ces reconfigurations ont un impact sur les normes conjugales et familiales concernant à la fois les gays, les lesbiennes et les hétérosexuels. En rapprochant l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe et une réforme visant à réduire les allocations versées aux détenteurs d'un logement social constitué de plus de pièces que ce qui est considéré comme nécessaire, Brown parle des « politiques sexuelles de l'austérité » en Grande Bretagne⁷⁴. Il montre que les discours pour restreindre l'accès à la protection sociale s'appuient de manière importante sur la thématique des familles brisées et dysfonctionnelles qui prendraient trop de place et coûteraient trop de ressources à la société. Dans ces conditions, les normes de la vie domestiques évoluent. La dichotomie hétérosexuels/homosexuels est supplantée par la mise en avant d'une vie de couple sous-tendue par une relation sentimentale et sexuelle exclusive qui se voit privilégiée par rapport au célibat ou à d'autres formes de vie en communauté.

Cette normalisation de l'identité gay et lesbienne, qui va de pair avec un processus de privatisation, a permis l'essor d'identités diverses qui se sont développées en partie en réaction, telles que les identités trans, *queer of colors*, ou liées à des pratiques sexuelles spécifiques. Elles ouvrent la possibilité de mettre en avant de nouvelles orientations militantes au sein du mouvement LGBT. Drucker en appelle ainsi à défendre les populations LGBT non conformistes ou moins privilégiées face à l'homonormativité et à contribuer à la formation d'un anticapitalisme queer. Selon lui, la diversité des communautés LGBT ouvre aussi la possibilité de réclamer un espace plus vaste au sein des mouvements sociaux, à l'image du mouvement des femmes ou des syndicats, porteur de luttes pour l'égalité allant au-delà du cadre du mariage mais touchant par exemple à la parentalité, mais aussi porteur des luttes fondamentales contre la violence, les discriminations ou encore la criminalisation.

La marchandisation croissante des différentes sphères sociales, visible notamment à travers l'essor des industries tertiaires et la marchandisation du travail domestique participent aussi à faire du travail du sexe, organisé ou non, à temps plein ou informel, une manière de plus

⁷⁴ BROWN Gavin, « Marriage and the Spare Bedroom: Exploring the Sexual Politics of Austerity in Britain », *ACME: A Critical E-Journal for Critical Geographies*, vol. 14, n° 4, 2015, p. 975-988.

en plus commune d'assurer sa survie dans une économie instable⁷⁵. Différents travaux montrent ainsi la connexion qui existe entre les politiques économiques et le travail du sexe. Elle se joue à l'intersection entre le néolibéralisme et les stratégies de survie des plus précaires⁷⁶. Le contexte macroéconomique a ainsi un impact important sur le travail féminin et la prostitution intervient alors comme variable d'ajustement⁷⁷. Ces éléments poussent Dewey et Kelly à définir le travail du sexe contemporain comme un « *microcosm of broader neoliberal labor practises* »⁷⁸.

Les transformations des valeurs des citoyens des démocraties occidentales vers plus d'ouverture et l'essor des mouvements LGBT ont contribué à inscrire les enjeux sexuels dans une tension entre gauche libertaire et droite autoritaire bien qu'aucun clivage socio-politique propre ne se dessine autour de ces questions. En effet, on va jusqu'à observer certaines dynamiques idéologiques faisant converger des groupes aux intérêts divergents, tant progressistes, conservateurs, que néolibéraux, autour des nationalismes sexuels. Le fémonationalisme comme l'homonationalisme participent à l'exclusion de la figure de l'homme musulman, et par extension immigré, de la communauté nationale.

Ces notions permettent de souligner le caractère multidimensionnel des enjeux sexuels, leur dimension politique mais aussi économique, en mettant en avant l'influence du néolibéralisme sur les identités et les politiques sexuelles. En effet, la normalisation d'une partie des LGBT s'accompagne en retour d'une fragmentation et d'une diversification des identités sexuelles *queer* qui posent la question de la (re)définition des orientations des mouvements LGBT et plus généralement de la recomposition des mobilisations liées au genre et aux sexualités. En parallèle, malgré un renvoi au domaine du culturel ou du sociétal, la sexualité est l'objet de politiques publiques qui touchent à une diversité de secteurs.

⁷⁵ KELLY Patty et DEWEY Susan, *Policing Pleasure Sex Work, Policy, and the State in Global Perspective*, New York, University Press, 2011.

⁷⁶ PANKONIEN Dawn, « Smart sex in the neoliberal present: Rethinking single parenthood in a Mexican tourist destination », , 2011, p. 59-72 ; DEWEY Susan, « On the Boundaries of the Global Margins », *Policing Pleasure Sex Work, Policy, and the State in Global Perspective*, New York, NYU Press, 2011.

⁷⁷ SILVA Ana Paula da et BLANCHETTE Thaddeus Gregory, « Sexual Tourism and Social Panics: Research and Intervention in Rio de Janeiro », *Souls*, vol. 11, n° 2, 8 juin 2009, p. 203-212.

⁷⁸ KELLY Patty et DEWEY Susan, *Policing Pleasure Sex Work, Policy, and the State in Global Perspective*, *op. cit.*

3) Les politiques de la sexualité

Selon Eric Fassin, la sexualité, longtemps renvoyée à la sphère intime, à la nature ou repoussée en agitant « l'épouvantail américain » dans le cas français, serait finalement devenue un langage politique à part entière qui questionne la société et ses normes dans leur ensemble. Elle permet d'évoquer de nombreux enjeux sociaux : les rapports de générations à travers la pornographie, l'ordre public et l'immigration à travers la prostitution, ou encore les classes sociales et l'ethnicité à travers les « tournantes »⁷⁹.

La sexualité a intégré différents secteurs de politiques publiques en répondant à des mots d'ordre différents, voire contradictoires. Les politiques de la sexualité questionnent le rapport à la citoyenneté et l'accès aux droits mais mettent aussi en jeu des processus de régulation de la sexualité et des corps (a). Malgré leur diversité elles ont pour point commun d'être appréhendées dans leur rapport aux normes et à la morale (b). Enfin leur définition et leur mise à l'agenda dépend d'une diversité d'acteurs et d'opportunités politiques permettant de questionner la temporalité de la politisation de la sexualité (c).

a) Sexualité et citoyenneté : transformation des droits et politiques sexuels

La politisation de la sexualité pose la question de l'accès au droit et du rapport à la citoyenneté⁸⁰. Dans cette optique, La notion de *sexual citizenship* a été élaborée par des auteurs féministes en réaction à la vision classique de la citoyenneté énoncée par Marshall⁸¹, qui néglige le rapport entre citoyenneté et sexualité : les différences de genres et d'orientation sexuelle entraînent en effet un accès différent à un certain nombre de droits sociaux. Les travaux sur cette notion montrent qu'elle recouvre des revendications, des enjeux et des droits très divers⁸² : certains liés à l'activité sexuelle, d'autres à l'identité et encore d'autres à la remise en cause de

⁷⁹ FABRE C. et E. FASSIN, *Liberté, égalité, sexualités : Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond, 2003.

⁸⁰ CARVER Terrell et MOTTIER Véronique, *Politics of Sexuality: Identity, Gender, Citizenship*, Routledge., coll. « ECPR Studies in European Political Science », 1998, vol.4.

⁸¹ MARSHALL Thomas Humphrey, *Citizenship and Social Class*, Cambridge, 1950.

⁸² RICHARDSON Eileen H. et TURNER Bryan S., « Sexual, Intimate or Reproductive Citizenship? », *Citizenship Studies*, vol. 5, n° 3, 2001, p. 329-338.

l'hétéronormativité. On peut distinguer le « *sexual entitlement* » lié à la reproduction et la « *sexual intimacy* ». Dans la première catégorie la citoyenneté sexuelle est de l'ordre du développement humain. Une vie sexuelle saine est conçue comme la base des capacités à se reproduire. La citoyenneté sexuelle doit assurer la liberté de reproduction et aussi la protection des femmes par rapport au viol. Dans le second cas, il s'agit plutôt de droits liés au style de vie, à la liberté d'expression et d'association en matière de sexualité. L'intérêt de l'Etat en matière de citoyenneté sexuelle est quant à lui subordonné aux impératifs démographiques et reproductifs et c'est pour cela qu'il est nécessaire de distinguer « *reproductive* » et « *intimate citizenship* ».

Dans le cas français, les travaux sur le familialisme montrent bien cette subsumation des questions sexuelles sous les politiques familiales au nom de la reproduction sociale mais aussi leur autonomisation progressive avec la remise en cause des fondements du familialisme. Lenoir explique ainsi que l'institutionnalisation politique de la famille vise à naturaliser le pouvoir politique et à assurer la reproduction des structures sociales en faveur des fractions dominantes de la société⁸³. A la fin du XIXe siècle, la question sociale se déplace de la lutte des classes vers la démographie, la morale, l'hygiène et la défense de la nation à travers le familialisme et la mise en place de dispositifs faisant converger politiques publiques, gestion de la main-d'œuvre et sciences sociales. La famille devient la matrice cognitive centrale pour percevoir le monde social. De plus, la lutte entre l'Etat et l'Eglise sur le terrain de la morale fait que le familialisme est autant une vision religieuse du monde social qu'un moyen de maintenir un ordre social et politique déstabilisé par le mouvement ouvrier : un ordre fondé sur la filiation, la succession et l'héritage. Le rapport familialiste catholique à la famille cristallise une série d'attitudes cohérentes vis-à-vis de l'école, de la sexualité (hétérosexualité, conjugalité, chasteté...), du statut des femmes, de l'avortement et du patrimoine. Il revêt par là-même une dimension morale dont a tenté de s'affranchir le familialisme d'Etat en s'appuyant sur une vision technocratique, positiviste et scientiste du monde social.

Lenoir décrit aussi l'effondrement des fondements sociaux du familialisme au cours du dernier quart du XXe siècle (moins d'entreprises familiales, standardisation économique, scolarisation et travail des femmes, baisse des pratiques religieuses...) qui est à l'origine d'un discours sur la « crise de la famille ». Le principe apparent de l'évolution des structures familiales réside principalement dans les transformations du rapport à la sexualité : tout ce qui

⁸³ LENOIR R., *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 2003.

est cédé par les parents concernant les loisirs et la sexualité permet de sauvegarder l'allongement de la durée des études, devenu le seul moyen de maintenir la position de la famille dans l'espace social. L'accès à la contraception dans les années 1960 se fait parallèlement à l'essor de la concurrence entre les groupes sociaux. L'étude de la sexualité passe du champ de la médecine à celui des sciences sociales. Les enquêtes montrent l'abaissement de l'âge du premier rapport, la hausse de la fréquence des rapports et de la durée de la vie sexuelle mais révèle aussi d'importantes différences selon les niveaux d'instruction.

Pour expliquer les changements de la politique familiale française, Commaille, Villac et Strobel expliquent que celle-ci est soumise aux tensions créées par la cohabitation de trois référentiels différents⁸⁴. Ils existent depuis l'avènement de la République et évoluent au cours du temps en fonction des transformations de l'Etat, du privé et des logiques du marché. Le premier a trait à la préservation du bien commun, le second à la gestion des risques sociaux, et le dernier aux aspirations démocratiques. Les auteurs soulignent la tension croissante entre une conception universaliste de la politique familiale et une tendance à l'individualisation croissante. Cette tendance s'inscrit dans un processus de démocratisation de la vie privée et s'incarne notamment dans les demandes d'égalité des femmes puis des gays et des lesbiennes. La politique de la famille n'est plus imposée verticalement par l'Etat pour rendre conforme l'univers privé à l'intérêt supposé de la société, mais l'autodétermination des individus est permise par le succès d'actions collectives qui inscrivent la question du privé dans de nouveaux espaces publics de discussion. La poursuite d'objectifs explicitement natalistes devient plus difficile et la politique familiale coexiste avec une politique du droit des femmes ou une politique du droit des enfants qui peuvent être opposées ou contradictoires.

Le processus d'extension des droits mis en œuvre par ces transformations du rapport à la sexualité a poussé Mossuz-Lavau à analyser les « politiques de la sexualité »⁸⁵. Elle passe en revue les différentes « lois de l'amour » qui depuis 1950, ont levé les contraintes qui pesaient sur la sexualité. Des contraintes telles que la procréation, allégée par la légalisation de la contraception et de l'IVG ; l'âge, abordé par le prisme de l'abaissement de la majorité, notamment sexuelle ; la violence avec la répression des viols et du harcèlement sexuel ; et enfin la norme hétérosexuelle avec le PACS. Fassin évoque quant à lui une dynamique de

⁸⁴ COMMAILLE J., P. STROBEL, et M. VILLAC, *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

⁸⁵ MOSSUZ-LAVAU Janine., *Les lois de l'amour : les politiques de la sexualité en France, 1950-2002*, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite bibliothèque Payot ;448 », 2002.

démocratisation sexuelle. Il considère qu'à partir des années 1990, une séquence de politisation des enjeux sexuels et sexués s'ouvre en France à la suite des débats concernant le PACS et la parité⁸⁶. Parmi ces enjeux on retrouve les violences sexuelles, la prostitution ou encore la pornographie.

Cette visibilité et cette actualité croissantes des questions sexuelles dans la sphère publique et dans les débats politiques peuvent être appréhendées en termes de reconnaissance de droits individuels et d'allègement des contraintes qui pèsent sur la sexualité, mais elles soulèvent aussi la question des formes de régulation de la sexualité. Les travaux sur le « gouvernement des corps »⁸⁷ se penchent ainsi sur de nombreuses questions directement liées à la sexualité et qui touchent à la fois à la régulation médicale des corps et à leur production sociale, qu'il s'agisse du traitement de la dysfonction érectile, des politiques de la prostitution, ou encore de la « surveillance juridique des pratiques sexuelles légitimes »⁸⁸ abordée à travers l'institutionnalisation de la norme conjugale. Ces analyses des nouvelles formes de biopolitique mettent au jour les différents niveaux de gouvernance des corps, du rôle direct de l'Etat à la « biopolitique déléguée »⁸⁹ où l'individu devient le premier responsable de la surveillance de son propre corps.

Les politiques sexuelles revêtent ainsi une dimension transsectorielle, touchant directement à la politique familiale, aux politiques de santé, à la lutte contre les discriminations, aux droits des femmes et des LGBT. Outre cet encastrement dans différents secteurs de politiques publiques, elles répondent à des principes politiques et des mots d'ordre de politiques publiques différents, qui peuvent entrer en tension, voire s'avérer contradictoires. Parmi ces principes on retrouve la liberté des sexualités mais aussi l'égalité, la lutte contre les discriminations ou encore l'accès aux droits.

Cependant, pour Fassin, la particularité du renouveau de la politisation des questions sexuelles réside dans le fait qu'elle n'est plus seulement à appréhender en termes de libération ou de répression de la sexualité comme c'était principalement le cas dans les années 1970. Cette dialectique laisse en partie place à un questionnement sur le rapport aux normes et sur la

⁸⁶ FABRE Clarisse et FASSIN Eric, *Liberté, égalité, sexualités*, op. cit.

⁸⁷ FASSIN Didier et MEMMI Dominique, *Le gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2004.

⁸⁸ BORRILLO Daniel, « La surveillance juridique des pratiques sexuelles légitimes. L'institution de la norme conjugale », *Le gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

⁸⁹ *Ibid.*

dénaturalisation de l'ordre sexuel : « il s'agit moins de libérer le désir naturel que d'interroger les normes qui le constituent »⁹⁰. Malgré la diversité apparente des questions sexuelles, et la diversité des principes politiques invoqués en leur nom : égalité des droits ou liberté des sexualités, leur point commun peut être trouvé dans une réflexion autour de leur rapport aux normes et à la morale dans les sociétés démocratiques.

b) Politiques sexuelles, normes et morale

La remise en cause du caractère naturel de la différence des sexes permise par les travaux sur le genre s'est étendue à la sexualité. Les travaux de sciences sociales et plus particulièrement de sociologie sur la sexualité montrent que la dimension symbolique, morale et biologique invoquée pour justifier la permanence de l'ordre sexuel repose sur une construction normative, sociale, historique et donc politique. Pour Fassin, les enjeux sexuels permettent de mettre au jour le fonctionnement des assignations normatives dans les sociétés démocratiques en s'intéressant aux points de vue minoritaires : « les questions posées par les marges interrogent l'ordre sexuel dans son ensemble. C'est qu'il en va des normes -non seulement de leur contenu, mais aussi de leur statut. En effet, il ne s'agit pas seulement de la définition du genre et de la sexualité, du mariage et de la famille ; on touche ici à l'emprise des normes en général, à partir de l'exemple spécifique des normes sexuelles »⁹¹. L'ordre sexuel représenterait le dernier bastion de normes considérées comme naturelles et anhistoriques. Les débats qu'il suscite contribuent donc à éclairer le statut des normes dans les sociétés démocratiques et la façon dont celles-ci sont édictées. On assiste par là-même à une extension du domaine de « la délibération démocratique et de la négociation politique »⁹² car sont questionnées dans le champ politique des normes ayant été référées à des autorités transcendantes telles que « Dieu ou la Tradition, la Nature ou la Culture, voire la Science »⁹³. Ces transformations du rapport au genre et à la sexualité se répercutent sur les systèmes de normes et de valeurs. Fassin le montre au sujet de l'homosexualité qui aurait suscité une inversion dans l'ordre des normes et des valeurs. Ce n'est plus l'homosexualité qui est un comportement répréhensible, socialement et juridiquement,

⁹⁰ FABRE Clarisse et FASSIN Eric, *Liberté, égalité, sexualités*, op. cit. p.8

⁹¹ FASSIN Eric, *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Editions Amsterdam, 2005. p.14

⁹² *Ibid.* p.15

⁹³ *Ibid.* p.15

mais bien l'homophobie. De la même façon, l'insulte change de camp et d'objet en passant de l'homosexuel à l'homophobe.

Malgré ce processus de déconstruction et de dénaturalisation, les politiques sexuelles s'ancrent dans de nouveaux ordres normatifs et moraux. Memmi explique ainsi que la médicalisation croissante des comportements, phénomène qui peut concerner la santé sexuelle et la procréation, s'apparenterait à une nouvelle manière de formuler la morale dans les termes du biologique⁹⁴. Les débats autour de la question de la filiation soulevés par la reconnaissance des unions homosexuelles et les enjeux liés aux familles monoparentales ont fait apparaître différents types de discours mettant en avant une expertise anthropologique, psychanalytique ou psychologique pour défendre un « ordre social » fondé sur la différence des sexes comme pilier de la filiation. Parmi ces acteurs on trouve un certain nombre d'experts qui se positionnent aux intersections des champs scientifique, médiatique et politique. Un premier registre mobilisant les sciences sociales est celui d'une expertise commanditée directement par les acteurs politiques. Cette tendance est illustrée par le rôle joué par la sociologue Irène Théry, experte désignée par le gouvernement de gauche au pouvoir à partir de 1997 qui critiquera les projets de loi successifs menant au PACS⁹⁵ et se prononcera contre l'ouverture de la filiation aux couples homosexuels au nom d'un ordre symbolique fondé sur la différence des sexes. Irène Théry changera d'avis par la suite, mettant son expertise au service du projet de loi sur le mariage pour tous.

D'autres argumentaires se réclamant de la psychologie ou de la psychanalyse, de l'anthropologie ou du droit, ont été repris largement dans les débats publics et politiques pour s'opposer à la reconnaissance des familles homoparentales en mettant en avant l'intérêt de l'enfant ou l'existence d'un ordre anthropologique et social fondé sur la différence des sexes. Deux perspectives qui s'affrontent ont pu être mises en lumière : la première serait une perspective experte intervenant dans le champ politique et les médias grands publics, souvent pour s'opposer aux avancées législatives concernant l'homoparentalité. Les tenants de la seconde s'opposent à la première et revendiquent une approche critique qui tend à déconstruire les arguments de certains experts en en démontant les postulats ascientifiques. Il s'agit de mettre au jour les mécanismes qui font se confondre le discours scientifique et une argumentation

⁹⁴ MEMMI D., « Administrer une matière sensible. Conduites raisonnables et pédagogie par corps autour de la naissance et de la mort », *Le gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2004.

⁹⁵ THERY Irène, « Perspectives : quatre réformes et non pas une. Le contrat d'union sociale en question ».

prescriptive et idéologique. L'ouvrage collectif « Au-delà du PaCS, l'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité » fait figure de « manifeste ». Alors que la question de la filiation a été évacuée du texte de la loi sur le PACS, le groupe de chercheurs à l'origine de l'ouvrage se demande : « peut-on, au nom de la science, interdire l'accès [du mariage et de la filiation] aux homosexuels ? »⁹⁶. Borillo, Fassin et Iacub explicitent leur démarche : « Il nous paraît d'autant plus important de mobiliser sur ces questions l'ensemble des savoirs sur l'homme en société que la référence savante est déjà entrée dans le débat public, avec des arguments invoqués au nom de la psychanalyse, de l'anthropologie ou du droit. Il est impossible d'empêcher la rencontre du savant et du politique, puisqu'elle a déjà eu lieu. [...] Le meilleur moyen d'échapper à l'alternative peu satisfaisante, d'une science indifférente et d'une expertise instrumentalisée c'est peut-être, hors du cadre politique, de croiser des savoirs différents en vue d'une réflexion commune entre sociologues et anthropologues, psychanalystes et juristes dans un dialogue avec des philosophes, non pas en faisant abstraction de l'actualité politique mais en se plaçant au-delà »⁹⁷. Cette posture reflète des positions favorables à la reconnaissance de l'homoparentalité et ne doit pas éluder la posture directement militante de certains chercheurs qui peuvent être proches des mouvements sociaux ou encore y jouer un rôle militant actif. On peut illustrer cette idée en citant le travail de Martine Gross⁹⁸, ingénieure de recherche en sciences sociales au Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux (CNRS, EHESS) et présidente d'honneur de l'APGL (Association des parents gays et lesbiens). Cette association est la principale association de familles homoparentales. Elle constitue un cadre d'accueil, d'échange, d'information, de militantisme et de lobbyisme. Elle joue aussi le rôle d'un entrepreneur de recherche sur l'homoparentalité.

La politisation de la sexualité se trouve donc confrontée à l'horizon moral des sociétés démocratiques dans le cadre du processus de dénaturalisation qu'elle met en œuvre. Cette perspective se trouve explicitée par les travaux de science politique qui prennent pour objet les *morality politics*. Cette catégorie naît de l'ambition de typologisation liée à l'analyse des

⁹⁶ BORRILLO D., E. FASSIN, et IACUB (dir.), *Au-delà du Pacs : l'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité*, Paris, PUF, 2001. p.2

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ GROSS M., *L'homoparentalité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2005 ; GROSS M., « Quand et comment l'homoparentalité est-elle devenue un objet « légitime » de recherche en sciences humaines et sociales ? », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 16 octobre 2007, n° 2 ; GROSS M., « Homoparentalités : compositions familiales, décompositions de la filiation ? », *Cités*, 1 décembre 2006, n° 28, n° 4, p. 73-81.

politiques publiques. Elle participe à regrouper au sein d'une même catégorie des enjeux aussi divers que l'usage de drogue, l'avortement, le mariage homosexuel, la peine de mort, le clonage etc. Dans la mesure où « *at least one advocacy coalition involved has portrayed the issue as one of morality or sin and used moral arguments in its policy advocacy* »⁹⁹. Les travaux sur ces politiques publiques "morales" participent à documenter l'impact des valeurs, identités et de la culture sur la vie politique¹⁰⁰. Ils travaillent sur les articulations entre morale et institutions et questionnent les spécificités de ce type de politiques publiques ainsi que leurs différences vis-à-vis des autres.

Parmi les caractéristiques discutées par les études sur les *morality politics*, on trouve leur conflictualité et le caractère insoluble des conflits qu'elles mettent en jeu dans la mesure où ils reposent sur des systèmes de croyance individuels. L'absence de compromis possible et la rigidité des oppositions à l'œuvre apparaissent particulièrement fortes au sujet des questions liées à la sexualité¹⁰¹. Associée à la conflictualité des débats, est étudiée leur « simplicité »¹⁰² à travers la place des points de vue et expériences personnelles mais aussi de l'expertise scientifique dans les arguments des camps opposés. Un autre élément central concernant les acteurs de ces politiques concerne le rôle des entrepreneurs de morale, des élites politiques mais aussi religieuses¹⁰³ par rapport au poids de l'opinion publique¹⁰⁴ dans les processus de mise à l'agenda.

Les travaux sur les *morality politics* permettent ainsi de confronter les processus politiques à l'horizon moral des sociétés démocratiques. Ils soulèvent aussi la question de la

⁹⁹ HAIDER-MARKEL Donald P. et MEIER Kenneth J., « The Politics of Gay and Lesbian Rights: Expanding the Scope of the Conflict », , mai 1996.

¹⁰⁰ DOAN Alesha, « Morality Politics », *The Oxford Handbook of State and Local Government*, , 1 avril 2014.

¹⁰¹ HAIDER-MARKEL Donald P. et MEIER Kenneth J., « The Politics of Gay and Lesbian Rights », *op. cit.* ; HAIDER-MARKEL Donald P., « Morality Policy and Individual-Level Political Behavior; The Case of Legislative Voting on Lesbian and Gay Issues », *Policy Studies Journal*, vol. 27, n° 4, 1999, p. 735-749 ; DOAN Alesha E., *Opposition and Intimidation: The Abortion Wars and Strategies of Political Harassment*, University of Michigan Press, 2007 ; DOAN Alesha E. et WILLIAMS Jean Calterone, *The politics of virginity : abstinence in sex education*, Westport, Conn. : Praeger, 2008.

¹⁰² DOAN Alesha, « Morality Politics », *op. cit.*

¹⁰³ FINK Simon, « Churches as Societal Veto Players: Religious Influence in Actor-Centred Theories of Policy-Making », *West European Politics*, vol. 32, n° 1, 2009, p. 77-96.

¹⁰⁴ DOAN Alesha, « Morality Politics », *op. cit.*

relativité des critères de moralité dans le temps et l'espace¹⁰⁵. Cette question de la transformation des perceptions des enjeux liés à la morale au cours du temps nous pousse à questionner l'idée de séquences de politisation des questions sexuelles.

c) Des séquences de politisation de la sexualité : le cas français

Les travaux sur la démocratisation sexuelle mettent en avant sa temporalité et l'importance de certaines périodes pour comprendre les transformations des politiques sexuelles. Mossuz-Lavau explique que la libération sexuelle entamée dans les années 1960 s'est poursuivie sur le terrain du droit permettant la « révolution du 20^{ème} siècle » que constitue la libre disposition de son corps. Mossuz-Lavau met en avant l'opposition entre acteurs politiques de droite et de gauche, les premiers s'attachant à la défense de la société et de la famille contre les périls de la libération sexuelle prônée par les seconds. Dans cette opposition s'est joué le passage d'un ordre « post-vichyste » à un ordre « post-soixante-huitard »¹⁰⁶. Néanmoins, selon elle, à partir des années 1990 cette évolution est marquée par les oppositions liées aux interventions de l'Eglise catholique et de la droite dans l'échiquier politique. Parallèlement, le chantier du combat contre les violences faites aux femmes, ouvert dans les années 1970, entre en interaction avec la question de la prostitution qui divise profondément le mouvement féministe¹⁰⁷.

Fassin met quant à lui au jour la spécificité de la temporalité du traitement des questions sexuelles en France, et leur retard notamment au regard du cas américain¹⁰⁸. Il identifie un processus de « démocratisation sexuelle » qui marquerait la France dans les années 1990. Cette politisation de la sexualité a été permise par l'arrivée au pouvoir de la gauche plurielle qui, accusée d'archaïsme en matière économique, a pu incarner la modernité dans le domaine des

¹⁰⁵ MEIER Kenneth J., *The Politics of Sin: Drugs, Alcohol and Public Policy*, Armonk, N.Y, Routledge, 1994.

¹⁰⁶ MOSSUZ-LAVAU Janine, « La droite, la gauche et les politiques de la sexualité », *Comprendre*, n° 6, 2005, p. 127-139.

¹⁰⁷ MOSSUZ-LAVAU Janine, « L'intime saisi par le droit », *Sciences humaines*, vol. 277, p. 26-26.

¹⁰⁸ FABRE C. et E. FASSIN, « L'épouvantail américain », *Liberté, égalité, sexualités : Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond, 2003, p. ; FASSIN É., « Le genre au miroir transatlantique », *Le sexe politique : genre et sexualité au miroir transatlantique*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2009, p.

mœurs et de « l'ordre symbolique » grâce au PACS et à la parité¹⁰⁹. Ces deux enjeux a priori très hétérogènes ont un certain nombre de points communs : tous deux ont d'abord été rejetés comme des revendications minoritaires, communautaristes ; tous deux remettent en question la frontière entre public et privé et, surtout, tous deux viennent questionner la différence entre les sexes. Les blocages au sujet de l'homoparentalité, à l'issue du PACS, semblent indiquer que le dossier politique de l'homosexualité a été partiellement refermé et a laissé place à la politisation de l'hétérosexualité, à partir de 2002, avec la droite au pouvoir et à travers des enjeux comme la prostitution et la pornographie. Selon Fassin, il s'agit d'une façon, pour les opposants au Pacs, de faire « l'apologie de l'hétérosexualité ». Mais cette politisation de l'hétérosexualité révèle aussi que le désir hétérosexuel ne va plus de soi comme norme et doit aussi être soumis au débat démocratique. C'est le cas à travers les débats sur le harcèlement sexuel, les violences sexuelles en général, la prostitution et la pornographie¹¹⁰. Il apparaît que les enjeux liés à l'homosexualité, souvent politisés par la gauche, sont pensés sur le mode de la conquête de droits et de l'émancipation, tandis que les enjeux pensés uniquement à l'aune de l'hétérosexualité dans les débats publics et politiques, qui ont eu tendance à être politisés par la droite, sont du ressort de la domination et de la sécurité des femmes.

Si le rapport à la sexualité participe à la structuration de l'espace politique, il ne met pas en jeu un clivage socio-politique pérenne. Certains travaux ont nuancé l'idée d'une opposition gauche-droite systématique en mettant par exemple en lumière les contradictions de la gauche sur les enjeux sexuels et les variations entre ses différentes mouvances¹¹¹. La politisation de l'hétérosexualité et l'appropriation récente des questions sexuelles par les acteurs de droite rendent nécessaire l'étude des particularités des débats et des positionnements autour de chaque enjeu. C'est le point de vue de Fassin. Il considère que l'étude des politiques sexuelles permet de repérer des « camps » tels que la « gauche libertaire » ou « la gauche conservatrice », mais que les alliances entre acteurs et leurs positionnements se recomposent d'un enjeu à l'autre¹¹².

On observe au cours du temps une transformation des enjeux sexuels mis à l'agenda, des acteurs et des cadrages mobilisés pour les promouvoir. Ces différents éléments nous amènent à

¹⁰⁹ FABRE Clarisse et FASSIN Eric, *Liberté, égalité, sexualités*, op. cit.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ ALTER Anna et CHERCHEVE Perrine, *La gauche et le sexe*, Danger public, 2007.

¹¹² FABRE Clarisse et FASSIN Eric, *Liberté, égalité, sexualités*, op. cit.

questionner l'idée d'une nouvelle séquence politique qui s'ouvre en 2012 avec l'alternance politique marquée par l'arrivée au pouvoir du PS et la mise à l'agenda gouvernemental et législatif de nouveaux enjeux politiques sexuels : l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, qui vient repolitiser la question homosexuelle après qu'elle ait été enterrée suite au PACS, et la prostitution à travers notamment la pénalisation des clients, qui est largement abordée sous l'angle des violences faites aux femmes et des rapports de genre, notamment par des acteurs politiques de gauche.

B - Vers le mariage pour tous

Les ravages de l'épidémie de Sida au début des années 1990 et la mise en place d'un partenariat célébré en mairie venant reconnaître les unions civiles homosexuelles au Danemark participent à mettre à aux agendas politiques et associatifs européens le statut juridique des couples de personnes de même sexe.

L'essor de ces revendications s'accompagne de la multiplication dans les Etats d'Europe occidentale d'innovations législatives mettant en place des unions civiles accessibles aux couples homosexuels, à partir des années 1990, puis leur ouvrant l'accès au mariage. La reconnaissance des couples homosexuels en Europe s'appuie sur des dynamiques mettant en œuvre des réseaux transnationaux qui reposent sur les interactions entre militants, experts et acteurs politiques. Ces dynamiques interagissent avec les spécificités des différents contextes nationaux (1).

Le processus de reconnaissance légale des couples homosexuels en France est ainsi marqué par les débats sur le PACS dont le vote constitue une étape vers l'égalité entre les couples mais qui achoppent sur la question de la filiation attestant des blocages durables que rencontrent les revendications d'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe ainsi que sur la reconnaissance des familles homoparentales (2).

1) Une vague de reconnaissance des unions entre personnes de même sexe

Depuis l'initiative du Danemark visant à mettre en place une forme de reconnaissance des unions entre personnes de même sexe en 1989, des travaux se sont intéressés à la vague de législations qui a suivi, s'étendant sur l'Europe occidentale et sur un nombre croissant d'Etats

d'Europe centrale et de l'est¹¹³. L'essor des revendications puis des législations visant à reconnaître les unions entre personnes de même sexe dans les démocraties occidentales à partir des années 1990 a ainsi donné lieu à un certain nombre de monographies et d'études comparatives¹¹⁴.

Les études portant sur la reconnaissance des couples de personnes de même sexe montrent que celle-ci implique une diversité d'acteurs et de niveaux d'action¹¹⁵. On reviendra d'abord sur les dynamiques supranationales et transnationales à l'œuvre (a) avant de s'intéresser à certaines dynamiques et spécificités nationales (b).

a) Dynamiques supranationales et transnationales

Les travaux de David Paternotte ont mis au jour la diversité des niveaux d'action où sont portées les revendications en faveur du mariage gay¹¹⁶. Ils mettent en lumière des mécanismes de diffusion et de transfert qui participent aux convergences de politiques publiques concernant les unions homosexuelles. Ces mécanismes s'appuient sur des échanges plus ou moins soutenus et fréquents entre acteurs qui forment des réseaux transnationaux. Ces réseaux qui ont façonné les législations sur les unions homosexuelles fonctionnent sur le modèle des « triangles de velours » à l'œuvre dans le cadre des politiques publiques d'égalité femmes-hommes¹¹⁷. Ils permettent la connexion entre les acteurs des mouvements LGBT, des universitaires engagés et des acteurs du champ politique. Avec leur faible structuration, ils sont d'autant plus efficaces dans des secteurs peu institutionnalisés tels que les politiques sexuelles. : « *The European network that has fostered this process of social learning is made up of a diverse policy*

¹¹³ KOLLMAN Kelly, « Same-Sex Unions: The Globalization of an Idea », *International Studies Quarterly*, vol. 51, n° 2, 2007, p. 329-357 ; PATERNOTTE David et KOLLMAN Kelly, « Regulating intimate relationships in the European polity: same-sex unions and policy convergence », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, vol. 20, n° 4, 1 décembre 2013, p. 510-533.

¹¹⁴ PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, Bruxelles, les éditions de l'Université de Bruxelles, coll. « Science politique », 2011.

¹¹⁵ PATERNOTTE David, « Les lieux d'activisme : le « mariage gai » en Belgique, France et en Espagne », *Canadian journal of political science*, vol. 41, n° 4, 2008, p. 935-952.

¹¹⁶ PATERNOTTE David et KOLLMAN Kelly, « Regulating intimate relationships in the European polity », *op. cit.* ; PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, *op. cit.* ; PATERNOTTE David, « Les lieux d'activisme : le « mariage gai » en Belgique, France et en Espagne », *op. cit.*

¹¹⁷ PATERNOTTE D. et K. KOLLMAN, « Regulating intimate relationships in the European polity », *op. cit.*; PATERNOTTE D., *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, *op. cit.*

community of EU officials, transnationally linked domestic elites, LGBT rights groups, and an epistemic community of legal scholar activists. This LGBT « triangle » has been able to use informal ties, overlapping memberships and a common vision to gain access to European and national institutions and to exert influence when domestic windows of opportunity have presented themselves »¹¹⁸. Ils s'appuient ainsi sur des réseaux d'experts, comme une communauté épistémique de juristes, et des réseaux politiques comme le *Rainbow rose* : réseau LGBT parmi les socialistes européens.

L'influence des institutions supranationales apparaît comme moins directe. Cependant, Kollman explique ainsi qu'à la fin des années 1980, les groupes militants LGBT adoptent un cadrage en termes de droits humains et se rapprochent d'organisation de défense des droits de l'Homme plus généralistes telles que Human Rights Watch ou Amnesty International qui intègrent les problématiques LGBT à leurs travaux. Cette stratégie transnationale est à l'origine de certains succès aux niveaux des Nations Unies, mais Kollmann explique qu'elle a surtout porté ses fruits au niveau européen. Le réseau LGBT d'Europe occidentale apparaît comme le mieux établi et le plus influent à l'échelle mondiale. Il est largement structuré autour du réseau d'organisation ILGA-Europe. Son succès est lié à l'existence de ce que Kollman appelle un « régime européen des droits de l'homme »¹¹⁹ qui a facilité la prise en compte des droits LGBT en tant que droits humains au niveau des institutions européennes. Ces différents éléments participent à expliquer pourquoi les premières législations reconnaissant les unions homosexuelles ont été adoptées dans des Etats d'Europe occidentale. La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme en la matière a également pu influencer les gouvernements des Etats européens.

Le degré d'acceptation des normes internationales et européennes concernant les droits humains et LGBT est ainsi désigné par Kollman comme une variable nationale pouvant influencer la reconnaissance des unions homosexuelles.

¹¹⁸ PATERNOTTE David et KOLLMAN Kelly, « Regulating intimate relationships in the European polity », *op. cit.* p. 539

¹¹⁹ KOLLMAN Kelly, « Same-Sex Unions », *op. cit.* p.339

b) Dynamiques et spécificités nationales

Les revendications des mouvements LGBT en vue de faire reconnaître les unions homosexuelles sont essentiellement adressées au niveau national qui s'avère notamment compétent en matière de mariage. Les moyens d'action mobilisés d'un pays à l'autre s'avèrent assez similaires : rédaction de propositions de loi, rencontre avec des politiciens, lobbying auprès et au sein des partis de gauche, manifestations, alliances avec des acteurs politiques et sociaux, communication auprès des médias impliquant la publication d'entretiens, de pétitions, de manifestes¹²⁰.

Pour autant, certaines spécificités apparaissent selon les contextes nationaux. Certaines différences existent notamment dans les mobilisations des niveaux infranationaux. Ainsi, si les mobilisations au niveau des municipalités, où ont lieu les célébrations des mariages, sont courantes dans les Etats européens, notamment à travers la mise en place de registres municipaux pour les couples non mariés, les mobilisations régionales n'ont pas lieu en France du fait de la centralisation de l'Etat mais aussi du mouvement LGBT¹²¹. En effet, le mouvement LGBT français est représenté politiquement par l'Inter-LGBT qui agit surtout dans un cadre parisien et n'a pas initié d'actions locales. La célébration du mariage de Bègles en 2004 qui contribue à réactiver les débats sur le mariage pour tous après le PACS est ainsi l'aboutissement d'une campagne d'appel à la désobéissance civile impulsée par Borillo et d'autres intellectuels parisiens¹²².

Les contextes nationaux impactent aussi les débats et la teneur des discours en faveur de l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe. Dans chaque cas, on peut aussi retracer une « histoire nationale »¹²³ qui s'accompagne d'*outputs* différents en termes de politiques publiques. Une autre différence nationale réside ainsi dans le type d'instrument choisi pour reconnaître les unions homosexuelles. En effet, les unions entre personnes de même sexe peuvent être reconnues par des partenariats domestiques, des partenariats civils ou encore des mariages civils. Ces différents types d'unions ont des implications juridiques, fiscales ou encore

¹²⁰ PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, op. cit.*

¹²¹ PATERNOTTE David, « Les lieux d'activisme : le « mariage gai » en Belgique, France et en Espagne », *op. cit.*

¹²² MICHALLAT Wendy, « Marions-nous! Gay Rites: the Campaign for Gay Marriage in France », *Modern & Contemporary France*, vol. 14, n° 3, 2006, p. 305-316.

¹²³ PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, op. cit.*

démographiques différentes¹²⁴. La première vague de législation, initiée par le Danemark en 1989 a consisté à mettre en place des unions civiles et des partenariats domestiques. Une seconde vague dans les années 2000, a consisté à ouvrir le mariage civil aux couples de personnes de même sexe. Le choix du mariage plutôt que d'autres formes de partenariat, pour les reconnaissances plus tardives, peut être lié à un processus d'apprentissage dont attestent les références constantes aux expériences étrangères lors de débats autour des textes de loi visant à reconnaître les unions homosexuelles.

Parmi les variables nationales pouvant peser sur la reconnaissance des unions entre personnes de même sexe, différents travaux se sont plus particulièrement intéressés à la place de la religion. Pour Kollman, c'est la dimension culturelle de la religion qui pèse sur la reconnaissance des unions homosexuelles plutôt que sa dimension institutionnelle liée au processus de sécularisation et de laïcisation¹²⁵. Il apparaît par ailleurs que les pays de forte tradition catholique ont majoritairement opté pour l'ouverture du mariage aux couples de même sexe tandis que les pays de forte tradition protestante ont adopté plus rapidement des contrats d'union civile.

D'autres travaux ont plutôt tendance à insister sur le rôle des acteurs mobilisés et le degré de conflit politique que sous-tendent les débats sur les *morality politics* en général et notamment sur la légalisation du mariage pour tous. Plutôt que l'influence de la religion ou de la religiosité, ils s'intéressent à la taille et à la congruence des coalitions d'acteurs en faveur et opposées au changement et mettent en avant le rôle des *veto players*¹²⁶.

Les acteurs mobilisés autour de la reconnaissance des unions homosexuelles en France inscrivent leurs conflits dans des dynamiques de surpolitisation et de sous-politisation. Les revendications en faveur du mariage pour tous achoppent sur la question de la filiation tandis que les premières mobilisations catholiques « anti-genre » se structurent en opposition au PACS.

¹²⁴ FESTY Patrick, « La légalisation des couples homosexuels en Europe », *Population*, Vol. 61, n° 4, 2006, p. 493-531.

¹²⁵ KOLLMAN Kelly, « Same-Sex Unions », *op. cit.*

¹²⁶ SCHMIDT Sophie, EUCHNER Eva-Maria et PREIDEL Caroline, « Regulating prostitution and same-sex marriage in Italy and Spain: the interplay of political and societal veto players in two catholic societies », *Journal of European Public Policy*, vol. 20, p. 425-441 ; FINK Simon, « Churches as Societal Veto Players », *op. cit.*

2) Le cas français : du PACS au mariage pour tous

Dans le cas français, la dynamique de reconnaissance des unions de couples homosexuels se traduit par la mise en place du Pacte civil de solidarité (PACS), en 1999¹²⁷. Si le compromis stabilisé par le PACS et les transformations du contexte politique français ont participé à exclure la question de l'accès au mariage des couples de personnes de même sexe pendant plus d'une dizaine d'années, ils n'ont pas mis un terme aux débats et aux mobilisations qu'elle suscite.

Les débats concernant la reconnaissance des couples homosexuels en France, qu'ils accompagnent le vote du PACS ou bien persistent après sa mise en œuvre, sont caractérisés par des dynamiques de « surpolitisation » et de « sous-politisation »¹²⁸ à l'œuvre dans les différentes arènes où sont portées ces débats (a).

Les travaux sur le cas français ont mis en lumière la centralité de la question de la filiation qui se trouve associée à la définition de la nation française et sur laquelle achoppent les débats au sujet du PACS. Les blocages concernant la filiation constituent des freins à la prise en compte des revendications portant sur le mariage pour tous mais aussi sur la reconnaissance de l'homoparentalité (b).

Enfin, la mise à l'agenda des unions homosexuelles ainsi que les limites du PACS alimentent des mobilisations catholiques conservatrices dirigées de manière plus générale contre les questions de genre et de sexualité. Les politistes et les sociologues se saisissent de ces objets au début des années 2010 alors que le mariage pour tous est à l'agenda et que les mobilisations « anti-genre » sont réactivées pour s'y opposer (c).

a) « Surpolitisation » et « sous-politisation » des débats sur la reconnaissance des couples homosexuels

J'emprunte ici les catégories utilisées par Pierre Lascoumes pour analyser les débats parlementaires, notamment dans le cas du PACS¹²⁹. Il définit la surpolitisation comme « une amplification des oppositions partisans sur des scènes symboliques majeures qui dépassent le sujet en cause. Elle relève de la différenciation, dont le conflit n'est qu'une modalité extrême.

¹²⁷ Loi n° 99-944 du 15 novembre 1999 relative au pacte civil de solidarité.

¹²⁸ LASCOUMES Pierre, « Les compromis parlementaires, combinaisons de surpolitisation et de sous-politisation », *Revue française de science politique*, Vol. 59, n° 3, 1 juillet 2009, p. 455-478.

¹²⁹ *Ibid.*

L'expression de positions est ici indissociable de la communication vers différentes audiences (médiatiques, électorales) ». La sous-politisation apparaît quant à elle comme « une réduction des affrontements partisans par le recours à des arguments soit techniques, soit de consensus et l'importance donnée aux tactiques procédurales. La dimension substantielle des enjeux est minimisée au profit d'une recherche d'efficacité argumentative et stratégique ». Bien que l'analyse initiale s'attache spécifiquement au cadre des débats parlementaires, les différents travaux portant sur les débats au sujet de la reconnaissance des unions homosexuelles et des familles homoparentales nous poussent à l'élargir à toutes les arènes qu'ils investissent.

Les débats sur les projets successifs depuis 1990 (partenariat civil, contrat d'union civile, contrat de vie sociale, contrat d'union sociale, contrat d'union civile et sociale, pacte d'intérêt commun et enfin pacte civil de solidarité), dans les milieux associatifs comme à l'Assemblée Nationale et au Sénat, ont ainsi révélé la difficulté de traiter politiquement de l'homosexualité au point que Daniel Borillo et Pierre Lascoumes la qualifie « d'impolitique »¹³⁰, c'est-à-dire impropre au traitement politique car trop marginale. L'analyse des débats parlementaires sur le PACS a révélé l'attitude ambiguë des partis de gauche qu'ils ont qualifié d'« hétérosexistes »¹³¹, c'est-à-dire mettant en avant l'idée d'une hiérarchie des sexualités fondée sur la capacité à enfanter. Quant aux partis de droite, ils ont analysé leur « rhétorique anti-homosexuelle »¹³².

La surpolitisation des débats passe cependant par une différenciation partisane et idéologique sous-tendue par l'offensive de la droite contre le texte de loi. Au sein de l'hémicycle, Christine Boutin se fait le chantre de la défense de la famille traditionnelle lors d'un discours de près de cinq heures et demie en première lecture du PACS, développant un argumentaire familialiste et ouvertement hostile à l'homosexualité derrière lequel se range très largement la droite (à l'exception notable de Roselyne Bachelot). Cette différenciation se traduit aussi dans les dynamiques de mobilisation qui opposent les défenseurs des homosexuels et le « lobby homophobe »¹³³. Lascoumes attribue aussi l'échec initial du PACS à une surpolitisation institutionnelle qui se traduit par le conflit entre une majorité de parlementaires et le

¹³⁰ BORRILLO Daniel et LASCOUMES Pierre, *Amours égales. Le Pacs, les homosexuels et la gauche*, Paris, La Découverte, 2002. p.13

¹³¹ *Ibid.* p.14

¹³² *Ibid.* p.92-107

¹³³ *Ibid.*

gouvernement¹³⁴. Les réticences des élus vis-à-vis du texte participent à expliquer la forte abstention de ceux-ci lors du premier examen de la proposition de loi qui aboutit à l'adoption d'une exception d'irrecevabilité.

A l'inverse, la sous-politisation du PACS passe essentiellement par « la dilution des choix axiologiques et normatifs ». Un compromis se met ainsi en place entre les députés de l'opposition et de la majorité autour d'un discours compassionnel au sujet des difficultés rencontrées par les couples homosexuels. De plus, les arguments pro-PACS ont tendance à diminuer la portée du projet en insistant sur « ce qu'il n'est pas ¹³⁵ » en comparaison du mariage et sur l'exclusion des questions de filiation. Cette ligne argumentaire répond notamment à toute l'expertise anti-PACS d'inspiration anthropologique, psychanalytique et juridique qui met la question des enjeux liés à la filiation, à la famille et aux enfants au cœur de ces réflexions en invoquant des arguments d'ordre transcendant au nom d'intérêts supérieurs que sont celui de l'enfant et de la préservation de l'ordre social, dépassant ainsi les clivages partisans¹³⁶.

Le compromis stabilisé par le PACS qui a néanmoins été réformé en 2006 et 2007 au sujet des successions, ainsi que les changements de majorité gouvernementale, ont contribué à dépolitiser les enjeux des couples de personnes de même sexe et des familles homoparentales en les éloignant des agendas législatifs. Ces processus ont poussé les familles homoparentales à rechercher des alternatives au processus législatif pour faire reconnaître leurs droits. Cela a entraîné une certaine judiciarisation de l'enjeu¹³⁷. Entre 1999 et mars 2010, on peut recenser 23 démarches juridiques intentées par des couples homosexuels pour faire établir des liens de filiation¹³⁸.

La fermeture de la fenêtre d'opportunité en faveur de l'égalité entre les couples et les familles qui suit le vote du PACS soulève aussi certains enjeux pour les acteurs du mouvement LGBT comme l'explique Enda McCaffrey. Il s'agit en effet d'une avancée à partir de laquelle négocier de nouvelles avancées en termes d'égalité des droits. Cependant, les acteurs gays et

¹³⁴ LASCOUMES Pierre, « Les compromis parlementaires, combinaisons de surpolitisation et de sous-politisation », *op. cit.*

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ BORRILLO D., FASSIN E., et IACUB (dir.), *Au-delà du Pacs*, *op. cit.*

¹³⁷ PERREAU Bruno, « L'égalité inavouable. Homosexualité et adoption en France : une politique publique jurisprudentielle », *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 22, n° 3, 2003, p. 32-46.

¹³⁸ GROSS Martine, « Quand et comment l'homoparentalité est-elle devenue un objet « légitime » de recherche en sciences humaines et sociales ? », *op. cit.*

lesbiens semblent divisés quant à leur intérêt à se conformer au modèle universaliste républicain et à la normalisation des identités sexuelles qu'il a tendance à promouvoir. Cette tension s'accompagne de l'exploration de nouvelles stratégies de mobilisation inspirées de la désobéissance civile et de la performance par les activités gays post-PACS¹³⁹. C'est cette stratégie de désobéissance civile qui aboutit au mariage de Bègles célébré par Noël Mamère en 2004. Cet épisode participe à une repolitisation du mariage homosexuel. Il accompagne ainsi l'adoption de la revendication par les Verts et ravive les controverses sur la question.

Les Verts sont en effet le premier parti politique à inscrire toutes les revendications de l'APGL concernant la reconnaissance de l'homoparentalité à leur programme dès 2001. Ce volontarisme politique pousse notamment Noël Mamère, à l'époque maire de Bègles, à célébrer le premier mariage homosexuel en juin 2004. Cette initiative a provoqué de violentes critiques du Parti Socialiste à l'égard du maire écologiste, notamment celles de Lionel Jospin dans une interview au *Journal du Dimanche*. A cette occasion, Jean-Marie Le Pen s'est prononcé en faveur du mariage homosexuel qui permettrait de renforcer le prestige social du mariage. Les accusations d'homophobies portées par le FN à l'encontre des dirigeants du PS par pur opportunisme politique ont permis de semer le trouble sur l'échiquier politique sans que les implications du mariage sur la filiation ne soient vraiment abordées¹⁴⁰.

C'est uniquement en 2007, dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle, que les autres partis de gauche inscrivent la légalisation du mariage homosexuel à leur programme, ce à quoi l'UMP reste opposée, préférant un projet d'amélioration du PACS sans référence à la filiation. Cette nouvelle attention portée à l'enjeu homoparental vient récompenser le travail de promotion mené par les acteurs associatifs. On peut noter que dès 2005 le mot d'ordre de la Marche des fiertés gays et lesbiennes est « Couple, filiation, l'égalité maintenant ». En 2007 cette exigence est réaffirmée à travers le mot d'ordre « Egalité, ne transigeons pas ».

Mais après l'élection de Nicolas Sarkozy, la fenêtre d'opportunité se referme à nouveau. La politisation de l'homoparentalité passe à présent par une fragmentation de l'enjeu pour l'inscrire dans différents débats à l'origine plus globaux. L'homoparentalité constitue par

¹³⁹ MCCAFFREY Enda, « From Universalism to Post-universalism: the PaCS and Beyond », *Modern & Contemporary France*, vol. 14, n° 3, 1 août 2006, p. 291-304.

¹⁴⁰ MICHALLAT, Wendy. Marions-nous! Gay rites: the campaign for gay marriage in France. *Modern and Contemporary France*, 2006, vol.14, n°3. p.305-316

exemple un des volets de la révision des lois bioéthiques. Lors du débat sur la réforme de l'adoption, ce sont des amendements déposés par l'opposition menée par les Verts qui ont soulevé la question de l'homoparentalité empêchant le vote de la loi. De même, la réforme du droit de la famille envisagée à l'entrée de Nadine Morano au gouvernement s'est orientée vers un projet de reconnaissance du statut du beau-parent et a ramené l'homoparentalité sur le devant de la scène en 2009. Le vif débat suscité au sein même du gouvernement opposant Nadine Morano, qui souhaite que le projet de loi s'applique aux couples homosexuels, et Christine Boutin, révèle encore une fois la charge polémique de l'enjeu et contribue à ajourner le projet.

L'homoparentalité voit sa place dans les débats parlementaires et publics se démultiplier mais ces derniers semblent à chaque fois mener à une impasse comme lors de la révision des lois bioéthiques où malgré un amendement PS-EELV voté le jeudi 7 avril 2011 par le Sénat, l'assistance médicale à la procréation n'a pas été élargie à tous les couples.

b) La filiation au cœur des débats : communauté nationale et limite à la reconnaissance des familles homoparentales

Lascoumes et Borillo considèrent que les débats sur le PACS ont été caractérisés par « une controverse insuffisamment approfondie, une coalition de projet faible et une radicalisation politicienne des positions. »¹⁴¹. Ces éléments s'appliquent particulièrement bien à la façon dont la filiation et l'homoparentalité a été traitée. En effet, les acteurs qui demandent que les questions d'exercice de l'autorité parentale et d'adoption soient abordées dans le projet, tels que l'APGL, interviennent assez tardivement dans le débat et sont marginalisés par rapport à « l'entrepreneur de cause hégémonique »¹⁴² qu'est le « collectif pour le contrat d'union civile » qui cherche tout d'abord à promouvoir un partenariat de vie commune non exclusivement conjugal, sans lien avec les questions familiales et s'impose comme l'interlocuteur exclusif des professionnels de la politique. L'enjeu homoparental n'est pas évoqué dans les projets successifs mais c'est sur celui-ci que se focalise les oppositions du camp de droite mais aussi les débats des différents experts suscités par le PACS.

L'ouverture du débat à l'expertise a pu être considérée comme une forme de sous-politisation contribuant à promouvoir des arguments moraux et transcendants, exprimés en

¹⁴¹ BORRILLO Daniel et LASCOUMES Pierre, *Amours égales. Le Pacs, les homosexuels et la gauche*, op. cit. p.82

¹⁴² *Ibid.* p.62-73

termes anthropologiques, psychanalytiques ou encore juridiques¹⁴³. Ainsi, après les interventions du juriste Jean Hauser et de la sociologue Irène Théry au sujet du PACS, c'est la juriste Françoise Dekeuwer-Défossez qui est appelée à remettre un rapport sur la réforme du droit de la famille où elle reprend les mêmes arguments quant à l'existence d'un ordre symbolique fondé sur la filiation hétérosexuelle. De plus, La Ministre de la Justice de l'époque, Elizabeth Guigou, s'est bien attachée à affirmer l'absence de tout lien entre le PACS et la politique familiale¹⁴⁴.

Les débats autour du PACS mais aussi ceux qui ont suivi concernant la mise en place d'un statut du beau-parent, et qui ont finalement achoppé à faire progresser la reconnaissance juridique des familles homoparentales, illustrent l'analyse de Daniel Borrillo qui s'inquiète du passage d'une conception civiliste de la filiation à une vision biologique de celle-ci¹⁴⁵ : depuis la légalisation de la contraception, les politiques familiales tendaient à faire de la reproduction une liberté, mais une nouvelle tendance vient contredire la disjonction entre engendrement et filiation.

Paternotte souligne que les deux axes qui structurent les débats autour de la revendication d'ouverture du mariage aux homosexuels sont la filiation et le communautarisme¹⁴⁶. L'invocation de l'esprit républicain menacé par le péril communautariste¹⁴⁷ est courante dans les débats autour du PACS, notamment par les militants chevènementistes¹⁴⁸. Elle mobilise aussi « l'épouvantail américain »¹⁴⁹. Fassin montre que ce péril communautaire est associé à la question de la filiation. En effet, il étudie la manière dont la politisation de l'enjeu du mariage homosexuel s'est faite différemment aux Etats-Unis et en France du fait d'une différence dans la structure de la mobilisation. En effet, dans la démocratie américaine c'est le mariage qui revêt

¹⁴³ BORRILLO D., FASSIN E., et IACUB (dir.), *Au-delà du Pacs*, op. cit.

¹⁴⁴ BORRILLO Daniel et LASCOUMES Pierre, *Amours égales. Le Pacs, les homosexuels et la gauche*, op. cit.

¹⁴⁵ BORRILLO Daniel, « La vérité biologique contre l'homoparentalité : le statut du beau-parent ou le "PaCS de la filiation" », *Droit et société*, vol. 2, n° 72, 2009, p. 259-271.

¹⁴⁶ PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, op. cit.

¹⁴⁷ PERREAU Bruno, « L'invention républicaine. Eléments d'une herméneutique minoritaire », *Pouvoirs*, p. 41-53.

¹⁴⁸ PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, op. cit.

¹⁴⁹ FABRE Clarisse et FASSIN Eric, « L'épouvantail américain », op. cit. ; FASSIN Éric, *Le sexe politique: genre et sexualité au miroir transatlantique*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2009.

une dimension sacrée tandis qu'en France on constate une sacralisation de la filiation remettant directement en cause l'homoparentalité. Aux Etats-Unis, la mobilisation des gays conservateurs au nom même de la sacralité du mariage a entraîné une moralisation de l'ensemble de la communauté homosexuelle aux yeux de l'opinion publique et a été décisive dans la décision de la cour suprême d'Hawaï ouvrant la possibilité du mariage aux couples gays. Au contraire, en France, Fassin met en lumière la mobilisation contre le PACS de « *conservative progressives* », au premier rang desquels il cite Irène Théry. Cette opposition s'appuie sur l'idée d'un « *symbolic order* », d'une conception sacrée, biologique et anthropologique de la filiation¹⁵⁰ qui explique alors pourquoi le projet de loi finalement adopté élude complètement la question de la parenté et même de la famille. Fassin met aussi en rapport la « naturalisation » de la filiation par les politiques et l'importance croissante du biologique dans la législation portant sur l'immigration et la nationalité avec notamment le débat autour des tests ADN et le renforcement du droit du sang par rapport au droit du sol. Il montre ainsi le rôle de la famille et la filiation dans la définition politique de la nation française¹⁵¹.

c) L'essor des offensives anti-genre

Les différents travaux de sociologie politique et de sociologie de l'action publique qui ont étudié le PACS se sont intéressés de manière plus ou moins approfondie à la diversité d'acteurs qui se sont opposés au projet, qu'il s'agisse d'acteurs politiques, notamment des parlementaires de droite, d'experts, mais aussi d'acteurs associatifs catholiques réunis au sein du « Collectif pour le mariage et contre le PACS ». Les réseaux ainsi activés manifestent contre le projet de loi alors que celui-ci est débattu à l'Assemblée nationale, à partir du 3 octobre 1998, les manifestations se donnent une nouvelle image plus jeune, plus médiatique, qui va jusqu'à emprunter certains éléments traditionnels de la Gay Pride comme la musique et l'ambiance festive. Le 7 novembre 1998, le « Collectif pour le mariage et contre le PACS » se transforme en « Générations anti-PACS ». Derrière ce changement d'image, on retrouve les mêmes revendications, un rejet des homosexuels et de l'homoparentalité manifesté par des slogans tels que : « Famille en danger » sur les affiches de l'UNI ou « Les homosexuels d'aujourd'hui sont

¹⁵⁰ FASSIN Eric, « Same Sex, Different Politics: "Gay Marriage" Debates in France and the United States », *Public Culture*, vol. 13, n° 2, 20 mars 2001, p. 215-232.

¹⁵¹ FASSIN Éric, « Entre famille et nation : la filiation naturalisée », *Droit et société*, n° 72, n° 2, 29 septembre 2009, p. 373-382.

les pédophiles de demain » sur des pancartes de la grande manifestation organisée le 31 janvier 1999¹⁵².

Pourtant, c'est à partir des années 2000, alors que les débats sur le mariage pour tous sont réactivés par la mobilisation LGBT en faveur de l'égalité des droits, mais aussi que se structure la mobilisation s'y opposant, que les mobilisations conservatrices autour des questions de genre et de sexualité sont constituées comme un objet d'étude à l'interaction de la sociologie des mouvements sociaux, de la sociologie des religions et des études de genre.

En effet, depuis la IV^{ème} Conférence mondiale des Nations-Unies sur la femme à Pékin en 1995, l'Eglise catholique développe un intérêt particulier pour la question du genre. Que ce soit au niveau du Vatican ou de la Conférence des évêques de France, une littérature est directement produite par les institutions catholiques et une expertise externe est sollicitée notamment dans les domaines de la psychanalyse et du droit¹⁵³.

L'objectif principal de ces mobilisations sur le genre vise à « refonder la différence des sexe »¹⁵⁴. Elles posent la question de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein même de l'Eglise¹⁵⁵ mais aussi dans l'opposition de l'Eglise catholiques aux revendications féministes¹⁵⁶ et LGBT. En effet, après le PACS, les mobilisation catholiques anti-genre se focalisent sur les questions bioéthiques et l'enseignement du genre à l'école¹⁵⁷, cependant, la « croisade anti-genre »¹⁵⁸ se structure largement autour de la reconnaissance juridique des unions homosexuelles et de l'homoparentalité.

¹⁵² FOUREST Caroline et VENNER Fiammetta, *Les anti-PaCS, ou, La dernière croisade homophobe*, Prochoix éd, 1999.

¹⁵³ BERAUD Céline, « Les autorités catholiques face à la question du genre », *Sacrées familles !*, ERES, 2011, p. 229-239.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ BERAUD Céline, « Quand les questions de genre travaillent le catholicisme », *Etudes*, Tome 414, n° 2, 1 février 2011, p. 211-221.

¹⁵⁶ COUTURE Denise, « L'antiféminisme du « nouveau féminisme » préconisé par le Saint-Siège », *Cahiers du Genre*, n° 52, n° 1, 25 juin 2012, p. 23-49.

¹⁵⁷ BERAUD Céline, « 8 - Les catholiques contre le genre. L'épisode des manuels de SVT », *Normes religieuses et genre*, Armand Colin, 2013, p. 109-122.

¹⁵⁸ GARBAGNOLI Sara et PREARO Massimo, *La croisade « anti-genre » : Du Vatican aux manif pour tous*, Paris, Textuel, 2017 ; KUCHAR R. et PATERNOTTE D. (dir.), *Anti-Gender Campaigns in Europe: Mobilizing against Equality*, London ; New York, Rowman & Littlefield International, 2017.

Cette opposition de l'Église catholique aux « théories du genre » donne lieu à l'essor de mobilisations associatives dans différents États européens¹⁵⁹ qui permettent de questionner les transformations du catholicisme et des milieux catholiques¹⁶⁰.

La reconnaissance des unions de couples de personnes de même sexe s'impose comme un enjeu politique dès la fin des années 1980, porté par des réseaux transnationaux dont l'activation aboutit à des formes de convergence des politiques publiques. La mise en place de partenariats civils ou domestiques, puis l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe au nom de l'égalité des droits des couples et des familles se heurte cependant, comme dans les débats français, à la question de la filiation, lorsqu'elle questionne les politiques familiales et reproductives.

La question de la prostitution revient elle aussi sur le devant de la scène au cours des années 1990 du fait de certaines transformations de l'industrie du sexe dans les États occidentaux mais aussi, comme pour les unions homosexuelles, dans le contexte de l'essor de l'épidémie de Sida. Les débats autour de la prostitution sont également portés par des réseaux transnationaux d'acteurs hétérogènes. Cependant, contrairement à la convergence de politique publique affichée concernant les unions de personnes de même sexe, les législations touchant à la prostitution sont le plus souvent présentées selon une typologie routinisée, les États optant pour des modèles présentés comme incompatibles et quasiment réduits au rang d'idéal type. Ces modèles feraient échos aux positions irréductibles des différents acteurs qui s'opposent dans les débats nationaux et transnationaux. Pour autant, différents travaux ont montré que les mesures et la philosophie sous-jacentes de ces régimes de prostitution ont évolué avec le temps, ainsi que les coalitions et réseaux d'acteurs qui les défendent. Elles auraient alors plutôt tendance à converger en s'inscrivant dans d'autres secteurs de politiques publiques, essentiellement les politiques migratoires et de contrôle des frontières ainsi que de sécurité intérieure.

¹⁵⁹ GARBAGNOLI Sara et PREARO Massimo, *La croisade « anti-genre », op. cit.* ; KUHAR R. et PATERNOTTE D. (dir.), *Anti-Gender Campaigns in Europe, op. cit.*

¹⁶⁰ BERAUD Céline, « Ce que l'épisode du mariage pour tous nous dit du catholicisme français », *Revue du MAUSS*, n° 49, n° 1, 10 juillet 2017, p. 327-337 ; BERAUD Céline et PORTIER Philippe, *Métamorphoses catholiques : acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous*, Editions de la Maison des sciences de l'homme., Paris, 2015.

C - Les politiques de la prostitution : législations et acteurs mobilisés

En introduction de l'ouvrage collectif « Policing Pleasure : Sex Work, Policy and the State in Global Perspective », Patty Kelly et Susan Dewey rappellent que les travaux sur les politiques de la prostitution, souvent de nature ethnographique et dans des contextes nationaux très variés, illustrent : « *the myriad of ways in which discriminatory and counterproductive policies ranging from criminalization to forced medical testing to flawed legal protections coexist with discourses of agency presented by the workers themselves* »¹⁶¹.

En effet, la prostitution, la manière dont elle s'exerce et l'insertion sociale de celles et ceux qui l'exercent sont intimement liées à l'action publique et à la manière dont, dans chaque Etat, celle-ci va alternativement « rejeter, accepter ou tolérer » son existence¹⁶². Les travaux sur les politiques de la prostitution ont tendance à adopter un prisme classificatoire et comparatif en discutant des « modèles » de législation adoptés par certains Etats et pas d'autres. Pourtant, ces politiques sont influencées par une grande diversité de facteurs et d'acteurs qui agissent à différents niveaux et viennent remettre en cause la cohérence des différents modèles et les frontières entre ces derniers. (1).

L'étude de la politisation de la prostitution est marquée par des catégories aux usages à la fois savants et militants¹⁶³. Elles participent à homogénéiser la grande diversité qui caractérise « l'espace de la prostitution »¹⁶⁴. Des travaux français étudient les processus de construction de ces catégories. Elles définissent les acteurs de la prostitution et permettent de comprendre les dynamiques de mobilisation de ces catégories d'acteurs, ainsi que les mobilisations de ces catégories par d'autres acteurs, qui participent à la construction de la prostitution comme problème public et politique (2).

¹⁶¹ KELLY Patty et DEWEY Susan, *Policing Pleasure Sex Work, Policy, and the State in Global Perspective*, *op. cit.*

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ SIMONIN Damien, *Le " travail du sexe ". Genèses et usages d'une catégorie politique*, Université de Lyon, Lyon, 2016.

¹⁶⁴ MATHIEU Lilian, « L'espace de la prostitution. Eléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance », *Sociétés Contemporaines*, vol. 38, n° 1, 2000, p. 99-116.

1) Les régimes de la prostitution : 50 nuances de régulation ?

Les politiques publiques qui encadrent la prostitution tendent à être présentées selon une typologie dont les modèles servent de cadre aux opinions qui s'affrontent dans la plupart des débats concernant la prostitution (a). Si le rappel de cette typologie apparaît comme le passage obligé des travaux sur les politiques de la prostitution, ils sont aussi amenés à remettre en cause à la fois la cohérence interne et les frontières de ces catégories.

Les politiques de la prostitution sont ainsi influencées par une grande diversité de facteurs et d'acteurs différents. Elles se jouent à différents niveaux de l'action publique et à l'interaction de différents secteurs de politiques publiques (b). Elles sont aussi l'objet de certaines convergences entre les Etats concernant les dispositifs mis en place, le type d'instruments mobilisés et les objectifs revendiqués par les pouvoirs publics (c). Ces réflexions sont appliquées à l'étude du cas français et aux conflits que suscitent les changements récents de son régime de prostitution (c).

a) Les modèles de législation

Les travaux internationaux et comparatifs qui s'intéressent aux politiques de la prostitution distinguent trois régimes différents¹⁶⁵ : « le prohibitionnisme qui interdit la prostitution, le réglemmentarisme qui, en lui définissant un cadre légal, lui accorde une forme de reconnaissance, et l'abolitionnisme qui entend faire disparaître une activité jugée intrinsèquement oppressive »¹⁶⁶.

Les débats sur la prostitution ont souvent une dimension normative, qu'il s'agisse de débats publics ayant lieu dans les médias ou dans des institutions politiques. Ils s'attachent alors à déterminer ce qui devrait être fait pour régler ce qui est défini comme un problème public¹⁶⁷. Les Etats sont alors amenés à trouver des réponses différentes pour des problèmes communs ou à s'inspirer les uns des autres¹⁶⁸.

¹⁶⁵ OUTSHOORN Joyce, *The politics of prostitution women's movements, democratic states, and the globalisation of sex commerce*, Cambridge, UK ;, Cambridge University Press, 2004.

¹⁶⁶ MATHIEU LILIAN, *Sociologie de la prostitution*, Paris, la Découverte, coll. « Collection Repères Sociologie », 2015.

¹⁶⁷ LEE Julian C. H., *Policing sexuality: sex, society, and the state*, London, England ;, Zed Books, 2011.

¹⁶⁸ MATHIEU LILIAN, *Sociologie de la prostitution*, *op. cit.*

Les exemples de certains Etats sont ainsi mis en avant comme des modèles représentatifs des différents régimes. C'est le cas du modèle suédois, dont se réclame le mouvement abolitionniste. La mesure phare revendiquée par les abolitionnistes est la pénalisation des clients, en vigueur en Suède depuis 1999. Le recours à des services sexuels est défini comme un délit passible d'une amende indexée sur les revenus, voire à une peine de prison. Le soutien de nombreux acteurs du féminisme à cette mesure est lié à une définition de la prostitution comme violence sexiste et à l'idée que les clients qui en sont responsables et coupables doivent être punis. L'arrêt de l'achat de services sexuels par ces deniers entraînerait à terme la disparition de la prostitution selon les défenseurs de la mesure¹⁶⁹.

La politique des Pays-Bas est présentée comme le contre-modèle réglementariste. Depuis 2000, la prostitution est une activité normalisée à laquelle s'applique le droit du travail. La législation s'appuie sur la distinction entre prostitution libre, reconnue comme un travail, et prostitution forcée qui doit être combattue. Les prostituées¹⁷⁰ étrangères en situation irrégulière sont assimilées à des victimes de la traite relevant de la seconde catégorie. La lutte contre la traite s'accompagne alors de la répression des sans-papiers¹⁷¹.

Ces deux évolutions législatives qui ont marqué le début des années 2000 sont présentées comme l'antithèse l'une de l'autre et alimentent les conflits militants. Si elles se réclament bien de principes divergents, de nombreux travaux ont montré qu'elles avaient des conséquences similaires : elles ont accru la clandestinité et la criminalisation d'une partie ou de toutes les prostituées, toutes en Suède, celles en situation irrégulière ou qui veulent rester anonyme ou ne pas se déclarer aux Pays-Bas. Ces conséquences s'accompagnent de l'éloignement des structures de prise en charge avec des effets négatifs sur la santé¹⁷².

D'autre part, les facteurs qui ont présidé à ces évolutions législatives peuvent être propres au contexte de chaque Etat plutôt qu'intégrés à des modèles transposables. La normalisation de la prostitution aux Pays-Bas relève ainsi d'une approche pragmatique dans un pays où l'Etat a

¹⁶⁹ THIEBAUT Élise, STRAT Anne Le et ACHIN Catherine, « Pour un monde sans prostitution », *Mouvements*, vol. no29, n° 4, 2003, p. 102-109.

¹⁷⁰ Le problème public de la prostitution est largement construit autour de la prostitution féminine. Je choisis d'employer le féminin pluriel pour désigner les personnes qui se prostituent lorsque cette dimension genrée de la prostitution n'est pas questionnée.

¹⁷¹ OUTSHOORN Joyce, « Policy Change in Prostitution in the Netherlands: from Legalization to Strict Control », *Sexuality Research and Social Policy*, vol. 9, n° 3, 2012, p. 233-243.

¹⁷² KILVINGTON Judith, DAY Sophie et WARD Helen, « Prostitution Policy in Europe: A Time of Change? », *Feminist Review*, vol. 67, n° 1, 1 mars 2001, p. 78-93.

renoncé à une approche moraliste des enjeux sociaux mais pas à son pouvoir de régulation. La reconnaissance de la prostitution comme une profession s'appuie ainsi sur la tradition corporatiste des Pays-Bas¹⁷³.

La Suède est quant à elle caractérisée par une prostitution numériquement plus faible que celles des Pays-Bas¹⁷⁴. De plus, le choix d'une option répressive a été attribuée par certains travaux à la faiblesse de la tradition libérale suédoise qui facilite « le contrôle étatique des conduites individuelles »¹⁷⁵ mais aussi à une « peur » vis-à-vis de l'étranger liée à sa nouvelle place au sein de l'Europe et qui s'incarne dans les réseaux de prostitution internationaux¹⁷⁶.

Ainsi, l'application systématique de ces modèles tend à rigidifier l'analyse des politiques de la prostitution. D'autres travaux préfèrent ainsi évoquer plutôt trois dynamiques principales qui caractérisent les évolutions récentes des politiques de la prostitution. Elles recourent pourtant partiellement les typologies classiques : ces trois tendances sont la criminalisation, la décriminalisation et la légalisation. Pour illustrer ces dynamiques, les auteurs s'appuient sur les cas de la Suède, des Pays-Bas et de la Nouvelle-Zélande¹⁷⁷.

D'autres éléments permettent de remettre en cause ces classifications en adoptant une lecture plus dynamique des transformations des politiques de la prostitution qui mettent au jour à la fois leur convergence et la multiplicité des acteurs et des niveaux d'action.

b) Des modèles instables et la diversité des niveaux de gouvernance

Le risque lié à l'usage des catégories d'abolition, régulation et prohibition est bien de réifier les débats sur la prostitution. Il faut cependant tenir compte d'une certaine instabilité des catégories de cette typologie selon le contexte politique et social lorsqu'on s'intéresse à l'évolution des politiques de la prostitution. Les catégories décrivant les régimes de prostitution

¹⁷³ OUTSHOORN Joyce, « Pragmatism in the Polder: Changing Prostitution Policy in The Netherlands », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 12, n° 2, 1 septembre 2004, p. 165-176.

¹⁷⁴ KILVINGTON Judith, DAY Sophie et WARD Helen, « Prostitution Policy in Europe », *op. cit.*

¹⁷⁵ MATHIEU LILIAN, *Sociologie de la prostitution*, *op. cit.*

¹⁷⁶ GOULD Arthur, « The Criminalisation of Buying Sex: the Politics of Prostitution in Sweden », *Journal of Social Policy*, vol. 30, n° 3, juillet 2001, p. 437-456 ; KULICK Don, « Sex in the New Europe: The Criminalization of Clients and Swedish Fear of Penetration », *Anthropological Theory*, , 20 juillet 2016.

¹⁷⁷ KELLY Patty et DEWEY Susan, *Policing Pleasure Sex Work, Policy, and the State in Global Perspective*, *op. cit.*

ont ainsi profondément changé de sens au cours du temps. Tout comme les législations actuelles associées au réglementarisme sont éloignées du seul contrôle sanitaire et policier qui le définit à l'origine, le sens de l'abolitionnisme a évolué et peut être ambigu. Initialement il recouvrait une croisade contre la régulation de la prostitution, et le contrôle médico-policier qu'elle soutient¹⁷⁸, il s'est ensuite transformé en une croisade contre la traite des blanches puis pour l'abolition du système prostitutionnel¹⁷⁹. En retraçant l'histoire de l'abolitionnisme, Mathieu souligne qu'il est illusoire de vouloir lui attribuer une idéologie fixe. Selon le contexte, le mouvement adopte une dimension conservatrice ou progressiste : « Selon ses enjeux (de l'abolition de la réglementation à celle de la prostitution), ses adversaires, ses partenaires, l'état de ses forces ou de sa capacité d'influence, le mouvement adopte des conceptions de la prostitution différentes et parfois contradictoires, et propose des solutions où l'objectif d'émancipation s'entrecroise avec des options répressives »¹⁸⁰.

Ces variations au cours du temps s'accompagnent de variations spatiales. En effet, la prostitution recoupe des pratiques régulées spatialement et met en œuvre des formes d'action publique locales, à l'échelle de régions, de villes, ou encore de quartiers. Par exemple, si l'Allemagne est souvent associée aux Pays-Bas et au réglementarisme depuis la loi ProstG de 2002 qui libéralise la prostitution au niveau fédéral, les *landër* n'autorisent pas tous l'ouverture d'*eros center* sur leur territoire¹⁸¹. En France, ce sont les arrêtés municipaux qui se sont multipliés depuis une vingtaine d'années définissant la prostitution comme une nuisance pour les riverains et l'interdisant dans certaines zones¹⁸².

Bien que la majorité des décisions concernant la prostitution se jouent au niveau national, il semble nécessaire de prendre en compte la multiplicité des niveaux d'action, aux niveaux locaux mais aussi concernant les dynamiques supranationales et transnationales. Ainsi, la ratification par la France, en 1960, de la Convention des Nations Unies de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui marque

¹⁷⁸ CORBIN Alain, *Les filles de noce: Misère sexuelle et prostitution au XIX^e siècle*, Flammarion, 2011.

¹⁷⁹ MATHIEU Lilian, *La fin du tapin, op. cit.*

¹⁸⁰ *Ibid.* p.70

¹⁸¹ PATES Rebecca, « Liberal Laws Juxtaposed with Rigid Control: an Analysis of the Logics of Governing Sex Work in Germany », *Sexuality Research and Social Policy*, vol. 9, n° 3, 1 septembre 2012, p. 212-222.

¹⁸² ALLWOOD Gill, « Prostitution debates in France », *Contemporary Politics*, vol. 10, n° 2, 1 juin 2004, p. 145-157.

son ralliement à l'abolitionnisme en mettant fin aux dernières formes de régulation de la prostitution comme l'obligation de s'inscrire sur des registres de santé publique¹⁸³. Outre l'influence des organisations internationales, les acteurs mobilisés sur les débats concernant la prostitution sont organisés en réseaux transnationaux et cherchent à investir les arènes supranationales à l'image de celles et ceux qui exercent la prostitution¹⁸⁴.

c) La convergence des politiques de la prostitution

Ces dynamiques supranationales et transnationales participent à un processus de convergence qui affecte les évolutions récentes des législations sur la prostitution. Celui-ci peut notamment être lié à l'essor de la question de la traite comme mode de problématisation de la prostitution. Cet essor de la thématique au sein des organisations internationales se traduit par la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée du 15 novembre 2000 et surtout son protocole additionnel « de Palerme » visant à prémunir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Le développement des réseaux internationaux de prostitution et de l'enjeu de la traite comme problème public et politique entraîne aussi une interpénétration croissante entre les politiques de la prostitution et les politiques migratoires et de sécurité intérieure. En effet, malgré les recommandations en termes de droits humains, de nombreuses législations sur l'immigration considèrent les victimes de la traite comme des migrantes irrégulières, alors même que les prostituées étrangères sont systématiquement considérées comme des victimes de la traite¹⁸⁵. La victime de la traite devient une figure centrale des débats sur la prostitution entre « victime idéale et victime coupable », elle est prise dans une tension entre compassion et suspicion en tant que femme immigrée ou ancienne prostituée¹⁸⁶.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ MENSAH Maria Nengeh, THIBOUTOT Claire et TOUPIN Louise, *Luttes XXX. Inspirations du mouvement des travailleuses du sexe*, Remue-Ménage, 2012 ; KEMPADOO Kamala et DOEZEMA, *Global Sex Workers: Rights, Resistance, and Redefinition*, 1 édition., Routledge, 2018.

¹⁸⁵ CORRIN CHRIS, « Traffic in Women in War and Peace: Mapping Experiences in Southeast Europe », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 12, n° 2, 1 septembre 2004, p. 177-192.

¹⁸⁶ JAKSIC Milena, *La traite des êtres humains en France - De la victime idéale à la victime coupable* ; JAKSIC Milena, « Figures de la victime de la traite des êtres humains : de la victime idéale à la victime coupable », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, 2008, p. 127-146.

Certaines convergences des politiques de la prostitution peuvent aussi être associées à des transformations du féminisme dans la mesure où les revendications concernant la prostitution sont largement portées par des mobilisations féministes. Les théories féministes jouent un rôle central dans l'alimentation des controverses autour de la prostitution depuis les *sex wars* opposant aux Etats-Unis féministes radicales et féministes libérales ou « pro-sexe »¹⁸⁷. S'opposent ainsi des arguments considérant la prostitution comme une violence à des arguments sur la libre disposition du corps¹⁸⁸. Ces arguments ont pu être diffusés dans les espaces institutionnels et décisionnels par le biais de l'essor du féminisme d'Etat¹⁸⁹ et l'influence croissante des fémocrates dans les espaces de gouvernance supranationaux¹⁹⁰.

Par ailleurs, l'interaction entre politiques de la prostitution, politiques migratoires restrictives et politiques sécuritaires peut être liée à l'essor de ce qu'Elizabeth Bernstein appelle le « féminisme carcéral »¹⁹¹. A partir de l'exemple de la lutte contre la traite, elle développe une réflexion autour d'un tournant sécuritaire du féminisme qui renonce à ses objectifs de justice redistributive pour soutenir la fonction pénale de l'Etat et impulserait des politiques sécuritaires et policières au nom des droits des femmes même si celles-ci impactent négativement des populations marginalisées¹⁹².

Ces éléments participent finalement à remettre en cause les distinctions entre régimes prohibitionnistes, abolitionnistes ou réglementaristes. Ainsi, malgré l'exaltation des controverses sur le sujet et les principes juridiques différents mis en œuvre, les politiques de la prostitution des différents Etats ont tendance à converger en termes de dispositifs mis en place, de type d'instruments mobilisés ainsi qu'au niveau des objectifs revendiqués par les pouvoirs

¹⁸⁷ LÖWY Ilana, « Le débat des féministes américaines sur la prostitution, ou éloge de la complexité », *Mouvements*, vol. no29, n° 4, 2003, p. 98-101.

¹⁸⁸ MATHIEU LILIAN, *Sociologie de la prostitution*, *op. cit.*

¹⁸⁹ REVILLARD Anne, *La cause des femmes dans l'Etat : Une comparaison France-Québec*, Presses Universitaires de Grenoble, 2016.

¹⁹⁰ JACQUOT Sophie, « La fin d'une politique d'exception », *Revue française de science politique*, Vol. 59, n° 2, 1 mai 2009, p. 247-277.

¹⁹¹ BERNSTEIN Elizabeth, « Militarized Humanitarianism Meets Carceral Feminism: The Politics of Sex, Rights, and Freedom in Contemporary Antitrafficking Campaigns », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 36, n° 1, 1 septembre 2010, p. 45-71.

¹⁹² BERNSTEIN Elizabeth, « The Sexual Politics of the "New Abolitionism" », *Differences*, vol. 18, 1 septembre 2007 ; BERNSTEIN Elizabeth, « Carceral politics as gender justice? The "traffic in women" and neoliberal circuits of crime, sex, and rights », *Theory and Society*, vol. 41, n° 3, 1 mai 2012, p. 233-259.

publics. Elles priorisent ainsi les instruments répressifs par rapport aux instruments redistributifs au nom de la lutte contre la traite des femmes et aboutissent à réduire la visibilité de la prostitution dans l'espace public¹⁹³.

d) Le cas français : vers la pénalisation des clients

En France, c'est à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle qu'apparaît l'idée d'un encadrement administratif systématique de la prostitution qui aboutit au projet réglementariste mis en œuvre au XIX^{ème} siècle par les municipalités à travers l'inscription des prostituées sur des registres policiers et le contrôle de leur santé¹⁹⁴. Cette réglementation de la prostitution constitue un « enjeu indissociablement sanitaire et moral »¹⁹⁵ dans la mesure où il s'agit de définir une catégorie de la population condamnable moralement mais nécessaire pour éviter la contamination du reste de la population et maintenir l'ordre sexuel et social bourgeois.

Le modèle réglementariste, apparu en France, se diffuse au-delà des frontières tandis que l'abolitionnisme qui se développe en réaction, prend d'abord forme en Angleterre, sous l'impulsion de Josephine Butler, figure de proue de la *Ladies National Association for the Repeal of the Contagious Diseases*. L'abolitionnisme se caractérise alors par son objectif initial d'abolition de la réglementation de la prostitution ainsi que par ses ambiguïtés idéologiques. En effet, il revêt une dimension moraliste et puritaine nourrie par l'inspiration religieuse de certains groupes qui le portent mais il est aussi caractérisé par un certain progressisme lié à sa défense des libertés individuelles, d'une morale sexuelle égalitaire et son opposition à l'oppression étatique¹⁹⁶. C'est cette ambiguïté qui permet à l'abolitionnisme d'être l'objet d'une large coalition.

Malgré la loi Marthe Richard qui introduit l'interdiction des maisons closes en 1946, la France n'adopte une législation abolitionniste qu'en 1960 lorsqu'elle ratifie la Convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.

¹⁹³ MATHIEU LILIAN, *Sociologie de la prostitution, op. cit.* ; SCOLAR Jane et SANDERS Teela, *Regulating Sex / Work: From Crime Control to Neo-liberalism?*, Malden, MA, Wiley-Blackwell, 2010.

¹⁹⁴ CORBIN Alain, *Les filles de noce, op. cit.*

¹⁹⁵ MATHIEU LILIAN, *Sociologie de la prostitution, op. cit.*

¹⁹⁶ MATHIEU Lilian, *La fin du tapin, op. cit.*

Mathieu considère que le contrôle de la prostitution en France investit trois domaines : le travail social, la santé publique et la police¹⁹⁷. Les controverses sur la prostitution s'inscrivent dans ces domaines. Ainsi, les travailleurs sociaux au contact des prostituées sont largement influencés par l'abolitionnisme à l'image des salariés de l'Amicale du Nid, structure née en 1971 d'une scission au sein du Nid. Le Nid est fondé à l'issue de la Seconde Guerre mondiale dans la mouvance du catholicisme social avec un objectif d'évangélisation des milieux défavorisés. Son développement et sa professionnalisation entraînent la rupture des travailleurs sociaux, au début des années 1970, qui prennent leur distance vis-à-vis de la dimension religieuse de l'organisation. L'Amicale du Nid se sépare ainsi du Mouvement du Nid qui regroupe quant à lui les bénévoles et militants se consacrant à des maraudes et des activités d'accueil des prostituées ainsi qu'à la mobilisation en faveur de l'abolition de la prostitution.

L'essor de l'épidémie de Sida réactive les préoccupations sanitaires concernant la prostitution et participe à l'essor de nouvelles organisations inspirées des principes de prévention mis en œuvre auprès des homosexuels et reposant sur une démarche de santé communautaire. Cette démarche s'appuie sur la communauté qui est ciblée par les mesures de prévention et suppose la participation des prostituées ou d'anciennes prostituées qui deviennent salariées de ces organisations¹⁹⁸. Les associations de santé communautaire participent au développement des revendications de défense des droits des TDS notamment en mettant en avant la légitimité de l'expérience du travail du sexe dans le champ de la prévention. Elles suscitent l'opposition des associations abolitionnistes qui se mobilisent contre la reconnaissance de la prostitution comme un travail.

Le contrôle policier est quant à lui au cœur de la séquence de politisation de la prostitution qui se met en place à la fin des années 1990 et donne lieu au vote de la loi pour la sécurité intérieure (LSI) en 2003. En effet, la fin des années 1990 est marquée par l'arrivée dans les rues des villes de France de prostituées étrangères visibles dans l'espace public. Leur présence entraîne une définition de la prostitution comme problème public en termes de traite et de

¹⁹⁷ MATHIEU Lilian, « The Debate on Prostitution in France: A Conflict between Abolitionism, Regulation and Prohibition », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 12, n° 2, 1 septembre 2004, p. 153-163.

¹⁹⁸ MATHIEU Lilian, « Une profession inachevée : animatrice de prévention en milieu prostitutionnel », *Sociologie du Travail*, vol. 42, n° 2, 2000, p. 263-279.

nuisances pour les riverains. On observe l'essor d'un cadrage des débats autour de la prostitution en termes de politique sécuritaire qui accompagne sa mise à l'agenda législatif¹⁹⁹.

En effet, la question de la prostitution est intégrée à la LSI à travers la réintégration du délit de racolage passif qui avait été supprimé du Code Pénal en 1994. Cette réintégration a lieu via la création d'un délit de racolage public qui apparaît comme « l'outil « idéal » de la pénalisation de toutes les personnes prostituées. En effet, il fait peser une présomption de culpabilité sur les prostituées notoires qui sont ainsi susceptibles d'être arrêtées dès qu'elles communiquent avec autrui dans un espace public »²⁰⁰.

La « traite des êtres humains » est introduite, à la suite de la ratification du protocole de Palerme. Les victimes de la traite sont encouragées à collaborer avec les autorités en portant plainte ou en faisant des déclarations avec les autorités en échange de l'accès à un titre de séjour provisoire. L'accès au droit des victimes s'avère ainsi conditionnel et l'accent est mis sur l'immigration irrégulière.

La LSI introduit aussi la pénalisation du recours à la prostitution de personnes « particulièrement vulnérables » ainsi que l'élargissement de la définition du proxénétisme « sur le modèle du proxénétisme hôtelier [pénalisant] la vente, la location ou le fait de tenir à disposition d'une personne un véhicule, tout en sachant qu'elle s'y livrera à la prostitution »²⁰¹.

Mathieu considère que les débats sur la prostitution depuis la fin des années 1990 en France mettent en conflit les différentes conceptions de la prostitution et viennent réactiver les oppositions de groupes déjà mobilisés sur la question²⁰². En effet, la séquence de politisation de la prostitution qui débute à la fin des années 1990 impacte notamment le mouvement abolitionniste qui développe des alliances avec les féministes, notamment les féministes d'Etat et particulièrement celles liées au PS. De plus les choix portés par la majorité UMP sont l'occasion pour les abolitionnistes d'affirmer leur opposition au racolage passif. La dénonciation de cette forme de pénalisation des prostituées est l'occasion de promouvoir leur revendication symétrique de pénalisation des clients inspirée de l'exemple suédois²⁰³.

¹⁹⁹ ALLWOOD Gill, « Prostitution debates in France », *op. cit.*

²⁰⁰ VERNIER Johanne, « La pénalisation des prostitués selon la LSI », *Plein droit*, n° 65-66, n° 2, 2005, p. 42-44.

²⁰¹ *Ibid.*

²⁰² MATHIEU Lilian, « The Debate on Prostitution in France », *op. cit.*

²⁰³ MATHIEU Lilian, *La fin du tapin*, *op. cit.*

Parallèlement, l'orientation répressive des évolutions législatives concernant la prostitution au début des années 2000 entraîne une mobilisation en faveur des droits des TDS et l'organisation des TDS avec la création du STRASS²⁰⁴.

2) Sociologie politique de la prostitution et construction de catégories d'acteurs

La sociologie de la prostitution connaît un essor dans les années 1990 en parallèle des travaux de sociologie de la sexualité en général et de l'essor des préoccupations liées à l'épidémie de Sida. Ces travaux mettent en avant l'hétérogénéité associée à la prostitution qui apparaît comme un univers d'acteurs et de pratiques diversifiées. C'est pourquoi Mathieu évoque un « espace de la prostitution »²⁰⁵.

Cet espace est caractérisé par sa dimension déviante et le stigmate attaché à la prostitution. L'accent mis sur la dimension déviante de la prostitution permet de souligner les processus d'étiquetage dont elle est l'objet²⁰⁶. Les catégories utilisées dans le cadre des débats publics et politiques sur la prostitution ont donc tendance à être le fruit de processus d'homogénéisation et de hiérarchisation²⁰⁷, particulièrement lorsqu'ils désignent celles et ceux qui exercent la prostitution.

Différents travaux se sont particulièrement intéressés aux processus de construction de ces catégories d'acteurs et à la manière dont ils participent à définir la prostitution comme un problème public et politique. En effet, la manière dont les personnes qui exercent la prostitution sont caractérisées est source de justification à la fois des choix politiques régulant la prostitution et des mobilisations des acteurs au service de leur intérêt (a). D'autres travaux s'attachent quant à eux aux autres catégories d'acteurs de la prostitution : les clients et les proxénètes (b).

²⁰⁴ SIMONIN Damien, *Le " travail du sexe " . Genèses et usages d'une catégorie politique, op. cit.*

²⁰⁵ MATHIEU Lilian, « L'espace de la prostitution. Eléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance », *op. cit.*

²⁰⁶ BECKER Howard Saul, *Outsiders: Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Editions Métailié, coll. « Leçons de choses », 2016.

²⁰⁷ SIMONIN Damien, *Le " travail du sexe " . Genèses et usages d'une catégorie politique, op. cit.*

a) Les prostituées : des victimes de la traite aux travailleur.se.s du sexe (TDS)

La sociologie de la prostitution met en avant l'hétérogénéité qui caractérise le groupe des prostitué.e.s concernant tant leurs caractéristiques sociodémographiques que leurs pratiques et leurs conditions d'exercice²⁰⁸. Mathieu a montré que cette hétérogénéité venait compliquer leur action collective. En effet, la définition de la prostitution et la représentation des prostitué.e.s tend à devenir l'enjeu central des mobilisations de cette « catégorie hétéronome »²⁰⁹ qui dépendent de leurs alliés non seulement en termes de ressources mais aussi de définition de leur image sociale imposée de l'extérieur. Mathieu montre aussi les décalages qui persistent entre leurs logiques d'action et de représentations par rapport à celles de leurs alliés²¹⁰.

Il présente son travail sur l'abolitionnisme comme le pendant de son travail sur les mobilisations de prostituées et s'intéresse plus particulièrement à la manière dont les abolitionnistes se solidarisent avec la cause des prostituées car ils considèrent leur appui comme nécessaire à des individus incapables de se défendre par eux-mêmes du fait de leur statut de victime²¹¹.

L'essor de la question de la traite participe à une nouvelle construction de la figure de la prostituée dans les débats public et politique²¹². Les travaux de Milena Jakšić montre comment la figure de la traite vient entériner l'idée de la prostituée considérée comme une victime mais cette victime est finalement toujours suspectée d'être aussi coupable en tant que femme immigrée mais aussi en tant que prostituée ou ancienne prostituée²¹³.

En effet, les débats de la fin des années 1990 en France participent à une triple réduction de la figure de la prostituée : en tant que femme, étrangère, exerçant dans la rue. Cependant, ils accompagnent aussi l'essor d'autres constructions militantes visant à constituer les prostitué.e.s comme actrices politiques. Damien Simonin décrit dans son travail de thèse la construction

²⁰⁸ MATHIEU Lilian, *La condition prostituée*, Paris, Textuel, 2007.

²⁰⁹ MATHIEU Lilian, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ MATHIEU Lilian, *La fin du tapin*, *op. cit.*

²¹² JAKSIC Milena, *La traite des êtres humains en France - De la victime idéale à la victime coupable*, *op. cit.*

²¹³ JAKSIC Milena, « Figures de la victime de la traite des êtres humains : de la victime idéale à la victime coupable », *op. cit.* ; JAKSIC Milena, *La traite des êtres humains en France - De la victime idéale à la victime coupable*, *op. cit.*

socio-historique du « travail sexuel » non pas défini comme « une activité nouvelle, mais une nouvelle manière pour certains groupes de nommer la prostitution et quelques autres activités pour tenter de les légitimer ; une qualification contestée par d'autres, qui considèrent pour différentes raisons que la prostitution ne constitue pas un travail ». Il met au jour les différents usages de cette catégorie et leur rôle dans la construction du problème public de la prostitution.

Cette catégorie se trouve légitimée dans le champ des sciences sociales par les différents travaux sociologiques qui resituent la prostitution dans un continuum de pratiques caractérisées par un échange économique-sexuel²¹⁴.

b) Les autres acteurs de la prostitution : clients et proxénètes

Outre celles et ceux qui se prostituent, d'autres acteurs sont essentiels au monde de la prostitution : les clients ainsi que les proxénètes. Ces acteurs sont mobilisés dans les débats sur la prostitution plutôt que mobilisés pour peser dans ces débats.

Les travaux sociologiques portant sur les clients de la prostitution sont plus rares que ceux portant sur les prostituées²¹⁵. Pourtant, les revendications abolitionnistes promouvant la pénalisation des clients les mettent au cœur des débats sur la prostitution. De plus, Fassin et Fabre soulignent que la politisation des enjeux sexuels liés à l'hétérosexualité dans les années 2000 concerne les questions de violences sexuelles²¹⁶. La définition de la prostitution comme une violence sexuelle et les débats autour de la pénalisation des violences sexuelles participent à problématiser la sexualité masculine²¹⁷. Bernstein montre que les mesures prises contre les clients de prostituées, à l'image des stages de sensibilisation, ont finalement pour objectif de rediriger leur demande de services sexuels vers des échanges plus discrets²¹⁸.

De plus, la construction du client comme objet de politique pénale est le résultat d'un processus de problématisation porté par une coalition entre les associations abolitionnistes et

²¹⁴ TABELT Paola, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, op. cit. ; BROQUA Christophe et DESCHAMPS Catherine, *L'échange économique-sexuel*, Paris, Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2014.

²¹⁵ MOSSUZ-LAVAU Janine, « Qui sont les clients? », *La Prostitution à Paris*, Paris, La Martinière, 2005.

²¹⁶ FABRE Clarisse et FASSIN Eric, *Liberté, égalité, sexualités*, op. cit.

²¹⁷ BERNSTEIN Elizabeth et WIRTH Françoise, « Ce qu'acheter veut dire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 198, n° 3, 8 juillet 2013, p. 61-76.

²¹⁸ *Ibid.*

des organisations féministes mobilisées sur les questions des violence sexistes et sexuelles. Elle s'appuie sur l'exemple suédois et le portrait du client comme responsable de la prostitution définie comme une violence, mais aussi comme « monsieur tout le monde » échappant à des caractéristiques sociodémographiques particulières, faisant de lui un « monstre ordinaire »²¹⁹.

Le proxénète est quant à lui défini par Mathieu comme « la cible mouvante des politiques de prostitution »²²⁰. La définition juridique du proxénétisme à la fois comme proxénétisme de contrainte et comme proxénétisme de soutien participe à potentiellement imputer à une grande diversité d'acteur le rôle de proxénète : « Le proxénétisme de soutien est constitué par le simple fait d'assister, d'aider ou de soutenir de quelque manière que ce soit une personne qui se livre librement à la prostitution. Ainsi le simple fait de louer un appartement à une personne qui se livre à la prostitution est constitutif du délit de proxénétisme »²²¹. Pourtant, les discours abolitionnistes ont tendance à construire la figure du proxénète comme une figure repoussoir caractérisée par sa rationalité, la relation de pouvoir exercée sur la prostituée et sa violence. Les individus effectivement poursuivis et condamnés pour proxénétisme ont cependant tendance à ne pas correspondre à ce portrait²²².

Conclusion du Chapitre 1

La construction de causes sexuelles et leur politisation s'inscrivent dans la transformation des clivages socio-politiques dans les démocraties occidentales à partir des années 1970. Si elles ne sont pas à l'origine de la structuration d'un clivage particulier, elles sont impactées par les différents changements qui affectent les systèmes politiques et partisans. La sexualité s'affirme ainsi comme un « langage politique » qui permet d'évoquer les évolutions socio-politiques. Les causes sexuelles interagissent ainsi avec les changements du contexte

²¹⁹ MATHIEU Lilian, « Des monstres ordinaires. La construction du problème public des clients de la prostitution », *Champ pénal/Penal field*, Vol. XII, 23 mars 2015.

²²⁰ MATHIEU Lilian, « Le proxénète, cible mouvante des politiques de prostitution », *Genre, sexualité & société*, n° 20, 15 décembre 2018.

²²¹ MAFFESOLI Sarah-Marie, « Le traitement juridique de la prostitution », *Societes*, n° 99, n° 1, 9 juin 2008, p. 33-46.

²²² MATHIEU Lilian, « Le proxénète, cible mouvante des politiques de prostitution », *op. cit.*

économique et plus particulièrement avec l'essor des politiques néolibérales mais aussi avec la réaffirmation des nationalismes.

L'avancement des causes sexuelles passe largement par le droit et par les revendications d'égalité des droits de groupes d'individus minoritaires. Cependant la spécificité des questions sexuelles réside dans leur dimension morale et la manière dont elles soulèvent la question du rapport aux normes. Dans le cas français, elles s'inscrivent dans une dialectique universalisme / communautarisme qui questionne plus que jamais les frontières de la communauté nationale.

C'est le cas lors de la séquence de politisation des enjeux sexuels qui marque le début des années 2000, qu'il s'agisse de la question de la reconnaissance des couples homosexuels et de leurs familles lorsque la question de la filiation est au cœur des débats sur le PACS ou bien concernant les transformations des politiques de la prostitution qui accompagnent la LSI et font converger la lutte contre la traite des femmes et la lutte contre l'immigration.

Les choix de politiques publiques effectués à l'époque ont alimenté des mobilisations sur ces enjeux, notamment attachées à dénoncer les limites de ces choix et à revendiquer des changements importants pour promouvoir l'égalité des droits en faveur des LGBT et des femmes. Ce travail de recherche vise ainsi à comprendre les dynamiques de mobilisation qui accompagnent la mise à l'agenda législatif de ces deux enjeux une décennie plus tard, portées par des coalitions renouvelées et qui s'attachent à défendre des causes antagonistes.

II - Chapitre 2 : Enjeux théoriques : dynamiques de mobilisations opposées au sein d'un espace de causes sexuelles

L'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe et l'évolution de la réglementation de la prostitution sont au cœur de l'actualité des questions sexuelles en France et figurent ainsi en bonne place parmi les revendications des mouvements LGBT et féministe.

Dans le cadre de ce chapitre, il s'agit alors d'introduire les outils théoriques nécessaires à la construction du cadre de l'étude des dynamiques de mobilisation autour de ces deux enjeux et de préciser les questionnements auxquels cette étude s'attache à apporter des réponses.

En effet, si les mobilisations constituent un des axes principaux des travaux de science politique sur le genre et la sexualité, on cherche ici à proposer une approche qui vise à désenclaver leur étude avec un double objectif en tête :

- Le premier objectif est de rendre compte de la dimension conflictuelle des enjeux étudiés. Ils sont l'objet de plusieurs mobilisations qui s'affrontent au nom de principes différents et de causes qui deviennent contradictoires lorsqu'elles sont mobilisées sur un enjeu commun.
- Le second objectif est de questionner la transversalité de ces mobilisations que ce soit au sein de l'espace des mouvements sociaux ou dans leurs interactions avec le champ politique.

L'élaboration de ce cadre répond à la volonté de ne pas limiter l'étude à une comparaison entre deux mobilisations : une sur le mariage pour tous et une sur la prostitution, une qui serait centrée sur les mobilisations LGBT et l'autre sur les mobilisations féministes ou abolitionnistes pour comprendre le rôle de chacune dans le processus de mise à l'agenda des deux textes de loi portant sur ces enjeux. Au contraire, cette étude cherche à mettre au jour les circulations complexes d'acteurs et d'idées qui sont à l'œuvre entre les enjeux, entre les camps qui s'opposent à leur sujet et entre les mouvements sociaux et le champ politique.

Pour bien situer au sein de la littérature existante les questionnements soulevés par l'étude de ces dynamiques qui marquent les mobilisations sur les enjeux sexuels, on revient d'abord sur les travaux qui prennent pour objet les dynamiques liées à l'émergence de contre-mouvements et celles des mouvements opposés (A). Les oppositions entre mouvements sociaux peuvent être éclairées par des conceptions plus larges de l'articulation entre les mobilisations

et avec leur environnement. A partir des résultats de ces travaux sont élaborées les questions de recherche auxquelles cette étude vise à apporter des réponses pour mieux comprendre les dynamiques de mobilisation sur les enjeux sexuels en France (B).

A - Dynamiques de mobilisation-contre-mobilisation

Les enjeux sexuels sont l'objet de débats clivants dans les champs médiatiques et politiques bien que leur naturalisation, leur renvoi dans la sphère intime et leur dimension minoritaire tendent à freiner leur politisation. Les mobilisations des mouvements féministes et LGBT ont été essentielles pour porter ces questions sur l'agenda législatif mais pour éviter une lecture téléologique des acquis de ces mouvements il faut resituer leurs revendications face aux résistances qu'elles ont soulevées et étudier les dynamiques mouvements-contre-mouvements qui permettent de mettre au jour les interactions entre mouvements opposés, recoupant souvent la dialectique entre mouvements progressistes et conservateurs. En effet, les travaux sur les contre-mouvements ont tout d'abord eu tendance à définir les contre-mouvements et les mouvements sociaux en fonction de leur idéologie mais aussi en insistant sur la séquence d'émergence du contre-mouvement en opposition au mouvement (1). D'autres travaux se sont plutôt intéressés aux dynamiques interactives entre mouvements opposés sur un plus long terme. Il apparaît que les différents cadres théoriques appliqués aux mouvements sociaux ont été mobilisés pour questionner les dynamiques mouvement-contre-mouvement, de l'analyse des organisations de mouvements sociaux, à la mobilisation des ressources en passant par l'étude des structures d'opportunité politiques ou des cadres d'interprétation (2).

1) Définir mouvements et contre-mouvements

Les mouvements et leurs contre-mouvements s'opposent et se confrontent tout en étant unis par des liens d'interdépendance. Les premiers travaux sur les contre-mouvements insistent sur leur idéologie en prenant pour objet des mouvements conservateurs. Une définition relationnelle et dynamique s'est finalement imposée en faisant du contre-mouvement un mouvement qui vient s'opposer à un autre mouvement social, indépendamment de son idéologie (a). Etudier la phase d'émergence du contre-mouvement permet de mettre au jour certaines caractéristiques qui le différencient du mouvement auquel il s'oppose (b).

a) Par l'idéologie ? Questionner les mouvements conservateurs

Les travaux sur les mouvements sociaux se sont largement intéressés aux mouvements porteurs de revendications progressistes, dites de gauche. Ces travaux ont notamment pris pour objet les luttes sociales liées au syndicalisme, mais leur essor dans les années 1970 est lié au développement d'un certain nombre de mouvements sociaux, dès les années 1960, tels que les mouvements étudiants, féministes, pacifistes ou encore les mouvements pour les droits civiques aux Etats-Unis²²³. En réaction aux réformes obtenues par ces mouvements contestataires, un certain nombre d'autres mouvements se sont développés pour s'y opposer : les mouvements anti-avortement et religieux conservateurs, les protestations *anti-busing* ou *Stop-ERA* (contre l'*Equal Right Amendment*) aux Etats-Unis. Encore renforcés par l'accession à la présidence de Ronald Reagan, ces mouvements conservateurs sont devenus un véritable objet de recherche dans le champ d'étude des mouvements sociaux américains, au cours des années 1980²²⁴.

C'est à partir de l'étude de ces mouvements qu'a été forgée la notion de contre-mouvement. Les travaux sur les contre-mouvements questionnent leur lien avec le conservatisme. Leur dimension réactionnaire a imprégné la définition que certains travaux donnent des contre-mouvements. Mottl explique ainsi: «*It is useful to define a countermovement as a conscious, collective, organized attempt to resist or to reverse social change*»²²⁵. Pour autant, la tendance à confondre contre-mouvements et mouvements conservateurs apparaît comme une difficulté de l'étude des contre-mouvements en en proposant une définition trop restrictive et en soulevant les enjeux liés à l'hétérogénéité des mouvements conservateurs²²⁶.

Les premiers travaux portant sur les mouvements conservateurs ou plus généralement de droite, se sont intéressés à leurs bases sociales et à la façon dont ces mobilisations participent à défendre et promouvoir le statut et le prestige d'un groupe déstabilisé par certaines évolutions

²²³ MARX G. T. et WOOD J. L., « Strands of theory and research in collective behavior », *Annual Review of Sociology*, vol. 1, 1975, p. 363-428.

²²⁴ LO Clarence Y. H., « Countermovements and Conservative Movements in the Contemporary U.S. », *Annual Review of Sociology*, vol. 8, 1 janvier 1982, p. 107-134.

²²⁵ MOTTI Tahsi L., « The Analysis of Countermovements », *Social Problems*, vol. 27, n° 5, 1 juin 1980, p. 620-635.

²²⁶ ANDREWS Kenneth T., « Movement-Countermovement Dynamics and the Emergence of New Institutions: The Case of "White Flight" Schools in Mississippi », *Social Forces*, vol. 80, n° 3, 2002, p. 911-936.

sociopolitiques²²⁷. D'autres travaux se sont éloignés de cette approche centrée sur les grandes évolutions sociales, démographiques et économiques ainsi que sur le comportement des « masses », pour étudier les mouvements conservateurs de la même façon que les autres mouvements sociaux, en s'intéressant à leur organisation, aux acteurs mobilisés, à leurs ressources et les bases de leur soutien dans l'opinion publique²²⁸. Lo, en étudiant les travaux sur les mobilisations du mouvement pour le droit à la vie, du mouvement anti-busing et de Stop-ERA, a montré que la volonté de préserver la famille traditionnelle et le fondamentalisme religieux sont liés à l'implication dans ces mouvements de la même manière qu'une hostilité envers les politiques de discrimination positive qui joue pour le mouvement *anti-busing*²²⁹. Cette hostilité envers les politiques anti-discriminatoires serait le signe d'une extension aux classes supérieures de ce que Lipset et Raab ont théorisé comme le *social conservatism*²³⁰. En effet, ils ont tenté d'isoler les différentes dimensions de l'orientation de droite aux Etats-Unis en différenciant *social conservatives* et *political-economic conservatives*. Les derniers, caractérisés par un haut niveau socio-culturel, sont opposés notamment à la protection sociale, au communisme et à toute régulation économique. Les *social conservatives*, au faible niveau socio-culturel seraient quant à eux majoritairement des travailleurs ruraux hostiles à toute diversité et tout modernisme.

La difficulté à isoler une définition du conservatisme complique encore la tâche lorsqu'il s'agit de définir les mouvements qu'il inspire. Lo rappelle la diversité des termes utilisés pour les désigner : « "*the new right*," "*anti-movements*," "*neo-conservatism*," *the "radical right*," and "*countermovements*" », ainsi que la confusion entre ceux-ci. Il préfère parler de « *right-wing movements* » qu'il définit comme des mouvements sociaux dont les objectifs sont « *to maintain structures of order, status, honor, or traditional social differences or values. Right-wing movements sometimes directly advocate, and usually cause, the perpetuation or increase of economic or political inequalities* ». Parmi ceux-ci, on peut distinguer « *extremist, conservative and radical right movements* ». Les premiers sont caractérisés par leur intolérance

²²⁷ LIPSET S.M. et E. RAAB, *The politics of unreason: right-wing extremism in America, 1790-1977*, 2d ed., Chicago, University of Chicago Press, 1978.

²²⁸ MOTTL Tahi L., « The Analysis of Countermovements », *op. cit.*

²²⁹ LO Clarence Y. H., « Countermovements and Conservative Movements in the Contemporary U.S. », *op. cit.*

²³⁰ LIPSET Seymour Martin et RAAB Earl, *The politics of unreason*, *op. cit.*

et leur moralisme, les seconds par leur volonté de préserver valeurs et institutions par des réformes minimales et les derniers, au contraire, prônent des changements drastiques²³¹.

Les contre-mouvements sont définis par Lo comme un type particulier de mouvement conservateur, qui se mobilise contre un autre mouvement social. Mais contre une définition restrictive idéologiquement et réactionnaire des contre-mouvements, il explique finalement que ceux-ci peuvent à la fois résister à certains changements et en promouvoir d'autres. De plus, bien que la plupart des contre-mouvements au cours du XXe siècle aient été de droite, si l'on adopte une définition relationnelle du contre-mouvement comme un mouvement qui s'oppose à un autre, il peut aussi bien être de droite que de gauche²³².

Même si cette définition relationnelle et interactive a été largement mise en avant par les travaux qui s'attachent à étudier les dynamiques mouvement-contre-mouvement²³³, l'ancrage conservateur des contre-mouvements et plus largement la dimension idéologique de l'opposition entre mouvement et contre-mouvement n'a cessé d'être questionnée. Ainsi, alors qu'ils s'attachent à définir le masculinisme comme un contre-mouvement, Blais et Dupuis-Déri prônent une définition hybride des contre-mouvements, à la fois mécanique et idéologique. Les masculinistes s'opposent ainsi au mouvement féministe mais défendent aussi un ordre social et politique inégalitaire, le patriarcat, pour promouvoir leurs intérêts en tant que groupe dominant²³⁴.

Les confrontations entre mouvement et contre-mouvement s'inscrivent dans des affrontements idéologiques. Les chances pour que l'opposition à un mouvement social prenne la forme d'un contre-mouvement durable sont liées à la capacité des opposants à donner à leur réaction une valeur symbolique et faire apparaître un conflit de valeurs clivant qui questionne un changement de société plus global. Ainsi, les anti-avortement qui s'y opposaient pour des

²³¹ LO Clarence Y. H., « Countermovements and Conservative Movements in the Contemporary U.S. », *op. cit.*

²³² *Ibid.* p.118

²³³ USEEM Bert et ZALD Mayer N., « Movement and Countermovement Interaction: Mobilization, Tactics, and State Involment », *Social movements in an organizational society : collected essays*, New Brunswick, N.J., Transaction Books, 1987, p. 247-272 ; MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *American journal of Sociology*, vol. 101, n° 6, 1996, p. 1628-1660.

²³⁴ BLAIS Melissa et DUPUIS-DERI Francis, « Masculinism and the Antifeminist Countermovement », *Social Movement Studies*, vol. 11, n° 1, janvier 2012, p. 21-39.

raisons religieuses ont relié cette pratique à un déclin plus général des valeurs familiales pour rallier plus largement à leur cause²³⁵.

Le poids des valeurs est particulièrement fort dans le cadre des mouvements qui sont qualifiés par Mathieu de « croisades morales ». Ils ont en commun le fait que leurs membres ne désirent pas seulement défendre les valeurs et normes de leur groupe mais surtout les imposer à tous. Cette notion s'applique particulièrement bien aux mouvements qui prônent un ordre social naturalisé, transcendant et tendent à l'universalité. Si c'est le cas de nombreux mouvements défendant une vision du monde ancrée dans la tradition et qui tend à être remise en cause, la dimension conservatrice s'avère trop restrictive pour définir les croisades morales²³⁶ tout comme les contre-mouvements.

b) L'émergence des contre-mouvements

Dans le cadre d'une définition relationnelle, un contre-mouvement apparaît comme un mouvement social à part entière qui vient s'opposer à un autre mouvement social. Une vision dynamique suppose donc une séquence d'émergence où le contre-mouvement vient se constituer comme opposant. L'intérêt porté par certains travaux à cette séquence d'émergence et au mécanisme de réaction qui y est lié permet de définir des critères pour différencier mouvements et contre-mouvements.

Selon Meyer et Staggenborg, trois conditions facilitent l'émergence d'un contre-mouvement. Il faut tout d'abord que le mouvement auquel il s'oppose montre des signes de succès. Il faut ensuite que les intérêts de certaines populations soient menacés par les objectifs du mouvement, et enfin que des alliés politiques soient susceptibles de le soutenir²³⁷.

La relation entre succès du mouvement et émergence du contre-mouvement est définie comme curvilinéaire. En effet, le mouvement doit obtenir certaines satisfactions pour attirer l'attention et menacer suffisamment ses opposants tout en ouvrant une fenêtre d'opportunité

²³⁵ MEYER D.S. et S. STAGGENBORG, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.*; USEEM B. et M.N. ZALD, « Movement and Countermovement Interaction: Mobilization, Tactics, and State Involment », *op. cit.*

²³⁶ MATHIEU Lilian, « Repères pour une sociologie des croisades morales », *Déviance et Société*, Vol. 29, n° 1, 1 mars 2005, p. 3-12.

²³⁷ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.* p.1635

politique. Si la contre-mobilisation doit apparaître comme nécessaire elle doit aussi être possible, de façon à ce que le contre-mouvement envisage une réforme revenant sur les acquis du mouvement. Par ailleurs, selon Meyer et Staggenborg, les mouvements qui exploitent des événements critiques pour attirer l'attention sur leur cause et ceux qui bénéficient d'une large couverture médiatique sont plus à même de provoquer la réaction d'un contre-mouvement.

Le succès du mouvement est directement lié à sa capacité de menace à l'encontre des intérêts de certains groupes. En écho à la dimension conservatrice des contre-mouvements, les groupes qui les portent ont tendance à être définis comme des groupes dominants socialement et économiquement. Dans la lignée des travaux sur le lien entre statut social et mobilisation²³⁸, certains travaux associent les contre-mouvements à une réaction de catégories sociales supérieures contre des groupes moins dotés socio économiquement. Mottl considère ainsi que: «*Movements challenge groups higher up in the stratification hierarchy, while countermovements are oriented against challenges from below* »²³⁹. La convergence entre une définition idéologique liée au conservatisme et une définition de leur position dans la stratification sociale comme supérieure à celle des mouvements auxquels ils s'opposent est courante dans les travaux sur les contre mouvements. Dupuis-Duri et Blais définissent ainsi le masculinisme : « *Hence, as a countermovement, masculinism is reactionary with regard to power politics and the social order, that is, it mobilizes on behalf of interest of or in the interest of a dominant class and in opposition to forces of dissent* »²⁴⁰

Ce mécanisme de réaction est au cœur des travaux qui utilisent la notion de *backlash*. Cette notion utilisée à de nombreux sujets s'est développée dans les médias puis a été importée dans des travaux de recherche. Son usage, souvent flou, est lui aussi chargé idéologiquement : « *[Backlash] has been an ideological concept used to depict the reaction of the political Right to changes proposed or actualized by the left* »²⁴¹. Les tentatives de théorisation autour du concept ont cherché à le neutraliser idéologiquement, comme c'est le cas des travaux sur les contre-mouvements, tout en insistant sur le mécanisme de réaction et sur les relations de pouvoir mises en jeu. Mansbridge et Shames expliquent ainsi : « Lorsqu'un groupe d'actrices

²³⁸ LIPSET Seymour Martin, *Political Man; the Social Basis of Politics*, New York, Doubleday, 1960.

²³⁹ MOTTL Tahi L., « The Analysis of Countermovements », *op. cit.*, p.621

²⁴⁰ BLAIS Melissa et DUPUIS-DURI Francis, « Masculinism and the Antifeminist Countermovement », *op. cit.*

²⁴¹ THOMAS Sue, « "Backlash" and Its Utility to Political Scientists », *Politics & Gender*, vol. 4, n° 04, décembre 2008, p. 615–623.

et d'acteurs désavantagés par le statu quo se mobilise pour transformer la situation, il remet nécessairement en question une structure de pouvoir solidement enracinée. La résistance au changement menée par les personnes qui sont au pouvoir constitue un *backlash*, soit la réaction d'un groupe conscient d'être en train de perdre le pouvoir, terme pris ici dans son sens général²⁴², c'est-à-dire en tant que capacité. Le *backlash*, dont l'objet est de reconquérir le pouvoir perdu ou menacé, peut se présenter sous des formes subtiles de pouvoir coercitif (le ridicule, la condamnation, l'ostracisme et la censure) ou emprunter des formes beaucoup moins subtiles (l'assassinat, le viol, les coups, le lynchage et les autres formes de violence) et viser les agents et les agentes de changement ou les leaders. Dans les deux cas, le *backlash* représente un recours au pouvoir coercitif pour regagner le pouvoir (capacité) qu'on a perdu. Puisque le *backlash* est une réaction de redistribution du pouvoir (capacité), et comme il varie souvent dans le temps en fonction des changements dans les conditions et les rapports sociaux existants, nous comprenons le *backlash* comme un processus de résistance dynamique »²⁴³.

Le troisième critère posé par Meyer et Staggenborg concerne l'existence d'alliés politiques. Bien qu'ils soulignent que si le contre-mouvement vient à entrer en conflit avec les intérêts des élites, celles-ci lui retireront leur soutien et son activité déclinera²⁴⁴, les travaux ont tendances à postuler d'avantages de liens avec les élites chez les contre-mouvements que chez les mouvements auxquels ils s'opposent et une plus forte institutionnalisation des premiers que des derniers²⁴⁵.

Les élites peuvent ainsi soutenir ou encore diriger directement le contre-mouvement. Adams, Shriver et Messer différencient ainsi « *elite-driven countermovements* » et « *elite-allied countermovements* » : « *We define elite-driven countermovements as those that are founded, controlled, and constituted by powerful institutional actors. In contrast, elite-allied countermovements enjoy support and resources from elites, but are founded, controlled, and constituted by non-elite actors* »²⁴⁶. Dans son analyse des relations entre le mouvement

²⁴² LIPSET S.M. et E. RAAB, *The politics of unreason: right-wing extremism in America, 1790-1977*, 2d ed., Chicago, University of Chicago Press, 1978.

²⁴³ MANSBRIDGE Jane et SHAMES Shauna L., « Toward a Theory of Backlash: Dynamic Resistance and the Central Role of Power », *Politics & Gender*, vol. 4, n° 04, décembre 2008, p. 623–634.

²⁴⁴ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.* p.1643

²⁴⁵ MOTTI Tahira L., « The Analysis of Countermovements », *op. cit.*

²⁴⁶ ADAMS Alison E., SHRIVER Thomas E. et MESSER Chris M., « Movement-Counter-movement Dynamics in a Land Use Controversy », *Human Ecology Review*, vol. 21, n° 1, juin 2015, p. 3-25.

écologiste, son contre-mouvement et les agences gouvernementales, Gale souligne les relations préexistantes entre le contre-mouvement et les agences gouvernementales. C'est l'émergence du mouvement social qui vient transformer les configurations. Avant cela, le contre-mouvement représente les intérêts économiques mis en cause par le mouvement émergent. Ses membres visibles sont les salariés des organisations qui le constituent. C'est seulement en réaction au mouvement social qu'il se structure sur un modèle comparable et cherche à mettre en place une mobilisation plus large en parallèle de ses relations avec les acteurs étatiques²⁴⁷. De même, Zald et Useem ont montré, dans le cas du mouvement américain pro-nucléaire, qu'un groupe de pression déjà intégré au processus de décision politique pouvait se transformer en un mouvement social afin de montrer que ses idées et revendications étaient soutenues par une large fraction de citoyens prêts à se mobiliser et ne faisaient pas seulement écho à des intérêts industriels²⁴⁸. Pour d'autres contre-mouvements, conservateurs notamment, se pose la question du soutien des institutions religieuses²⁴⁹.

La prise en compte des rapports de pouvoir, de l'institutionnalisation et de l'accès aux ressources qui l'accompagne sont des pistes riches pour l'étude des relations entre mouvements et contre-mouvements qui nous incitent aussi à poser la question des relations avec leur environnement. La dimension dynamique de la résistance de ces derniers nous pousse à nous intéresser aux dynamiques interactives entre mouvements et contre-mouvements sur un plus long terme, au-delà de l'émergence du contre-mouvement.

2) Dynamiques interactives entre mouvements opposés

Un contre-mouvement a plus de chances d'apparaître quand le mouvement remporte certains succès mais aussi lorsqu'il réussit à élaborer une idéologie mobilisatrice et a accès aux ressources nécessaires à l'action collective²⁵⁰. Se pose alors la question de l'action collective

²⁴⁷ GALE Richard P., « Social Movements and the State: The Environmental Movement, Countermovement, and Government Agencies », *Sociological Perspectives*, vol. 29, n° 2, 1986, p. 202-240.

²⁴⁸ USEEM B. et M.N. ZALD, « From Pressure Group to Social Movement: Efforts to Promote Use of Nuclear Power », *Social movements in an organizational society: collected essays*, New Brunswick, N.J., Transaction Books, 1987, p. 273-292.

²⁴⁹ LO Clarence Y. H., « Countermovements and Conservative Movements in the Contemporary U.S. », *op. cit.*

²⁵⁰ USEEM Bert et ZALD Mayer N., « Movement and Countermovement Interaction: Mobilization, Tactics, and State Involvement », *op. cit.*

menée dans la durée par mouvements et contre-mouvements. L'étude des dynamiques interactives tend à minimiser l'importance des caractéristiques propres aux mouvements et aux contre-mouvements²⁵¹ tant et si bien que Meyer et Staggenborg préfèrent parler d'« *opposing movements* »²⁵² (a) qui s'influencent directement ou par l'entremise de l'influence qu'ils exercent sur leur environnement (b). La question des rapports entre mouvement, contre-mouvement et leur environnement fait écho à celle des dynamiques internes et de l'hétérogénéité propre à chaque mouvement (c).

a) The « loosely coupled tango of mobilization and demobilization »

Les dynamiques interactives entre mouvements opposés mettent en jeu des processus de convergence et de polarisation à différents niveaux. Le fait que les mouvements soient en compétition sur un enjeu commun²⁵³ a des conséquences en termes de tactiques et de répertoires d'action mais aussi de valeurs et d'objectifs qui peuvent aller jusqu'à l'adoption d'une partie des revendications du mouvement opposé, à l'instar des militants contre *l'Equal Right Amendment* justifiant leur opposition au nom même des droits des femmes²⁵⁴.

La description des relations entre mouvements opposés comme « *a sometimes loosely coupled tango of mobilization and demobilization* »²⁵⁵, ou encore une spirale plus ou moins resserrée²⁵⁶, a été largement reprise pour questionner les processus de convergence et de polarisation ainsi que leurs temporalités. Meyer et Staggenborg se sont notamment intéressés aux mouvements s'opposant sur la question de l'avortement aux Etats-Unis entre 1959 et 1996 et à la façon dont leur opposition influe sur leur stratégie. Leur opérationnalisation de la

²⁵¹ ANDREWS Kenneth T., « Movement-Countermovement Dynamics and the Emergence of New Institutions », *op. cit.*

²⁵² DAVID S. MEYER et SUZANNE STAGGENBORG, « Opposing movement strategies in U.S. abortion politics », *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, 1 janvier 2008, vol. 28, coll.« Research in Social Movements, Conflicts and Change », p. 207-238

²⁵³ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.* p.1632

²⁵⁴ LO Clarence Y. H., « Countermovements and Conservative Movements in the Contemporary U.S. », *op. cit.* p.119

²⁵⁵ USEEM Bert et ZALD Mayer N., « Movement and Countermovement Interaction: Mobilization, Tactics, and State Involment », *op. cit.* p.247

²⁵⁶ *Ibid.* p.257

stratégie développée par les mouvements a l'intérêt d'en faire une notion pluridimensionnelle qui prend à la fois en compte les arènes dans lesquelles agissent les mouvements, leurs tactiques et la formulation de leurs revendications²⁵⁷. Ils montrent comment ces dimensions de l'action collective sont influencées par les *outcomes* des mouvements opposés et notamment la façon dont les victoires d'un mouvement poussent l'autre à s'adapter. Ainsi, si la victoire d'un mouvement pousse ses opposants à réagir, elle peut aussi entraîner une prise de distance entre les deux mouvements. Leurs stratégies seront moins étroitement couplées dans la mesure où le mouvement victorieux est dans la meilleure position pour ignorer ses opposants mais risque aussi de faire face à une démobilisation de ses soutiens²⁵⁸. De même, si les mouvements n'obtiennent pas de résultats significatifs ou n'exploitent aucun événement critique pendant une période assez longue, ils pourront avoir tendance à découpler leurs stratégies²⁵⁹.

Par ailleurs, le mouvement qui voit son adversaire obtenir un succès est plus susceptible de changer d'arène pour pouvoir améliorer sa tactique et recadrer sa mobilisation. Le mouvement opposé serait à terme contraint de le suivre pour ne pas lui laisser le champ libre dans la nouvelle arène. Cette dynamique nourrit une mobilisation continue des deux côtés²⁶⁰. Les ajustements de tactiques et de répertoires d'action ont tendance à prévenir l'institutionnalisation complète des mouvements tandis que les mouvements engagés dans les mêmes arènes institutionnelles ont tendance à développer des structures similaires.

D'autres analyses s'attachent à une dimension plus particulière de l'action des mouvements opposés comme par exemple les dynamiques de cadrage et de contre-cadrage. En étudiant les références aux mouvements anti-avortement dans les *newsletters* de l'antenne new-yorkaise de la *National Organization of Women*, McCaffrey et Keys mettent au jour un certain nombre de mécanismes dialectiques entre cadres d'interprétation du mouvement et cadres du contre-mouvement. La *polarization* consiste notamment à renforcer la dichotomie entre « nous et eux », tandis que la *vilification* consiste à disqualifier son adversaire en l'accusant par exemple d'être malhonnête ou corrompu. Le *frame debunking* consiste à promouvoir son

²⁵⁷ DAVID S. MEYER et SUZANNE STAGGENBORG, « Opposing movement strategies in U.S. abortion politics », *op. cit.*

²⁵⁸ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.* p. 1652

²⁵⁹ DAVID S. MEYER et SUZANNE STAGGENBORG, « Opposing movement strategies in U.S. abortion politics », *op. cit.* p.232

²⁶⁰ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.* p.1649

idéologie en discréditant celle de son adversaire tandis que le *frame saving* consiste à rétablir la crédibilité d'un cadre qui a été remis en cause et dénoncé par les adversaires²⁶¹.

Les dynamiques interactives entre mouvements opposés mettent en jeu des dynamiques de convergence et de polarisation plus ou moins intenses entre les deux mouvements mais permettent aussi de poser la question des relations entre les mouvements sociaux et leur environnement, en intégrant le rôle potentiel d'autres acteurs dans ces dynamiques. La question du rôle des autorités et de l'Etat dans les dynamiques mouvements-contre-mouvements a notamment été abordée à travers celle de l'institutionnalisation des mouvements.

b) Questionner les relations des mouvements sociaux avec leur environnement

Le passage de l'étude d'un mouvement au cas par cas, à l'étude de sa dynamique et de ses interactions avec le mouvement auquel il s'oppose, permet d'adopter une vision macroscopique et de tenir compte de la diversité des acteurs impliqués dans la controverse.

Meyer et Staggenborg expliquent que les structures d'opportunités politiques des mouvements et des contre-mouvements sont différentes. Chacun a ses propres alliés et ses propres relations avec les autorités. Néanmoins, chacun fait partie de la structure d'opportunité politique de l'autre et influe donc sur son action comme nous l'avons vu au sujet de l'émergence des contre-mouvements et des dynamiques entre mouvements opposés²⁶². Un certain nombre d'autres acteurs structurent l'environnement des mouvements opposés et influent sur leurs opportunités politiques. On a déjà souligné le rôle du soutien des élites, qu'il s'agisse d'autorités gouvernementales ou de représentants d'autres intérêts puissants tels que les entreprises²⁶³.

Les travaux se sont particulièrement intéressés aux relations entre mouvements, contre-mouvements et autorités étatiques et gouvernementales. Si pour Meyer et Staggenborg un état divisé sera plus susceptible de voir l'émergence d'un contre-mouvement²⁶⁴, les configurations

²⁶¹ MCCAFFREY Dawn et KEYS Jennifer, « Competitive Framing Processes in the Abortion Debate: Polarization-Vilification, Frame Saving, and Frame Debunking », *The Sociological Quarterly*, vol. 41, n° 1, 1 janvier 2000, p. 41-61.

²⁶² MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.* p.1635

²⁶³ *Ibid.* p.1637

²⁶⁴ *Ibid.* p.1637

de la triade mouvement-contre-mouvement-Etat peuvent être très diverses²⁶⁵. Ces configurations évoluent par ailleurs au cours des mobilisations. Mottl insiste sur l'institutionnalisation des contre-mouvements au cours de leur cycle de vie. Selon lui les quatre étapes qui le constituent sont :

1) la résistance au changement par la voie électorale ou par une action à l'intérieur même des institutions ;

2) la mobilisation et la protestation ouverte contre le changement quand celui-ci semble inévitable ;

3) la transformation en mouvement protestataire militant si les objectifs sont bloqués ;

4) la réinstitutionnalisation si le contre-mouvement réussit ou la résistance plus discrète au changement si le contre-mouvement est réprimé.

La contre-mobilisation aurait alors plutôt tendance à maintenir un certain statu quo social et institutionnel lié à la coexistence des mouvements opposés et même à reconsolider l'autorité de l'Etat²⁶⁶.

Pourtant, interroger finement les dynamiques mouvement-contre-mouvement pousse à mettre au jour des processus complexes de changement social et institutionnel²⁶⁷. Gale a ainsi décrit finement les différentes étapes qui peuvent exister dans les relations entre mouvement, contre-mouvement et agences gouvernementales. Les liens qui peuvent préexister avec certaines agences sont modifiés au cours du temps. De nouvelles agences peuvent être créées pour collaborer avec un mouvement social particulier. De super-agences peuvent même être créées pour superviser l'action de deux agences qui soutiendraient chacune un mouvement ou son opposant se mettant ainsi en compétition²⁶⁸.

L'étude des relations entre mouvements opposés et leur environnement soulève la question des conséquences de la dynamique mouvement-contre-mouvement, qu'il s'agisse des conséquences liées aux objectifs des mouvements, qui apparaissent constamment lorsque sont

²⁶⁵ USEEM Bert et ZALD Mayer N., « Movement and Countermovement Interaction: Mobilization, Tactics, and State Involment », *op. cit.*

²⁶⁶ MOTTI Tah L., « The Analysis of Countermovements », *op. cit.*

²⁶⁷ ANDREWS Kenneth T., « Movement-Countermovement Dynamics and the Emergence of New Institutions », *op. cit.* p.914

²⁶⁸ GALE Richard P., « Social Movements and the State », *op. cit.*

évoqués leurs succès ou échecs, mais aussi des conséquences imprévues. Dixon a ainsi montré que les dynamiques mouvement-contre-mouvement influencent les compétitions sur les politiques publiques. Les caractéristiques des organisations de mouvement social permettent de contrer leurs opposants tout au long des processus menant à l'adoption des politiques publiques. Dixon montre, au sujet des mouvements autour du droit du travail des syndicats aux Etats-Unis dans les années 1950, que les organisations syndicales et patronales qui combinent une organisation formelle professionnalisée et une présence locale sur le terrain ont plus de chance d'influencer les politiques publiques tandis que les divisions internes limitent leurs perspectives²⁶⁹.

Les conséquences institutionnelles des mobilisations de mouvements opposés sont diverses et dépassent le cadre étatique comme le suggère Andrews en reliant la création d'écoles privées accueillant des enfants blancs dans le Mississippi à un contre-mouvement s'opposant au mouvement pour les droits civiques et au processus de déségrégation²⁷⁰. Outre l'adoption de nouvelles politiques publiques, les changements légaux obtenus suite à des décisions de justice sont présentés comme des événements critiques concernant les dynamiques de mouvements opposés et souvent l'occasion de l'émergence ou d'une réaction du contre-mouvement²⁷¹.

L'opinion publique est aussi susceptible d'être influencée par les mobilisations de mouvements opposés mais cette dimension semble moins explorée par les différents travaux. Néanmoins, Adams, Shriver et Messer soulignent que dans le contexte post-soviétique tchèque, en plus de faire face à l'hostilité politique des autorités, le mouvement écologiste a dû faire face à un véritable contre-mouvement participant à sa répression et qui a fait reculer le soutien de l'opinion publique à son sujet²⁷².

D'autres acteurs essentiels pour assurer le lien entre *politics* et *policies*²⁷³, et qui sont susceptibles d'interagir avec les mouvements opposés, sont les partis politiques. Meyer et

²⁶⁹ DIXON Marc, « Movements, Countermovements and Policy Adoption: The Case of Right-to-Work Activism », *Social Forces*, vol. 87, n° 1, 2008, p. 473-500.

²⁷⁰ ANDREWS Kenneth T., « Movement-Countermovement Dynamics and the Emergence of New Institutions », *op. cit.* p.917

²⁷¹ *Ibid.* p.916 ; KECK T.M., « Beyond Backlash: Assessing the Impact of Judicial Decisions on LGBT Rights », *Law & Society Review*, 2009, vol. 43, n° 1, p. 151-186.

²⁷² ADAMS Alison E., SHRIVER Thomas E. et MESSER Chris M., « Movement-Countermovement Dynamics in a Land Use Controversy », *op. cit.*

²⁷³ KLINGEMANN Hans-dieter, HOFFERBERT Richard et BUDGE Ian, *Parties, Policies, and Democracy*, Westview Press, 1994.

Staggenborg expliquent que l'essor des mouvements pour les droits civiques et pacifiste a fait émerger de nouveaux acteurs au sein du parti démocrate. Les mouvements conservateurs, tel que le mouvement pro-vie, ont quant à eux joué un rôle dans les dynamiques électorales des républicains mais ont finalement disposé d'une faible marge de manœuvre lors des mandats de Reagan et Bush²⁷⁴. Fetner consacre quant à elle un chapitre de son ouvrage étudiant l'influence de la droite religieuse sur les mobilisations lesbiennes et gays à la place du parti démocrate et du parti républicain²⁷⁵.

Désenclaver l'étude d'un mouvement social, en considérant ses interactions avec un mouvement opposé, pousse souvent à élargir encore la focale en questionnant les relations avec son environnement, constitué d'une diversité d'acteurs susceptibles d'influer sur les dynamiques de mobilisation. Cette question des frontières entre mouvement, contre-mouvement et leur environnement fait écho à celle des lignes de divisions internes ou tout du moins à l'hétérogénéité propre à chaque mouvement. Comment peut-elle être prise en compte lorsqu'on étudie les dynamiques de mobilisation de mouvements opposés ?

c) Hétérogénéité de chaque mouvement et dynamique mouvement-contre-mouvement

Les théorisations des différentes configurations possibles entre mouvement, contre-mouvement et autres acteurs potentiels ont tendance à concevoir les mouvements qui s'opposent comme des acteurs unifiés. Néanmoins, certains travaux ont soulevé des pistes pour questionner plus avant les enjeux liés à l'hétérogénéité des mouvements sociaux dans le cadre des dynamiques de mobilisations des mouvements opposés.

Au niveau macroscopique, en questionnant cette fois l'hétérogénéité des contre-mouvements conservateurs plutôt que l'hétérogénéité interne à chacun, Lo s'est demandé si la « *New Right* » américaine peut être considérée comme un « *general social movement* ». Il montre qu'il existe des liens entre les différents mouvements nourris par un certain conservatisme social, ces mouvements travaillant à rapprocher les thèmes de la protection de la famille et de la religion avec l'hostilité envers les politiques anti-discriminatoires. Malgré les

²⁷⁴ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.*

²⁷⁵ FETNER Tina, *How the Religious Right Shaped Lesbian and Gay Activism*, Minneapolis-London, University of Minnesota Press, 2008.

antagonismes qui peuvent exister entre les défenseurs de la famille traditionnelle et ceux du libre marché, il existe aussi des liens entre les mouvements socialement conservateurs et les mouvements empreints de conservatisme économique. Ceux-ci sont renforcés par une certaine éthique du travail inspirée par la religion mais aussi par des figures de l'entrepreneuriat liées aux milieux religieux. Malgré les nombreuses divisions et l'indépendance de certains mouvements, une élite politique a tenté d'unifier les mouvements conservateurs au sein d'une « nouvelle droite » formant un camp plus ou moins uni et idéologiquement homogène²⁷⁶.

Concernant cette fois-ci l'hétérogénéité interne à chaque mouvement, elle aurait tendance à s'accroître au cours des dynamiques mouvement-contre-mouvement. Meyer et Staggenborg expliquent ainsi que si l'avortement est un enjeu qui a permis de faire l'unité à la fois du mouvement féministe et de la nouvelle droite, l'opposition entre mouvements a tendance à faciliter l'agrégation de groupes divers encouragés à se joindre à la mobilisation et à intégrer un des mouvement par l'intensification du conflit²⁷⁷.

La rhétorique de l'affrontement a tendance à renforcer une vision des deux camps opposés et unis contre l'ennemi. Thomas souligne au sujet des travaux utilisant la notion de *backlash*, et plus particulièrement du *backlash* contre les femmes, deux pistes de réflexion qui permettraient de questionner l'hétérogénéité des mouvements porteurs et victimes de ces *backlashes* : « 1) *how arguments are translated into individual, groups, institutional and societal outcomes, and 2) how backlash arguments often mask crucial differences among women* »²⁷⁸.

L'hétérogénéité du mouvement peut aussi être appréciée selon la diversité de ses manifestations au niveau local, en fonction des territoires. Andrews relie ainsi la création d'écoles privées fréquentées par des blancs dans le Mississippi à un contre-mouvement plus large de réaction au mouvement pour les droits civiques. Ces créations d'écoles sont associées à ce qu'il appelle la « *social movement community* » constituée d'une série d'organisations et de réseaux informels qui facilitent l'action locale du mouvement. Il montre en effet que la

²⁷⁶ LO Clarence Y. H., « Countermovements and Conservative Movements in the Contemporary U.S. », *op. cit.*

²⁷⁷ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.* p.1653

²⁷⁸ THOMAS Sue, « “Backlash” and Its Utility to Political Scientists », *op. cit.*

création de ces écoles ne peut pas seulement être expliquée par des caractéristiques structurelles²⁷⁹.

Toutes les dimensions d'un mouvement social ne sont par ailleurs pas affectées par son opposition avec un autre mouvement. En effet, Fetner le montre au sujet des réactions du mouvement lesbien et gay face au mouvement chrétien anti-gays. Elle étudie plus précisément l'évolution des cadrages mobilisés par les activistes lesbiennes et gays et montre que ces évolutions ne sont pas les mêmes concernant tous les enjeux. Pour ce faire, elle compare les cadrages sur la question des droits des lesbiennes et des gays, de leur représentation dans les médias et du harcèlement policier à leur égard. Les mouvements chrétiens ont concentré leurs attaques sur la question de l'accès au droit, seul des trois enjeux où les deux mouvements sont alors en compétition. C'est le seul des trois enjeux pour lequel les cadrages ont évolué, en réaction aux attaques du contre-mouvement²⁸⁰.

L'étude des oppositions entre mouvements sociaux soulève donc les questions de leurs interactions, de leur hétérogénéité et de leurs relations avec les autres acteurs sociaux et politiques. La problématique des dynamiques antagonistes peut ainsi s'intégrer à des questionnements plus généraux au sujet des articulations entre mouvements sociaux et de leurs rapports avec d'autres sphères d'activités telles que le champ politique.

B - Espaces de mobilisations : mouvements sociaux et causes

L'articulation entre mouvements opposés, questionnée par des travaux essentiellement de langue anglaise, peut-être éclairée par une conception plus large de l'articulation entre les différents acteurs des mobilisations, telle que celles proposées par les travaux sur l'espace des mouvements sociaux et sur les espaces de cause (1). Ces outils conceptuels sont mobilisés pour élaborer les trois grandes questions de recherche auxquelles la thèse compte apporter des éléments de réponse (2).

²⁷⁹ ANDREWS Kenneth T., « Movement-Countermovement Dynamics and the Emergence of New Institutions », *op. cit.* p.917

²⁸⁰ FETNER Tina, *How the Religious Right Shaped Lesbian and Gay Activism*, *op. cit.*

1) Articulation et délimitation des mobilisations

Les travaux sur la contestation ont été confrontés à la question de ce qui fait la spécificité des phénomènes contestataires. Ils présentent ainsi d'importantes différences les uns par rapport aux autres mais sont aussi l'objet d'une différenciation à plusieurs niveaux vis-à-vis des autres phénomènes socio-politiques et soumis à des liens d'interdépendances.

La notion d'espace des mouvements sociaux met en avant cette idée d'un univers spécifique lié à l'action contestataire dont les acteurs partagent certaines pratiques, idées et critères d'évaluation participant à sa structuration (a). Outre la différenciation de cet espace, la notion permet de questionner ses frontières, ce qui soulève les enjeux des relations entre les mouvements sociaux et les autres acteurs sociaux et politiques (b). Les travaux sur les espaces de cause mettent alors plus directement en lumière la transversalité des mobilisations. Les acteurs mobilisés sur une cause donnée peuvent ainsi se structurer selon différents pôles sectoriels. Penser l'action collective en termes de causes plutôt que de mouvements vient remettre en cause la dichotomie entre politique contestataire et politique institutionnelle de manière encore accrue (c).

a) Structuration de l'espace des mouvements sociaux

L'espace des mouvements sociaux est défini comme « un domaine de pratiques et de sens particulier au sein duquel les multiples phénomènes contestataires occupent des positions différenciées et sont unis par des rapports d'interdépendance divers et évolutifs »²⁸¹. Cette notion se veut à même de saisir l'action collective protestataire en train de se faire, de manière pragmatique, en palliant les manques de certaines perspectives d'analyse les plus répandues dans l'étude des mouvements sociaux : celle de la structure des opportunités politiques et celle de cadres d'interprétation. La première, qui vise à questionner les relations entre les mouvements sociaux et leur environnement politique serait marquée par une vision mécaniste et légitimiste des relations entre des mouvements sociaux dépendants du champ politique. La seconde perspective promouvant elle aussi un concept très large, voire fourre-tout, serait entachée d'un biais intellectualiste. Enfin, ces deux perspectives sont difficilement réconciliables s'attachant à des niveaux d'analyse très éloignés : les structures étatiques ou les

²⁸¹ MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2012. p.25

individus, qui ne seraient pas les plus pertinents pour saisir les dynamiques propres à l'action des mouvements sociaux²⁸².

Mathieu entend alors proposer une conceptualisation qui rende à la fois compte des dynamiques propres aux mouvements sociaux et de leurs articulations, mais aussi de leurs relations avec leur environnement. On peut néanmoins souligner que les pistes proposées tendent plutôt à mettre en avant la différenciation de l'espace des mouvements sociaux vis-à-vis des autres sphères sociales et la particularité de ses logiques internes. Si les relations d'interdépendance avec d'autres sphères sont soulignées, les pistes pour leur étude systématique sont peu abordées.

Ainsi, l'indépendance de cet espace est liée au fait qu'il s'agit d'un univers de pratiques particulières. Les dispositions à l'action contestataire sont intériorisées au cours de la socialisation et servent les compétences activées dans certaines situations²⁸³. Les acteurs au sein de cet espace sont aux prises avec « des enjeux spécifiques [...], des temporalités, des règles et des principes d'évaluation propres qui contraignent lourdement leurs pratiques, prises de positions, anticipations et stratégies »²⁸⁴.

L'espace des mouvements sociaux se structure de manière multidimensionnelle selon des critères tels que « la légitimité », « la capacité de mobilisation », « le recrutement social », « l'inspiration idéologique ou philosophique, ou encore la proximité d'autres champs ou secteurs »²⁸⁵. Les organisations de mouvement social sont soumises à une évaluation mutuelle à l'aune de ses différents critères et sont unies par des relations d'interdépendances mettant en œuvre des mécanismes de coopération, par exemple dans le cadre de coalitions²⁸⁶, mais aussi de concurrence. En effet, les mécanismes de clivage et de polarisation décrits par Mathieu comme caractéristiques des dynamiques internes de l'espace de mouvements sociaux recourent les dynamiques mouvements-contre-mouvements. Les mouvements antagonistes font bien

²⁸² MATHIEU Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, 2002, p. 75-100.

²⁸³ MATHIEU L., « Partie 3. Un univers de compétence » in. *L'espace des mouvements sociaux*, *op. cit.* p.186-278

²⁸⁴ MATHIEU Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *op. cit.* p.95

²⁸⁵ MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, *op. cit.* p.30

²⁸⁶ MATHIEU Lilian, « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, 20 mars 2009, p. 77-96.

partie de l'espace des mouvements sociaux. Mathieu souligne « la dynamique d'échanges de coups »²⁸⁷ entre adversaires, leur « tendance à l'isomorphisme »²⁸⁸ mais aussi à la « polarisation »²⁸⁹.

b) A la frontière de l'espace des mouvements sociaux

La dimension conflictuelle des mouvements sociaux implique une analyse interactive. Ils ne doivent pas être saisis de manière isolée mais au travers des relations avec leur environnement politique, social ou économique. Pour autant, c'est bien la différenciation de l'espace des mouvements sociaux par rapport au champ politique, au champ syndical, au champ artistique et intellectuel ou encore au champ médiatique qui est soulignée en rappelant la fréquente dimension anti-institutionnelle des mouvements sociaux. La frontière de l'espace des mouvements sociaux n'est pas donnée a priori ou fixée par l'analyste. Elle apparaît comme un objet de lutte et évolue au cours du temps. On assiste à des mouvements d'autonomisation de l'espace des mouvements sociaux comme en mai 1968, avant que le PS de Mitterrand ne capte les attentes des mouvements sociaux et une partie de leurs leaders. De plus, l'effondrement de l'extrême gauche syndicale et communiste supprime bon nombre de sites de la socialisation militante et atteint la pertinence symbolique de la contestation. Le « retour de la question sociale » au début des années 1990 a été une surprise et a relancé un mouvement d'autonomisation de l'espace des mouvements sociaux grâce notamment au mouvement de grève de la fonction publique de novembre-décembre 1995 qui a fait reculer le gouvernement sans le relais des partis de gauche²⁹⁰.

Ces évolutions conjoncturelles des relations entre mouvements sociaux et champ politique remettent en cause les stéréotypes évolutionnistes, répandus notamment dans les débats des gauches critiques et des mouvements sociaux, qui voudraient que la forme parti soit morte au profit des mouvements sociaux ou au contraire, que les partis soient de retour en

²⁸⁷ MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, op. cit. p.54

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ MATHIEU L., *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2012, p.56 ; la polarisation est ici entendue comme « extension de l'espace politique et social entre protagonistes d'un épisode contestataire et le « déplacement d'un acteur non engagé ou modéré vers l'un des pôles ainsi constitué » selon la définition de MCADAM D., S. TARROW, et C. TILLY, *Dynamics of Contention*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, 2001, p.322

²⁹⁰ MATHIEU Lilian, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, n° 77, n° 1, 1 mars 2007, p. 131-151 ; MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, op. cit.

force²⁹¹. Par ailleurs, allant à l'encontre d'une vision légitimiste des mouvements sociaux dépendants des acteurs politiques institutionnels, Nakamaya²⁹² s'intéresse à la façon dont le réseau associatif auquel est lié le parti détermine sa forme et son évolution dans le temps. Pendant le premier tiers du 20^e siècle, seuls deux types d'associations sont politiquement significatives : les associations professionnelles faiblement organisées, à l'origine des partis de cadres tels que les radicaux et les modérés, et les associations idéologiques anticléricales liées aux partis de militants comme la SFIO. L'industrialisation et l'urbanisation des banlieues rouges, après la seconde Guerre Mondiale, permet l'essor du PCF, seul « *subcultural party* » français. Parallèlement, l'accroissement de la bureaucratie et des politiques interventionnistes d'après-Guerre pousse les gouvernements centraux et locaux à tisser des liens avec différentes associations et à mettre en place des « associations satellites » qui fournissent la base politique, voire électorale, des partis de gouvernement tels que les partis gaullistes.

Nakayama met en lumière les mêmes mouvements d'autonomisation des associations que Mathieu mais il en déduit de plus les transformations propres aux partis. Ainsi, avec mai 68, l'absorption des militants des mouvements sociaux, et la compétition interne qui pousse chaque courant à se rapprocher d'associations extérieures, le PS se transforme en parti de militants. Mais après 1981, le fait que le PS ne tienne pas les promesses faites aux écologistes et aux féministes, le tournant socio-économique et la décentralisation transforment le PS en parti de gouvernement. Le déclin des réseaux du PCF participe aussi à la généralisation du modèle du parti de gouvernement dans les années 1980. Ce processus influe directement sur les relations entre partis et mouvements sociaux. Les partis mettent alors en place des stratégies d'alliance et de cooptation auprès des mouvements pour retrouver leur légitimité perdue.

Les processus d'autonomisation à l'œuvre entre partis politiques, syndicats et mouvements sociaux²⁹³, alliés à la partition disciplinaire entre sociologie des mobilisations et science politique font des relations entre mouvement sociaux et champ politique, et notamment

²⁹¹ CORCUFF Philippe et MATHIEU Lilian, « Partis et mouvements sociaux : des illusions de « l'actualité » à une mise en perspective sociologique », *Actuel Marx*, n° 46, n° 2, 4 novembre 2009, p. 67-80.

²⁹² NAKAYAMA Yohei, « Associations, party models and party system: Changing patterns of party networks in twentieth century France », *French Politics*, vol. 7, n° 2, 2009, p. 96-122.

²⁹³ DECHEZELLES S. et S. LUCK, « Mondes mouvementistes et partisans : points de contact, passerelles et pistes d'exploration », In. *Voix de la rue ou voie des urnes : mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

entre mouvements sociaux et partis politiques, un angle mort de la sociologie politique²⁹⁴. Des appels à développer des programmes de recherche contre la vision macroscopique et causaliste des relations entre ces deux types d'acteurs ont été formulées dans des travaux de langue anglaise et française. Cette vision développée à partir des travaux sur les structures d'opportunités politiques véhicule l'image de deux sphères imperméables et cherche à identifier les variables expliquant causalement l'émergence, le succès ou l'échec des mouvements²⁹⁵. Combes reprend ainsi l'appel de Michel Offerlé à « désenclaver l'objet parti politique »²⁹⁶. Elle en appelle comme Mathieu à privilégier la dimension pragmatique. Pour dépasser l'analyse des relations de structure à structure mettant au jour la simple instrumentalisation ou cooptation, il faut penser un « continuum de l'action collective ». Cela s'inscrit dans le renouveau des travaux sur l'engagement militant et un paradigme interactionniste intégrant l'analyse des interactions entre individus, entre individus et contextes d'action²⁹⁷.

Afin de mettre à mal la dichotomie entre politique contestataire et politique institutionnalisée qui recouperait une dichotomie *outsiders/insiders*, Goldstone et toute son équipe s'attachent à l'étude des relations entre d'une part, l'Etat et les mouvements sociaux, et d'autre part, les partis et les mouvements sociaux²⁹⁸. En conclusion, ils mettent au jour des configurations de relations entre Etat, parti et mouvements qui sont bien plus complexes que la simple concurrence, répression ou subordination²⁹⁹.

Les partis, les groupes d'intérêts et les mouvements sociaux participent tous trois à définir les problèmes publics, à proposer des solutions, agrègent les préférences des citoyens en termes de politiques publiques, mobilisent les électeurs, communiquent des informations et

²⁹⁴ COMBES Hélène, *Faire parti : trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala Editions, 2011 ; CORCUFF Philippe et MATHIEU Lilian, « Partis et mouvements sociaux », *op. cit.*

²⁹⁵ SAWICKI F., « 1. Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour... », S. DECHEZELLES et S. LUCK (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ? : Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2015, p. 31-45.

²⁹⁶ OFFERLE M., *Les partis politiques*, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 2010.

²⁹⁷ SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, vol. 51, n° 1, janvier 2009, p. 97-125.

²⁹⁸ GOLDSTONE Jack A., *States, Parties, and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

²⁹⁹ Pour Panebianco, par exemple, seules trois types de relations sont possibles entre parti et organisation : le parti contrôle l'organisation, une situation d'échange équilibrée et de besoins mutuels, l'organisation contrôle le parti (PANEBIANCO A., *Political parties: organization and power*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1988).

rendent une action législative cohérente possible. Burstein et Linton montrent que la plupart des travaux de sociologie et de science politique qui s'intéressent au changement de politiques publiques depuis 1990, postulent que ces organisations ont une influence sur les *outcomes*, les nouvelles lois qui font évoluer les politiques publiques³⁰⁰. Les résultats sont pourtant assez mitigés : l'influence des différentes organisations n'est avérée que la moitié du temps. L'opinion publique est rarement prise en compte dans les travaux et les partis politiques seraient plus influents que les groupes d'intérêt et les mouvements sociaux. Par ailleurs, ces travaux ne s'intéressent qu'aux *outcomes*, aux lois qui viennent finalement faire changer les politiques publiques, et négligent tout le processus dont elles sont l'aboutissement.

c) De l'espace des mouvements sociaux aux espaces de cause : prendre en compte la transversalité des mobilisations

Des études de l'action collective affichant la volonté d'articuler dimension structurelle et pragmatique se sont développées dans la littérature française en s'attachant à des enjeux plus circonscrits et en reprenant la notion de cause. Pour Mathieu, « une *cause* est un thème ou un enjeu de lutte doté d'une relative unité aux yeux des contestataires, tout en étant de leur part objet de définitions diverses »³⁰¹. Il considère que les causes définissent des sous-espaces au sein de l'espace des mouvements sociaux³⁰². En effet, les mouvements mobilisés sur différentes causes et les causes elles-mêmes sont liées au sein de l'espace des mouvements sociaux : « des causes peuvent au sein de l'espace des mouvements sociaux être antagonistes (la « liberté de choisir » s'oppose au « droit à la vie »), mais aussi relativement proches (comme les causes des gays, lesbiennes et transsexuels), ce qui peut favoriser leur coalition mais aussi l'émergence de rivalités ou de concurrences »³⁰³. Quelle qu'elle soit, une organisation ou une cause appartient à l'espace des mouvements sociaux à partir du moment où elle tisse des rapports d'interdépendance avec au moins une de ses composantes et, ce faisant contribue à le transformer tout en étant en retour affectée par cette relation³⁰⁴.

³⁰⁰ BURSTEIN Paul et LINTON April, « The Impact of Political Parties, Interest Groups, and Social Movement Organizations on Public Policy: Some Recent Evidence and Theoretical Concerns », *Social Forces*, vol. 81, n° 2, 12 janvier 2002, p. 380-408.

³⁰¹ MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, *op. cit.* p.25-26

³⁰² *Ibid.* p.31

³⁰³ *Ibid.* p.26

³⁰⁴ *Ibid.*

Les travaux prenant pour objet des mobilisations sur des causes données s'intéressent à la manière dont ces causes sont construites par les acteurs mobilisés³⁰⁵. Ce processus ne va en effet pas de soi comme en atteste l'éclatement de certaines causes³⁰⁶. Ces travaux vont avoir tendance à insister sur le rôle des entrepreneurs de cause et de mobilisation. L'étude des mobilisations sur diverses causes vont plus généralement accorder une place importante aux trajectoires individuelles des acteurs mobilisés et plus particulièrement à leurs multipositionnements et multi-engagements au sein de différentes organisations. Ils s'inscrivent donc eux aussi dans le renouveau des travaux sur l'engagement militant prenant en compte les interactions entre individus et contextes d'action pour penser un « continuum de l'action collective »³⁰⁷ au service de la cause.

L'étude des causes met en lumière la multiplicité des pôles qui les portent et les liens qui les unissent. La métaphore spatiale est aussi invoquée par les travaux qui prennent pour objet des espaces de cause, notamment lorsqu'il s'agit notamment de les cartographier et de procéder à des analyses de réseaux pour en comprendre la structuration³⁰⁸. Les causes se déploient ainsi au sein de l'espace des mouvements sociaux mais aussi dans d'autres espaces sociaux tels que les espaces partisans et institutionnels mais aussi académiques, médiatiques ou artistiques.

L'espace d'une cause est ainsi caractérisé par sa transversalité. C'est un des arguments principaux du travail de Laure Bereni autour de l'espace de la cause des femmes³⁰⁹ qui peut être défini comme « la configuration des sites de mobilisation pour la cause des femmes dans une pluralité de sphères sociales »³¹⁰. Cette catégorie est ainsi plus large que celle des mouvements de femmes et Bereni montre dans son étude que les mobilisations autour de la

³⁰⁵ LACALMONTIE Séverine, « “De la recherche à l'invention d'une cause : les militants du PSU et le droit de vote des immigrés” », dans TUDI KERNALLEGENN, FRANCOIS PRIGENT, GILLES RICHARD et JACQUELINE SAINCLIVIER (dir.), *Le PSU vu d'en bas : Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950-années 1980)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2019, p. 317-326.

³⁰⁶ SIMEANT Johanna, *La Cause des sans-papiers*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1998.

³⁰⁷ SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *op. cit.*

³⁰⁸ PETTE Mathilde et ELOIRE Fabien, « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers », *Sociétés contemporaines*, N° 101, n° 1, 22 mars 2016, p. 5-35.

³⁰⁹ BERENI Laure, *La bataille de la parité - mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, ECONOMICA, 2015.

³¹⁰ BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes. », *Les féministes de la 2^e vague*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 27-41.

parité ne s'arrêtent pas à la porte des institutions. L'espace de la cause des femmes est ainsi caractérisé par sa diversité idéologique : s'y confrontent des définitions différentes de la cause des femmes, et sa diversité sectorielle : outre les mobilisations associatives, les mobilisations paritaires sont caractérisées par l'implication d'acteurs du champ politique, notamment des militantes de partis politiques mais aussi par la mobilisation d'universitaires féministes. Bereni revendique ainsi des emprunts théoriques à la fois au concept de champ, à celui d'espace des mobilisations et à l'analyse de réseaux dans l'élaboration de son concept d'espace de la cause des femmes. Ce dernier est marqué par une certaine hétérogénéité et une « consistance fluctuante »³¹¹ mais aussi par des phénomènes de convergence qui permettent sa « mise en mouvement »³¹².

Les mouvements de femmes apparaissent comme particulièrement révélateurs de dynamiques qui questionnent « trois frontières souvent excessivement rigidifiées par la sociologie des mobilisations collectives et du militantisme : entre privé et public, entre militantisme et non-militantisme, et entre mouvements et institutions »³¹³. Les imbrications entre les mouvements de femmes et féministes et les institutions ont aussi été étudiées par les travaux sur le féminisme d'Etat. Ils participent à mieux comprendre la prise en compte de « la cause des femmes dans l'Etat »³¹⁴. Revillard souligne que la catégorie de féminisme d'Etat fait l'objet de différents usages : « de l'idée générale d'une action de l'Etat en faveur des femmes à l'expérience de féministes au sein de l'appareil d'Etat, en passant par l'action des institutions étatiques ayant vocation à promouvoir le statut des femmes »³¹⁵. Si les institutions du féminisme d'Etat appartiennent au pôle étatique de l'espace de la cause des femmes, Revillard considère que le cadre d'étude du féminisme d'Etat ne se limite pas à l'espace de la cause des femmes. En effet, de nombreuses analyses des institutions du féminisme d'Etat appréhendent ces dernières uniquement à l'aune de leurs effets sur le mouvement des femmes et de ses revendications. Revillard appelle ainsi à recentrer l'analyse sur ces institutions et leurs logiques propres en ouvrant la « boîte noire » qu'elles constituent et en les resituant dans leur

³¹¹ *Ibid.*

³¹² *Ibid.*

³¹³ BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Un mouvement social paradigmatique ? », *Sociétés contemporaines*, n° 85, n° 1, 1 mars 2012, p. 17-41.

³¹⁴ REVILLARD Anne, *La cause des femmes dans l'Etat*, *op. cit.*

³¹⁵ REVILLARD A., *La cause des femmes dans l'Etat : Une comparaison France-Québec*, Presses Universitaires de Grenoble, 2016, p.19

environnement complexe qui, au-delà de la cause des femmes, inclut des acteurs étatiques nationaux mais aussi supranationaux et transnationaux.

La cause des femmes n'est pas la seule à questionner le genre dans le cadre de mobilisations transversales. Le travail de Paternotte sur la revendication du mariage gay montre comment cette cause a pu s'appuyer sur des réseaux, souvent informels, unissant acteurs associatifs, décideurs et universitaires en reprenant le concept de « triangle de velours » développé initialement au sujet de la promotion des politiques d'égalité femmes-hommes³¹⁶. Malgré cette dimension transversale et la similarité des pôles mobilisés, la cause LGBT semble présenter un moindre degré d'institutionnalisation que la cause des femmes.

Depuis les années 1970, les mobilisations sur des causes liées au genre et à la sexualité se sont multipliées en lien avec l'essor des mobilisations LGBT et les évolutions du mouvement féministe mais ces causes sont portées au-delà des mouvements sociaux. C'est ce contexte de mobilisation élargi autour des questions sexuelles auquel s'attache le travail de recherche de cette thèse. Il s'agit alors de comprendre comment un enjeu peut donner lieu à la définition de causes contradictoires portées par des mobilisations opposées. Qui sont les acteurs qui les portent ? Comment les mobilisations sur ces causes affectent-elles en retour ces acteurs ?

2) Questions de recherche :

Le travail de recherche mené dans le cadre de cette thèse s'attache à apporter des réponses à trois questions de recherche qui sont formulées comme des pistes de recherche relativement ouvertes plutôt que comme un système d'hypothèses.

Je cherche ainsi tout d'abord à comprendre comment se structure un espace de mobilisation sur les causes sexuelles, à partir de la séquence de mobilisation qui correspond aux débats parlementaires sur les textes de lois portant sur les deux enjeux du mariage pour tous et de la prostitution (a).

La deuxième question de recherche porte quant à elle sur la manière dont les dynamiques d'opposition entre mouvements influent sur leurs stratégies de mobilisation (b).

³¹⁶ PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, op. cit.*

Enfin, je cherche aussi à comprendre comment les dynamiques de mobilisation mettent en œuvre des mécanismes d'interaction entre mouvements sociaux et acteurs du champ politique (c).

a) Un espace de mobilisation sur les causes sexuelles

En s'appuyant sur les travaux sur l'espace des mouvements sociaux et les espaces de cause, ce travail de recherche adopte une approche élargie des mobilisations qui bien qu'elle se centre sur l'espace des mouvements sociaux, s'attache à prendre en compte les imbrications et les circulations avec d'autres sphères sociales, et plus particulièrement avec le champ politique.

Cette recherche s'attache donc à l'étude d'un espace de mobilisation qui s'articule autour de deux enjeux : le mariage pour tous et la prostitution. Cet espace apparaît comme un champ de force où circulent sens et pratiques et qui est sous-tendu par un réseau d'acteurs. Il est largement intégré à l'espace des mouvements sociaux. En effet, les mobilisations autour du mariage pour tous et de la prostitution sont transversales aux mouvements LGBT, féministe et catholique. Ils mobilisent aussi le mouvement des TDS, le mouvement trans, les abolitionnistes, les militants pro-vie ou encore les mouvances queers.

Ces différents mouvements et mouvances sont liés par des réseaux reposant sur les trajectoires individuelles et les multipositionnements des militants, des formes de coalitions mais aussi d'antagonismes. Cette recherche ne retrace pas leur histoire longue mais s'appuie sur une séquence de mobilisation limitée définie à son ouverture par la campagne électorale pour les élections présidentielles de 2012 et intégrant leur mise à l'agenda législatif en considérant les débats parlementaires dont sont l'objet des textes de loi à leur sujet et leurs votes.

Les interactions entre les mobilisations sur ces deux enjeux dessinent un espace de mobilisation particulier sur les questions sexuelles. Les oppositions sur le mariage pour tous et la prostitution recoupent ainsi les oppositions sur un certain nombre d'autres enjeux liés à la sexualité et au genre. Les oppositions sur le mariage pour tous questionnent les positions des acteurs mobilisés sur les enjeux reproductifs, la PMA, la GPA, mais aussi les études de genre et l'éducation sexuelle. Elles questionnent plus largement les rôles de genre et la conception traditionnelle de la famille ainsi que l'égalité des droits entre les couples LGBT et les couples hétérosexuels. Les oppositions sur la prostitution questionnent quant à elles la légitimité du

travail sexuel dans toutes ses dimensions, qu'il s'agisse d'assistantat sexuel pour les personnes handicapées ou de pornographie. Elles questionnent les enjeux propres à certaines catégories de TDS et notamment la répression envers les prostituées étrangères en situation irrégulière. Elles mettent aussi en lumière les enjeux propres aux personnes trans et pose plus largement la question des orientations du mouvement féministe et de son inclusivité.

Le travail de recherche mis en œuvre dans le cadre de cette thèse vise à mettre au jour les dynamiques propres à cet espace de mobilisation et soulève ainsi deux types de questionnement :

- *Le premier a trait au traitement politique de la sexualité et à la manière dont les mobilisations sur ces enjeux participent à construire et soutenir des causes diversifiées :*

On cherche à comprendre comment le mariage pour tous d'une part, et la prostitution d'autre part, sont appropriés par des groupes mobilisés pour la défense de différentes causes. On montre alors quels sont les points communs mais aussi les différences dans la définition et la défense de ces causes en étudiant les cadrages des mobilisations qui les portent. A l'aune des travaux sur la politisation de la sexualité, qui mettent en avant ces thèmes, l'étude cherche à mettre au jour comment les causes mises en mouvement par le mariage pour tous et la prostitution questionnent le rapport à la morale et aux normes ainsi que la citoyenneté et l'accès aux droits.

- *Le deuxième type de questionnement soulevé par l'étude de cet espace de mobilisation a trait à sa structuration et pousse à questionner le système d'acteur qui le sous-tend et les recompositions dont il est l'objet au cours de la séquence de mobilisation :*

Le mariage pour tous et la prostitution sont des enjeux transversaux à un certain nombre de mouvements, plus particulièrement aux mouvements féministe, LGBT et catholique. Les mobilisations sur ces enjeux mettent au jour les dynamiques de coalition d'acteurs mais aussi de division et de fragmentation qui travaillent ces mouvements.

On se demande alors comment les mobilisations sur deux enjeux à l'agenda législatif sur la même période viennent reconfigurer l'espace des mouvements sociaux en faisant travailler des lignes de fractures et des systèmes d'alliances internes à chaque mouvement mais aussi

entre les mouvements ? On peut poser l'hypothèse que l'espace de mobilisation se reconfigure au cours des séquences de mobilisation propres à chaque enjeu, mais aussi d'un enjeu à l'autre. Les mobilisations sur ces deux enjeux mettent en œuvre des dynamiques d'interpénétration et d'alliance entre et au sein des mouvements sociaux. Elles travaillent aussi les fractures entre et au sein des mouvements.

b) Mobilisations opposées et stratégies de mobilisation

Les dynamiques de convergence et de divergence au sein de l'espace de mobilisation étudié sont liées aux oppositions entre mouvements suscitées par les enjeux. En effet, un enjeu peut donner lieu à la construction de plusieurs causes différentes dont certaines sont sources de compétition et d'affrontements entre les groupes mobilisés.

Comme le soulignent les organisateurs du colloque « Causes sexuelles : sexualité et mobilisations collectives », les causes sexuelles sont souvent prises dans ces dynamiques d'opposition : « Dans bien des cas, les causes sexuelles sont construites autour de positions contrastées voire fortement clivées ; en même temps que les rapports des mouvements sociaux aux pouvoirs publics ou aux institutions, ce sont donc les relations entre mobilisations contraires qui seront analysées afin de montrer ce que la construction des causes doit à ces affrontements entre positions antagoniques »³¹⁷.

Les deux enjeux étudiés mettent ainsi en œuvre des cas contrastés de dynamiques entre mobilisations opposées. Le cas du mariage pour tous s'inscrit dans une opposition conforme à la littérature où les opposants au mariage pour tous revêtent toutes les caractéristiques communément admises du contre-mouvement : réagissant au succès de son opposant, politiquement conservateur, disposant d'importantes ressources et d'alliés institutionnalisés. Dans le cas de la prostitution, à défaut d'une opposition progressistes-conservateurs recoupant largement le clivage gauche-droite, les mobilisations antagonistes soulevées par la proposition de loi se concentrent plutôt à gauche de l'échiquier politique, bien que l'abolitionnisme soit aussi porté dans le champ politique par des réseaux transpartisans. Elle est largement inscrite au sein de l'espace des mouvements sociaux par les organisations féministes les plus institutionnalisées alliées aux organisations abolitionnistes issues du catholicisme social et à

³¹⁷ *Causes sexuelles*, Colloque, *Calenda*, Publié le vendredi 31 janvier 2014, <https://calenda.org/274940>, consulté le 18 mars 2020.

des organisations altermondialistes qui reprennent largement le cadrage féministe. Le mouvement des travailleuses du sexe et leurs alliés s’y opposent en s’inscrivant à l’interaction entre les espaces moins institutionnalisés du féministe et du mouvement LGBT, en s’appuyant notamment sur Act Up-Paris. Les proximités sociales, idéologiques, ainsi que les relations interpersonnelles rendent finalement les oppositions d’autant plus violentes.

De plus, cette étude adopte une temporalité marquée par des séquences de mobilisation particulières liées à l’actualité parlementaire des deux enjeux. La mise à l’agenda législatif des textes apparaît comme un succès pour les mouvements qui les portent, succès qui a des effets sur les dynamiques de contre-mobilisation.

Ce travail de recherche vise alors à comprendre comment les oppositions entre groupes mobilisés pour ou contre ces deux textes de loi influent sur leurs stratégies ?

Pour étudier les stratégies mises en œuvre par les mobilisations opposées, on reprend la définition multidimensionnelle de Meyer et Staggenborn pour qui la stratégie recoupe la formulation des revendications, les tactiques et les arènes³¹⁸. On s’intéresse donc à la façon dont les dynamiques de mobilisation-contre-mobilisation influencent les cadrages, les répertoires d’action et les arènes investies par les camps opposés.

Les travaux sur les mouvements opposés montrent qu’ils ont des effets de contraintes réciproques les uns sur les autres. Ceux-ci participent à des processus de polarisation mais aussi, au contraire, à des processus de convergence et de réappropriation d’un mouvement à l’autre.

Par ailleurs, Fetner a montré que les oppositions entre mouvements n’affectent pas nécessairement la totalité des activités de ces derniers³¹⁹. Ce travail de recherche s’attache alors à mettre en évidence la complexité des dynamiques d’opposition en montrant quelles sont les dimensions des stratégies de mobilisations affectées par des dynamiques de polarisation et quelles sont celles qui sont l’objet de dynamiques de convergences. Pour ce faire, les dynamiques de mobilisations ne sont pas considérées de manière monolithique mais on prend garde à différencier les processus ayant trait aux répertoires d’action et aux cadrages ainsi qu’à la structuration des systèmes d’acteurs mobilisés dans différentes arènes.

³¹⁸ DAVID S. MEYER et SUZANNE STAGGENBORG, « Opposing movement strategies in U.S. abortion politics », *op. cit.*

³¹⁹ FETNER Tina, *How the Religious Right Shaped Lesbian and Gay Activism*, *op. cit.*

c) Interactions entre mouvements sociaux et champ politique

Les travaux sur les dynamiques mouvement-contre-mouvement posent la question de l'environnement politique à travers celle des structures d'opportunité politique ou en s'intéressant à la triade mouvement-contre-mouvement-État.

Les travaux sur les espaces de cause mettent quant à eux en avant la transversalité des mobilisations qui reposent sur des réseaux intégrés à différents univers sociaux, en insistant sur la remise en cause d'une dichotomie entre contestation et institution et entre espace des mouvements sociaux et champ politique.

Les débats parlementaires autour des deux textes participent à la contextualisation des dynamiques de mobilisations-contre-mobilisations dans leur environnement politique. En effet, l'étude prend pour cadre une séquence de mobilisation liée à l'actualité parlementaire des deux enjeux. La dynamique de mobilisation-contre-mobilisation prend donc en compte à la fois les oppositions entre mouvements et l'opposition ou le soutien au texte de loi et aux acteurs politiques : étatiques, gouvernementaux et partisans, qui sont impliqués dans sa discussion et son vote. On élargit par-là la prise en compte du contexte des dynamiques d'oppositions entre mouvements sociaux en intégrant à l'analyse les acteurs et les arènes des chantiers législatifs concernant les deux enjeux.

Les mobilisations concomitantes avec la mise à l'agenda de ces enjeux posent la question de l'institutionnalisation de ces mouvements, de leur pénétration et de leurs relais au sein du champ politique. Si d'autres sphères sociales sont mobilisées dans le soutien ou l'opposition aux causes qui sont construites autour du mariage pour tous et de la prostitution, le périmètre nécessairement réduit de cet exercice de recherche doctorale se focalise sur les interactions entre l'espace des mouvements sociaux et le champ politique.

Cette recherche vise alors à comprendre comment les interactions entre mouvements sociaux et acteurs institutionnels et politiques se nouent-elles dans le cadre des mobilisations étudiées ?

Les travaux qui étudient les mobilisations sur une cause de manière transversale ont tendance à mettre en avant un pôle institutionnel et un pôle partisan. On cherche alors à comprendre qui sont les acteurs sur lesquels reposent les mobilisations au sein du champ politique. En tenant compte du contexte de débats sur les textes de loi, on questionne le rôle de relais des acteurs parlementaires qui est moins souvent abordé par les travaux sur les mobilisations.

Ce questionnement sur les relais des mobilisations au sein du champ politique permet d'aborder les enjeux de l'institutionnalisation des causes sexuelles mais aussi des mouvements qui les portent et les différences que connaissent ceux-ci au regard de ce processus.

Enfin, dans la volonté d'adopter une approche dynamique des mobilisations étudiées, on veut montrer comment les interactions entre espace des mouvements sociaux et champ politique sont activées, mais aussi si elles sont recomposées au cours de la séquence de mobilisation.

Conclusion du chapitre 2 :

Le cadre de cette recherche est défini dans le temps dans la mesure où elle s'attache à l'étude d'une séquence de mobilisation spécifique, centrée sur la mise à l'agenda et le vote de deux textes de loi. Il est aussi défini dans l'espace dans la mesure où il se centre largement sur l'espace des mouvements sociaux et il est délimité par l'union des espaces des différentes causes mobilisées par les débats autour du mariage pour tous et de la prostitution.

L'objectif général de cette étude est de comprendre les dynamiques de mobilisation à l'œuvre dans cet espace. On étudie pour cela les circulations complexes d'idées et d'acteurs qui y prennent place. L'étude s'attache alors au système d'acteurs qui sous-tend ces dynamiques. On cherche à comprendre comment celui-ci se structure et se recompose au cours de la séquence de mobilisation. Les circulations d'idées qui participent à la construction de causes différentes et même contradictoires à partir de ces enjeux nous poussent à nous demander ce que ces mobilisations disent de la sexualité comme question politique en France au début du XXIème siècle.

Une des questions de recherche centrales de la thèse concerne la conflictualité des mobilisations, dont on cherche à comprendre le rôle dans les dynamiques de convergence et de polarisation qui animent cet espace. On se demande alors de quelle manière les oppositions entre mobilisations influent-elles sur les stratégies des groupes mobilisés ? Pour répondre à cette question on s'attache à distinguer plusieurs dimensions des stratégies militantes en mettant au jour les effets différenciés des oppositions sur les systèmes d'acteurs, les répertoires d'action, les cadrages et les arènes mobilisées.

Enfin, cette recherche questionne la transversalité des dynamiques de mobilisation et plus particulièrement les interactions qu'elles mettent en œuvre entre l'espace des mouvements

sociaux et le champ politique dans le processus de politisation des enjeux sexuels. On se demande alors quelles sont les interactions et les imbrications qui sont activées par les dynamiques de mobilisation et si celles-ci sont amenées à se recomposer au cours de la séquence.

III - Chapitre 3 : Enjeux méthodologiques : étudier simultanément les camps opposés sur deux enjeux à l'agenda législatif

Pour mettre en œuvre cette recherche, certaines considérations pratiques se confrontent aux questionnements théoriques. Ce chapitre vise à expliciter les contraintes et les choix qui ont présidé à la définition du design de recherche et à sa mise en œuvre. Pour étudier simultanément deux enjeux différents, mais aussi les groupes qui s'opposent sur ces enjeux dans le cadre des mobilisations qui accompagnent leur mise à l'agenda législatif, il s'avère nécessaire de multiplier à la fois les méthodes et les points d'entrée sur le terrain. La conflictualité des deux enjeux et leur transversalité à des espaces de mobilisation commun, essentiellement féministes, LGBT et queer, font leur intérêt pour étudier les dynamiques de mobilisation-contre-mobilisation et de recomposition des espaces de mobilisation. Cependant, ces caractéristiques sont aussi celles qui compliquent l'accès et la présence d'une enquêtrice auprès de groupes qui s'affrontent.

Pour faire le bilan des différentes données récoltées, il s'agit d'abord de resituer le contexte qui a participé au choix des enjeux étudiés, des acteurs sollicités et des méthodes mobilisées (A). Pour comprendre les enjeux soulevés par la pratique de l'enquête, on revient ensuite sur le positionnement de chercheuse sur les terrains et les difficultés rencontrées (B).

A - Récolte et analyse des données : multiplier les méthodes et les entrées sur le terrain

Pour comprendre les choix qui sont au cœur de l'opérationnalisation de ma problématique de recherche, il faut tout d'abord revenir sur le contexte de l'enquête et plus particulièrement sur le rôle joué par les échéances électorales de 2012. Cette période dans laquelle l'alternance politique est en jeu permet la mise à l'agenda gouvernemental et législatif des enjeux étudiés (1). L'étude des mobilisations sur ces enjeux passe par l'étude d'acteurs en interaction et en opposition, qui nécessite de multiplier les points d'entrée sur le terrain (2). Pour ce faire, une récolte de données diversifiées a été mise en œuvre à travers plusieurs méthodes, essentiellement des entretiens semi-directifs et des observations participantes de mobilisations et de réunions militantes (3).

1) Le contexte de l'enquête : mise à l'agenda et séquences de mobilisation

Ce travail de recherche doctorale a débuté à l'automne 2011. Il fait suite à la réalisation d'un mémoire de recherche de master sur les oppositions à la reconnaissance de l'homoparentalité en France³²⁰. Le questionnement théorique du mémoire a été étendu des « mobilisations contre » aux dynamiques de mobilisation-contre-mobilisation et aux interactions entre espace des mouvements sociaux et champ politique. Le choix des enjeux de mobilisation pour opérationnaliser ce questionnement théorique est lié au contexte électoral de 2012 et la probabilité d'une alternance politique liée aux victoires électorales du PS (a). Le choix de deux enjeux à l'agenda législatif pose la question du statut à donner aux débats parlementaires dans le cadre de la recherche. En effet, le fait que les deux enjeux soient l'objet de textes de loi en débat lors de la séquence politique ouverte par les élections de 2012 augmente leur saillance et nourrit les revendications et mobilisations des organisations de mouvements sociaux. De plus, il semble nécessaire de ne pas reléguer les débats parlementaires au rang de simple élément de contexte. Les arènes parlementaires et les mobilisations de rue étant en effet en interaction (b).

a) Elections de 2012, alternance politique et choix des enjeux étudiés

Le contexte de campagne pour l'élection présidentielle de 2012, dans lequel j'ai commencé ma recherche, a influencé ma démarche et ma façon de m'intéresser aux enjeux sexuels. Pour ce faire, je me suis appuyée sur l'hypothèse d'une repolitisation de la sexualité, d'un nouvel essor de la « démocratisation sexuelle »³²¹, pour reprendre le vocabulaire d'Eric Fassin, liée à l'alternance politique comme cela avait été le cas avec la victoire de la « gauche plurielle » en 1997. En effet, après la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le Président Jacques Chirac le 21 avril 1997, les partis d'opposition remportent les élections législatives anticipées et Lionel Jospin, alors premier secrétaire du PS, devient chef du

³²⁰ MORABITO Léa, *L'état des oppositions à la reconnaissance de l'homoparentalité en France*, Sciences Po, Paris, 2011.

³²¹ FABRE C. et E. FASSIN, *Liberté, égalité, sexualités : Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond, 2003.

gouvernement. C'est cette nouvelle majorité gouvernementale et parlementaire qui permet de voter les lois sur le PACS et la parité.

Les élections présidentielles de 2012 qui constituent le contexte de mon travail de thèse se prêtent à l'hypothèse d'une reproduction de ce mécanisme apparu en 1997 avec la victoire de la gauche. Après dix années de présidences de la République et de gouvernements dirigés par l'UMP, le 6 mai 2012, François Hollande est ainsi élu à la présidence de la République et les partis de gauche gagnent les élections législatives un mois plus tard. De fait, cette alternance politique s'est révélée la condition nécessaire à la mise à l'agenda législatif d'un certain nombre de questions de genre et de sexualité portées par les mouvements féministes et LGBT de longue date et qui avaient été confrontées à des blocages législatifs lors de la décennie précédente.

J'ouvre donc mon terrain d'enquête pendant la campagne électorale et décide rapidement qu'il est nécessaire de prendre en compte dans mon étude les particularités de cette séquence où la compétition politique se trouve exacerbée. Ce contexte est rapidement devenu un élément de mon design de recherche, avec l'étude de la place de ces enjeux dans la campagne. J'ai dans un premier temps étudié attentivement les programmes des candidats à la présidentielle et des partis aux législatives. Ce premier codage aboutit à une grille de multiples enjeux à la saillance variable. Il ne s'agit pas de suivre l'agenda de campagne mais de comprendre comment certains enjeux sont parvenus à mobiliser les associations LGBT ou féministes et à trouver écho auprès de la nouvelle majorité. J'ai donc choisi d'observer des phénomènes de convergence mettant en jeu les agendas de différents acteurs, qu'il s'agisse des associations LGBT, des associations féministes, des candidats à la présidentielle de 2012, des partis politiques, du gouvernement ou encore des parlementaires. Ce choix a conduit à une réduction du nombre d'enjeux étudiés pour centrer finalement ma recherche sur deux objets particuliers : le mariage pour tous et la prostitution.

La campagne présidentielle n'est ainsi pas seulement considérée comme un moment propice à l'étude des programmes ou à la saillance des enjeux dans les programmes des candidats : elle représente une séquence spécifique qui influence les dynamiques de mobilisation et la manière dont s'y actualisent les interactions entre mouvements sociaux et acteurs partisans³²². Les candidats et les partis ne sont ainsi pas les seuls acteurs en campagne

³²² MORABITO Léa, « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

en 2012³²³ : le chapitre 4 de cette thèse étudie le processus de construction du mariage pour tous et de la prostitution comme enjeux électoraux pour comprendre comment les mobilisations des acteurs associatifs et partisans font éventuellement accéder ces questions au statut de promesse de campagne³²⁴.

Les enjeux étudiés ne sont finalement pas caractérisés tant par l'importance de leur saillance dans le programme des candidats que par l'importance de la campagne électorale et de l'alternance politique dans le processus de leur mise à l'agenda³²⁵. Ils ont en commun d'être des enjeux liés à la sexualité, portés depuis les années 1990 par le mouvement LGBT et le mouvement féministe. Ils sont présents dans le programme de différents partis de gauche et plus particulièrement du PS et du candidat François Hollande. Ils sont aussi l'objet de campagnes de mobilisations associatives dans le cadre de la campagne électorale pour pousser les candidats à s'engager sur ces questions et à mettre en œuvre des politiques publiques permettant de réaliser leurs promesses de campagne dans le cadre de leur mandat en cas de victoire électorale.

Malgré ces similitudes, les deux enjeux retenus présentent des différences de traitement importantes. Elles ont trait à la fois aux différents acteurs mobilisés, à la saillance des enjeux et aux divisions dans lesquelles ils s'inscrivent, que ce soit entre les mouvements, au sein des mouvements, ou concernant les clivages et fractures politiques qu'ils activent.

Le choix de travailler sur l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe a été le plus évident. Il s'inscrit dans la continuité de mon travail de recherche de master sur les oppositions à l'homoparentalité. Après le vote du PACS, les avancées législatives concernant la reconnaissance de l'homoparentalité sont confrontées à des blocages divers. Les inégalités entre les couples et les familles renvoient les LGBT à la revendication d'accès au mariage et à son corollaire, l'accès à l'adoption pour les couples mariés. La revendication devient centrale pour le mouvement LGBT qui la place au cœur de la campagne inter-associative mise en place en vue des élections de 2012. Elle a été affichée comme promesse de campagne par tous les partis de gauche lors de la campagne présidentielle et au cœur de « l'engagement 31 » de François Hollande. Elle a ensuite été prise en charge par le gouvernement dans le cadre du projet de loi porté par la garde des sceaux Christiane Taubira,

³²³ COURTY G. et J. GERVAIS (dir.), *Le lobbying électoral : Groupes en campagne présidentielle (2012)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Espaces Politiques », 2018.

³²⁴ GUINAUDEAU Isabelle et PERSICO Simon, « Tenir promesse », *Revue française de science politique*, vol. 68, n° 2, 21 juin 2018, p. 215-237.

³²⁵ FAVRE P., *Sida et politique : Les premiers affrontements*, Paris, Editions L'Harmattan, 2004.

finaleme nt promulguée le 18 mai 2013 après avoir été votée et défendue par des parlementaires de gauche (6 votes en faveur du texte pour le groupe UMP dont 4 députés qui déclarent finaleme nt s’être trompés et 5 votes en faveur du texte pour le groupe UDI). La controverse qui s’est déployée autour de la loi Taubira s’inscrit clairement dans un clivage gauche-droite qui traverse les champs partisans, parlementaires et l’espace des mobilisations. Elle vient constituer deux camps qui confrontent progressisme et conservatisme, égalité des droits et défense de l’ordre social, de façon revendiquée.

Les dynamiques concernant la prostitution s’avèrent plus complexes. Tout comme le mariage pour tous, il s’agit d’un enjeu qui a fait l’objet de mobilisations associatives et de travaux parlementaires avant la séquence présidentielle de 2012 et en vue de peser sur la campagne. Ces mobilisations ont abouti à la mise en place du collectif Abolition 2012 qui regroupe les associations voulant promouvoir l’abolition de la prostitution et la pénalisation des clients comme enjeux électoraux. De plus, la résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France en matière de prostitution a été votée par l’Assemblée nationale le 6 décembre 2011³²⁶.

Pour autant, le PS et François Hollande ne promeuvent pas la question de l’abolition de la prostitution dans le cadre de la campagne électorale. Après l’élection, la ministre des droits de femmes, Najat Vallaud-Belkacem, s’est prononcée dans une interview au JDD en faveur de la pénalisation des clients et de la disparition de la prostitution³²⁷. Pour autant, la loi de lutte contre le système de la prostitution, qui était déjà annoncée dans le programme du PS, ne sera pas portée par le gouvernement mais laissée à l’initiative des parlementaires. Leur mobilisation est décisive concernant cet enjeu. Un groupe de parlementaires issus de différents partis, très impliqué sur la question de l’abolition, est à l’origine de la rédaction de différents rapports. Malgré cette logique transpartisane qui vaut surtout à l’Assemblée nationale, il apparaît que la question de la prostitution et de la pénalisation de ses clients fasse principalement débat au sein des partis de gauche où l’enjeu est à la fois plus saillant et plus controversé.

Les mobilisations associatives qui accompagnent les débats sur cette loi de lutte contre le système prostitutionnel mais aussi sur l’abrogation du délit de racolage public, s’inscrivent

³²⁶ *Texte adopté n° 782 - Résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France en matière de prostitution*, <http://www.assemblee-nationale.fr/13/ta/ta0782.asp>, consulté le 31 décembre 2019.

³²⁷ *Vallaud-Belkacem : « Je souhaite que la prostitution disparaisse » (interview)*, <http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Vallaud-Belkacem-Je-souhaite-que-la-prostitution-disparaisse-interview-521763>, consulté le 4 décembre 2014.

dans une controverse qui oppose d'une part les abolitionnistes, c'est-à-dire les associations dont la lutte contre la prostitution est l'objectif premier ainsi que les associations féministes abolitionnistes, et d'autre part les défenseurs des droits des TDS, c'est-à-dire essentiellement le STRASS, les associations de lutte contre le Sida, certaines associations LGBT, les associations de santé communautaire, et les féministes non abolitionnistes. Chacun des deux camps dispose de relais au sein des partis de gauche et se revendique porteur d'une vision progressiste en termes d'émancipation, d'accès aux droits, d'égalité femmes-hommes. Ainsi, tandis que le mariage pour tous fait consensus au sein du mouvement LGBT, l'abolition de la prostitution et la pénalisation des clients divisent les féministes. Les oppositions entre groupes mobilisés et les recompositions des alliances sont à l'œuvre dans le cadre des débats parlementaires sur des textes abordant ces deux enjeux.

b) Contexte des débats parlementaires

Dès le début du mandat de François Hollande, le projet de loi sur l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe et la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel sont l'objet de véritables marathons législatifs avec pas moins de 172 heures de débats nécessaires au vote du premier³²⁸ et quatre ans de navettes parlementaires nécessaires au vote de la seconde³²⁹. Ces débats parlementaires et les perspectives des votes des textes sont des objets de mobilisation pour les groupes qui s'y opposent ou bien les soutiennent et leur offrent de nouvelles arènes de mobilisation. La mise à l'agenda législatif des textes de loi « ravive »³³⁰ les mobilisations et a des effets sur les coalitions d'acteurs qui soutiennent les textes ou s'y opposent. Il semble nécessaire de ne pas les reléguer à un simple élément de contexte sans questionner plus avant.

Les questions liées au genre et à la sexualité sont assimilées à ces enjeux dits « de société » sur lesquels tout le monde se sent légitime à donner son avis et au sujet desquels les débats se structurent autour de la discussion et du vote de « grandes lois sociétales ». Les

³²⁸ *Mariage gay : 172 heures de débat, 257 interpellations et 3 fous rires*, <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/04/23/01016-20130423ARTFIG00436-mariage-gay-172-heures-de-debat-257-interpellations-et-3-fous-rires.php>, consulté le 31 décembre 2019.

³²⁹ Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

³³⁰ BERENI Laure, « Quand la mise à l'agenda ravive les mobilisations féministes », *Revue française de science politique*, Vol. 59, n° 2, 24 avril 2009, p. 301-323.

travaux de science politique sur ces sujets questionnent aussi largement « l'évolution d'un domaine de législation »³³¹, à l'image des travaux sur les politiques de la famille³³², les « lois de l'amour »³³³, le PACS³³⁴ ou la bioéthique³³⁵. En effet, les processus liés aux débats parlementaires et aux travaux législatifs sont indissociables des changements sociaux ou des persistances comme l'atteste le travail de Commaille sur le lien entre loi et régulation sociale : « L'analyse des versions successives d'un texte, des débats parlementaires, des extraits de presse, des positions publiques de partis politiques ou de groupes sociaux divers, des conflits éventuels avec le Conseil d'Etat, avec la Cour de cassation, de l'influence des intérêts professionnels, des groupes de pression, de l'Eglise catholique, de l'Elysée, des habiletés tactiques en cours de débats parlementaire, devient, dans cette perspective, le support d'une recherche de la place de la loi dans la régulation des sociétés industrielles avancées »³³⁶.

Les débats parlementaires sont des arènes où se jouent les transformations de la société et ils ont de véritables effets sur les mobilisations étudiées dans le cadre de cette thèse. Les débats parlementaires sont un élément déterminant du choix du cadrage des mobilisations ainsi que des répertoires militants convoqués. Outre les mobilisations récurrentes des mouvements féministes et LGBT, à l'image des grandes manifestations unitaires annuelles, dont les mots d'ordre deviennent liés aux textes de loi en débat, des mobilisations *ad hoc*, manifestations et rassemblements, sont organisées à proximité de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les militants se rassemblent devant les assemblées parlementaires pour soutenir ou s'opposer à ce qui se passe dans l'enceinte de ces dernières.

Pour autant, l'étude de mobilisations qui s'inscrivent dans un contexte de débats parlementaires participe à déconstruire la frontière entre les hémicycles et la rue et celle entre

³³¹ VIKTOROVITCH C., *Parler, pour quoi faire ? op. cit.*

³³² COMMAILLE J., P. STROBEL, et M. VILLAC, *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

³³³ MOSSUZ-LAVAU Janine., *Les lois de l'amour : les politiques de la sexualité en France, 1950-2002*, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite bibliothèque Payot ;448 », 2002.

³³⁴ ABELES Marc, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Odile Jacob, 2000 ; BORRILLO Daniel et LASCOUMES Pierre, *Amours égales. Le Pacs, les homosexuels et la gauche, op. cit.*

³³⁵ SMADJA D., *Bioéthique, aux sources des controverses sur l'embryon. Volume 15 : Nouvelle Bibliothèque de Thèses*, Edition 2009., Paris, Dalloz, 2009 ; SMADJA D., « La distinction public-privé à l'épreuve du débat bioéthique : le cas de la controverse au sujet des embryons in vitro », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, 5 octobre 2015, n° 88, p. 103-117.

³³⁶ COMMAILLE Jacques, *L'esprit sociologique des lois : Essai de sociologie politique du droit*, 1. éd., Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 1994.

l'étude des mobilisations et des débats parlementaires. Les travaux sur les débats parlementaires les présentent comme des cadres de délibération et d'argumentation³³⁷. L'étude de leur structure argumentative met en avant leur dimension triadique et la présence d'un public extérieur à l'hémicycle auquel se réfèrent ou s'adressent les discours. Ce public se fait plus présent lorsque la grammaire de la critique est mise en œuvre que lorsque c'est celle de la discussion, dans une dynamique antagoniste plutôt que dialogique³³⁸, en régime de surpolitisation plutôt que de souspolitisation³³⁹. Cela advient davantage à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, en séance publique qu'en commissions³⁴⁰, lorsque les acteurs parlementaires sont de parti pris dans la controverse plus que lorsque celle-ci relève d'un domaine extérieur.

Cette analyse des ressorts argumentatifs a tendance à subsumer une diversité d'acteurs au rang de « public », d'entité très large qui se rapprocherait dans sa conception de l'ensemble des citoyens. Les acteurs des mouvements sociaux font partie de cette société civile témoin du travail parlementaire. L'étude du travail parlementaire, qui ne se limite pas à l'activité discursive déployée au sein de l'hémicycle ou des commissions, permet de mieux prendre en compte les liens entre les parlementaires et d'autres acteurs partisans ou associatifs, qui sont activés de manière routinière. Olivier Nay explique ainsi que le parti au niveau national, les groupes d'intérêts divers ainsi que les acteurs impliqués au niveau des circonscriptions ayant élu les parlementaires sont tous des interlocuteurs de ces derniers et influent sur leurs décisions³⁴¹.

Ainsi, si les arguments des groupes mobilisés sont repris dans les interventions des parlementaires et que les événements liés aux mobilisations de rue sont racontés au sein de l'hémicycle, c'est que les parlementaires amenés à intervenir pour défendre ou attaquer un texte sont souvent des intermédiaires importants entre les associations et leur parti. Par ailleurs, Les

³³⁷ VIKTOROVITCH Clément, *Parler, pour quoi faire ?*, *op. cit.*

³³⁸ VIKTOROVITCH Clément, « Entre dialogisme et antagonisme : le Parlement comme espace de résolution des controverses », *Raisons politiques*, vol. 47, n° 3, 8 octobre 2012, p. 57-82.

³³⁹ LASCOUMES Pierre, « Les compromis parlementaires, combinaisons de surpolitisation et de sous-politisation », *op. cit.*

³⁴⁰ VIKTOROVITCH Clément, « Les commissions parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat : un havre de paix ? », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 14, n° 2, 22 décembre 2010, p. 90-110.

³⁴¹ NAY O., « Le travail politique à l'assemblée : Note sur un champ de recherche trop longtemps déserté », *Sociologie du Travail*, octobre 2003, vol. 45, n° 4, p. 537-554.

consignes de vote au sein des groupes parlementaires peuvent être une bonne approximation des positions des partis sur les enjeux.

Cette ouverture des assemblées parlementaires ne se joue pas uniquement dans une dynamique allant des parlementaires vers les acteurs associatifs. Les acteurs des mouvements sociaux investissent eux aussi les arènes parlementaires. Certains éléments inhérents aux débats autour des textes de loi étudiés sont intégrés aux répertoires d'action des organisations de mouvements sociaux. Ainsi, les acteurs associatifs sont auditionnés lors des phases de préparation des textes à débattre.

Même pendant les débats, l'Assemblée nationale et le Sénat sont des arènes investies par les acteurs associatifs au cœur de ma recherche. En effet, les militants viennent assister aux débats en tant que spectateurs dans les tribunes réservées au public. Le choix des élus sollicités témoigne souvent des proximités idéologiques mais aussi des liens de coopérations entre parlementaires et militants. Par ailleurs, les soutiens et les opposants du texte se côtoient au sein des tribunes³⁴². Les conflits liés à la prise de décision sur les enjeux étudiés se jouent ainsi dans les interactions qui ont lieu dans une diversité d'arènes, impliquant tant les acteurs politiques qu'associatifs.

Les débats parlementaires ne sont donc pas qu'un élément de contexte qui constituerait l'arrière-plan de cette étude. Il s'agit d'un élément à prendre en compte pour comprendre les stratégies militantes mises en place. Les assemblées sont des arènes où s'affrontent les arguments et les acteurs des mobilisations. Elles font partie des diverses entrées investies pour étudier les acteurs en interaction.

2) Multiplication des points d'entrée et des acteurs étudiés

S'intéresser aux dynamiques de mobilisations-contre-mobilisations et aux recompositions des espaces de mobilisation demande d'adopter une approche qui participe à désenclaver l'étude des mobilisations. Cette recherche s'attache ainsi à questionner les frontières des mobilisations. Cela conduit à porter l'attention sur les processus d'interactions et de circulations concernant tant les acteurs mobilisés que les revendications et les argumentaires qui les sous-tendent. D'un point de vue méthodologique, cette démarche se traduit par la

³⁴² Observation des séances de l'Assemblée nationale des 7 et 8 février 2013

multiplication des portes d'entrée sur le terrain. Il a été nécessaire d'étudier simultanément différents acteurs et leurs points de vue pour comprendre les relations antagonistes et dialectiques qui se nouent entre eux.

Le premier point qu'il semble nécessaire d'explicitier concerne les enjeux liés à la construction du design de recherche autour de deux enjeux : le mariage pour tous et la prostitution. En effet, malgré les points communs et les différences entre ces deux enjeux explicités précédemment, leur choix ne repose pas uniquement sur la volonté de mener une étude comparative. Il s'agit ici d'analyser aussi les circulations entre les deux enjeux qui sont transversaux aux espaces de mobilisation où se déploient les problématiques liées au genre et à la sexualité (a).

De plus, la conflictualité qui sous-tend les mobilisations opposées sur ces enjeux est au cœur de cette recherche, nécessitant d'investiguer à chaque fois le « camp des pro » comme le « camp des anti » (b).

Enfin, outre les frontières entre les deux enjeux et entre les camps opposés, cette recherche s'inscrit dans la continuité des travaux qui participent à déconstruire la frontière entre le champ politique et l'espace des mobilisations (c).

a) Mariage et prostitution

Le choix des deux enjeux au cœur de cette étude est guidé à la fois par leurs points communs et par leurs différences. Il s'agit de deux enjeux liés au genre et à la sexualité, qui sont classés parmi les « causes sexuelles »³⁴³. Ils sont au centre des débats internationaux sur le genre et la sexualité, qu'il s'agisse de débats académiques, militants ou politiques. Dans le cas français, ces débats sont renforcés par la mise à l'agenda gouvernemental et législatif des enjeux, liée à l'alternance politique et aux victoires présidentielles et législatives du PS en 2012.

Malgré ces similitudes, le traitement de ces enjeux est marqué par certaines différences. Si le mariage pour tous est porté principalement par le mouvement LGBT, la prostitution est essentiellement source de revendications au sein du mouvement féministe. Si les principaux acteurs des mobilisations autour de ces deux enjeux sont différents, c'est aussi le cas des acteurs

³⁴³ Le mariage des couples de même sexe et la prostitution sont au cœur du colloque « Causes sexuelles : Sexualités et mobilisations collectives » qui s'est tenu du 5 au 7 juin 2014 à l'Université de Lausanne, organisé par le CRAPUL, le CEG LIEGE et le GT07 de l'AISLF.

de leur mise à l'agenda. Les cadrages mobilisés diffèrent aussi d'un enjeu à l'autre : les soutiens au mariage pour tous mettent ainsi en avant l'égalité des droits tandis que les soutiens à la proposition de loi sur la lutte contre le système prostitutionnel mettent en avant la lutte contre les violences faites aux femmes. Parmi les principales différences de traitement entre les deux enjeux, on peut enfin rappeler les dynamiques d'alliance et de division qu'ils mettent en œuvre au sein des espaces de mobilisation et du champ politique.

Pour autant, la démarche analytique mise en œuvre dans le cadre de cette thèse ne se réclame pas purement de la comparaison³⁴⁴ ni de deux cas d'étude³⁴⁵. L'étude de ces similarités et de ces différences permet de mettre au jour la diversité des dynamiques qui impactent la politisation des enjeux de genre et de sexualité. Cependant, je m'intéresse aussi aux interactions qui se jouent entre les deux enjeux. Cela nécessite d'analyser finement les circulations et donc d'identifier plus précisément les idées mais aussi les acteurs qui circulent entre ces espaces de mobilisations.

Pour enquêter simultanément sur les deux enjeux, l'association Osez le féminisme ! (OLF) a été une porte d'entrée privilégiée. L'association féministe se mobilise à la fois sur la question de la prostitution et du mariage pour tous. Elle soutient le projet de loi en faveur de l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe et la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.

Le choix d'OLF s'est avéré particulièrement intéressant. En effet, il s'agit d'une jeune association, créée en 2009 mais qui a rapidement pris une place considérable dans l'espace du féminisme institutionnel, en menant des campagnes qui allient visibilité médiatique et lobbying auprès du champ politique. Lors la réunion plénière du 16 février 2012³⁴⁶, Caroline de Haas revient sur la genèse de l'association et sur la volonté pour les militantes de diverses structures militantes, politiques et syndicales, de se rassembler pour se former au féminisme et de pouvoir former d'autres militantes et diffuser les enjeux féministes au sein des autres organisations où

³⁴⁴ LANDMAN Todd, *Issues and Methods in Comparative Politics: An Introduction*, 3 édition., Milton Park, Abingdon, Oxon ; New York, Routledge, 2013.

³⁴⁵ MILLS Albert J., DUREPOS Gabrielle et WIEBE Elden, *Encyclopedia of Case Study Research*, SAGE Publications, 2010.

³⁴⁶ Observation de la réunion plénière d'Osez le Féminisme (point campagne mobilisation 2012, point Féministes en Mouvement et leur interpellation des candidats, débat « Féminismes et politique : je t'aime moi non plus »), le 16 février 2012, Paris.

elles étaient engagées. L'association est ainsi bien insérée dans les réseaux militants et dans ceux du féminisme d'Etat. Par ailleurs, l'accès y est particulièrement facile. En effet, OLF organise chaque mois une réunion plénière ouverte à tous portant sur une thématique particulière, où les nouveaux venus peuvent s'inscrire aux groupes de travail mobilisés sur les campagnes en cours selon leurs intérêts. De plus, mes propriétés sociales pendant l'enquête – femme blanche dans la vingtaine, diplômée de l'enseignement supérieur – me confèrent une certaine proximité avec les militantes d'OLF qui facilite ma présence sur le terrain.

J'ai d'abord participé aux réunions du groupe de travail chargé des activités en lien avec les élections de 2012, puis aux réunions du groupe LGBT et aux réunions du groupe « marchandisation du corps », qui s'est transformé en groupe « abolition de la prostitution ». OLF s'affirme comme un des moteurs du collectif Abolition 2012. Le groupe LGBT a quant à lui été très actif dans la défense du mariage pour tous et a intégré l'Inter-LGBT.

L'existence de plusieurs associations ou collectifs mobilisés sur ces deux thématiques, à l'image d'Act Up-Paris qui est mobilisé à la fois en faveur du mariage pour tous et contre la proposition de loi sur la pénalisation des clients de la prostitution, atteste de la transversalité des enjeux étudiés. Pour autant, je ne me suis pas intéressée uniquement à ces acteurs mobilisés sur les deux enjeux mais j'ai bien cherché à mettre au jour les dynamiques propres à chacun, ce qui a nécessité de s'intéresser aux mobilisations des camps opposés.

b) « Pro » et « Anti »

Enquêter sur des enjeux faisant l'objet de controverses opposant chacune deux camps de manière parfois violente, multiplier les observations prolongées auprès d'acteurs différents pose des problèmes d'accès et de positionnement sur le terrain. Il a donc fallu que je privilégie certains acteurs que j'ai pu observer sur des séquences plus soutenues tandis que mes rencontres avec les autres s'avèrent plus ponctuelles lors d'événements plus ouverts au public, de mobilisations, ou bien d'entretiens.

La difficulté d'enquêter simultanément auprès de deux camps opposés sur ces deux enjeux est liée à la fois à la proximité sociale et politique entre les militants et à la recomposition, d'un enjeu à l'autre, des coalitions formant les camps qui s'opposent. En effet, l'appartenance de nombreux acteurs mobilisés en faveur du mariage pour tous mais aussi mobilisés pour et contre l'abolition de la prostitution aux mouvements féministes et LGBT

s'accompagne de liens d'interconnaissances. Ces acteurs partagent des espaces militants communs et il est difficile à l'enquêtrice d'occuper ces espaces sans être associée à certains acteurs en présence par les autres.

La question du positionnement face à deux camps qui s'affrontent se pose de manière encore plus accrue lorsque les camps se recomposent d'un enjeu à l'autre ou au cours du temps. Ainsi, certains acteurs mobilisés ensemble pour le mariage pour tous s'opposent ensuite sur la question de la prostitution. Ces alliances doivent être prises en compte pour comprendre certaines dynamiques liées aux mobilisations sur les différents enjeux et les difficultés de positionnement de l'enquêtrice sur les terrains étudiés.

c) Acteurs des mouvements sociaux et du champ politique

La question des dynamiques de mobilisation est au cœur de cette recherche. Les principaux acteurs étudiés sont des organisations de mouvements sociaux ayant un statut associatif. Il s'agit principalement d'associations militantes qui sont minoritaires dans le paysage associatif français³⁴⁷ mais composent largement les mouvements féministes et LGBT. Pour autant, des associations à dimension culturelle, religieuse, voire même sportive, participent aussi à ces mouvements et ont appuyé les mobilisations étudiées. On peut en effet souligner la dimension religieuse plus ou moins explicite de certains groupes mobilisés contre le mariage pour tous. Malgré leur diversité, une part importante des groupes mobilisés repose sur un fonctionnement associatif ce qui a pu faciliter la compréhension de leur organisation interne et le repérage d'acteurs individuels à solliciter.

Néanmoins, dans ce contexte de débats parlementaires, les enjeux étudiés sont sur le devant de l'agenda politique. Il est donc important de prendre en compte les articulations entre espace des mobilisations sur les causes sexuelles et champ politique pour comprendre les dynamiques de mobilisation dont ils sont l'objet.

Cette prise en compte passe d'abord par une attention particulière aux débats parlementaires mais aussi aux autres phénomènes de circulation entre espaces de mobilisation et champ politique, notamment en lien avec les acteurs partisans. Ils se jouent largement à travers des phénomènes de multipositionnement que l'on observe à travers la trajectoire

³⁴⁷ HERAN François, « Un monde sélectif : les associations », *Economie et Statistique*, vol. 208, n° 1, 1988, p. 17-31.

militante de certains individus, notamment ceux qui servent de relais aux mouvements associatifs au sein des partis. Ce travail met particulièrement en lumière le rôle de réseaux d'élus proches des milieux militants mobilisés à la fois sur la prostitution et le mariage pour tous, et activés par les contextes de débats parlementaires.

Ces articulations s'inscrivent dans les trajectoires individuelles mais aussi de manières plus structurelles et institutionnalisées. J'ai ainsi prêté une attention particulière aux commissions LGBT et féministes/femmes, ou aux associations qui jouent un rôle similaire en promouvant les thématiques de genre et de sexualité auprès des partis. On constate ici une véritable asymétrie entre les partis de gauche où ces structures existent systématiquement et les partis de droite où seul Gaylib jouait un rôle comparable auprès de l'UMP concernant les questions LGBT avant de rompre son contrat d'association et de se tourner vers l'UDI, à la suite de la forte opposition de l'UMP au projet de loi Taubira.

3) Multiplicités des méthodes et des données

La diversité des points d'entrée sur le terrain se traduit par la mise en œuvre d'une pluralité de méthodes qualitatives. Elles permettent de collecter une large variété de données permettant de couvrir toutes les dimensions de l'objet d'étude en termes d'enjeux, de camps opposés et de différents types d'acteurs.

Les différentes méthodes déployées permettent aussi de recouper les données récoltées, de confronter non seulement les camps opposés, mais surtout les discours recueillis en entretiens avec les mobilisations observées ainsi qu'avec les échanges ayant lieu lors des réunions militantes.

J'ai ainsi observé de nombreuses mobilisations organisées par les opposants et les soutiens des deux textes de loi. Principalement des mobilisations de rue, manifestations et rassemblements, qui permettent d'observer en action la mise en œuvre des stratégies militantes (a). L'observation participante de réunions militantes m'a permis de suivre l'élaboration de celles-ci (b). Une série d'entretiens semi-directifs permet de recueillir les points de vue d'acteurs individuels et éventuellement de les faire expliciter certains éléments de l'enquête (c). Enfin, tout au long de l'enquête j'ai été amenée à recueillir une documentation diversifiée qui a nourri l'analyse (d).

a) Observations de mobilisations de rue

La manifestation de rue, définie comme « l'occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public ou privé et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques »³⁴⁸ est au cœur du répertoire d'action des groupes étudiés dans cette thèse. J'ai donc procédé à un important travail d'observation de ce type de mobilisations.

La rue apparaît pour les manifestants comme le « lieu géométrique de la contestation politique »³⁴⁹. Pour autant, les travaux sur la manifestation ne la définissent pas selon des critères morphologiques dans la mesure où « les modes d'actions s'interpénètrent, se succédant dans un même élan »³⁵⁰. Dans le cas des mobilisations observées je différencie cependant les rassemblements statiques et les manifestations qui prennent la forme d'un défilé allant d'un lieu à un autre. Le choix d'organiser l'un ou l'autre repose sur de nombreux critères au premier lieu desquels on trouve le nombre d'individus mobilisés qui doit être suffisant pour maintenir un flot de manifestant suffisant à nourrir un défilé.

Historiquement, la manifestation de rue est un registre d'action dominé, emprunté par des groupes disposant de faibles ressources, mais cette observation se vérifie moins dans la période contemporaine du fait de son institutionnalisation ainsi que de la diversification et de la dissémination des répertoires d'action³⁵¹. En France, les manifestations jouent un rôle dans la gestion des crises politiques et permettent de les résoudre dans les cadres institutionnels existants. De plus, si elles sont l'outil privilégié de la contestation, les manifestations font aussi partie des ressources des gouvernants. Certaines manifestations sont ainsi amenées à soutenir le gouvernement. Dans le cadre de l'étude des mobilisations opposées j'ai ainsi procédé à l'observation des manifestations et rassemblement de rue organisés en soutien et en opposition aux deux textes de loi.

Une des difficultés de l'observation des manifestations publiques, qui fait aussi sa richesse, réside dans le fait qu'elles mettent en œuvre des interactions concrètes et symboliques entre différents types d'acteurs. Fillieule et Tartakowsky soulignent le fait que les

³⁴⁸ FILLIEULE O., *Stratégies de la rue*, Presses de Sciences Po, 1997, p.44

³⁴⁹ FILLIEULE O. et D. TARTAKOWSKY, *La manifestation*, 2e édition revue et augmentée., Les Presses de Sciences Po, 2013, p.13

³⁵⁰ *Ibid.* p.18

³⁵¹ *Ibid.* p.23

manifestations ne présentent jamais de séquence d'action indiquant l'unanimité des foules. Ils repèrent trois modèles d'action différents qui régissent les mouvements de foule : celles qui reposent sur la sollicitation d'un organisateur, celles qui reposent sur des interdépendances et mettent en jeu des consultations ou interactions entre personnes proches, les dernières reposent sur des initiatives indépendantes les unes des autres, prises par des individus plus ou moins au même moment³⁵².

Lors des observations de manifestations j'ai donc porté une attention particulière à ces dynamiques et aux interactions entre les acteurs. Ces derniers sont parfois difficiles à identifier bien que des signes tels que les banderoles ou les différences de matériels militants permettent de tracer les contours des acteurs collectifs et d'observer leur porosité. J'ai ainsi cherché à observer les interactions entre ces acteurs, les circulations qui se jouent à leur frontière mais aussi à la frontière des cortèges avec les acteurs en marge de la manifestation qui constituent son public.

Adopter une analyse dynamique des manifestations permet de dépasser un modèle d'explication causal et de placer au cœur de l'analyse des processus eux-mêmes trop longtemps négligés aux profits des causes en amont et des conséquences. En effet, Fillieule et Tartakowsky soulignent que les dynamiques observées dans les manifestations ne sont pas que les effets des stratégies militantes mais émergent aussi au cours de la « performance publique ». Les effets événements inhérents à ces mobilisations peuvent être indépendants de la militance dans un mouvement social, notamment concernant les trajectoires individuelles³⁵³. C'est pourquoi il était nécessaire de confronter mes observations des événements militants aux données recueillies lors des réunions militantes et des entretiens.

Parmi les mobilisations de rue que j'ai observées, certaines s'inscrivent dans les rendez-vous réguliers des mouvements féministes et LGBT dont les mots d'ordre sont orientés en fonction des revendications concernant les textes de loi en débat. D'autres sont élaborés de manière *ad hoc* en fonction des calendriers politiques, parlementaires et militants. L'observation participante permet d'aller voir au-delà des mots d'ordres unificateurs et de la

³⁵² *Ibid.*

³⁵³ *Ibid.*

dynamique inter-associative institutionnalisée pour mettre au jour les lignes de fractures de ces mouvements, activées par les débats sur la prostitution mais aussi sur le mariage pour tous³⁵⁴.

Manifestations féministes

Les deux principaux rendez-vous annuels du mouvement féministe sont les manifestations organisées à l'occasion du 8 mars, pour la journée internationale des droits des femmes, et à l'occasion du 25 novembre, pour la journée internationale contre les violences faites aux femmes. Ces manifestations sont organisées par le Collectif national pour les droits des femmes (CNDF) qui rédige chaque année un appel à manifester reprenant les mots d'ordre censés rassembler le mouvement féministe.

Ces appels font débat sur la question du voile et de la prostitution, notamment. En vue du 8 mars 2012, le collectif « 8 mars pour toutes » a été créé sous l'impulsion de TDS et de féministes inclusives. Il a organisé un cortège unitaire rassemblant les organisations qui ne se retrouvent pas dans les revendications du CNDF. Le cortège défilait derrière celui du CNDF en suivant le même trajet de manifestation. Ce système a été répété pour les 25 novembre, n'empêchant pas les confrontations entre militantes.

L'année suivante, l'appel du CNDF a tourné essentiellement autour de la pénalisation des clients, faisant de la manifestation un cortège abolitionniste. Les militantes du 8 mars pour toutes n'ont donc pas souhaité suivre cette manifestation. Elles ont procédé à des collages sur le trajet, ont déployé une banderole « clients pénalisés = putes assassinées » au départ de la manifestation et ont déversé du faux sang sur le passage que devait emprunter le cortège pour se rendre à l'Assemblée nationale en signe de soutien aux députés votant la loi contre le système prostitutionnel.

Pour le 8 mars 2014, la volonté d'organiser une manifestation complètement indépendante de celle du CNDF a poussé à mettre en place une nouvelle organisation. La manifestation ne repose plus uniquement sur le collectif 8 mars pour tous, mais sur une nouvelle Assemblée générale (AG) auxquelles se joignent divers organisations et individus. Un système identique a été mis en place la même année pour le 25 novembre.

³⁵⁴ Voir tableau récapitulatif des mobilisations et rassemblements

Les confrontations entre féministes abolitionnistes et défenseurs des droits des TDS est au cœur de l'observation de ces manifestations. Ce fut aussi le cas lors du rassemblement organisé le 15 octobre 2012 devant le ministère de la Justice à la suite du jugement rendu par le tribunal de Créteil dans un procès pour viols collectifs envers deux jeunes filles mineures. Les tensions lors de ce rassemblement ont participé à la polarisation du mouvement féministe et à la mise en place de mobilisations alternatives.

Les féministes abolitionnistes ont organisé plusieurs rassemblements de soutien aux parlementaires pendant le vote de la loi contre le système prostitutionnel devant l'Assemblée nationale. Elles ont aussi soutenu la marche de Rosen Hicher, « survivante de la prostitution », qui a traversé le pays à pied pour réclamer que le vote de la loi soit mis à l'ordre du jour du Sénat. J'ai observé le rassemblement de soutien organisé à son arrivée à Paris, le 12 octobre 2014, où représentants associatifs, partisans et parlementaires ont pris la parole.

Manifestations pour les droits des TDS

Le mouvement des TDS dispose aussi de dates clés qui sont l'occasion de manifestations ou de rassemblements chaque année à l'appel du Syndicat du travail sexuel (STRASS) et ses alliés. Le 17 décembre est ainsi désigné journée mondiale contre les violences faites aux TDS. Le 2 juin est la journée des droits des TDS, et est l'occasion d'une « Pute pride », organisée à l'issue des rencontres nationales des TDS. Si j'ai pu assister aux manifestations et rassemblements, je n'ai pu assister aux rencontres. Depuis 2013, il ne s'agit plus des assises de la prostitution mais bien de rencontres réservées aux TDS et à leurs alliés.

Les membres de ces collectifs participent aussi à des événements dont l'objet est plus large et ne concernent pas seulement les TDS. Le STRASS participe ainsi aux manifestations liées au travail (1^{er} mai) et au travail précaire (manifestations de précaires). Les défenseurs des TDS participent aussi aux mobilisations LGBT comme l'Existrans, le T-Dor, la journée mondiale contre le Sida, la marche des fiertés.

En plus de ces rendez-vous annuels, on observe la tenue de manifestations portant spécifiquement sur l'abrogation du délit de racolage ainsi que contre la pénalisation des clients. Des rassemblements pendant les débats à l'Assemblée ont notamment été organisés contre le vote de la loi. Par exemple les 25 novembre et 4 décembre 2013, les TDS et leurs alliés étaient devant le métro Invalides tandis que les abolitionnistes étaient aussi rassemblés à quelques centaines de mètres de là.

Manifestations LGBT

En réponse aux mobilisations des opposants au mariage pour tous, des manifestations nationales ont été organisées en soutien au projet de loi. Leur organisation repose sur un collectif ne se limitant pas à l'Inter-LGBT mais élargi à toutes les organisations souhaitant participer. Le rendez-vous annuel de la Marche des fiertés a lui aussi été largement porteur des revendications concernant l'égalité des droits entre les couples et les familles.

Outre ses manifestations nationales unitaires, on peut noter la création de collectifs moins structurés comme le Collectif Oui Oui Oui ou encore « Homophobes 1999-2012 » et le Pink block. Ces collectifs ont mis en place des actions originales. Le collectif « Homophobes 1999-2012 » a suspendu une énorme banderole « homophobes » sur le trajet de la manif pour tous ou encore s'est réuni devant l'église Saint Nicolas du Chardonnet pendant une manifestation de Civitas. Le Collectif Oui Oui Oui, plus actif encore, à l'origine largement lesbien, s'est formé pour venir réclamer le mariage devant les mairies, le dimanche, aux cris de « oui oui oui ! », imitant l'orgasme.

Au printemps 2013, à la suite de la recrudescence d'agressions homophobes et face à l'ampleur des contre-mobilisations, Act Up-Paris a organisé deux rassemblements. L'un sur le parvis de l'Hôtel de ville et l'autre sur la place de la Bastille.

J'ai aussi participé aux rassemblements pendant le vote de la loi et pour le célébrer, organisés à l'appel de l'Inter-LGBT.

Manifestations contre le projet puis la loi Taubira et leurs suites

Les manifestations de rue sont intégrées au répertoire d'action du mouvement LGBT, essentiellement par le biais des Marches des fiertés annuelles. Le recours massif à la manifestation par les mobilisations conservatrices opposées au mariage pour tous et la création du collectif La Manif pour tous (LMPT) ont été plus largement commentés. En repartant de l'étonnement face à ces manifestations de droite considérées comme inhabituelles, Tartakowsky montre que si les groupes conservateurs ont souvent investi la rue pour se mobiliser, ces pratiques n'ont pas été inscrites dans une histoire collective à laquelle les

militants peuvent se référer³⁵⁵. L'observation des mobilisations de rue des groupes opposés au mariage pour tous m'a donc permis d'étudier le processus d'apprentissage et de professionnalisation lié à l'organisation de ces mobilisations qui revêtait un aspect inédit pour nombre de militants.

J'ai ainsi assisté entre novembre 2012 et octobre 2016 à plusieurs manifestations nationales et régionales organisées par Civitas et LMPT à Paris.

J'ai aussi pu participer à deux veillées. L'une organisée à la suite d'une manifestation pendant les débats parlementaires, qui a donné lieu à des débordements à Invalides. L'autre organisée devant Beaubourg, à proximité du quartier du Marais, ce qui a été considéré comme une provocation par les militants LGBT.

J'ai participé à une marche de parlementaires et de militants de LMPT partant de l'Assemblée nationale jusqu'à l'Élysée, pour soutenir la demande des représentants du collectif d'être reçus par le Président François Hollande.

Le 19 novembre 2014, j'ai aussi assisté à un happening organisé par des groupes appartenant à LMPT (le collectif pour le bien commun, les gavroches, les adoptés pour l'enfance, les mères veilleuses). Il s'agissait de dénoncer la GPA à travers une mise en scène organisée devant l'Assemblée nationale. Il s'agissait aussi de soutenir les parlementaires pour la famille qui déposaient alors des propositions de loi anti-GPA. Ces derniers sont passés saluer le rassemblement, et Christine Boutin, qui avait été le fer de lance de l'opposition parlementaire au PACS, a aussi fait le déplacement.

b) Observations de réunions militantes

J'ai pu participer à un certain nombre de réunions militantes. Certaines réunions publiques faisaient partie de la stratégie de mobilisation et de communication des acteurs associatifs, d'autres réunions de groupes militants, en plus petits comités, étaient destinées à concevoir cette stratégie et à organiser les actions à destination de l'opinion ou des élus. Ces séquences d'observation participante m'ont permis de confronter les observations de

³⁵⁵ TARTAKOWSKY Danielle, *Les droites et la rue. Histoire d'une ambivalence de 1880 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014.

mobilisations de rue à leur élaboration par les groupes militants mais aussi d'observer d'autres mises en scène militantes dans le cadre des réunions publiques.

Concernant ce dernier cas de figure, la campagne présidentielle a été l'occasion pour les associations « d'interpeller » les candidats afin qu'ils et elles se prononcent sur leurs revendications, les promouvant comme enjeux électoraux susceptibles d'être l'objet de promesses de campagne. Ces interpellations ont souvent pris la forme d'événements publics que j'ai pu observer. Dans d'autre cas, les réponses des candidats aux questionnaires ont été diffusées, généralement sur les sites Internet des associations (Cf. chapitre 4)³⁵⁶.

J'ai aussi participé à une diversité d'autres réunions publiques concernant tant la prostitution que le mariage pour tous.

Concernant cette fois-ci les réunions militantes privées, mon principal site d'observation a été l'association Osez le féminisme !, mobilisée à la fois en faveur de l'abolition de la prostitution et du mariage pour tous. Ma première réunion OLF a été une réunion plénière, réunion publique tenue tous les mois sur un thème particulier. Il s'agissait du thème « Féminismes et politique : je t'aime moi non plus ». La position d'OLF par rapport au champ politique y a été explicitée. J'ai participé à d'autres plénières, notamment sur la PMA, lorsqu'elles étaient organisées par des militantes des groupes de travail auxquels je participais.

Outre les plénières mensuelles, OLF fonctionne avec des groupes de travail mobilisés sur des thématiques particulières, censés préparer des campagnes sur le sujet. Le pouvoir décisionnel appartient au CA de l'association.

J'ai tout d'abord participé au groupe « campagnes 2012 » mobilisé sur les présidentielles et les législatives, à partir du 21 février 2012.

Je me suis ensuite jointe au groupe LGBT en septembre 2012. Le groupe sortait d'une campagne sur la lesbophobie et attaquait la campagne pour l'égalité des droits. Les réunions se déroulaient parfois au domicile de deux militantes, l'ambiance de ce groupe était très conviviale. Le groupe a intégré l'Inter LGBT au nom d'OLF, a organisé un char pour défiler à la Marche des fiertés et a participé activement aux mobilisations pour défendre le projet de loi. Le contexte de mobilisation a permis de recruter de nouvelles militantes et le groupe est rapidement devenu le plus gros et le plus actif de l'association avec plusieurs de ses membres au CA. Après le vote de la loi sur le mariage, le groupe s'est lancé dans une campagne sur la

³⁵⁶ MORABITO Léa, « Les partis politiques face aux associations », *op. cit.*

PMA et a créé des sous-groupes de travail sur différentes thématiques, dont les transidentités. Des opinions divergentes avec le CA sur ces questions ont poussé dix militantes du groupe à quitter l'association en novembre 2013. Elles sont à l'origine de la création de l'association féministe-lesbienne-trans Fières. Le groupe LGBT d'OLF a alors été en sommeil jusqu'en février 2015 (Cf. Encadré 13).

J'ai aussi participé à des réunions du groupe « marchandisation du corps », la première s'est déroulée au domicile de la responsable du groupe pour la projection d'un documentaire sur des survivantes de la prostitution. Le groupe est ensuite devenu officiellement le groupe Abolition et j'ai participé aux réunions visant à préparer la campagne pour soutenir la proposition de loi comprenant la pénalisation des clients. Une des portes parole d'OLF ayant commencé sa trajectoire militante au mouvement du Nid a alors pris le groupe en charge.

Tableau 1 : Récapitulatif des observations participantes

Mobilisations pro-mariage pour tous	Mobilisations anti-mariage pour tous
<p>Débats/interpellations des associations LGBT pendant la présidentielle (Cf. Tableaux 3)</p> <p>Réunions groupe campagne 2012 d'OLF et réunion plénière OLF</p> <p>Réunions du groupe LGBT d'OLF (septembre 2012 – octobre 2013)</p> <p>Deux séances de débats à l'AN pendant la première lecture du projet de loi</p> <p>Manifestations/rassemblements unitaires pour l'égalité des droits et contre l'homophobie (manifestations du collectif Agissons pour l'égalité, rassemblements du Collectif Oui Oui Oui, rassemblements à l'appel d'Act Up)</p> <p>Autres réunions militantes/ publiques diverses</p>	<p>Manifestation et rassemblement Civitas</p> <p>Manifestations et rassemblements nationaux et régionaux organisés à Paris par LMPT</p> <p>Deux séances de débats à l'AN pendant la première lecture du projet de loi</p> <p>Manifestation de l'Entente parlementaire pour la famille</p> <p>Deux veillées</p> <p>Happening contre la GPA de plusieurs groupes membres de LMPT</p> <p>Universités d'été de LMPT</p> <p>Meeting national de Sens commun</p>
Mobilisations pro-pénalisation des clients	Mobilisations anti-pénalisation des clients
<p>Réunions du groupe campagne 2012 d'OLF et réunions plénières OLF</p> <p>Causeries présidentielles au centre Hubertine Auclair : Féministes en mouvements, Abolition 2012, AVFT</p> <p>Interpellation des Féministes en mouvement</p> <p>Réunions du groupe marchandisation du corps puis Abolition d'OLF</p> <p>Manifestations féministes nationales à l'appel du CNDF du 8 mars et du 25 novembre</p> <p>Rassemblements abolitionnistes en soutien à la proposition de loi + accueil de Rosen Hicher</p> <p>Événements publics Abolition 2012 : Conférence de presse Abolition 2012, Abolition citoyenne</p> <p>Rencontre d'été 2012, 2013 des FEM</p> <p>Ciné-débats du Mouvement du Nid</p> <p>Rencontres européennes de l'égalité organisées par le HCE : La France, l'Europe et le système prostitutionnel</p> <p>Assises pour l'Abolition universelle de la maternité de substitution</p>	<p>Interpellation d'Act Up-Paris des partis de gauche pour la présidentielle</p> <p>Manifestations féministes nationales du 8 mars et du 25 novembre, avec puis sans le CNDF</p> <p>Manifestations et rassemblements de TDS annuels : 17 décembre et 2 juin</p> <p>Manifestations et rassemblements spécifiquement contre la proposition de loi (pour l'abrogation du délit de racolage et contre la pénalisation de la prostitution et de ses clients)</p> <p>Réunions du Collectif 8 mars pour toutes (réunions militantes et réunions publiques)</p> <p>Soirées de soutien à Act Up-Paris et au STRASS</p>

c) Entretiens

J'ai pu confronter mes observations de mobilisations et de réunions militantes à une série d'entretiens semi-directifs. Ils ont principalement été menés auprès de militants des mouvements sociaux, mais aussi de militants de partis politiques et d'élus.

Le guide d'entretien assez souple se structure comme suit : après avoir évoqué leur trajectoire militante, nous évoquons leur position au sein d'une éventuelle organisation, les mobilisations auxquelles ils avaient participé, les relations de leur éventuelle organisation ou groupe militant avec les autres acteurs des mouvements sociaux et avec les autres acteurs du champ politique. Nous abordons ensuite leurs rapports avec les acteurs mobilisés sur une position antagoniste à la leur et enfin leur position ou leur éventuel engagement sur le second enjeu de mon étude - prostitution ou mariage pour tous - au sujet duquel je ne les avais pas directement sollicités.

Le recours aux entretiens a eu plusieurs usages. Le premier a été de servir ma compréhension des mécanismes étudiés. En effet, la configuration d'entretien m'a permis de recueillir des discours explicitant certains aspects des stratégies de mobilisations mises en œuvre ou encore les relations entre les acteurs. J'ai pu confronter les discours recueillis à mes observations de mobilisations et de réunions militantes. Les entretiens m'ont aussi permis d'accéder aux représentations des acteurs mobilisés. Enfin, retracer les trajectoires militantes permet de mieux comprendre les positionnements individuels mais aussi les positionnements et les interactions des organisations et des mouvements auxquels adhèrent les individus.

La construction de l'échantillon passe essentiellement par l'identification et la sollicitation directe des acteurs jugés pertinents, essentiellement des représentants des groupes mobilisés. Un focus particulier a été effectué sur les acteurs à l'interaction de plusieurs espaces de mobilisation ou de plusieurs organisations.

Ces sollicitations directes ont été accompagnées d'effets « boule de neige » assez limités, concernant essentiellement la mise en contact avec les acteurs de l'opposition au mariage pour tous. C'est pour rencontrer ce type d'acteurs que j'ai pu avoir recours à certains intermédiaires, que ce soit d'autres enquêtés, un autre chercheur, une connaissance commune. De la même manière, lorsque j'ai contacté des antennes locales de LMPT en Ile-de-France, elles ont sélectionné certains militants avec lesquelles j'ai été mise en contact pour réaliser des entretiens.

Tableau 2 : Liste des entretiens semi-directifs

N°	Enquêté (au moment de l'entretien)	Date entretien	Durée
1	Représentant du STRASS	17 décembre 2011	1h30
2	Représentant du STRASS	14 janvier 2012	2h
3	Ancien co-président Act Up-Paris	14 janvier 2012	30 minutes
4	Co-présidente de l'APGL	27 janvier 2012	2h
5	Président d'HES, responsable LGBT de la campagne de François Hollande	8 février 2012	1h
6	Co-responsable de la commission LGBT d'EELV, coordinatrice du réseau Droits et Prostitution	20 février 2012	30 minutes
7	Secrétaire générale de Gaylib	27 février 2012	1h30
8	Députée des Côtes d'Armor, vice-présidente de la délégation parlementaire de l'Assemblée nationale aux droits des femmes	12 juin 2012	30 minutes
9	Co-responsable de la commission LGBT d'EELV	27 mars 2013	1h30
10	Co-responsable de la commission LGBT du PG et du Front de gauche LGBT	7 mai 2013	2h
11	Responsable de la commission féminisme d'EELV	4 juin 2013	1h10
12	Militant co-fondateur du STRASS, militant EELV	12 mars 2014	3h
13	Militante du Collectif 8 mars pour toutes	16 mai 2014	2h
14	Porte-parole thématique visibilité lesbienne de l'Inter-LGBT, ancienne co-responsable groupe LGBT d'OLF, militante à Fières	25 mai 2014	2h
15	Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance	4 novembre 2014	1h20
16	Président de l'Appel des professionnels de l'enfance, porte-parole LMPT	17 novembre 2014	1h15
17	Président de fils de France, porte-parole LMPT	19 novembre 2014	1h
18	Co-fondateur des Veilleurs	11 février 2015	1h45
19	Militant LMPT 75, Veilleur et Sentinelle	10 février 2016	1h45
20	Militant LMPT 92, Veilleur et Sentinelle	19 février 2016	1h20
21	Fondateur des Gavroches	22 février 2016	1h20
22	Militant du Collectif pour l'enfant, pôle communication et élu LMPT	2 mars 2016	2h
23	Militant LMPT 92, Veilleur et Sentinelle	23 mars 2016	1h45
24	Sympathisante de l'Avenir pour tous, co-fondatrice d'Homovox	24 mars 2016	2h
25	Responsable "jeunesse" au sein des Poissons Roses	11 avril 2016	2h15
26	Responsable "animation du réseau" au sein des Poissons Roses	25 avril 2016	1h15
27	Délégué général d'Ictus, ancien président de LMPT	2 mai 2016	1h35
28	Fondatrice de l'Avenir pour tous, ancienne porte-parole de LMPT	6 mai 2016	3h30
29	Porte-parole de La Manif pour Tous, fondateur de la Gauche pour le mariage républicain	12 mai 2016	1h30
30	Co-présidentes du Mouvement français pour le Planning familial	19 août 2016	2h

d) Une documentation diversifiée

La réalisation des entretiens et des observations a été accompagnée du recueil d'une documentation diversifiée qui a complété les données analysées. Parmi ces documents que j'ai pu collecter, on trouve du matériel militant distribué lors des manifestations tels que des tracts. Lors des réunions militantes j'ai aussi pu accéder à différentes versions de tracts et d'appels à manifester.

Outre l'accès à des documents papiers, j'ai été ajoutée aux listes de diffusions et aux groupes d'échanges de mails de différentes organisations et collectifs, par mes enquêtés ou en m'y inscrivant lors de réunions. La lecture de ces mails m'a permis de mieux comprendre les dynamiques internes des groupes mobilisés et de suivre l'organisation de certaines mobilisations, même sans y participer.

Les différentes méthodes mises en œuvre pour recueillir ces données qui se complètent et se confrontent soulèvent la question du rapport au terrain et de la place de la chercheuse face à ses enquêtés, dans le cadre d'une enquête auprès de groupes mobilisés simultanément et qui s'opposent.

B - Enjeux de la pratique de l'enquête

La mise en œuvre des méthodes qualitatives visant à récolter une diversité de données complémentaires s'est heurtée à des difficultés liées à l'accès et au positionnement sur le terrain (1). Ces difficultés qui participent à mettre en lumière les fractures au sein de l'espace des mouvements sociaux et du champ politique liées à ces enjeux, sont en grande partie dues à l'étude simultanée de mouvements et contre-mouvements au cours de séquences de mobilisations intenses (2).

1) La place de chercheuse face aux enquêtés

Le recueil de données diversifiées a nécessité d'enquêter auprès d'une pluralité de groupes. Pour autant, l'accès au terrain mais aussi la présence plus ou moins prolongée auprès

de certains groupes ne va pas de soi. Ces difficultés amènent à questionner la place de la chercheuse et à adopter une posture réflexive.

Elles se sont jouées dans les interactions avec les TDS qui se méfient de l'instrumentalisation de leur parole et de leurs luttes (a). Le rapport avec les opposants au mariage pour tous a quant à lui posé de façon accrue la question de ma propre perception d'enquêtés au positionnement idéologique opposé au mien (b).

a) Face aux TDS

Le STRASS, principale organisation de TDS, s'affirme comme étant à même de porter une parole des TDS à la première personne dans le débat public et politique. Il dénonce ainsi les acteurs qui parlent de la prostitution à la place des TDS, notamment les abolitionnistes, les acteurs politiques, les médias mais aussi les chercheurs qui font en effet d'eux, de leur travail et de leur lutte, des objets d'étude sur lesquels ils bâtissent leur carrière académique³⁵⁷.

Certains militants du STRASS entretiennent un rapport ambigu avec le champ universitaire. Des représentants, parmi les plus visibles, ont eux-mêmes un cursus universitaire. Ils interviennent dans différents colloques, journées d'études, conférences et publient dans des revues critiques. Ils font ainsi valoir leur expertise dans le champ académique. Pour autant, les militants du STRASS évoquent régulièrement de mauvaises expériences avec des chercheurs, et plus encore avec des étudiants. Ces derniers sont en effet accusés de solliciter les TDS pour leurs devoirs, voire pour faire leurs devoirs à leur place, sans recherches préalables. Leurs questions sont alors considérées comme non pertinentes, déplacées, voire stupides ou blessantes.

De plus, leurs ressources étant assez limitées, les militants font le tri parmi les sollicitations reçues. A l'issue de mon premier entretien avec un représentant du STRASS, il m'a expliqué que ma demande d'entretien avait été examinée par le CA et que ses membres avaient voté contre sa prise en compte. Il avait donc pris sur lui de me rencontrer de sa propre initiative.

La question des alliés, de leur rôle et de l'attitude à adopter de leur part est très présente dans le mouvement concernant les liens avec d'autres organisations mais aussi au sujet des

³⁵⁷ BROQUA Christophe, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Geneses*, n° 75, n° 2, 28 août 2009, p. 109-124.

chercheurs et autres étudiants. Un militant du STRASS a ainsi envoyé sur la liste de diffusion Efigies, qui s'adresse prioritairement aux jeunes chercheuses en études de genre, le mail reproduit ci-après, qui résume assez bien la situation (Cf. Encadré 1). À l'issue de l'entretien de 3 heures que j'ai réalisé avec ce militant, il m'a d'ailleurs demandé : « et toi du coup, tu veux faire quoi ? ». Devant mon incompréhension, il a précisé : « politiquement ». Assez confuse, j'ai répondu en explicitant mon projet de thèse mais j'ai compris que ce n'était pas la réponse attendue.

Encadré 1 : Mail adressé à la liste de diffusion Efigies par un militant du STRASS le 29 octobre 2014

Bonjour,

Suite aux récents échanges, et parce que le bureau d'Efigies se réunit bientôt, je me demande s'il ne serait pas intéressant de travailler sur des protocoles pour les étudiantEs et chercheurSEs qui veulent récupérer des savoirs, en particulier auprès de personnes et groupes minoritaires.

Nous sommes très souvent sollicitéEs, maintenuEs comme objets d'étude, avec le sentiment d'une confiscation de nos expertises pratiques et militantes, afin qu'elles soient traduites en langage universitaire (dans le meilleur des cas), et au final pour quel résultat pour les personnes concernées?

C'est très bien d'aider des chercheurSEs à avancer dans leur travaux, mais quand il n'y a jamais de feedback, jamais de renvoi d'ascenseur pour améliorer la situation des gens, jamais d'explication claire sur le pourquoi et le comment de la recherche, que les "objets" d'études sont juste utiliséEs, réduitEs à une valeur de témoignage, niéEs dans leur capacité politique de produire par elles/eux-mêmes, et quand dans le pire des cas des recherches sont utilisées de façon malhonnêtes et contre les intérêts des concernéEs, il est normal qu'il n'y ait plus aucune confiance envers les chercheurSEs.

Confiance, qui est loin d'être acquise dès le départ pour des personnes ou groupes qui sont très stigmatiséEs et qui sont plus ou moins excluEs des sphères de savoir. (Et oui il y a aussi des discriminations à l'université...)

Les personnes et groupes sollicitéEs doivent fournir de leur temps, parfois perdre de l'argent, surtout quand on les contacte sur leur lieu de travail, sont parfois exposéEs à des conséquences quand leur anonymat ou des données confidentielles ne sont pas protégées, et sans jamais être rémunérées par ailleurs.

Quand est ce qu'on se posera la question de l'utilité de la recherche pour les individus et groupes étudiés? Quand est ce qu'on réfléchira à la meilleure façon de les inclure dans la recherche? A travailler avec, en collaboration, et pas uniquement sur les gens et sans eux/elles.

Je sais qu'il existe quand même de nouvelles pratiques, qu'il y a des chercheurs qui font des efforts, et c'est un plaisir de travailler avec elles/eux, mais on ne peut que constater encore la

constance des mauvaises pratiques, surtout quand on reçoit des dizaines de demandes d'étudiantEs régulièrement et qui ont l'air de n'avoir aucune réflexion sur leur façon d'approcher les gens et de récolter ces savoirs auprès des dites "populations".

La moindre des choses ce serait déjà de lire ce que les gens étudiés ont produit avant de leur poser des questions non préparées dont les réponses sont déjà disponibles avec un peu de recherche préalable. La plupart des organisations militantes de nos jours produisent un blog ou un site Internet. Rien que se renseigner sur les terminologies utilisées, ou les positions politiques avant ce serait pas mal.

Des fois on a l'impression qu'on doit être à la dispo d'étudiantEs qui ont juste besoin d'une note, qu'on perd notre temps, ou de leur faire leurs devoirs pour elles/eux.

Quand est ce qu'on parle de ces problèmes là?

La non-mixité est un outil d'*empowerment* qui est utilisé pour lutter contre la menace d'instrumentalisation et de silenciation des TDS ainsi que pour libérer la parole. La non-mixité pose de manière accrue la question de l'accès au terrain. Je n'ai ainsi pas pu assister à certains événements réservés aux TDS et à leurs alliés militants. C'est notamment le cas des Rencontres nationales des TDS en 2013. Avant cela, les rencontres se nommaient les « Assises de la prostitution ». Elles étaient organisées par le collectif droit et prostitution qui regroupe des juristes, d'autres experts et les associations de défense des TDS. La coordinatrice de ce réseau réalisait une thèse d'anthropologie en lien avec le sujet de la prostitution. En 2012 j'avais pu sans problème m'inscrire aux assises (j'avais d'ailleurs réalisé un entretien avec la coordinatrice, ce qui a peut-être facilité mon inscription) mais je n'avais finalement pas pu y assister.

L'année suivante, le principe a été modifié. Les rencontres étaient organisées directement par le STRASS et seuls pouvaient y assister les TDS et leurs alliés. J'ai alors vu ma demande de participation rejetée par l'intermédiaire d'un mail envoyé par une militante que je connaissais par ailleurs.

Cette restriction des inscriptions et le fait que certains ateliers soient explicitement organisés en non-mixité TDS, n'a pas suffi à assurer la mise en place d'un espace *safe* et non-mixte. En effet, sur un blog destiné à recueillir des témoignages et analyses de TDS, on peut lire le récit d'un atelier qui devait être réservé aux TDS migrant.e.s et qui a été détourné de son objectif par une chercheuse proche du mouvement des TDS, qui avait donc pu s'inscrire aux rencontres comme alliée. Elle a été accusée d'avoir tenté de transformer cet atelier, auquel la

non-mixité ne lui accordait pas l'accès, en focus group pour répondre à ses questions de recherche plutôt qu'aux préoccupations des TDS migrant.e.s³⁵⁸.

b) Face à La Manif pour tous

La question du rapport au terrain et aux enquêtés a soulevé des problématiques différentes concernant mes relations avec les acteurs mobilisés contre le mariage pour tous. En effet, elles soulèvent la question des rapports de l'enquêtrice avec des acteurs politiques aux positions idéologiques antagonistes et en désaccord sur l'enjeu étudié. Les chercheurs menant des ethnographies auprès de groupes d'extrême droite ont explicité les difficultés rencontrées dans ce type de situation³⁵⁹. Le rapport avec un terrain où ma capacité de compréhension et d'empathie est souvent prise de court nécessite d'explicitier des mécanismes de mise en distance et d'objectivation qui restent souvent implicites dans des situations d'enquêtes où la connivence avec les enquêtés apparaît comme une ressource.

Par ailleurs, la présence simultanée dans des espaces de mobilisation féministes et LGBT où je bénéficiais de proximités idéologiques et sociales, ainsi que de certaines relations amicales avec mes enquêtés, a encore accentué par contraste mon antagonisme avec les opposants au mariage pour tous.

Le début de mon enquête a été marqué par une réelle surprise concernant l'ampleur des mobilisations contre le mariage pour tous et l'émergence de LMPT. Lorsque je me suis rendue place Denfert-Rochereau pour observer la première manif pour tous le 17 novembre 2012, j'ai été submergée par ce monde auquel je ne m'attendais pas et la dimension que prenait soudain les discours à travers la sono. J'ai été assez stupéfaite par le discours de Frigide Barjot qui encourageait la foule de manifestants en faisant l'éloge de l'orgasme hétérosexuel symbole de la complémentarité femme-homme et source de la procréation. J'ai dû m'éloigner par une avenue qui menait à la place et j'ai éclaté en sanglots. Lorsque j'ai rejoint le contre-rassemblement tenu par quelques dizaines de militants LGBT, j'ai pu constater que d'autres

³⁵⁸ LANGUES DE PUTES, *Pour un Atelier « migrantEs exerçant le travail du sexe » plus safe*, <https://languesdeputes.wordpress.com/2013/07/29/pour-un-atelier-migrantes-exercant-le-travail-du-sexe-plus-safe/>, consulté le 6 décembre 2014.

³⁵⁹ AVANZA Martina, 2 : *Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ?*, La Découverte, 2010 ; BIZEUL Daniel, « Des loyautés incompatibles. Aspects moraux d'une immersion au Front National », *SociologieS*, 21 juin 2007 ; BOUMAZA Magali et CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » », *Revue française de science politique*, Vol. 57, n° 1, 2007, p. 5-25.

jeunes femmes pleuraient après avoir constaté l'ampleur de la manifestation. Cette réaction lacrymale a été assez récurrente face à la grandiloquence des discours et de la mise en scène des manifestations de LMPT ainsi que face à l'ampleur des moyens et de la foule.

Ce sentiment de malaise s'est accompagné d'une certaine passivité lors de l'observation des premières mobilisations. J'adoptais en général une attitude passive et n'était pas à l'initiative d'interaction avec les militants. Ma participation aux premières Universités d'été de LMPT m'a aidée à dépasser ce « blocage ». Passer ces deux journées en immersion avec les militants m'a permis de développer un sentiment de familiarité avec eux alors que j'avais jusqu'alors uniquement participé à des séquences de mobilisation ou à des entretiens de quelques heures.

La situation d'entretien en face à face permet de mieux cerner certaines logiques sociales et politiques à l'origine des impressions diffuses perçues pendant les observations. En effet, dans ce type d'interaction l'image que les enquêtés se faisaient de moi à leur tour prenait une place plus importante que lors des observations où j'étais souvent perçue par défaut comme « l'une des leurs ». J'ai d'abord eu le sentiment que les militants et représentants des groupes mobilisés contre le mariage pour tous étaient beaucoup moins habitués que les autres acteurs étudiés à rencontrer des chercheurs et sans doute plus familiers des journalistes. Cela peut s'expliquer notamment par la jeunesse du collectif LMPT, sa forte exposition médiatique et par la faiblesse des travaux sur les mobilisations conservatrices, comparativement à ceux sur les mobilisations progressistes. Par ailleurs, malgré la diversité des attitudes des enquêtés à mon égard, j'ai souvent pu constater une certaine méfiance liée notamment à mon statut de chercheuse. Les seuls enquêtés ayant posés des conditions à notre rencontre et à l'utilisation des données de l'entretien dans le cadre d'un travail de recherche ont été des militants de LMPT. Un militant avec qui j'avais été mise en contact par le biais de l'antenne parisienne de LMPT me communique ainsi par mail les conditions qu'il pose à notre entretien :

Encadré 2 : Extrait d'un mail d'un militant LMPT envoyé le 22 janvier 2016 précisant les conditions qu'il pose à notre entretien

« Confidentialité :

- 1) mon identité ne sera pas communiquée à des tiers autres que votre directeur de thèse, Madame Florence Haegel ;
- 2) mon identité ne sera pas indiquée de façon explicite dans votre thèse ;
- 3) les renseignements originaux (= non publics, non obtenus par d'autres moyens légaux) que vous obtiendriez de moi seront utilisés exclusivement pour votre travail universitaire et ne sauraient en aucun cas être utilisés par vous ou par des tiers à qui vous les auriez communiqués dans un but militant quel qu'il soit, ce jusqu'à la soutenance de votre thèse.

Logistique :

- 1) Notre entretien sera enregistré par mes soins et j'en conserverai la copie électronique, ce dont vous me donnez l'autorisation ;
- 2) Vous me ferez parvenir une copie de votre thèse.

Si vous acceptez ces conditions et vous engagez sur l'honneur à respecter cet engagement de confidentialité, merci de me l'indiquer par écrit et de me contacter afin que nous puissions prendre un rendez-vous. »

Le rôle de chercheur semble être confondu avec celui de journaliste ou de militant. Ainsi, lors des premières Universités d'été de LMPT, le dimanche après-midi était ouverte aux journalistes alors que la journée et demie précédente avait été réservée aux militants. C'est lors de cette après-midi que j'ai abordé la responsable du pôle « élus » du collectif alors qu'elle était en compagnie de sa mère, la veuve du Professeur Lejeune, à l'origine de la fondation qui porte son nom et acteur central de la lutte contre l'avortement. Alors que j'expliquais à sa fille les tenants et aboutissants de ma recherche, cette femme s'est saisie du badge que je portais autour du cou comme chaque participant, et a lu l'inscription « sympathisant » qui s'y trouvait, statut sous lequel je m'étais inscrite à l'Université d'été. J'interprète ce geste que j'ai trouvé intrusif, comme une volonté de vérifier que je n'étais pas une journaliste qui aurait porté un badge indiquant son statut.

Un autre enquêté est venu accompagné d'un membre de son association sensé l'assister sur « les aspects théoriques » lors de notre entretien. Il a ensuite fait montre de son érudition tout au long de notre échange à grand renfort de références et même de citations historiques, philosophiques et théologiques. Je pense que le statut d'universitaire a joué dans la manière dont le rapport au savoir a été central dans le processus de légitimation de son engagement.

L'image de chercheuse en sciences sociales a tendance à être peu valorisée et étiquetée à gauche dans les milieux privilégiés³⁶⁰. Cependant l'affiliation à Sciences Po a pu participer à remettre en cause cette logique chez les acteurs opposés au mariage pour tous. Pour autant, cette institution a une image ambiguë chez les acteurs que j'ai rencontrés. Sciences Po est une grande école qui bénéficie d'une certaine notoriété, même auprès de publics relativement éloignés de l'enseignement supérieur. Les efforts de l'école pour développer les enseignements et la recherche sur le genre, notamment à travers la création du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (PRESAGE), ont été médiatisés³⁶¹. Dans un contexte où LMPT se mobilise largement contre « la théorie du genre », plus particulièrement à l'école, Sciences Po se trouve particulièrement décriée par ses militants. J'ai souvent été interrogée, voire prise à partie, à ce sujet. Le plus souvent les militants m'interrogeaient, inquiets que je ne souffre pas trop de cette invasion du « gender ».

Par ailleurs, l'appartenance à Sciences Po était aussi un élément introduisant une certaine familiarité entre certains enquêtés et moi. C'est particulièrement le cas avec les plus jeunes encore très proches de leur cursus dans l'enseignement supérieur. C'est notamment le cas d'un militant des Veilleurs, passé par une autre grande école avec qui j'avais des relations en commun ou d'un autre militant de LMPT, lui-même enseignant vacataire, comme moi, et dont la fiancée suivait le cursus d'un master à Sciences Po dans lequel j'enseignais.

Les logiques sociales ont joué un rôle majeur dans l'attitude des enquêtés opposés au mariage pour tous à mon égard. J'ai notamment constaté un effet du genre et de l'âge que je n'ai pas retrouvé chez les militants pour l'égalité des droits LGBT ou les militants mobilisés au sujet de la prostitution. En effet, les femmes avec qui j'ai réalisé des entretiens, qui avaient toutes plus d'une quarantaine d'années, ont eu une approche que je pourrais qualifier de maternelle et plutôt bienveillante envers moi. Deux d'entre-elles ont ainsi réglé l'addition du café ou du déjeuner que nous avons partagé. La première a justifié son geste en commentant « je sais ce que sais que d'être une petite étudiante ». La seconde m'a montré des photos de son petit-fils et a évoqué avec moi différents aspects de la vie de ses enfants. Alors que nous

³⁶⁰ PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 3, n° 1, 1991, p. 120-133.

³⁶¹ FIGARO le, *À Sciences Po, on enseigne le «gender» depuis trois ans*, [<https://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/a-sciences-po-on-enseigne-le-gender-depuis-trois-ans-4284/>], consulté le 16 janvier 2020.

n'avions échangé que par téléphone pour convenir d'un rendez-vous, Frigide Barjot a réalisé que je la vouvoyais alors qu'elle me tutoyait et s'est alors exclamée : « Désolée si je te tutoie, mais faut dire que tu as la voix d'une gamine de 12 ans ! ». Après avoir décommandé deux rendez-vous à la dernière minute, elle m'a finalement invitée chez elle où elle m'a présenté ses enfants. Malgré la grande familiarité de nos rapports, alors que je venais d'arriver chez elle et que nous étions en train de secouer le plaid qui était sur son canapé pour en enlever les poils de chat, elle m'a très rapidement demandé : « et toi alors, tu es catho ? ». Il s'agissait pour elle de me situer notamment par rapport aux milieux catholiques traditionnalistes desquels elle avait pris ses distances après son départ de LMPT (Cf. Encadré 3).

On peut noter que je n'ai pas réalisé d'entretien avec des femmes plus jeunes mais concernant les entretiens avec les hommes, le genre interagit avec l'âge concernant l'attitude des enquêtés envers moi. En effet, une certaine proximité sociale avec des jeunes hommes ayant un cursus dans l'enseignement supérieur a permis d'entretenir des rapports toujours cordiaux voire sympathiques, même lorsqu'un désaccord entre nous était suspecté ou même vérifié. Ainsi après notre entretien, un des co-fondateurs des veilleurs dont j'avais eu les coordonnées par une connaissance commune, a ainsi conclu notre échange par une remarque sur l'importance de nous quitter en bons termes et m'a fait la bise avant de nous séparer.

Ces sont finalement les hommes de plus d'une quarantaine d'années qui se sont montrés particulièrement méfiants, voire hostiles à mon égard, même si l'ambiance a pu se détendre au cours de plusieurs entretiens. C'est avec cette catégorie d'enquêtés que j'avais la plus grande distance sociale et politique. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux vivaient leur engagement au sein de LMPT sur le mode de la nouveauté et soulignaient l'importance exceptionnelle de cette cause et des moyens engagés de leur part et par le collectif. La pratique militante des plus jeunes était quant à elle souvent inscrite dans la continuité d'un engagement de plus longue date, notamment dans le scoutisme ou la politique partisane.

La relation d'enquête dépend ainsi largement des caractéristiques sociales et des opinions politiques perçues et projetées par, et sur, les différents acteurs. Elle est encore compliquée par le contexte de mobilisations opposées et simultanées sur les deux enjeux qui contraignent l'enquêtrice à justifier sa présence dans les deux camps en risquant d'être prise à partie et sommée de prendre part aux conflits militants.

2) Enquêter simultanément sur des groupes mobilisés et opposés

Les difficultés rencontrées dans le cadre de la pratique de l'enquête durant cette recherche sont largement liées à la forte actualité des débats sur les enjeux étudiés pendant la séquence. Celle-ci s'accompagne d'un agenda militant chargé qu'il a été difficile de suivre, ce d'autant plus que les deux enjeux sont sources de mobilisations durant cette séquence et que les mobilisations opposées sont elles aussi bien souvent simultanées (a).

A cette intensité s'ajoute les enjeux soulevés par le fait d'enquêter dans les camps opposés et de passer de l'un à l'autre. Ces enjeux ont là encore trait à la difficulté de suivre l'ensemble des mobilisations mais aussi au contrôle social qui s'opère dans chacun des camps et à la manière dont la chercheuse est identifiée au cours de celles-ci et risque d'être étiquetée comme alliée ou ennemie si elle est vue au côté des militants de l'autre camp (b).

a) L'intensité des mobilisations

La séquence étudiée est caractérisée par un agenda militant très chargé. La multiplication des réunions militantes, des manifestations ou rassemblements et des événements militants au sens large susceptibles d'intégrer le cadre de cette étude est liée au fait que celui-ci tienne compte des deux enjeux et des mobilisations qui s'opposent à leur sujet.

Dans ces circonstances, il est souvent arrivé que plusieurs événements se déroulent en même temps, m'obligeant à opérer des choix. Par ailleurs, la récurrence de certaines actions renforce encore l'intensité des dynamiques de mobilisation. Pendant les débats parlementaires sur le projet de loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels, LMPT a appelé ses militants à manifester tous les soirs. Les militants anti-mariage pour tous revendiquent explicitement cette stratégie d'intensification et d'occupation de l'espace qui traduit la volonté d'être « partout tout le temps ». Cela passe par la multiplication des actions au sein de l'espace public : manifestations, veillées, rassemblements des Sentinelles, Camping pour tous etc.

La localisation de mon enquête, centrée sur Paris, n'a pas permis de prendre en compte l'extension des mobilisations sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger. On peut noter la structuration locale des réseaux de LMPT qui reste un angle mort de l'étude, ainsi que la variabilité des relations entre militants et acteurs politiques locaux qui prennent une importance d'autant plus importante dans le contexte des mobilisations en vue des échéances électorales intermédiaires.

Cependant, la localisation parisienne de l'enquête permet de tirer parti de la centralisation des dynamiques politiques françaises et de situer l'étude à l'échelle nationale. Le contexte de débats parlementaires renforce l'importance de la localisation parisienne des mobilisations qui visent très souvent l'Assemblée nationale et le Sénat. Situer l'enquête à Paris permet aussi de mettre au jour la centralisation qui va aussi de pair avec l'institutionnalisation du mouvement LGBT : les réunions de l'Inter-LGBT se situent effectivement à Paris, mais aussi du mouvement féministe le plus proche du féminisme d'Etat. Cela se traduit notamment par les débats internes au Mouvement français pour le planning familial concernant la prostitution et la pénalisation des clients. En effet, alors que le Planning familial prend position contre la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel au niveau national par le biais de ses présidentes, l'antenne parisienne du mouvement adopte une position abolitionniste. Dans le cadre de notre entretien, les présidentes expliquent la prise de position de l'antenne, notamment par la situation parisienne et le fait qu'elle s'accompagne d'une pression sociale pour les associations dont les représentantes sont plus régulièrement amenées à se rencontrer et à évoluer dans des institutions qui défendent des positions abolitionnistes³⁶².

Enfin, l'enquête parisienne a certainement facilité la réalisation des entretiens. En effet, bien que nombre d'enquêtés que j'ai rencontrés ne vivent pas à Paris, surtout es représentants de LMPT, ils étaient tous amenés à s'y rendre, notamment dans le cadre de leurs activités militantes. L'intensification des dynamiques de mobilisation a aussi intensifié leurs déplacements vers la capitale.

b) Passer d'un camp à l'autre

La principale difficulté liée à la chronologie très serrée de ces mobilisations est le fait de passer d'un camp à l'autre sur des séquences de temps très courtes. Elle s'accompagne d'un grand écart idéologique qui se traduit de manières très diverses. Ainsi, à force de transmettre mes coordonnées électroniques dans divers contextes militants et pour mes demandes d'entretien, je me suis retrouvée abonnée à plusieurs listes de diffusion sans en avoir fait la demande. Parmi elles, se trouvent celles de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Loir-et-Cher aussi bien que celle de Révolution Permanent, Site d'information du Courant Communiste Révolutionnaire du NPA.

³⁶² Entretien n°30, Co-présidentes du Mouvement français pour le Planning familial, 19 août 2016.

Les controverses étudiées impliquent une opposition très forte entre les acteurs mobilisés qui se traduit par des manifestations émotionnelles très intenses. Elles impliquent certains échanges violents entre les militants, pouvant aller de l'insulte à la confrontation physique. Enquêter simultanément auprès de ces acteurs en conflit a aussi entraîné un engagement émotionnel important de ma part.

Chaque camp mobilisé voit dans l'autre un ennemi à la figure plus ou moins fantasmée. Dans cette configuration, la figure de la chercheuse apparaît comme un élément allogène que les enquêtés vont parfois avoir tendance à intégrer au conflit militant en l'assimilant en tant qu'alliée ou ennemie. Le fait d'être vue aux côtés des militants des deux camps a été source de méfiance, particulièrement de la part des militantes abolitionnistes qui partagent des espaces de mobilisations féministes avec les défenseurs des droits des TDS et tissent certains liens d'interconnaissance.

Dans le cas du mariage pour tous la distance sociale et idéologique est considérable. Il semble ne pas y avoir véritablement de contact entre les deux camps, en tout cas pas de liens antérieurs aux mobilisations contre le mariage pour tous. Quand on est sur le terrain, le simple fait d'être présent, dans cet espace social, aux côtés des acteurs mobilisés, semble valider le fait d'être « dans leur camp ».

La situation est toute autre et bien plus complexe pour le cas de la prostitution. Les affrontements entre les deux camps sont extrêmement violents, ils prennent parfois même la forme de conflits entre individus. Cette situation est renforcée par une certaine proximité des acteurs, plus particulièrement quand le conflit se fait interne à l'espace du féminisme. Les affrontements sont vécus avec d'autant plus de violence qu'ils revendiquent des principes communs et mettent les acteurs en conflit en concurrence. Dans ces espaces d'interconnaissance et de conflit, des mécanismes de contrôle social sont à l'œuvre. J'ai eu à me présenter, justifier ma place, mon lien avec des organisations « amies » et expliquer ma démarche de recherche à de nombreuses reprises.

Le meilleur exemple de la méfiance suscitée par mon identification auprès des deux camps mobilisés est la situation dans laquelle je me suis retrouvée en voulant assister à l'événement « Abolition citoyenne » organisé à la Machine du moulin rouge par le collectif Abolition 2012. J'avais participé à la réunion du groupe Abolition d'OLF la même semaine, où l'organisation et la sécurité de l'événement avait été abordées. Je savais donc qu'un service d'ordre serait formé à l'entrée et que les militantes allaient préparer un trombinoscope des

individus, notamment militants du STRASS et d'Act Up-Paris, à ne pas laisser rentrer pour éviter qu'ils réalisent un zap et perturbent le déroulement de l'événement.

Je savais par ailleurs que des militants du STRASS, d'Act Up-Paris et du collectif 8 mars pour toutes allaient se mobiliser pour protester contre l'événement, sans connaître la nature de la mobilisation. Je me tenais ainsi à l'entrée de la salle mais j'attendais pour voir ce qui allait se passer. Pour me donner une posture justifiant ma présence à l'entrée de la salle et comme il n'y avait plus de queue, j'étais au téléphone avec une amie. Une salariée du mouvement du Nid que j'avais rencontrée à plusieurs reprises, à qui j'avais parlé de mon projet de recherche, se tenait à l'entrée et me regardait d'un air suspicieux. Je me suis dit qu'il fallait que j'aille la voir. Je lui ai donc demandé s'il fallait que je rentre tout de suite, s'ils allaient fermer les portes. Elle m'a répondu que non mais que quand j'avais fini mon coup de fil il fallait qu'elle me parle. J'ai donc raccroché, un peu paniquée par l'hostilité que j'ai perçue de sa part et je suis revenue la voir. Elle m'a dit qu'elle n'allait pas passer par quatre chemins et m'a déclaré : « On a vu des photos de toi avec des gens du STRASS », attendant que je me justifie. Je lui ai donc expliqué à nouveau mon étude pour justifier ma présence aux côtés de militants du STRASS. Elle a eu l'air soulagé et m'a expliqué qu'ils étaient allés « faire un petit tour sur les réseaux sociaux » avant l'événement et que quand elle avait vu ma photo elle s'était dit « mais je la connais elle », « je l'ai croisée à plein de trucs féministes, en plus, elle se fiche de moi en fait ! ». Elle m'a aussi expliqué qu'ils m'avaient pris pour une militante bien particulière du STRASS car j'étais rousse comme elle. Après l'avoir rassurée sur le fait que je n'étais pas militante du STRASS, je suis rentrée immédiatement dans la salle et j'ai loupé l'action de protestation pendant laquelle des militants du STRASS, d'Act Up-Paris et du 8 mars pour toutes, ont manifesté, enchainés devant la salle, avec des pancartes, en criant des slogans et en versant du faux sang par terre.

La posture de recherche et l'interaction avec les enquêtés interroge mon propre positionnement sur les enjeux étudiés mais aussi des éléments de mon identité qui me renvoient à mes positionnements politiques, mon genre et mon orientation sexuelle. J'ai ainsi été amenée à faire le *coming out* de ma relation de couple hétérosexuelle de l'époque lorsqu'une militante du groupe LGBT d'OLF a cru me croiser dans la rue avec un garçon et qu'elle s'est sentie obligée de venir me voir, un peu gênée, lors de la réunion suivante, pour vérifier si c'était bien moi. Comme j'ai réagi en plaisantant, ainsi qu'une autre militante, je ne sais pas vraiment ce qu'elle a pensé de tout ça mais il semble probable qu'elle m'ait jusqu'alors considérée comme lesbienne (sans questionner ma bisexualité potentielle et encore moins mon hétérosexualité potentielle), du fait de ma présence au sein du groupe.

Sur des sujets aussi sensibles, qui mettent en jeu des mécanismes de domination, de stigmatisation, et renvoient à la question de l'identité, j'étais inquiète d'être prise à partie par mes enquêtés et que ceux-ci puissent se considérer trahis ou attaqués par ma présence dans leurs espaces. Je me suis souvent repliée sur une attitude discrète marquée par un certain retrait. Ma prise de distance et une certaine passivité contrastait avec les dynamiques d'engagement et d'action auxquelles j'étais confrontée. Cependant c'est cette attitude qui a pu me permettre de trouver un certain équilibre pour maintenir ma posture de recherche dans les milieux militants très différents que j'ai été amenée à fréquenter.

L'attitude de repli était d'autant plus nécessaire dans le cadre des mobilisations opposant des féministes sur la question de la prostitution. Ces oppositions s'accompagnent en effet de confrontations directes. Dans ces situations j'étais amenée à rencontrer au même endroit des militantes abolitionnistes ou défendant les droits des TDS que je connaissais. Je me sentais rassurée à l'idée de rester assez discrète pour que l'on ne puisse pas croire que je me mobilise avec un camp ou bien l'autre.

Le problème se posait moins au sujet du mariage car les espaces sociaux des deux mouvements sont très éloignés. Mais j'ai aussi pu constater sur le terrain la violence qui résultait des rapprochements entre les militants des camps opposés : violences des forces de l'ordre pour maintenir la distance entre eux, lorsqu'ils ont évacué les militants LGBT qui souhaitaient se réunir pour protester contre la veillée à Beaubourg, mais aussi violence des échanges directs. Lors des débats à l'Assemblée, LMPT et Civitas, mais aussi des militants LGBT avaient organisé des rassemblements au même moment, ils étaient tous trois très encadrés par les forces de l'ordre qui avaient évacué et escorté les militants LGBT à la fin du rassemblement, pour les empêcher de passer près des autres. Néanmoins, en rentrant avec un ami et un autre manifestant, nous avons croisé de nombreuses personnes portant des drapeaux LMPT, le garçon avec qui nous étions a tenté de détruire un drapeau et a entamé un dialogue musclé avec un manifestant LMPT et son fils. Il a fallu que nous nous interposions physiquement pour tenter de les séparer pendant que d'autres manifestants LMPT nous entouraient et sortaient leurs téléphones pour filmer le jeune homme qui hurlait, à bout de nerfs. Heureusement un groupe s'est joint à nous pour les séparer. La question de la place de la violence physique s'est aussi posée quand j'observais les débordements à la suite d'une manifestation de LMPT à côté des Invalides.

Conclusion du Chapitre 3 :

Ce travail de recherche est construit autour de deux enjeux dont la mise à l'agenda législatif est liée à l'alternance politique de 2012 et qui sont l'objet de débats parlementaires structurant les dynamiques de mobilisation opposées qui s'en saisissent. Les conflits liés à la prise de décision sur les enjeux étudiés se jouent dans les interactions qui ont lieu dans une diversité d'arènes, impliquant tant les acteurs politiques qu'associatifs.

La conflictualité des deux enjeux et leur transversalité à des espaces de mobilisation commun, essentiellement féministes, LGBT et queer, fait leur intérêt pour étudier les dynamiques de mobilisation-contre-mobilisation et de recomposition des espaces de mobilisation. Cependant, ces caractéristiques sont aussi celles qui compliquent l'accès et la présence d'une enquêtrice auprès de groupes qui s'affrontent.

Etudier les mobilisations simultanées des camps qui s'opposent autour de deux enjeux de manière transversale à plusieurs mouvements sociaux et au champ politique a nécessité de mettre en place une méthodologie qualitative plurielle. Celle-ci repose sur plusieurs méthodes ayant permis de collecter une diversité de données qui permettent de recouper et de confronter les informations et les opinions. Sa mise en œuvre a aussi nécessité de multiplier les points d'entrée sur le terrain ce qui soulève de véritables enjeux relatifs au positionnement de la chercheuse prise au cœur des conflits mobilisés.

En effet, comprendre les oppositions entre mouvements sans y prendre part implique un équilibre difficile à tenir. La présence aux côtés des militants suscite des assignations à un camp ou des suspicions de la part des militants du camp opposés. Ces processus sont encore renforcés par les contextes d'interconnaissance et de présence simultanée dans les mêmes espaces de mobilisation.

IV - Chapitre 4 : La séquence électorale de 2012 : un moment de mobilisation sur les questions sexuelles

Ce chapitre vise à comprendre l'influence de la séquence électorale de 2012 sur les dynamiques de mobilisation concernant le mariage pour tous et la prostitution. Etudier le temps de la campagne permet d'accéder à un moment de reformulation des enjeux étudiés alors qu'ils sont construits comme des enjeux électoraux, voire des promesses de campagne, par un travail de mobilisation d'acteurs diversifiés. En effet, l'élection constitue « un horizon partagé par les membres dirigeants des partis politiques et des mouvements sociaux »³⁶³. Alors que les partis et les candidats tentent de convaincre les électeurs en publicisant leurs engagements programmatiques, les acteurs associatifs se mobilisent pour interpeller les candidats et l'opinion au sujet de leurs revendications.

Si les groupes d'intérêt sont des acteurs peu pris en compte par les études électorales au profit des réflexions mettant l'accent sur les partis, les candidats et les électeurs, la campagne constitue un moment d'effervescence et de mobilisation pour des groupes d'intérêt liés à des secteurs très divers. Les chercheurs participant au volet du projet collectif SPEL consacré à l'étude de ces groupes³⁶⁴ ont recensé 1500 groupes ayant entrepris 1006 actions dans le cadre des élections présidentielles et législatives de 2012, en tenant compte de « tous les groupes qui ont entrepris une démarche à l'égard des candidats, de la transmission d'une idée ou d'une question à une demande de rendez-vous en passant par des mobilisations destinées à les interpeller »³⁶⁵. Parmi les groupes d'intérêt en campagne, les acteurs associatifs sont particulièrement actifs. Les associations représentent 42,3% des groupes recensés pour la campagne présidentielle, soit la première catégorie de groupes d'intérêt mobilisée, devant les organisations professionnelles (22%)³⁶⁶. Ce chapitre participe ainsi à l'étude du « lobbying

³⁶³ SAWICKI F., « 1. Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour... », S. DECHEZELLES et S. LUCK (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ? : Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2015, p. 31-45

³⁶⁴ Le projet collectif inter-laboratoires SPEL pour Sociologie Politique des élections, avait pour objectif d'enquêter sur diverses dimensions des élections présidentielle et parlementaires de 2012. Parmi les six programmes mis en place, « SPEL groupes d'intérêt » s'est concentré sur l'action des différents types de groupes de pression mobilisés pendant la campagne électorale présidentielle.

³⁶⁵ COURTY G. et J. GERVAIS (dir.), *Le lobbying électoral : Groupes en campagne présidentielle (2012)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Espaces Politiques », 2018, p.38

³⁶⁶ *Ibid.* p.42

électoral », à travers l'analyse des mobilisations associatives LGBT et féministes pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 2012.

La séquence de la campagne présidentielle apparaît comme une séquence politique ambivalente. Événement exceptionnel, clé de voute de la vie politique française sous la Ve République, elle fait aussi office de « révélateur des logiques et des pratiques politiques (et sociales) ordinaires »³⁶⁷. Les résultats exposés dans l'ouvrage collectif coordonné par Courty et Gervais sur les groupes en campagne présidentielle en 2012 soulignent ainsi « la continuité entre le moment pré-électoral, la campagne elle-même et la période postélectorale »³⁶⁸. Les répertoires d'action des groupes mobilisés en contexte électoral apparaissent ainsi comme dérivés des formes d'action utilisées par ces groupes le reste du temps, qu'il s'agisse de contacter les candidats par écrit ou de mobiliser un public.

Cette tension entre un contexte de mobilisations intenses et la pesanteur des normes du champ politique et de la société civile s'applique particulièrement bien aux questions sexuées et sexuelles³⁶⁹. En effet, la présidentialisation de la vie politique, allant de pair avec sa personnalisation et la mise en avant de la figure du chef, incarnée par un homme d'Etat, participe à la mise en place d'un « patriarcat institutionnel »³⁷⁰. La trame hétéro-patriarcale des campagnes présidentielles est visible dans les rôles de genre performés par les candidat.e.s³⁷¹,

³⁶⁷ AGRIKOLIANSKY E., J. HEURTAUX, B.L. GRIGNOU, (dir.), *Paris en campagne : Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2011.

³⁶⁸ COURTY G. et GERVAIS J. (dir.), *Le lobbying électoral*, op. cit. p.42

³⁶⁹ La question de la production du genre en contexte de campagne électorale et l'actualité des question sexuelles et sexuées en France, abordée dans le contexte de la campagne présidentielle des 2012 ont été l'objet d'un colloque intitulé « Genre et sexualité dans la présidentielle française de 2012 », tenu à la Sorbonne le 27 septembre 2012, organisé par le réseau international et pluridisciplinaire MAGE « Marché du travail et genre » avec le Centre Émile Durkheim (CNRS – Sciences Po Bordeaux – Université Bordeaux Segalen), le Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA, CNRS-Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis), le Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP, CNRS – EHESS – Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), l'Equipe de recherche sur les mutations de l'Europe et de ses sociétés (ERMES, Université de Nice), la revue *Travail, genre et sociétés* et le soutien de la mairie de Paris. Il a donné lieu à la publication du Hors-série n°2 de la revue *Genre, sexualité & société* : « Présidentielle 2012 », Sous la direction de Marion Paoletti, Margaret Maruani, Sandrine Lévêque, Lucie Bargel et Catherine Achin <https://journals.openedition.org/gss/2609>.

³⁷⁰ SINEAU Mariette, *La force du nombre : Femmes et démocratie présidentielle*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2008.

³⁷¹ BARROS F. de, « Les jeux sur le genre : retour à la normâlité », *Genre, sexualité & société*, 10 avril 2013, Hors-série n° 2 ; ARAMBOUROU C., « De la masculinité de François Bayrou. Une analyse en creux des conditions d'efficacité d'un registre identitaire controversé », *Genre, sexualité & société*, 10 avril 2013, Hors-série n° 2.

leurs conjoint.e.s³⁷² et leurs équipes de campagnes³⁷³, ainsi qu'au travers du travail médiatique³⁷⁴ dont ils sont l'objet. Pour autant, l'élection du Président de la République au suffrage universel permet aux plus de 50% d'électrices de faire valoir la « force du nombre »³⁷⁵, facilitant l'action des féministes pour promouvoir auprès des candidats les enjeux propres aux femmes. Les campagnes présidentielles se sont imposées comme des espaces de politisation des questions de genre et de sexualité : « que l'on songe à la question de l'avortement et du divorce par consentement mutuel dans la campagne de 1974, au programme « féministe » du PS en 1981, à l'enjeu paritaire en 1995, etc. »³⁷⁶.

Ce fut particulièrement le cas lors de la campagne de 2012 au travers des mobilisations des associations LGBT et féministes³⁷⁷. A l'aune des travaux sur le lobbying électoral, d'une part, et sur l'actualité des enjeux de genre et de sexualité, d'autre part, les mobilisations féministes et LGBT pendant la campagne présidentielle sont particulièrement intéressantes pour au moins deux raisons :

Tout d'abord leurs mobilisations s'inscrivent dans une démarche unitaire qui donne à voir la construction d'un mouvement LGBT mobilisé pour l'égalité des couples et des familles et d'un mouvement féministe porteur des revendications abolitionnistes. Gervais et Courty soulignent que l'effervescence de la campagne tend à affecter plus directement « l'état d'esprit »³⁷⁸ des groupes mobilisés plus que leurs pratiques, ou l'influence qu'ils ont sur les programmes, les partis et les électeurs. Il serait alors nécessaire de s'interroger sur « d'autres

³⁷² COULOMB-GULLY Marlène, « « Mâle ou normal ? ». Incarnation et masculinité(s) du couple Hollande-Sarkozy dans la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

³⁷³ PAOLETTI Marion, « Porte-parole dans la campagne présidentielle : incarner son genre avec classe », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

³⁷⁴ LEVEQUE Sandrine, « Cadrage médiatique et production journalistique du genre », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013 ; CHAUVEL Séverine et RENARD Amélie Le, « Comment le travail journalistique amplifie la hiérarchie de genre. Une rédaction pendant la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013 ; MATONTI Frédérique, « Paradoxes du stigmaté : les représentations médiatiques de Marine Le Pen », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

³⁷⁵ SINEAU Mariette, *La force du nombre*, *op. cit.*

³⁷⁶ ACHIN Catherine et BARGEL Lucie, « « Montrez ce genre que je ne saurais voir ». Genre, sexualité et institutions dans la présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

³⁷⁷ MORABITO Léa, « Les partis politiques face aux associations », *op. cit.* ; PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

³⁷⁸ COURTY G. et J. GERVAIS (dir.), *Le lobbying électoral*, *op. cit.*, p.42

logiques, plus indigènes »³⁷⁹ et plus endogènes à l'espace de la concurrence inter et intra-associative. Les dynamiques inter-associatives affichées par les associations féministes, d'une part, et LGBT, d'autre part, s'inscrivent ainsi dans une volonté de présenter un mouvement féministe et un mouvement LGBT³⁸⁰ unis pour consolider leur rôle de porteur d'intérêt auprès de la future majorité, qui présenterait potentiellement plus d'affinités avec leurs causes en cas d'alternance favorable au candidat du PS.

Cette volonté de « faire mouvement » se traduit par le choix des répertoires d'action mobilisés et particulièrement celui d'intégrer aux campagnes inter-associatives un grand meeting d'interpellation des candidats. Ces « performances »³⁸¹ permettent de mettre en scène l'unité des mouvements mais aussi leur confrontation avec les acteurs politiques qui sont forcés de se réapproprier leurs codes et de se positionner vis-à-vis de leurs revendications. L'organisation d'un meeting de campagne permet de s'inscrire dans la continuité des modes d'action du mouvement féministe pour les organisations mobilisées en 2012 au sein du collectif des Féministes en mouvement (FEM). En effet, dès 1981, un meeting est organisé entre les deux tours de l'élection présidentielle, au cours duquel est auditionné François Mitterrand. En 1995, les principaux candidats sont interpellés par les organisations féministes au Palais des Congrès³⁸². Pour les organisations LGBT, le recours au meeting de campagne est au contraire présenté comme un événement « historique »³⁸³ pour le mouvement du fait de son caractère inédit et de la dynamique unitaire qu'il vient couronner.

Dans les deux cas, la volonté d'unification de l'espace militant LGBT et de l'espace militant féministe affichée pendant la campagne présidentielle de 2012 permet de mieux comprendre la place des différents enjeux, que ce soit le mariage pour tous ou la prostitution, dans ces espaces militants. Le mouvement LGBT s'unit derrière l'égalité des droits dont le mariage pour tous est devenu le synonyme et auquel se sont ralliés les partis politiques de gauche. La question de la prostitution fait quant à elle débat au sein de ces mêmes partis de gauche. Ils sont interpellés par les féministes abolitionnistes mobilisées dans le cadre d'une dynamique inter-associative. Les mobilisations abolitionnistes pendant la campagne tendent à

³⁷⁹ *Ibid.*, p.46

³⁸⁰ PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *op. cit.*

³⁸¹ TILLY Charles, *Contentious Performances*, Cambridge University Press, 2008.

³⁸² SINEAU Mariette, *La force du nombre*, *op. cit.*

³⁸³ PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *op. cit.*

définir un espace où la position abolitionniste serait intrinsèquement féministe. Dans ce contexte de compétition électorale, ce sont les associations de lutte contre le Sida qui font valoir des revendications alternatives à celles des abolitionnistes auprès des candidats. Tandis que le mariage participe à l'unification de l'espace du militantisme LGBT et du champ politique de gauche, la prostitution s'inscrit dans de profondes divisions de l'espace des mobilisations et du champ politique malgré la dynamique de mobilisation unitaire des organisations abolitionnistes et plus particulièrement des féministes abolitionnistes.

La deuxième particularité des mobilisations féministes et LGBT pendant la campagne présidentielle est qu'elles permettent de mettre au jour la porosité entre les espaces militants et le champ politique. Les interpellations associatives au cours de la campagne reposent sur la confrontation entre les organisations militantes et les candidats. Pour autant, elles sont soutenues par différents mécanismes de collaboration et de circulation entre mouvements et partis en campagne. Outre les homologues sociales entre les acteurs politiques et les représentants d'intérêts³⁸⁴, leurs divers multipositionnements et les trajectoires individuelles, dont les rôles ont été mis en lumière par les travaux sur les groupes d'intérêts en campagne³⁸⁵, et que l'on retrouve dans les mobilisations étudiées ici, ce chapitre montre comment la compétition électorale vient recomposer les interactions entre partis et mouvements.

Pour comprendre ce que la présidentielle de 2012 fait aux mobilisations sur le mariage pour tous et la prostitution, et réciproquement, ce chapitre questionne la manière dont les différents acteurs militants et politiques s'approprient et reformulent ces enjeux, en s'appuyant sur l'étude comparative des programmes des partis et des candidats en 2007 et en 2012, sur leurs prises de positions dans les médias, mais surtout sur celles générées par les interpellations associatives. Ces mobilisations associatives ont pris des formes très variées, allant de la lettre ou du questionnaire dont les réponses sont publiées sur le site Internet de l'association, au meeting dans une salle de spectacle en présence des candidats et devant un public nombreux et participatif (Cf. tableau 3 et tableau 4).

Le mariage pour tous devient donc un enjeu électoral en 2012, en tant qu'engagement des candidats de gauche, et porté par une forte mobilisation du mouvement LGBT. Une

³⁸⁴ COURTY Guillaume et GERVAIS Julie, « Les représentant.e.s d'intérêt et la campagne présidentielle de 2012. Rapports au politique et formes de coopération avec les candidat.e.s », *Politix*, n° 113, 15 juin 2016, p. 117-139.

³⁸⁵ COURTY G. et GERVAIS J. (dir.), *Le lobbying électoral, op. cit.*, p.48

dynamique interassociative unitaire converge derrière cet enjeu, symbole de la revendication « d'égalité des droits » (A). La prostitution reste quant à elle peu présente dans les programmes et les discours des candidats. Elle est néanmoins l'objet de mobilisations qui mettent en lumière les divisions qu'elle opère au sein des champs politiques et militants (B).

Tableau 3 : Corpus des interpellations associatives au sujet du mariage pour tous

Associations	Titre de l'interpellation	Modalités de l'interpellation	Partis
SOS homophobie	12 questions pour 2012. SOS homophobie interpelle les candidats et candidates à l'élection présidentielle	Questionnaire Réponses sur le site de l'association	Tous
Inter-LGBT, Fédération LGBT, Coordination InterPride France, Syndicat national des entreprises gaies	Meeting LGBT pour l'égalité	Meeting alternant interventions politiques et divertissements	Front de Gauche EELV, PS, MoDem UMP
APGL	Questionnaire APGL/ Homoparentalités. Enfants privés de droits, familles hors la loi? Débat juridique et politique	Questionnaire Synthèse des réponses sur le site Débat public	Front de Gauche, EELV, PS, MoDem, UMP
Mix-cité, Planning familial, APGL, Comité IDAHO, République et diversité, l'Animafac, Quinquas citoyens, APF, FAF, CRAN, Graines de France	Pacte pour l'égalité et la diversité	Tribune dans Libération Publication du Pacte Site Internet	EELV, Front de Gauche, PS
Féministes en mouvement (une quarantaine d'associations)	Soirée d'interpellation des FEM	Manifeste Courrier Meeting avec interventions politiques et divertissements	Front de Gauche EELV, PS, NPA
ARDHIS, Les amoureux au ban public	Droits de couples binationaux. Plateforme interassociative. Elections 2012	Courrier Conférence de presse	Front de Gauche, EELV, PS, UMP, MoDem

Tableau 4 : Corpus des interpellations associatives concernant la prostitution

Associations	Titre de l'interpellation	Modalités de l'interpellation	Partis
AIDES	Présidentielles 2012 : Seronet bat la campagne	Interviews des candidats publiées sur le site Seronet	LO, EELV Front de Gauche, MoDem, PS, UMP
Mix-cité, Planning familial, APGL, Comité IDAHO, République et diversité, l'Animafac, Quinquas citoyens, APF, FAF, CRAN, Graines de France	Pacte pour l'égalité et la diversité	Tribune dans Libération Publication du Pacte Site Internet	EELV, Front de Gauche, PS
AVFT	Causerie présidentielle du centre Hubertine Auclert consacrée à l'AVFT	Courrier aux candidats Présentation des réponses	LO, Front de Gauche EELV, PS Après la causerie: NPA, UMP, Debout la République
Féministes en mouvement (quarantaine d'associations)	Soirée d'interpellation des FEM	Manifeste Courrier Meeting avec interventions politiques et divertissements	Front de Gauche EELV, PS, NPA
Act Up-Paris	Le Sida, la gauche et les sujets qui fâchent	Réunion publique	Front de Gauche, EELV, NPA, PS
Collectif Abolition 2012	Abolition 2012	Conférence de presse au Divan du monde Causerie présidentielle du centre Hubertine Auclert consacrée au collectif Abolition 2012	-

A - Le mariage pour tous : un engagement des candidats de gauche qui relaie la mobilisation inter-associative

La campagne de 2012 renforce l'inscription du mariage pour tous dans un clivage gauche-droite lié à la polarisation des positions des différents candidats sur la question, que ce soit dans le cadre de leurs programmes et de celui de leurs partis, mais aussi dans le cadre des réponses qu'ils fournissent aux associations qui les interpellent (Cf. Tableau 3). C'est donc auprès des partis de gauche que les mobilisations associatives LGBT reçoivent le plus d'échos, tandis que le dialogue est rompu avec la droite (1). Le mariage pour tous est donc une promesse de campagne des candidats de gauche, mais c'est aussi la revendication phare d'un mouvement LGBT mobilisé au nom de l'égalité des droits. Cette mobilisation repose sur une dynamique unitaire incarnée par une campagne inter-associative de grande ampleur couronnée par le « Meeting LGBT pour l'égalité » (2). Le contexte électoral dans lequel s'inscrit cette

mobilisation donne aussi particulièrement bien à voir la porosité et les interactions entre associations et partis politiques (3).

1) Un processus de polarisation entre partis de gauche et de droite

L'évolution des systèmes de valeurs des citoyens des démocraties occidentales depuis les années 1970 a concerné notamment les rôles de genre, les normes sexuelles et les évolutions des structures familiales³⁸⁶. Ces transformations ont des conséquences directement politiques dans la mesure où elles suscitent de nouveaux clivages socio-politiques influant sur la structure de la compétition politique et des systèmes partisans³⁸⁷. Dans un contexte de saillance accrue des enjeux liés aux couples homosexuels et aux familles homoparentales, amorcé par les débats sur le PACS depuis les années 1990³⁸⁸, on pose l'hypothèse que le clivage sur ces questions s'est renforcé sous l'effet d'un processus de polarisation, « c'est-à-dire un écart croissant entre les partis les plus proches des revendications associatives qui sont aussi les interlocuteurs les plus constants, et les partis les plus éloignés avec qui le dialogue est rompu »³⁸⁹. Le contexte de compétition électorale de la campagne présidentielle de 2012 permet d'observer que l'écart s'est creusé entre les partis de gauche qui revendiquent l'ouverture du mariage pour tous et l'égalité des droits entre les couples et les familles (a), et les partis de droite qui rejettent ces thèmes ainsi que le dialogue avec les associations.

En étudiant plus finement les dynamiques de positionnement des différentes formations politiques dans le cadre de leurs programmes et de leurs interactions avec les associations LGBT mobilisées, on constate que le mouvement global de polarisation est sous-tendu par des glissements de position au sein de chaque pôle : le Front de Gauche qui fait son apparition dans le jeu électoral en se distinguant d'EELV et dont les positions sont saluées par les associations (b), mais surtout l'UMP qui renonce à ses engagements de 2007, se rapprochant ainsi du programme du FN (c).

³⁸⁶ INGLEHART Ronald, « Changing Religious Orientations, Gender Roles, and Sexual Norms », *Culture Shift in Advanced Industrial Societies*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1990, p. 177-201.

³⁸⁷ INGLEHART Ronald, *The silent revolution: changing values and political styles among Western publics*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1977.

³⁸⁸ FABRE C. et E. FASSIN, *Liberté, égalité, sexualités : Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond, 2003.

³⁸⁹ MORABITO Léa, « Les partis politiques face aux associations », *op. cit.*

a) L'engagement des partis de gauche pour le mariage pour tous et l'égalité des droits

Au cours des années 2000, les partis de gauche intègrent l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe à leurs programmes si bien que dès 2007 il s'agit d'un engagement des candidats des principaux partis de gauche qui les oppose aux partis de droite. En 2012, la polarisation de la compétition électorale au sujet de l'égalité des droits entre les couples et les familles s'accroît du fait de l'accent mis sur l'accès à la PMA en plus du mariage.

Après le vote du PACS et l'essor des revendications concernant l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe dans le champ associatif, les Verts sont le premier parti politique à inscrire cet enjeu à leur programme dès 2001. Le « Manifeste pour l'égalité des droits » de Daniel Borillo et Didier Eribon, publié dans *Le Monde* le 17 mars 2004, et son appel aux maires à célébrer des unions homosexuelles avait été entendu par plusieurs élus de gauches (notamment PCF et Verts)³⁹⁰ mais c'est finalement Noël Mamère, maire Vert de Bègles et ancien candidat à l'élection présidentielle qui célébra un mariage entre deux hommes, permettant de remettre la question sur l'agenda politique. Les Verts déposèrent en effet une proposition de loi à l'Assemblée nationale immédiatement après la tentative d'union. Le débat interne au PS fut quant à lui plus intense, aboutissant cependant, le 11 mai 2004, à une position du bureau national « favorable à l'ouverture du mariage et prudente sur l'homoparentalité »³⁹¹ mais aussi à la formation d'un groupe de travail à l'Assemblée nationale qui présente deux propositions de loi en juin 2006.

Lors de la campagne présidentielle de 2007, la candidate socialiste, Ségolène Royal inscrit l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe à son programme, malgré ses réticences personnelles. Les autres candidats des partis de gauche le revendiquent aussi : Dominique Voynet pour les Verts, Marie-George Buffet pour le PCF, Olivier Besancenot pour le NPA³⁹². Tandis que Philippe de Villiers, pour le MPF, propose que l'interdiction du mariage et de l'adoption pour les couples homosexuels soit inscrite dans la

³⁹⁰ PATERNOTTE D., *Revendiquer le « mariage gay »*. Belgique, France, Espagne, Bruxelles, les éditions de l'Université de Bruxelles, coll. « Science politique », 2011.

³⁹¹ *Ibid.*, p.105

³⁹² Les candidates de Lutte ouvrière, en 2007 comme en 2012, ne s'engagent pas sur cet enjeu et axent leurs programmes uniquement sur la défense des travailleurs.

constitution, Nicolas Sarkozy, pour l'UMP, et François Bayrou, pour l'UDF, se prononcent contre le mariage mais pour une autre forme d'union civile, ainsi que pour le droit à l'adoption simple pour les homosexuels dans le cas du second tandis que le premier la rejette.

Dès 2007, la place du mariage pour tous dans les programmes électoraux révèle ainsi un clivage gauche-droite opérant sur les enjeux de genre et de sexualité. La place accordée à ces questions est en effet plus conséquente dans les programmes des partis de gauche. Elles y sont cadrées sous l'angle de l'égalité des sexes, des genres et des orientations sexuelles dans une optique plus générale d'accès aux droits et de lutte contre toutes les discriminations.

La principale évolution entre 2007 et 2012 au sein des programmes concerne le poids croissant des différents enjeux liés à l'accès à la parentalité des couples homosexuels et plus particulièrement la place croissante prise par la question de la PMA. A propos de l'homoparentalité, dans le programme d'EELV en 2007, l'accent est porté sur l'adoption et le statut du parent social tandis qu'en 2012, le recours aux techniques d'assistance à la procréation accompagne explicitement ces mesures. Pour le PS en 2012, la PMA devrait être ouverte à toutes les femmes, contrairement à la gestation pour autrui, toujours interdite en raison des risques « d'instrumentalisation du corps de la gestatrice ». Le don de gamète est aussi abordé, il devrait rester conditionné au « triptyque anonymat, gratuité, consentement ». Le don d'embryon devrait être simplifié et les inséminations et transferts d'embryons post mortem autorisés « dans les cas où le décès du partenaire a interrompu un projet parental ». Cette prise en compte d'une plus grande diversité des enjeux liés à l'homoparentalité est liée à la révision des lois bioéthiques de 2011, à la suite de laquelle la PMA est restée réservée aux couples de personnes de sexe différent, justifiant notamment de plus de deux ans de vie commune, mais qui a cependant donné de la visibilité à ces questions.

La volonté des partis de gauche de prendre en compte la diversité des leviers revendiqués par les associations pour faire progresser l'égalité entre les couples et les familles est visible dans les réponses fournies par les candidats ou leurs représentants aux associations LGBT lors du grand Meeting LGBT organisé le 31 mars 2012 aux Folies Bergère. En effet, Najat Vallaud-Belkacem, représentante de François Hollande, et Eva Joly, présente en tant que candidate EELV, ont toutes deux annoncé une loi concernant le mariage et l'homoparentalité, incluant la PMA. La représentante PS annonce une loi d'ici le printemps suivant tandis que la candidate EELV annonce une loi portant sur « tout ce qui découle de l'égalité des droits » en discussion pour la prochaine Marche des fiertés. Jean-Luc Mélenchon, présent en tant que

candidat du Front de gauche, ironise quant à lui sur l'importance prise par la revendication d'ouverture du mariage aux couples de même sexe en soulignant que la communauté LGBT « s'est entichée d'un nuptialisme à l'opposé de [ses] valeurs d'homme de gauche ». Il centre son intervention sur une discussion plutôt généraliste et théorique sur la manière dont la « question philosophique du transgenre » lui a permis d'intégrer les revendications LGBT à sa conception de l'universalisme républicain. Le candidat considère ainsi que « l'égalité des droits c'est fastoche » et appelle à une « nuit du 4 août 2012 », en référence à 1789, qui signerait l'abolition des privilèges hétérosexuels.

Malgré cette conception englobante de l'égalité des droits que les candidats défendent face aux associations, le mariage pour tous reste l'enjeu le plus saillant et apparaît comme un levier essentiel de l'égalité des droits entre les couples et les familles. Il s'agit de la première revendication exposée aux candidats par les associations dans le cadre de plusieurs interpellations : c'est la question n°1 du questionnaire de SOS homophobie, mais aussi de celui de l'APGL. François Hollande le fait figurer parmi ses « 60 engagements pour la France ». L'engagement 31 promet : « J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels ». C'est le seul enjeu LGBT qui est retenu parmi les engagements du candidat et il sera finalement seul à faire l'objet d'un texte de loi, contrairement aux engagements pris par le PS pendant la campagne, dans son programme et face aux associations.

Le mariage pour tous est aussi la revendication des associations LGBT la plus clivante chez les candidats. On peut le montrer grâce à l'interpellation menée par SOS homophobie³⁹³ qui est la seule à laquelle tous les candidats ont répondu³⁹⁴, ce qui permet de bien distinguer le positionnement de chacun sur les différentes questions posées par l'association. Les réponses à la question sur le mariage³⁹⁵ font apparaître une opposition gauche-droite : les candidats de gauche sont pour, ceux de droite sont contre³⁹⁶. Les réponses à la question concernant

³⁹³ *Présidentielle 2012 : synthèse des réponses des candidat-e-s*, <https://www.sos-homophobie.org/presidentielle-2012-synthese-des-reponses-des-candidat-e-s>, consulté le 4 mars 2020.

³⁹⁴ SOS homophobie pose 12 questions aux candidats, autant de revendications auxquelles ils répondent par oui ou par non selon qu'ils s'engagent sur ces mesures. Chaque question est précédée d'un argumentaire pour convaincre de la nécessité d'y répondre par l'affirmative.

³⁹⁵ Question 1 : Si vous êtes élu-e, légaliserez-vous le droit au mariage dans sa forme actuelle pour les couples de même sexe ? Si oui, dans quel délai ? Si non, quelle alternative proposez-vous ?

³⁹⁶ Répondent oui : Eva Joly, Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou, Nathalie Arthaud et François Hollande. Répondent non : Marine Le Pen, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Nicolas Dupont-Aignan. NSP : Jacques Cheminade.

l'homoparentalité sont moins tranchées³⁹⁷. Marine Le Pen et Nicolas Dupont-Aignan s'opposent à toute forme de reconnaissance de l'homoparentalité. Nicolas Sarkozy refuse toute avancée législative en renvoyant au rapport Leonetti sur le statut du beau-parent qui a rejeté la création d'un véritable statut juridique, laissant le juge décider au cas par cas.

D'autres candidats se prononcent quant à eux pour l'ouverture de l'adoption aux couples homosexuels : Jean-Luc Mélenchon, François Hollande, Philippe Poutou et Eva Joly, mais aussi François Bayrou à présent favorable à l'adoption par les couples de même sexe et à la PMA pour les couples de lesbiennes. Il reste néanmoins opposé au mariage pour tous, lui préférant une union *ad hoc* pour les couples de même sexe, ouvrant aux mêmes droits et devoirs. Lors du débat de l'APGL et du Meeting pour l'égalité, ce positionnement est expliqué par les représentantes du MoDem comme étant lié à l'évolution personnelle du candidat dans un parti qui serait prêt à aller plus loin. Malgré le poids des valeurs catholiques de François Bayrou, il ne s'agirait selon elles que d'une étape avant que le MoDem ne s'aligne sur les positions des partis de gauche. Jacques Cheminade se prononce quant à lui en faveur de la reconnaissance du conjoint ou de la conjointe de la personne qui adopte.

Concernant la PMA, seuls des candidats de gauche la revendiquent explicitement. L'accès aux droits des couples homosexuels et des familles homoparentales reste donc clivant tandis que les questions concernant la lutte contre l'homophobie dans différents domaines de la société font l'objet d'un plus large consensus. Par ailleurs, le processus de polarisation qui sous-tend le clivage gauche-droite sur l'égalité des droits pendant la campagne présidentielle de 2012 repose sur des chassés-croisés entre les partis au sein de chaque pôle.

b) Chassé-croisé à gauche : EELV et le Front de gauche au plus proche des revendications associatives

A gauche du champ partisan en compétition, le Front de Gauche semble se distinguer d'EE-LV aux yeux des associations. Les deux partis sont les plus proches des revendications associatives et s'imposent comme des interlocuteurs privilégiés pendant la campagne. Ces formations politiques participent à toutes les interpellations et y répondent souvent dans les plus brefs délais. Eva Joly et Jean-Luc Mélenchon sont les deux seuls candidats à être présents en

³⁹⁷ Question 2 : Si vous êtes élu-e, instaurerez-vous l'égalité des droits dans l'accès à la parentalité pour toutes et tous ? Si oui, dans quel délai ? Si non, quelle alternative proposez-vous ?

personne lors du grand Meeting LGBT pour l'égalité. Ils acceptent chacun 11 des 12 revendications de SOS homophobie³⁹⁸. Lors de la conférence de presse sur les droits des couples binationaux, un militant déclare même qu'il n'a « pas grand-chose à dire » quant aux réponses des deux formations tant elles sont en accord avec les revendications soumises aux candidats.

Cependant, les associations ont tendance à particulièrement souligner le caractère détaillé et documenté des réponses du Front de Gauche, à l'image de l'APGL qui considère ainsi que : « Jean-Luc Mélenchon comprend qu'il s'agit ici – aussi – de réinterroger la famille et les stéréotypes de genre, au-delà des droits spécifiques des LGBT ». L'APGL considère au contraire que les propositions d'EE-LV sont « inabouties » concernant la pluriparentalité, regrettant que les positions des Verts qui étaient « pionniers sur les questions d'égalité », n'aient pas évolué « comme si [l]a réflexion sur le sujet s'était arrêtée ».

Outre la nouveauté que constitue le Front de Gauche dans le paysage électoral, ses positions sur les questions LGBT et le chassé-croisé avec EE-LV peuvent se comprendre au regard de la composition des équipes de campagne. Ainsi, le co-responsable du Front thématique LGBT, dont l'équipe a été saluée par Mélenchon au Meeting LGBT alors qu'il reconnaissait son ignorance personnelle de ces questions, était l'assistant parlementaire de Martine Billard, transfuge d'EE-LV vers le Parti de gauche.

L'homologie partis-associations en termes de positions sur les questions LGBT est ainsi liée à des phénomènes de circulation entre les différents partis mais aussi entre le champ politique et l'espace associatif. Ces circulations peuvent reposer sur des individus relais qui sont insérés simultanément dans différents réseaux militants ou passent de l'un à l'autre. Les interpellations associatives qui se multiplient en contexte électoral reposent sur les interactions entre associations mobilisées et équipes de campagnes et sont donc une entrée particulièrement pertinente pour questionner le degré d'imbrication entre organisations. La porosité entre espace LGBT et champ politique est particulièrement importante concernant les partis de gauche. Elle témoigne de la polarisation gauche-droite sur les questions LGBT qui s'est accentuée en 2012

³⁹⁸ Sans s'opposer explicitement aux revendications de l'association, la réponse fournie par l'équipe d'Eva Joly ne se prononce pas sur la possibilité de porter le délai de prescription pour les injures homophobes dans le cadre privé à 12 mois. Celle de Jean-Luc Mélenchon ne se prononce pas sur le fait d'inclure dans les programmes scolaires la sensibilisation à la diversité des relations amoureuses et la question du genre dès l'école primaire.

avec le recul de l'UMP et de Nicolas Sarkozy par rapport aux engagements pris pour son premier mandat.

c) Le recul de la droite sur les questions LGBT et la rupture du dialogue avec les associations

Déjà en 2007 les enjeux de genre et de sexualité sont peu présents dans le programme de l'UMP et ils sont moins cadrés en termes d'égalité des droits que dans les programmes des partis de gauche. Le contrat d'union proposé pour « mettre fin aux discriminations subies par les couples homosexuels » est présenté dans le cadre du 10^{ème} engagement qui porte sur la famille, visant à « faire de chaque famille un foyer de sécurité et de liberté », alors même que les familles homoparentales n'y sont pas reconnues. En effet, le contrat d'union était censé offrir l'égalité des droits sociaux, fiscaux et successoraux mais ne pas ouvrir les droits à la filiation et à l'adoption. Le candidat Sarkozy reprend cette proposition de l'UMP dans son engagement n°9 « transmettre les repères de l'autorité, du respect et du mérite », qui porte sur les familles. L'argumentation prend une certaine distance avec la conception traditionnelle et hétéronormative de la famille tout en se montrant réticent aux avancées législatives concernant la reconnaissance de la filiation dans les familles homoparentales. Il déclare en effet : « Si je suis élu, je soutiendrai toutes des familles, sans a priori, car elles sont le premier lieu d'éducation et de solidarité. [...] Je ne crois pas qu'il soit du rôle de la loi d'affirmer qu'une famille, cela peut être un père et une mère, mais aussi deux mères et deux pères ». C'est uniquement le couple et « l'amour homosexuel » qui est reconnu, même si le programme du candidat avait marqué une avancée par rapport au programme du parti en proposant « un statut de beaux-parents, valable pour les familles recomposées et monoparentales ». Ce statut ne voit finalement pas le jour, à la suite du rapport Leonetti, notamment à cause des réticences liées à la reconnaissance de l'homoparentalité, à l'instar du contrat d'union civile menacé d'inconstitutionnalité. Malgré certaines améliorations du PACS en matière fiscale et concernant les successions, le premier mandat de Nicolas Sarkozy se conclut par un recul du candidat à sa propre succession sur les questions LGBT.

Le programme électoral de 2012 ne fait aucune mention des questions de genre et de sexualité. D'autres prises de position du candidat ont permis d'éclaircir ces points. C'est dans une interview accordée au Figaro, datée du 10 février 2012 et intitulée « Mes valeurs pour la

France »³⁹⁹, alors qu'il n'est pas encore officiellement candidat, que Nicolas Sarkozy réaffirme son opposition au mariage homosexuel et à l'adoption par les couples de même sexe, au prétexte qu'en « ces temps troublés où notre société a besoin de repères, je ne crois pas qu'il faille brouiller l'image de cette institution sociale essentielle qu'est le mariage »⁴⁰⁰, bien « qu'il existe, de fait, des situations particulières avec des hommes et des femmes qui assument parfaitement leur rôle parental »⁴⁰¹.

L'abandon des propositions de 2007 en cours de mandat et le refus du mariage et de l'adoption signent bien en 2012 un recul sensible de Nicolas Sarkozy et de l'UMP sur les droits des couples et des familles LGBT. Cette polarisation tend à renforcer le clivage gauche-droite sur la question à mesure que les positions de l'UMP se rapprochent de celles du FN. En effet, dans son interview au *Figaro*, Sarkozy déclare : « j'ai veillé à garantir aux homosexuels les mêmes avantages en termes de succession et de fiscalité qu'aux couples mariés, mais dans le cadre du PACS »⁴⁰². Cette position de statu quo vis-à-vis du PACS correspond alors au programme du parti d'extrême droite en 2012. En 2007, comme en 2012, le projet frontiste stipule que : « institution irremplaçable, la famille représente le caractère central de la société, la famille doit se fonder exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme et accueillir des enfants nés d'un père et d'une mère. Nous nous opposerons donc à toute demande de création d'un mariage homosexuel et/ou d'une adoption par des couples homosexuels ». En 2012, le couple ne semble plus une condition sine qua non pour pouvoir parler de famille dans la mesure où le programme du FN aborde la question des familles monoparentales avec la volonté de lutter contre leur vulnérabilité et l'accroissement de leur pauvreté. Si le couple cohabitant hétérosexuel n'est pas nécessaire pour faire famille, seule la vie à deux des couples homosexuels est prise en compte, laissant les enjeux liés à la parentalité et la filiation de côté. Le programme de 2012 du FN admet l'existence d'intérêts matériels communs liés à la vie commune des couples, notamment homosexuels, mais le PACS est considéré comme une solution suffisante qui ne sera pas remise en cause ni améliorée.

³⁹⁹ « Nicolas Sarkozy : « Mes valeurs pour la France » », *Le Figaro*, 10/02/2012

⁴⁰⁰ *Ibid.*

⁴⁰¹ *Ibid.*

⁴⁰² *Ibid.*

Cette convergence de l'UMP et du FN s'accompagne de ce que Prearo qualifie de « chassé-croisé de récupérations successives »⁴⁰³ entre les deux partis, lié à la « droitisation de la droite »⁴⁰⁴. En effet, alors que l'UMP durcit ses positions étant alors susceptible d'attirer un électorat tourné vers l'extrême droite, le FN est amené à dénoncer l'homophobie de la droite. Ce fut notamment le cas lorsque Christian Vanneste évoqua lors d'une interview, au début de l'année 2012, « la fameuse légende de la déportation des homosexuels »⁴⁰⁵. L'instrumentalisation des enjeux de genre et de sexualité par le FN, notamment pour mettre en difficulté ses adversaires politiques plutôt que pour avancer un véritable agenda, n'est pas nouvelle. En 2004, commentant la célébration du mariage de Bègles par Noël Mamère, Jean-Marie Le Pen s'est exprimé, lors d'une conférence de presse à Lille, en faveur de l'ouverture du mariage aux couples homosexuels dans la mesure où il renforçait le prestige social du mariage, déplorant cependant que les couples d'hommes ne puissent participer à l'essor du taux de natalité français, et tout en renvoyant l'homosexualité à la vie privée⁴⁰⁶. Bien loin d'inscrire la revendication du mariage homosexuel au programme du FN, cette prise de position vient prendre le contrepied des partis de gouvernement et participe à dénoncer les ambiguïtés et les divisions du PS sur la question. Alors que Lionel Jospin se prononce contre le mariage pour tous dans une interview au *Journal du dimanche*, *National-Hebdo* titre « Jospin homophobe »⁴⁰⁷. La communication du FN sur les enjeux de genre et de sexualité s'inscrit par ailleurs pleinement dans les analyses en termes d'homonationalisme et de fémonationalisme, ayant pour objet de mettre en porte-à-faux certaines minorités ethniques et religieuses (en général assimilées à l'islam) vis-à-vis des LGBT et des femmes.

Le FN reste le parti repoussoir et la figure de l'ennemi pour les associations LGBT. Les organisateurs du Meeting LGBT pour l'égalité des droits expliquent qu'ils se refusent à toute consigne de vote, si ce n'est faire barrage à l'extrême droite⁴⁰⁸. Marine Le Pen est la seule

⁴⁰³ PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *op. cit.*

⁴⁰⁴ *Ibid.*

⁴⁰⁵ Il s'agit d'une interview vidéo publiée le 10 février 2012 sur le site *libertépolitique.com* qui définit son action comme suit : « Liberté Politique a pour ambition de réunir des hommes et des femmes engagés dans la vie politique, économique et sociale pour servir le bien commun dans une perspective chrétienne. Nous agissons comme un laboratoire d'idées militant, lieu de rencontre, de recherche, de formation et de communication. »

⁴⁰⁶ MICHALLAT Wendy, « Marions-nous! Gay Rites », *op. cit.*

⁴⁰⁷ *Ibid.*

⁴⁰⁸ Ce point explicité dans le Communiqué de presse annonçant l'événement est réaffirmé au début de l'événement dans la prise de parole de Nicolas Gougain.

candidate à ne pas avoir été sollicitée dans le cadre du meeting. Nicolas Gougain, porte-parole de l'Inter-LGBT, justifie ce choix au début de l'événement en expliquant que le FN n'est pas un « interlocuteur crédible » alors que « le fonds de commerce de ce parti reste la discrimination ».

Le clivage gauche-droite se matérialise par la présence ou l'absence même de certains interlocuteurs dans le cadre des interpellations associatives : EE-LV, le Front de Gauche et le PS sont les seules formations à être systématiquement sollicitées et à répondre à toutes les interpellations du corpus étudié. Act Up-Paris, a même fait le choix, lors de l'événement organisé le 12 avril 2012 et intitulé « Le sida, la gauche et les sujets qui fâchent », de n'inviter que les représentants des candidats des partis de gauche, tout en déclarant sur son site Internet : « Nous ne voulons plus avoir à faire à cette droite qui nous hait »⁴⁰⁹. L'association a toujours refusé de dialoguer avec le FN. Elle s'attaque aussi violemment au bilan de l'UMP en matière d'égalité des droits mais aussi de santé. Elle fustige encore le MoDem qui se prononce contre l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe⁴¹⁰.

Le recul des engagements de l'UMP par rapport à 2007 se traduit par un défaut de dialogue avec les associations même lorsque le parti est sollicité. Les réponses au questionnaire de l'APGL, envoyé le 25 janvier 2012, ont été adressées le 26 mars, aux anciens présidents de l'associations qui étaient en fonction en 2007.

Les contributions du parti sont reçues très froidement par les militants associatifs. Ses représentants ont eu maille à partir avec le public du débat de l'APGL et du Meeting pour l'égalité : Geoffroy Didier, secrétaire national de l'UMP y a longuement été hué par l'ensemble du public des Folies Bergère. Pour pallier le recul concernant l'égalité des droits, les représentants de l'UMP tentent de défendre le bilan de Nicolas Sarkozy au sujet de la lutte contre l'homophobie en France et à l'étranger, déclarant que celui-ci la « tient en horreur »⁴¹¹.

Pour autant, ce recul tend à isoler l'UMP en la rapprochant des positions du FN. Les deux seules réponses positives du parti aux revendications de SOS Homophobie concernent la formation des personnels de l'Aide sociale à l'enfance et le fait que les principaux organismes

⁴⁰⁹ ACT UP-PARIS A., *Le sida, la gauche et les sujets qui fâchent : réunion publique avec les représentantEs des candidatEs*, <https://blogs.mediapart.fr/edition/sida-battre-la-campagne/article/050412/le-sida-la-gauche-et-les-sujets-qui-fachent-reun>, consulté le 4 mars 2020.

⁴¹⁰ Entretien n°3, ancien co-président d'Act Up-Paris, 14 janvier 2012.

⁴¹¹ C'est ce qu'explique Geoffroy Didier au public de militants des Folies Bergère lors du Meeting LGBT pour l'égalité.

de formation professionnelle proposent des modules de lutte contre l'homophobie et la transphobie. La seule interpellation à laquelle le FN participe est celle de SOS Homophobie où l'on retrouve tous les candidats en lice. La seule mesure qu'il cautionne est celle qui fait consensus : la formation des personnels de l'Aide sociale à l'enfance. Les autres revendications sont renvoyées à un certain communautarisme auquel le FN se refuse pour le bien de la nation. Contrairement à Sarkozy, Marine Le Pen ne s'insurge pas contre l'homophobie et déclare à SOS homophobie qu'il « faudrait déjà s'entendre sur la notion juridique d'insultes à caractère homophobe ».

L'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe est donc un enjeu clivant lors de la campagne électorale présidentielle de 2012. Les positions des différents partis se sont polarisées depuis 2007 tandis que les associations LGBT se rassemblent en vue de l'échéance électorale, dans le cadre d'une mobilisation de grande ampleur caractérisée par sa dynamique inter-associative.

2) La revendication phare d'un mouvement LGBT mobilisé pour l'égalité des droits

Les initiatives des associations LGBT se sont multipliées pendant la campagne électorale, allant du courrier adressé aux candidats à différentes formes de réunions publiques (Cf. Tableau 4). Pour autant, malgré la diversité des initiatives, ce qui caractérise avant tout la mobilisation LGBT en 2012 c'est la dynamique inter-associative unitaire de la campagne pour l'égalité des droits LGBT (a). Elle a été couronnée par l'organisation d'un grand meeting mettant en scène la confrontation entre un mouvement LGBT uni et les candidats (b).

a) Construire l'unité du mouvement LGBT dans la campagne pour l'égalité des droits

Massimo Prearo a montré que les tentatives de convergence inter-associatives font partie de l'histoire du mouvement homosexuel⁴¹². Les contextes électoraux, accompagnés d'une perspective d'alternance politique à gauche propice à la satisfaction de certaines revendications,

⁴¹² PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : Mouvements, identités et communautés en France*, Presses Universitaires de Lyon, 2014.

peuvent être favorables à la mobilisation unitaire. Ce fut le cas à la fin des années 1970 avant l'élection de François Mitterrand qui a permis la dépénalisation de l'homosexualité et l'attribution de subventions publiques aux associations. Les universités d'été homosexuelles de 1979 ont ainsi abouti à la création du CUAR (Comité d'urgence anti-répression homosexuelle) pour centraliser les revendications et appeler à une grande marche nationale pour les droits des homosexuels et des lesbiennes le 4 avril 1981. Prearo montre que les initiatives associatives florissantes de la fin des années 1970 et du début des années 1980 se succèdent sans permettre de formuler un discours unitaire et représentatif, ce qui empêche les acteurs associatifs de participer au « jeu des partis »⁴¹³.

Au début des années 2010, au contraire, les associations s'inscrivent dans la dynamique inter-associative enclenchée dix ans auparavant avec la mise en place de l'Inter-LGBT, qui permet d'assurer l'unité politique du mouvement tout en assumant la division communautaire des lesbiennes, des gays, des bis, des trans et des autres communautés construites autour d'une orientation sexuelle ou d'une problématique d'identité de genre⁴¹⁴. La mobilisation des réseaux associatifs s'appuie alors sur le référentiel d'égalité des droits, que les acteurs politiques de gauche se sont appropriés, en mettant en avant la mesure phare du mariage pour tous.

L'essor de la revendication du mariage pour tous au sein de l'espace du militantisme LGBT est intimement lié au développement de ce référentiel d'égalité des droits. Paternotte a montré que l'avènement de cette revendication était permis par certaines évolutions du milieu associatif, essentiellement par le fait que les priorités associatives soient passées progressivement de « la lutte contre le Sida et de la revendication à avoir des droits, à l'exigence d'égalité et de plénitude de tous les droits »⁴¹⁵.

Cette promotion de l'égalité des droits, passant par le mariage pour tous, s'inscrit dans une dynamique de convergence inter-associative dans le cadre de la campagne de 2012. Dès le printemps 2011, la Coordination Interpride France, en charge de l'organisation et de la coordination de la Marche des fiertés LGBT dans une quinzaine de villes françaises, choisit pour thème de la marche, que chaque ville est traditionnellement libre d'adapter voire d'élargir à d'autres revendications : « Pour l'égalité : en 2011 je marche, en 2012 je vote ». La marche des fiertés apparaît comme le rendez-vous annuel permettant de mobiliser et de donner forme à

⁴¹³ PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *op. cit.*

⁴¹⁴ PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité*, *op. cit.*

⁴¹⁵ PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay »*. Belgique, France, Espagne, *op. cit.*

un mouvement LGBT à travers le territoire français tout en le rendant visible. Dans ce contexte, le choix d'un tel mot d'ordre affiche d'ores et déjà la volonté de convergence du mouvement en vue de peser sur l'échéance électorale.

La question de l'influence LGBT dans la campagne présidentielle de 2012 s'est traduite par un débat sur l'électorat LGBT, son poids et surtout son orientation politique. Le contexte de la campagne électorale présidentielle a en effet été propice à l'essor d'un débat, en partie interne à la communauté LGBT, sur la droitisation des gays et de leur militantisme. C'est notamment la thèse de l'ouvrage de Didier Lestrade, cofondateur d'Act Up-Paris, « Pourquoi les gays sont passés à droite ? »⁴¹⁶, publié en février 2012. Bien qu'en termes de sociologie politique et de comportements électoraux les LGBT restent ancrés à gauche⁴¹⁷, ce débat permet de développer des réflexions sur la diversité et l'orientation du mouvement qui font écho à l'actualité militante nationale et internationale, concernant notamment les nationalismes sexuels⁴¹⁸.

Le choix de l'affiche de la Marche des fiertés LGBT parisienne de 2011 a ainsi divisé les associations et donné lieu à une polémique qui a finalement abouti à l'abandon du visuel incriminé. L'affiche en question représentait un coq portant autour du cou un boa en plumes rouges. Deux types de critiques ont été articulés pour mettre en évidence la dimension excluante de l'imagerie convoquée par cette représentation. La première série de critiques a trait au choix du boa à plumes qui renverrait à une vision caricaturale des homosexuels. L'association Le Refuge, qui accompagne et héberge des jeunes LGBT souvent en situation de rupture familiale et d'exclusion sociale, a dénoncé cet aspect de l'affiche dans un communiqué de presse, daté du vendredi 15 avril 2011, où elle invite à être « vigilant quant à l'utilisation de stéréotypes réducteurs et contre-productifs » alors même que « [leurs] psychologues passent un temps infini à déconstruire ces clichés intériorisés par les jeunes qui refusent leur homosexualité et sont dans un déni d'eux-mêmes ».

La seconde série de critiques a quant à elle trait au choix du coq au plumage blanc qui porte le boa rouge, accompagné d'un texte à la typographie bleue et fait échos aux débats sur

⁴¹⁶ LESTRADE Didier, *Pourquoi les gays sont passés à droite*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

⁴¹⁷ KRAUS F., « Gays, bis et lesbiennes : des minorités sexuelles ancrées à gauche », *Les électorat sociologiques 2012 CEVIPOF CNRS*, n°8.

⁴¹⁸ PATERNOTTE David, « Lestrade Didier, Pourquoi les gays sont passés à droite. Paris, Seuil, 2012 », *Genre, sexualité & société*, n° 7, 1 juin 2012 ; JAUNAIT Alexandre, RENARD Amélie Le et MARTEU Élisabeth, « Nationalismes sexuels ? », *Raisons politiques*, n° 49, 9 avril 2013, p. 5-23.

l'homonationalisme. C'est en effet la réappropriation de symboles nationalistes qui a été reprochée à l'Inter-LGBT et a entraîné une polémique au sein même du milieu associatif. Les LOCs, Lesbiennes of Color, dénoncent le « caractère raciste et pétainiste de l'affiche »⁴¹⁹. Nicolas Gougain, porte-parole de l'Inter-LGBT, a répondu à de nombreuses interviews pour justifier le choix de l'affiche en mettant à distance le lien entre le coq et l'extrême droite, comme dans le média en ligne LGBT Yagg où il déclare qu'un « symbole de la république ou de la nation ne doit pas être la propriété de l'extrême droite ou de la droite extrême ». Concernant le boa, c'est la référence au travestissement et à la subversion du genre qui est mise en avant : « C'est un coq qui a un boa autour du cou, cela incarne la déconstruction du genre, on ne peut dire que ce coq soit viril. Détourner ce symbole pour mettre le focus sur l'égalité des droits et le fait que justement en France on est loin d'avoir l'égalité des droits pour les LGBT, c'était ça l'objectif de l'affiche au départ. »⁴²⁰.

Nicolas Gougain insiste aussi sur les débats et désaccords inhérents au travail d'une structure inter-associative. Il souligne la difficulté de représenter l'ensemble de la communauté LGBT et la volonté d'interpeller un public plus large grâce à cette affiche. Le rôle de l'affiche est aussi minimisé. Elle est présentée comme un outil de communication parmi d'autres qui peut être modifié alors que c'est le slogan « Pour l'égalité : en 2011 je marche, en 2012 je vote » qui a pour vocation de rassembler les participants à la marche. C'est finalement cet impératif de rassemblement qui a poussé l'Inter-LGBT à abandonner l'affiche polémique au profit du seul mot d'ordre de la marche.

La dynamique inter-associative et unitaire qui sous-tend la mobilisation en vue de l'élection présidentielle de 2012 s'inscrit donc dans un paysage associatif hétérogène, traversé de débats et de fractures. Pour autant, le contexte et le travail de mobilisation ont permis aux associations de se rassembler pour faire front commun face aux candidats en lice. La construction d'un mouvement LGBT pendant la campagne électorale repose sur un double mouvement de définition. Tout d'abord une définition « en négatif » : l'unité du mouvement se fait en s'opposant à la majorité sortante qui a reculé sur les questions LGBT, en réaction aux blocages rencontrés pour faire progresser l'égalité des droits durant le dernier mandat. La dimension clivante des enjeux liés à l'égalité des couples et des familles LGBT et la polarisation

⁴¹⁹ *Ni coqs gaulois ni poules pondeuses ! - Les mots sont importants (lmsi.net)*, <http://lmsi.net/Ni-coqs-gaulois-ni-poules>, consulté le 4 mars 2020.

⁴²⁰ « Affiche de la Marche des fiertés parisienne : L'Inter-LGBT répond aux critiques ».

des acteurs politiques face à ces derniers facilite la délimitation d'un « camp » des défenseurs de l'égalité des droits.

La construction du mouvement repose aussi sur une définition « en positif » qui se traduit par l'élaboration d'une plateforme de revendication commune. Prearo a montré l'importance qu'a eue l'intégration des revendications trans et le consensus autour de la résolution 1728 de 2010 du Conseil de l'Europe sur la « Discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre »⁴²¹ dans la construction d'un mouvement inclusif qui appelle à se mobiliser à la fois pour « l'égalité des droits » et « l'égalité réelle » en faisant le lien entre l'ouverture du mariage à tous les couples, la reconnaissance de l'homoparentalité et la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans tous les domaines de la société et tous les aspects de l'existence des personnes LGBT.

La dynamique unitaire rassemble les trois grandes fédérations associatives LGBT : l'Inter-LGBT, structure inter-associative qui organise différents événements militants et joue un rôle de représentation et de lobbying en étant le principal interlocuteur LGBT des pouvoirs publics, la Fédération LGBT qui rassemble les différents Centres LGBT, centres ouverts au public et animés par les associations LGBT dans différentes villes françaises, et la Coordination Interpride France qui organise les Marches des fiertés annuelles dans quinze villes françaises, ainsi que le Syndicat national des entreprises gaies, spécialisé dans le conseil à la création et à la gestion d'entreprise à destination de la communauté LGBT. Ces organisations rassemblent près de 200 associations et revendiquent représenter « plus de 90% du mouvement LGBT »⁴²². Pour donner de la visibilité à la plateforme revendicative commune et joindre l'action à la parole, la mobilisation inter-associative aboutit à l'organisation d'un grand événement public : le Meeting LGBT pour l'égalité.

b) Le Meeting LGBT pour l'égalité : mettre en scène la confrontation démocratique entre le mouvement et les candidats

Le Meeting LGBT pour l'égalité est organisé le 31 mars 2012 dans la salle de spectacle des Folies Bergère à Paris. Il s'agit d'un meeting d'interpellation où certains candidats, ou leurs représentants, viennent répondre aux questions des associations. Le candidat du Modem,

⁴²¹ PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *op. cit.*

⁴²² Selon le communiqué de presse publié conjointement par ses organisations pour annoncer la campagne « Egalité LGBT 2012 » et le « Meeting LGBT pour l'égalité ».

François Bayrou, est représenté par Fadila Mehal, fondatrice de l'association les Mariannes de la diversité et chargée du pôle « Intégration, égalité des chances, lutte contre les discriminations » au sein du *shadow cabinet* du parti, elle est la première à intervenir sur scène. Elle est suivie par la porte-parole du candidat du PS, Najat Vallaud-Belkacem qui excuse l'absence de François Hollande par un déplacement à Mayotte et à la Réunion. Puis c'est le tour du représentant de Nicolas Sarkozy, Geoffroy Didier, secrétaire national de l'UMP et conseiller régional d'Ile-de-France. Les deux candidats présents en personne sont intervenus les derniers : Eva Joly pour EE-LV et Jean-Luc Mélenchon pour le Front de gauche.

Les prises de paroles des représentants des candidats alternent avec des intermèdes musicaux et des performances inspirées d'un esprit cabaret dont témoigne la présence de la maîtresse de cérémonie et meneuse de revue Charlène Duval ou le numéro burlesque des danseuses du cabaret des Filles de joie. On retrouve aussi des interventions présentant des revendications associatives portant sur des thèmes spécifiques et des témoignages de militants. Ce mélange entre divertissement et militantisme est caractéristique du meeting, à l'image de l'intervention des Sœurs de la perpétuelle indulgence qui sont venues bénir l'événement. Les membres de ce groupe pratiquent le happening et la performance costumés en bonnes sœurs « folles radicales »⁴²³ pour prôner la tolérance, la non-violence et la lutte contre le Sida. Le recours à ces différents registres participe à ancrer le meeting dans la continuité de l'héritage à la fois culturel et militant de la communauté et du mouvement LGBT. Outre l'ampleur inédite de la dynamique inter-associative, l'intégration à une communauté et à une histoire de lutte permet aussi de justifier le fait que la soirée soit présentée comme un événement « historique » par ses organisateurs.

Les associations organisatrices sont représentées sur scène tout au long du meeting par Nicolas Gougain, le porte-parole de l'Inter-LGBT et Marie Labory, présentée comme « la seule journaliste du PAF ouvertement lesbienne ». Tous deux installés derrière un pupitre, ils jouent le rôle d'interviewers et donnent la parole aux représentants. Les militants et sympathisants sont largement présents dans la salle. Le public composé de plus de 1300 personnes est un acteur essentiel de la dynamique d'interpellation. En effet, il n'hésite pas à se montrer bruyant et participatif, manifestant aussi bien sa satisfaction que son mécontentement face aux déclarations des acteurs politiques.

⁴²³ *Bienvenue au Couvent de Paris ! — Les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence — Couvent de Paris*, <https://www.lessoeurs.org/>, consulté le 3 octobre 2018.

Le dispositif mis en place lors du meeting permet aux acteurs associatifs de cadrer les débats et de mettre en scène une « confrontation démocratique »⁴²⁴ entre associations et partis politiques. Les associations prennent ainsi à partie les candidats ou leurs représentants afin qu'ils répondent à leurs attentes ou tout du moins affichent leur volonté de le faire, mettant en œuvre le principe de *responsiveness*. Les associations fixent le cadre délibératif du meeting. Ainsi après que Marie Labory ait rappelé rapidement les engagements passés du candidat sur les questions LGBT, Nicolas Gougain pose à chacun la même question : « Si demain vous êtes élu Président de la République, en quoi vous engagez-vous à améliorer concrètement les droits des personnes LGBT ? En quoi allez-vous lutter efficacement contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ? Dans quel délai ? ». Chaque candidat ou représentant a alors quinze minutes pour s'exprimer. Ils sont alors amenés à se positionner par rapport aux revendications associatives en se les réappropriant plus ou moins. Dans le cadre des interpellations écrites, notamment par le biais de questionnaires, les associations rendent souvent publique leur évaluation des réponses reçues. Ici, les réactions du public viennent sanctionner immédiatement et en direct le degré de conformité au référentiel d'égalité des droits.

Les représentants du Modem et de l'UMP se sont ainsi retrouvés en difficulté face au public des Folies Bergère. Alors que Fadila Mehal justifiait les réticences de François Bayrou vis-à-vis de l'ouverture du mariage aux couples homosexuels par sa foi catholique, le public a réagi vivement en se mettant à scander « LAICITE ! ». Alors qu'elle tente de se rattraper au cours d'une intervention très longue, elle sent l'audience perdre patience et s'adresse directement à elle pour lui demander si elle a été trop longue, ce à quoi elle se voit répondre en chœur que « OUI » par l'assistance. L'expérience est encore plus conflictuelle pour le représentant de Nicolas Sarkozy. Il ne peut en effet pas poursuivre son intervention tant il est hué copieusement par le public qui l'interrompt pour scander « EGALITE ! » avant que Nicolas Gougain ne rappelle plusieurs fois au calme afin qu'il puisse reprendre son intervention.

Le co-animateur de la soirée s'adresse finalement directement au public pour dire que le message de sa désapprobation était bien passé auprès des journalistes présents dans la salle et qu'il pouvait laisser Geoffroy Didier s'exprimer. L'interpellation fonctionne donc comme une double confrontation : entre les associations et les partis, mais aussi plus largement entre ces

⁴²⁴ MORABITO Léa, « Les partis politiques face aux associations », *op. cit.*

derniers et l'électorat potentiel que constitue le public de la salle et des médias qui couvrent l'événement.

Pour autant, Najat Vallaud-Belkacem, Eva Joly et Jean-Luc Mélenchon ont été abondamment applaudis et les retours des militants ont largement souligné la convergence de leurs propos avec les revendications associatives. Au-delà de la confrontation à laquelle le mouvement LGBT pousse les partis et leurs candidats, la campagne présidentielle est un moment où la coopération entre acteurs associatifs et partisans devient particulièrement sensible. En effet, la construction d'un mouvement LGBT repose aussi sur la porosité entre le champ politique et l'espace du militantisme associatif LGBT.

3) La porosité entre le champ politique et l'espace du militantisme associatif LGBT

La porosité entre les partis politiques et les associations LGBT est donnée à voir pendant la campagne présidentielle par la dynamique interactive des interpellations qui suppose certaines formes de collaboration entre les différents acteurs. Elles peuvent être liées à la circulation d'individus et d'idées ou institutionnalisées dans le cadre de structures appartenant à la fois au champ partisan et au monde associatif (a). L'échéance électorale de 2012 et la mobilisation pour l'égalité des droits LGBT qui l'a accompagnée ont participé à la reconfiguration des interactions entre partis et associations LGBT, que ce soit en les intensifiant dans le cas du PS par exemple ou en distendant les liens dans le cas de l'UMP (b).

a) Collaborations et circulations entre partis et mouvements

Les interpellations associatives mettent en scène la confrontation démocratique entre partis et associations mais elles sont sous-tendues par une certaine collaboration entre ces deux types d'acteurs. Si les interventions des représentants des candidats ont pu être considérées comme des performances uniques⁴²⁵, elles ne peuvent être comprises que comme reposant sur une diversité d'interactions plus ou moins routinières entre acteurs partisans et associatifs.

Le Pacte pour l'égalité et la diversité, auquel s'est joint l'APGL mais dont les revendications étaient bien plus larges que l'égalité des droits pour les LGBT, a finalement très

⁴²⁵ PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *op. cit.*

peu mobilisé les candidats. Seule Eva Joly l'a ratifié dans son ensemble. Les auteurs du pacte ont néanmoins publié un communiqué de presse daté du 19 avril 2012 et repris sur les sites Internet de différentes associations organisatrices pour expliquer le travail de prise de contact avec les équipes de campagnes et ce sur quoi il a abouti : rendez-vous avec les équipes de campagne du PS et du Front de Gauche pour exposer les désaccords sur certains points, échanges qui n'aboutissent à aucune prise de position avec l'UMP, équipes de campagne qui se déclarent débordées dans le cas du MoDem.

Le travail de mobilisation et de négociation avec les équipes de campagne que sous-tend l'organisation des interpellations publiques a pu porter sur le choix des représentants des candidats. Pour son débat juridique et politique, l'APGL a voulu recevoir des représentants qu'elle considère comme à la fois attachés aux enjeux discutés mais ayant aussi une véritable légitimité au sein de leur parti. La présidente de l'association insiste sur la volonté de ne pas toujours recevoir les mêmes interlocuteurs à ses tables rondes pour éviter qu'il ne s'agisse de « la personne préposée » aux questions LGBT mais qui ne serait pas écoutée au sein de son parti⁴²⁶.

Pourtant on constate que les mêmes visages reviennent d'une interpellation à l'autre, dans la salle lorsque ce n'est pas sur scène. Ces acteurs individuels jouent un rôle de personnalité relais entre l'espace militant et le champ de la politique partisane. Certains représentants bénéficient ainsi d'un capital de sympathie et d'une familiarité plus importante avec les militants que les candidats. Quand Najat Vallaud-Belkacem entre sur la scène du Meeting LGBT, elle est applaudie si chaleureusement qu'elle s'exclame : « C'est une bande de potes en fait ! ». Par la suite, quand elle excuse l'absence de François Hollande en disant au public : « Je sais que vous préféreriez que ce soit lui devant vous », des exclamations s'élèvent de la salle pour lui répondre que non.

Cette proximité avec les associations, peut induire un décalage entre les positions des représentants, plus proches des revendications associatives, et les positions officielles du candidat et du parti dont il doit rendre compte. C'est le cas de Dominique Versini qui représente le MoDem au débat de l'APGL. Elle a beaucoup travaillé avec l'association en tant que Défenseur des enfants. Elle n'est pas encartée au MoDem mais le soutient pendant la campagne.

⁴²⁶ Entretien n°4, Co-présidente de l'APGL, 27 janvier 2012.

Elle explique que si elle répond à l'interpellation c'est « d'abord par amitié pour l'APGL » et insiste sur la difficulté d'exposer des positions qui ne sont pas les siennes.

Cette implication des représentants des candidats dans le milieu associatif influe aussi sur la dynamique de compétition électorale qui sous-tend les interpellations. Les représentants cherchent en effet à se démarquer de leurs concurrents en obtenant l'approbation des associations mais quand les positions sont proches, et qu'il existe a fortiori des liens entre les représentants, cette logique n'est plus opératoire. C'est notamment le cas lors du débat de l'APGL où Clémentine Autain, pour le Front de Gauche, et Véronique Dubarry, pour EE-LV, affichent une grande complicité. La seconde, lorsqu'elle prend la parole après les acclamations du public déclenchées par les propos de la première, plaisante en disant que ce n'est pas facile de « passer après ça » et enchaîne en expliquant : « Clémentine et moi on est souvent d'accord ».

La construction du mouvement LGBT s'appuie sur des circulations d'idées et d'individus qui transcendent les frontières entre le champ partisan et l'espace du militantisme. Le contexte de mobilisation de la campagne présidentielle de 2012 permet de mettre en évidence ces processus plus ou moins routiniers. Ils passent par la circulation de militants et leur multipositionnement au sein de ces différents espaces. Au-delà des trajectoires individuelles, ces multipositionnements sont institutionnalisés dans le cadre des commissions LGBT et autres associations LGBT liées aux partis

Nombre de ces groupes sont à la fois intégrés à la vie interne du parti et à celle du mouvement LGBT en étant notamment membres de l'Inter-LGBT. C'est le cas d'HES (Homosexualité et socialisme) pour le PS, Fier-e-s et révolutionnaires pour le PCF, la commission LGBT d'EELV, et la commission LGBT du Parti de gauche. Dans le cadre de la campagne électorale, les stratégies de mobilisation de ces groupes peuvent être prises dans une certaine tension entre la promotion du candidat de leur parti et la promotion des revendications du mouvement LGBT. Leur degré d'implication dans la campagne de leur parti peut participer à recomposer les liens de celui-ci avec le mouvement LGBT.

b) Recompositions des interactions entre partis et mouvement LGBT

Le moment de la campagne est ainsi révélateur des logiques interactives entre partis et associations et la compétition électorale peut aller jusqu'à recomposer les relations entre partis

et mouvement LGBT. Les logiques de mobilisation s'avèrent ainsi diversifiées en 2012. On retient ici deux logiques diamétralement opposées qui sont celles des deux grands partis de gouvernements : le PS qui se revendique comme engagé pour l'égalité des droits en 2012, engagement qui se traduit par l'implication forte d'HES dans la campagne de François Hollande et pour l'engagement 31 sur le mariage et l'adoption. Pour l'UMP, le recul sur les enjeux LGBT se traduit au contraire par un désaveu du candidat Sarkozy par l'association Gaylib qui n'appellera pas à voter pour lui.

Pour HES, la mobilisation se situe à l'interaction du Parti socialiste et du mouvement LGBT. Dans un contexte où l'alternance électorale est considérée comme possible, et à l'issue de deux mandats qui signent le recul de l'UMP sur l'égalité des droits pour les LGBT, l'association se mobilise dès les primaires pour faire peser les enjeux LGBT sur le programme du futur candidat. HES, associée au PS mais aussi membre de l'Inter-LGBT, a ainsi organisé une interpellation des candidats à la primaire qui s'est accompagnée d'un événement public organisé le jeudi 29 septembre 2011 à Sciences Po. Les six candidats à la Primaire citoyenne du PS⁴²⁷ étaient invités à répondre à 17 questions adressées par l'association, regroupées par thématiques : la lutte contre les violences et les discriminations, les droits des couples de même sexe, les droits des familles homoparentales, les droits des personnes trans et la santé des personnes LGBT. Les représentants des candidats sont venus exposés les réponses devant un public largement composé de militants LGBT qui ont pour certains pu rapidement poser des questions au nom de leur association à l'issue des présentations.

Par la suite, outre sa participation à la dynamique interassociative LGBT, HES a été impliquée dans la campagne de François Hollande. Son président Gilles Bon-Maury était responsable des questions LGBT de l'équipe de campagne. Après la victoire il intègre le ministère des Droits des femmes en tant que conseiller chargé de l'accès aux droits et de la lutte contre les violences faites aux femmes et ne se représente pas à la présidence d'HES. L'association a quant à elle monté une campagne de mobilisation et de communication pour promouvoir « l'engagement 31 » du candidat concernant l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de personnes de même sexe.

Pour Gaylib, association liée à l'UMP, la tension entre l'engagement pour l'égalité des droits LGBT et pour le candidat de l'UMP est plus marquée. Après les reculs sur les

⁴²⁷ Martine Aubry, Jean-Michel Baylet, François Hollande, Arnaud Montebourg, Ségolène Royal et Manuel Walls.

engagements pris pour l'égalité des droits durant les deux derniers mandats, l'association a décidé de ne pas appeler à voter pour Nicolas Sarkozy et à ne pas s'engager dans la campagne du candidat⁴²⁸, confirmant la rupture entre le parti et le mouvement LGBT.

Durant la campagne présidentielle de 2012, l'unité du mouvement LGBT se fait autour des revendications d'égalité des droits au premier rang desquelles se trouve l'ouverture du mariage aux couples homosexuels et son corollaire, l'ouverture de l'adoption. Ce processus s'inscrit dans une dynamique de polarisation gauche-droite des partis politiques sur la question, qui renforce le positionnement associatif commun polarisé à gauche. Les interactions avec les acteurs partisans de gauche sont ainsi mises en évidence et renforcées tandis que la distance se creuse avec ceux de droite et plus particulièrement avec ceux de l'UMP.

Contrairement au mariage pour tous, construit comme un enjeu électoral clivant, qui participe à la convergence inter-associative derrière une interprétation commune au nom de l'égalité des droits, la prostitution est un enjeu désinvesti par les candidats et qui divise tant partis qu'associations.

B - La prostitution : un enjeu éludé par les candidats, qui divise champ politique et associatif

La prostitution est peu abordée dans les programmes des partis en compétition et essentiellement par les partis de gauche. S'ils la traitent au prisme de l'égalité femmes-hommes, les cadrages proposés sont sensiblement différents (1). Ces différences font écho aux divisions des espaces militants sur la question. Les abolitionnistes s'appuient sur des mobilisations inter-associatives, largement féministes, pour promouvoir la pénalisation des clients (2) tandis que les associations de lutte contre le Sida intègrent les droits des travailleurs du sexe à leurs revendications. Dans les deux cas, les interpellations de candidats ont lieu sur le mode de la confrontation (3).

⁴²⁸ Entretien n°7, Secrétaire générale de Gaylib, 27 février 2012.

1) Faiblesse de la thématique dans les programmes et diversité des cadrages

Alors que le mariage pour tous s'inscrit dans un clivage gauche-droite où les partis de gauche le revendiquent et les partis de droite s'y opposent, les positions concernant la prostitution se structurent différemment au sein du champ partisan. On retrouve un clivage gauche-droite dans la mesure où seuls les partis de gauche sont mobilisés sur cet enjeu au nom de l'égalité femmes-hommes (a) mais c'est au sein de la gauche que les programmes s'opposent sur la question de la pénalisation des clients. Ceux d'EELV et du NPA la refusent au nom d'une opposition plus large aux politiques répressives qui stigmatisent les prostituées (b). Ceux du PS et du Front de gauche y sont plus ou moins explicitement favorables au nom de la lutte contre la marchandisation des corps des femmes (c).

a) Un enjeu d'égalité femmes-hommes, uniquement pour les partis de gauche

La place réduite de la prostitution dans les programmes électoraux est notamment liée au fait qu'en 2007, comme en 2012, la question de la prostitution est essentiellement abordée dans les programmes des partis de gauche. Tandis que l'UMP n'en fait pas du tout mention, le FN évoque le travail du sexe uniquement par le biais de la pornographie, considérée comme une violence faite aux enfants. Les programmes évoquent une « violence pornographique » dont les enfants seraient victimes. En 2012, on la retrouve au même rang que « la violence morale sur internet », toujours focalisée sur les enfants : « Tout acte de maltraitance, de violence, a fortiori de pédophilie envers les enfants devront être très sévèrement punis ».

Les partis de gauche abordent plus directement la question de la prostitution. EE-LV, le NPA, le PS et le Front de gauche ont en commun de traiter cet enjeu au prisme de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes-hommes. Pour autant, la manière de concevoir la question et les mesures proposées diffèrent.

b) EE-LV et le NPA contre la stigmatisation et la répression des prostituées

EE-LV et le NPA ont en commun de s'opposer à la répression et à la stigmatisation des prostituées. Chez EE-LV, la prostitution est traitée au prisme de l'égalité femmes-hommes en

2012 alors que l'enjeu disposait d'une certaine indépendance thématique en 2007, cependant les positions adoptées restent les mêmes. Le texte est identique d'une campagne à l'autre. Il réclame que les prostitué-e-s ne soient plus « stigmatisé-e-s et réprimé-e-s » et leur accès au droit commun et aux droits sociaux, à une formation en cas de volonté de reconversion, la sanction des proxénètes, la sensibilisation des clients, l'arrêt des poursuites du fisc, l'accès à une carte de séjour et une formation des victimes de la traite sans dénonciation des proxénètes et la lutte contre l'exploitation et les violences. En 2007, outre la nécessité de l'égalité femmes-hommes, c'est directement « l'hypocrisie de notre société concernant la prostitution » qui est soulignée par les Verts. Le programme propose « [d'] Abroger l'ensemble des dispositifs liberticides adoptés depuis 2001 », au rang desquels figure en bonne place « la Loi de sécurité intérieure et ses mesures discriminantes contre les gens du voyage, les personnes sans domicile, les jeunes, les prostitués », mais aussi les lois sur l'immigration et la justice des mineurs. La volonté d'égalité s'articule ainsi avec la remise en cause d'une logique « sécuritaire » et la conquête de nouveaux droits pour certaines catégories de la population particulièrement discriminées afin de défendre « les libertés de s'exprimer, de s'engager, de vivre différemment ». C'est ainsi plus directement l'exploitation et la stigmatisation des prostituées qui sont dénoncées, plutôt que la prostitution elle-même.

En 2012, le NPA combine la dénonciation d'un système dans lequel s'inscrit la prostitution et la condamnation de la répression que subissent les prostituées. En témoigne le titre même du paragraphe qui aborde le thème de la prostitution : « Non à la répression ». Il explique que : « La prostitution touche des dizaines de milliers de personnes, dont plus de 20000 étudiantEs. Les prostituées sont les victimes d'un système que nous combattons. Nous voulons donc des droits pour leur défense et pour les aider à sortir de la prostitution : protection sociale, logement, titre de séjour, justice, droit d'association, formation, une aide réelle pour celles et ceux qui veulent en sortir, l'abandon des politiques répressives (délict de racolage, pénalisation des clients), qui les mettent en danger, et combat contre les réseaux mafieux et proxénètes qui prolifèrent sur la misère. »

Les deux partis insistent donc sur la nécessité d'assurer un certain nombre de droits aux prostituées et de lutter contre leur stigmatisation. Pour ce faire, les politiques répressives à leur encontre doivent être abandonnées. EE-LV et le NPA condamnent tous deux le délit de racolage et le programme du NPA s'oppose explicitement à la pénalisation des clients, revendication phare du mouvement abolitionniste.

c) Le PS et le Front de gauche contre « l'instrumentalisation des corps à des fins marchandes »

A l'inverse, Le PS et le Front de gauche dénoncent le principe même de la prostitution et du travail du sexe en général, en s'opposant à « toutes les formes d'exploitation commerciale de la personne humaine en générale et des plus faibles en particulier » pour le PS, et à « l'instrumentalisation des corps à des fins marchandes » pour le Front de gauche. Le passage consacré à la question dans le programme commun du Front de gauche, porté par Jean-Luc Mélenchon, est relativement succinct et inscrit la thématique dans un cadrage anti-sexiste très général. Le candidat ne propose en effet pas de mesures spécifiques concernant la prostitution mais inclut la question dans un « texte de loi anti-sexiste [...] définissant moyens et sanctions, condamnant les discriminations et insultes à caractère sexiste, ainsi que la banalisation et l'omniprésence de la pornographie et l'instrumentalisation des corps à des fins marchandes ».

Dès 2007, le PS affiche quant à lui la volonté de mettre en cause la « responsabilité des clients ». Dans le programme de 2012, le chapitre concernant « l'égalité effective entre les femmes et les hommes » évoque la lutte contre le « système de la prostitution ». La proposition de pénalisation du client est explicitée, accompagnée de mesures de prévention concernant notamment les MST, et de mesures de réinsertion.

L'opposition apparente des programmes des partis de gauche⁴²⁹ entre, d'une part, la volonté d'assurer des droits et de lutter contre la répression subie par les prostituées en tant que groupe de femmes particulièrement discriminé, et d'autre part, la volonté de pénaliser les clients pour lutter contre un système qui repose sur la marchandisation du corps des femmes, et participe à la discrimination de toutes les femmes, fait écho à la division du champ associatif mobilisé sur la question de la prostitution. La première position est proche de celle des groupes mobilisés pour défendre les droits des TDS, au premier rang desquels on trouve le STRASS qui prône l'auto-organisation des travailleurs du sexe, les associations communautaires et les associations de lutte contre le Sida. La seconde position fait quant à elle écho aux revendications du mouvement abolitionniste, plus particulièrement du mouvement féministe abolitionniste, en

⁴²⁹ Les positions officielles exprimées dans les programmes des partis sont néanmoins sous-tendues par des divisions internes particulièrement fortes concernant la question de la prostitution au sein de chaque parti.

tête desquelles on trouve la pénalisation des clients. Ces groupes se mobilisent dans le cadre de la campagne pour interpeller les candidats et leurs équipes sur le mode de la confrontation.

2) Les féministes abolitionnistes en campagne

L'échéance de la présidentielle de 2012 est l'occasion de mettre en place une dynamique unitaire et inter-associative pour les abolitionnistes, comme elle l'a été pour le mouvement LGBT. Cependant, si leurs formes restent très proches, plusieurs facteurs diffèrent entre la mobilisation abolitionniste et la mobilisation LGBT en 2012, tant au niveau de l'offre que de la demande politique. En effet, si les programmes des partis de gauche s'opposent sur la question de la prostitution, chacun d'eux connaît d'importantes divisions internes sur le sujet. Le consensus fragile exprimé dans les programmes électoraux participe à dissuader les candidats de se mobiliser activement sur l'enjeu. Par ailleurs le mouvement abolitionniste qui cherche à se mobiliser en vue de 2012 fait montre d'un relativement faible degré de coordination inter-associative (a) et s'appuie largement sur la mobilisation féministe (b).

a) Le rassemblement des organisations abolitionnistes en vue de 2012

Les revendications abolitionnistes, notamment leur revendication phare concernant la pénalisation des clients, ne reçoivent pas autant d'écho que l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe qui est promue au rang de promesse de campagne et de marqueur politique par les candidats de gauche. En effet, elles sont loin de faire l'unanimité au sein des partis et la position officielle affichée dans les programmes est souvent loin de faire consensus. Les divisions intra-partisanes sur la question de la prostitution sont particulièrement visibles au niveau des commissions « féministes » ou « femmes » qui existent au sein de différents partis et qu'on retrouve dans tous les partis de gauche. Être abonnée aux listes de diffusion de courriers électroniques de ces commissions ou groupes de travail permet de voir à quel point la prostitution est un sujet récurrent et conflictuel. Si bien qu'à EE-LV un sous-groupe de travail sur la prostitution a pu être mise en place avec une liste de diffusion propre pour décharger la liste principale. Il a été mis en place par des militants favorables aux droits des TDS et semble avoir surtout été utilisé par ces derniers. Plutôt que d'alimenter les débats internes au parti, la

création d'une liste thématique distincte semble ainsi plutôt consolider les divisions internes à la commission.

La promotion des positions en faveur de la défense des droits des TDS au sein d'EE-LV bénéficient de multipositionnement de militants associatifs mobilisés sur cette cause et au sein du parti. C'est notamment le cas d'un des co-fondateurs du STRASS⁴³⁰ mais aussi de la coordinatrice du réseau Droits et Prostitution qui est aussi co-responsable de la commission LGBT et a animé un groupe de travail dédié à la question de la prostitution en lien avec la commission LGBT⁴³¹. Cependant, les débats au sein de la commission féminisme restent vifs⁴³².

De même, lors d'une longue discussion avec une militante investie dans la commission femmes du NPA, après une projection-débat organisée par le Mouvement du Nid, celle-ci m'a expliqué son incompréhension face à l'orientation de la commission et ses prises de positions opposées à l'abolitionnisme. Elle semble imputer le clivage interne de la commission à un clivage générationnel. Des jeunes militantes investies au sein de celle-ci promouvraient des positions anti-abolitionnistes qui selon elles seraient loin de faire l'unanimité⁴³³.

Face à ces divisions, la volonté politique de faire de l'abolition du système prostitutionnel une promesse de campagne est faible au sein des partis et des équipes de campagnes. Même au PS, qui est le seul parti à afficher explicitement la pénalisation des clients dans son programme, l'enjeu n'a délibérément pas été mis en avant au cours de la campagne. En effet, lors de la Convention abolitionniste organisée à l'Assemblée nationale le 29 novembre 2011, pour présenter l'appel fondateur du collectif Abolition 2012, les militantes abolitionnistes se sont vu notifier par des représentants du PS que les équipes de campagne ne se mobiliseraient pas sur la question, alors même que l'Assemblée nationale vote en septembre 2011 une résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France en matière de prostitution⁴³⁴. Ce choix du PS est source d'amertume pour les acteurs associatifs abolitionnistes mais est aussi une justification

⁴³⁰ Entretien n°12, Militant co-fondateur du STRASS, militant EELV, 12 mars 2014.

⁴³¹ Entretien n°6, Co-responsable de la commission LGBT d'EELV, coordinatrice du réseau Droits et Prostitution, 20 février 2012.

⁴³² Entretien n°11, Responsable de la commission féminisme d'EELV 4 juin 2013

⁴³³ Observation projection débat organisée par le Mouvement du Nid, 22 novembre 2012.

⁴³⁴ *Texte adopté n° 782 - Résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France en matière de prostitution*, <http://www.assemblee-nationale.fr/13/ta/ta0782.asp>, consulté le 31 décembre 2019.

de leur démarche de mobilisation⁴³⁵. La faible mobilisation partisane sur le sujet de la prostitution a poussé les abolitionnistes, mais aussi les associations mobilisées pour la défense des droits des TDS, à concevoir leurs interpellations des candidats sur le mode de la confrontation.

Une autre différence entre la campagne LGBT et la campagne abolitionniste en 2012 est liée à la structuration même des deux mouvements, à leur degré d'institutionnalisation et de fragmentation. En effet, si les deux mouvements cherchent à se mobiliser en affichant une dynamique unitaire et inter-associative à l'approche de l'échéance électorale, ils ne peuvent pas s'appuyer sur les mêmes types d'organisation. Alors que la fragmentation communautaire du mouvement LGBT est contrebalancée par la représentation politique unitaire permise par l'Inter-LGBT et l'institutionnalisation d'un fonctionnement inter-associatif du mouvement⁴³⁶, ce n'est pas le cas du mouvement abolitionniste. Celui-ci est constitué d'organisations émanant de mouvements différents. Outre les organisations abolitionnistes historiques, à l'image du Mouvement du nid et de la Fondation Scelles, une composante du mouvement abolitionniste émane du mouvement altermondialiste et une autre du mouvement féministe⁴³⁷. Pour autant, aucune organisation n'assure de coordination ni de fonctionnement inter-associatif. C'est en vue de l'échéance présidentielle qu'un collectif est mis en place pour assurer une mobilisation abolitionniste unitaire. Il s'agit du collectif « Abolition 2012 » qui s'est formé en octobre 2011 à l'initiative du Mouvement du nid, de l'Amicale du nid et de la Fondation Scelles. Au printemps 2012, une quarantaine d'associations a signé l'appel du collectif pour la loi d'abolition de la prostitution. Outre les associations abolitionnistes historiques initiatrices de l'appel, les autres organisations qui l'ont rejoint sont explicitement féministes⁴³⁸.

Le collectif se mobilise pendant la campagne notamment en organisant une « causerie présidentielle »⁴³⁹ au centre Hubertine Auclair, centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, le 28 mars 2012, où est invité Patric Jean, le réalisateur du documentaire « La

⁴³⁵ Le refus du PS est ainsi rappelé à plusieurs reprises lors des réunions du groupe Abolition d'OLF.

⁴³⁶ PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité, op. cit.*

⁴³⁷ MATHIEU L., *La fin du tapin : sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Paris, F. Bourin, coll. « Collection Penser le monde », 2014.

⁴³⁸ Liste des associations membres du Collectif Abolition 2012 après le vote de la loi en 2016 : <http://www.abolition2012.fr/index.php/component/content/?view=featured>

⁴³⁹ Les causeries présidentielles sont une série de réunions publiques organisées au Centre Hubertine Auclair et consacrées à des associations féministes mobilisées dans le cadre de la campagne électorale.

domination masculine ». Le collectif organise aussi une conférence de presse dans la salle de spectacle le Divan du monde, symboliquement située près de Pigalle. La date choisie, le 13 avril, commémore l'anniversaire de la loi Marthe Richard qui a entraîné la fermeture des maisons closes en 1946. Des sketches de la comédienne Typhaine Duch, alors responsable du groupe « marchandisation du corps » d'Osez le féminisme ! (OLF) ouvrent et ferment la conférence composée d'interventions militantes. Cet événement ne repose donc pas sur une dynamique d'interpellation faisant intervenir les candidats ou leurs représentants mais bien sur la publicisation des revendications abolitionnistes par le biais des médias. Le collectif reçoit néanmoins des soutiens individuels de personnalités politiques de différents partis, y compris de l'UMP et du Modem, qui signent l'appel du collectif.

Par ailleurs, dans le communiqué de presse publié par le collectif à l'issue de la conférence, la dimension féministe de l'événement, du collectif et de la cause est explicitement revendiquée : « Ce vendredi 13 avril 2012, à Pigalle, l'immense majorité des associations féministes françaises étaient représentées »⁴⁴⁰. La synergie entre dynamique inter-associative féministe et abolitionniste est consolidée par la mobilisation du collectif des Féministes en mouvement (FEM) qui interpelle les candidats dans le cadre d'une campagne couronnée par un événement public.

b) L'abolitionnisme intégré à la mobilisation féministe via la campagne des Féministes en mouvement

Si la liste des associations membres du collectif Abolition 2012 permet de mettre en lumière la prépondérance de la composante féministe au sein du mouvement abolitionniste français, réciproquement, les revendications féministes concernant la prostitution se sont imposées au sein d'une large frange du mouvement féministe, notamment pour la zone la plus institutionnalisée de l'espace de la cause des femmes⁴⁴¹. Si la question de la prostitution est une ligne de rupture de l'espace du militantisme féministe, dans le contexte de la campagne de 2012, la volonté d'un certain nombre d'organisations d'afficher une dynamique féministe unitaire et des revendications communes passe par leur promotion des vues abolitionnistes.

⁴⁴⁰ Abolition 2012, Communiqué de presse 13 avril, <https://sandrine70.files.wordpress.com/2012/04/comdepresse13-avril20121.pdf>

⁴⁴¹ BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes. », *op. cit.*

Le collectif des « Féministes en mouvement » qui regroupe une quarantaine d'associations a ainsi été créée en 2011, avec pour objectif d'organiser des rencontres d'été annuelles, cadre d'échanges et de travail en commun pour les militantes des différentes organisations. Ce collectif a aussi mis en place une campagne visant à promouvoir une plateforme de revendications commune afin d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle. L'élaboration de la plateforme revendicative a donné lieu à la parution d'un ouvrage, le manifeste des Féministes en mouvement, intitulé « Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ? »⁴⁴².

L'interpellation des candidats a donné lieu à l'organisation d'un événement public, la soirée d'interpellation des Féministes en mouvement, sur un modèle similaire à celui du meeting LGBT pour l'égalité : certains candidats viennent répondre aux questions des militantes sur la scène de la salle de spectacle parisienne située près de Pigalle, la Cigale, devant un public participatif qui assiste à des intermèdes musicaux et humoristiques entre les interventions politiques. La soirée, ainsi que la parution du manifeste, ont lieu le 7 mars, la veille de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Par ailleurs, contrairement au Meeting LGBT pour l'égalité, où certains représentants plus proches du milieu associatif que les candidats eux-mêmes sont venus s'exprimer, les Féministes en mouvement n'ont laissé monter sur scène que les candidats eux-mêmes. François Hollande, Eva Joly, Jean-Luc Mélenchon et Philippe Poutou participent à la soirée d'interpellation. Nicolas Sarkozy et François Bayrou ne se sont pas déplacés à la Cigale et la représentante envoyée par le Modem pour remplacer le dernier n'a pas été autorisée à s'exprimer à sa place. Ce choix est lié à la volonté des associations de voir les candidats s'engager personnellement sur les enjeux soulevés, qu'ils soient pleinement intégrés à leur campagne pour l'élection afin de leur donner une plus grande visibilité et de les voir ériger comme promesses de campagne à faire respecter après le scrutin.

La composition des deux collectifs : Abolition 2012 et les Féministes en mouvement, permet de mettre au jour le multipositionnement, la double appartenance, de certaines organisations et l'interpénétration entre les deux mouvements. Parmi celles-ci on trouve OLF, particulièrement active au sein des deux mouvements et qui joue un rôle moteur dans les campagnes présidentielles d'Abolition 2012 et des Féministes en mouvement.

⁴⁴² FEMINISTES EN MOUVEMENT, *Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ! Manifeste des féministes en mouvement*, Paris, LES LIENS QUI LIBERENT EDITIONS, 2012.

La perspective de la présidentielle de 2012 et la possibilité d'une alternance en faveur d'un candidat de gauche favorable à la lutte contre la prostitution et la pénalisation des clients, a donné lieu à une mobilisation abolitionniste caractérisée par une dynamique de rassemblement inter-associatif. Cette dynamique cherche à donner corps à un mouvement abolitionniste à part entière mais reste largement portée par une partie du mouvement associatif féministe pour qui l'abolitionnisme apparaît comme un élément d'identité et d'unité dans ce contexte de mobilisation présidentielle. Ainsi, lors de la causerie présidentielle organisée par l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) au centre Hubertine Auclair, le 10 avril 2012, la présidente et la déléguée générale de l'association déclarent qu'elles prennent note des propositions de la candidate d'EELV sur le harcèlement sexuel mais que cette question est indissociable de celle de la prostitution, considérée par l'association abolitionniste comme une violence faite aux femmes. L'abolitionnisme devient alors une condition nécessaire pour mettre en cohérence l'engagement féministe.

Pour autant, si le mouvement abolitionniste cherche à s'unir à l'approche de 2012 et si l'abolitionnisme permet de définir et délimiter un certain mouvement féministe, les revendications qu'il porte divisent l'espace des mobilisations ainsi que les partis de gauche. La séquence de mobilisation liée à la campagne électorale, bien que marquée par les mobilisations abolitionnistes, donne à voir ces divisions, notamment par le biais des interpellations permettant de confronter les points de vue opposés entre associations et candidats.

3) Division de l'espace des mobilisations et confrontations avec les candidats

Les divisions concernant la prostitution, au sein du champ politique et de l'espace des mobilisations se traduisent par l'existence de mobilisations alternatives aux mobilisations abolitionnistes sur la question de la prostitution. Elles s'opposent à la pénalisation des clients et sont portées essentiellement par les associations de lutte contre le Sida dans le cadre de la campagne (a). La dimension conflictuelle de l'enjeu apparaît aussi dans les confrontations qu'entraînent les mobilisations sur la prostitution (b).

a) Les associations de lutte contre le Sida pour les droits des TDS

Bien que les féministes soient divisées sur la prostitution, la dynamique unitaire des féministes abolitionnistes laisse peu de place et de visibilité à la mobilisation d'autres organisations féministes défendant des positions alternatives concernant la prostitution. Ce sont plutôt les associations de lutte contre le Sida qui se mobilisent pendant la campagne et interpellent les candidats sous un angle différent de celui du collectif Abolition 2012 ou des Féministes en mouvement. Les associations de lutte contre le Sida s'intéressent à la santé et à l'accès aux droits des TDS. Dans une analyse en termes de santé publique, les TDS sont considérées comme des actrices de la prévention. Les associations redoutent que la remise en cause de leur activité dans un contexte abolitionniste ne dégrade leurs conditions de travail, les rendant plus vulnérables au VIH, aux IST ainsi qu'aux violences.

Aides et Act Up-Paris soulignent le fait que les prises de position des candidats sur les sujets connexes au Sida sont rares pendant la campagne. Dans les comptes rendus sur son blog Mediapart⁴⁴³, Act Up-Paris déplore la faible présence des questions de santé lors du Meeting pour l'égalité LGBT. C'est pour pallier ce manque que l'association organise La réunion publique où elle interpelle les candidats des partis de gauche sur « les sujets qui fâchent ». Bien qu'Act Up-Paris soit aussi en campagne pour l'égalité des droits⁴⁴⁴, il s'agit là de mettre en avant des sujets qui sont à la fois moins publicisés, liés au sida et à la santé des LGBT, et qui font surtout l'objet de débats internes dans chacun des partis de gauche, contrairement au consensus observé sur l'égalité des droits des couples et des familles avec le mariage, l'adoption et la PMA. Les thématiques abordées sont les droits des usagers de drogues, des étrangers, des prisonniers et des TDS. Concernant ces derniers, la secrétaire générale du STRASS est venue interroger les représentants des candidats sur l'abrogation du délit de racolage, la mise en place de politiques de prévention du VIH et des IST en direction des clients, l'attribution de tous les droits sociaux aux TDS ainsi que la reconnaissance du travail du sexe comme une activité professionnelle et distincte de la traite.

La lutte contre le Sida est un enjeu historique des mobilisations homosexuelles, ces associations sont une composante essentielle du mouvement LGBT. La prostitution apparaît

⁴⁴³ ACT UP-PARIS, Retour sur le meeting pour l'égalité : plus que jamais, battre la campagne ! <https://blogs.mediapart.fr/edition/sida-battre-la-campagne/article/010412/retour-sur-le-meeting-pour-legalite-plus-que-jam>, consulté le 18 mars 2020.

⁴⁴⁴ Act Up-Paris | égalité des droits, <http://site-2003-2017.actupparis.org/spip.php?article4698>, consulté le 18 mars 2020.

bien comme un enjeu transversal au mouvement féministe et au mouvement LGBT lors de la campagne de 2012. Si les associations de lutte contre le Sida développent des revendications opposées à celles des associations abolitionnistes concernant notamment la pénalisation des clients, ces dernières revendiquent aussi des relais abolitionnistes au sein du mouvement LGBT. Le communiqué de presse publié à l'issue de la conférence de presse au Divan du monde insiste en effet sur la diversité des intervenants : des femmes handicapées, des hommes, mais aussi des « des militant-e-s LGBT sont venu-es porter une parole nouvelle ; en dénonçant la conception patriarcale qui veut que les femmes soient à la disposition sexuelle des hommes, et en affirmant que la société pour laquelle elles et ils militent ne pourra se construire qu'avec une sexualité fondée, non sur l'argent, mais sur la liberté réelle et le désir mutuel ». En effet, un militant de l'association « Fier-e-s et révolutionnaires », association LGBT du PCF signataire de l'appel du collectif est monté sur scène.

Dès la campagne de 2012, la prostitution apparaît comme un enjeu transversal au mouvement LGBT et au mouvement féministe, bien que la dynamique inter-associative abolitionniste et féministe cherche à définir la pénalisation des clients comme une revendication intrinsèquement féministe. A l'inverse de l'égalité des droits LGBT et ses revendications phares : mariage, adoption et PMA, qui fait consensus et est même portée par le collectif des Féministes en mouvement, la prostitution reste un enjeu conflictuel qui donne lieu à des confrontations entre partis et associations au cours de la campagne présidentielle de 2012.

b) Les confrontations entre associations et candidats sur la prostitution

Comme lors du Meeting LGBT pour l'égalité, les interpellations menées pendant la campagne électorale permettent aux acteurs associatifs de jouer le « coup de force » face aux acteurs partisans qui doivent se réapproprier leurs revendications pour satisfaire leur électorat potentiel. Dans ce contexte, les désaccords sont l'objet de différentes formes d'expression et de condamnation. La prostitution apparaît comme un enjeu particulièrement conflictuel qui a été l'objet de confrontations entre les représentants des partis, les représentants des associations, qu'elles soient abolitionnistes ou pas, mais aussi le public militant des interpellations publiques.

Gaël Diaferia, représentant de la commission LGBT du NPA, parti politique dont le programme s'oppose à la pénalisation des clients, a néanmoins été pris à partie par la secrétaire générale du STRASS, présente à la réunion d'Act Up-Paris pour interroger les candidats sur le

travail du sexe, alors qu'il refuse d'employer le terme « putes » et utilise celui de « personnes prostituées ». La dernière expression fait référence à la terminologie des abolitionnistes tandis que la première fait l'objet d'une réappropriation par les TDS. Il conclut finalement en expliquant que la réflexion sur la prostitution et sur la terminologie à employer n'a pas encore abouti à un consensus au sein de sa formation. La représentante du candidat socialiste, Catherine Lemorton s'est aussi trouvée en difficulté alors que son parti défend une ligne officiellement abolitionniste. Elle se défend en mettant en avant ses engagements sur les enjeux de santé publique mais les militants lui rappellent qu'ils s'intéressent uniquement aux engagements du candidat.

Cette confrontation avec les représentants et les candidats qui ne sont pas sur leur ligne n'est pas l'apanage des défenseurs des droits des TDS. Elle a aussi été mise en œuvre par les abolitionnistes, principalement vis-à-vis de la candidate EE-LV, Eva Joly. Celle-ci s'est prononcée personnellement contre la pénalisation des clients et a longuement été interrogée sur la question lors de la soirée des Féministes en mouvement par des militantes qui lui ont signalé leur désapprobation. Après son intervention, une partie du public s'est mise à scander « ABOLITION ! » pendant plusieurs minutes. Il s'agissait notamment de militantes des associations impliquées dans le collectif Abolition 2012.

La dimension clivante et la faible mobilisation partisane au sujet de la prostitution pousse les associations mobilisées sur la question à attaquer les partis qui soutiennent des positions contraires aux leurs, d'autant plus qu'il s'agit de partis de gauche présentant des affinités historiques et idéologiques avec les revendications féministes et LGBT.

Conclusion du chapitre 4 :

L'étude des mobilisations féministes et LGBT sur la prostitution et le mariage pour tous dans le contexte de la campagne électorale pour l'élection présidentielle de 2012 permet d'apporter des éléments de réponse aux grandes questions soulevées par ce travail de recherche.

Le contexte électoral met en effet au jour la porosité entre le champ politique et l'espace des mobilisations à travers plusieurs mécanismes. En effet, les interpellations de candidats organisées par les associations sont sous-tendues par des relations de confrontation mais aussi de coopération avec les acteurs partisans. Les circulations entre partis de gauche et associations

LGBT ou féministes activées par la séquence électorale peuvent ainsi s'appuyer sur des trajectoires militantes individuelles. Les circulations et les multipositionnements au sein des deux univers militants sont aussi liés à des imbrications plus structurelles qui reposent sur les équipes de campagne mais aussi, de manière plus pérenne, sur les commissions LGBT et féministes des partis.

Par ailleurs, la compétition électorale vient recomposer les interactions entre partis et mouvements associatifs. La polarisation des partis politiques sur les enjeux d'égalité des droits LGBT en 2012 participe à resserrer les liens entre les associations LGBT et les partis de gauche tandis qu'elle s'accompagne d'une rupture des liens avec l'UMP qui se traduit par le refus de Gaylib de soutenir la candidature de Nicolas Sarkozy.

Outre les interactions partis-mouvements, la campagne électorale a des conséquences sur la structuration de l'espace des mobilisations qui est particulièrement marquée par des dynamiques unitaires et des convergences dans le cadre de campagnes inter-associatives. C'est le cas de la dynamique unitaire LGBT dans le cadre de la campagne pour l'égalité des droits mais aussi de la mobilisation des abolitionnistes par le biais du collectif Abolition 2012 et plus particulièrement des féministes abolitionnistes.

Malgré la prégnance des dynamiques unitaires, la conflictualité des dynamiques de mobilisation ne disparaît pas pour autant, surtout concernant la prostitution. En effet, bien que la campagne soit marquée par une mobilisation inter-associative féministe et abolitionniste qui ne laisse pas de place à une mobilisation féministe alternative sur la prostitution, ce sont les associations de lutte contre le Sida qui mettent en place une mobilisation opposée pendant la campagne et interpellent les candidats sur les droits des TDS.

Si le mouvement LGBT est mobilisé pour l'égalité des droits avec comme revendication phare l'ouverture du mariage aux couples homosexuels, les opposants au mariage pour tous ne sont pas encore mobilisés et structurés durant la campagne. La contre-mobilisation prend effectivement de l'ampleur à partir de septembre 2012 après les premières annonces concernant le projet de loi.

V - Chapitre 5 : Un mouvement conservateur inédit opposé au mariage pour tous

La mise en œuvre de l'engagement 31 après l'élection de François Hollande à la Présidence de la République a donné lieu à un marathon législatif, du dépôt du texte à l'Assemblée nationale le 7 novembre 2012 à sa promulgation le 18 mai 2013, qui s'est accompagné d'intenses mobilisations pour s'opposer au projet de loi, mais aussi pour le défendre. L'événement le plus marquant de cette séquence pour les analystes politiques, universitaires et médiatiques, est l'essor et la structuration d'un mouvement conservateur de grande ampleur autour du collectif La Manif pour tous.

À la suite de ces mobilisations, les travaux de sciences sociales se saisissant de l'objet « mobilisations catholiques sur les enjeux de genre et de sexualité » se sont multipliés⁴⁴⁵. Outre le rapport au genre et à la sexualité, les travaux français sur le mouvement anti-mariage pour tous ont aussi insisté sur son rapport au catholicisme et à ses transformations⁴⁴⁶, faisant le lien avec les mobilisations récentes des réseaux catholiques, qui depuis le PACS ont largement eu trait aux enjeux bioéthiques et à l'évolution des programmes et des contenus des manuels scolaires, en s'attachant particulièrement à la dénonciation de la « théorie du genre »⁴⁴⁷.

L'étude des transformations des milieux catholiques français, telle que menée par Béraud et Portier⁴⁴⁸, met au jour l'essor des courants identitaires au sein de l'Eglise catholique depuis Jean-Paul II ainsi que la grande multiplicité d'acteurs sur lesquels reposent les réseaux catholiques : des associations familiales ou pro-vie à divers experts participant à un travail de lobbying auprès d'un large spectre d'acteurs du champ politique allant du centre à l'extrême droite. C'est la diversification de ces réseaux qui permet à l'Eglise catholique de conserver une certaine influence sur la gestion publique des questions liées à la bioéthique et au genre, malgré

⁴⁴⁵ L'intérêt des politistes et des sociologues pour cet objet est visible notamment à travers l'organisation de panels à son sujet lors des congrès de l'AFS et de l'AFSP en 2015. La RT34 sociologie politique a organisé une session intitulée « « Manifs pour tous » : l'ordre sexuel « naturel » en débat » et une autre intitulée « Genre et homosexualité : le milieu catholique sous tension ? » lors du congrès de l'AFS. La ST 16 du congrès de l'AFSP portait quant à elle sur les « Ripostes catholiques : mobilisations conservatrices autour d'enjeux sexuels et reproductifs ».

⁴⁴⁶ BERAUD Céline et PORTIER Philippe, *Métamorphoses catholiques*, *op. cit.*

⁴⁴⁷ GARBAGNOLI Sara et PREARO Massimo, *La croisade « anti-genre »*, *op. cit.* ; KUHAR R. et PATERNOTTE D. (dir.), *Anti-Gender Campaigns in Europe*, *op. cit.*

⁴⁴⁸ BERAUD Céline et PORTIER Philippe, *Métamorphoses catholiques*, *op. cit.*

la faiblesse de ses interventions directes, ou tout du moins « une voix plus discrète de l'épiscopat »⁴⁴⁹ par rapport à d'autres Etats européens de tradition catholique majoritaire.

Le travail sur une temporalité plus courte et l'étude de cette séquence rythmée par la discussion parlementaire du projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe permet de comprendre comment la mobilisation de réseaux pluriels, associatifs et politiques, liés au catholicisme et à la droite, a permis l'essor d'un mouvement conservateur considéré comme sans précédent, du fait des répertoires d'action employés et de son ampleur. La création du collectif La Manif pour tous et la multiplication des groupes mobilisés contre le mariage pour tous offrent de nouveaux visages à des réseaux catholiques préexistants mais caractérisés par une « parole publique mal incarnée »⁴⁵⁰.

L'étude de ces mobilisations participe à mettre au jour les évolutions mais aussi les tensions propres au monde catholique depuis une vingtaine, voire une trentaine d'années⁴⁵¹. Dans un contexte de « crise de l'Eglise catholique de France »⁴⁵² qui se traduit par une baisse à la fois de l'identification et de la pratique religieuse, les plus mobilisés, notamment au sein de LMPT, sont ceux que Yann Raison du Cleuziou appelle « les observants »⁴⁵³. Leur foi s'appuie sur une pratique très ritualisée, qui prend des formes traditionalistes ou charismatiques et sur une opposition aux valeurs sociales dominantes. Les travaux de sociologie du catholicisme offrent d'autres catégorisations qui permettent de mettre au jour sa pluralité interne⁴⁵⁴ : Portier oppose ainsi les « catholiques d'identité » et les « catholiques d'ouverture »⁴⁵⁵ tandis que Lagroye évoque le « régime des certitudes »⁴⁵⁶ auquel se rattache la première catégorie dont l'influence s'avère croissante au sein des institutions catholiques.

⁴⁴⁹ BERAUD Céline, « 8 - Les catholiques contre le genre. L'épisode des manuels de SVT », *op. cit.*

⁴⁵⁰ RAISON DU CLEUZIOU Yann, *Qui sont les cathos aujourd'hui ? : sociologie d'un monde divisé*, Groupe éditions DDB, 2014., p.273

⁴⁵¹ BERAUD Céline, « Ce que l'épisode du mariage pour tous nous dit du catholicisme français », *op. cit.*

⁴⁵² RAISON DU CLEUZIOU Yann, *Qui sont les cathos aujourd'hui ? : sociologie d'un monde divisé*, *op. cit.*, p.11

⁴⁵³ *Ibid.*, p.175

⁴⁵⁴ CUCHET Guillaume, « Identité et ouverture dans le catholicisme français », *Etudes*, Février, n° 2, 24 janvier 2017, p. 65-76 ; BÉRAUD Céline, « Ce que l'épisode du mariage pour tous nous dit du catholicisme français », *op. cit.*

⁴⁵⁵ PORTIER Philippe, « Pluralité et unité dans le catholicisme français », *Catholicisme en tension*, Paris, Ed. de l'EHESS, 2012.

⁴⁵⁶ LAGROYE Jacques, *La vérité dans l'Eglise catholique : Contestations et restauration d'un régime d'autorité*, Paris, Belin, 2006.

L'importance relative prise par ces franges conservatrices dicte ainsi les évolutions du monde catholique depuis les années 1990. Raison du Cleuziou explique que le conservatisme de ces catholiques se définit « a minima » dans leur opposition aux « évolutions de la société »⁴⁵⁷. Gaël Brustier, qui voit dans les mobilisations anti-mariage pour tous « le mai 68 conservateur » considère ainsi dans l'essai du même nom que « préservation des traditions et adaptation au monde contemporain, tels sont les enjeux qui expliquent la dynamique intellectuelle, sociale et politique de LMPT »⁴⁵⁸.

La tension entre innovation et tradition qui caractérise le mouvement contre le projet de loi Taubira n'est donc pas uniquement liée aux dynamiques endogènes du milieu catholique. Les travaux sur l'évolution des valeurs des citoyens et des systèmes politiques des démocraties occidentales ont eu tendance à mettre l'accent sur les progrès concernant la tolérance et la reconnaissance sociale et politique des minorités, notamment LGBT⁴⁵⁹. Les mobilisations partisans et associatives conservatrices apparaissent alors comme un *backlash* en réaction à ces évolutions⁴⁶⁰. Si la « contre-révolution catholique aux origines de La Manif pour tous »⁴⁶¹ a été thématifiée par les chercheurs travaillant sur les questions de genre en termes de « ripostes », les dynamiques interactives avec le mouvement LGBT et les enjeux que soulèvent les relations entre mouvements opposés sont peu explicitées. C'est d'autant plus le cas dans les analyses qui ne se centrent pas sur les enjeux de genre et de sexualité. Par exemple, dans l'essai de Brustier, si les mutations du monde catholique et du champ politique sont mobilisées, les mobilisations pro-mariage pour tous sont absentes du propos. Brustier oppose LMPT à une « gauche »⁴⁶² dépassée par les événements, au gouvernement ou encore au Président Hollande, qui n'ont pas su proposer de « définition d'un projet émancipateur pour la France et les français »⁴⁶³ mais aucune mention des mobilisations LGBT concernant l'égalité des couples et

⁴⁵⁷ CLEUZIOU Yann Raison du, *Une contre-révolution catholique*, Le Seuil, 2019.

⁴⁵⁸ BRUSTIER Gaël, *Le mai 68 conservateur. Que restera-t-il de La manif pour tous ?*, Paris, CERF EDITIONS, 2014.

⁴⁵⁹ INGLEHART Ronald, « Changing Religious Orientations, Gender Roles, and Sexual Norms », *op. cit.*

⁴⁶⁰ IGNAZI Piero, « The silent counter-revolution: hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe », *op. cit.* ; MANSBRIDGE Jane et SHAMES Shauna L., « Vers une théorie du backlash : la résistance dynamique et le rôle fondamental du pouvoir », *Recherches féministes*, vol. 25, n° 1, 2012, p. 151-162.

⁴⁶¹ CLEUZIOU Yann Raison du, *Une contre-révolution catholique*, *op. cit.*

⁴⁶² BRUSTIER Gaël, *Le mai 68 conservateur. Que restera-t-il de La manif pour tous ?*, *op. cit.* p.43

⁴⁶³ *Ibid.* p.50

des familles n'est faite, seule une référence à l'activisme d'Act Up-Paris pendant « le drame des années sida »⁴⁶⁴ est présente pour évoquer la genèse de l'enjeu.

Pourtant, l'influence qu'exercent les mouvements opposés les uns sur les autres peut toucher à de nombreux aspects de leurs activités⁴⁶⁵. Dans ce chapitre et le suivant⁴⁶⁶, qui porte sur les mobilisations du mouvement LGBT, on s'intéresse plus particulièrement à quatre dimensions : les cadrages employés, les répertoires d'action mobilisés, la structure organisationnelle des mouvements et les relations avec les acteurs du champ politique.

Les travaux sur les mouvements opposés ont montré que la relation antagoniste qu'ils entretiennent sur le long terme a tendance à rendre leurs dynamiques de mobilisation prévisibles⁴⁶⁷, ce qui limite leur capacité d'innovation⁴⁶⁸. A propos des choix de cadrage opérés par la droite chrétienne et le mouvement gay et lesbien au sujet de l'inclusion des questions LGBT dans l'éducation publique aux Etats-Unis, Miceli montre que l'opposition entre les deux mouvements les rendrait incapables de s'adapter aux changements sociaux. Leur polarisation se traduirait par des effets de contraintes réciproques qui les empêcheraient d'atteindre et de convaincre une nouvelle audience tout en rendant leurs choix stratégiques prévisibles, réifiant ainsi les controverses à mesure qu'elles s'étendent à de nouveaux enjeux ou de nouvelles arènes⁴⁶⁹.

Si le débat français concernant le mariage pour tous, opposant mouvement LGBT et groupes conservateurs, s'inscrit largement dans une confrontation paradigmatique entre *identity politics* et *morality politics*⁴⁷⁰ (le mouvement LGBT formulant ses revendications au nom de l'accès à l'égalité des droits d'un groupe à l'identité discriminée, tandis que les groupes conservateurs s'y opposent au nom d'un répertoire de valeurs traditionnelles d'inspiration

⁴⁶⁴ *Ibid.* p.44

⁴⁶⁵ FETNER Tina, *How the Religious Right Shaped Lesbian and Gay Activism*, *op. cit.*

⁴⁶⁶ La même démarche est appliquée aussi dans le chapitre 7 qui porte sur les mobilisations opposées au sujet de la prostitution.

⁴⁶⁷ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.*

⁴⁶⁸ BENFORD Robert D. et SNOW David A., « Framing processes and social movement : an overview and assessment », *Annual Review of Sociology*, vol. 26, 2000.

⁴⁶⁹ MICELI Melinda S., « Morality politics vs. identity politics: framing processes and competition among Christian right and gay social movement organizations », *Sociological Forum*, vol. 20, p. 589-612.

⁴⁷⁰ *Ibid.*

religieuse), l'émergence de La Manif pour tous et sa mobilisation massive ont cependant entraîné certaines innovations venant questionner la polarisation des deux mouvements ainsi que leurs relations avec le champ politique.

Le mouvement LGBT et LMPT ont en effet utilisé des cadrages opposés et incompatibles en fondant leur mobilisation pour ou contre le mariage pour tous sur l'égalité des droits entre les couples et les familles, d'une part, et le principe de l'altérité sexuelle comme fondement de l'ordre reproductif et social, de l'autre. Pour autant, LMPT a affiché la volonté d'étendre sa mobilisation au-delà de la clientèle des mouvements catholiques conservateurs en se présentant comme un mouvement inclusif et bon enfant. Cette nouvelle image s'est accompagnée d'une diversification des groupes et des répertoires d'action mobilisés.

La dimension inédite et l'ampleur du mouvement contre le mariage pour tous est à questionner à la fois à travers les évolutions propres aux milieux catholiques et à travers la dynamique de confrontation avec le mouvement LGBT. La création d'un mouvement reposant sur des réseaux catholiques préexistants mais revendiquant une image inclusive et aconfessionnelle vient mettre au jour certaines tensions des milieux catholiques (A). Cependant, l'extension du mouvement s'appuie sur un important apprentissage et une professionnalisation⁴⁷¹ du travail militant qui lui permettent de s'inscrire dans le temps et l'espace tout en se diversifiant (B). La professionnalisation du mouvement contre le mariage pour tous pose la question de ses rapports avec les professionnels de la politique⁴⁷². Les interactions avec le champ politique instaurent des rapports de collaboration et de concurrence entre les acteurs du mouvement et ceux de la droite conservatrice (C).

A - Un mouvement catholique inédit en tension

Les mobilisations contre le projet de loi sur l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe s'inscrivent dans la continuité des mobilisations récentes des réseaux

⁴⁷¹ J'utilise le terme de professionnalisation pour évoquer deux types de processus : l'acquisition ou la mobilisation de savoir-faire spécialisés, notamment liés aux métiers de la communication, mais aussi la professionnalisation politique.

⁴⁷² COLLECTIF et OFFERLE Michel, *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 1999 ; MICHON Sébastien et OLLION Étienne, « Retour sur la professionnalisation politique. Revue de littérature critique et perspectives », *Sociologie du travail*, vol. 60, Vol. 60-n° 1, 23 février 2018.

catholiques⁴⁷³. Les autorités catholiques elles-mêmes, que ce soit au niveau du Vatican ou de la Conférence des évêques de France, sont mobilisées sur les questions du genre. Béraud souligne que le genre travaille l'Église catholique de l'intérieur en soulevant les enjeux liés à la place des femmes au sein des discours et de de la liturgie catholique⁴⁷⁴. Les « combats contre les théories du genre »⁴⁷⁵ menés par les catholiques débutent en réaction à la IV^{ème} Conférence mondiale des Nations-Unies sur la femme à Pékin en 1995. Depuis le PACS, les offensives catholiques en France, ont essentiellement porté sur les enjeux bioéthiques et sur l'évolution des programmes et des contenus des manuels scolaires, en s'attachant particulièrement à la dénonciation de la « théorie du genre »⁴⁷⁶. Cependant, la « croisade anti-genre »⁴⁷⁷ se structure largement autour de la reconnaissance juridique du mariage homosexuel et de l'homoparentalité.

La continuité entre les différentes mobilisations se retrouve dans le type d'enjeu (controverses autour du genre et des sexualités), dans les cadrages mobilisés qui revendiquent la défense d'un ordre social et anthropologique « naturel », mais aussi dans les acteurs dont certains sont mobilisés de longue date. Pour autant, la mobilisation contre le mariage pour tous revêt une dimension inédite. Elle vient mettre en lumière certaines tensions internes au monde catholique confronté à l'inversion de la question homosexuelle⁴⁷⁸. Le mouvement se structure autour d'un nouvel acteur, le collectif La Manif pour tous qui met en avant de nouveaux leaders laïcs venant renouveler l'image des réseaux catholiques. Cette nouvelle image s'accompagne d'une stratégie de communication fondée sur une image inclusive et aconfessionnelle du mouvement ainsi que la volonté de ne pas se présenter comme les ennemis des homosexuels. Cette « manifestation non-catholique de catholiques »⁴⁷⁹ soulève des enjeux d'inclusivité et de représentativité vis-à-vis des réseaux catholiques préexistants sur lesquels elle repose (1). Finalement la dynamique de fragmentation du mouvement face à ses divisions internes lui permet paradoxalement d'assurer une double continuité. Tout d'abord la

⁴⁷³ BERAUD Céline et PORTIER Philippe, *Métamorphoses catholiques*, *op. cit.*

⁴⁷⁴ BERAUD Céline, « Quand les questions de genre travaillent le catholicisme », *op. cit.*

⁴⁷⁵ BERAUD Céline, « Les autorités catholiques face à la question du genre », *op. cit.*

⁴⁷⁶ BERAUD Céline, « 8 - Les catholiques contre le genre. L'épisode des manuels de SVT », *op. cit.*

⁴⁷⁷ GARBAGNOLI Sara et PREARO Massimo, *La croisade « anti-genre »*, *op. cit.* ; KUCHAR R. et PATERNOTTE D. (dir.), *Anti-Gender Campaigns in Europe*, *op. cit.*

⁴⁷⁸ FASSIN Eric, *L'inversion de la question homosexuelle*, *op. cit.*

⁴⁷⁹ CLEUZIQU Yann Raison du, *Une contre-révolution catholique*, *op. cit.*, p.191

continuité du mouvement dans le temps malgré les ruptures au sein de La Manif pour tous et le vote de la loi. Mais aussi la continuité entre les différentes entreprises de mobilisation qui gravitent autour de LMPT en assumant un positionnement plus radical ou plus explicitement catholique (2).

1) Inclusivité et représentativité du mouvement en question

Dès les premières annonces du gouvernement concernant le projet de loi Taubira, la hiérarchie catholique appelle les croyants à s'y opposer. Les initiatives émanant des milieux catholiques, jusqu'à lors très éparses, se structurent à l'automne 2012 autour d'un nouvel acteur, le collectif La Manif pour tous. La diversité des réseaux catholiques français se rallie finalement derrière le leadership de Frigide Barjot (a). La stratégie de communication du mouvement construit une image inclusive et bon enfant de celui-ci qui repose à la fois sur le décentrement vis-à-vis de l'identité catholique et sur la bienveillance affichée vis-à-vis des homosexuels. Ces deux postulats qui sous-tendent l'action de LMPT sont sources de tensions au sein des milieux catholiques et de ruptures avec leurs franges les plus intégristes. L'institut Civitas propose ainsi des mobilisations alternatives aux premières manifestations de LMPT. La comparaison de ces cortèges donne à voir des stratégies diamétralement opposées (b). En effet, la distance prise par LMPT avec l'identification catholique, au profit d'une image inclusive, repose sur la multiplication de revendications de représentation⁴⁸⁰. LMPT revendique en effet de jouer un rôle de représentante des intérêts de « tous ». Elle s'oppose ainsi à un mouvement LGBT qu'elle présente comme très minoritaire et se présente même comme mieux à même de représenter la majorité silencieuse des homosexuels. La construction de ces revendications de représentation et de « contre-représentation »⁴⁸¹ est donnée à voir lors des manifestations et lorsque ses porte-paroles s'expriment⁴⁸² (c).

⁴⁸⁰ SAWARD Michael, *The Representative Claim*, 2010.

⁴⁸¹ SAWARD Michael, « Authorisation and Authenticity: Representation and the Unelected* », *Journal of Political Philosophy*, vol. 17, n° 1, 1 mars 2009, p. 1-22.

⁴⁸² La notion de revendication de représentation (*representative claim*), forgée par Michael Saward permet de considérer les dynamiques de représentation au-delà d'une logique strictement électorale et s'applique aux dynamiques de mobilisation collective. Dans le schéma général, le *claim maker* met en avant, face à un « public », la relation de représentation entre un « sujet » et un « objet » qui renvoie lui-même à un « référent ». Ce schéma permet de mettre en lumière à la fois la dimension dynamique et la dimension performative de la relation de représentation.

a) La mobilisation de réseaux catholiques existants

La mobilisation qui s'est structurée à partir de l'automne 2012 questionne l'évolution du catholicisme en France ainsi que l'engagement des institutions et des croyants dans la vie de la Cité. Malgré la dimension inédite du mouvement anti-mariage pour tous, liée à la création d'un nouvel acteur : La Manif pour tous, ainsi qu'au choix d'un répertoire d'action centré sur les manifestations de rue et à l'ampleur qu'elles ont prises, ce mouvement repose largement sur la mobilisation d'une large diversité de réseaux catholiques préexistants.

Contrairement au mouvement LGBT pour qui la campagne électorale de 2012 est marquée par une dynamique de convergence inter-associative⁴⁸³ promouvant largement la revendication d'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe, les initiatives en direction des candidats, pour s'opposer à cette mesure, sont dispersées et restent de faible ampleur. Elles reposent en effet sur des initiatives individuelles plus ou moins relayées par les acteurs associatifs. On peut relever la création dès 2010 de la plateforme Audace 2012, par un ancien membre de l'UMP déçu du « flottement des positions morales » de Sarkozy⁴⁸⁴. Il s'agit d'un manifeste de 12 propositions sur lesquelles les candidats sont appelés à s'engager dès l'automne 2011. Si le créateur du projet revendique un large soutien des réseaux associatifs catholiques, la séquence présidentielle est loin de laisser présager du mouvement d'ampleur qui verra le jour à l'automne 2012. Cela peut être lié à la déception affichée vis-à-vis du candidat Sarkozy par l'électorat catholique dont les intentions de vote à l'égard du Président sont en baisse par rapport à 2007⁴⁸⁵. Sarkozy affiche pourtant son opposition au mariage et à l'adoption pour tous, prenant le contrepoint de l'engagement 31 de François Hollande, dans l'entretien au Figaro qui lance officiellement sa campagne le 10 février 2012 et qui lui vaut le ralliement de Christine Boutin⁴⁸⁶.

⁴⁸³ MORABITO Léa, « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013 ; PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

⁴⁸⁴ CLEUZIOW Yann Raison du, *Une contre-révolution catholique, op. cit.*, p.176

⁴⁸⁵ Sondage Ifop pour la Fondation de service politique de janvier 2012 sur les intentions de vote des catholiques et leur rapport à l'UMP

⁴⁸⁶ « Nicolas Sarkozy : « Mes valeurs pour la France », *Le Figaro*, 10/02/2012.

Les initiatives qui éclosent pendant la campagne donnent cependant déjà à voir le rôle moteur de Frigide Barjot. Cette chroniqueuse et auteure familière du monde de la nuit, issue de la bourgeoisie catholique lyonnaise a débuté sa vie professionnelle dans la communication politique. Elle travaille alors pour le RPR, notamment dans le cadre de la campagne de Jacques Chirac en 1995⁴⁸⁷. Outre ses engagements professionnels à droite, elle a aussi été candidate aux élections municipales dans le 15^e arrondissement parisien en 2008, en dixième position sur une liste dissidente divers droite menée par le navigateur Gérard d'Aboville⁴⁸⁸.

Elle mettra ensuite ses compétences dans la communication et le lobbying ainsi que ses convictions conservatrices au service de l'Église catholique. Ainsi, sa mobilisation en soutien au Pape Benoît XVI à partir de 2009 a souvent été présentée dans les médias et par la concernée elle-même comme une « conversion au catholicisme »⁴⁸⁹. Pour autant, Frigide Barjot a toujours été une catholique pratiquante. Sa foi est liée à un attachement particulier à la figure papale et sort renforcée de plusieurs visites à Jean-Paul II⁴⁹⁰. Lorsque Benoît XVI se trouve impliqué dans plusieurs polémiques, Elle organise un « Benoïthon » qui se traduit par un rassemblement sur le parvis de Notre-Dame de Paris, la création d'un site Internet « touchepasamonpape.com » et un appel au don en faveur de l'Église catholique. Elle collecte des milliers de signatures de soutien qu'elle remet elle-même au pape⁴⁹¹.

L'échéance électorale de 2012 et les engagements de François Hollande sont un nouveau motif de mobilisation. Frigide Barjot est à l'initiative de « profession de foi 2012 », une lettre ouverte adressée aux deux candidats au second tour de l'élection présidentielle les exhortant à inscrire dans leurs profession de foi un certain nombre de principes et de mesures concernant « Le respect de la vie, et notamment l'interdiction de l'euthanasie, La défense de la famille naturelle durable consacrée par le mariage, La liberté d'éducation et de conscience des parents, Le contrôle de l'immigration dans le respect des personnes souhaitant s'intégrer à notre pays,

⁴⁸⁷ *Frigide Barjot, la fofolle de Dieu*, [<https://www.marianne.net/societe/frigide-barjot-la-fofolle-de-dieu>], consulté le 23 mars 2019.

⁴⁸⁸ *Quand Frigide Barjot faisait de la politique*, [<https://www.europe1.fr/politique/Quand-Frigide-Barjot-faisait-de-la-politique-533558>], consulté le 23 mars 2019.

⁴⁸⁹ BARJOT Frigide, *Confessions d'une catho branchée*, Paris, Plon, 2011.

⁴⁹⁰ MARIANNE, « Frigide Barjot, la fofolle de Dieu », *op. cit.*

⁴⁹¹ *1er "Benoïthon" sur le parvis de Notre-Dame de Paris - Frigide Barjot : "Cette défiance vis-à-vis de Benoît XVI m'est insupportable"*, [<https://www.famillechretienne.fr/eglise/initiatives-et-engagements/1er-benoithon-sur-le-parvis-de-notre-dame-de-paris-frigide-barjot-cette-defiance-vis-a-vis-de-benoit-xvi-m-est-insupportable-16658>], consulté le 23 mars 2019.

L'inscription des racines chrétiennes dans le patrimoine de l'Union Européenne »⁴⁹². Plutôt que d'être portée par les réseaux associatifs, cette interpellation repose sur les signatures de personnalités catholiques et conservatrices⁴⁹³.

C'est après l'élection de François Hollande qu'une autre initiative impulsée par Frigide Barjot vient préfigurer la création de LMPT. Il s'agit de celle du Collectif pour l'humanité durable. Tout comme « profession de foi 2012 », l'initiative revêt explicitement une dimension catholique. L'appel fondateur du collectif pour l'humanité durable est daté du dimanche de pentecôte, le 27 mai 2012⁴⁹⁴. Il s'oppose aux engagements du programme de François Hollande touchant à la bioéthique, à la famille et à la laïcité⁴⁹⁵. Pour se faire, le collectif compte ajuster son action au calendrier gouvernemental et législatif, en se mobilisant suivant trois axes : « En affichant sa volonté d'ouverture et d'unité avec tous les autres mouvements et associations œuvrant déjà en ce sens. En envoyant des hommes et des femmes volontaires au cœur des médias et de la sphère politique pour mobiliser l'opinion, influencer leurs relais et éclairer les élus politiques. En demandant un vaste dialogue sociétal pour faire prendre conscience à l'esprit public de la gravité des enjeux vitaux et familiaux. »⁴⁹⁶.

On retrouve ainsi les revendications et les stratégies qui seront appliquées par LMPT, mais aussi ses fondateurs : Frigide Barjot, Laurence Tcheng Reynes, son amie de longue date, présentée comme « fonctionnaire en disponibilité, ex-enseignante en ZEP, diplômée Sciences-Po. 1987 et porte-parole » ainsi que Xavier Bongibault, son assistant, présenté comme

⁴⁹² *Frigide Barjot écrit aux deux candidats à la Présidentielle - Jean-Pierre*, [<http://jpdiacre.over-blog.com/article-frigide-barjot-ecrit-aux-deux-candidats-a-la-presidentielle-104047750.html>], consulté le 23 mars 2019.

⁴⁹³ Les premiers signataires sont : « Frigide Barjot, parodiste, mère de famille - Denis Tillinac, écrivain - Chantal Delsol, philosophe - Marc et Florence de Leyritz, fondateurs d'Alpha France - Jacques de Guillebon, philosophe - Charles Consigny, écrivain - Jean-Baptiste Maillard, essayiste - Philippe Ariño, essayiste de l'homosexualité - Thomas Gueydier, père de famille - Violaine Veauvy, étudiante - Guillaume Delpit, père de famille - Hervé de Trogoff, père de famille - François Miclo, rédacteur en chef du magazine Causeur - Jacques de Guillebon, écrivain »

⁴⁹⁴ *Le collectif pour l'humanité durable*, [<https://www.lerougeetle noir.org/information/les-breves/le-collectif-pour-l-humanite-durable>], consulté le 23 mars 2019.

⁴⁹⁵ « N°21 : légalisation de l'euthanasie, n°31 : légalisation du mariage et adoption d'enfants par les couples de même sexe, n°46 : constitutionnalisation de la laïcité, n°37, 39 et 40 des "40 engagements qui vont changer la vie des femmes" : promotion de la contraception anonyme pour mineurs ainsi que généralisation et gratuité totale de l'IVG »

⁴⁹⁶ LE ROUGE ET LE NOIR, « Le collectif pour l'humanité durable », *op. cit.*

homosexuel et comme le « représentant de la diversité »⁴⁹⁷. A leur côté on retrouve aussi Elizabeth Montfort, ancienne députée européenne, présidente de l'Association Nouveau Féminisme Européen et Nicole Thomas-Mauro, ancienne députée européenne, membre de la commission du droit des femmes du P.E.

L'été accélère la dynamique d'opposition au mariage pour tous, notamment lorsqu'un appel à la mobilisation émane directement de la hiérarchie catholique à l'occasion de la prière pour la France adressée le 15 août 2012 à tous les diocèses par Mgr André Vingt-Trois, alors Président de la Conférence des évêques de France, à l'occasion de la fête de l'Assomption. Le préambule de la prière fait explicitement référence à la volonté du Cardinal de voir les catholiques français se mobiliser contre la politique familiale du nouveau gouvernement : « Compte tenu de la situation et des probables projets législatifs du gouvernement sur la famille, il me semble opportun de donner un signe national à l'occasion du 15 août qui rassemble des foules de catholiques à travers le pays. C'est pourquoi je vous propose une formule de prière des fidèles à utiliser lors des célébrations du 15 août 2012. L'unité de la formule devrait faire signe et on peut espérer que certains de nos fidèles seront sensibilisés, même parmi des parlementaires... »⁴⁹⁸. La prière s'adresse ainsi directement aux élus : « Pour celles et ceux qui ont été récemment élus pour légiférer et gouverner ; que leur sens du bien commun de la société l'emporte sur les requêtes particulières et qu'ils aient la force de suivre les indications de leur conscience »⁴⁹⁹.

Les actions dispersées laissent place à une dynamique commune amorcée par l'organisation d'une réunion le 5 septembre 2012. Elle rassemble une cinquantaine de personnes issues des milieux catholiques et peut être considérée comme le point de départ de la mobilisation du collectif LMPT. Si la volonté d'une action concertée est explicite, la forme que prendra le mouvement et les répertoires d'action à adopter ne font pas immédiatement l'unanimité⁵⁰⁰. Le choix de privilégier les manifestations de rue fait notamment débat. En effet, l'homogénéité sociale et les débordements homophobes des manifestations anti-Pacs avaient

⁴⁹⁷ *Ibid.*

⁴⁹⁸ *Evangelium Vitae*, [<http://www.evangelium-vitae.org/actualite/2063/appele-du-cardinal-vingttrois.htm>], consulté le 15 décembre 2018.

⁴⁹⁹ *Le texte de la prière du 15 août 2012 - Catholicisme - La Vie*, [http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/le-texte-de-la-priere-du-15-aout-2012-14-08-2012-29918_16.php], consulté le 15 décembre 2018.

⁵⁰⁰ Entretien n° 27, Délégué général d'Ichthus, ancien président de LMPT, 2 mai 2016.

finalement participé à les disqualifier⁵⁰¹. La volonté d'innover pour ne pas apparaître comme réactionnaire ou ringard a pu avoir tendance à se retourner contre les mouvements catholiques dont les mobilisations sont tournées en dérision par les médias comme par leurs opposants. C'est le cas des premiers rassemblements contre le projet de mariage pour tous organisés par l'association pro-vie Alliance Vita, fondée par Christine Boutin fin 1993 au moment des premières lois de bioéthique⁵⁰². Un happening est organisé dans plusieurs villes françaises du 23 au 26 octobre 2012, notamment sur le parvis de la Défense, le 23 octobre. Un « homme-oiseau » en combinaison et portant deux ailes, l'une avec l'inscription « papa » et l'autre avec l'inscription « maman » avançait en vacillant le long d'une haie d'honneur formée d'un groupe d'homme d'un côté, et d'un groupe de femmes de l'autre. Cette mise en scène visait à symboliser une nécessaire complémentarité entre l'homme et la femme pour assurer l'équilibre de l'enfant. Elle était accompagnée d'une banderole portant le message « Un papa, une maman. On ne ment pas aux enfants ». Les retombées de l'événement ne sont pas toutes favorables. La scénographie est largement tournée en ridicule par les médias et les individus sur les réseaux sociaux⁵⁰³. Finalement le baiser de deux jeunes femmes, immortalisé par un photographe devant les militants d'Alliance Vita réunis à Marseille, aura même tendance à éclipser le happening, acquérant une dimension virale⁵⁰⁴.

C'est le succès de la première manifestation organisée le 17 novembre 2012 et la forte affluence suscitée (plus de 100000 manifestants selon les organisateurs) qui achève de rallier les différents acteurs derrière la stratégie de Frigide Barjot. A l'époque elle avait déclaré la manifestation en préfecture à son nom et non pas à celui du collectif⁵⁰⁵. Frigide Barjot joue un véritable rôle d'entrepreneure de mobilisation et active la mobilisation de très vastes pans du mouvement catholique rassemblés au sein du collectif La manif pour tous comme l'atteste la liste des associations membres et le choix des différentes figures qui deviennent porte-paroles

⁵⁰¹ CLEUZIOU Yann Raison du, *Une contre-révolution catholique*, op. cit., p.48

⁵⁰² *Mariage homosexuel : VITA manifeste dans 75 villes*, [<https://www.alliancevita.org/2012/10/mariage-homosexuel-vita-manifeste-dans-75-villes/>], consulté le 15 décembre 2018.

⁵⁰³ « *L'impression de regarder Arte la nuit quand je suis bourré* », [<https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20121023.RUE3383/l-impression-de-regarder-arte-la-nuit-quand-je-suis-bourre.html>], consulté le 15 décembre 2018.

⁵⁰⁴ WIKIPEDIA, *Le Baiser de Marseille*, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le_Baiser_de_Marseille&oldid=152061007], consulté le 15 décembre 2018.

⁵⁰⁵ Entretien n°28, Fondatrice de l'Avenir pour tous, ancienne porte-parole de LMPT, 6 mai 2016.

du collectif. Les associations pro-vie se joignent à la mobilisation. Tugdual Derville, délégué général d'Alliance Vita, association organisatrice des rassemblements contre le projet de mariage pour tous en octobre 2012, devient porte-parole de LMPT. Ludovine de la Rochère, qui devient présidente du collectif, est chargée de communication pour la Fondation Jérôme Lejeune jusqu'en 2014 après avoir été chargée de la communication de la Conférence des Evêques de France. Karin Le Méné, fille du professeur Lejeune, membre du conseil d'administration de sa fondation et épouse de Jean-Marie Le Méné, lui-même président de la Fondation Lejeune, devient responsable du « pôle élus » de LMPT. Elle est élue municipale du Chesnay, commune dont le maire est Philippe Brillault, lui-même membre du Collectif des maires pour l'enfance.

Une autre actrice importante de cette entreprise de mobilisation est Béatrice Bourges. Il s'agit d'une figure centrale de la lutte contre l'homoparentalité depuis les années 2000⁵⁰⁶. Elle dispose d'un ancrage dans les milieux conservateurs catholiques et politiques. Elle a été engagée politiquement à droite et a été candidate à plusieurs postes électifs⁵⁰⁷. Elle se tourne aussi vers le milieu associatif et préside l'Association protection de l'enfance. Elle devient porte-parole du Collectif pour l'enfant, fondé en 2007, qui se présente comme un groupement de 79 associations qui s'est notamment mobilisé contre le projet de statut du beau-parent. L'engagement de Béatrice Bourges lui confère des liens avec les organisations membres du Collectif pour l'enfant, fondées bien avant la structuration de La Manif pour tous. C'est le cas notamment de l'Appel des professionnels de l'enfance, créé en 2004 à la suite du mariage de Bègles, et dont le président devient porte-parole de La manif pour tous en juillet 2013. C'est elle qui lui propose de se joindre à la réunion du 5 septembre 2012 :

Enquêtrice : Et du coup comment ça s'est passé, comment elle s'est mise en place cette dynamique.

Alors si vous voulez des choses très précises, il y a un bouquin qui a été écrit qui retranscrit ça. Moi ça s'est passé de façon assez simple, c'est par un déjeuner avec un ami qui m'a dit : bah voilà, François Hollande étant élu, y'a le projet, le, l'article... l'engagement 31, qui n'est plus d'ailleurs le même qu'à l'époque, et donc il faut qu'on se mobilise pour retourner, pour, pour voilà remettre ça sur la table. Je me rappelle avoir appelé Béatrice Bourges, on devait

⁵⁰⁶ MORABITO Léa, *L'état des oppositions à la reconnaissance de l'homoparentalité en France*, op. cit.

⁵⁰⁷ De 1988 à 1997, elle est collaboratrice du proche de Charles Pasqua, le RPR Franck Borotra, au Conseil général des Yvelines puis à l'Assemblée nationale. En 1999, elle se présente sous l'étiquette Droite libérale-chrétienne à une législative partielle à Paris. En 2002, elle se présente aux législatives, dans les Yvelines, sous l'étiquette divers-droite et à nouveau en 2012, avec le soutien du parti Chrétien-démocrate

être fin août et elle m'a dit : bah écoute, y'a une réunion qui est prévue début septembre à Paris avec différentes associations pour justement préparer une mobilisation sur ce sujet-là.

Enquêtrice : D'accord

Donc j'y suis allé. Je sais plus si c'était le 6 ou le 8 septembre, je sais plus. Et donc y'avait, je sais pas, une quarantaine ou une cinquantaine de personne qui étaient là, qui représentaient plein d'associations et de mouvements, et ça a été le point de départ.

Enquêtrice : Et donc à la base vous aviez décidé que ça prendrait quelle forme ?

Ce qu'on a décidé ce jour-là c'est que chaque association et chaque mouvement agirait avec son réseau pour mobiliser.

Entretien n°16, Président de l'Appel des professionnels de l'enfance, porte-parole LMPT, 17 novembre 2014

Ce dernier insiste lors de notre entretien sur la faiblesse de ses liens antérieurs avec les autres acteurs présents :

Enquêtrice : Oui et donc étaient réunis des gens qui avaient déjà des liens par ailleurs, des organisations...

Certains oui mais certains non. Ils ne se connaissaient pas du tout. Je sais pas, j'en connaissais... Je connaissais 3, 4 personnes, mais peut-être qu'y'avait, moi je suis pas dans des réseaux vous voyez. Y'avait peut-être des gens qui étaient dans des réseaux qui connaissaient beaucoup de monde, je peux pas vous dire.

Il est pourtant mobilisé contre l'homoparentalité depuis 2004 dans le cadre de ce regroupement de professionnels. Il est par ailleurs professionnellement lié à l'Eglise catholique, étant Directeur diocésain de l'Enseignement catholique du Loir-et-Cher depuis 2006. LMPT pourra s'appuyer sur les réseaux liés à l'enseignement catholique, notamment pour diffuser les appels à manifester aux élèves et à leurs familles, mais aussi sur ceux de la confédération nationale des Associations familiales catholiques. Antoine Renard, président national des AFC devient lui aussi l'un des porte-paroles du collectif.

Le mouvement qui se met en place autour de LMPT pose donc la question de l'engagement des catholiques dans la vie sociale et politique. Promouvoir cet engagement est explicitement l'une des missions de l'association Ichtus, institut catholique traditionaliste, qui met en place des formations et la construction de réseaux visant à promouvoir l'action sociale de l'Eglise dans tous les cercles de responsabilité des individus mobilisés. Ce groupe est l'un des héritiers de la Cité catholique, fondée en 1946 par Jean Ousset. La Cité catholique « se caractérise par une action très discrète, orientée vers la formation doctrinale d'un réseau de

militants pensant et agissant d'une façon monolithique »⁵⁰⁸ visant à l'avènement d'un ordre social chrétien. Elle devient en 1963 l'« Office international des œuvres de formation civique et d'action doctrinale selon le droit naturel et chrétien ». À la fin des années 1990, l'Office se sépare en deux organisations : l'une aux « lefebvristes », Civitas, fondée en 1999, l'autre aux « ralliés », Ichtus fondée en 1997. Les deux organisations diffèrent aussi par leur interprétation opposée du « legs de Jean Ousset »⁵⁰⁹ : « la première incite à l'action politique partisane d'orientation nationale-catholique et contre-révolutionnaire alors que la seconde travaille à la diffusion d'une « doctrine de l'action culturelle, politique et sociale à la lumière de l'enseignement de l'Église », par la formation théorique et pratique d'une élite de laïcs engagés »⁵¹⁰.

Ichtus représente donc historiquement les traditionalistes fidèles au Vatican. Il intègre pleinement la dynamique de mobilisation impulsée par LMPT : son délégué général, Guillaume de Prémare est le premier président du collectif. A l'inverse, Civitas va prendre la tête d'un autre pôle de l'opposition au projet de loi sur le mariage pour tous en proposant tout d'abord des mobilisations alternatives.

La particularité de LMPT est la volonté de rassembler et de s'appuyer sur la diversité des réseaux catholiques tout en mettant en avant une communication qui se décentre de la sphère catholique et insiste sur l'aspect inclusif d'une mobilisation qui représenterait l'ensemble des français. L'opposition au mariage pour tous n'est plus justifiée par la doctrine catholique mais par une « anthropologie » fondée sur la complémentarité des sexes. La communication et le style impulsés par Frigide Barjot, mettent en avant une image inclusive, festive et bon enfant afin de rassembler largement et de mettre à distance toute image réactionnaire du mouvement. Cependant cette dimension aconfessionnelle et l'inclusion des homosexuels sont sources de tension au sein des milieux catholiques opposés au mariage pour tous. Ces choix stratégiques permettent de comprendre la distance prise entre LMPT et les franges les plus réactionnaires et intégristes du mouvement catholique qui se mobilisent d'abord indépendamment autour de l'Institut Civitas.

⁵⁰⁸ MAITRE Jacques, « Catholicisme d'extrême droite et croisade anti-subversive », *Revue française de sociologie*, vol. 2, n° 2, 1961, p. 106-117.

⁵⁰⁹ BARRABAND Mathilde et CAMUS Jean-Yves, « Le combat culturel des traditionalistes catholiques. . L'affaire Golgotha picnic, un coup de force ? », *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, , n° 26, 13 janvier 2020.

⁵¹⁰ *Ibid.*

b) La distanciation de LMPT vis-à-vis des catholiques intégristes

Raison du Cleuziou rappelle qu'en 2011 déjà, Frigide Barjot et ses proches avaient proposé une mobilisation diamétralement opposée à celle de l'institut Civitas, un lobby catholique intégriste, nationaliste et lié à l'extrême droite qui lutte pour la rechristianisation de la France et de l'Europe, pour dénoncer la dimension blasphématoire et anti-chrétienne de la pièce Golgota Picnic de Roberto Garcia, diffusée au théâtre de Garonne à Toulouse puis au théâtre du Rond-Point à Paris⁵¹¹.

Civitas s'insurge contre la « christianophobie » de l'œuvre et des institutions culturelles en organisant des actions, très relayées par les médias, qui empruntent un registre explicitement confessionnel, à l'image de manifestations à Toulouse et à Paris où l'on pouvait observer de nombreux prêtres en habits, des croix et des drapeaux ornés de cœurs sacrés ou de Christ rois couronnés et qui s'accompagnaient de prières de rue. Tandis que la hiérarchie catholique, à travers la Conférence des évêques de France, prend ses distances vis-à-vis de la mobilisation, en expliquant qu'elle n'a pas la légitimité pour représenter l'Eglise catholique⁵¹², Frigide Barjot et d'autres militants catholiques élaborent une mobilisation alternative. A travers la création d'un collectif « Culture et foi », ils entendent ne pas laisser le champ libre à Civitas et repositionner les catholiques dans le camp de la « liberté d'expression et du dialogue », ce qui leur vaut notamment d'être reçu par le directeur du théâtre du Rond-point qui organise une table ronde pour confronter les différents points de vue⁵¹³.

De la même manière, l'opposition au mariage pour tous se structure autour de deux pôles, La Manif pour tous et Civitas, qui proposent des mobilisations alternatives en 2012 et 2013. Si Alain Escada, le président de Civitas, participe à la réunion du 5 septembre 2012 qui donne naissance à LMPT, il ne se joint pas à la dynamique commune et Civitas lance un appel à manifester pour le 18 novembre 2012. Se lance alors une course contre la montre pour prendre Civitas de vitesse, qui pousse LMPT à annoncer sa propre manifestation pour le 17 novembre, la veille de celle de Civitas. Par la suite, des manifestations alternatives auront lieu

⁵¹¹ CLEUZIQU Yann Raison du, *Une contre-révolution catholique*, *op. cit.*

⁵¹² LA-CROIX.COM, *Une manifestation « anti-christianophobie » aux multiples visages*, [<https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Une-manifestation-anti-christianophobie-aux-multiples-visages- NP - 2011-10-30-729519>], consulté le 23 mars 2019.

⁵¹³ RAISON DU CLEUZIQU Yann, *Qui sont les cathos aujourd'hui ? : sociologie d'un monde divisé*, *op. cit.*, p.195

à la même date comme le 26 mai 2013 alors que LMPT organise sa troisième manifestation nationale composée de trois cortèges distincts rassemblant près d'un million de personnes selon la police tandis que Civitas en fait défiler 8000. De même, du 4 au 12 avril Civitas a appelé à se mobiliser tous les soirs devant le Sénat pendant la discussion du texte avec pour mot d'ordre « ni ballons, ni flonflons, prière et sainte colère ! ». Il s'agit là d'une référence directe à LMPT qui le 4 avril avait rassemblé ses militants devant le jardin du Luxembourg tandis que ceux de Civitas priaient agenouillés face à l'entrée du Sénat⁵¹⁴. Les forces de l'ordre s'attachaient à bien compartimenter les mobilisations alors même que des militants LGBT étaient eux aussi rassemblés à proximité du Sénat. Cependant, la proximité spatiale et temporelle des mobilisations permet à la fois de renforcer l'ampleur du mouvement anti-mariage pour tous et de faire ressortir les différences entre ses deux pôles. En effet, malgré le choix commun du répertoire d'action de la manifestation de rue, les mobilisations présentent des différences très importantes en termes d'identité visuelle, d'ambiance, de discours et de groupes mobilisés au sein des cortèges⁵¹⁵.

L'une des différences principales entre les mobilisations de LMPT et de Civitas concerne leur dimension confessionnelle. Les mobilisations mises en œuvre par Frigide Barjot et ses alliés visent à se décentrer de l'identité catholique malgré leur ancrage dans les différents réseaux catholiques. En témoigne la réaction du président de l'Appel des professionnels de l'enfance, qui cherche à euphémiser le poids des catholiques et à mettre en avant le « ton [...] différent » impulsé par Frigide Barjot, lorsque je le questionne sur les associations mobilisées au sein du collectif :

Enquêtrice : Oui, et ça reposait sur des réseaux qui existaient déjà, des réseaux associatifs ?

Oui bah les grandes associations c'étaient les AFC, Vita, et puis après c'était des gens, c'était des gens, des citoyens quoi, pas forcément dans des réseaux associatifs. Vous voulez me poser la question s'il y avait beaucoup de chrétiens c'est ça ?

Enquêtrice : Non, ça j'en doute pas ! Du coup, est-ce qu'il y en avait beaucoup ?

Oui

Enquêtrice : Bien sûr !

⁵¹⁴ Observations des rassemblements du Collectif Oui Oui Oui, de LMPT et de Civitas autour du Sénat, 4 avril 2013.

⁵¹⁵ La comparaison des mobilisations s'appuie essentiellement sur les observations des manifestations du 17 et du 18 novembre 2012. Elles pourront être recoupées par celles des rassemblements du 4 avril 2013 et être étayées de mes autres observations des manifestations de LMPT mais je n'ai pas pu observer le cortège de Civitas le 13 janvier 2013.

Oui, mais pas que, mais il y en avait beaucoup.

Enquêtrice : C'est des réseaux qui sont forts et qui existent déjà donc qui se mobilisent sur des causes...

Oui mais avec un ton qui a été très différent de ce que... Je pense que Frigide Barjot, Frigide, Virginie Tellenne, n'y était pas pour rien.

Enquêtrice : Est-ce que ça a déstabilisé des gens qui ont eu du mal à adhérer à ce nouveau ton, ou à ce nouveau type de mobilisation ?

Je pense que ceux que ça a gêné, une grande partie de ceux que ça a gêné, ils ont manifesté avec Civitas. Et ça je dirais que la ligne de démarcation s'est faite très rapidement, puisqu'il y a eu deux manif's en novembre. D'ailleurs aujourd'hui c'est l'anniversaire de la manif.

Enquêtrice : Oui !

Même pour les médias, les médias ont vu deux manif's, celle de Civitas et le lendemain celle de la manif pour tous.

Enquêtrice : Y'a pas eu de communication, de volonté d'unir les forces ?

Pas que je sache. C'est-à-dire qu'il y a eu un peu une course. Qui allait, qui allait y aller le premier. Qui allait rassembler le plus. Civitas a lancé l'appel en premier, à manifester le 18 novembre. Et nous, la manif pour tous a annoncé très rapidement derrière, que nous ce serait le 17, pour justement bien marquer.

Entretien n°16, Président de l'Appel des professionnels de l'enfance, porte-parole LMPT, 17 novembre 2014

Si on peut observer des membres du clergé en habits dans les deux cortèges, ils sont beaucoup plus nombreux dans celui de Civitas qui a par ailleurs des allures de procession religieuse. En effet, les signes religieux y sont omniprésents, qu'il s'agisse de croix, de drapeaux représentant des cœurs sacrés de Jésus ou des têtes de Christ couronnées. Au contraire, l'iconographie et les discours religieux sont absents de la scénographie de LMPT.

Les organisateurs s'attachent en effet à mettre en scène des cortèges uniformes qui font échos à l'universalisation des revendications du collectif. La défense d'un ordre social transcendant est présentée comme une revendication au service de l'intérêt général. Cette dimension universelle est mise en scène à travers une certaine uniformité des cortèges, qui est très sensible lors des premières manifestations. Le matériel militant est largement fourni par les organisateurs aux manifestants avant le départ du cortège. Dès les premières manifestations, les couleurs bleues, blanches et roses sont ainsi omniprésentes par le biais de ballons et de pancartes. Les signes d'appartenance à des organisations sont interdits par les organisateurs et les seuls marqueurs qui apparaissent au sein des cortèges sont des signes d'appartenances régionaux. Au contraire, les organisations qui ont répondu à l'appel de

Civitas, à l'image de l'Alliance Royale, l'Action Française ou le Bloc Identitaire par exemple, sont bien visibles dans le cortège. Les organisations utilisent chacune leur propre matériel militant qu'il s'agisse de pancartes, autocollants, tracts et banderoles qui délimitent bien l'espace de chacune au sein du défilé.

La défense d'un ordre social transcendant renvoie à celle de la nation française. Dans sa version laïque et républicaine promue par LMPT, elle est mise en scène notamment à travers la présence des Mariannes, un groupe de jeunes filles portant un bonnet phrygien qui défilent déguisées en Marianne, figure allégorique de la République Française. Civitas se présente comme nationaliste et revendique une conception intrinsèquement catholique de la nation française. L'organisation développe une vision critique de la République et compte parmi ses revendications la « fin de la laïcité ». En effet, Civitas demande « l'abrogation de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat et le rétablissement du catholicisme comme religion d'Etat pour l'instauration du règne social du Christ Roi ». Pour illustrer cette rubrique de son programme sur son site Internet, on trouve un visuel représentant Jeanne d'Arc à côté d'un cœur sacré qui surmonte une fleur de lys. Un drapeau recouvert de fleurs de lys flotte à ses côtés et on peut lire : « Contre la République judéo-maçonnique anti-Christ et anti-France : Vive le Christ qui est roi des Francs ». Cette critique de la République fait écho à la présence d'organisations royalistes telles que l'Action française et l'Alliance royale au sein du cortège.

Un autre point de divergence majeur entre LMPT et Civitas concerne le rapport à l'homosexualité et son acceptation. Tandis que LMPT cherche à éviter toute accusation d'homophobie et à montrer que son opposition au mariage homosexuel n'est pas une attaque contre les homosexuels, Civitas et ses alliés s'appuient sur une lecture homophobe de la Bible pour condamner les homosexuels⁵¹⁶. Ils s'en prennent directement à eux en tant que responsables de la déstabilisation de la société et de l'équilibre des enfants. On pouvait ainsi lire sur une banderole « la France a besoin d'enfants pas d'homosexuels » et sur l'une des plus imposantes, portée en hauteur par les militants pour être bien visible, se trouvait la citation suivante : « S'appuyant sur la Sainte Ecriture, qui les présente comme des dépravations graves, la Tradition a toujours déclaré que « les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés » » Catéchisme de l'Eglise Catholique §2 357⁵¹⁷.

⁵¹⁶ NEGRIER Patrick, *Contre l'homophobie. L'homosexualité dans la Bible.*, Paris, Cartouche, 2010.

⁵¹⁷ Observation manifestation à l'appel de Civitas, 18 novembre 2012.

Tandis que Civitas défile derrière le slogan « non à l'homophilie », le discours porté par Frigide Barjot et LMPT s'attache à une forme de reconnaissance de l'amour et des individus homosexuels et surtout à éviter tout cadrage « anti-gay »⁵¹⁸. De nombreux représentants et membres du collectif que j'ai rencontrés évoquent leur cheminement et l'évolution de leur opinion sur la question de l'homosexualité⁵¹⁹. Ils ont alors tendance à euphémiser leur opposition au mariage pour tous pour affirmer que le vrai problème concerne l'adoption et l'intérêt des enfants plus que le couple homosexuel.

Dès la première manifestation, Frigide Barjot revendique une forme de bienveillance et d'inclusion des homosexuels qui est censée transparaître dans la scénographie du cortège. Les ballons et les drapeaux bleus, blancs et roses font déjà partie du matériel militant et Frigide Barjot explique à travers la sonorisation du cortège que les organisateurs aiment tout le monde et que le mouvement représente toute la société. Elle souligne que les ballons bleus sont sensés symboliser les hommes, les ballons roses les femmes et les ballons blancs les homosexuels, établissant ainsi une confusion entre le genre et l'orientation sexuelle qu'on retrouve dans les argumentaires anti-« théorie du genre », ces derniers reposant largement sur une peur de l'indifférenciation sexuée et sexuelle.

Cette défense de l'homosexualité, qui achoppe néanmoins rapidement sur un fond d'homophobie, fait écho à un discours sur la sexualité qui est complètement absent des mobilisations portées par Civitas. Ce discours, largement porté par Frigide Barjot, l'interprète de « Fais-moi l'amour avec deux doigts »⁵²⁰, se déploie selon deux dimensions : la volonté de valoriser la sexualité hétérosexuelle et le recours à l'humour. C'est ainsi que Frigide Barjot, au micro le 17 novembre 2012, a passé de longues minutes à vanter les mérites de l'orgasme hétérosexuel toujours en lien avec le potentiel procréatif du coït hétérosexuel. De même, l'usage de slogans qui se veulent humoristiques et provocateurs comme « Y'a pas d'ovules dans les testicules », une citation attribuée à Frigide Barjot, montre que le collectif fonde son opposition au mariage pour tous sur une peur de l'indifférenciation sexuelle et la défense d'un ordre sexuel

⁵¹⁸ STAMBOLIS-RUHSTORFER Michael et TRICOU Josselin, « Resisting “gender theory” in France: A fulcrum for religious action in a secular society », *Anti-gender campaigns in Europe. Mobilizing against equality*, Rowman & Littlefield., London, 2017, p. 79-98.

⁵¹⁹ Entretien n°15 et entretien n°16.

⁵²⁰ La chanson, datant de 2006, est l'une des productions du groupe humoristique Jalons, créé par Frigide Barjot et son mari Basile de Koch à la fin des années 1970.

et reproductif fondé sur l'essentialisation et la biologisation de la différence sexuelle qui entraîne une confusion entre les notions de sexe, genre et orientation sexuelle.

Cependant, les références directes à la sexualité participent à cultiver un ton qui se veut en décalage vis-à-vis de l'image austère et ringarde que pourrait avoir un mouvement conservateur. On retrouve cette tendance « juvénophile »⁵²¹ présente dès les mobilisations anti-PACS au sein des mobilisations catholiques inspirées notamment par la dynamique des JMJ. L'ambiance jeune et festive tient aussi aux emprunts et à la réinterprétation des répertoires d'action progressistes et notamment LGBT. LMPT vise en effet à faire de ses manifestations des parades festives qui diffusent de la musique dansante. Des militants sur des chars chantent les slogans pour qu'ils soient repris en chœur par la foule. La volonté de cultiver cette image jeune est visible jusque dans les codes vestimentaires qui sont devenus un des marqueurs de l'identité du mouvement. Les sweats à capuche aux coloris roses, blancs et bleus et arborant le logo de LMPT se sont vite imposés comme l'uniforme officiel des militants. Ils constituent la pièce maîtresse d'un merchandising important distribué directement sur des stands à l'arrivée des manifestations ou sur le site Internet du collectif. Le sweat à capuche permet à la fois de donner une image jeune, de construire une image homogène du cortège et de camoufler, au moins partiellement, les signes d'appartenance religieuse ou d'appartenance aux classes supérieures.

Le contraste avec les défilés organisés par Civitas est saisissant. L'ambiance y est beaucoup plus grave et austère. L'éventuel accompagnement musical est plus proche du répertoire des chants religieux que des tubes à la mode. L'impression visuelle globale est très différente. Les manifestations de LMPT se présentent comme des flots roses, bleus et blancs du fait du matériel militant, puis des tenus des militants. Au contraire, la colorimétrie des défilés de Civitas est beaucoup plus foncée, tirant vers le marron, du fait des tenues très classiques des manifestants. Enfin, la manifestation du 18 novembre a été marquée par les affrontements entre les militants mobilisés par Civitas et les militantes de Femen. Des militantes du groupe d'activistes féministes fondé en Ukraine et caractérisé par leurs actions seins nus très médiatisées ont organisé une contre-mobilisation directement sur le trajet de la manifestation, en portant des coiffes de nonnes et des inscriptions sur le torse telles que « In gay we trust » ou « Fuck church ». Elles ont aspergé les manifestants avec le contenu d'extincteurs portant l'inscription « Holy sperm ». Cette intervention a donné lieu à des altercations entre militants

⁵²¹ CLEUZIOU Yann Raison du, *Une contre-révolution catholique, op. cit.*

de Civitas et Femen. Les Femen ont par la suite défilé avec les associations LGBT pour défendre le texte de loi. Si la manifestation du 17 novembre a aussi donné lieu à un contre-rassemblement à l'appel de l'ONG All out qui agit à l'international sur les problématiques de droits humains et d'égalité LGBT, il n'a pas donné lieu à d'affrontements physiques entre militants. Il s'agissait d'un rassemblement statique qui a attiré quelques dizaines de militants LGBT mais qui a néanmoins été vécu comme symboliquement très violent par certains militants surpris notamment par l'ampleur de la mobilisation de LMPT (cf. chapitre 6).

L'image du collectif qui prend rapidement le leadership du mouvement anti-mariage pour tous est très différente de celle des mobilisations catholiques intégristes. Elle cherche à en prendre le contre-pied en gommant toute image confessionnelle et en promouvant une image jeune et festive. La revendication d'inclusivité qui la sous-tend va même au-delà de la simple acceptation de l'homosexualité en reposant sur la volonté de représenter les homosexuels ainsi qu'une diversité de groupes qui paraissent éloignés de la sociologie des organisations catholiques sur lesquelles reposent cependant largement la mobilisation.

c) Tous en manif ? La multiplication des revendications de représentation

Comme son nom l'indique, La Manif pour tous invite tout le monde à descendre dans la rue pour s'opposer au projet de loi Taubira. Le collectif pose ainsi la question de la construction de ce « tous » et de la manière de le représenter au sein du collectif. En effet, le mouvement revendique une dimension inclusive et une portée universelle tout en multipliant les revendications de représentation⁵²². Une diversité d'organisations se réclament ainsi du collectif et revendiquent de parler au nom, et dans l'intérêt, d'une grande variété de groupes sociaux. Les revendications de représentation ont une forte dimension performative⁵²³. La manière dont elles s'adressent à un public⁵²⁴ est sensible à travers les discours formulés par les organisations et leurs porte-paroles et à travers la scénographie militante adoptée.

⁵²² SAWARD Michael, *The Representative Claim*, *op. cit.*

⁵²³ DUTOYA Virginie et HAYAT Samuel, « Prétendre représenter. La construction sociale de la représentation politique », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 1, 2016, p. 7-25.

⁵²⁴ Dans le schéma général défini par Michael Saward, le *claim maker* met en avant, face à un « public », la relation de représentation entre un « sujet » et un « objet » qui renvoie lui-même à un « référent ».

Le mouvement s'affirme comme une croisade morale⁵²⁵ pour réveiller les consciences et préserver un ordre social et national menacé, dont la déstabilisation affectera en premier lieu les enfants privés d'une filiation hétérosexuelle. Le premier mobile de mobilisation invoqué est l'intérêt de l'enfant, indissociable du cadre de la famille hétérosexuelle à laquelle renvoie notamment le logo de La Manif pour tous, représentant une famille à l'allure de pictogramme : un couple dont chacun des membres a un genre identifiable à sa représentation stéréotypique et tient par la main un enfant du même genre que lui. L'altruisme de cette démarche est massivement mis en avant dans le discours des militants contre le mariage pour tous. Le fait de ne pas défendre leurs propres intérêts est moralement valorisé par opposition directe au mouvement LGBT dont les revendications sont présentées comme celle d'une minorité d'homosexuels guidés par leur désir, considéré comme égoïste et dangereux.

Outre l'altruisme c'est l'inclusivité de la mobilisation qui est mise en avant. Malgré l'universalisation de la cause défendue et l'uniformité des cortèges, le collectif revendique de représenter une grande diversité de groupes qui semblent pour certains très éloignés de la sociologie des manifestants. En effet, l'observation des cortèges permet de constater une grande homogénéité raciale et sociale. Une très large majorité des manifestants est blanche et leurs tenues, leurs coiffures ou encore leurs accessoires renvoient couramment à l'*hexis* de la grande bourgeoisie⁵²⁶. La véritable diversité qui caractérise le cortège est celle des générations. On y trouve des familles avec leurs enfants, des personnes âgées ou encore des groupes de jeunes gens.

⁵²⁵ MATHIEU Lilian, « Repères pour une sociologie des croisades morales », *op. cit.*

⁵²⁶ PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie », *op. cit.*

Photographie 1 : Famille avec des enfants en bas âge, prêtre et homme âgé à la manifestation nationale de LMPT le 13 janvier 2013



Source : Léa Morabito.

Cette multiplication des revendications de représentation apparaît à travers la composition du collectif La Manif pour tous qui regroupe une trentaine d'organisations. On y retrouve des groupes d'élus contre le mariage pour tous, des groupes de professionnels, des groupes affiliés au catholicisme, au protestantisme, à l'Islam, des groupes représentant des adoptés, des groupes de mères, des groupes de femmes, mais aussi des groupes d'homosexuels contre le mariage pour tous.

Frigide Barjot, Xavier Bongibault et Laurence Tchong forment le trio de porte-paroles de la première heure, le plus largement médiatisé lors des débuts de La Manif pour tous dans l'objectif d'afficher une image du mouvement moins traditionnelle, hétérosexuelle, catholique et de droite. La « catho branchée », l'homosexuel et l'athée de gauche sont sensés incarner la diversité des oppositions au mariage pour tous portée par le collectif. Ils sont accompagnés d'autres figures qui composent cette « constitution symbolique »⁵²⁷ des groupes représentés par LMPT comme l'explique le président de Fils de France, association qui prône un « islam

⁵²⁷ Entretien n° 17, Président de fils de France, porte-parole LMPT, 19 novembre 2014.

patriote » et l'assimilation à une culture française aux racines chrétiennes, lui aussi porte-parole du collectif :

Enquêtrice : Comment est-ce que vous vous vivez votre rôle de porte-parole ?

A un moment il y a eu, au moment de la, la création. Nous avons ambitionné que la parole de la manif pour tous soit décentrée de, de la sphère catholique. Nous voulions des athées, nous voulions juif, nous voulions musulman, nous voulions protestant etc. De gauche, de droite, hétérosexuel, homosexuel... Et donc, le porte-parolat était une constitution symbolique de l'ensemble des catégories ethniques ou religieuses ou politiques françaises qui portaient la parole de la manif pour tous. Ça sert à ça le porte-parolat.

Entretien n° 17, Président de fils de France, porte-parole LMPT, 19 novembre 2014

Parmi ces différentes catégories, LMPT entend représenter la majorité silencieuse des homosexuels qui serait soit opposée au mariage pour tous, soit désintéressée du sujet. Cette volonté se traduit par la présence de porte-paroles ouvertement homosexuels et d'organisations membres de LMPT regroupant des homosexuels opposés au mariage pour tous. Cette dynamique est largement impulsée par Frigide Barjot, qui aime à se définir comme « fille à pédés ». Xavier Bongibault, qui était son assistant devient président de Plus gay sans mariage et porte-parole de LMPT. Jean-Pier Delaume-Myard est aussi devenu porte-parole du collectif après avoir été contacté par Frigide Barjot à la suite de la publication d'une tribune sur le site de L'Obs, intitulée « Je suis homosexuel, pas gay : cessez cette confusion ! »⁵²⁸ dans laquelle il met à distance toute revendication identitaire et communautaire liée à son orientation sexuelle et s'oppose au mariage pour tous, mais surtout à l'adoption par les homosexuels. Il a témoigné par le biais d'une vidéo diffusée sur la plateforme du collectif Homovox qui regroupe jusqu'à une trentaine d'homosexuel.le.s exprimant publiquement de leur opposition au mariage pour tous.

Michaël Durand a montré que l'engagement au sein d'Homovox était lié à la socialisation religieuse, genrée et de classe des individus. Leur adhésion à la matrice morale et sociale du catholicisme, leur identification à une bourgeoisie déclassée ou à une masculinité hégémonique sont menacées par une certaine vision de l'homosexualité associée au « milieu gai », qui serait porteur d'une instabilité sexuelle et conjugale contraire à la morale catholique, mais aussi par la militance LGBT dont les revendications remettent en cause un ordre sociale où les inégalités

⁵²⁸ LE PLUS, *MARIAGE POUR TOUS. Je suis homosexuel, pas gay : cessez cette confusion !*, [<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/710831-je-suis-homosexuel-pas-gay-cessez-cette-confusion.html>], consulté le 15 décembre 2018.

sont naturalisées⁵²⁹. L'adhésion d'un certain nombre d'homosexuels à LMPT n'est donc pas expliquée uniquement par la défense de l'institution et de l'intérêt des enfants. Elle s'inscrit dans une contre-revendication de représentation⁵³⁰ qui récuse au mouvement LGBT la légitimité de parler au nom des homosexuels. La stratégie de LMPT va donc plus loin qu'un cadrage mettant en avant l'acceptation de l'homosexualité et une certaine bienveillance avec les homosexuels. Elle revendique l'inclusion et la représentation des homosexuels au sein du mouvement - ce qui pose la question de leur reconnaissance au sein des milieux catholiques. Par ailleurs, cette dynamique entend mettre en avant une distinction claire entre homosexualité et militantisme LGBT, remettant en cause la légitimité du mouvement LGBT à représenter les homosexuels.

La mobilisation du collectif s'attache aussi à remettre en cause le clivage gauche-droite dans lequel s'inscrit la controverse sur le mariage pour tous en mettant en avant des acteurs se revendiquant de gauche. C'est le cas de Laurence Tchong, amie de longue date de Frigide Barjot et porte-parole de la manif pour tous qui se présente comme la présidente de La Gauche pour le Mariage Républicain. Elle est mise en avant en tant que sympathisante de gauche, qui aurait voté pour François Hollande, athée et professeur en ZEP. LMPT affiche à l'origine la volonté de ne pas étiqueter son mouvement à droite, et surtout de discréditer la légitimité du gouvernement à réaliser un engagement du programme de François Hollande en montrant que ses électeurs eux-mêmes y sont opposés.

Cette opposition au mariage pour tous qui proviendrait du camp même des promoteurs du texte de loi est aussi portée par le courant des Poissons roses. Ils se définissent sur leur site Internet comme un « courant de chrétiens, à gauche, [...] créés en 2010. Ils militent pour une justice sociale dans tous les domaines, économique, social, éthique »⁵³¹. Leur fondateur Philippe de Roux co-signe dès le 17 septembre 2012, un mois avant la première manifestation, avec Frigide Barjot et Xavier Bongibault, une tribune publiée dans Libération et intitulée « Au nom de l'enfant, prenons le temps du débat ! »⁵³² dans laquelle est développée l'idée que le

⁵²⁹ DURAND Mickaël, « Une mobilisation « contre-nature » ? Le cas d'homosexuels opposés au mariage pour tous en France », *Genre, sexualité & société*, n° 18, 1 décembre 2017.

⁵³⁰ SAWARD Michael, « Authorisation and Authenticity », *op. cit.*

⁵³¹ *LE COURANT DES POISSONS ROSES*, [<http://www.poissonsroses.org/index.html>], consulté le 15 décembre 2018.

⁵³² *Au nom de l'enfant, prenons le temps du débat ! - Libération*, [https://www.liberation.fr/societe/2012/09/17/au-nom-de-l-enfant-prenons-le-temps-du-debat_846925], consulté le 15 décembre 2018.

débat sur le mariage pour tous n'a pas eu lieu et que les conséquences néfastes du texte de loi n'ont pas été anticipées.

D'inspiration personnaliste, l'opposition des Poissons roses au mariage pour tous peut être aisément associée à la dimension explicitement chrétienne de la formation. Pour autant, La Manif pour tous affiche aussi la volonté de se décentrer de la sphère chrétienne et a fortiori catholique en représentant d'autres croyants. Lionel Lumbroso, un ami de longue date de Frigide Barjot, est censé être à la fois le représentant « gauchiste de la manif pour tous »⁵³³ en tant que fondateur de La Gauche pour le mariage Homme-Femme. Il est aussi son représentant juif et le fondateur de David et Eugena, autre groupe listé parmi les membres du collectif. Lorsqu'il me contacte en commentant une de mes publications en libre accès sur le forum Critcom⁵³⁴, il se présente comme le porte-parole « juif athée de gauche » du collectif.

Les musulmans sont eux aussi représentés par des groupes comme les Musulmans pour l'enfance ou Fils de France. Le président de Fils de France se définit comme un « musulman patriote » et son organisation appelle de ses vœux un « Islam français », produit d'une « acculturation » aux « ancestrales valeurs françaises », « ce substrat national, façonné par deux mille ans d'histoire, quarante rois, deux empires et cinq républiques »⁵³⁵. Il devient porte-parole du collectif dès sa création par le biais d'une connaissance commune avec Frigide Barjot :

Enquêtrice : Et comment ça s'est passé ? Comment vous vous êtes joint à cette dynamique ?

Barjot et moi avions un ami commun. Lui était dans la construction de cette genèse manif pour tous. C'est quelqu'un qui m'avait contacté à l'époque sur Internet parce qu'il était très intéressé par l'idée de Fils de France. Là je parle de bien avant la manif pour tous.

Enquêtrice : A quelle période à peu près ?

Alors on a été créé en 2012, je dirais mars 2012, à vue de nez comme ça trois mois après la création de Fils de France.

Enquêtrice : D'accord, tout au début.

Voilà. Dès qu'il en a entendu parler, il a trouvé très, très intéressant. Et il était lui, ami avec Barjot. Alors un an et demi plus tard, quand le truc s'est créé, si vous avez l'ambition de créer un grand mouvement populaire il faut évidemment que les musulmans y soient associés et on a, moi je connais Camel Bechikh nanananinana et on s'est rencontrés ici même avec la miss Barjot, à la table là-bas. Et voilà, sans savoir ce que ça allait donner. Au début c'était vraiment

⁵³³ Entretien n°29, Porte-parole de La Manif pour Tous, fondateur de La Gauche pour le mariage républicain, 12 mai 2016.

⁵³⁴ MORABITO Léa, « The French Spring of la Manif pour tous: Conservative Protests against Same-Sex Marriage and Adoption in France », *Reviews and Critical Commentary*, , 2013, p. 1-5.

⁵³⁵ FILS DE FRANCE, *Nous connaître*, [<http://www.filsdefrance.fr/nous-connaître/>], consulté le 15 décembre 2018. <http://www.filsdefrance.fr/nous-connaître/>

groupusculaire la manif. On attendait, Léa, la première manif, le 7 novembre, on attendait au graaaaaand maximum, dix mille personnes. Et on s'est dit si on a 20000 personnes c'est génial. On en a eu 200000. C'est-à-dire le cortège était déjà arrivé au truc que c'était pas encore parti.

Entretien n° 17, Président de fils de France, porte-parole LMPT, 19 novembre 2014

Le président de Fils de France revendique par ailleurs lors de notre entretien sa « cathophilie », héritée notamment de son éducation menée dans l'enseignement catholique⁵³⁶. La sélection des porte-paroles est ainsi liée à leur insertion dans les réseaux catholiques, mais surtout à leurs liens avec les réseaux de Frigide Barjot. Les liens d'interconnaissance ont ainsi joué un rôle primordial. De nombreux représentants de LMPT la connaissaient déjà, voire travaillaient déjà avec elle, tandis que d'autres m'ont expliqué avoir été mis en contact par une connaissance ou un ami commun.

De nombreux groupes appartenant à LMPT sont des créations ad hoc, mis en place spécifiquement pour soutenir LMPT et justifier de son statut de collectif. Ils ont été créés chacun autour d'une catégorie socio-politique donnée qui est censée être représentée par le groupe, et surtout pour correspondre à un porte-parole qui incarne parfois à lui seul le groupe. C'est le cas de Plus gay sans mariage porté par Xavier Bongibault, la Gauche pour le mariage républicain de Laurence Tcheng ou encore La Gauche pour le mariage Homme-Femme et David et Eugena de Lionel Lumbroso. Les nombreux groupes qui ont ainsi été créés uniquement en vue des manifestations contre le projet de loi, après la création du collectif, et uniquement en vue d'y adhérer, ne représentent pas un potentiel d'adhérents mobilisable.

Les porte-paroles de ces composantes de LMPT ne démentent pas l'absence de structure et d'adhérents derrière les pages Facebook qui leur servent de façades. Lors des entretiens, certains représentants d'organisations membres de LMPT ont eu tendance à justifier la faiblesse de leurs effectifs, que ce soit par la nature même de leurs revendications ou par les objectifs de leurs organisations. La présidente des Adoptés pour l'enfance, organisation de personnes adoptées opposées à l'ouverture de l'adoption aux couples de personnes de même sexe, explique que l'adoption fait écho à une blessure personnelle qui touche à l'identité et à la vie privée que la mobilisation en tant que personne adoptée viendrait rouvrir. Elle considère que les homosexuels d'Homovox rencontrent le même genre de difficulté. Pour d'autres groupes, la faiblesse des effectifs est quant à elle liée à la vocation de l'association qui n'est pas d'être

⁵³⁶ Entretien n° 17, Président de fils de France, porte-parole LMPT, 19 novembre 2014.

une organisation de masse mais plutôt un cercle de réflexion ou un groupe de pression à l'image de Fils de France ou de l'Appel des professionnels de l'enfance.

Les partisans du mariage pour tous ainsi que différents médias ont déconstruit et remis en cause les revendications de représentation du collectif en remettant par exemple en cause le « hollandisme » attribué à Laurence Tcheng alors qu'elle n'a pas voté à la présidentielle ou encore son athéisme alors qu'elle a signé la « Profession de foi des croyants » pilotée par Frigide Barjot pour ces mêmes élections⁵³⁷. Une enquête publiée sur le site Internet du Monde en mars 2013 s'est quant à elle penchée sur les 37 organisations qui étaient listées comme membres du collectif à l'époque, pour vérifier si la diversité des revendications de représentation à laquelle elles renvoyaient correspondait à « une réalité »⁵³⁸. L'article montre que sur les 37 groupes répertoriés, seuls 15 ont une existence légale en tant qu'associations référencées au Journal officiel. Les journalistes considèrent qu'un tiers d'entre eux est composé de « coquilles vides » dans la mesure où il s'agit de groupes qui n'ont pas d'existence légale ou bien pas d'existence sur le Web (pas de site ni de présence sur les réseaux sociaux) ou encore de groupes dont il n'est fait mention nulle part ailleurs qu'en relation avec La Manif pour tous.

La laïcisation de l'opposition au mariage pour tous proposée par les entrepreneurs de LMPT et l'universalisation de leurs revendications s'est traduite par la multiplication des revendications de représentation. Le travail de communication orchestré par les porte-paroles du mouvement met en avant la dimension performative de ces revendications de représentation et d'inclusion. L'inscription dans le temps de la mobilisation et l'exacerbation des tensions internes au collectif vont finalement contribuer à le recentrer sur son noyau catholique et de droite tout en tachant de maintenir la façade inclusive mise en place par les équipes de Frigide Barjot.

⁵³⁷ L'OBS, *Anti-mariage gay : qui est la caution « de gauche » de Frigide Barjot ?*, [<https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20130109.RUE2324/anti-mariage-gay-qui-est-la-caution-de-gauche-de-frigide-barjot.html>], consulté le 15 décembre 2018.

⁵³⁸ *Derrière la grande illusion de la « Manif pour tous »*, [https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/21/manif-pour-tous-la-grande-illusion_1850515_3224.html], consulté le 15 décembre 2018.

2) Ruptures et continuité du mouvement

Malgré l'image inclusive véhiculée par la communication de LMPT, les tensions internes au mouvement contre le mariage pour tous s'amplifient à l'approche de l'adoption de la loi et plus encore après celle-ci. Elles aboutissent à des ruptures et au départ d'individus ayant eu un rôle moteur dans la genèse de la mobilisation. Les deux entrepreneuses de mobilisation, Béatrice Bourges et Frigide Barjot sont ainsi amenées à quitter le collectif et leur statut de porte-parole sans pour autant que la mobilisation ne périclite. Au contraire, les départs de Béatrice Bourges puis de Frigide Barjot de LMPT s'inscrivent dans une dynamique de radicalisation du mouvement contre le mariage pour tous et de diversification des groupes et des répertoires d'action mobilisés.

Le départ de Béatrice Bourges et la création du groupe le Printemps français ont permis pour LMPT, principale composante du mouvement anti-loi Taubira, de mettre à distance les éléments les plus radicaux du mouvement tout en leur offrant un espace pour se mobiliser dans le cadre d'actions prenant directement pour cible le gouvernement ainsi que les mouvements LGBT et féministes. Plus qu'une rupture, le Printemps français et son fonctionnement peu institutionnalisé permettent d'assurer une continuité dans l'action de tous les acteurs mobilisés contre le mariage pour tous, allant de LMPT à différents groupuscules d'extrême droite en passant par Civitas, tout en maintenant la façade de distanciation instaurée par la stratégie de Frigide Barjot (a).

Le départ de cette dernière et de ses proches, parmi les représentants de la « diversité » affichée du collectif, après le vote de la loi Taubira, recentre la mobilisation sur les réseaux catholiques et de droite, notamment dans l'optique de faire pression sur les partis politiques en vue des échéances électorales, en gardant pour objectif l'abolition du texte (b).

a) La création du Printemps français et la radicalisation des mobilisations

Le départ de Béatrice Bourges et la création du Printemps français ont souvent été analysés comme une rupture visant à exclure de LMPT les éléments les plus radicaux, voire les plus violents, du mouvement anti-mariage pour tous. Pourtant, cette idée de rupture est à relativiser. En effet, la fragmentation du mouvement et la multiplication des acteurs mobilisés permet de rétablir une certaine continuité entre les deux pôles du mouvement, structurés jusqu'alors par l'opposition entre LMPT et Civitas.

Le Printemps français reste cependant lié à certains débordements du cadre légal des mobilisations anti-mariage pour tous. En effet, il serait officiellement né à l'issue de la manifestation de LMPT du 24 mars 2013. Malgré leur demande, la Préfecture refuse l'accès aux Champs-Élysées aux manifestants, comme c'est habituellement le cas pour cette avenue symbolique⁵³⁹. Il est finalement décidé que les manifestants rejoignent l'avenue de la Grande-Armée pour un rassemblement statique. Les organisateurs appellent alors métaphoriquement à lever une « grande armée » contre le projet de loi. Après le succès de la grande manifestation nationale du 13 janvier, et un mois après le vote du texte à l'Assemblée nationale en première lecture, l'objectif est de profiter de ce rassemblement statique pour créer un effet de masse.

Le rassemblement se conclue par des affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants qui tentent malgré tout de se rendre sur les Champs-Élysées en forçant les barrages. Frigide Barjot condamne immédiatement ces débordements depuis l'estrade où ont lieu les prises de paroles des représentants associatifs et politiques. Elle se désolidarise, et le collectif avec elle, de ces actions. Au contraire, Béatrice Bourges, qui a suivi les manifestants sur les Champs-Élysées, leur apporte son soutien. Elle est alors exclue du porte-parolat de LMPT. A son départ, elle prend la tête du Printemps français, qu'elle décrit comme un mouvement spontané né ce 24 mars sous l'impulsion de la base militante, plus particulièrement de militants qui considéraient comme insuffisantes les actions de LMPT. Elle explique que ce sont de « jeunes militants », issus « de régions »⁵⁴⁰ qui l'ont sollicité pour prendre la tête d'une nouvelle structure. Pour autant, de nombreux médias ont remis en cause la spontanéité et la dynamique *bottom-up* de l'émergence du Printemps français en montrant que Béatrice Bourges avait déposé la marque à l'INPI le 26 février 2013⁵⁴¹. Le site Internet du même nom avait été créé la veille.

Le Printemps français n'existe cependant pas en tant qu'association ou organisation structurée. Les rares représentants du groupuscule soulignent son fonctionnement souple. Son activité consiste principalement à revendiquer des actions coup de poing, dont la légalité est parfois mise en cause. Parmi elles on trouve « l'opération Blancs-Manteaux », telle qu'elle a

⁵³⁹ TARTAKOWSKY Danielle, *Les droites et la rue. Histoire d'une ambivalence de 1880 à nos jours*, op. cit.

⁵⁴⁰ MONDE le, *Béatrice Bourges, l'autre égérie des anti-mariage gay*, [https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/04/19/beatrice-bourges-l-autre-egerie-des-anti-mariage-gay_3162237_3224.html], consulté le 6 avril 2020.

⁵⁴¹ *Le Printemps français, marque déposée par Béatrice Bourges*, [<http://www.regards.fr/archives/web/Le-Printemps-francais.6513>], consulté le 6 avril 2020.

été qualifiée dans un tweet de Béatrice Bourges se félicitant de son succès, tweet qui a ensuite été supprimé⁵⁴². La nuit du 7 avril, une dizaine de personnes, s'est prise en photo portant des masques blancs sur le visage après avoir recouvert d'affiches l'Espace des Blancs Manteaux à Paris, où se tenait le Printemps des assocés LGBT. Un salon organisé par l'Inter-LGBT où de nombreuses associations LGBT tiennent un stand pour présenter leurs activités au public.

Le Printemps français met en œuvre une opposition frontale au mouvement LGBT en s'attaquant directement à ce salon qui constitue une manifestation annuelle importante pour les associations. Le discours d'inclusion à destination des homosexuels porté par Frigide Barjot est absent de la stratégie de mobilisation du groupuscule. Pour autant, on retrouve chez cette fraction du mouvement anti-mariage pour tous qui apparaît comme plus radicale, des dynamiques de réappropriation des répertoires d'action de groupes féministes et LGBT. C'est le cas des Hommen, un groupe de jeunes hommes qui prend le contrepied des Femen, le groupe d'activistes féministes qui a affronté les militants de Civitas le 18 novembre 2012. Ils s'inspirent de leur nom mais aussi d'éléments de leurs répertoires d'action en se mobilisant torse-nus. Ils manifestent torse-nus mais aussi masqués. Le masque permettant de pallier la méfiance vis-à-vis des médias, cultiver l'image radicale et à la frontière de la légalité du groupuscule, tout en gommant les déterminismes sociaux et religieux qui sous-tendent l'engagement de ses militants. Le recours à l'anonymat, permet de mettre en scène un mécontentement diffus. Chaque citoyen pourrait ainsi appartenir au groupe. Le recours à ces logiques du « masque et du travestissement »⁵⁴³ permet, selon l'analyse de Josselin Tricou, de promouvoir une conception masculiniste des rapports de genre ancrée dans le catholicisme traditionnaliste, tout en développant une stratégie de communication liée au détournement des codes des luttes d'émancipations auxquelles ils s'opposent.

Les Antigones sont un autre groupe militant né dans le sillon du mouvement anti-mariage pour tous et plus particulièrement dans une logique d'opposition aux Femen⁵⁴⁴. Deux fondatrices du groupe ont en effet infiltré les Femen avant de les confronter notamment par le biais d'une vidéo diffusée sur Youtube qui annonce la création du mouvement. D'abord

⁵⁴² « Succès de l'opération Blancs-Manteaux », dimanche matin, avant d'effacer son message devant le tollé provoqué

⁵⁴³ TRICOU Josselin, « Entre masque et travestissement Résistances des catholiques aux mutations de genre en France : le cas des "Hommen" », *Estudos de Religião*, vol. 30, n° 1, 2016, p. 45-73.

⁵⁴⁴ LABUSSIÈRE Marie, « Le féminisme comme « héritage à dépasser » : Les Antigones, un militantisme féminin à la frontière de l'espace de la cause des femmes. », *Genre, sexualité & société*, n° 18, 1 décembre 2017.

imaginée comme un « coup médiatique », la création des Antigones s'inscrit dans une stratégie de communication numérique portée par des actrices issues de la droite et de l'extrême droite catholiques et identitaires, au service d'une critique du féminisme, comme l'explique Marie Labuissière. L'exemple de ces deux groupes montre comment l'opposition au mariage pour tous s'est accompagnée d'une dynamique dialectique non seulement avec le mouvement LGBT, mais aussi avec le mouvement féministe. Cette opposition commune aux féministes et aux LGBT est à comprendre dans le cadre plus général de l'offensive catholique -mais pas seulement- contre le genre, afin de maintenir un ordre social et reproductif fondé sur la différenciation des sexes.

Le Printemps français inscrit la lutte contre le mariage pour tous dans une opposition plus directe au mouvement LGBT et au mouvement féministe par rapport aux premières mobilisations de La manif pour tous, en s'en prenant à certaines organisations et certains événements militants. Par ailleurs, cette logique de durcissement s'étend à une opposition au gouvernement qui va au-delà de la loi Taubira et des questions de genre et de bioéthique traditionnellement portées par les mouvements catholiques. Elle aboutit à la participation du Printemps français au « Jour de colère » organisé à Paris le 26 janvier 2014. Cette manifestation est issue de la mobilisation d'une cinquantaine de collectifs très divers qui affichent leur colère contre le gouvernement sur Internet depuis l'automne 2013. Des groupes issus des milieux catholiques pro-vie, anti-mariage pour tous, des nationalistes, des opposants à l'équitaxe, des admirateurs de Dieudonné, se sont réunis pour afficher leur mécontentement sur des thématiques aussi diverses que la fiscalité, la liberté d'expression, la famille...

La dynamique protestataire vis-à-vis du gouvernement se traduit aussi par la multiplication de mobilisations visant directement des personnalités politiques. Sont ainsi organisés des « accueils » de ministres ou d'élus lors de leurs déplacements ou encore le réveil de ces derniers à leur domicile. Ces actions s'appuient sur le collectif « Huons nos ministres ! » qui diffuse sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter les détails des déplacements des différents membres du gouvernement et appelle les militants à les accueillir par des huées en filmant les scènes pour les diffuser sur les réseaux sociaux. L'usage des réseaux sociaux permet de donner plus d'ampleur à des actions qui reposent à l'origine sur des chaînes des mails et de SMS. Dans un communiqué daté du mercredi 22 mai 2013, le Printemps français explique viser « le gouvernement actuel et tous ses appendices, les partis politiques de la collaboration et les lobbies où s'élaborent les programmes de l'idéologie et les organes qui la diffusent ». Après la

promulgation de la loi Taubira, la critique du Printemps français passe donc du mariage pour tous à l'action du gouvernement, voire à un discours antisystème plus général.

Le Printemps français est présenté par les acteurs politiques et par les médias comme la fraction radicalisée du mouvement qui a coupé les ponts avec LMPT. Manuel Valls a même déclaré qu'il fallait étudier une éventuelle interdiction du groupuscule⁵⁴⁵. La radicalisation du Printemps français se traduit par ses répertoires d'action mais aussi ses connections explicites avec l'extrême droite et les catholiques traditionnalistes. Tricou a montré l'influence du catholicisme traditionnaliste sur les Hommen⁵⁴⁶ tandis que Labussière a mis en lumière les différentes sensibilités d'extrême droite qui influencent les trajectoires des Antigones⁵⁴⁷. Hormis Béatrice Bourges ou l'avocat Frédéric Pichon, co-fondateur du Collectif des avocats contre la répression policière et idéologique qui apporte une aide juridique aux manifestants anti-mariage pour tous, ancien du GUD (Groupe union défense) et plusieurs fois présent sur des listes électorales du FN, peu de personnalités ou d'organisation revendiquent leur appartenance au Printemps français. Pourtant ses mobilisations rassemblent des militants de divers groupes d'extrême droite catholique au premier rang desquels on retrouve Civitas mais aussi les Jeunesses nationalistes qui s'étaient félicitées sur Internet du succès de « l'opération Blancs manteaux ».

Malgré les dénonciations de Frigide Barjot, l'idée que le Printemps français représenterait une frange radicalisée et en rupture avec le mouvement impulsé par LMPT n'est pas avérée par l'observation des mobilisations ni par le discours des militants et porte-paroles de LMPT. On constate plutôt une continuité entre les dynamiques des différents collectifs dont les militants partagent les objectifs et sont amenés à se mobiliser conjointement, notamment lors des manifestations nationales de LMPT. En effet, si LMPT et Civitas organisent des mobilisations alternatives avant le vote de la loi, à mesure que le mouvement s'inscrit dans la durée et se diversifie, les manifestations de LMPT s'affirment comme les grands rendez-vous de l'ensemble des groupes mobilisés contre le mariage pour tous. Le Printemps français continuerait alors à servir les objectifs de LMPT mais avec des méthodes différentes. Les militants et porte-paroles de LMPT interrogés ont en commun de reconnaître son utilité et de

⁵⁴⁵ LA CROIX, « Manuel Valls pourrait interdire le « Printemps Français » », *La Croix*, 24/05/2013 p.

⁵⁴⁶ TRICOU Josselin, « Entre masque et travestissement Résistances des catholiques aux mutations de genre en France : le cas des "Hommen" », *op. cit.*

⁵⁴⁷ LABUSSIÈRE Marie, « Le féminisme comme « héritage à dépasser » », *op. cit.*

ne pas considérer le départ de Béatrice Bourges et sa création comme une véritable rupture dans l'histoire du mouvement contre le mariage pour tous.

Enquêtrice : Le départ de Béatrice Bourges pour le printemps français, est-ce que c'est quelque chose qui a été compliqué à gérer ou pas ?

Le départ de Béatrice Bourges non, non, non, non. Le Printemps français était déjà en marge, il était déjà en marge. Et j'ai l'impression que là-dedans il y a aussi des gens qui sont Manif pour tous. Ils sont dans les manifs. Alors c'est peut-être ceux qui ont des fumigènes de temps en temps. Alors les Hommes c'est fini. Mais euh voilà, c'est p't'être eux. Le Printemps français ils sont très souterrains. De temps en temps il y a des autocollants qu'on voit sortir, des visuels alors on se dit c'est peut-être eux, en même temps on ne sait pas. Voilà et on n'a pas envie de le savoir, voilà. C'est leur façon de procéder. En même temps ils sont utiles. Ils sont très... En même temps je crois que là où ils sont le plus nombreux c'est à Lyon.

Enquêtrice : Ah oui ?

Oui, à Lyon il y a un bon groupe du Printemps français là-bas. Mais ça s'appelle pas forcément Printemps français maintenant. C'est des espèces de groupes informels. C'est un peu, c'est parce qu'ils veulent pas se structurer comme ça. C'est aussi leur force. Ils sont capables de faire des trucs que peut pas faire La Manif pour tous. Aller tagguer dans des endroits le soir, aller sur, est-ce qu'ils vont aller sur l'euthanasie ? C'est possible. Enfin vous voyez, ils vont être sur d'autres terrains ensuite. Donc la rupture avec Béatrice Bourges, non.

Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014

L'organisation informelle et souple revendiquée par le Printemps français permet de prolonger les mobilisations de LMPT par le biais d'autres répertoires d'action mettant en œuvre une opposition plus radicale aux mobilisations en faveur du mariage pour tous et au gouvernement de manière plus générale. De plus, ces actions coups de poing mobilisent des militants et des organisations ouvertement catholiques et d'extrême droite, avec lesquelles LMPT a pris ses distances pour mettre en avant une image ouverte et inclusive.

L'usage des réseaux sociaux qui viennent amplifier les réseaux d'interconnaissance militants vient renforcer l'image de nébuleuse de ce mouvement qui met en scène une révolte spontanée du peuple français. Plutôt qu'une rupture avec LMPT, le Printemps français participe à la continuité du mouvement anti-mariage pour tous en rassemblant derrière ses actions aussi bien des militants de LMPT que de Civitas. Les divers groupes et militants mobilisés contre le mariage pour tous défilent aussi à leur tour lors des grandes manifestations de LMPT qui constituent les grands rendez-vous unitaires des opposants au mariage pour tous.

b) Le départ de Frigide Barjot et la pérennité de LMPT après le vote de la loi Taubira

Si le départ de Béatrice Bourges n'est pas vécu comme une rupture majeure au sein de LMPT, ce n'est pas le cas du départ de Frigide Barjot qui intervient après le vote de la loi Taubira. Pour autant, plutôt que de marquer la fin du collectif ou d'infléchir significativement ses revendications ou son action, le départ de Frigide Barjot permet de faire perdurer la mobilisation de LMPT après le vote de la loi tout en conservant la même ligne programmatique. De plus, ce départ s'inscrit dans une dynamique qui recentre le mouvement contre le mariage pour tous sur son noyau catholique et de droite.

La rupture de Frigide Barjot avec LMPT est actée le 26 mai 2013, date de manifestation nationale du collectif dont l'objectif est de mobiliser en masse après le vote de la loi Taubira. Se pose alors la question de l'orientation à donner à un mouvement qui s'est construit pour empêcher le vote d'une loi, après que celui-ci a effectivement eu lieu. La ligne préconisée par Frigide Barjot se trouve être minoritaire au sein des instances dirigeantes du mouvement. Elle propose de transformer le mariage en union civile pour les couples homosexuels, dans le but d'exclure finalement l'adoption et les enjeux de filiation du périmètre de la loi. Elle propose aussi de faire évoluer le répertoire d'action du collectif, se détournant des manifestations de rue pour privilégier une stratégie plus tournée vers le champ politique. Frigide Barjot ne participe pas au défilé du 26 mai auquel elle avait pourtant appelé. Pendant la manifestation elle est sur le plateau de BFM TV où elle prend officiellement ses distances avec le collectif qu'elle a fondé, en appelant même à sa disparition : « La Manif pour tous, c'est fini [...] La Manif pour tous a fait son temps et je dis tant mieux car son message n'est plus ajusté »⁵⁴⁸.

Frigide Barjot et les autres leaders qui restent mobilisés au sein de LMPT ont des interprétations divergentes concernant les circonstances de son départ. En effet, celle-ci considère avoir été évincée, qu'on l'a empêché de prendre la parole et explique avoir reçu des menaces qui l'ont poussée à annuler sa participation à la manifestation du 26 mai. Elle impute cette dynamique à une radicalisation du mouvement qui aurait rendu son point de vue inaudible. L'essor de l'influence de la présidente Ludovine de la Rochère et de ceux que Frigide Barjot appelle « les versaillais »⁵⁴⁹ témoignerait de cette évolution. Selon Frigide Barjot l'opposition

⁵⁴⁸ BFMTV, *Revivez la journée de manifestation contre le mariage homo*, [<https://www.bfmtv.com/societe/direct-mariage-homo-journee-manifestation-haute-tension-522904.html>], consulté le 6 avril 2020.

⁵⁴⁹ Entretien n°28, Fondatrice de l'Avenir pour tous, ancienne porte-parole de LMPT, 6 mai 2016.

à sa proposition d'union civile atteste de l'homophobie des autres leaders du collectif. Elle associe ces manifestations homophobes à l'essor de l'influence de l'extrême droite catholique sur le mouvement.

Les porte-paroles qui restent au sein du collectif démentent ces accusations. Ils expliquent que c'est Frigide Barjot qui a évolué et non LMPT. La rupture serait donc liée à la fois à un problème d'égo et à un choix stratégique peu judicieux de sa part. Les différents porte-paroles rencontrés sont unanimes pour soutenir que l'union civile n'a jamais été portée par le collectif et que la proposer après le vote du mariage aurait été une erreur stratégique affaiblissant le mouvement dans son rapport de force avec le gouvernement. Pour eux, seule l'abrogation de la loi apparaît comme une revendication légitime. Ils soulignent ainsi que le gouvernement est resté jusqu'alors sourd à leurs revendications malgré l'ampleur des protestations et que cela devrait être à lui de prendre l'initiative de proposer l'union civile comme solution de compromis pour relancer le dialogue avec le mouvement. Les déclarations de Frigide Barjot concernant les évolutions à prendre par le collectif sont présentées comme des initiatives individuelles qui font passer son ego avant la cause défendue par le mouvement comme l'explique le Président de Fils de France :

La vraie rupture c'est avec Barjot. Là vraiment on s'est dit, est-ce que... Moi j'étais convaincu que le mouvement allait... pas survivre mais vivre et même prospérer sans elle. D'ailleurs j'ai été un des éléments qui ont fait comprendre qu'on pouvait largement continuer sans elle et que son capital médiatisation n'était pas forcément le capital notoriété au sein du mouvement... Même si elle était très populaire au sein des manifestants, la cause était, était supérieure dans les cœurs des manifestants que sa propre personne. Ce qu'elle n'a pas compris. Elle a vraiment pensé, et j'ai eu beau lui expliquer rationnellement que la... Que la... Que l'opposition à la loi dépassait sa personne. Elle ne l'a pas compris. Quand elle a proposé l'union civile, moi-même j'y étais très opposé. Premièrement parce que j'y étais opposé et deuxièmement parce que nos participants, nos manifestants ne suivraient pas cette option-là qui est très parisiano-parisienne. Donc voilà, et là il y a eu un doute. Personnellement, c'est pas pour rouler des mécaniques que je vous le dit, sincèrement je savais qu'il y aurait pas de, de rupture avec notre base. Et y'a eu un doute. Et finalement Ludovine de la Rochère a recréé une structure qui a prolongé l'effet de départ, d'impulsion. Barjot a été extrêmement pertinente, efficace. Ensuite en termes de structuration, de maillage du territoire, de formation des cadres etc., Ludovine est une virtuose. Donc voilà, il y a complémentarité entre les deux personnalités qui se sont succédées. Donc pour moi il n'y a pas eu de rupture. Il y a eu un prolongement dans la continuité.

Enquêtrice : Et c'était une surprise cette volonté de départ ? Ou comment ça a été vécu à l'intérieur ?

Bien sûr, bien sûr, on n'a jamais pensé qu'elle aurait été aussi entêtée pour penser que son avis était le seul à être bon et que tous en face nous étions euh euh... dans l'erreur. D'ailleurs quand elle est sortie elle a dit mais non, en fin de compte ils ont évolué, ce sont devenus, ce sont des fachos, des ceci, des cela alors qu'en fait l'équipe avait toujours été la même. Simplement parce

qu'elle a eu un désaccord avec l'ensemble qu'elle a déclaré très généreusement et très pompeusement dans la presse et ceci et cela enfin... Le chien aboie, la caravane passe.

Enquêtrice : Et du coup y'a plus de.... Y'a plus de lien avec elle, éventuellement l'organisation qu'elle a, qu'elle a fondé ?

Non.

Enquêtrice : D'accord.

Entretien n° 17, Président de fils de France, porte-parole LMPT, 19 novembre 2014

Le départ de Frigide Barjot a certaines conséquences sur le collectif. Il entraîne notamment des divisions au sein d'organisations membres de LMPT dont les leaders étaient particulièrement proches de Frigide Barjot. C'est le cas des Adoptés pour l'enfance dont l'une des trois fondatrices est partie pour « continuer avec Frigide »⁵⁵⁰ ou encore d'Homovox dont la présidente et co-fondatrice a fait de même. Le trio de porte-paroles de la première heure, qui était censé représenter l'ouverture et l'inclusivité de LMPT, à savoir Frigide Barjot et ses deux proches, Xavier Bongibault et Laurence Tcheng, quitte le collectif pour fonder une nouvelle structure dont le nom souligne que la manif appartient au passé : l'Avenir pour tous.

Pour autant, la capacité d'action de cette nouvelle structure est relativement réduite. Ses réunions ont lieu au domicile de Frigide Barjot et elle ne dispose pas d'un réseau étendu à l'échelle locale sur lequel s'appuyer. Elle a en effet quitté le collectif sans avoir accès aux considérables listes de diffusion de militants, sympathisants et diverses catégories de bénévoles sur lesquelles s'appuie le travail de mobilisation et de communication du mouvement. Frigide Barjot avoue être isolée et coupée des réseaux catholiques, associatifs et politiques qui se sont structurés autour de LMPT, ou se sont rapprochés du Printemps français. Elle explique être ignorée par certains membres du clergé qui étaient jusqu'alors ses interlocuteurs, avoir moins d'audience dans les médias et même des difficultés à vendre ses livres⁵⁵¹.

A l'inverse, la mobilisation de LMPT se maintient comme l'atteste l'organisation de la première Université d'été du collectif, les 14 et 15 septembre 2013 au Parc Floral de Vincennes. Cet événement est conçu comme l'occasion de faire le point sur un an de mobilisation mais aussi sur les orientations à donner à celle-ci après le vote de la loi Taubira. Les différents ateliers et réunions plénières abordent les différents enjeux investis par l'organisation, de la PMA ou la

⁵⁵⁰ Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014.

⁵⁵¹ Entretien n°28, Fondatrice de l'Avenir pour tous, ancienne porte-parole de LMPT, 6 mai 2016.

GPA au genre ou à la sauvegarde de la famille, mais aussi les différents modes et arènes de mobilisation : l'engagement associatif, l'engagement politique, le lobbying européen... Les perspectives de LMPT sont largement tournées vers le champ politique et les différentes échéances électorales à venir : élections municipales de 2014, européennes de 2014, mais aussi élections présidentielles et législatives de 2017. En effet, faire élire une nouvelle majorité décidée à abolir le mariage pour tous et de porter les revendications de LMPT apparaît alors comme l'objectif de moyen terme du mouvement.

Encadré 3 : Une soirée chez Frigide Barjot après son départ de LMPT

A l'issue de notre entretien, Guillaume de Prémare me transmet les coordonnées téléphoniques de Frigide Barjot en me disant que je peux la contacter de sa part, d'abord par sms, même s'ils ne sont plus en très bon termes.

Elle me rappelle à la suite de mon message. Après avoir évoqué rapidement ma recherche, elle me propose de me joindre à elle pour aller voir au cinéma le documentaire « La Sociologue et l'ourson », construit autour des conversations téléphoniques entre Mathias Théry, co-réalisateur, et sa mère, Irène Théry, sociologue qui soutient le projet de loi sur le mariage pour tous. Ils reviennent sur les controverses qui ont accompagné les débats autour du projet de loi de septembre 2012 à mai 2013.

Elle souhaite en effet organiser une sorte d'événement autour de sa participation à une projection du film. Elle souhaite se rendre dans un cinéma du quartier du Marais, en compagnie d'amis à elle, elle précise : « des amis gays », ainsi que de journalistes. Elle a notamment l'accord d'un journaliste d'un « média homosexuel ». Elle pense que ce sera intéressant pour moi de pouvoir rendre compte de ça et qu'on aura le temps de discuter après.

Le soir du 3 mai 2016 je me prépare à partir au rendez-vous lorsqu'elle m'appelle pour m'expliquer qu'elle doit finalement décommander car elle avait promis à sa fille de rester avec elle pour regarder la finale d'une émission télévisée ce soir-là. Finalement, la séance cinéma est repoussée au 6 mai à la suite d'une longue conversation téléphonique où elle commence à me donner sa vision de l'évolution de LMPT sur un ton assez familier. Lorsqu'elle se rend compte que je la vouvoie alors qu'elle me tutoie, elle s'exclame même : « tu m'excuses mais il faut dire que tu as la voix d'une gamine de douze ans ! ».

Le 6 mai, alors que je sors du métro pour la rejoindre au cinéma, je m'aperçois qu'elle a laissé un message vocal sur mon répondeur quelques minutes auparavant seulement. Elle m'y explique qu'elle ne pourra pas se rendre au rendez-vous car elle s'est blessée au pied. Elle a récupéré le DVD du film envoyé par France Inter pour une interview, le plus simple est donc que je vienne directement chez elle. Un de ses amis gay, militant de son collectif l'Avenir pour tous nous rejoindra.

Je traverse à nouveau Paris pour arriver chez elle finalement vers 20h. Elle m'accueille et me présente ses deux enfants. Son mari n'est pas là. La très vaste pièce salon, salle à manger, cuisine est pleine de cartons empilés les uns sur les autres que j'imagine liés au déménagement qui a suivi l'expulsion de son ancien logement social, décidée à la suite d'un jugement du 30 octobre 2013 et qu'elle et sa famille quittent le 20 octobre 2014. A une extrémité de la pièce se

trouve une statue de la vierge Marie mesurant au moins 1m50 aux pieds de laquelle sont disposées des photographies d'elle et de sa famille avec le Pape. Aussitôt entrée, elle me fait l'aider à secouer le plaid qui recouvre le canapé pour enlever les poils de chat qui s'y trouvent. Ce faisant, elle me demande : « alors, t'es catho toi ? ». A la vue de mon air décontenancé, elle m'explique qu'elle voulait savoir quel était mon rapport avec les « versaillais », les « cathos tradis » qui « la détestent maintenant », d'autant plus que je l'ai contactée de la part de Guillaume de Prémare. Je suis surprise de constater qu'elle redoute finalement plus que je sois proche de certains milieux liés à LMPT que de milieux LGBT.

Lorsque son ami arrive, le début de la projection du film rencontre deux obstacles majeurs. Tout d'abord il s'agit de réussir à visionner sur son téléviseur le DVD lu dans son ordinateur portable. Après vingt minutes à la recherche d'une solution, où ils ont notamment fouillé un carton rempli de différents types de câbles, cette option a été abandonnée, nous regarderons le film sur l'ordinateur portable, tous trois assis sur le canapé. Ensuite, il a fallu retrouver le DVD. Après encore un long moment où nous nous sommes mis à quatre, avec l'aide de sa fille, pour fouiller la pièce encombrée, Frigide Barjot a soudain disparu dans la pièce d'à côté et en est revenue avec une pochette parfaitement ordonnée contenant le DVD et un dossier de presse.

Installée entre les deux, avec l'ordinateur sur les genoux, je suis restée attentive à tous les commentaires et explications donnés par Frigide Barjot, qui interrompait la lecture du film régulièrement pour les prodiguer.

A l'issue du visionnage, nous avons continué à échanger sur différentes questions, plus particulièrement sur : sa revendication de l'union civile, son collectif l'Avenir pour tous, mais surtout sur son rapport aux militants de LMPT et à l'Eglise catholique française. Elle dénonce de manière virulente leur homophobie et leurs relations étroites avec l'extrême droite, mais aussi la manière dont ils l'ont ostracisée. En effet, elle explique que ses contacts au sein des milieux militants mais aussi de la hiérarchie catholique ont coupé les ponts avec elle et l'ignorent à présent. Alors que je m'appête à partir sur les coups de minuit, elle accepte de me prêter deux des livres qu'elle a écrit et souligne de toute façon qu'elle n'a plus personne ni nulle part où les vendre.

B - Professionnalisation et extension de la mobilisation

La mobilisation du mouvement anti-mariage pour tous entend donc perdurer après le vote de la loi. Cette inscription dans la durée passe par l'extension d'un mouvement caractérisé par l'organisation régulière de manifestations rassemblant plusieurs centaines de milliers de personnes est rendue possible par un important apprentissage du travail militant et la professionnalisation de la mobilisation (1).

Ces processus permettent la multiplication des entreprises de mobilisation. En effet, outre sa professionnalisation, l'extension du mouvement contre le mariage pour tous est marquée par sa diversification. La multiplication des groupes mobilisés s'accompagne de celle des répertoires d'action utilisés. Les militants se tournent vers les institutions et le champ

politique mais proposent aussi une déclinaison de protestations et actions de rue. Les mobilisations investissent différentes arènes et différents niveaux d'action, du plus local au supranational (2).

1) La professionnalisation du travail militant

La mobilisation contre le mariage pour tous est caractérisée par une double nouveauté apparente : la participation de nombreux militants n'ayant jamais manifesté publiquement leurs engagements et l'usage du répertoire d'action de la manifestation de rue par des groupes conservateurs.

Tartakowsky montre que l'association systématique de la manifestation avec le mouvement ouvrier et les groupes progressistes de gauche est une idée historiquement fautive. La dimension exceptionnelle associée à LMPT est finalement plutôt liée à l'absence de revendication d'un héritage et d'une continuité entre les mouvements de droite qui ont investi la rue depuis la fin du XIXe siècle⁵⁵². De même, au niveau individuel, certaines continuités peuvent être repérées entre les mobilisations anti-mariage pour tous et d'autres activités des militants. Ils sont en effet amenés à mobiliser des ressources acquises dans d'autres sphères sociales telles que le scoutisme ou leurs activités professionnelles.

L'ampleur prise par le mouvement repose ainsi sur un travail d'apprentissage de la part des organisations et des militants. Il s'appuie sur des ressources diverses qui leur permettent de s'imposer comme de nouveaux acteurs dans l'espace des mobilisations. Cette dynamique s'accompagne d'un processus de professionnalisation qui concerne à la fois les techniques militantes (a) et les militants eux-mêmes. En effet, d'une part de nombreux professionnels ont mis leurs compétences au service de la mobilisation, d'autre part l'engagement au sein du mouvement a pu procurer des débouchés professionnels à certains (b).

a) Apprentissage et professionnalisation des techniques militantes

L'image festive et bon enfant cultivée par LMPT depuis le début de la mobilisation s'accompagne d'un discours sur la spontanéité de ce mouvement tout nouveau qui est aussi

⁵⁵² TARTAKOWSKY Danielle, *Les droites et la rue. Histoire d'une ambivalence de 1880 à nos jours*, op. cit.

ramené au « style » impulsé par Frigide Barjot. La présidente des Adoptés pour l'enfance se réjouit ainsi de ce qu'elle appelle le « côté joyeux du mouvement »⁵⁵³ et s'amuse même du fait que les médias puissent le tourner en dérision. Lorsque nous nous quittons après notre entretien, elle me montre fièrement son sac de marque en toile rose vif, couleur fétiche de LMPT, sur lequel elle a fait broder « On ne lâche rien JJJ » pour « On ne lâche rien jamais, jamais, jamais ! », slogan adopté par le mouvement pour marquer la détermination des militants malgré le vote de la loi. Elle m'explique en riant que les journalistes de l'émission « Quotidien », qui adoptent un ton critique et moqueur vis-à-vis de LMPT, ont filmé son sac en gros plan lors d'un de ses passages à l'Assemblée nationale. L'inexpérience des jeunes organisations créées dans le sillon de LMPT justifie certaines maladresses qui leur vaut d'être tournées en dérision mais permet aussi de les distinguer des professionnels de longue date du politique et des éléments de défiance qui peuvent leur être associés.

Ces professionnels peuvent eux aussi sourire des maladresses des militants de LMPT, même lorsqu'il s'agit de leurs alliés. Ainsi, lors d'un happening contre la GPA organisé le 19 novembre 2014 par plusieurs groupes membres de LMPT (les Mères veilleuses, les Adoptés pour l'enfance, les Gavroches, le collectif Ensemble pour le bien commun) afin d'interpeller les députés et les médias la veille de la Journée Internationale des droits de l'enfant, la mise en scène doit être rejouée à chaque fois que des députés alliés, qui ne se sont finalement pas déplacés tous ensemble, viennent saluer les militants. Certains députés membres de l'Alliance parlementaire ne peuvent retenir leurs rires lorsque la présidente des Adoptés pour l'enfance désigne à de multiples reprises dans son discours le collectif par son acronyme L.M.P.T., l'homophonie provoquant un jeu de mot d'assez mauvais goût.

Le mouvement contre le mariage pour tous est malgré tout marqué par un processus de professionnalisation qui caractérise particulièrement la mobilisation de LMPT. La professionnalisation de LMPT concerne à la fois sa capacité à organiser de grands événements publics comme ses manifestations et le développement de ses activités de groupe d'intérêt. Comme l'explique Anne-Claude Girard, présidente des Adoptés pour l'enfance, le collectif s'impose comme un interlocuteur des pouvoirs publics et des acteurs du champ politique.

Enquêtrice : Vous, quel regard vous portez sur les évolutions de ce mouvement, en deux ans de mobilisation. Quelles sont pour vous les principales évolutions ?

La principale évolution c'est la professionnalisation. Et en même temps cette absence de professionnalisation, c'est-à-dire l'adrénaline de La Manif pour tous, c'est le truc qu'on

⁵⁵³ Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014.

organise comme ça dans un café, avec trois quatre personnes on se dit, on parle d'un truc et on se dit ah ouais, ça c'est une bonne idée, et si on faisait ça ! Et en même temps le très grand professionnalisme de Ludovine dans la proposition, dans l'argumentaire et dans la construction. On est passé d'un mouvement au départ qui était un mouvement d'opposition, on n'a pas été suffisamment clairs d'ailleurs parce qu'on a loupé cette question de l'adoption. Maintenant on est quand même très structurés, très clairs dans ce qu'on veut, dans ce qu'on voudrait. Ça c'est quand même une grande évolution, je crois que nos communiqués de presse sont très construits, on n'est pas, on peut plus être des fous parce que ça devient compliqué, les sujets sont techniques. Quand on est en face d'un ministre, d'un secrétaire d'Etat, il suffit pas de brandir son code civil en disant on est tous nés d'un père et d'une mère. Il faut argumenter, de contrer, de rentrer, de la faire rentrer dans ses contradictions. On apprend à parler aux journalistes, au début, voilà on se professionnalise aussi avec les politiques. Tout en gardant ce qui plaît aussi au-delà de tout ça, c'est notre côté bon enfant, notre côté joyeux et c'est pour ça qu'on s'arrête pas. C'est quand même quelque chose qu'on porte aussi qui est quand même très fort et qui est, d'ailleurs, ça commence à tourner avec la presse. La dernière manif on était quand même en couverture de très très nombreux journaux. Alors oui, c'est peut-être un mouvement bisounours n'empêche que on est toujours là et ça pose un problème pour la droite aussi.

Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014.

Ce processus de professionnalisation repose sur une dynamique d'apprentissage et de réappropriation du répertoire d'action mobilisé par le collectif, avec en premier lieu la prise en compte des enjeux soulevés par l'organisation de manifestations de rue de grande ampleur. L'inexpérience des militants et des organisateurs a pu se faire sentir lors de la première manifestation de LMPT alors qu'il a été très laborieux de faire évacuer la place Denfert Rochereau où étaient réunis les nombreux manifestants. A la sortie de la place, des mères de familles avec des poussettes ou encore des manifestants venus à vélos se sont retrouvés coincés dans la foule. J'ai pu observer deux personnes âgées assises sur un banc commenter leur surprise de voir autant de monde réuni. Alors que la femme expliquait qu'elle n'avait jamais manifesté, que c'était « une première à son âge », l'homme lui a répondu que lui la dernière fois c'était en 1984⁵⁵⁴. Si l'affluence qui signe la réussite de cette première manifestation a été décrite comme une surprise par ses organisateurs, ils avaient cependant pris certaines mesures pour pallier l'inexpérience des manifestants. Des consignes ont ainsi été envoyées par mail, publiées sur le site Internet de LMPT et lues ensuite par les organisateurs avant le départ du cortège. Parmi ces consignes on pouvait retrouver le fait de marcher à une distance suffisante les uns des autres afin que chacun puisse être compté. Les organisateurs soulignaient que la CGT procédait ainsi

⁵⁵⁴ Observation, première manifestation LMPT, 17 novembre 2012.

pour ses propres manifestations, mettant en lumière le processus de réappropriation d'un mode d'action collective largement associé au mouvement syndical et ouvrier.

Les approximations de la première marche ont rapidement laissé place à une organisation millimétrée liée à la structuration du collectif. Structuration à la fois verticale, avec la multiplication de groupes locaux qui mènent un travail de mobilisation des militants sur le terrain et s'insèrent dans d'autres réseaux catholiques comme ceux des AFC, des paroisses ou de l'enseignement catholique, mais aussi structuration horizontale du collectif. Celui-ci se compose en effet du comité de pilotage qui est amené à prendre les décisions et à la tête duquel on trouve la présidente Ludovine de la Rochère. Elle devient la figure de proue du collectif à la suite du départ de Frigide Barjot. Son influence croissante au sein du collectif est associée à un certain sérieux et à la professionnalisation du mouvement par les porte-paroles que j'ai rencontrés. Parmi les organes du collectif on trouve donc aussi le porte-parolat qui réunit les porte-paroles vers lesquels sont redirigées les différentes sollicitations et qui assurent le travail d'incarnation du collectif. Ses activités se structurent ensuite autour de plusieurs pôles thématiques parmi lesquels on trouve le « pôle élus » ou « pôle politique » qui gère les relations entre le collectif et le champ politique ou encore le « pôle communication ». Lors de notre entretien, son responsable Gonzague de Chantérac m'a expliqué les différents moyens qui avaient été mis en place pour faciliter l'action du collectif, jusqu'à l'organisation de régies pendant les manifestations pour suivre à la fois en direct le cortège et différents acteurs qui y étaient mobilisés mais aussi la couverture médiatique de la manifestation et sa présence sur les différents réseaux sociaux.

Le perfectionnement des techniques militantes, inspirées des mouvements ouvriers et postmatérialistes mais aussi des professionnels de la politique, des médias et de la communication, est sensible au cours de l'extension de la mobilisation de LMPT. Ainsi, les visuels sont renouvelés pour chaque grande manifestation et le matériel militant est systématiquement distribué aux manifestants permettant d'assurer l'uniformité du mouvement et d'insuffler une image cohérente, dynamique et festive au mouvement. Les militants de LMPT sont ainsi rares à fabriquer leurs pancartes avant de manifester, ils n'ont qu'à se servir au point de départ des cortèges.

Photographie 2 : Matériel militant mis à disposition des manifestants. Manifestation parisienne LMPT du 5 octobre 2014



Source : Léa Morabito.

D'autres éléments ayant trait à la matérialité des mobilisations soulèvent la question des ressources du collectif comme par exemple les multiples bus et trains qui ont dû être affrétés pour que les militants venus de la France entière puissent grossir les rangs de manifestations nationales organisées à Paris. Des traces de l'apport financier nécessaire à ce travail de mobilisation sont observables au cœur même des manifestations. On y observe notamment le rôle du merchandising. De nombreux objets dérivés siglés à l'effigie du collectif sont ainsi en vente sur des stands le long du parcours et à l'arrivée des cortèges mais aussi sur le site Internet du collectif. Outre le sweat-shirt qui s'est imposé comme l'uniforme des militants, on trouve en vente différents types de vêtements, des accessoires ou encore des livres qui retracent l'histoire de la mobilisation. La quête effectuée auprès des manifestants prend quant à elle des proportions bien plus importantes que ce qui est observé lors de manifestations syndicales, pour contribuer à des caisses de grève par exemple, ou encore lors des manifestations organisées par l'Inter-LGBT. Les militants chargés de l'octroi forment un véritable barrage filtrant que le cortège doit traverser. Ils récoltent les dons dans de grands sacs poubelles tandis que d'autres militants annoncent l'arrivée à la quête.

Les dons s'avèrent être la principale source de recettes de LMPT. Ils représentent 3,231 millions d'euros sur les 4,38 millions d'euros des recettes collectées par le collectif lors de son premier exercice comptable, d'octobre 2012 au 31 décembre 2013. La vente de produits dérivés a quant à elle représenté 1,15 million d'euros⁵⁵⁵. La volonté d'encourager les dons de la part des militants et sympathisants est une des pistes permettant de comprendre l'adoption du statut de parti politique par le collectif. Par décision de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 13 avril 2015, « l'association de financement du groupement politique La manif pour tous, dont le siège social est situé 115, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris, est agréée en qualité d'association de financement du parti politique « La manif pour tous » pour exercer ses activités sur l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) »⁵⁵⁶. Cette évolution des statuts du collectif, décidée en janvier 2015, a été commentée par Albéric Dumont, le coordinateur national, puis vice-président de La Manif Pour Tous⁵⁵⁷. Il marque une distance par rapport à l'idée de parti politique en lui préférant le terme de « groupement politique ». Il insiste sur la dimension marginale et « technique » de l'évolution dans la mesure où le collectif « ne devient pas pour autant un parti politique au sens habituel du terme ». Il conserve les mêmes modes d'action, les mêmes objectifs et n'envisage pas de présenter directement des candidats. Finalement la transformation permettrait surtout d'explicitier la dimension politique de LMPT et de pouvoir délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs : « La Manif Pour Tous reste donc apaisante et bien entendu aconfessionnelle ».

Cette évolution des statuts s'inscrit cependant dans le processus d'institutionnalisation du collectif. De l'espace des mouvements sociaux il vient ancrer son action dans le champ politique et institutionnel en développant son répertoire de lobbying. Le collectif cherche à s'affirmer comme un think tank capable de produire des analyses et de délivrer son expertise et ses préconisations aux pouvoirs publics. C'est la démarche mise en œuvre dans le cadre du Grenelle de la famille de 2014, de celui de 2015 consacré au Forum international pour l'abolition de la GPA ou encore des Etats généraux de la bioéthique, organisés en 2018.

⁵⁵⁵ MOUILLARD Sylvain, *Manif pour tous : la quête fait recette*, [https://www.liberation.fr/societe/2014/06/30/la-quete-payante-de-la-manif-pour-tous_1053953], consulté le 7 avril 2020.

⁵⁵⁶ « Décisions du 13 avril 2015 portant agrément d'associations de financement d'un parti ou d'une organisation politique ».

⁵⁵⁷ FIGARO le, *Pourquoi La Manif pour Tous est-elle devenue un parti politique ?*, [<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2015/04/27/31001-20150427ARTFIG00205-pourquoi-la-manif-pour-tous-est-elle-devenue-un-parti-politique.php>], consulté le 2 juin 2015.

Le processus de professionnalisation dans lequel s'inscrit le mouvement contre le mariage pour tous et a fortiori son acteur principal, le collectif LMPT peut aussi s'appréhender au niveau individuel pour mieux comprendre les processus de professionnalisation des militants.

b) La professionnalisation des militants

L'importance de la manifestation de rue pour le mouvement anti-mariage pour tous contribue à mettre en avant l'inexpérience des militants parmi lesquels nombreux sont ceux qui expliquent qu'il s'agit de leurs premières participations à des cortèges protestataires. Pour autant, ces militants mobilisent au sein du mouvement de très nombreuses ressources qui expliquent son essor et son ancrage dans la durée. Ces ressources, souvent étrangères au militantisme protestataire peuvent être liées à d'autres engagements comme le scoutisme ou encore à leurs réseaux et compétences professionnelles.

De très nombreuses activités permettant d'assurer la mobilisation sont effectuées par des professionnels investis bénévolement au sein du mouvement. Le fonctionnement du collectif prend ainsi une dimension managériale qui transparaît à travers l'usage d'un vocabulaire emprunté au monde du travail dont témoignent notamment les processus de recrutement des bénévoles et la gestion des « ressources humaines ». Ainsi, lors des premières Universités d'été, parmi les différents documents distribués à l'entrée, chaque participant s'est vu remettre une fiche reprenant une liste de « postes à pourvoir » selon les besoins des différents pôles du collectif. Cette liste n'étant pas exhaustive, chacun était invité à se rendre au « point infos RH » pour se renseigner sur l'ensemble des fiches de postes à pourvoir.

Encadré 4 : Recrutement LMPT. Document distribué à l'entrée des Universités d'été de LMPT, 14 septembre 2013, Paris



Chers amis,

La Manif Pour Tous recrute activement des bénévoles pour intégrer ses différents pôles (Communication, Finances, Juridique, Ressources Humaines, etc.). Vous trouverez ci-dessous une liste **non exhaustive** des postes à pourvoir. Nous signalons que pour la plupart il n'est pas nécessaire d'être parisien ou francilien.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au point infos RH (à l'entrée du site) afin que nous vous présentions l'ensemble des postes à pourvoir.

Notez que nous sommes également à la recherche d'un prêt de local d'environ 100 m² pouvant accueillir nos réunions de fin septembre à juin 2014 situé Paris intra muros.

Avec tous mes remerciements,

Bien fraternellement,

Constance - Coordinatrice des Ressources Humaines - LMPT
 constance@lamanifpourtous.fr
 06 62 12 64 57

Quelques exemples de postes à pourvoir :

Date demande	Pôle demandeur	lieu de travail	mission
1-sept-13	Direction Générale	Paris/idf/régions	Directeurs de grands projets
1-sept-13	LOGISTIQUE	Paris/ile-de-France	Chefs de projets achats, stocks et équipements, animation équipe, etc.
1-sept-13	Multimédia	Paris/idf/régions	graphistes, monteurs, photographes, cameraman, de préférence équipés
1-sept-13		Paris/idf/régions	2-3 geeks pour diverses tâches (téléchargement de vidéos, découpage / montage basique, ...)
1-sept-13	Pôle web	Paris/idf/régions	traducteurs: anglais, allemand, espagnol, italiens, russes, etc.
1-sept-13	Mob	Paris/ile-de-France	Coordonner les actions de mobilisation pour l'île de France
1-sept-13	Pôle web		Gestionnaire page facebook nationale
1-sept-13	Photo	Paris	1 coordinateur photo
1-sept-13	Pôle web	Paris/idf/régions	rédacteurs site web
1-sept-13	RH	Paris/idf/régions	Chasseurs de tête
1-sept-13	RH	Paris/idf/régions	Chefs d'entreprises
1-sept-13	Marketing	Paris/idf/régions	Responsable Marketing pour Recherche de fonds + équipe marketing
1-sept-13	Produits dérivés	A définir	Chef de produits
1-sept-13	Produits dérivés	Paris/idf/régions	Responsable SAV boutique en ligne
1-sept-13	Produits dérivés	Paris/ile-de-France	Responsable Ventes flash
1-sept-13	Finances	Paris/ile-de-France	2 comptables

Nous cherchons également un DAF, un directeur juridique, une secrétaire comptable et bien d'autres profils encore !

Les militants de LMPT investissent leurs compétences professionnelles à tous les échelons et dans tous les rouages de l'organisation. A commencer par certains des proches de Frigide Barjot qui étaient investis professionnellement auprès d'elle. C'est le cas de Xavier Bongibault, porte-parole de la première heure, à la tête de Plus gay sans mariage, qui était son assistant. C'est aussi le cas de la présidente des Adoptés pour l'enfance qui s'occupait de ses réseaux sociaux⁵⁵⁸. Raison du Cleuziou rappelle que LMPT est un « mouvement de pubars »⁵⁵⁹ en citant justement un de ces experts en communication qui se sont investis auprès du mouvement. Mais ces compétences professionnelles ne se retrouvent pas qu'à la tête du mouvement, dans ces organes décisionnaires. On en retrouve des traces dans les cortèges des manifestations. Ainsi, lors de la manifestation du 5 octobre 2013, un jeune garçon est grimpé jusqu'en haut du mât qui portait le drapeau français installé devant le Palais de Tokyo pour y accrocher un drapeau de LMPT, sous les encouragements de la foule. Lorsque le jeune garçon est descendu, sa mère l'a saisi par le bras pour s'éloigner le plus rapidement possible en poussant la poussette où se trouvait un bébé, me roulant par là même sur le pied, pour ne pas avoir à se confronter aux agents des forces de l'ordre qui se dirigeaient vers le mât. Alors que les agents commençaient à interagir avec des militants, un homme s'est interposé pour s'imposer comme leur interlocuteur, donnant l'impression de vouloir calmer la situation. En m'approchant j'ai pu voir que cet homme portait autour du cou un badge sur lequel on pouvait lire « juriste LMPT »⁵⁶⁰.

Outre la conversion des ressources professionnelles en ressources militantes, les entretiens menés avec les militants LMPT montrent que socialisation militante et socialisation professionnelle peuvent être étroitement liées. C'est le cas notamment pour ceux qui manifestent entre collègues. Un homme d'une cinquantaine d'années qui travaille dans la finance, m'explique notamment que se sont d'abord des discussions qui ont révélées l'unanimité en faveur de la mobilisation avec ses collègues et qu'ils en sont ensuite venus à manifester ensemble⁵⁶¹. Un autre militant de LMPT m'explique lui aussi qu'il lui est arrivé d'aller veiller avec les Sentinelles devant le Palais de Justice en sortant du bureau⁵⁶².

⁵⁵⁸ Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014.

⁵⁵⁹ CLEUZIOU Yann Raison du, *Une contre-révolution catholique*, op. cit.

⁵⁶⁰ Observation manifestation LMPT, 5 octobre 2014.

⁵⁶¹ Entretien n°20, Militant LMPT 92, Veilleur et Sentinelle, 22 février 2016.

⁵⁶² Entretien n°19, Militant LMPT 75, Veilleur et Sentinelle, 10 février 2016.

**Photographie 3 : Incident nécessitant l'intervention d'un « juriste LMPT ».
Manifestation parisienne LMPT, 5 octobre 2014**



Source : Léa Morabito.

L'engagement au sein du mouvement anti-mariage pour tous peut aussi dans certains cas procurer des débouchés professionnels. C'est le cas pour les militants qui s'engagent professionnellement au sein du champ politique. Un certain nombre de militants investis au sein de l'UMP par le biais de la structure Sens commun, créée par des militants anti-mariage pour tous auront ainsi accès à des responsabilités partisanes et électives. Les transactions servant de passerelle entre militantisme bénévole et politique professionnelle peuvent même être observées dans le cadre des mobilisations. Lors du happening contre la GPA organisé le 19

novembre 2014 par plusieurs groupes membres de LMPT, devant l'Assemblée nationale, afin d'interpeller les députés et de soutenir leurs alliés de l'Entente parlementaire pour la famille, des jeunes gens ne participant pas à la performance étaient néanmoins présents pour y assister. En train de discuter par petits groupes, certains étaient identifiables en tant que collaborateurs parlementaires, certainement venus accompagner l'élu pour lequel il travaillait, du fait de l'accréditation qu'ils portaient. J'ai pu écouter la conversation d'un collaborateur parlementaire qui expliquait à un jeune homme qu'un poste était disponible et qu'il allait lui présenter un élu à ce sujet. Quelques minutes plus tard plusieurs hommes sont arrivés et le jeune homme leur a été présenté et s'est éloigné avec eux⁵⁶³.

Les passerelles entre mondes militants, politiques et professionnels sont encouragés par la stratégie de mobilisation de LMPT. En effet, les militants sont poussés à investir toutes les sphères sociales pour faire valoir leur engagement. Cette volonté est particulièrement visible dans le cadre de la première Université d'été de LMPT. Les deux jours sont structurés autour de réunions plénières et d'ateliers thématiques dans lesquels se décline l'injonction à l'engagement. On retrouve ainsi deux forums thématiques « s'engager en politique », l'un plutôt autour de maires, l'autre autour de parlementaires, mais aussi les ateliers « s'engager dans le monde syndical », « s'engager dans le monde associatif », « s'engager dans le monde de l'entreprise : leadership et convictions » pour finir sur une plénière de clôture autour du thème « l'engagement : une attitude pour tous ! ». Cette démarche n'est pas propre à LMPT, elle est héritée de structures préexistantes sur lesquelles a pu s'appuyer le collectif. On peut notamment citer Ichtus dont le premier président de LMPT, Guillaume de Prémare est le délégué général. Ichtus se définit comme « réseau d'amitié et de formation au service des "minorités créatives" engagées au service du bien commun spécialement dans les domaines de l'éducation, de la vie familiale, de la vie au travail, de l'action publique et des mandats locaux »⁵⁶⁴. Il s'agit pour l'institut catholique traditionaliste d'encourager les laïcs à former des réseaux pour s'engager en faveur de l'enseignement social de l'Eglise catholique dans toutes les sphères de leur vie sociale. Pour cela Ichtus propose de nombreux cycles de formation et s'appuie sur les réseaux d'interconnaissance.

Les enjeux d'apprentissage et de formation sont centraux pour comprendre la professionnalisation rapide des militants anti-mariage pour tous. Outre l'interpénétration des

⁵⁶³ Observation happening anti-GPA, 19 novembre 2014.

⁵⁶⁴ *Accueil - Ichtus*, [https://www.ichtus.fr/#iframe_assoconnect], consulté le 7 avril 2020.

champs professionnels et militants, la formation des militants passe par leur engagement dans des institutions spécialisées. Outre Ichtus, l'IFP, Institut de formation politique, joue un rôle central pour une nouvelle génération de militants catholiques et conservateurs. J'ai appris l'existence de cet institut lors d'entretiens avec plusieurs jeunes militants anti-mariage pour tous qui y avaient été formés⁵⁶⁵. Lors de journées d'été de LMPT, des jeunes auditeurs de l'IFP attendaient à la sortie de l'atelier thématique « s'engager en politique » pour distribuer leurs brochures et échanger avec les éventuels intéressés⁵⁶⁶. L'institut s'adresse en effet à « des étudiants qui souhaitent approfondir leurs convictions et apprendre les méthodes d'argumentation et d'action politique ». Lors de la prochaine session à laquelle il était possible de s'inscrire, le cas pratique étudié concernait le fait de se présenter à des élections universitaires. L'IFP a vu ses activités se développer parallèlement à l'essor du mouvement contre la loi Taubira. Il s'agit d'une dynamique plus générale comme semble l'attester Guillaume de Prémare lorsqu'il m'explique que depuis LMPT, à Ichtus comme dans l'ensemble des organisations catholiques les effectifs ont augmenté⁵⁶⁷.

La professionnalisation du mouvement, passant par la formation des militants et la multiplication de leurs sphères d'engagement, participe à la pérennisation et à l'extension du mouvement contre le mariage pour tous qui se tourne vers différents enjeux, modes et niveaux d'action.

2) L'extension de la mobilisation

L'inscription du mouvement contre le mariage pour tous dans la durée passe par un processus d'extension et de diversification entamé avec la création du Printemps français et qui embrasse différentes dimensions de la mobilisation. Il touche en effet aux enjeux objets de mobilisations, aux groupes mobilisés ainsi qu'à leurs niveaux d'action.

De manière accrue après le vote de la loi, et malgré le maintien de la revendication d'abolition de la loi Taubira, le mouvement investit de nouveaux enjeux pour faire valoir la cause de la famille et de l'ordre social et reproductif hétérosexuel. L'extension du cadre

⁵⁶⁵ Entretien n° 21, Fondateur des Gavroches, 22 février 2016 et entretien n° 22, Militant du Collectif pour l'enfant, pôle communication et élu LMPT, 2 mars 2016.

⁵⁶⁶ Observation Universités d'été LMPT, 14 septembre 2013.

⁵⁶⁷ Entretien n°27, Délégué général d'Ichtus, ancien président de LMPT, 2 mai 2016.

cognitif⁵⁶⁸ qui participe à universaliser les revendications du mouvement, permet de mettre en cohérence les différents enjeux. Cette multiplication des enjeux permet à la fois de coller au calendrier gouvernemental et parlementaire, et de s'appropriier des enjeux associés au mouvement LGBT, même lorsque ceux-ci ont été écartés de l'agenda législatif (a).

Ce processus s'accompagne de la multiplication des groupes mobilisés pour faire pression sur les institutions mais aussi de groupes mobilisés dans l'espace public dont les répertoires d'action empruntent à la fois aux mobilisations progressistes, notamment LGBT, et à divers groupes plus proches des milieux catholiques, allant du scoutisme au nationalisme (b).

L'extension du mouvement passe enfin par la multiplication des niveaux d'action avec des groupes structurés très localement, mais aussi des mobilisations au niveau supranational, auprès des institutions européennes et des dynamiques transnationales mises en œuvre par LMPT. On peut questionner la similitude de ces dynamiques avec celles mises en place par les groupes LGBT dans leurs revendications pour l'ouverture du mariage aux couples homosexuels⁵⁶⁹.

a) Les revendications étendues à de nouveaux enjeux

En effet, si l'opposition au mariage pour tous reste la colonne vertébrale du mouvement, à travers la revendication d'abrogation de la loi Taubira, celui-ci étend son action à d'autres thématiques, d'une part en se synchronisant avec le calendrier législatif pour continuer à s'opposer au gouvernement, et d'autre part, en mettant en avant des questions liées au genre et à la bioéthique à travers lesquelles ils construisent une opposition à toute évolution potentielle des droits des couples et des familles LGBT, même lorsque ces questions ont été écartées de l'agenda législatif comme c'est le cas avec la PMA et la GPA.

Les débats sur la « loi famille » sont ainsi l'occasion de s'opposer à la « familiphobie » du gouvernement. Face à l'accusation d'homophobie qui leur est faite, les anti-mariage pour tous et plus particulièrement LMPT rétorque en accusant le gouvernement de s'attaquer à l'institution familiale. La PMA, exclue de la loi sur le mariage pour tous était censée constituer

⁵⁶⁸ BENFORD Robert D. et SNOW David A., « Framing processes and social movement : an overview and assessment », *op. cit.*

⁵⁶⁹ PATERNOTTE David, « Les lieux d'activisme : le « mariage gai » en Belgique, France et en Espagne », *op. cit.*

un volet d'un futur projet de loi sur la famille en 2013. En octobre 2013, la ministre déléguée à la Famille, Dominique Bertinotti, annonce que le projet de loi devra être présenté au Conseil des ministres avant mars 2014 mais tout débat sur la PMA est exclu tant que le Comité consultatif national d'éthique n'a pas rendu son avis, prévu pour le printemps 2014. Finalement, le lundi 3 février 2014, le gouvernement annonce que le projet de loi sera repoussé à l'année suivante invoquant un calendrier parlementaire déjà chargé et la nécessité de poursuivre les travaux préparatoires.

Cette annonce, faite le lendemain d'une mobilisation de LMPT, est vécue comme une véritable victoire par le mouvement. Outre le débat autour de la PMA, le collectif s'oppose à plusieurs autres mesures annoncées dans le projet de loi telles que la création d'un statut du beau-parent ou encore d'une "pré-majorité" à 16 ans. LMPT organise alors son « Grenelle de la famille », le 8 mars 2014, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, à la Mutualité, salle traditionnellement utilisée pour organiser des événements par des organisations de gauche. Ce Grenelle est l'occasion de présenter 38 propositions qui constituent un texte alternatif à celui qu'aurait pu proposer le gouvernement. Il s'agit pour le collectif de s'affirmer, plus que jamais après le recul du gouvernement, comme une force d'opposition et de proposition contre le gouvernement, le mouvement LGBT et le mouvement féministe. Il reste mobilisé contre l'ABCD de l'égalité, accusé de promouvoir la « théorie du genre » à l'école. Cette opposition s'inscrit dans la continuité d'autres mobilisations concernant le contenu des programmes scolaires à l'image de la « querelle sur les manuels scolaires de SVT des classes de 1^{ère} ES et L » en 2011⁵⁷⁰.

Le mouvement anti-mariage pour tous s'oppose ainsi à certaines revendications des mouvements féministes et LGBT alors même que celles-ci ont été repoussées de l'agenda législatif et gouvernemental, à l'image de l'ouverture de la PMA pour les couples de femmes et les femmes célibataires. La légalisation de la GPA est quant à elle présentée comme une menace alors qu'il s'agit d'un enjeu qui divise aussi bien le mouvement LGBT que l'ensemble des partis politiques.

Les opposants à la loi Taubira font découler directement de l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe une série de menaces auxquelles ils s'opposent : « C'est-à-dire le PACS a ouvert sur le mariage, qui a ouvert sur l'adoption, qui ouvrira sur la PMA, qui ouvrira sur la GPA » mais aussi sur la déstabilisation de l'institution familiale et des politiques

⁵⁷⁰ BERAUD Céline, « 8 - Les catholiques contre le genre. L'épisode des manuels de SVT », *op. cit.*

familiales, sur l'indifférenciation sexuelle renforcée par l'enseignement de la « théorie du genre » à l'école. La « marchandisation du corps des femmes » dénoncée dans la GPA renvoie aussi aux enjeux pro-vie, l'avortement et l'euthanasie, qui bien qu'ils soient mis à distance par les enquêtés, reviennent dans leurs discours et dans les parcours militants de différents représentants de LMPT. La mise en cohérence de ces différents enjeux apparaît comme un argument supplémentaire pour réfuter les accusations d'homophobie. Ainsi, les combats du mouvement qui s'est structuré contre le mariage pour tous ne seraient pas destinés à refuser l'égalité des droits aux homosexuels mais tiendraient compte de la diversité des conséquences qui viendraient transformer en profondeur l'ordre social.

Donc ça veut dire que les gens, le message qui est envoyé là c'est que c'est pas un problème d'homosexualité. Ça touche à des choses beaucoup plus profondes, beaucoup plus importantes pour nous, et ces questions-là on lâchera pas, on arrêtera pas de se mobiliser pour ces questions-là parce qu'elles nous paraissent essentielles. Tant qu'on aura pas de réponse qui nous paraisse apaisante et satisfaisante. Et puis je crois qu'il y a aussi, et je pense que j' peux le dire avec suffisamment d'aisance puisque bon, nous on est pas une association champignon

Enquêtrice : Ouais

Ça fait dix ans qu'on existe, et on a vu, moi j'ai cinquante ans, un peu plus de cinquante ans, moi j'ai vu ce qui s'est passé entre le Pacs et aujourd'hui, et comment y'a eu, y'a une espèce de plan, pour faire admettre un certain nombre de choses dans la société. Alors qu'il faille, comment dire travailler sur la question du respect et de l'accueil des personnes homosexuelles ça me pose pas de problème, j'ai fait un chemin aussi comme beaucoup de gens. Je me sens pas vraiment perturbé avec ça, mais on voit aussi que à chaque fois qu'il y a un pas qui est fait, c'est une nouvelle porte qui s'ouvre. C'est-à-dire le Pacs a ouvert sur le mariage, qui a ouvert sur l'adoption, qui ouvrira sur la PMA, qui ouvrira sur la GPA, qui ouvrira sur je sais pas quoi. Donc une des questions qu'on pose c'est jusqu'où on va et à un moment faut bien se poser la question de qu'est-ce que c'est qu'un être humain et qu'est ce qui est souhaitable pour un individu. Est-ce qu'on peut aller vers le progrès comme ça, voilà, sans se poser de question. Voilà donc c'est pour ça, je pense les gens qui sont aujourd'hui dans la manif pour tous c'est pas des excités parce des excités, y'a longtemps qu'ils auraient arrêté. C'est des gens qui réfléchissent, qui ont des convictions profondément ancrées. Qui sont beaucoup plus ouverts que ce qu'on imagine, beaucoup plus, et qui sont prêts à faire un chemin aussi. Mais qui posent des questions auxquelles ils veulent des réponses.

Entretien n°16, Président de l'appel des professionnels de l'enfance, porte-parole LMPT, 17 novembre 2014

Cette diversification des enjeux est sensible dans l'évolution du matériel militant. De nouvelles pancartes et de nouveaux visuels sont ainsi élaborés pour chaque grande manifestation de LMPT. De la même manière, au cours du temps les cortèges se structurent autour de la succession de banderoles qui sont en tête de cortège et reprennent les mots d'ordre des manifestations précédentes. Les visuels prennent aussi plus directement pour cible le

personnel politique. En multipliant les enjeux et en s'opposant à une diversité d'initiatives gouvernementales, LMPT et l'ensemble du mouvement suivent l'inflexion qu'on retrouve chez le Printemps français : l'opposition à la loi Taubira laisse place à une critique plus générale de l'action du gouvernement Hollande.

b) La multiplication des groupes mobilisés

L'inscription du mouvement dans la durée passe donc par une diversification des enjeux qui s'avère nécessaire à la suite du vote de la loi Taubira, mais aussi par une multiplication des groupes mobilisés, plus ou moins liés à LMPT, à partir du printemps 2013. En effet, pour de nombreux analystes, le mouvement contre le mariage pour tous reste synonyme du collectif qui en reste le principal acteur et autour duquel il s'est structuré. LMPT a ainsi souvent été qualifiée dans les médias de « nébuleuse » dont les contours sont difficiles à délimiter. Le collectif rassemblait 37 associations en mars 2013 et n'en comptait plus que 33 en juillet de la même année. Mais le mouvement contre le mariage pour tous ne se réduit pas à LMPT. Il a en effet évolué au cours des mois et c'est diversifié. Si les manifestations organisées à l'appel de LMPT restent des rendez-vous incontournables pour l'ensemble des opposants à la loi Taubira et à ses supposés corollaires, une variété de groupes a vu le jour pour s'opposer au mariage pour tous, sans pour autant intégrer LMPT et en revendiquant parfois un certain degré d'indépendance vis-à-vis du collectif.

Ces groupes, qui ne se limitent pas au Printemps français, se caractérisent par le recours à des répertoires d'actions dérivés de ceux de LMPT. Certains se constituent en groupes d'intérêt mettant en œuvre une dynamique de lobbying ou dirigent leurs actions vers le champ politique. D'autres mettent plutôt en place des actions de rue ayant vocation à occuper l'espace public.

Le mouvement anti-mariage pour tous est ainsi marqué par l'essor de groupes dont le mode d'occupation de l'espace public est fortement inspiré du scoutisme, au premier rang desquels on trouve les Veilleurs. Ils ont commencé à se réunir après les manifestations de LMPT, puis indépendamment, pour lire des textes et échanger sur des thématiques différentes. Ils s'affichent comme un mouvement de protestation non-violente. Ils revendiquent leur occupation de l'espace public malgré l'opposition des forces de l'ordre comme « un acte de

désobéissance civil destiné à manifester notre résistance et l'irrépressible liberté de la marche de nos consciences »⁵⁷¹.

Le répertoire de la veillée est décliné par plusieurs groupes et dans la foulée sont créées les « mères veilleuses ». Il s'agit de mères qui se regroupent autour d'une bougie et qui se relaient ainsi pour veiller sur la « flamme de la filiation ». On peut aussi mentionner l'existence des Veilleurs debout créés en juin 2013 et qui sont rebaptisés en août les Sentinelles. Elles se tiennent debout, silencieusement, devant le ministère de la Justice. Espacées les unes des autres, elles expriment leur opinion ou leur opposition par leur posture statique et pacifique. Leurs mobilisations sont censées être spontanées et les mères affichent la volonté de se relayer 24h sur 24h. Ces micro-mobilisations permettent de développer l'idée d'une omniprésence des anti-mariage pour tous à peu de frais. Ces trois formations ont le statut de « mouvements non formels associés » ; comme stipulé sur le site Internet de LMPT.

Encadré 5 : Le code de conduite des Sentinelles

ATTITUDE DE LA SENTINELLE en mode « veilleur debout »

La Sentinelle exprime son opinion ou son désaccord politique par sa posture, statique et pacifique, dans un lieu qu'elle choisit de façon spontanée et individuelle, à toute heure du jour et de la nuit.

Afin que le délit de « manifestation non déclarée » ne puisse être constitué, les sentinelles ne forment pas de groupe compact ; et au contraire font en sorte d'être espacées les unes des autres de quelques mètres.

La Sentinelle ne trouble jamais l'ordre public. Elle ne cherche pas à se faire remarquer autrement que par sa simple présence, en l'absence totale de signe distinctif.

Questionné par des passants ou par les forces de l'ordre, la sentinelle parle impérativement en son nom propre et non en celui des autres. Elle donne – si elle le souhaite, et rien ne l'y oblige – les raisons personnelles de sa présence.

En accord avec le *Manifeste des Sentinelles*, les sentinelles gardent en tête qu'elles ne se battent pas pour un bénéfice personnel mais qu'elles entrent en Résistance pour la civilisation et le bien des générations futures.

Source : page Facebook Les Sentinelles – Officiel.

⁵⁷¹ LES VEILLEURS, *Qui sommes nous ? I*, [<http://www.les-veilleurs.eu/wp/qui-sommes-nous/>], consulté le 20 mai 2015.

Un autre groupe se caractérise par ses mobilisations de rue qui prennent la forme de performances. Il s'agit des Gavroches qui, coiffés des casquettes du même nom, convoquent l'imaginaire des Misérables et organisent des happenings se réclamant de l'art de rue, notamment des concerts : « Notre combat, nos barricades, ne se vivent pas les armes à la main, mais sur le terrain, longtemps délaissé, du champ culturel. Investir la rue trop longtemps abandonnée, prendre connaissance de ce qui nous est imposé pour en tenir au courant des populations moins formées, permettre la rencontre directe, le faire avec humour et panache, tels sont les objectifs que nous nous sommes fixés ». Ils revendiquent d'aller réaliser des prestations dans les quartiers défavorisés pour provoquer la parole et ouvrir le débat avec leurs habitants sur les enjeux qui les préoccupent.

Ces mobilisations prolongent la réappropriation de la rue entamée avec LMPT. Elles participent à une période d'activité intense pour le mouvement anti-mariage pour tous qui précède le vote de la loi. Pendant les discussions du texte, LMPT appelle à des mobilisations unitaires quotidiennes et les opposants au projet de loi défilent tous les soirs entre Sèvres-Babylone et l'Assemblée nationale avant de se réunir sur l'esplanade des Invalides pour une veillée.

La densité de ces mobilisations de rue vient questionner plus avant le rapport des militants à la violence et à l'injustice. En effet, cette période d'intenses mobilisations a été marquée par de nombreux débordements violents, des affrontements avec les forces de l'ordre et par l'arrestation de militants. Dominique Memmi⁵⁷² explique que la dimension corporelle des manifestations protestataires réside dans une exhibition contrôlée de la violence politique et de nombreux travaux insistent sur le rôle des forces de l'ordre dans les manifestations protestataires. Les manifestations des veilleurs et des sentinelles apparaissent comme des réactions à la violence induite par les débordements qui ponctuent les manifestations anti-mariage pour tous et aux rapports avec les forces de l'ordre dans lesquelles les militants se définissent comme des victimes de la violence et de l'injustice de l'Etat qui se traduisent par les violences policières subies.

⁵⁷² MEMMI Dominique, « Le corps protestataire aujourd'hui : une économie de la menace et de la présence », *Sociétés Contemporaines*, vol. 31, n° 1, 1998, p. 87-106 ; FASSIN Didier et MEMMI Dominique, *Le gouvernement des corps*, op. cit.

En effet, les Veilleurs sont fondés après l'arrestation d'une soixantaine de militants qui installaient des tentes devant l'Assemblée nationale. Les Sentinelles réagissent quant à elles à la condamnation de Nicolas, militant qui est présenté par le mouvement comme un « prisonnier politique » et devient une figure de martyr pour le mouvement et les Sentinelles postées devant le ministère de la Justice. La violence avec laquelle les forces de l'ordre s'en prennent aux militants est perçue comme la traduction directe des injustices de l'Etat et du gouvernement. Chez les Gavroches on retrouve cette mise en récit de la résistance des faibles qui prennent la rue face à la violence et l'injustice des plus forts : « En ces temps troublés, le parallèle nous est souvent apparu entre Valls et Javert, Fantine contrainte de vendre son corps et les mères porteuses, les Thénardier et tous ces hommes corrompus qui pensent que tout peut s'acheter. Gavroche, enfant des barricades, fils des caniveaux de Paris, c'est l'impertinence hardie du français et la faiblesse du petit qu'on écrase »⁵⁷³. Ces dynamiques s'inscrivent dans une opposition au gouvernement de plus en plus affirmée au cours de la séquence de mobilisation.

c) La multiplication des niveaux d'action : du local au transnational

La dynamique d'extension et de diversification du mouvement contre le mariage pour tous passe par la multiplication des niveaux d'action. On le constate notamment dans le fonctionnement de LMPT. Elle dispose d'antennes locales à l'échelle départementale voire de certaines communes. La décentralisation du collectif s'appuie largement sur les réseaux catholiques, tant paroissiaux que liés à l'enseignement ou aux associations familiales. Elle est sensible à travers le fait que de nombreux porte-paroles ne vivent pas en région parisienne. La coordination se fait largement à travers des modes de communication numériques impliquant une grande réactivité des différents acteurs mais aussi une certaine souplesse des processus de décision.

A l'origine, la création de LMPT a permis de coordonner diverses initiatives locales visant à protester contre les premières annonces du projet de loi Taubira. Gauthier Bès, l'un des fondateurs du mouvement des Veilleurs, revient lors de notre entretien sur la genèse de son engagement, d'abord local, à Lyon, puis national, par le biais du collectif LMPT. A Lyon, des

⁵⁷³ GAVROCHES, GPA : *Les « Gavroches » dénoncent l'inaction de l'Etat*, [<https://www.parisvox.info/2016/10/21/gpa-gavroches-denoncent-linaction-de-letat/>], consulté le 25 avril 2020.

réseaux d'interconnaissance se mobilisent à l'annonce du projet de loi. Ce processus de mobilisation participe à la création de structures associatives à l'image de Cosette et Gavroche, association fondée le 1^{er} octobre 2012⁵⁷⁴. L'association a lancé une manifestation à Lyon le 17 novembre 2012, date qui a aussi été choisie pour la première Manif pour tous à Paris. Depuis, l'association Cosette et Gavroche a soutenu toutes les actions de la Manif pour Tous. D'autres associations lyonnaises ont vu le jour dans le sillon de LMPT et ont rejoint le collectif, à l'image d'En marche pour l'enfance.

Enquêtrice : L'initiative de votre marche elle était connectée avec les initiatives de la manif pour tous ou pas encore ?

Mais non La Manif pour tous elle n'existait pas encore à ce moment-là...

Enquêtrice : Donc là c'était dès septembre...

En fait ce qui s'est passé c'est que nous on a proposé la date du 17 novembre. On a dit à des gens à Paris qui commençaient à se mobiliser, nous on fait une marche le 17 novembre. Ils ont dit bah c'est une bonne date, on va la faire le 17 novembre aussi, et à Paris, c'est là, c'est le 17 novembre qu'est née à Paris La manif pour tous et nous à Lyon on était 22000 selon la police ce qui arrive assez rarement à Lyon pour une manif. C'était une manif réussie, ce qui nous a beaucoup surpris aussi parce qu'on pensait avoir vaguement 5-6000 personnes, et 22000 selon la police c'est conséquent, c'est pas énorme mais c'est conséquent alors que dès le départ s'opposer à cette loi c'était être un délinquant. Pourquoi ? parce qu'être homophobe c'est être un délinquant. Moi j'ai été traité de délinquant, on m'a accusé de commettre un délit en permanence.

[...]

Enquêtrice : oui, donc les gens qui se sont mobilisés à cette époque-là c'était quel type... c'est des gens qui étaient déjà militants sur des causes ?

Je sais pas, c'est très varié, y'avait de tout. Franchement je crois qu'il y avait de tout.

Enquêtrice : C'était pas un petit groupe déjà constitué ?

22000 personnes, non. Après y'avait des associations, y'avait des groupes déjà constitués. Moi j'ai fait plein de rencontres, des gens que j'avais jamais vu à Lyon. C'est pour ça que ça a été une magnifique aventure. Dès le début et ça s'est renforcé au cours des mois. Parce que nous à Lyon après la marche on a fondé une association. Y'a eu plusieurs associations fondées, y'a eu En marche pour l'enfance, y'a eu Cosette et Gavroche. Les deux principales associations à Lyon. Moi je donnais des coups de mains dans les deux et ces deux associations ont intégré le collectif de La Manif pour tous mais euh voilà, y'avait des associations qui existaient déjà depuis longtemps, d'autres qui se sont créées. Voilà, ça a été une aventure assez extra, avec des gens improbables. On aurait pas cru pouvoir travailler ensemble et puis ils se sont mis autour de la table. On a discuté. Voilà qu'est-ce qu'on peut faire et tout. Et c'est vrai que c'était assez exaltant parce que le 13 janvier vous avez eu un truc assez énorme ce jour-là. C'était la première grande mobilisation nationale, y'a eu assurément plusieurs centaines de milliers de gens, ce qui est extraordinaire c'est que ces centaines de milliers de personnes, ces gens qui

⁵⁷⁴ COSETTE ET GAVROCHE, *Nos statuts - Cosette et Gavroche - Association Loi 1901*, [<http://www.cosetteetgavroche.fr/qui-sommes-nous/nos-statuts>], consulté le 15 décembre 2018.

venaient beaucoup de Paris, beaucoup de région parisienne, mais aussi de toute la France. Je me souviens avoir rencontré des gens de Perpignan qui étaient pas... Mais pour qui payer le billet de bus, pour qui faire les huit heures de bus c'était un vrai choix parce que c'était pas des gens qui roulaient sur l'or les gens de La Manif pour tous. Y'avait de tout, y'avait de toutes les classes sociales mais beaucoup de gens qui disaient mais attendez, ce qui a le plus mobilisé, c'est la question de l'enfant.

Entretien n°18, Co-fondateur des Veilleurs, 11 février 2015.

En retour, la structuration locale du collectif permet d'assurer le recrutement et la mobilisation d'un maximum de militants sur l'ensemble du territoire :

Enquêtrice : y'a un système d'organisation un peu central de la manif, mais y'a aussi un système d'organisation au niveau local

Oui, qui a fait le succès des mobilisations. C'est-à-dire très rapidement le réseau c'est constitué avec des responsables régionaux, départementaux, qui ont constitué des comités de La Manif pour tous

Enquêtrice : ouais

J'ai participé à la création de deux associations

Enquêtrice : deux associations ?

Manif pour tous, au niveau local

Enquêtrice : d'accord

Et y'a tout ce réseau-là qui s'est constitué pour organiser les bus, les transports, pour relayer les appels à manifester, le tractage, organiser des conférences, organiser les manifs en local

Enquêtrice : un travail de fourmis

Ah oui, c'était un travail énorme et c'est d'ailleurs ce qui fait que ce mouvement va durer parce qu'il est, comment dire, il est ancré localement si vous voulez, y'a des gens qui ont mouillé la chemise.

Entretien n°16, Président de l'appel des professionnels de l'enfance, porte-parole LMPT, 17 novembre 2014

LMPT a aussi connu une expansion internationale dont témoigne l'existence d'un « pôle international » au sein du collectif. Elle se traduit par une dynamique double, à la fois supranationale et transnationale. La dynamique supranationale se manifeste par une mobilisation au niveau européen. En effet, lors de la première Université d'été du mouvement à l'automne 2013, un atelier est consacré à la question du lobbying à Bruxelles. LMPT a installé une cellule afin de peser sur la politique européenne dans un contexte pré-électoral. Le collectif se mobilise ainsi contre le rapport Estrela, sur la santé et les droits sexuels et génésiques, qui

est rejeté en décembre 2013 à la suite de problèmes techniques survenus pendant le vote au Parlement européen. Il se mobilise aussi contre le rapport Lunacek, feuille de route de l'UE contre l'homophobie et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, qui est adopté mardi 4 février 2014 au Parlement européen. La mobilisation de LMPT au niveau des organisation internationales aboutit aussi à un discours prononcé par Ludovine de La Rochère à l'ONU en juin 2018, dans le cadre d'une session sur les personnes âgées préparant la publication d'une nouvelle résolution de l'ONU en soulignant le rôle de la famille dans leur prise en charge.

LMPT a aussi construit un réseau transnational en nouant des liens avec des organisations conservatrices étrangères, principalement européennes. L'exemple le plus parlant de l'exportation du mouvement français est la mise en place de La Manif pour tous Italia qui reprend tous les codes du collectif lors des manifestations organisées contre le vote de l'union civile pour les couples homosexuels. Des représentants du collectif français sont venus appuyer leurs alliés transalpins. Paternotte avait montré l'importance des dynamiques transnationales pour faire avancer les revendications pour le mariage gay en Europe⁵⁷⁵. L'essor du contre-mouvement français vient nourrir les dynamiques conservatrices transnationales et renforcer leurs mobilisations à l'échelle des différents Etats ainsi qu'au niveau des institutions européennes. La volonté de LMPT d'investir la politique internationale peut s'appuyer sur les ancrages du mouvement anti-mariage pour tous au sein du champ politique français.

C - La tentation politique du mouvement

Della Sudda et Avanza insistent dans le numéro spécial de la revue Genre, sexualité et société intitulé « Ripostes catholiques », sur le fait que ces ripostes ont lieu en dehors du champ partisan et sur la défiance des militants vis-à-vis de la politique partisane⁵⁷⁶. Pourtant le mouvement s'investit dans le champ politique, même si les relations avec les acteurs partisans peuvent être ambiguës. Différents groupes issus du mouvement sont des groupes d'intérêt dont le lobbying s'exerce aussi sur les acteurs partisans. Plus encore, le mouvement anti-mariage

⁵⁷⁵ PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, op. cit.*

⁵⁷⁶ AVANZA Martina et SUDDA Magali Della, « « Ripostes catholiques ». Recherches contemporaines sur les mobilisations conservatrices autour de questions sexuelles », *Genre, sexualité & société*, n° 18, 1 décembre 2017.

pour tous cherche à mobiliser ses militants au sein même du champ partisan en développant des stratégies d'entrisme.

Ce processus pose la question du traitement des enjeux de genre et de sexualité par les partis de droite. En effet, si les commissions LGBT et féministes sont des organes vecteurs de politisation de ces questions au sein des partis de gauche, les mêmes dynamiques n'opèrent pas à droite. Les questions de genre traitées par ces partis restent par ailleurs généralement liées à l'égalité femmes-hommes, notamment au travail, plutôt qu'aux enjeux sexuels et LGBT.

Dans ce contexte, l'accent a été mis sur le rôle de Sens commun, nouvelle organisation émanant de LMPT et intégrant Les Républicains, qui fait le pont entre « deux fronts »⁵⁷⁷, le religieux et le partisan. Pour autant, d'autres acteurs assurent l'interface entre le mouvement anti-mariage pour tous et le champ politique, à l'image de groupes d'élus mobilisés de longue date auprès des milieux catholiques, en faveur d'un modèle familial traditionnel et hétéronormatif (1).

L'extension du mouvement est venue questionner les relations entre le mouvement et la droite conservatrice. Elles sont caractérisées par une tension entre la collaboration et les différentes formes de concurrence qui se développent à la fois entre organisations de mouvement social et partis mais aussi entre les partis. Les échéances électorales apparaissent comme des nœuds mettant en tension les relations entre ces acteurs (2).

1) Le rôle de groupes d'élus mobilisés de longue date

Deux principaux groupes d'élus mobilisés pour la sauvegarde d'un modèle familial traditionnel, tous deux fondés au milieu des années 2000 ont connu un regain d'activité en s'engageant au côté du mouvement contre la loi Taubira. Leurs membres collaborent avec LMPT et certains ont même intégré le collectif, servant de relais entre le mouvement et les partis. La collaboration avec les élus permet de raffermir les liens avec leurs partis, mais leur regroupement au sein de collectifs d'élus permet aussi de transcender les frontières partisans au service des revendications du mouvement.

⁵⁷⁷ CLEUZIOW Yann Raison du, « Sens commun : un combat conservateur entre deux fronts », *Le Debat*, n° 199, n° 2, 5 avril 2018, p. 105-114.

L'Entente parlementaire pour la famille est composée des « mousquetaires » qui se sont le plus féroce­ment opposés au texte lors des débats parlementaires (a). Le Collectif des maires pour l'enfance a plus directement vocation à jouer un rôle dans l'application du texte (b).

a) L'Entente parlementaire pour la famille

L'Entente parlementaire pour la famille, initialement nommée Entente parlementaire pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère, a été créée en 2006, au moment des débats sur les lois bioéthiques, par Jean-Marc Nesme, Pierre-Christophe Baguet et Bernadette Dupont, tous trois anciens élus affiliés à l'UMP. L'entente a changé de nom et a été réactivée en octobre 2012 avec la parution d'une tribune dans Libération cosignée par 121 députés et sénateurs UMP, UDI et UDRC demandant un débat public et un référendum autour du futur projet de loi sur le mariage pour tous⁵⁷⁸.

L'entente a gagné en audience auprès des parlementaires des différents partis de droite. On y trouve des élus du Parti chrétien-démocrate, des groupes UMP et UDI. Elle prépare en amont les débats et les amendements en permettant une coordination entre les différents groupes parlementaires ainsi qu'entre députés et sénateurs. Elle collabore aussi étroitement avec LMPT. Outre les réunions de travail propres aux parlementaires, l'entente organise des rencontres avec les représentants de LMPT. L'une d'entre elle a notamment eu lieu le 1^{er} octobre 2014 pour échanger sur les questions de la PMA et de la GPA mais aussi pour préparer la mobilisation du 5 octobre, date à laquelle LMPT a appelé à manifester pour « l'abolition universelle de la GPA ». En effet, les élus figurent en bonne place dans les cortèges de LMPT, généralement en tête de cortège. Le 5 octobre 2014, ils étaient derrière les porte-paroles et dirigeants du collectif qui suivaient eux-mêmes un *happening* constitué d'une rangée d'individus masqués poussant des caddies où se trouvaient des poupons avec des codes-barres pour dénoncer la marchandisation des enfants qui serait impliquée par la GPA⁵⁷⁹.

⁵⁷⁸ GOSSELIN Philippe, RAUDIERE Laure de La, POISSON Jean-Frédéric, BRETON Xavier, GERARD Bernard et MARITON Hervé, *Mariage pour tous : nous, élus de droite, voulons un véritable débat*, [https://www.liberation.fr/societe/2012/10/22/mariage-pour-tous-nous-elus-de-droite-voulons-un-veritable-debat_855098], consulté le 8 avril 2020.

⁵⁷⁹ Observation, manifestation La Manif Pour Tous, 5 octobre 2014.

Photographie 4 : Les élus derrière la banderole « L'humain n'est pas une marchandise ». Manifestation LMPT parisienne du 5 octobre 2014



Source : Léa Morabito.

Les liens se tissent au niveau national mais aussi au niveau local entre les élus et les différentes composantes de LMPT :

Enquêtrice : Les relations avec les parlementaires UMP passent par les relations avec l'entente parlementaire pour l'enfance ?

Pour la famille !

Enquêtrice : Oui ! Je mélange ! mais ça fonctionne !

Bah oui, ça fonctionne bien ! Après dans l'entente parlementaire on a chacun en fonction de nos appréciations des députés avec qui on travaille plus. Si on prend tout simplement nos circonscriptions. Donc moi je viens du Nord, j'ai un député que j'appelle régulièrement sur la question de la famille. Parce qu'il me connaît bien. Parce que c'est comme ça qu'on crée vraiment des liens de confiance. Et puis on leur montre qu'on est là. On se rappelle à eux gentiment.

Enquêtrice : Votre collectif, si vous pouviez me donner des noms de députés avec qui vous travaillez ?

Alors je travaille beaucoup avec Hervé Mariton, évidemment, avec Philippe Gosselin, avec Bernard Gérard. C'est vraiment les piliers.

Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014

Outre la collaboration routinière et la participation aux manifestations nationales et régionales de LMPT qui peuvent s'accompagner de prises de parole, les parlementaires de l'Entente pour la famille sont aussi descendus dans la rue en leur nom propre, le 23 janvier 2013, pour demander à être reçus par François Hollande et appuyer la demande d'un référendum sur le mariage pour tous, qui est aussi une demande de LMPT. En effet, les parlementaires ont défilé de l'Assemblée nationale jusqu'à l'Élysée en compagnie des représentants du collectif de l'époque : Frigide Barjot, Laurence Cheng et Xavier Bongibault. Escortés essentiellement par des journalistes et par leurs jeunes collaborateurs parlementaires, rassemblés en petits groupes avec leurs accréditations autour du cou, ils ont croisé au niveau de la place de la Concorde un groupe de militants LGBT, surtout des militants du Collectif Oui Oui Oui, qui avaient organisé un rassemblement sur le trajet de la manifestation pour signaler leur opposition à l'initiative des parlementaires et ne pas leur laisser le champ libre. Les élus sont restés à bonne distance des manifestants et ont taché de ne pas leur prêter attention⁵⁸⁰.

L'engagement des élus auprès de LMPT les pousse à investir différents espaces de mobilisation, à la fois hors de l'hémicycle et en son sein. Il permet de mettre au jour une certaine perméabilité des arènes parlementaires et de la manifestation. En effet, la période des débats parlementaire s'est accompagnée d'une intensification des manifestations qui se sont déroulées aux abords de l'Assemblée nationale et du Sénat, quotidiennement lors de certaines périodes. Notamment pendant les suspensions de séance, les parlementaires n'ont pas hésité à se joindre aux cortèges ou à passer saluer les rassemblements. Les mobilisations ont aussi fait leur entrée dans l'hémicycle, que ce soit par l'intermédiaire du public des séances ou surtout par le discours des parlementaires qui y ont fait abondamment référence. On peut plus particulièrement souligner l'épisode du 18 avril 2013, où Philippe Meunier, député UMP de la 13^e circonscription du Rhône et membre de l'Entente parlementaire pour l'enfance, a fait le récit de l'arrestation d'une jeune fille du groupe des Veilleurs qui a perdu sa ballerine qu'il brandit pendant son discours. Plus tard, une altercation entre des parlementaires UMP et un fonctionnaire de la justice qui aurait soupiré pendant le récit de violences policières sur les Veilleurs rapporté par Marc Le Fur, a conduit à une interruption de séance. L'intensification des mobilisations et de leur violence s'est alors traduite par un essor de la violence au sein même de l'hémicycle.

⁵⁸⁰ Observation, manifestation de l'Entente parlementaire pour la famille, 23 janvier 2013.

b) Le Collectif des maires pour l'enfance

Les parlementaires ne sont pas les seuls élus mobilisés contre le projet de loi. Ils sont largement accompagnés par les maires dans les cortèges de LMPT. Ils défilent aux côtés des parlementaires et prennent la parole à la fin des manifestations ou durant les rassemblements. Les maires opposés au mariage pour tous sont eux aussi regroupés au sein d'un collectif qui existe depuis le milieu des années 2000. Le Collectif des maires pour l'enfance a ainsi été fondé en 2005, un an après le mariage entre deux hommes, célébré à Bègles par Noël Mamère. A l'époque, le collectif de 50 maires, avec à leur tête Franck Meyer, maire UDF de Sotteville-sous-le-Val, Joëlle Devineau-Juillet, maire MPF de Sainte-Hélène, Philippe Gosselin, maire UMP de Remilly-sur-Lozon, Jean-Jacques Delvaux, maire UMP de Saint-Omer et Jean-Michel Kennel, maire de Saint-Usage, revendique avoir recueilli plus de 11669 signatures de maires s'opposant au mariage homosexuel⁵⁸¹. Frank Meyer, le président du collectif devient porte-parole de LMPT.

Tandis que les parlementaires jouent un rôle crucial dans la discussion et le vote du texte, les maires interviennent dans sa mise en œuvre. Le collectif s'est ainsi mobilisé de diverses manières pour faire respecter la liberté de conscience des maires qui refuseraient de marier des couples homosexuels. Outre son appel qui a recueilli plus de 20000 signatures d'élus municipaux, le collectif s'est engagé dans un combat juridique avec le dépôt d'un recours au Conseil d'Etat pour demander l'annulation de la circulaire du Ministre de l'Intérieur relative aux sanctions encourues par les officiers d'état civil qui refusent de marier deux personnes de même sexe. Ce recours est assorti d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) adressée au Conseil constitutionnel. Sa démarche se poursuit avec une saisine de la Cours européenne des droits de l'Homme concernant l'examen de la QPC par le Conseil constitutionnel.

Philippe Brillault, maire du Chesnay, conseiller général des Yvelines et porte-parole de La Manif pour tous a joué le rôle mandataire de la pétition lancée par LMPT afin de saisir le CESE sur la question du mariage pour tous. Il remet ainsi le 15 février 2013 près de 700000 (694 429 sous contrôle d'huissier) signatures. Le bureau du CESE déclare cette pétition irrecevable et après différents recours, c'est la décision du Conseil d'Etat datée du 15 décembre 2017 qui vient clore le contentieux en soulignant que seul le gouvernement peut demander au

⁵⁸¹ COLLECTIF DES MAIRES POUR L'ENFANCE, *QUI SOMMES-NOUS?*, [<http://www.mairespourlenfance.fr/qui-sommes-nous>], consulté le 8 avril 2020., <http://www.mairespourlenfance.fr/qui-sommes-nous>

CESE de donner un avis sur un projet de loi soumis au Parlement⁵⁸². Ce refus d'examiner une pétition composée d'un nombre considérable de signatures a nourri les discours de défiance des militants vis-à-vis des institutions, défiance exprimée lors des manifestations et rassemblements de rue. En effet, lors de la manifestation nationale du 5 octobre 2014, lorsque le cortège est passé devant le bâtiment du CESE, les manifestants se sont mis à copieusement huer, encouragés par les organisateurs⁵⁸³.

Les maires font valoir leur expérience du terrain pour se distinguer des autres acteurs de la politique institutionnelle et du champ partisan. Ils revendiquent un certain pragmatisme qui ferait défaut aux autres membres du personnel politique qui exercent leurs responsabilités au niveau national plutôt que local. Philippe Brillault expose sur son site Internet personnel son engagement contre le mariage pour tous en tant que maire et explique ainsi : « Un maire est en première ligne pour recevoir les suggestions de ses concitoyens, c'est l'élu du quotidien. Son devoir est de faire remonter l'information et de proposer des pistes de solutions, lorsque le relais se fait auprès des parlementaires. Mais son devoir est aussi de manifester son désaccord lorsque, comme c'est trop souvent le cas, les politiques nationaux sont totalement absents ou « à côté de la plaque » »⁵⁸⁴. Pour autant, les liens entre les maires pour l'enfance et les parlementaires pour la famille sont explicites et passent par le multipositionnement de certains d'entre eux, permis par le cumul des mandats, à l'image de Philippe Gosselin, député-maire UMP de la Manche qui avait participé à la création du Collectif des maires pour l'enfance.

Tandis que l'ancrage local est mis en avant, l'affiliation partisane des maires tend à être mise en retrait, sauf mettre en avant sa diversité en insistant sur le ralliement d'élus de gauche. En effet, les communiqués de presse du collectif sont signés comme suit : « Partenaire de La Manif pour tous, et créé en 2005, le Collectif des Maires Pour l'Enfance rassemble des maires et des adjoints de toutes les sensibilités politiques, opposés au projet de loi ouvrant le droit au mariage et à l'adoption aux personnes de même sexe. A ce jour, plus de **21 000 maires et**

⁵⁸² *Conseil d'État, 10ème - 9ème chambres réunies, 15/12/2017, 402259, Publié au recueil Lebon, 2017.* « que, si le CESE peut être régulièrement saisi par voie de pétition d'une question à caractère économique, social ou environnemental alors même qu'un projet de loi qui n'est pas sans lien avec celle-ci est soumis au Parlement, il ne peut être saisi aux fins de donner un avis sur un projet de loi que par le Gouvernement. »

⁵⁸³ Observation, manifestation LMPT, 5 octobre 2014.

⁵⁸⁴ *Bio | Philippe Brillault*, [<http://www.philippebrillault.fr/index.php/bio/>], consulté le 8 avril 2020.

adjoints ont signé l'appel des maires pour l'enfance lancé par le collectif, dont **20 présidents** d'association départementale, **50 parlementaires**, et **3000 élus** de gauche. »⁵⁸⁵.

La diversité des revendications de représentation de LMPT est étayée par le mécanisme électoral et l'adhésion de nombreux élus, a fortiori de bords politiques différents. Pour autant, les relations entre le mouvement anti-mariage pour tous et le champ politique se jouent essentiellement sur la droite de l'échiquier politique et mettent en œuvre une certaine tension entre concurrence et collaboration.

2) Mouvement anti-mariage pour tous et droite conservatrice : entre concurrence et collaboration

Les interactions entre acteurs politiques et mouvement anti-mariage pour tous mettent en jeu des circulations complexes. Elles sont prises dans une tension entre collaboration et défiance, voire concurrence. Les acteurs du mouvement ont ainsi cherché à influencer les acteurs partisans mais aussi à se mobiliser au sein de leurs organisations (a). La tension qui se joue aussi dans la compétition inter et intra partisane est réactivée lors des différentes échéances électorales qui ont eu lieu entre 2012 et 2017 (b).

a) Entrisme et récupération politique

Le « lieu commun historiographique »⁵⁸⁶ qui verrait la droite française comme rétive à la forme partisane peut participer à expliquer la distance, voire la méfiance affichée par les opposants au mariage pour tous vis-à-vis des partis politiques. La Manif Pour Tous se définit comme « indépendante de tout parti »⁵⁸⁷. Outre la volonté de s'afficher comme « un mouvement spontané, populaire et pacifique qui, au-delà des sensibilités religieuses, partisans et sexuelles, dépasse toutes les diversités pour préserver l'unité paritaire de la filiation humaine garantie par

⁵⁸⁵ La Manif Pour tous, <http://www.lamanifpourtous.fr/fr/toutes-les-actualites/844-sondage-les-francais-soutiennent-la-liberte-de-conscience-des-maires>. En gras dans le texte.

⁵⁸⁶ QUAGLIARIELLO, G., « L'Action libérale populaire et l'illusion du parti politique (1901-1906) », In. ANDRIEU Claire, LE BEQUEC Gilles et TARTAKOWSKY Danielle, *Associations et champ politique la loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

⁵⁸⁷ « Le mot de la Présidente Ludovine de la Rochère », brochure distribuée aux participants de l'Université d'été 2013 de La Manif Pour Tous, p.1

le droit français dans le mariage civil »⁵⁸⁸, et donc de revendiquer une indépendance vis-à-vis de tout groupe constitué. On observe une certaine mise à distance de la dimension politique et religieuse, particulièrement forte au début du mouvement, qui tend à éluder ses ancrages catholiques et à droite en adoptant une posture inclusive vis-à-vis de tous les groupes sociaux. Au-delà de cette indépendance affichée, on retrouve même un discours de défiance, voire de rejet du jeu politique dans le discours de certains porte-paroles ou représentants des groupes qui la constituent, qui insistent sur le fait que leurs activités sont bien distinctes de celles des militants politiques. Les organisations politiques et le personnel politique constitueraient une menace pour le mouvement en essayant de le détourner et de le récupérer pour servir leurs intérêts électoraux. Dans cette optique, la concurrence entre les partis politiques mettrait à mal la dynamique d'alliance au service de la cause du collectif. On retrouve cette idée dans le discours d'un des porte-paroles de LMPT qui prend garde de s'exprimer uniquement à titre personnel :

Enquêtrice : Aux universités d'été en 2013 il y avait plusieurs ateliers sur « s'engager en politique » pour encourager ses initiatives...

Moi je fais partie des gens qui bouillent quand un homme politique prend la parole dans une manif de La Manif Pour Tous. Ça me fait bouillir. C'est pas que je les aime pas. J'ai énormément de respect pour les hommes et les femmes politiques mais je trouve que c'est pas le lieu parce que le discours politique tout de suite on est dans un autre registre.

Enquêtrice : D'accord, mais qu'est-ce qui différencie selon vous ces deux...

Ces deux registres ? La Manif Pour Tous elle est sur des arguments de fond, l'homme politique il brigue un mandat. C'est pas pareil. Encore une fois c'est très respectable. On sait comment est vécue la politique en France, c'est tellement binaire. Dès qu'on voit un mec de droite c'est : « bah ils sont où les mecs de gauche ? » Et puis si vous faites parler un gars de l'UMP va y avoir l'UDI et le Front national, ah oui, y'a le Front National, vous voyez c'est des fachos, du coup le gars de gauche il va plus vouloir parler... Ça met le bazar.

Entretien n°16, Président de l'appel des professionnels de l'enfance, porte-parole LMPT, 17 novembre 2014

Lors de la manifestation de l'Entente parlementaire pour la famille du 23 janvier 2013 réclamant un rendez-vous avec François Hollande, Frigide Barjot orientait tous les journalistes avec qui elle échangeait vers le parlementaire de gauche qui s'était joint à la marche qui apparaissait alors comme le garant de la diversité et de l'inclusivité revendiquée par le collectif. Avec l'évolution, notamment les changements de porte-paroles, et l'institutionnalisation du

⁵⁸⁸ *La Manif Pour Tous*, [<http://www.lamanifpourtous.fr/fr/qui-sommes-nous/notre-message>], consulté le 26 mai 2015.

mouvement, l'affichage à gauche semble avoir perdu en importance. Les porte-paroles de LMPT font le lien entre la nature conservatrice de leurs revendications et leur positionnement à droite de l'échiquier politique. Les organisations de droite sont alors leurs interlocuteurs naturels⁵⁸⁹.

Céline Béraud souligne que les mobilisations catholiques sur le genre et notamment contre le mariage pour tous mettent au jour la pluralité des mondes catholiques⁵⁹⁰. Cependant, l'essor du mouvement anti-mariage pour tous participe surtout à renforcer l'équation qui unit catholiques d'identité et droite conservatrice dans l'opposition aux droits LGBT, participant finalement à l'effacement des autres configurations dans les espaces publics et politiques, qu'il s'agisse des catholiques favorables au mariage pour tous ou des acteurs de gauche s'y opposant. Plusieurs tribunes ont été publiées pour faire entendre des voix catholiques divergentes concernant le mariage pour tous. C'est le cas notamment dans Témoignage Chrétien, magazine étiqueté comme « catho de gauche », dont la direction s'est positionnée en faveur du projet de loi. Des militants ont même participé à la manifestation organisée par l'Inter-LGBT et ont distribué des tracts signés par Témoignages Chrétien à proximité du carré de tête avant le départ du cortège⁵⁹¹. Pour autant ces différentes initiatives n'ont pas nourri de mouvement à même de constituer une mobilisation catholique alternative à celle de LMPT et ses alliés.

Parallèlement, la position des Poissons roses, s'avère difficile à tenir. Leurs militants se trouvent marginalisés dans les espaces partisans de gauche du fait de leur opposition au mariage pour tous mais aussi dans les espaces liés à LMPT massivement marqués par des orientations politiques de droite ou d'extrême droite⁵⁹².

Les relations du mouvement anti-mariage pour tous avec les partis de gauche sont quasiment inexistantes. Le clivage gauche-droite concernant le mariage a rendu la collaboration difficile, les liens qui peuvent se mettre en place entre certains individus et organisations positionnés à gauche sur les questions de la PMA ou de la GPA sont maintenus secrets :

Enquêtrice : Je présume que ça doit être un peu plus compliqué quand vous sollicitez des parlementaires ou des personnes politiques des partis de gauche ?

⁵⁸⁹ Entretien Président de fils de France, porte-parole LMPT, 19 novembre 2014.

⁵⁹⁰ BERAUD Céline, « Ce que l'épisode du mariage pour tous nous dit du catholicisme français », *op. cit.*

⁵⁹¹ Observation, manifestation pour l'égalité maintenant, contre les discriminations tout le temps, 27 janvier 2013.

⁵⁹² Entretiens n°25, Responsable "jeunesse" au sein des Poissons Roses, 11 avril 2016 et entretien n°26, Responsable "animation du réseau" au sein des Poissons Roses, 25 avril 2016.

Ils nous répondent pas pour l'instant.

Enquêtrice : Ils vous répondent pas ?

Ça veut pas dire qu'ils lisent pas. Je pense qu'il faut continuer à leur écrire comme on le fait. A féliciter ceux qui émettent des positions qui sont favorables. Anti-PMA, anti GPA. Le collectif, on est, on a des liens avec, mais qui ne doivent pas être publics. Voilà. Y'a des liens qui se créent, mais qui ne peuvent pas être publics pour ne pas nuire à l'action. Voilà. Mais il y a des liens.

Enquêtrice : Avec du travail derrière de...

Oui, oui, oui, oui, il y a du travail. On peut pas officiellement aujourd'hui faire une conférence de presse où il y aurait des politiques de droite et des politiques de gauche autour de nous. Parce qu'on estime que ça nuit à la cause, voilà. Mais y'en a mais sur les questions de PMA et de GPA, pas sur l'abrogation hein. Voilà. Sur les questions de PMA et de GPA y'a un travail qui est fait avec la gauche. Certains de gauche, mais qui est confidentiel. Qu'on ne peut pas... Je peux rien vous dire de plus, rien dévoilé.

Enquêtrice : D'accord, je n'insisterai pas.

Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014

La radicalisation du mouvement s'accompagne d'un mouvement vers la droite de l'échiquier politique pour le mouvement anti-mariage pour tous. L'enjeu pour le mouvement étant de pouvoir s'appuyer sur une « majorité politique »⁵⁹³ à même de porter ses revendications. Dans cette optique, l'UMP apparaît comme l'interlocuteur, voire l'allier principal. *Alors même que* l'audience du parti chez les catholiques a diminué en cours du second mandat de Nicolas Sarkozy, que ce soit pour « la frange la plus conservatrice et traditionnelle » ou pour « la frange la plus humaniste et sociale »⁵⁹⁴, les mobilisations autour de la loi Taubira ont tissé des liens d'interdépendance entre le parti et le mouvement. Si les militants ont voulu influencer le parti jusqu'en s'y investissant et y adhérant, l'appareil de l'UMP a largement soutenu le mouvement, faisant croître l'influence de sa composante plus conservatrice et traditionnelle.

En effet, Jean-François Copé a encouragé les opposants au texte de loi à descendre dans la rue dès la première édition de La Manif Pour Tous en novembre 2012, bien que celui-ci n'ait pu y participer en personne en raison de meetings de campagne pour la présidence de l'UMP. Il prend là le contre-pied de François Fillon qui n'a pas appelé à manifester. Par la suite il encouragera directement les sympathisants et les militants UMP à descendre dans la rue et

⁵⁹³ Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014.

⁵⁹⁴ HAEGEL Florence, *Les droites en fusion transformations de l'UMP*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2012. p.232

participera lui-même à différents cortèges de LMPT du 13 janvier au 26 mai 2013. Bien que la présence de l'UMP en tant que parti politique au sein des manifestations soit débattue au sein du parti, l'ampleur du consensus dans l'opposition au texte de loi et la présence massive de ses élus dans les cortèges a finalement poussé le groupe Gaylib à rompre son contrat d'association avec l'UMP pour rejoindre l'UDI. Gaylib s'était déjà abstenu de faire campagne en faveur de Nicolas Sarkozy, accusant son retour en arrière sur les questions LGBT par rapport au mandat précédent. Les prises de position au sein du parti et notamment de la part de Jean-François Copé ont accéléré la rupture alors même que la présidente du groupe expliquait dans un entretien réalisé avant les débats sur le texte de loi que Jean-François Copé était un relai important et un soutien pour Gaylib au sein de l'UMP⁵⁹⁵.

Lorsque Jean-François Copé s'éloigne de la ligne de LMPT, cette dernière n'hésite pas à l'interpeler pour lui rappeler ses engagements. En témoigne la lettre ouverte qui lui a été adressée par Ludovine de la Rochère après son passage dans l'émission *Des paroles et des actes* du 10 octobre 2013 où il a déclaré : « Pour le mariage, je n'ai, comme personne parmi les Français, d'objection de fond contre le mariage homosexuel ». Celle-ci souligne l'impact électoral pour l'UMP des liens que le parti a tissés avec le collectif : « Vous comprendrez dès lors que sans un rappel précis, sincère et explicite de votre plein engagement à nos côtés « contre le mariage pour tous » et contre la loi Taubira, les millions de manifestants, citoyens électeurs, sauront se souvenir de ce reniement le moment venu »⁵⁹⁶. Bien qu'il ait reproché la diffusion de la lettre et son ton « comminatoire », il a souligné que son opposition au mariage pour tous était guidée par un refus de l'ouverture de l'adoption et de la PMA aux couples de même sexe ainsi que de la GPA⁵⁹⁷.

Alors que Jean-François Copé a déclaré qu'il ne descendrait plus dans la rue avec LMPT après le 26 mai 2013, il en appelle à la poursuite des relations entre les militants LMPT et l'UMP. Plus particulièrement à l'engagement des premiers en faveur du dernier, notamment

⁵⁹⁵ Entretien n°7, Secrétaire générale de Gaylib, 27 février 2012

⁵⁹⁶ La Manif Pour Tous, <http://www.lamanifpourtous.fr/fr/toutes-les-actualites/876-lettre-ouverte-a-jean-francois-cope-president-de-l-ump-suite-a-ses-propos-dans-des-paroles-et-des-actes>

⁵⁹⁷ La Manif Pour Tous, <http://www.lamanifpourtous.fr/fr/toute-la-presse/882-jean-francois-cope-veut-rassurer-la-manif-pour-tous>

dans le cadre des échéances électorales qui arrivent. Il en a appelé dans les médias à faire évoluer le mouvement en un « engagement politique »⁵⁹⁸.

L'investissement de l'UMP auprès de LMPT a bien été réciproque mais ne s'est pas actualisé en un simple soutien électoral ou un appel au vote. En effet, des militants de LMPT ont investi l'UMP dans le but de peser sur la ligne du parti et d'en renouveler le personnel. C'est la démarche du collectif Sens commun qui a rejoint le parti en s'appuyant sur la légitimité d'une vingtaine d'élus investis auprès de LMPT qui ont signé leur charte. Ce mouvement composé de jeunes manifestants issus notamment du groupe des Veilleurs a souhaité dès le départ inscrire ses revendications dans les débats internes de l'UMP en interpellant lors de son meeting de lancement les candidats à la présidence du parti. Bien que le candidat fétiche de LMPT, Hervé Mariton, acclamé lors du meeting, n'ait pas été élu, les organisateurs et les militants présents dans la salle ont réussi à faire en sorte que Nicolas Sarkozy se prononce pour l'abolition de la loi Taubira, ce qui reste le seul élément retenu par la couverture médiatique de l'événement.

La volonté de transformation et plus particulièrement de « refondation » de l'UMP est synthétisée dans son manifeste « la droite que nous voulons »⁵⁹⁹. Ainsi, c'est bien l'UMP, principal parti d'opposition où LMPT a bénéficié du plus grand nombre de relais et où le collectif a cherché la majorité politique dont elle a besoin pour faire passer voter et appliquer ses revendications. Lors des débats sur la loi Taubira, une discipline de vote a été mise en place. Ainsi, en seconde lecture, sur les 196 membres du groupe UMP, 6 députés ont voté pour le texte bien que « M. Marcel Bonnot, M. Luc Chatel, M. Alain Chrétien, Mme Marianne Dubois, M. Henri Guaino qui étaient présents au moment du scrutin ou qui avaient délégué leur droit de vote ont fait savoir qu'ils avaient voulu "voter contre" ». Seul Franck Riester a donc voté en faveur du texte tandis que Nicole Ameline, Nathalie Kosciusko-Morizet, Pierre Lellouche, Bruno Le Maire et Edouard Philippe se sont abstenus.

La visibilité des autres partis de droite aux côtés des opposants au mariage pour tous, et plus particulièrement du FN met en jeu certains mécanismes de concurrence avec l'UMP. LMPT a accueilli dans ses cortèges toutes les sensibilités politiques et tous les alliés et relais

⁵⁹⁸ *Mariage pour tous : « C'est la dernière fois que j'irai manifester à ce sujet » affirme Copé*, [https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/mariage-pour-tous-c-est-la-derniere-fois-que-j-irai-manifester-a-ce-sujet-affirme-cope_1655503.html], consulté le 8 avril 2020.

⁵⁹⁹ SENS COMMUN, *LA DROITE QUE NOUS VOULONS*, [<https://senscommun.fr/la-droite-que-nous-voulons-2/>], consulté le 8 avril 2020.

politiques potentiels. Des membres du FN parmi ses figures centrales ont ainsi défilé, qu'il s'agisse de Gilbert Collard, Bruno Gollnisch ou encore Marion Maréchal-Le Pen. Pour autant, même si les informations concernant les manifestations ont été diffusées dans les réseaux FN⁶⁰⁰, aucun appel à manifester n'a été formulé explicitement. Les membres du FN se sont rendus aux manifestations à titre individuel et on peut noter qu'à la différence de Jean-François Copé, Marine Le Pen n'y a jamais participé. Le FN de Marine Le Pen qui semble afficher une plus grande tolérance envers les homosexuels dans ses rangs, justifiée par une homophobie qui serait propre à l'Islam, n'en reste pas moins fortement opposé à l'avancée des droits des couples homosexuels⁶⁰¹. Les positions du FN sur le mariage pour tous correspondent à une conception des enjeux sexuels et reproductifs qui reste proche de « l'orthodoxie catholique »⁶⁰². Les candidats FN aux dernières élections municipales sont surreprésentés parmi les aspirants élus ayant ratifié la charte des municipales proposée par le collectif. Des journalistes de Libération ont ainsi recensé que 40 villes de plus de 50000 habitants comptaient au moins un signataire de la charte. « 58% de ces signataires s'engagent sous les couleurs du Front national et du Rassemblement Bleu Marine, 18% sous celles de l'UMP et 24% sous une bannière divers droite »⁶⁰³. Le FN a aussi imposé sa présence dans les manifestations de LMPT parfois en allant au-delà du défilé de ses représentants : lors de celle du 5 octobre 2014, le parcours de la manifestation avait été l'objet d'un collage par les militants du FN. On retrouvait ainsi tout au long de la marche les affiches représentant une Marianne sur fond blanc avec l'inscription « Front national. Premier parti de France ». On retrouvait aussi quelques affiches du FNJ, surtout sur le pont de l'Alma⁶⁰⁴.

⁶⁰⁰ FN Infos, « Manif pour tous du 26 mai : communiqué de presse du Front National », 23 mai 2013, <http://fninfos.fr/?p=18446>

⁶⁰¹ CREPON Sylvain, *Enquêter au cœur du nouveau Front national*, *op. cit.*

⁶⁰² TAGUIEFF Pierre-André, « Biopolitique de l'identité et ordre moral : l'orthodoxie du Front National », *Raison présente*, vol. 127, n° 1, 1998, p. 37-63.

⁶⁰³ Libération, « Le FN à fond sur la charte de La manif pour tous », 27 février 2014, http://www.liberation.fr/societe/2014/02/27/le-fn-a-fond-sur-la-charte-de-la-manif-pour-tous_983306

⁶⁰⁴ Observation, manifestation LMPT, 5 octobre 2014

Photographie 5: Collages du Front national sur le parcours de la manifestation LMPT parisienne du 5 octobre 2014



Source : Léa Morabito.

Pourtant, la visibilité du FN aux côtés des autres partis et des militants LMPT ne va pas de soi. Le rassemblement d'élus UMP et FN derrière des banderoles communes a provoqué certaines réactions négatives au sein de l'UMP et de l'UDI, rapportées dans les médias et sur les réseaux sociaux⁶⁰⁵. On peut faire l'hypothèse que sous les effets conjugués de l'institutionnalisation de ses liens avec l'UMP et de sa volonté de mettre à distance toute idée de radicalisation du mouvement, notamment après la manifestation du 24 mars 2013 et la rupture avec Le Printemps français, LMPT a moins cultivé et mis en avant ses rapports avec le FN. Lors de notre entretien Camel Bechikh, qui a été reçu par le FN en tant que Président de Fils de France, s'attache à mettre à distance ses rapports avec ce parti et à me faire savoir que son intervention auprès de ses militants n'a pas été une expérience agréable⁶⁰⁶. Marion

⁶⁰⁵ « *Manif pour tous* » : élus UMP et FN marchent d'un même pas, [<https://www.nouvelobs.com/politique/mariage-gay-lesbienne/20130421.OBS6501/manif-pour-tous-elus-ump-et-fn-marchent-d-un-meme-pas.html>], consulté le 8 avril 2020.

⁶⁰⁶ Entretien n° 17, Président de fils de France, porte-parole LMPT, 19 novembre 2014.

Maréchal-Le Pen s'est quant à elle plainte dans les médias de l'absence d'élus FN dans le clip diffusé par LMPT pour la manifestation du 5 octobre 2014 et de la récupération du mouvement par l'UMP. Elle était présente durant la manifestation parisienne au côté de Bruno Gollnisch mais ceux-ci n'ont pas défilé derrière la banderole avec les autres élus. Alors que la tête du cortège s'était arrêtée avant de franchir le pont de l'Alma, les manifestants se pressaient pour observer les élus derrière leur banderole, un groupe de jeunes gens s'est d'ailleurs approché en s'exclamant « Elle est où Marion ? Elle est pas là ? C'est nul, c'est elle que je voulais voir »⁶⁰⁷.

La moindre institutionnalisation du lien entre le FN et le mouvement anti-mariage pour tous peut aussi être liée au fait que celui-ci se tisse d'abord à travers l'action des élus et la volonté du mouvement de pouvoir compter sur une majorité politique. Le soutien du FN serait donc moins directement utile au mouvement :

Enquêtrice : Ce travail il est mené à l'UMP, au niveau d'autres partis aussi?

Y'a ce travail qui est fait à l'UDI et je sais pas, pour le FN je peux pas exactement répondre, je suis toujours perplexe sur le Front National dans la mesure où ils promettent plein de trucs mais ils ont aucun moyen d'action. Qu'ils arrêtent de nous promettre plein de trucs. Par exemple à Bruxelles il y a le groupe parlementaire qui ne fait strictement rien. Marion Maréchal-Le Pen qui réclame d'être en première ligne des manif pour tous. Elle a une question, elle intervient sur les explications de vote, elle ne peut rien faire. Si on lui dit pas elle fait rien. Y'a un moment faut être cohérent aussi. Pour moi c'est pas un parti qui... Le Front National c'est un parti qui peut s'opposer oui, sur d'autres sujets peut-être, mais sur la famille je les sens pas très puissants. Systématiquement ils ne répondent jamais aux communiqués de presse. Les autres le font, ils font des réponses types. Bien sûr ils nous font pas des réponses personnelles mais quand on les soutient, quand on leur envoie un truc ils nous répondent quelque chose. Marion Maréchal-Le Pen elle répond jamais donc elle attend la médiatisation et en même temps elle répond jamais aux communiqués de presse. Ça c'est des exemples types. Moi je pense que si ces gens-là ne prennent jamais la peine de répondre à qui que ce soit, y'a pas que notre association, y'a toutes les associations. C'est pas un hasard non plus.

Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014

Les partis apparaissent comme des leviers d'action essentiels pour le mouvement anti-mariage pour tous, mais qu'il faut subvertir, voire éventuellement concurrencer pour leur faire prendre conscience de la ligne à adopter. C'est l'idée qui ressort dans les discours des différents intervenants des deux ateliers « s'engager en politique » de l'université d'été de septembre 2013. Philippe Brillault explique notamment qu'il a longtemps été marginalisé mais s'en est toujours tenu à sa ligne. Le discours des intervenants de l'atelier rassemblant des élus

⁶⁰⁷ Observation, manifestation LMPT, Paris, 5 octobre 2014

municipaux a encouragé les militants à s'engager dans les listes pour les élections municipales. S'ils étaient contents de l'action de leur maire, les militants étaient encouragés à le contacter pour intégrer son équipe. Si ce n'était pas le cas, ou si le maire sortant ne leur faisait pas de place dans son équipe, il ne fallait pas hésiter à monter sa propre liste pour faire valoir les idées de LMPT dans le débat électoral et éventuellement faire pression sur les acteurs politiques déjà en place⁶⁰⁸.

L'extension du mouvement contre le mariage pour tous s'est traduite par la mise en place de dynamiques d'interdépendance entre les acteurs de l'espace des mobilisations et du champ politique passant tant par le lobbying que certains multipositionnements. La dynamique de soutien aux revendications du mouvement s'inscrit dans une tension entre collaboration et concurrence avec les acteurs partisans mais elle se joue aussi dans les concurrences à la fois intra et inter-partisanes mises en lumière par les échéances électorales.

b) Le rôle des échéances électorales

Le départ de Frigide Barjot du mouvement atteste du fait que l'abolition de la loi Taubira reste l'un des objectifs principaux de LMPT. La réalisation de celui-ci est subordonnée à l'élection d'un gouvernement et d'une majorité parlementaire disposée à revenir sur le texte. Dans cette optique, LMPT s'est investie dans l'ensemble des échéances électorales intermédiaires pour peser sur les dynamiques de concurrence inter-partisanes mais aussi dans les élections internes aux partis pour peser sur leurs dynamiques de concurrence intra-partisanes.

Le collectif a ainsi poussé ses sympathisants à voter pour élire les présidents de l'UMP, de l'UDI et du FN. Sur son site Internet il rappelle ainsi « La Manif pour tous est un mouvement non partisan. Cependant, nous invitons à titre personnel les sympathisants qui le souhaitent à agir au sein de leur famille politique pour y favoriser l'émergence de personnalités engagées dans la défense de la famille et de la filiation. »⁶⁰⁹. Sont ensuite passées en revue les positions des différents candidats des trois partis concernant le mariage et l'adoption pour tous (leur vote sur le projet de loi), concernant l'abrogation de la loi Taubira, l'extension de la PMA et la GPA,

⁶⁰⁸ Observation, Universités d'été LMPT, atelier « s'engager en politique », 14 septembre 2013.

⁶⁰⁹ La Manif Pour Tous, « Elections internes des partis : choisissez le bon candidat ! », <http://www.lamanifpourtous.fr/fr/tous-les-elus/1338-elections-internes-des-partis-choisissez-le-bon-candidat>

« l'idéologie du genre ». Sont aussi renseignées leurs éventuelles participations aux manifestations ou encore leur éventuelle signature de la charte des municipales. La proximité des positions d'Hervé Mariton pour l'UMP et de Jean-Christophe Fromantin pour l'UDI avec celles du collectif ont bien été soulignées ainsi que leurs participations aux manifestations organisées par LMPT.

Cette émulation de la concurrence intra-partisane a été poussée à son paroxysme dans le cadre du meeting organisé par Sens commun. Ce mouvement est formé de militants qui ont pris part aux mobilisations de LMPT et ont intégré l'UMP pour y faire valoir ses revendications. Après avoir lancé son manifeste « la droite que nous voulons », soutenu par une vingtaine d'élus de l'UMP, le 14 octobre 2014 à l'Assemblée Nationale, Sens commun a organisé un meeting de lancement au cours duquel les trois candidats à la présidence de l'UMP, Bruno Lemaire, Hervé Mariton et Nicolas Sarkozy ont été interrogés sur leur vision pour la droite et notamment leur intention d'abroger ou non la loi Taubira, devant un public largement composé de militant de La Manif Pour Tous et prompt à juger des positions des candidats en arbitrant à l'applaudimètre.

Si le changement de statut de LMPT qui est agréée en 2015 en qualité d'association de financement du parti politique « La manif pour tous », est présenté comme purement technique, l'éventualité de faire évoluer ses activités et de présenter directement des candidats aux élections a été envisagée. Si cette option a été majoritairement rejetée au sein du collectif⁶¹⁰, la possibilité de présenter des listes LMPT aux élections européennes était toujours d'actualité lors des premières Universités d'été du collectif en septembre 2013.

En effet, Ludovine de la Rochère a souligné dans son discours de clôture l'importance des échéances électorales à venir. Elle a insisté sur l'idée que « LMPT restera totalement libre, indépendante de tout parti »⁶¹¹, aucun candidat ne sera présenté lors des élections municipales par le collectif mais celui-ci s'adressera à tous les candidats pour obtenir des prises de positions sur tous les sujets de société couverts par LMPT : la loi famille, la loi Taubira, la PMA, la GPA... A cet effet, une « Charte des municipales »⁶¹² a été soumise aux candidats et ses signataires mis en avant, notamment par l'intermédiaire d'un site Internet *ad hoc*. Dans son

⁶¹⁰ Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014

⁶¹¹ Observation, Ludovine de La Rochère, « La Manif Pour Tous An II », discours de clôture de l'Université d'été de La Manif Pour Tous, Vincennes, le 15 septembre 2013.

⁶¹² La Manif Pour Tous, « Charte des municipales », <http://www.chartedesmunicipales.fr/>

discours, la présidente du collectif explique qu'une démarche similaire sera engagée pour les élections européennes. Néanmoins, si ses revendications ne sont pas prises en compte, le collectif se réserve la possibilité de présenter lui-même des listes. Cette possibilité est présentée comme un ultime recours : « si et seulement si nous ne sommes pas entendus ». Pour autant, les intervenants d'autres ateliers ont confirmé que LMPT se préparait à l'éventualité de présenter des listes en son nom propre. Finalement, la démarche n'a pas abouti et une interpellation proche du modèle de la Charte des municipales a été menée à travers l'opération *Europe For Family*⁶¹³. Les candidats ont été contactés afin de ratifier les principes et revendications de LMPT, leurs signatures sont ensuite présentées sur un site Internet. L'opération a aussi été menée en Allemagne et en Pologne. Sur le même principe, une Charte des départementales a aussi été présentée. Si le collectif a finalement renoncé à entrer dans la compétition électorale en venant directement concurrencer les partis politiques, il met tout de même les candidats en concurrence pour les voix de ses militants en évaluant leur degré d'adhésion aux revendications du mouvement.

Si LMPT ne présente pas de liste à son nom, les interpellations qu'elle met en œuvre participent à articuler et rendre visibles les liens entre le mouvement anti-mariage pour tous et les acteurs partisans. Elles mettent en lumière la volonté du mouvement de peser à la fois sur la compétition interne au sein des partis et sur la concurrence inter-partisane au moment des élections.

Conclusion du Chapitre 5 :

La création de LMPT a permis la structuration d'un mouvement anti-mariage pour tous qui a mis en œuvre une contre-mobilisation s'opposant au gouvernement et aux acteurs politiques porteurs et défenseurs du projet de loi mais aussi directement au mouvement LGBT et au mouvement féministe.

Ce mouvement s'appuie largement sur les réseaux catholiques et leurs ressources. Il s'inscrit dans la continuité des mobilisations sur les questions de genre menées à la fois par

⁶¹³ La Manif Pour Tous, « La Manif Pour Tous se mobilise et lance Europe For Family », <http://www.lamanifpourtous.fr/fr/toutes-les-actualites/1265-la-manif-pour-tous-se-mobilise-et-lance-europe-for-family>

l'épiscopat et les réseaux associatifs depuis la fin des années 1990. LMPT reprend ainsi le discours de défense d'un ordre social et reproductif hétérosexuel déjà utilisé par les opposants au PACS. Cependant, le processus d'extension et d'universalisation de la cause défendue par le mouvement est poussé beaucoup plus loin par le collectif LMPT dont la revendication d'inclusivité se traduit par la multiplication des revendications de représentation bien au-delà des sphères catholiques et conservatrices. Ce processus pousse même le collectif à remettre en cause et à concurrencer la légitimité du mouvement LGBT à représenter la majorité silencieuse des homosexuels qui ne réclamerait pas l'accès au mariage.

Cette volonté de concurrencer le mouvement LGBT, et plus largement les mouvements protestataires progressistes, se retrouve dans les répertoires d'action mobilisés et plus particulièrement dans le rôle central des manifestations qui prennent la forme de grandes parades festives. Les répertoires d'action sont aussi impactés par le processus de professionnalisation qui accompagne l'extension du mouvement. Cette professionnalisation et la gestion managériale des activités militantes marquent à la fois l'organisation des grands événements publics que constituent les manifestations, mais aussi le fonctionnement du collectif en tant que groupe d'intérêt ainsi que son investissement du champ politique.

En effet, malgré la revendication d'une dynamique apaisante et la mise en avant de représentants de gauche, le mouvement est marqué par ses relations avec la droite conservatrice. Elles passent par la réactivation de réseaux d'élus mobilisés de longue date sur les enjeux liés à la défense d'un ordre reproductif hétérosexuel. En encourageant l'engagement politique de ses militants et en menant un travail de lobbying et d'interpellation des candidats aux différentes échéances électorales, LMPT cherche aussi à peser sur la concurrence intra et inter partisane.

L'extension du mouvement anti-mariage pour tous vient accentuer la polarisation déjà observée lors de la campagne électorale. Si les candidats de droite avaient pris leurs distances vis-à-vis des associations LGBT et de leurs revendications, les partis de droite et d'extrême droite affirment leurs liens avec les opposants au mariage pour tous. Ce processus ainsi que l'ampleur prise par les mobilisations de LMPT tendent à renforcer l'image monolithique d'un monde catholique aux orientations politiques conservatrices et opposé aux avancées concernant les droits LGBT. En effet, les mobilisations alternatives de catholiques en faveur du mariage pour tous ou bien d'acteurs de gauche lui étant opposés sont marginalisées au cours de la séquence. De plus, l'extension du mouvement contre le mariage pour tous s'est faite vers son aile conservatrice. En effet, les ruptures au sein de LMPT qu'ont constitué les départs de

Béatrice Bourges, avec la création du Printemps français, et de Frigide Barjot, entraînant une médiatisation croissante de Ludovine de la Rochère, ont finalement plutôt permis d'établir une continuité entre la multitude de groupes, plus ou moins récents, mobilisés contre le texte de loi. La multiplication des initiatives militantes participe à remettre en cause la dichotomie entre LMPT et Civitas, qui avaient pu apparaître comme deux pôles bien distincts de l'opposition au projet de loi au début de la mobilisation.

Cette extension de la mobilisation anti-mariage pour tous à un mouvement diversifié structuré autour de LMPT s'est aussi accompagnée d'une opposition plus offensive au gouvernement et aux mouvements LGBT et féministe à l'approche du vote du projet de loi et après celui-ci.

VI - Chapitre 6 : Actions et réactions du mouvement LGBT

Les travaux sur les contre-mouvements se sont tout d'abord concentrés sur les mouvements conservateurs mobilisés à la fois contre les évolutions sociales et les mobilisations progressistes. Ils se sont par la suite intéressés à la relation interactive qu'ils entretiennent avec leurs adversaires politiques⁶¹⁴. La dynamique de *backlash* laisse ainsi place à un « *loosely coupled tango of mobilization and demobilization* »⁶¹⁵ entre mouvements antagonistes. Les mouvements progressistes peuvent eux aussi être affectés par les dynamiques interactives entre mouvements opposés. Tina Fetner a ainsi pu mettre en évidence les interactions entre la droite religieuse et le mouvement gay et lesbien aux Etats-Unis, et plus particulièrement la manière dont la première a influencé le second depuis la fin des années 1970. Elle montre que ces interactions ont des effets que ce soit au niveau de la rhétorique et des cadrages employés, des ressources mobilisées, des structures organisationnelles adoptées par les groupes gays et lesbiens mais aussi des émotions mobilisées, de la sélection des enjeux, de l'attention portée à ces enjeux et des blocages politiques et législatifs qu'ils rencontrent⁶¹⁶. L'essor et la structuration d'une mobilisation politique et associative opposée aux revendications LGBT n'est donc pas qu'un contrecoup de leur promotion. Les mobilisations de la droite religieuse pour promouvoir le mariage comme une institution hétérosexuelle aux Etats-Unis ont largement participé à attirer l'attention du grand public sur la question du mariage homosexuel, à porter l'enjeu sur l'agenda politique et ont même encouragé la formation d'organisations LGBT promouvant spécifiquement cette cause alors que le mouvement gay et lesbien était largement mobilisé sur d'autres enjeux⁶¹⁷.

Les acteurs mobilisés contre la loi Taubira ont tendance à adhérer et à reprendre à leur compte les analyses de leur mouvement en termes de « croisade morale » ou de « mai 68

⁶¹⁴ Cf. chapitre 2.

⁶¹⁵ USEEM Bert et ZALD Mayer N., « Movement and Countermovement Interaction: Mobilization, Tactics, and State Involment », *op. cit.*

⁶¹⁶ FETNER Tina, *How the Religious Right Shaped Lesbian and Gay Activism*, *op. cit.*

⁶¹⁷ FETNER Tina, « Working Anita Bryant: The Impact of Christian Anti-Gay Activism on Lesbian and Gay Movement Claims », *Social Problems*, vol. 48, n° 3, 2001, p. 411-428.

conservateur »⁶¹⁸ mais la question des conséquences de leur mobilisation sur les soutiens au texte de loi et plus particulièrement sur les dynamiques de mobilisation du mouvement LGBT a été peu abordée. Dans ce chapitre, on cherche à comprendre comment le mouvement LGBT a été affecté par le mouvement anti-mariage pour tous concernant les cadrages employés, les répertoires d'action mobilisés, la structure organisationnelle du mouvement et ses relations avec les acteurs du champ politique.

En effet, après la mobilisation inter-associative qui avait permis d'aboutir à une plateforme de revendications commune au mouvement LGBT et de la promouvoir auprès des candidats pendant la campagne présidentielle, l'inter-LGBT privilégie initialement une stratégie de lobbying auprès des parlementaires en vue des débats autour du projet de loi Taubira. Malgré certaines mobilisations de rue, mises en place par différents groupes LGBT, réclamant l'inclusion de la PMA au périmètre du texte, ce sont les offensives conservatrices qui jouent un rôle déterminant dans l'évolution de la stratégie de mobilisation LGBT et la décision d'organiser des manifestations de rue unitaires.

Cette volonté de ne pas « laisser la rue » au mouvement anti-mariage pour tous a un impact sur les acteurs mobilisés. La dynamique unitaire de soutien au projet de loi implique de mobiliser largement tous les alliés, au-delà du mouvement LGBT, dans une optique d'universalisation de la revendication qui fait à la fois écho au cadrage d'égalité des droits entre les homosexuels et les hétérosexuels et à la volonté de contrer les attaques qui présentent les pro-mariage pour tous comme une minorité défendant son intérêt propre au détriment de celui de la « société ».

Pour autant, dans un contexte où les mobilisations conservatrices se diversifient malgré le vote du texte et où les violences homophobes sont en augmentation, la dynamique de mobilisation LGBT connaît certaines inflexions qui touchent à la fois aux acteurs et aux cadrages mobilisés, avec des rassemblements unitaires qui ne sont plus à l'initiative du collectif organisé autour de l'Inter-LGBT mais d'Act Up-Paris. Ce déplacement au sein de l'espace du militantisme LGBT s'accompagne d'un changement de cadrage cognitif des mobilisations. Le cadrage en termes d'égalité des droits laisse place à un cadrage en termes de lutte contre l'homophobie et les violences homophobes.

⁶¹⁸ BRUSTIER Gaël, *Le mai 68 conservateur. Que restera-t-il de La manif pour tous ?*, op. cit. Plusieurs de mes enquêtés militants LMPT ont spontanément évoqué le livre de Brustier et ont eu tendance à avoir un avis positif à son sujet.

L'opposition entre les pro et les anti-mariage pour tous vient à la fois mettre au jour et approfondir certaines fractures au sein du mouvement LGBT, malgré la victoire que représente l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe. L'émergence des mobilisations de soutien au projet de loi Taubira s'inscrit bien dans une démarche protestataire prise en tension entre la dénonciation des limites d'un texte de loi qui exclut notamment la PMA, et la défense de ce même texte contre les offensives conservatrices (A).

Outre les oppositions avec le mouvement anti-mariage pour tous et avec une majorité divisée sur la PMA, ces mobilisations révèlent les tensions internes au mouvement LGBT. Malgré la dimension unitaire des mobilisations, certaines divisions viennent éclairer les limites du cadrage en termes d'égalité des droits. Dans un contexte d'essor des violences homophobes mais aussi de blocages concernant la PMA ou encore les droits des trans, les inégalités entre LGBT et non-LGBT mais aussi les inégalités au sein des communautés LGBT questionnent les dynamiques de mobilisation du mouvement (B).

Le mouvement LGBT est ainsi profondément impacté par son opposition avec le mouvement conservateur anti-mariage pour tous. Cette opposition mène à des confrontations directes entre les deux mouvements. Celles-ci peuvent être liées à des mobilisations concomitantes dans les mêmes arènes qui font se rencontrer des militants habituellement très éloignés socialement et idéologiquement. Elles se jouent aussi au niveau des idées et des revendications. En effet, le mouvement conservateur s'est réapproprié des thématiques traditionnellement progressistes en investissant le champ des questions de genre. Ses réinterprétations de causes initialement portées par les mouvements LGBT et féministe donnent lieu à un travail de disqualification réciproque entre les mouvements opposés (C).

A - L'émergence d'une « contre-contre-mobilisation » en faveur du mariage pour tous

Pendant l'été 2012, tandis que les premières annonces du gouvernement concernant l'ouverture du mariage aux couples homosexuels suscitent l'émergence de mobilisations conservatrices, le débat sur le périmètre du texte qui permettra de réaliser l'engagement 31 est ouvert au sein du gouvernement et chez les parlementaires de la majorité. L'enjeu principal concerne l'éventuelle inclusion de dispositions concernant l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes mariées, voire à toutes les femmes. La PMA fait en effet partie de la plateforme commune portée par le mouvement LGBT pendant la campagne présidentielle. Les candidats

de gauche, notamment François Hollande, se sont engagés à plusieurs reprises sur cette question dans le cadre des interpellations associatives menées pendant la campagne (Cf. chapitre 4).

Alors que le projet de loi présenté au Conseil des ministres le 7 novembre 2012 ne concerne que le mariage et l'adoption et que la première manifestation de LMPT est annoncée la semaine suivante, les stratégies de mobilisation des organisations LGBT sont prises dans une tension entre la dénonciation des limites du texte (1), et le soutien au projet de loi face aux mobilisations conservatrices (2). Ainsi, la multiplication des mobilisations réclamant l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes et aux femmes célibataires s'accompagne d'une mobilisation unitaire au nom de l'égalité des droits LGBT pour encourager le vote du projet de loi et concurrencer les manifestations anti-mariage pour tous.

1) Les mobilisations pour dénoncer les limites du texte

Les mobilisations LGBT semblent être les grandes oubliées des travaux sur la séquence menant à l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe. C'est plus encore leur dimension protestataire qui semble avoir été éludée. En effet, outre le soutien au texte face à ses détracteurs, rapidement rendu nécessaire par l'ampleur des mobilisations conservatrices s'y opposant, les associations LGBT se sont tout d'abord mobilisées pour dénoncer les limites du projet de loi, notamment l'exclusion de la PMA du périmètre du texte. En effet, la promesse d'égalité des droits LGBT revendiquée par les associations est conçue comme un « package » de revendications liées les unes aux autres pour garantir les mêmes droits aux couples et aux familles. Elle ne se limite donc pas à l'ouverture du mariage et de l'adoption mais inclut les questions de la PMA et de la filiation en général (a). L'absence de prise en compte de ces enjeux entraîne une mobilisation particulièrement importante de la part des associations homoparentales mais aussi une mobilisation de lesbiennes qui s'accompagne de la création de nouveaux groupes militants (b).

a) La PMA nécessaire à l'égalité des familles

Le projet de loi sur l'ouverture du mariage et de l'adoption apparaît comme la réalisation de l'engagement 31 du candidat François Hollande. Selon les travaux sur le respect des promesses de campagne, « cette promesse réunit tous les critères, ou presque, d'une promesse

dont la réalisation était probablement facile à tenir »⁶¹⁹. Il s'agirait en effet d'une « mesure purement régulatrice, relativement consensuelle à gauche et ancrée depuis plusieurs d'années dans les domaines d'action du PS »⁶²⁰. Pourtant, avant même de s'intéresser aux conditions de réalisation de cette mesure et aux facteurs qui ont mis à mal la « capacité »⁶²¹ de l'exécutif à tenir cette promesse de manière consensuelle, on peut se questionner sur le contenu même de la promesse. Ainsi, la formulation de l'engagement 31 présenté dans « Mes 60 engagements pour la France », au sein de la section du programme intitulée « Je veux lutter sans concession contre toutes les discriminations et ouvrir de nouveaux droits », qui stipule : « J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels » est loin de résumer ce qui a été promis par le candidat François Hollande aux associations LGBT pendant la campagne électorale (Cf. chapitre 4).

En effet, les programmes ne sont pas les seuls lieux de formulation de promesses des candidats, ce qui pose la question de l'opérationnalisation des travaux s'intéressant au lien entre élections et politiques publiques⁶²². La PMA est ainsi présente dans le programme du parti socialiste. Le candidat Hollande s'est lui-même prononcé sur la question⁶²³ et ses représentants ont fait de même⁶²⁴. De plus, la campagne organisée par HES autour de l'engagement 31 du candidat va bien au-delà de la question du mariage et de l'adoption. Le dépliant produit pour l'occasion liste une série de mesures concernant la « lutte contre les discriminations visant les personnes LGBT », « les droits des trans » pour qui « l'Etat ne doit pas être un problème mais apporter des solutions », mais aussi des mesures concernant les « droits des couples et des familles homoparentales : Mariage, partage de l'autorité parentale, adoption, procréation assistée ». Parmi elles on trouve : « ouvrir à tous les couples, de même sexe ou de sexe différent, l'assistance médicale à la procréation par insémination avec don anonyme ».

⁶¹⁹ ABRIAL Stéphanie et PERSICO Simon, « Les coûts cachés d'une promesse incontournable », *Revue française de science politique*, Vol. 68, n° 2, 21 juin 2018, p. 343-364.

⁶²⁰ GUINAUDEAU Isabelle et PERSICO Simon, « Tenir promesse », *op. cit.*

⁶²¹ ABRIAL Stéphanie et PERSICO Simon, « Les coûts cachés d'une promesse incontournable », *op. cit.*

⁶²² GUINAUDEAU Isabelle et PERSICO Simon, « Tenir promesse », *op. cit.*

⁶²³ Il se déclare favorable à la PMA dans une interview au magazine *Têtu* :

⁶²⁴ Notamment Najat Vallaud-Belkacem, lors du Meeting LGBT pour l'égalité, qui évoque une grande loi pour l'égalité des droits LGBT incluant la PMA, qui serait déjà prête et n'aurait qu'à être votée par la future majorité parlementaire.

Cependant, les premières annonces concrètes du gouvernement concernant le contenu du projet de loi venant concrétiser les promesses d'égalité des droits pour les LGBT entérinent sa restriction à l'engagement 31 portant uniquement sur l'ouverture du mariage et de l'adoption. De plus, ces annonces semblent plus directement destinées aux potentiels opposants au projet de loi plutôt qu'aux associations LGBT. En effet, Christiane Taubira s'exprime sur le sujet dans le quotidien ouvertement catholique *La Croix* dès le 10 septembre 2012.

Cette exclusion de la PMA du texte concernant le mariage pour tous entraîne une mobilisation parmi les parlementaires de la majorité. Certains se sont attachés à proposer des amendements pour intégrer la PMA au projet de loi, mais la mobilisation des députés a été au-delà du travail parlementaire et s'est notamment traduite par la publication par Mediapart, le 27 novembre 2012, d'une pétition signée par 100 députés PS en faveur du mariage et de l'adoption pour tous mais aussi de l'ouverture de la PMA à toutes les femmes⁶²⁵.

Si le texte de la pétition fait référence aux « adversaires » associés à des « combats d'arrière-garde », qui descendaient dans la rue pour la première fois une dizaine de jours auparavant, la dimension conflictuelle de l'enjeu est toutefois euphémisée en associant l'ouverture de nouveaux droits pour tous à un progrès global : « Il ne s'agit pas de la victoire des uns contre les autres. Il s'agit d'un progrès pour toute notre société, et, au-delà, d'un message en faveur des libertés et de l'égalité des droits que la France adresse au monde ».

Dans ce contexte, les acteurs associatifs opposés au mariage pour tous et à l'homoparentalité ne sont pas les seuls à se mobiliser. Alors que le projet de loi est présenté au conseil des ministres le 7 novembre 2012, l'Inter-LGBT, SOS homophobie et leurs partenaires organisent un rassemblement devant l'Assemblée nationale pour encourager les parlementaires à aller plus loin dans le sens de l'égalité, en incluant dans le projet l'accès à la PMA et à la filiation. Les participants étaient appelés à ramener une poussette ou un vêtement d'enfant pour former « une chaîne symbolisant ces enfants qui ne peuvent être légalement reconnus, aujourd'hui, que par un de leurs parents ». Le communiqué de presse annonçant l'événement se concluait par « Nos familles existent, mais nos enfants sont privés d'un parent sur deux. Mêmes droits, mêmes lois pour tous les enfants ! »⁶²⁶.

⁶²⁵ MEDIAPART Les invités de, *Engagés pour l'égalité des droits*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-batailles-de-legalite/article/271112/engages-pour-l-egalite-des-droits>], consulté le 11 avril 2020.

⁶²⁶ INTER-LGBT, *La République doit reconnaître toutes les familles ! La République doit protéger tous les enfants !*, [<http://www.inter-lgbt.org/spip.php?article1161>].

Pour le mouvement LGBT la PMA doit être incluse dans le projet de loi au nom du cadrage cardinal⁶²⁷ de l'égalité des droits. Cependant, la question du lien et de la cohérence entre les revendications LGBT qui dicterait le périmètre de la loi participe au conflit entre les mouvements opposés au sujet du mariage pour tous. Le mouvement anti-mariage pour tous utilise ainsi la question de la GPA comme un repoussoir pour disqualifier les revendications d'égalité des droits LGBT. Les opposants au projet de loi font ainsi le lien entre mariage, PMA, et GPA dénonçant une « dérive » sans limite qui entraînerait un bouleversement profond de la société. Au sein du mouvement LGBT, ce lien entre PMA et GPA n'est pas évident et est remis en cause par certaines organisations.

La GPA est un enjeu qui fait débat au sein de l'Inter-LGBT. Elle est aussi source d'oppositions entre, et au sein de différentes organisations, notamment parmi les associations homoparentales. Ainsi, l'ADFH (Association des familles homoparentales) est le principal acteur mobilisé en faveur de la légalisation de la GPA : « L'ADFH propose un cadre clair dans lequel chacune des parties présentes au processus donne un consentement libre et éclairé »⁶²⁸. Elle promeut ainsi un cadre « éthique » qui repose sur des critères explicites concernant le ou les parents intentionnel.s, la donneuse d'ovocyte et la mère porteuse. La création de l'association est liée au départ de certains militants de l'APGL (Association des parents et futurs parents gays et lesbiens), plus ancienne association homoparentale qui existe depuis 1986. Cette rupture porte sur la question de la GPA et les réticences de l'APGL à promouvoir ce thème. Marie-Claude Picardat, co-présidente de l'APGL, explique pendant notre entretien que l'ensemble des partis est divisé sur la question de la GPA, aucun relais politique n'est prêt à se saisir de l'enjeu. Si l'APGL accompagne des couples gays qui se lancent dans des processus de GPA, il est trop tôt pour porter des revendications liées à la légalisation de la GPA auprès de l'opinion et des pouvoirs publics⁶²⁹. Gilles Bon-Maury, responsable des questions LGBT au sein de l'équipe de campagne de Hollande, président d'HES jusqu'en septembre 2012, puis conseiller au cabinet de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, d'août 2012

⁶²⁷ SNOW D.A. et R.D. BENFORD, « Ideology, frame resonance, and participant mobilization », *From Structure to Action : Comparing Social Movement Research across Culture*, JAI Press., Greenwich, 1988.

⁶²⁸ ADFH, *Nos revendications*, [<https://adfh.net/lassociation/nos-revendications/>], consulté le 12 avril 2020.

⁶²⁹ Entretien n° 4, Co-présidente de l'APGL, 27 janvier 2012.

à août 2014, confirme les divisions sur la question mais souligne aussi que de nombreux individus qui agissent aussi bien dans le monde associatif qu'au sein des partis y sont favorables et c'est d'ailleurs son cas⁶³⁰.

Les oppositions sont toutefois suffisantes pour que l'enjeu ne soit pas au cœur de la plateforme de revendications associatives Egalité LGBT 2012. Lors de la séquence de débat autour du projet de loi Taubira, certains groupes, notamment des groupes liés au mouvement féministe comme le groupe LGBT d'OLF, tâchent de bien distinguer les questions de PMA et de GPA, pour d'une part contrer les militants LGBT en faveur de la GPA, mais surtout pour s'opposer aux accusations du mouvement anti-mariage pour tous qui amalgame les deux enjeux. Leur argumentaire s'appuie explicitement sur le cadre cognitif d'égalité des droits entre couples homosexuels et hétérosexuels. En effet, les couples hétérosexuels infertiles peuvent accéder à la PMA sous certaines conditions, le même droit peut être accordé aux couples de lesbiennes. Par extension, le droit d'accéder à la PMA devrait être garanti à toutes les femmes indépendamment de leur statut marital. Au contraire, la GPA est interdite aux couples hétérosexuels, son extension n'est donc pas liée à une revendication d'égalité des droits.

Résumer l'enjeu du périmètre du texte à un flottement au sein de la majorité et à l'essor des mobilisations conservatrices anti-mariage pour tous⁶³¹ élude les mobilisations LGBT en faveur de la PMA. En effet, partir du texte de loi ouvrant le mariage et l'adoption pour reconstituer la trajectoire des promesses de campagne induit un biais téléologique ne permettant pas de prendre en compte la trajectoire propre à la PMA comme promesse de campagne et comme enjeu de mobilisation à part entière. En effet, de nombreux acteurs sont mobilisés de longue date sur la question et les débats autour de la loi Taubira réactivent leur mobilisation tout en participant à l'essor de nouveaux acteurs militants.

b) Les lesbiennes et les associations homoparentales en première ligne

L'annonce d'une loi portant uniquement sur le mariage et l'adoption mais qui exclue la question de la PMA ainsi que les enjeux liés à la filiation entre les parents homosexuels et leurs enfants, indépendamment de la manière dont ils ont été conçus et du statut marital de leurs

⁶³⁰ Entretien n°5, Président d'HES, responsable LGBT de la campagne de François Hollande, 8 février 2012.

⁶³¹ ABRIAL Stéphanie et PERSICO Simon, « Les coûts cachés d'une promesse incontournable », *op. cit.*

parents, met directement le gouvernement en porte-à-faux vis-à-vis des associations homoparentales qui portent ces questions en priorité. En effet, le lien de filiation entre un parent social qui ne serait pas le parent biologique de son enfant ne peut être établi que par le biais de l'adoption de l'enfant au sein d'un couple marié. La multiplicité des configurations homofamiliales n'est pas prise en compte tandis que la filiation reste subordonnée au lien marital. Les associations homoparentales prennent ainsi la tête des manifestations unitaires organisées en soutien au texte de loi et pour l'égalité des droits LGBT. Dans le cadre des débats autour du projet de loi, l'égalité des droits entre LGBT et cis-hétéros revendiquée par les mobilisations LGBT est bien d'abord l'égalité entre les familles.

Les mobilisations en faveur de l'ouverture de la PMA à toutes les femmes ont cependant différentes conséquences sur les dynamiques de mobilisation LGBT. Elles s'accompagnent en effet de l'essor de mobilisations lesbiennes avec la création de nouveaux groupes et collectifs qui cherchent à visibiliser et promouvoir les enjeux et revendications spécifiques de cette composante du mouvement LGBT. De plus, les mobilisations de ces groupes largement féminins posent la question de l'articulation entre le mouvement LGBT et le mouvement féministe.

Le recul du gouvernement concernant la PMA pousse de jeunes collectifs à se mobiliser en posant la question de la visibilité des lesbiennes dans la société en général mais aussi dans les milieux militants. C'est notamment le cas du collectif *Gouine comme un camion* qui s'est constitué en vue de la marche des Fiertés 2012, dans l'objectif de faire défiler un char de lesbiennes « pour toutes les lesbiennes, dykes, butchs, fems, futchs, bems, queer, bi, trans & friends »⁶³². Ce projet, structuré autour d'individu.e.s et soutenu par des collectifs organisant des soirées et événements lesbiens, trouve son fondement dans « un agacement » face à la sous-représentation lesbienne, aggravée encore par la fermeture récente de lieux festifs lesbiens. Il se traduit par la mise en place d'une campagne de financement participatif qui aboutit au défilé du seul char officiellement lesbien de la marche pendant 3 années de suite⁶³³. Le collectif *Gouine comme un camion* se mobilise en faveur de la PMA notamment en organisant une action « Poussons pour la PMA » lors de la manifestation unitaire pour l'égalité du 27 janvier 2013.

⁶³² KISSKISSBANKBANK, *GOUINE COMME UN CAMION par commeuncamion*, [<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/gouine-comme-un-camion/tabs/description>], consulté le 12 avril 2020.

⁶³³ L'initiative laisse place au *Lesbotruck*, qui fonctionne sur le même principe, à partir de 2015 et à la création de l'association *lesbotruck +* à partir de 2017.

Cette action organisée en non-mixité, pour éviter toute confusion entre PMA et GPA, consiste pour les participantes à mimer l'accouchement d'un ballon rouge sur lequel est inscrit « PMA – gouine comme une famille » sous les encouragements de la foule qui scande : « Poussez poussez poussez ! ». Le collectif participe aux autres mobilisations concernant la PMA et est extrêmement lié à un autre groupe, le Collectif Oui Oui Oui, avec qui il partage des militant.e.s. Outre ces multipositionnements militants, les Gouines comme un camion défilent avec le Collectif Oui Oui Oui lors des manifestations unitaires pour l'égalité LGBT.

Ce dernier a été créé originellement en réaction aux mobilisations conservatrices du mouvement anti-mariage pour tous et en soutien au projet de loi. Plusieurs dizaines de personnes organisent un contre-rassemblement le 17 novembre 2012, pendant la première Manif pour tous et sont à l'origine du collectif qui repose d'abord sur des liens d'interconnaissances puis prend de l'ampleur grâce aux réseaux sociaux. Il s'agit d'un collectif « créé par différents groupes, associations, organisatrices/teurs de soirées gouines, trans*, pédés, hétéro-te-s et bi-e-s et simples citoyen-ne-s luttant pour une complète égalité des droits et souhaitant amplifier par leurs propres moyens la visibilité de la manifestation pour l'égalité du 16 décembre à Paris »⁶³⁴. Des militant.e.s de groupes LGBT, féministes, de lutte contre le Sida, tels que Gouine comme un camion, La Barbe, SOS homophobie, Foleffet, Aides, les Panthères roses ou encore Act Up-Paris, participent aux actions du collectif. Celui-ci adopte un fonctionnement souple et non hiérarchisé où la réactivité est une priorité. Le répertoire d'action du collectif repose sur la réalisation de happenings dans l'espace public ayant pour but d'accroître la visibilité des soutiens à l'égalité des droits LGBT et de ne pas laisser le champ libre à ses opposants. Une action régulière est notamment mise en place à partir de décembre 2012 : il s'agit de se rassembler devant l'Hôtel de ville [principalement à Paris mais aussi dans d'autres villes], lieu de célébration des mariages, et de crier « OUI ! » en simulant des orgasmes. Les trois « oui » qui donnent leur nom au collectif correspondant à l'origine à un « oui » au mariage, « oui » à l'adoption et « oui » à la PMA. Cependant la mobilisation du collectif s'oriente plus particulièrement vers la dénonciation des limites du texte. Le mot d'ordre devient « oui au mariage, oui à la filiation, oui à la PMA ». Ce collectif participe et organise des actions spécifiquement destinées à revendiquer l'accès à la PMA. La mobilisation du collectif est caractérisée par son caractère largement féminisé, lesbien et féministe. On compte parmi ses

⁶³⁴ *Collectif OUI OUI OUI EGALITE*, [http://ouiouioui.org/html/manif16_cp.html], consulté le 14 avril 2020.

membres particulièrement actifs d'anciennes militantes du collectif La Barbe, groupe féministe visant à dénoncer l'absence ou la sous-représentation des femmes dans les lieux de décision et de pouvoir marqués par un entre soi masculin.

D'autres acteurs des mobilisations centrées sur la question de la PMA sont liés au mouvement féministe. C'est le cas du groupe LGBT d'OLF. OLF est une association féministe appartenant à la même génération que le groupe d'action La Barbe. Elle est créée en 2009, l'année suivant la naissance de La Barbe. Outre le conseil d'administration qui est le centre décisionnel de l'association, OLF se structure autour de groupes thématiques chargés d'organiser les différentes campagnes et de mobiliser les militantes sur différents enjeux. Le groupe LGBT d'OLF a été créé en 2010. Ses activités ont débuté par la mise en place d'une campagne anti-lesbophobie mais c'est réellement avec la mobilisation liée au projet de loi Taubira que l'activité du groupe a pris de l'ampleur. En effet, le groupe s'est joint aux mobilisations unitaires LGBT pour la défense du texte et aux mobilisations réclamant la PMA. Le groupe a ainsi organisé une campagne spécifiquement destinée à revendiquer l'élargissement de l'accès à la PMA après l'exclusion de celle-ci du texte de loi. L'intensité de son activisme pendant la séquence a provoqué un afflux de nouvelles recrues qui en a fait le plus important groupe d'OLF en termes d'effectif. Par ailleurs, ces nouvelles militantes qui découvrent le groupe lors d'actions de terrain, essentiellement lors des deux manifestations unitaires LGBT, pour l'égalité ne suivent pas le circuit de recrutement « traditionnel » des militantes d'OLF (participation à une réunion mensuelle de l'association où les militantes peuvent ensuite s'inscrire aux mailing listes des différents groupes de travail ou participer au comité d'édition du journal). Leur profil social et militant peut donc diverger de celui rencontré chez les autres militantes d'OLF. Il s'agit en effet de jeunes femmes lesbiennes ou bisexuelles mobilisées sur les questions LGBT. Leur investissement au sein du groupe LGBT se caractérise aussi par la mise en place de liens de sociabilité et d'amitié importants. Je n'ai pas observé l'équivalent dans les autres groupes dont j'ai suivi les activités. Les militantes se voient régulièrement en dehors des réunions, notamment dans des contextes festifs. Une des nouvelles recrues a réalisé des coupes de cheveux très courtes sur plusieurs militantes, renforçant encore l'esprit de groupe en remettant en cause des stéréotypes physiques prêtés à la féminité hétérosexuelle et en faisant converger l'apparence des militantes⁶³⁵.

⁶³⁵ Observations réunions du groupe LGBT d'OLF.

Ce groupe se situe à l'intersection des mouvements féministes et LGBT. En effet, leur objectif avoué, repris comme un leitmotiv, parfois sur le ton de la plaisanterie, est de « féminiser » l'Inter-LGBT où les lesbiennes et bisexuelles restent sous-représentées au profit des hommes gays et où elles considèrent que les problématiques féministes sont absentes. Pour se faire, elles ont fait adhérer OLF à l'Inter-LGBT et deux militantes du groupe siègent dans chacune des commissions : la commission politique qui s'occupe notamment des relations avec les pouvoirs publics et du travail de groupe d'intérêt mené par l'inter-associative, la commission marche qui s'occupe de la coordination de l'organisation de la Marche des fiertés et la commission inter-associative (CIA) qui prend en charge l'organisation du salon des associations LGBT.

Parallèlement à la volonté de faire valoir un point de vue lesbien et féministe au sein de l'Inter-LGBT, le groupe LGBT d'OLF s'attache à promouvoir les thématiques lesbiennes et bisexuelles au sein de l'association féministe. Ses militantes rencontrent certaines résistances à ce niveau. En effet, elles déplorent le faible relais de leur campagne au sein de l'association, la faible présence des autres militantes dans leurs actions, voire même leur scepticisme vis-à-vis de la dimension féministe de la revendication d'ouverture de la PMA⁶³⁶. Les réticences du conseil d'administration d'OLF vis-à-vis de l'essor du groupe LGBT et de la diversification de ses activités après le vote de la loi aboutissent finalement à la rupture entre les militantes et l'association. En effet, les militantes préparent une campagne axée spécifiquement sur la PMA et mettent en place en parallèle plusieurs groupes de travail sur des thématiques différentes. Si elles regrettent un certain manque de soutien de la part du conseil d'administration concernant la campagne PMA, c'est l'hostilité explicite vis-à-vis de la création d'un groupe de travail sur les transidentités qui pousse à la démission une douzaine de militantes dont certaines étaient impliquées de longue date au sein de l'association et avaient siégées au conseil d'administration d'OLF⁶³⁷ (Cf. Encadré 13).

L'intersection des groupes de lesbiennes entre militance LGBT et militance féministe transparait dans la construction des cortèges unitaires des deux manifestations LGBT pour l'égalité organisées en soutien au projet de loi. Les organisations féministes y ont été regroupées au sein d'un « pôle féministe » au sien du cortège. Pour autant, l'organisation de celui-ci est marquée par certaines lignes de fractures qui se forment à l'intersection des mouvements

⁶³⁶ Observation, réunion du groupe LGBT d'OLF, 3 octobre 2013.

⁶³⁷ Mail de démission adressé au CA d'OLF et au google group du groupe LGBT le 29 octobre 2013.

féministes et LGBT. En effet, lors de la manifestation du 27 janvier, il y a d'une part un groupe qui se forme autour du char du Collectif Oui Oui Oui et d'autre part le « groupe des féministes » composé de la CLF (Coordination lesbienne en France), du Collectif National pour le droit des femmes, des Effronté-e-s, association féministe liée au Front de gauche, d'OLF et de la Marche mondiale des femmes.

Le Collectif Oui Oui Oui se définit comme un « groupe féministe, mixte, auquel participent une grande variété de personnes, en particulier de nombreuses lesbiennes »⁶³⁸. Il se rapproche de la mouvance queer, moins institutionnalisée et plus en marge du mouvement inter-associatif LGBT. Le « groupe des féministes » est quant à lui plus explicitement féminisé. Les organisations qui le composent appartiennent au mouvement féministe institutionnalisé. Ces deux composantes ont par ailleurs des opinions divergentes concernant certains enjeux notamment l'opposition à la GPA du « groupe des féministes » ou leur position abolitionniste concernant la prostitution. Ces divisions opèrent entre les organisations mais peuvent aussi apparaître au sein de celles-ci comme ce fut le cas entre le groupe LGBT et le CA d'OLF au sujet de leur volonté de se former sur les transidentités. En effet, les enjeux des TDS trans sont centraux parmi les revendications des activistes trans ce qui posait un problème au CA de l'association abolitionniste (cf. chapitre 7).

L'enjeu PMA suit une trajectoire propre qui s'autonomise de celle du mariage pour tous et de la loi Taubira au cours de la séquence. Exclue du projet de loi sur le mariage pour tous par le gouvernement, elle est renvoyée à une future loi famille avant que le Comité consultatif national d'éthique ne s'autosaisisse de la question. Le gouvernement recule finalement sur la loi famille qui est reportée *sine die* alors que les anti-mariage pour tous continuent de se mobiliser pour s'y opposer.

Elle est alors l'objet de mobilisations spécifiques où ces jeunes collectifs largement lesbiens sont en première ligne. On peut citer l'exemple d'un rassemblement devant le siège du Parti socialiste organisé par Gouines comme un camion et le Collectif Oui Oui Oui le 9 janvier 2013 à la suite du renoncement des députés socialistes qui abandonnent finalement le projet de déposer un amendement sur la PMA lors de la discussion du projet de loi Taubira. Parmi les militants mobilisés, on retrouve les militantes d'OLF mais aussi d'Act Up-Paris. Des

⁶³⁸ Collectif OUI OUI OUI EGALITE, [<http://ouiouioui.org/html/infos.html>], consulté le 14 avril 2020.

représentantes sont finalement reçues par Gilles Bon-Maury, ancien président d'HES qui a intégré le cabinet de Najat Vallaud-Belkacem au ministère du droit des femmes.

Les mobilisations pour revendiquer la PMA et dénoncer les limites du projet de loi Taubira sont ainsi portées prioritairement par de jeunes groupes majoritairement lesbiens qui connaissent un essor pendant la séquence. Ces mobilisations s'imbriquent en partie avec la mobilisation unitaire du mouvement LGBT et de ses alliés. Cependant cette dernière apparaît largement comme une réaction aux mobilisations conservatrices dans le but de soutenir et accompagner le vote de la loi Taubira.

2) Les mobilisations pour défendre le texte de loi

Alors que les revendications d'égalité des droits portées par la dynamique de mobilisation inter-associative LGBT pendant la campagne présidentielle avaient été l'objet de diverses promesses de campagne par le candidat vainqueur et son équipe, l'Inter-LGBT adopte à la rentrée 2012 une stratégie plus directement tournée vers le lobbying auprès des parlementaires en vue de faire voter la loi censée réaliser les mesures promises.

Les limites du projet de loi annoncé, mais surtout l'intense mobilisation des opposants, poussent les organisations LGBT à infléchir leur stratégie. En effet, la dynamique unitaire mise en place dans le cadre de l'élection est réactivée, cette fois-ci pour faire de « la rue » un espace de mobilisation pour le mouvement LGBT à travers deux grandes manifestations pour l'égalité des droits. Les débats autour du texte de loi deviennent un moment de mobilisation LGBT où se joue l'unité et la construction du mouvement militant⁶³⁹ (a).

Les associations LGBT choisissent de ne pas laisser le champ libre à la « croisade morale » conservatrice structurée contre le projet de loi Taubira en recourant à leur tour au répertoire de la manifestation de rue. De plus, en réponse à ses opposant, la mobilisation LGBT s'appuie aussi sur un travail d'universalisation de ses revendications. LMPT se présente comme le dernier rempart pour défendre un ordre social menacé dont la déstabilisation affectera en premier lieu les enfants privés d'une filiation hétérosexuelle. Pour attester de la portée universelle et de l'altruisme de son combat, le collectif se présente comme représentatif d'une grande diversité de groupes sociaux. Face à cette dynamique et à l'accusation d'égoïsme faite aux parents

⁶³⁹ PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité*, op. cit.

homosexuels, les associations cherchent à mobiliser largement leurs alliés au-delà du mouvement LGBT (b).

a) Un moment de militantisme LGBT

Les premières mobilisations de rue pour soutenir le projet de loi sont des initiatives émanant de différents groupes. Elles répliquent d'abord le mode d'action du kiss-in dans plusieurs villes françaises. C'est finalement la perspective des mobilisations massives des opposants au mariage pour tous qui pousse les acteurs du mouvement LGBT, notamment l'inter-LGBT, à adopter une stratégie de mobilisation unitaire centrée sur l'organisation de grandes manifestations.

Les premières mobilisations de rue sont ainsi déjà organisées en réaction aux happenings d'Alliance Vita, puis en réponse aux annonces de LMPT et Civitas. Elles prennent la forme de kiss-in. Ce type de mobilisation est bien intégré au répertoire d'action des militants LGBT. Inspiré d'autres formes d'occupation de l'espace telles que le sit-in, il consiste à rassembler un groupe de personnes qui vont s'embrasser simultanément. Les kiss-ins ont pour objectifs de visibiliser les couples homosexuels et de dénoncer les gestes et propos homophobes dont ils peuvent être victimes lorsqu'ils sont démonstratifs. Il s'agit aussi de promouvoir des marques d'affection associées au sentiment amoureux et à des éléments positifs pour contrer l'homophobie associée à la haine.

Le premier kiss-in est organisé à Limoges le 3 novembre 2012 à partir d'une initiative citoyenne qui a pris forme sur les réseaux sociaux et à laquelle se sont jointes diverses associations telles que SOS Racisme, SOS Homophobie, les Jeunes écolos du Limousin ainsi que des associations féministes et LGBT locales. La démarche a été reprise dans 16 villes françaises à l'appel de l'ONG All out qui agit à l'international sur les problématiques de droits humains et d'égalité LGBT. Un « grand Kiss In pour toutes et tous : la réponse à la haine par l'amour ! » a notamment été organisé à Paris, devant l'Hôtel de ville, le 15 novembre 2012, soit deux jours avant la première Manif pour tous. Des couples formant environ un millier de personnes se sont embrassés pendant 5 minutes, à partir de 19h, avant qu'un album photo représentant la diversité des configurations familiales ne soit réalisé à partir des clichés des familles présentes.

Avant les premières manifestations de LMPT et de Civitas, l'Inter-LGBT commence à infléchir sa stratégie vers une mobilisation plus protestataire et tournée vers l'espace public. Il s'agit alors d'agir au niveau de l'opinion publique pour inciter le gouvernement à revoir à la hausse son projet de loi. Ainsi, s'il a été décidé de réaliser régulièrement des actions « coups de poing » médiatiques (à l'image du kiss-in), l'inter-associative se refuse encore à organiser de grosses manifestations. Elle ne souhaite en effet pas calquer sa stratégie sur celle du mouvement anti-mariage pour tous. Les actions restent donc encore très centrées sur les questions de lobbying en direction des parlementaires autour desquelles les militants travaillent en groupe. Les militantes du groupe LGBT d'OLF participent ainsi à une action de « courriers aux députés » pour laquelle les militants de différentes associations envoient des cartes postales à leurs députés pour réclamer des améliorations au projet de loi⁶⁴⁰.

C'est finalement le 17 novembre, jour de la première Manif pour tous, que l'Inter-LGBT publie un communiqué de presse de « dernière minute » annonçant l'organisation d'une manifestation en faveur du mariage pour tous et de l'homoparentalité le 16 décembre à Paris⁶⁴¹. Ce sont les organisations membres qui font pression sur l'Inter-LGBT pour descendre dans la rue, ce qui ne fait pas partie du répertoire d'action privilégié de l'inter-associative⁶⁴².

Plusieurs facteurs participent à expliquer cette réticence de l'Inter-LGBT : le contexte politique d'une part, mais aussi la division du travail au sein du milieu associatif LGBT français. En effet, après la victoire de François Hollande, qui s'était montré favorable aux revendications LGBT pendant la campagne, l'Inter-LGBT se retrouve « dans le camp du gouvernement »⁶⁴³. Il semble alors plus pertinent de ne pas adopter un répertoire d'action protestataire au profit d'un travail d'influence direct auprès des parlementaires de la majorité déjà sensibilisés à leurs revendications. Cependant, les mobilisations conservatrices prenant le contre-pied des mobilisations LGBT affectent la structure des opportunités politiques du mouvement auquel elles s'opposent. La modification du rapport de force et de la configuration de la triade Etat-mouvements opposés entraîne certaines modifications des stratégies de mobilisation.

⁶⁴⁰ Observation, réunion du groupe OLF.

⁶⁴¹ CP de l'Inter-LGBT, 17 novembre 2012.

⁶⁴² Entretien n°10, Co-responsable de la commission LGBT du PG et du Front de gauche LGBT, 7 mai 2013.

⁶⁴³ Entretien n°10, Co-responsable de la commission LGBT du PG et du Front de gauche LGBT, 7 mai 2013.

De plus, le milieu associatif LGBT français est caractérisé par une division du travail qui s'opère à la fois entre les organisations et de manière géographique, traduisant une certaine centralisation politique du mouvement militant. En effet, les Centres LGBT, regroupés au sein de la Fédération LGBT, accueillent des associations à vocation plutôt locales ou régionales dans différentes villes françaises. La Coordination Interpride France, dont le bureau est réparti sur trois villes de province : Montpellier (Présidence), Rennes (Trésorier), Toulouse (Secrétariat), coordonne le travail des associations qui organisent les Marches des fiertés dans une quinzaine de villes françaises. La Marche des fiertés parisienne est quant à elle organisée par l'Inter-LGBT. C'est aussi le cas du Printemps des assocés, salon annuel, organisé à Paris, qui sert à la fois de vitrine et d'espace de rencontre au mouvement associatif LGBT français. Les associations LGBT y tiennent des stands pour présenter leurs activités et il s'accompagne d'un programme de conférences. De plus, l'Inter-LGBT offre un cadre d'échanges aux associations LGBT parisiennes mais elle est avant tout une instance de coordination où se décide une stratégie collective pour le mouvement LGBT et c'est elle qui assure le « dialogue politique et social » avec les pouvoirs publics. Ainsi, s'il s'agit du centre de décision politique et de lobbying du mouvement LGBT, l'Inter-LGBT n'est pas coutumière des actions de terrain et des mobilisations de rue, à l'exception de la marche parisienne annuelle.

Ainsi malgré l'inflexion de la stratégie vers l'organisation de mobilisations unitaires de rue, l'Inter-LGBT tient à continuer de s'affirmer comme un interlocuteur des pouvoirs publics et comme un groupe d'intérêt influent. Dans cette optique, à la suite des déclarations de François Hollande évoquant la « liberté de conscience » des maires concernant la célébration des mariages homosexuels, une mobilisation nationale est appelée le 21 novembre à 18h devant les sièges du PS. L'Inter-LGBT publie un communiqué de presse réclamant d'être reçue rapidement par le Président de la République afin d'obtenir des explications au sujet des propos tenus devant le congrès de l'Association des Maires de France. La rapidité de la réaction des équipes de l'Elysée, qui ont contacté l'Inter-LGBT trois heures après la publication du communiqué de presse, et organisé une rencontre dans la foulée, laisse penser à Nicolas Gougain, porte-parole de l'inter associative, que celle-ci pèse dans le débat public. Cependant, il considère que : « Cet entretien doit servir d'électrochoc pour la Majorité politique et le

Gouvernement après une séquence politique où les opposants à l'égalité ont pris bien trop d'espace »⁶⁴⁴.

Dans l'attente que le discours rassurant de François Hollande, adressé aux deux représentants de l'Inter-LGBT, soit suivis d'effets, la dynamique inter-associative mise en œuvre en vue de la campagne électorale et du grand Meeting LGBT pour l'égalité des droits est réactivée pour l'organisation de deux manifestations « Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations de tout temps » le 16 décembre 2012 et le 27 janvier 2013. La manifestation du 16 décembre n'est pas conçue comme une manifestation nationale. Des mobilisations sont organisées dans d'autres villes bien que plusieurs départs groupés soient planifiés pour faire grossir les rangs de la manifestation parisienne. Celle du 27 janvier 2013, deux semaines après la première manifestation nationale des antis et deux jours avant le dépôt du projet de loi, est au contraire conçue comme une manifestation d'ampleur nationale. Des manifestations sont organisées à d'autres dates en province, généralement le 19 mais aussi le 26 à Lyon.

Le travail de mobilisation mis en œuvre pour la préparation de ces deux manifestations repose sur la mise en commun des ressources des différentes organisations, essentiellement en termes de militants et de compétences. Les techniques militantes et les processus mis en place font partie de routines assimilées de longue date par les différents acteurs. Si chaque groupe met son expertise militante au service de la mobilisation unitaire, on est loin de la centralisation de la gestion des « ressources humaines » militantes par LMPT et de la culture managériale importée par le collectif. Si les ressources professionnelles de certains militants sont mises à profit, leur conversion en capital militant est bien plus ancienne. On ne trouve ainsi pas de trace du lexique de l'entreprise dans le discours des défenseurs de l'égalité des droits pour les LGBT, contrairement à ce qu'on observe chez leurs opposants de LMPT.

Pour les manifestations LGBT la répartition de certaines tâches organisationnelles se fait entre les associations tandis que d'autres sont réalisées en mettant en commun les militants de diverses associations. En vue de la manifestation parisienne du 16 décembre 2012, des actions de collage et de tractage sont ainsi à prendre en charge. 2 400 affiches et 20 000 tracts sont entreposés au Centre LGBT. Chaque association peut se servir pour procéder à des actions de tractage ou collage.

⁶⁴⁴ Mail de Nicolas Gougain adressé au CA et à la Commission politique de l'Inter-LGBT, 21 novembre 2012, « Retour rapide entretien FH ».

Une autre action concerne la recherche de personnalités venues d'horizons divers, LGBT ou pas, prêtes à soutenir la manifestation. Chaque organisation est appelée à mobiliser ses réseaux et le processus est coordonné pour l'Inter-LGBT par une militante, journaliste de profession. Une quarantaine de personnalités ont répondu à l'appel. Parmi les autres actions de communication on peut noter que Pink TV va diffuser une vidéo d'appel à manifester, le groupe communication de l'Inter-LGBT travaille sur des tribunes qui seront publiées dans plusieurs médias les jours précédents la manifestation et le site internet www.agissonspourlegalite.fr a été lancé pour accompagner la campagne.

L'encadrement du cortège est quant à lui assuré par les bénévoles de l'inter-LGBT et les équipes de service d'ordre de EELV, du Parti de Gauche, du PCF, de la FIDL-SOS racisme, du FSU, de l'UNSA et de l'UNEF. Une réunion de coordination est organisée le 12 décembre pour les responsables de chaque équipe.

En termes financiers, les enjeux ne semblent pas comparables à l'organisation des nombreuses mobilisations nationales et régionales de LMPT. L'organisation de la manifestation du 16 décembre 2012 coûte environ 5500 euros. Les frais sont quasiment entièrement couverts par des dons reçus par l'inter-LGBT, la participation d'EELV pour l'impression des tracts et par la participation de différents commerces. Le SNEG (syndicat national des entreprises gaies) est en effet mobilisé. Le syndicat a édité sa propre affiche appelant à la manifestation et s'attache à sensibiliser les clients de ses établissements. Se pose aussi la question du financement de la seconde manifestation du 27 janvier 2013. Outre les participations des différentes associations et partenaires de l'Inter-LGBT, la mise en place d'un octroi pendant la marche a été décidée pour recueillir les dons des manifestants.

La manifestation nationale du 27 janvier peut s'appuyer sur les dispositifs déjà mis en place. Les actions de tractage et de collage ont cependant pris de l'ampleur et sont à présent coordonnées au niveau de l'Inter-LGBT par le biais d'un Doodle où s'inscrivent les militants des différentes organisations. Celui-ci a d'ailleurs été l'objet « d'actes de malveillances » dont les auteurs ont rapidement été soupçonnés de faire partie des « anti », c'est-à-dire du mouvement conservateur anti-mariage pour tous. En effet, de nombreux militants inscrits sur le formulaire en ligne en ont été supprimés ainsi que les commentaires indiquant les lieux de rendez-vous.

Les forces vives du mouvement LGBT sont largement mises au service de ces manifestations unitaires. Celle du 27 janvier 2013 réunit entre 125 000 (selon la police) et

400 000 personnes (selon les organisateurs). La dynamique inter-associative peut s'appuyer sur la plateforme commune élaborée pour la campagne présidentielle. En effet, les communiqués d'appel à la manifestation, s'ils mettent en cause les opposants au projet de loi et incitent les parlementaires à le voter, reprennent surtout l'intégralité des revendications sur lesquelles les associations se sont mises d'accord et qui ont été soumises aux candidats à l'élection présidentielle.

Encadré 6 : Extrait du communiqué d'appel à la manifestation du 16 décembre 2012 « Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations de tout temps »

L'appel à manifester pour le 16 décembre se conclue par la dénonciation des opposants au texte de loi tout en inscrivant la réforme dans une histoire de progrès en termes de droits liés aux causes sexuelles :

« Depuis que le débat est sur la place publique, on nous donne à entendre les propos les plus infamants de la part des opposants à ce projet de loi. Ceux qui s'insurgent contre ce projet de société sont les mêmes que ceux qui s'opposaient hier au droit à l'IVG, au droit à la contraception, à la reconnaissance du divorce ou au Pacs. »

Pour autant, le mariage et son corollaire, l'adoption, représentent un progrès insuffisant :

« Nous réclamons que l'ensemble des mesures pour lesquelles François Hollande s'est engagé durant sa campagne fassent partie de ce projet de loi. Cette loi ne doit pas être circonscrite à une loi sur le mariage : elle doit permettre aux LGBT d'être considérés comme des citoyens à part entière à titre individuel, en couple, au sein de leur famille et dans la société entière. Les parlementaires doivent ouvrir la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes, l'accès à l'adoption aux couples non mariés, et donner aux couples de même sexe la possibilité de créer un lien de filiation avec leurs enfants selon les mêmes modalités que celles aujourd'hui à disposition des couples hétérosexuels, dans et en dehors du mariage. Nous demandons également une réforme du partage de l'autorité parentale afin que tous les enfants soient protégés et tous les parents reconnus quel que soit le schéma familial.

François Hollande s'était engagé pour le respect des droits fondamentaux des personnes Trans avec une réforme législative leur permettant d'avoir des papiers d'identité conformes à leur genre sans obligation de stérilisation ou de parcours médical. Nous lui en rappelons son urgence et sa nécessité.

La loi mettra ainsi fin aux discriminations institutionnelles dont sont victimes les LGBT et qui cautionnent aujourd'hui tous les propos et comportements lesbophobes, homophobes, biphobes et transphobes. Nous n'oublions pas que cette discrimination quotidienne est facteur de mal-être, notamment chez les jeunes qui enregistrent des taux record de tentatives de suicide, de prises de risques et de contaminations au VIH-Sida. »

La mobilisation unitaire au sujet du projet de loi Taubira est ainsi l'occasion de promouvoir la plateforme de revendication des militants LGBT pour l'égalité des droits. Le consensus établi en vue de l'échéance présidentielle permet de dénoncer les limites du texte de loi proposé par le gouvernement. Cependant, face à l'essor des mobilisations s'opposant au texte de loi, les militants LGBT ne descendent pas seulement dans la rue massivement, mais cherchent aussi à mobiliser largement leurs alliés.

b) Mobiliser au-delà du mouvement LGBT

On retrouve dans les manifestations « Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations de tout temps », la volonté de faire descendre dans la rue l'ensemble des communautés et des organisations LGBT mais aussi leurs alliés. Cette démarche fait écho à celle des conservateurs et constitue une réponse directe à leurs accusations.

En effet, le mouvement anti-mariage pour tous accuse les militants LGBT de porter des revendications minoritaires vis-à-vis de l'ensemble de la société, mais aussi parmi les homosexuels dont la « majorité silencieuse » ne voudrait pas du mariage pour tous. Ils sont accusés d'être dans une démarche égoïste en fondant des familles, démarche dont les premières victimes seraient leurs enfants mais aussi un ordre social voué à la déstabilisation. Le mouvement conservateur se présente ainsi comme le garant de cet ordre social hétéronormatif en universalisant la portée de ses revendications et de ses mobilisations. Pour contrer ces accusations, la mobilisation unitaire LGBT suit un processus similaire. Elle cherche à mobiliser au-delà des frontières de la militance LGBT pour montrer que les revendications sont soutenues par, et bénéfiques pour, l'ensemble de la société.

Les enfants élevés dans des familles homoparentales jouent un rôle important dans ce processus. En effet, ils sont au cœur de l'argumentaire mis en avant par les associations homoparentales. En effet, si les couples homosexuels et les familles homoparentales revendiquent les mêmes droits que les autres c'est avant tout pour sécuriser les liens de filiation qui les unissent à leurs enfants et pour lutter contre les discriminations dont ceux-ci sont susceptibles de souffrir. La question du vécu des enfants élevés dans des familles homoparentales est centrale dans les débats autour du mariage pour tous, autant pour ses soutiens que pour ses détracteurs. Ainsi, parmi les différentes auditions réalisées à l'Assemblée nationale dans le cadre des travaux préparatoires à la loi sur le mariage pour tous, des familles homoparentales et leurs enfants majeurs ont été entendus par les députés le 20 décembre 2012.

Ces auditions dont les enregistrements vidéo ont été mis en ligne ont été largement relayées par les médias et les individus sur les réseaux sociaux. De plus, lors des manifestations, les associations homoparentales forment le premier groupe d'associations signataires à défilé dans l'ordre du cortège (cf. Annexe). Il s'agit de souligner leur importance en tant que premières concernées par les discriminations liées à l'absence de législation sur le mariage, la PMA et la filiation.

La manière dont sont pensés les cortèges des manifestations est révélatrice de cette logique d'élargissement de la mobilisation qui repose sur une multiplication des revendications de représentation⁶⁴⁵. En effet, l'ordre de marche est pensé par le biais du rassemblement des manifestants et des organisations au sein de « groupes ». Ils donnent à voir la diversité des soutiens et des groupes représentés par la manifestation, indépendamment de leur appartenance au mouvement LGBT. L'ordre de marche de la manifestation nationale du 27 janvier 2013 s'ouvre ainsi par un carré de tête où sont présents un certain nombre de « représentants de la société civile », personnalités, ou représentants des composantes qu'on retrouve ensuite tout au long du cortège, qu'il s'agisse d'associations ou de syndicats. On trouve ensuite le carré des élus et des politiques, suivi du cortège des organisations signataires divisé en plusieurs groupes. Parmi ces groupes, vient d'abord le groupe des homoparents, suivi du groupe des jeunes et du groupe des régions. Puis un groupe d'associations signataires diverses, le groupe des parents, le groupe des croyants, le groupe des féministes, les groupes regroupés autour du Collectif Oui Oui Oui, un autre groupe d'associations signataires diverses, les syndicats signataires et les partis politiques signataires. Enfin, vient le cortège des non-signataires où on retrouve le PS, HES et le MJS qui assurent une présence très importante sur le cortège avec un camion, un ballon géant et une distribution massive de matériel militant.

Cette configuration donne à voir la diversité du mouvement LGBT et toutes les associations regroupées malgré leurs différences, voire leurs potentielles divergences, à l'image de Gaylib, qui rompt son association avec l'UMP le 11 janvier 2012, soit deux jours avant la manifestation nationale de LMPT à laquelle Jean-François Copé a appelé à participer, pour se rallier à l'UDI. Cependant, on peut noter que parmi les associations mobilisées un grand nombre ne sont pas des associations LGBT à l'image des partis politiques, des syndicats, des associations féministes ou encore des associations de lycéens et d'étudiants. Par ailleurs, dans cette manière de concevoir le cortège et les différents groupes qui le composent, de nombreuses

⁶⁴⁵ SAWARD Michael, *The Representative Claim*, *op. cit.*

associations LGBT sont appréhendées en fonction d'un autre critère à l'image de leur dimension familiale ou encore confessionnelle. Ainsi, les organisations de croyants LGBT⁶⁴⁶ sont mobilisées mais aussi les organisations de croyants revendiquant une dimension inclusive sans pour autant revêtir de dimension communautaire LGBT. Ainsi, Témoignage chrétien a édité des tracts exprimant son soutien au mariage pour tous et son opposition aux positions de la hiérarchie catholique, qui étaient distribués par des militants à proximité du carré de tête de la manifestation avant le départ du cortège.

Cette volonté de mobiliser au-delà des communautés LGBT est directement liée à la dynamique des acteurs impulsant l'organisation de la manifestation nationale du 27 janvier 2013. En effet, elle repose sur un collectif élargi « Agissons pour l'égalité » qui s'est formé autour de l'Inter-LGBT et non plus uniquement sur l'inter-associative.

Cette extension de la dynamique de mobilisation est aussi sensible à travers la création de groupes d'alliés hétérosexuels mobilisés en faveur du mariage pour tous. On peut citer l'exemple de « Hétéros au boulot » et « Hétéros solidaires », groupes créés par des femmes hétérosexuelles. Les trois créatrices du groupe hétéros solidaires expliquent ainsi dans la presse qu'elles ne se sentent pas représentées par les opposants au mariage pour tous qui se revendiquent comme les représentants de la norme hétérosexuelle⁶⁴⁷. La contre-revendication de représentation⁶⁴⁸ formulée par ces militantes est fondée sur l'idée que l'égalité des droits n'est pas qu'une revendication communautaire, réclamée uniquement par les LGBT et au service de leur unique intérêt, mais qu'il s'agit au contraire d'un projet de société. En effet, s'il s'agit de l'égalité entre les LGBT et les hétérosexuels/cisgenres, ces derniers sont aussi concernés et doivent se mobiliser.

La création de ces groupes vise à encourager et visibiliser la mobilisation des alliés hétérosexuels. Dans cette optique, ils assurent une présence sur les réseaux sociaux, et

⁶⁴⁶ DURAND Mickaël, « Réconcilier christianisme et homosexualité. Histoire et politique de l'identité du mouvement David & Jonathan en France », dans Rémy BETHMONT et Martine GROSS (dir.), *Homosexualité et traditions monothéistes. Vers la fin d'un antagonisme ?*, Labor et Fides., Genève, Les Editions Labor et Fides, 2017, p. 79-95.

⁶⁴⁷ BFMTV, *Mariage homo : quand les hétéros s'engagent*, [<https://www.bfmtv.com/societe/mariage-homo-heteros-sengagent-404308.html>], consulté le 16 avril 2020 ; « Hétéros solidaires : « Je ne peux pas laisser parler à ma place le parti de la haine » » ; *Mariage gay : des « hétéros solidaires » appellent à manifester - Elle*, [<https://www.elle.fr/Societe/News/Mariage-gay-des-heteros-solidaires-appellent-a-manifester-2266878>], consulté le 16 avril 2020.

⁶⁴⁸ SAWARD Michael, « Authorisation and Authenticity », *op. cit.*

encouragent à manifester. Des pancartes portant les slogan « Hétéros solidaires sortons du placard ! » ont été créées avec la même charte graphique que le matériel militant édité par le Collectif Oui Oui Oui, reprenant le nom de l'événement du groupe Hétéros solidaires diffusé sur les réseaux sociaux en vue de la manifestation du 13 décembre. Le groupe Hétéros au boulot a, quant à lui, fait partie des organisateurs d'un rassemblement organisé le 11 avril, place Saint-Sulpice, par plusieurs associations LGBT (l'appel du Refuge, Act Up-Paris, le Caélif Etudiant(e)s LGBT, Osez Le Féminisme, Paris Foot Gay, Hétéros au boulot, Centr'égaux, Front de Lutte LGBT, l'association Gay Athletic Club, Jdems 75 et l'Asso HBO). La mobilisation a revendiqué près de 200 participants et a reçu la visite de trois sénateurs qui sont passés leur apporter leur soutien pendant l'interruption de séance alors qu'ils étaient en train de débattre du texte⁶⁴⁹. Pourtant, on peut noter que la très grande majorité des manifestants présents à ce rassemblement étaient des militants LGBT. Les fondatrices du groupe Hétéros solidaires notent ainsi la difficulté à mobiliser autour d'elles. La dimension limitée de ces collectifs, à la fois en termes d'effectifs et d'actions mises en œuvre, atteste ainsi de la difficulté à structurer une mobilisation hétérosexuelle pour les droits LGBT.

Malgré la large mobilisation unitaire du mouvement LGBT et de ses alliés, pour l'égalité des droits, la dynamique rencontre certaines limites. Elles concernent à la fois la faible mobilisation des hétérosexuels/cisgenres et le manque de volonté politique du gouvernement. Les mobilisations conservatrices participent aussi à altérer la structure des opportunités politiques pour le mouvement LGBT et à dégrader le climat social. Les facteurs exogènes viennent ainsi faire ressortir les divisions internes au mouvement LGBT et infléchir les dynamiques de mobilisation.

B - Le mouvement LGBT sous tension

La dynamique et la stratégie de mobilisation du mouvement LGBT ont connu une inflexion importante au printemps 2013. Elle se traduit à la fois par une évolution des cadres cognitifs mobilisés et par un changement du leadership des mobilisations LGBT (1).

⁶⁴⁹ Observation rassemblement en faveur du mariage pour tous, 11 avril 2013.

Cette inflexion est liée à un certain nombre de facteurs exogènes au mouvement LGBT qui viennent réactiver les fractures et tensions internes au mouvement, en posant la question du devenir des mobilisations LGBT au-delà du mariage pour tous (2).

1) L'inflexion de la dynamique unitaire LGBT

Les débats autour du projet de loi Taubira et l'intensité des mobilisations qui se sont structurées pour s'y opposer ont non seulement eu des conséquences sur les mobilisations LGBT mais aussi sur leur environnement, affectant la structure des opportunités politiques ainsi que l'opinion publique et les comportements des individus, avec des conséquences directes sur les conditions de vie et la sécurité des personnes LGBT.

Ainsi, au printemps 2013, alors que le vote de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels est imminent, la PMA est durablement écartée de l'agenda législatif, le mouvement conservateur anti-mariage pour tous est encore mobilisé, et les violences homophobes sont particulièrement prégnantes dans l'actualité française.

Dans ce contexte, la mobilisation unitaire LGBT est réactivée à l'occasion de deux rassemblements. Pour autant, la dynamique de mobilisation connaît une certaine inflexion par rapport à celle des deux manifestations « Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations de tout temps ». Tout d'abord, le cadre cognitif évolue ; la nécessité de réaffirmer l'urgence de la lutte contre l'homophobie participe à questionner les limites de la revendication d'égalité des droits (a). Par ailleurs, les acteurs à l'initiative de la mobilisation ne sont pas les mêmes. Act Up-Paris prend le relais du collectif formé autour de l'Inter-LGBT (b). Cette évolution du leadership soulève la question des tensions internes au mouvement LGBT.

a) Violences contre les LGBT et limites de la revendication d'égalité des droits

L'absence de la PMA parmi les mesures prévues par le projet de loi sur le mariage pour tous agit comme un révélateur des limites de la revendication d'égalité des droits portée par le mouvement LGBT.

Les échanges entre les pouvoirs publics et le mouvement LGBT viennent confirmer que ces blocages s'inscrivent ainsi dans la durée. Presque deux mois et demi après avoir été reçus,

moins de trois heures après en avoir fait la demande, par le Président Hollande, suite à ses déclarations sur la « liberté de conscience » des maires, trois représentants associatifs LGBT sont cette fois-ci reçus par quatre conseillères du cabinet de Jean-Marc Ayrault, le 13 février 2013, pendant « un peu plus d'heure heure »⁶⁵⁰ pour « parler du projet de loi mariage/adoption et du projet de loi famille ». Les trois représentants reçus sont le porte-parole de l'Inter-LGBT, le porte-parole de l'APGL et la présidente des Enfants de l'arc en ciel. La présence des représentants de ces associations homoparentales souligne l'importance des revendications liées à la PMA et à la filiation.

L'entretien est marqué par le flou entretenu autour du projet de loi famille et de la question de la PMA. Aucun calendrier plus précis que ce qui avait été annoncé pendant les débats à l'Assemblée nationale la semaine précédente n'est avancé, c'est-à-dire un dépôt en Conseil des ministres avant la fin de l'année. Le périmètre du texte n'est pas encore arbitré par Matignon et les conseillères du Premier ministre se montrent non seulement floues mais aussi réticentes, selon les représentants associatifs, concernant la question de la PMA. L'avis du CCNE est attendu avant de trancher la question. Le rendez-vous se finit de manière « assez tendue ». Les représentants LGBT insistent sur l'engagement pris en janvier par le Premier ministre sur la PMA, en échange de l'abandon de l'amendement du groupe SRC à l'Assemblée nationale, dans le cadre du projet de loi sur le mariage. Ils soulignent que la Marche des fiertés prévue de 29 juin sera festive mais aussi revendicative et que la question de la PMA y sera « en très bonne place ». Ainsi, tandis que le mouvement anti-mariage pour tous est toujours mobilisé et se diversifie, notamment à travers l'essor du Printemps français et ses actions coups de poing, les prochaines échéances de mobilisations de rue LGBT programmées après les deux manifestations unitaires pour l'égalité des droits sont les Marches des fiertés prévues en juin.

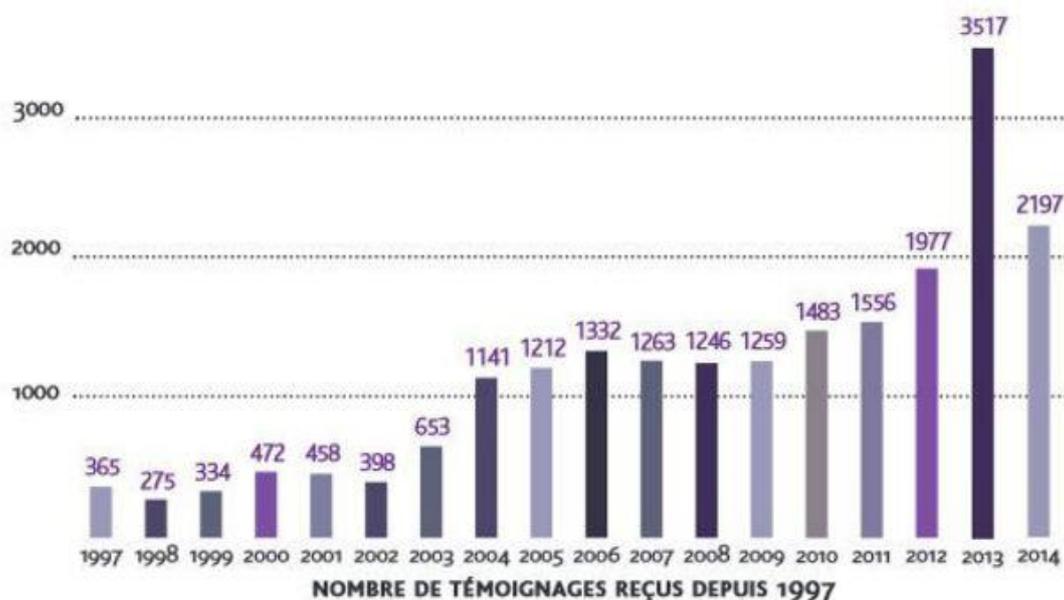
Parallèlement à l'extension d'un mouvement opposé au mouvement LGBT et aux blocages rencontrés par certaines revendications LGBT, le contexte des débats autour du projet de loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels est marqué par l'augmentation des violences contre les LGBT. En effet, le rapport annuel de SOS Homophobie, qui recense les témoignages reçus par l'association, affiche un niveau record de 3 517 témoignages en 2013, soit une hausse de 78% par rapport à 2012. Si Internet reste le principal lieu d'expression de ces violences, le

⁶⁵⁰ Compte-rendu de Nicolas Gougain adressé par mail à la Commission Politique de l'Inter-LGBT le 13 février 2013.

nombre d'agressions physiques a doublé pour atteindre 188 cas, soit plus d'une tous les deux jours.

Il semble que la séquence de discussion du projet de loi Taubira constitue bien un contexte particulièrement propice à l'essor des violences à l'égard des LGBT. En effet, si 2012 avait déjà été une année record en termes de témoignages enregistrés, l'année 2013 affiche un véritable pic. L'année 2014 connaît ensuite une baisse générale de 40% des déclarations, mais le niveau reste supérieur à celui de 2012 avec 2197 témoignages recueillis⁶⁵¹.

Encadré 7 : Evolution du nombre de témoignages reçus par SOS Homophobie depuis 1997



Source : SOS Homophobie, Rapport annuel 2015.

⁶⁵¹ Pour les années suivantes, le nombre de témoignages repasse en dessous du niveau de 2012. Pour autant, 2018 présente un record en termes d'agressions physiques répertoriées avec 231 des 1905 témoignages reçus les concernant.

Pour les auteurs du rapport, l'intensité des débats et des mobilisations autour du mariage pour tous a entraîné une « libération de la parole »⁶⁵². La banalisation des propos discriminatoires s'est aussi accompagnée de la libération de la parole des victimes, entraînant la hausse des témoignages. L'éditorial du rapport annuel 2013 de SOS Homophobie, portant sur les déclarations recueillies en 2012, faisait déjà le lien entre les mobilisations anti-mariage pour tous et l'homophobie en dénonçant l'hypocrisie et la profonde homophobie des « manifestations rassemblant des milliers de personnes opposées à l'égalité, porteuses de cette nouvelle « *haine bonbon* » affublée du déjà si célèbre « *je ne suis pas homophobe mais...* » »⁶⁵³. Le rapport 2014 n'accuse quant à lui plus seulement les mobilisations anti-mariage pour tous mais aussi les acteurs ayant joué le rôle de relais de leur homophobie au sein du champ politique, des pouvoirs publics et des médias⁶⁵⁴ :

Encadré 8 : Extrait du rapport annuel 2014 de SOS Homophobie

« Nous n'acceptons pas que des personnes aient pu manifester, non pour protéger leurs droits, mais pour empêcher d'autres d'acquérir ces mêmes droits, que des familles soient descendues dans la rue pour empêcher certain-e-s enfants d'être protégé-e-s.

Nous n'acceptons pas que des hommes et des femmes politiques aient pu tenir, au sein même du Parlement, des propos qui ont nourri la haine. Triste écho des débats sur le Pacs, ces paroles décomplexées ont légitimé les insultes et les violences homophobes.

Nous n'acceptons pas que des médias aient passé sous silence les marches pour l'égalité des partisan-e-s du mariage pour tou-te-s, alors qu'ils relayaient largement les manifestations d'opposant-e-s et des propos d'un autre âge. Notre combat pour l'égalité était-il moins beau que les drapeaux roses et bleus de nos adversaires ?

Nous n'acceptons pas les hésitations et les reculades de ceux-là mêmes qui avaient promis l'égalité. Non, la « *liberté de conscience* » ne peut pas être invoquée pour remettre en cause l'égalité de toutes et de tous et légitimer la violation des lois de la République ! Non, il n'est pas acceptable que le bruit de quelques-un-e-s justifie de repousser à demain une loi de protection pour toutes les familles ! »

⁶⁵² *Les actes homophobes ont bondi de 78 % en France*, [https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/05/13/bond-de-78-des-actes-homophobes-en-france-en-2013_4415906_3224.html], consulté le 17 avril 2020.

⁶⁵³ SOS HOMOPHOBIE, *Rapport sur l'homophobie 2013*.

⁶⁵⁴ SOS HOMOPHOBIE, *Rapport sur l'homophobie 2014*.

Dans ce contexte, les progrès en termes d'égalité des droits entre les couples et les familles permis par la loi Taubira, déjà partiels à l'aune des revendications LGBT, apparaissent d'autant plus insuffisants. La publicisation de l'agression d'un couple homosexuel participe à remobiliser le mouvement LGBT, avec cette fois-ci comme mot d'ordre principal la lutte contre l'homophobie, suivie de l'égalité des droits. Wilfried de Bruijn et son compagnon Olivier Couder ont été attaqués par quatre jeunes hommes alors qu'ils rentraient chez eux dans la nuit du 6 au 7 avril 2013. Wilfried de Bruijn a décidé de poster la photographie de son visage tuméfié sur les réseaux sociaux en dénonçant l'attaque dont lui et son compagnon ont été victimes et notamment le fait que leurs agresseurs les ont attaqués explicitement du fait de leur homosexualité. Le cliché a ensuite largement été diffusé sur les réseaux et dans les médias.

L'attaque du couple s'est produite la même nuit que l'action du Printemps français visant la façade de l'espace des Blancs manteaux où se tenait le Printemps des assocés LGBT. Cette accumulation d'actes homophobes ainsi que la démarche militante du couple agressé⁶⁵⁵ ont participé à réactiver la dynamique de mobilisation LGBT à travers l'organisation d'un « Rassemblement d'urgence contre l'homophobie, pour l'égalité des droits » le 10 avril 2013 sur le Parvis de l'Hôtel de ville à l'appel d'Act Up-Paris et d'autres associations LGBT.

b) Le changement de cadrage et de leadership des mobilisations LGBT

Le printemps 2013 est marqué par une inflexion de la dynamique de mobilisation LGBT qui concerne différents aspects de celle-ci. En effet, elle touche à la fois aux organisateurs des mobilisations de rue, à leurs cadrages et aux mots d'ordre revendiqués, ainsi qu'à la dynamique d'opposition au mouvement anti-mariage pour tous.

Act Up-Paris est ainsi à l'initiative du rassemblement qui se tient devant l'Hôtel de ville de Paris le soir du 10 avril et rassemble près de 5000 personnes malgré la pluie. S'y succèdent des prises de paroles de diverses associations signataires de l'appel à manifester mais aussi

⁶⁵⁵ Wilfried de Bruijn s'est largement exprimé dans les médias à la suite de son agression et a expliqué que le choix de diffuser sa photographie était un choix « politique » et « militant » pour dénoncer un contexte d'homophobie généralisée : *"Bien sûr, il faut faire très attention : d'un côté il y a un acte individuel, de l'autre il y a un climat général autour du mariage pour tous. Mais depuis l'été dernier, ce climat devient haineux pour les homosexuels, on sent qu'on est plus menacés"*, (francetv info, le 8 avril 2013)

d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, de Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Ile-de-France, et de Wilfried de Bruijn accompagné de son conjoint⁶⁵⁶.

Le mot d'ordre principal est celui de la lutte contre les discriminations et les violences contre les LGBT. En effet, les fruits de cette lutte apparaissent comme un prérequis, une condition nécessaire à l'égalité des droits comme le concluait déjà le rapport 2013 de SOS Homophobie : « La marche pour l'égalité ne rencontre en vérité qu'une seule embûche : l'homophobie, la biphobie et la transphobie. Une embûche de taille, comme en témoigne une fois encore ce Rapport Annuel »⁶⁵⁷.

Ce focus sur l'homophobie plutôt que sur l'égalité des droits constitue une inflexion par rapport à la dynamique de mobilisation unitaire LGBT déployée jusqu'à présent autour du projet de loi sur le mariage pour tous. La mobilisation en soutien au mariage pour tous a participé à unifier le mouvement LGBT autour de la cause des familles homoparentales et de leurs enfants tout en s'élargissant à l'ensemble de la société civile, en s'appuyant sur le principe d'égalité des droits. Pour autant, l'intense contre-mobilisation et les violences homophobes ont soulevé de manière accrue les enjeux spécifiques aux violences et aux discriminations subies par les personnes LGBT. Plus que l'égalité entre les hétérosexuels et les homosexuels, le focus de la mobilisation est alors mis sur les difficultés propres à ces derniers.

Plutôt qu'un soutien à un projet de société qui inclue la totalité de ses membres, les organisateurs du rassemblement entendent représenter les groupes minoritaires directement victimes des violences et discriminations. Le soutien des hétérosexuels qui ne cautionnent pas les violences homophobes est cependant nécessaire dans la mesure où leur silence fait le jeu des homophobes⁶⁵⁸. L'égalité des droits est présentée dans l'Appel au rassemblement du 10 avril comme « Plus qu'un débat de société, [c'est] une nécessité concrète pour nous, trans, gouines, biEs, intersexes, pédés »⁶⁵⁹.

La mise en place d'une dynamique d'opposition plus frontale au mouvement anti-mariage pour tous est une autre conséquence de cette inflexion. L'accusation d'homophobie est clairement explicite à l'encontre de tous les opposants au mariage pour tous. Cette stratégie

⁶⁵⁶ Observation rassemblement à l'appel d'Act Up-Paris, 10 avril 2013.

⁶⁵⁷ SOS HOMOPHOBIE, *Rapport sur l'homophobie 2013*, *op. cit.*

⁶⁵⁸ ACT UP-PARIS, *RASSEMBLEMENT MERCREDI 10 AVRIL – 20 HEURES - HOTEL DE VILLE*, [<http://www.actupparis.org/spip.php?article5147>].

⁶⁵⁹ *Ibid.*

d'opposition directe se traduit par l'organisation d'un second rassemblement, « Pour l'égalité, contre l'homophobie », toujours à l'initiative d'Act Up-Paris, place de la Bastille, le 21 avril 2013. Il s'agit d'une contre-mobilisation en réaction à la manifestation de LMPT organisée le même jour et reliant Denfert-Rochereau à l'esplanade des Invalides, deux jours avant le vote solennel de la loi à l'Assemblée nationale. On est loin de la volonté affichée par l'Inter-LGBT à l'automne 2012 de ne pas suivre le calendrier des mobilisations conservatrices.

Cette évolution du cadrage des mobilisations LGBT est directement liée au changement des acteurs à l'initiative de la dynamique de mobilisation. Tout comme les deux manifestations, les deux rassemblements ont une dimension unitaire. De nombreuses organisations, essentiellement des associations LGBT, sont signataires des appels et participent aux rassemblements, dont l'Inter-LGBT. Pour autant, contrairement aux manifestations précédentes, l'inter-associative ne joue pas de rôle central dans l'organisation des rassemblements.

Après l'organisation des deux manifestations et à l'approche du vote de la loi, l'Inter-LGBT est mobilisée en vue de la célébration de cet événement. Elle organise en effet un rassemblement place Baudoyer à Paris, devant la mairie du 4^e arrondissement dans le quartier du Marais, après le vote de la loi. Est aussi lancée l'organisation du « Concert pour tous : vive l'égalité ! » organisé place de la Bastille à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie. « Il rassemblera chanteurs, humoristes, intellectuels, responsables politiques et militants associatifs autour d'un message fédérateur : la célébration d'une nouvelle étape dans la marche vers l'égalité »⁶⁶⁰. Le cadrage insistant sur l'égalité des droits est repris dans le communiqué annonçant l'organisation du concert. Il s'accompagne d'une vision inclusive de la dynamique militante qui transparaît dans l'énumération de tous les soutiens qu'a reçu le mouvement LGBT : « Après des années de mobilisations des associations LGBT soutenues par les associations féministes, de défense des droits humains, de familles laïques, d'organisations syndicales, politiques, philosophiques ou religieuses progressistes [...] »⁶⁶¹. La célébration de cette nouvelle étape vers l'égalité des droits a néanmoins une dimension revendicative. L'accès à la PMA pour les lesbiennes et les discriminations liées à

⁶⁶⁰ *ÉVÉNEMENT LE 17 MAI 2013 : « Le Concert pour tous » Vive l'égalité ! - Association STOP HOMOPHOBIE / Information - Prévention - Aide aux victimes*, [<https://www.stophomophobie.com/evenement-le-17-mai-2013-le-concert-pour-tous-vive-egalite/>], consulté le 18 avril 2020.

⁶⁶¹ *Ibid.*

l'identité de genre et au changement d'état civil pour les personnes trans sont présentés comme les « prochains combats » tandis que l'organisation de l'événement le 17 mai 2013 est l'occasion de réaffirmer « la nécessité de poursuivre la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie - qui se sont si violemment exprimées ces dernières semaines ».

Malgré ces perspectives, la dynamique revendicative LGBT s'essouffle à l'approche du vote de la loi, au profit des mobilisations célébrant son vote. La dynamique inter-associative mise en place depuis la campagne électorale en vue du grand Meeting LGBT pour l'égalité puis les manifestations pour l'égalité des droits a ainsi dû s'appuyer sur d'importantes ressources militantes.

Act Up-Paris participe à raviver une dynamique unitaire en réaction au contexte d'essor des violences homophobes. En effet, Act Up-Paris est historiquement l'une des premières organisations à avoir porté la revendication d'ouverture du mariage aux couples homosexuels⁶⁶². Act Up-Paris a lancé une campagne sur l'égalité des droits pendant la campagne électorale de 2012 largement centrée sur cet enjeu. Les militants d'Act Up-Paris sont présents lors de toutes les mobilisations liées aux causes soutenues par l'organisation bien que ses effectifs et ses moyens financiers se soient amenuisés⁶⁶³. En effet, dans un contexte de baisse des subventions à la lutte contre le Sida, les différentes associations sont impactées financièrement. Elle connaît aussi une baisse de ses effectifs militants qui peut être liée à une nouvelle perception du Sida comme « maladie chronique »⁶⁶⁴. La culture militante d'Act Up repose cependant sur un principe de réactivité qui trouve sa traduction dans le slogan « action = réaction ». C'est ce principe sur lequel repose l'organisation d'un rassemblement d'urgence contre l'homophobie. De plus, la culture militante de l'association est aussi fondée sur l'expression de la colère et la dénonciation des injustices, ce qu'on retrouve directement dans la dénonciation des violences homophobes et dans une opposition frontale aux mobilisations anti-mariage pour tous.

⁶⁶² PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, op. cit.*

⁶⁶³ YAGG, *Act Up-Paris en proie à des difficultés financières*, [<https://www.komitid.fr/2013/12/21/act-up-paris-en-proie-a-des-difficultes-financieres/>], consulté le 18 avril 2020.

Act Up-Paris est même finalement contrainte de quitter le LAUP, lieu de militantisme dont l'acronyme désigne le « Local d'Act Up ».

⁶⁶⁴ Entretien n°3, Ancien co-président Act Up-Paris, 14 janvier 2012.

Le capital symbolique d'Act Up-Paris et sa culture militante expliquent l'inflexion de la dynamique de mobilisation LGBT au printemps 2013. Pour autant, le passage du leadership de l'Inter-LGBT à Act Up-Paris revêt une dimension concurrentielle. En effet, la possibilité d'organiser une contre-mobilisation en réaction à la manifestation de LMPT du 21 avril 2013 a été envisagée par l'Inter-LGBT. Un doute sur la date des éventuelles mobilisations persistait : le 21, jour de la manifestation conservatrice, le 23, jour du vote de la loi, ou les deux. L'initiative d'Act Up-Paris est finalement annoncée avant que la Commission politique de l'Inter-LGBT n'ait pu trancher cette question de date. L'inter-LGBT signe alors l'appel au rassemblement et apporte un soutien à minima mais ne le co-organise pas comme cela a été envisagé⁶⁶⁵.

Le leadership de la mobilisation unitaire LGBT se trouve alors impulsé par une organisation qui a un fort poids symbolique au sein du mouvement LGBT mais aussi une image plus radicale et plus marginale dans le sens où elle est plus éloignée du centre de gravité institutionnel du mouvement. Ce décalage s'accompagne d'une dimension plus revendicative. Ainsi, tandis que l'Inter-LGBT organise le Concert pour tous afin de célébrer de manière festive le vote de la loi Taubira à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, Act Up-Paris organise une action dans le Marais, à côté du Centre Pompidou, pour inaugurer un « Mur des homophobes ». Ce dernier est constitué d'une galerie de portraits affichés sur des pancartes portant l'inscription « l'homophobie tue ». Sont directement mis en cause aussi bien des activistes du mouvement anti-mariage pour tous que des responsables religieux mais aussi des personnalités politiques, françaises comme internationales.

Cette inflexion de la dynamique militante et le décalage entre revendication et célébration met au jour certaines tensions et inégalités internes au mouvement LGBT qui n'ont pas été résorbées par la campagne unitaire pour l'égalité des droits.

2) Représenter les LGBT au-delà du mariage

La structuration d'un mouvement conservateur pour s'opposer à l'égalité des droits LGBT a participé à la réduction de la revendication d'égalité des droits à l'unique enjeu du mariage pour tous, dans sa prise en charge par les pouvoirs publics. Cette dynamique de réduction met à mal la dynamique inter-associative ayant permis de porter la question du mariage pour tous mais qui reposait sur un compromis fondé sur une plateforme de

⁶⁶⁵ Observation réunion groupe LGBT d'OLF, 8 avril 2013.

revendications bien plus conséquente et diversifiée, faisant échos à la diversité des communautés LGBT et de leurs enjeux.

La réduction de l'égalité des droits au mariage pour tous met en lumière les limites de la dynamique unitaire LGBT à l'approche du vote de la loi et pose la question des inégalités et de la diversité des intérêts qui travaillent l'espace du militantisme LGBT. Ces tensions internes se sont traduites par des formes de mobilisations critiques prenant place au sein des mobilisations unitaires LGBT. Elles mettent en avant la diversité des rapports de dominations qui traversent aussi le mouvement LGBT en revendiquant une approche intersectionnelle et inclusive (a).

L'égalité des droits apparaissait en effet comme l'horizon commun des LGBT et comme la base d'un mouvement unitaire reposant sur une plateforme de revendications commune. Le fait d'ouvrir uniquement le mariage et l'adoption aux couples homosexuels mariés entraîne un déplacement de l'horizon égalitaire à atteindre pour les militants LGBT mais vient aussi renforcer les inégalités entre les LGBT. Les lesbiennes et les trans doivent ainsi rester mobilisé.e.s pour visibiliser leurs revendications à l'intérieur et à l'extérieur des espaces militants LGBT (b).

a) La critique interne des inégalités au sein de la mobilisation pour l'égalité des droits LGBT

La dynamique unitaire qui fait exister le mouvement LGBT repose sur l'institutionnalisation d'une organisation inter-associative depuis le début des années 2000. Ce fonctionnement inter-associatif permet de mettre en place des moments de rassemblement politique des diverses communautés LGBT. Il s'agit de rassemblements réguliers comme lors des Marches des fiertés et du Printemps des assocés ou bien d'événements liés à des mobilisations pour des causes communes comme ça a été le cas pour le PACS et comme c'est le cas pour le mariage pour tous qui s'inscrit dans un combat commun pour l'égalité des droits. Ainsi, alors qu'il décrit l'évolution des configurations militantes liées à l'homosexualité, Massimo Prearo considère qu'il « n'y a pas lieu de renvoyer dos à dos une tendance universaliste, que résume la demande d'égalité des droits, et une tendance communautariste, que présenterait l'affirmation identitaire, car ces deux aspects sont en réalité les facettes d'une même médaille »⁶⁶⁶.

⁶⁶⁶ PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité*, op. cit.

Cependant certaines évolutions du militantisme LGBT sont l'objet de critiques internes. Elles ont trait à une certaine « normalisation »⁶⁶⁷ des milieux LGBT qui accompagnerait la revendication d'égalité. En effet, le cadrage cognitif axé sur l'égalité des droits viserait finalement à réduire l'écart avec la norme hétérosexuelle sans la questionner. Le groupe moteur de ce processus serait une population d'homme gays, blancs, de classe moyenne ou supérieure, bien intégrée à la société de consommation néolibérale. Leur accès au mariage renforcerait encore cette intégration. Les travaux utilisant le concept « d'homonormativité » ont ainsi questionné les interactions entre politiques des sexualités et politiques néolibérales ainsi que les effets du capitalisme globalisé sur les identités LGBT⁶⁶⁸. Ce processus est lié à la question de l'homonationalisme⁶⁶⁹ qui est « la manifestation d'une collusion entre homosexualité et nationalisme aussi bien générée par les sujets gays, lesbiens et queer eux-mêmes que par la rhétorique de l'inclusion patriotique dans la Nation »⁶⁷⁰. Les évolutions du militantisme LGBT sont ainsi largement liées à la structure d'opportunité politique dans laquelle s'insère le mouvement, les politiques sexuelles sont en interaction avec les politiques néolibérales et nationalistes.

Les limites auxquelles se heurte la mobilisation inter-associative unitaire pour l'égalité des droits, concernant à la fois le périmètre du texte, les mobilisations opposées et le climat de violences homophobes, participent ainsi à mettre en évidence les limites du référentiel d'égalité des droits lorsqu'il s'agit de réduire l'écart à la norme cisgenre et hétérosexuelle. Elles participent également à l'émergence de critiques au sein de la mobilisation LGBT qui mettent en lumière les inégalités et les rapports de domination qui traversent aussi les espaces LGBT.

Ces mobilisations critiques sont liées aux interactions entre différentes dynamiques militantes qui se jouent au sein des espaces où sont portées les revendications LGBT. En effet, l'espace du militantisme LGBT, caractérisé par une dynamique inter-associative, centralisée et institutionnalisée, en dialogue avec les pouvoirs publics et le champ politique, est en interaction avec des espaces queers ou encore transpédégouines, moins institutionnalisés, largement

⁶⁶⁷ DUGGAN Lisa, *The Twilight of Equality? Neoliberalism, Cultural Politics, and the Attack on Democracy*, *op. cit.*

⁶⁶⁸ DUGGAN Lisa, « The New Homonormativity: The Sexual Politics of Neoliberalism », *op. cit.*

⁶⁶⁹ REBUCINI Gianfranco, « Homonationalisme et impérialisme sexuel : politiques néolibérales de l'hégémonie », *Raisons politiques*, vol. 49, n° 1, 2013, p. 75.

⁶⁷⁰ PUAR Jasbir K., *Terrorist Assemblages. Homonationalism in Queer Times*, *op. cit.*

communautaires, critiques du militantisme mainstream LGBT et de sa normalisation, avec qui ils partagent néanmoins certains enjeux et acteurs⁶⁷¹.

C'est ainsi que certaines composantes de la mobilisation inter-associative unitaire pour l'égalité des droits en soutien au projet de loi sur le mariage pour tous, ont voulu réaffirmer et représenter au sein des cortèges manifestants la diversité des identités LGBT, *a fortiori* les moins conformes aux standards hétéronormés. Un « bloc radical anti-homophobie, antiraciste et antisexiste », a été organisé lors de la manifestation du 27 janvier 2013. Il adopte la stratégie du Pink bloc avec l'objectif de créer un espace sécurisant pour « les folles, les butches, les travs et autres freaks à l'expression de genre non-conforme à l'hétéro/homo-normativité ».

Le pink Bloc est une forme d'action collective née lors du contre-sommet du FMI et de la Banque Mondiale organisé à Prague en 2000. Il est depuis intégré au répertoire d'action des mouvements queer. Il s'agit de regrouper une diversité de mode d'action au sein d'un même cortège et de détourner les codes genrés et militants par l'humour, et des performances artistiques. Cette forme d'action se distingue du black bloc dans son rapport moins frontal à la violence : « Elle cherche à dépasser les fausses limites entre violence et non-violence. Elle se veut offensive, mais dans des rapports de force souvent inégaux, ne recourt pas systématiquement à la confrontation directe et à la montée en pression. Elle viserait plutôt à neutraliser les forces policières par des stratégies d'évitement et de mouvements constants »⁶⁷².

Ce mode d'action se veut peu institutionnalisé et repose sur des liens d'interconnaissance et de confiance plutôt que sur une ou plusieurs organisations hiérarchisées : « Le pink bloc n'a pas de leader ni de représentant-e-s mais se base sur un ensemble de groupes affinitaires [...] Ces groupes affinitaires étant des petits groupes de personnes qui se connaissent mutuellement, se font confiance et se donnent des objectifs particuliers d'actions et des techniques de protection du groupe face à la police »⁶⁷³. L'appel au « bloc radical anti-homophobie, antiraciste et antisexiste » du 27 janvier est relayé sur les réseaux sociaux et donc ouvert à tous. Pour autant, un certain nombre d'organisations ont rallié l'appel à manifester à l'image d'Act Up-Paris, du STRASS, des Tumultueuses, du collectif 8 mars pour toutes, de l'AL, la FA et la CNT. Ces organisations se situent bien au-delà du mouvement LGBT, s'inscrivant dans

⁶⁷¹ EDELMAN Lee, *L'impossible homosexuel : Huit essais de théorie queer*, Epel, 2013.

⁶⁷² LES PANTHERES ROSES, *Cé quoi un PINK BLOC ?*, [<http://www.lespantheresroses.org/textes/pinkbloc.htm>], consulté le 20 avril 2020.

⁶⁷³ *Ibid.*

l'anarchisme, le syndicalisme et le féminisme. Leur présence confirme l'ancrage du pink bloc dans le répertoire d'action anarcho-queer mais surtout les tensions engendrées par l'interaction entre le militantisme LGBT et d'autres dynamiques militantes qui portent leurs critiques dans des espaces de mobilisation communs.

La mobilisation du « bloc radical anti-homophobie, antiraciste et antisexiste » a une visée largement inclusive et intersectionnelle. On peut lire dans l'appel diffusé sur les réseaux sociaux : « Le P!nkBlock est un cadre d'action pro-sexe et antiraciste, se positionnant en solidarité avec les travailleurSEs du sexe, les trans', les sans-papierEs, et les personnes racisées et/ou stigmatisées en fonction de leur appartenance religieuse ». Cette revendication porte une critique contre l'espace du militantisme LGBT qui ne serait donc pas suffisamment accueillant pour ces catégories de militant.e.s, subissant l'interaction de plusieurs rapports de domination, ainsi que leurs revendications.

Cette mobilisation tend à questionner les limites du militantisme LGBT, à travers notamment la nécessité d'allier la lutte contre l'homophobie, le racisme⁶⁷⁴ et le féminisme. Elle questionne aussi sa dynamique interne, à travers une critique de l'homonormativité, et ses récupérations par d'autres acteurs, à travers la dénonciation de l'homonationalisme et du pinkwashing.

⁶⁷⁴ DAVENNES Aurélien, *Race, politique et sexualité. Le militantisme LGBT au prisme de l'intersectionnalité*, mémoire de Master, EHESS, Paris, 2013.

Encadré 9 : Visuel d'appel à la manifestation du 16 décembre 2012



Source : page Facebook pink bloc Paris

Lors de la manifestation du 27 janvier, le bloc, facilement identifiable par les couleurs noires et roses, traditionnellement utilisées par Act Up, a emprunté un parcours différent de celui du cortège principal. Après une longue attente, les militants ont finalement pu démarrer en suivant un chemin alternatif, a priori prévu pour désengorger le parcours en cas d'affluence⁶⁷⁵. Cécile Lhuillier, co-présidente d'Act Up-Paris, s'étonne de cette déviation dans une interview au magazine Têtu : « Nous n'étions sans doute pas assez bien pour la voie royale »⁶⁷⁶. Le choix de ce trajet est alors vécu comme une manifestation supplémentaire de

⁶⁷⁵ Observation manifestation pour l'égalité maintenant, contre les discriminations tout le temps, 27 janvier 2013.

⁶⁷⁶ TÊTU, *Ce que les gays doivent à l'association Act Up en France*, [<https://tetu.com/2017/04/04/gays-doivent-a-act-up-paris-france/>], consulté le 20 avril 2020.

l'invisibilisation des identités des minorités associées au bloc ainsi que de la critique interne dont il est porteur.

Photographie 6 : Bloc radical anti-homophobie, antiraciste et antisexiste, manifestation Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations tout le temps du 27 janvier 2013



Source : Léa Morabito

Cette logique séparatiste au sein de l'espace du militantisme LGBT a été poussée plus loin les années suivantes aboutissant à l'organisation d'une « Pride de nuit » à partir de juin 2015. Il s'agit d'une marche alternative à la Marche des fiertés organisés par les groupes et les individus déjà impliqués dans des initiatives telles que Homophobes 1999-2012 ou le Bloc radical anti-homophobie, antiraciste et antisexiste. On y retrouve en effet, les militants d'Act Up-Paris, de groupes féministes, queers, trans, le STRASS, de groupes de gauche radicale, anarchistes, de lutte contre le Sida, décoloniaux etc.

Ces militants déplorent la dépolitisation de la Marche des fiertés qui passe par sa normalisation et sa dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Le slogan inscrit sur les affiches de la Pride de nuit de 2015 était ainsi : « Danser ne suffit pas : nos luttes sont solidaires, nos fiertés sont politiques ! ». Ils revendiquant une approche plus radicale, visibilisant des catégories stigmatisées. Le fait d'organiser ces marches la nuit accompagne une démarche de

réappropriation de l'espace public et la dénonciation des violences sexistes et homophobes. La banderole de tête de cortège de la marche de 2017 portait quant à elle l'inscription : « Over the rainbow : coalition des non-conformes ». L'organisation de ces Pride de nuit en 2015, 2016 et 2017 atteste d'une polarisation de l'espace du militantisme LGBT liée aux tensions mises en lumière par les mobilisations autour du mariage pour tous et qui se traduit par la structuration d'un pôle militant se présentant comme politiquement radical et inclusif.

En effet, le pink bloc met en lumière le fait que les inégalités et les rapports de domination qui touchent les LGBT affectent leur rapport à l'égalité des droits. Par ailleurs, l'ouverture du mariage aux couples homosexuels participe à rapprocher certains LGBT de la situation des couples hétérosexuels et des familles hétéroparentales tandis que la marge de progrès reste conséquente pour d'autres et que l'avancée liée au mariage tend à renforcer les inégalités entre les LGBT.

b) Le déplacement de la frontière de l'égalité des droits

La réduction des revendications LGBT à l'ouverture du mariage pour tous et de l'adoption aux couples homosexuels mariés déplace la frontière de l'égalité des droits entre les LGBT et les hétéro-cisgenres tout en maintenant certaines inégalités entre les couples et les familles homoparentales.

Depuis les débats sur le PACS, l'avancée concernant l'égalité entre les droits et les familles achoppe sur les enjeux de filiation. Ce blocage s'explique par le lien entre biologisation des politiques familiales et des politiques d'immigration. Ces processus participant à une définition organique et restrictive de la nation française⁶⁷⁷. Éric Fassin a montré que l'articulation entre définition de la filiation et définition de la nation passe par leur biologisation à toutes deux. Malgré l'équilibre entre droit du sang et droit du sol qu'est censé assurer le droit de la nationalité, un modèle naturaliste tend à prendre le dessus. La définition de la filiation sur un modèle biologique permet de restreindre la nation à ceux qui sont liés par le sang : les vrais enfants français sont donc les enfants biologiques des couples hétérosexuels. Les homosexuels

⁶⁷⁷ FASSIN, Eric. Entre famille et nation : la filiation naturalisée. *Droit et société*, 2009/2, n°72. p.373-382

exclus de cette définition de la filiation biologisée sont condamnés à rester les « aliens » d'une nation conçue sur un modèle organique. Ils sont en effet dans l'impossibilité de répondre à une logique assimilationniste en participant à la reproduction nationale.

On retrouve le phénomène décrit par Puar au sujet de l'homonationalisme, à savoir l'exclusion et l'inclusion de minorité, plus particulièrement de minorités sexuelles pour délimiter les frontières de la nation. Dans le cas des débats français autour de l'égalité des couples et des familles, la question homoparentale trace la frontière de l'inclusion des LGBT dans la communauté nationale, ces derniers étant exclus de sa reproduction.

La tension entre homonationalisme et biologisation de la nation contribue à une politique de l'homosexualité a minima où le mariage est ouvert à tous au nom de la modernité sexuelle et des droits humains, mais où l'égalité entre les familles et la reconnaissance de l'homoparentalité restent limitées. En effet, avec l'ouverture du mariage pour tous et de l'adoption, son corollaire, la frontière se déplace et crée des inégalités entre les différents types de familles homoparentales concernant leur inclusion en toute légalité dans cet espace national hétéronormé.

Cette dynamique se traduit par des tensions au sein de l'espace du militantisme LGBT. Elles donnent lieu aux mobilisations de certaines communautés, composantes du milieu dont les revendications ne sont pas prises en charge par les pouvoirs publics et se retrouvent en marge de l'espace militant. Ainsi, la réduction de la reconnaissance de l'égalité des droits LGBT par les pouvoirs publics à la seule question du mariage participe à l'invisibilisation des communautés lesbiennes mais aussi trans, à la fois au sein du mouvement et de manière plus générale, en excluant de l'agenda législatif la PMA et la simplification des changements de sexe à l'état civil.

Ces communautés LGBT sont tenues plus éloignées de la perspective d'égalité des droits alors même que les revendications qu'elles portent ont joué un rôle important dans la dynamique de mobilisation inter-associative mise en place en vue de l'élection présidentielle, et réactivée pour soutenir le projet de loi Taubira. Outre la question de la PMA centrale dans les débats sur le périmètre du texte de loi, Prearo a montré l'importance des enjeux trans dans la réussite d'une démarche LGBT unitaire. C'est en effet le consensus sur ces questions qui a

permis à l'ensemble des communautés et des organisations LGBT d'adhérer à la plateforme commune pendant la campagne électorale⁶⁷⁸.

Dès le printemps 2013, la tension entre célébration et revendication affecte la dynamique de mobilisation LGBT. Un peu plus d'un mois après la promulgation de la loi, la Marche des fiertés 2013 répond au mot d'ordre : « Droits des LGBT : allons au bout de l'égalité ». Des militantes issues des communautés dont les revendications n'ont pas été satisfaites, voire délibérément écartées de l'agenda législatif, se sont saisies de ce cadre de mobilisation inter-associatif pour organiser une action indépendante de la marche pour rappeler la persistance de leur revendication. Le Collectif Oui Oui Oui a ainsi organisé un happening avant le départ du cortège parisien. Des manifestantEs lesbiennes et trans se sont placÉEs devant le carré de tête qui réunit les personnalités politiques et de la société civile, et ont brandi des pancartes en criant le slogan « PMA galère, lesbiennes en colère »⁶⁷⁹.

Il s'agit alors d'obtenir une certaine visibilité dans le cadre de cette marche qui sert de vitrine annuelle au militantisme LGBT en investissant la partie du cortège la plus susceptible d'attirer l'attention des médias du fait de la renommée des personnalités qui s'y trouvent. Mais il s'agit aussi pour les composantes lesbiennes et trans de revendiquer une place plus centrale au sein de la dynamique LGBT.

Ces tensions se sont aussi répercutées au sein des institutions du mouvement LGBT et affectent plus particulièrement l'Inter-LGBT. En effet, en septembre 2013, deux nouveaux co-porte-paroles sont élus pour représenter l'inter-associative. C'est la première fois qu'un co-porte-parolat paritaire est mis en place. Nathalie Mestre et Mathieu Nocent disposent d'une expérience militante particulièrement tournée vers les questions liées à la reconnaissance des familles homoparentales dans le cadre de l'association les Enfants d'Arc en ciel pour elle et de l'APGL pour lui. Leur mandat est marqué par les revendications concernant la PMA et la filiation ainsi que les droits des trans. Cependant, ils présentent leur démission moins d'un mois après leur élection. Dans la lettre de démission adressée par Mathieu Nocent, celui-ci déplore une « situation de blocage relativement inédite » et la défiance dont les porte-paroles ont été l'objet qui s'est traduite par « les remises en cause constantes, les dénigrement, les mails mesquins reçus par dizaines et les commentaires spécieux postés publiquement sur les réseaux

⁶⁷⁸ PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

⁶⁷⁹ Observation Marche des fiertés, 29 juin 2013.

sociaux par des membres de notre inter-associative ». Il explique cette situation par les mobilisations autour du mariage pour tous : « La virulence des propos échangés sur les listes de l'Inter-LGBT ces derniers jours et semaines est probablement la conséquence cumulée de douleurs, frustrations, colères, rancœurs générées durant l'année que nous venons de vivre »⁶⁸⁰. A la suite de leur démission, un système reposant sur sept délégations thématiques est mis en place : elles portent sur les questions familles, l'international, les questions de lutte contre les discriminations, les questions santé, les questions trans et les questions de la visibilité lesbienne. Les responsables de ces délégations deviennent les porte-paroles de l'Inter-LGBT sur leurs sujets respectifs. Ces pôles thématiques permettent de mettre en avant la diversité des enjeux qui touchent les communautés LGBT⁶⁸¹. Ils mettent aussi en lumière la difficulté de mettre en œuvre une dynamique commune au sein de l'inter-associative après les débats sur le mariage pour tous.

Les attaques contre le projet de loi Taubira et les limites de celui-ci viennent raviver les tensions internes aux mobilisations LGBT, qu'il s'agisse des inégalités d'accès à l'égalité des droits entre les communautés LGBT ou des enjeux d'intersectionnalité qui viennent questionner les frontières de l'espace du militantisme LGBT. Ces tensions internes sont alimentées par des confrontations externes, avec les pouvoirs publics mais aussi avec les mobilisations conservatrices opposées au texte de loi. Le contexte de débat autour du projet de loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels constitue une séquence de mobilisation commune aux mouvements LGBT et conservateur. C'est ainsi que se rencontrent et se confrontent des militants habituellement très éloignés à la fois sociologiquement et idéologiquement.

C - Les confrontations entre mouvements opposés

Pendant la séquence de discussion du texte de loi, les mobilisations concomitantes des mouvements pro et anti-mariage pour tous donnent lieu à des confrontations directes entre les groupes opposés. Les rencontres entre militants qu'elles engendrent sont vécues comme des

⁶⁸⁰ YAGG, *Les porte-parole de l'Inter-LGBT ont démissionné*, [<https://www.komitid.fr/2013/10/15/les-porte-parole-de-linter-lgbt-ont-demissionne/>], consulté le 7 mai 2020.

⁶⁸¹ Entretien n°14, Porte-parole thématique visibilité lesbienne de l'Inter-LGBT, ancienne co-responsable groupe LGBT d'OLF, militante à Fières, 25 mai 2014.

événements exceptionnels et violents du fait de la polarisation idéologique mais aussi sociologique entre les deux mouvements, dont les militants n'ont pas l'habitude de se fréquenter ou même de se rencontrer.

Ces confrontations ont lieu, physiquement, dans les arènes communes de mobilisation, qu'il s'agisse de l'espace public, où ont lieu les mobilisations de rue, ou bien des différentes institutions, notamment l'Assemblée nationale et le Sénat, investies par les acteurs mobilisés (1). Les confrontations se jouent aussi au niveau des revendications et des arguments échangés par les mouvements opposés. Le mouvement conservateur anti-mariage pour tous a envahi le terrain argumentatif des mouvements progressistes en menant un travail de réappropriation de thématiques centrales pour les mouvements LGBT et féministes. Ce processus de réappropriation donne lieu à un travail de disqualifications réciproques entre mouvements (2).

1) Les confrontations dans les arènes de mobilisation communes

Malgré certains procédés pour réguler, voire éviter les contacts entre les deux camps, les arènes de mobilisation communes deviennent des lieux de rencontre pour des militants jusque-là étrangers les uns aux autres. Ces rencontres revêtent une dimension menaçante et violente pour les militants des mouvements opposés.

Elles interviennent dans l'espace public, à l'occasion des mobilisations de rue (a), mais aussi dans des espaces institutionnels. C'est particulièrement le cas à l'Assemblée nationale et au Sénat. Lors des débats, la frontière entre la rue et l'hémicycle s'est affinée. Les parlementaires se sont fait les relais des groupes mobilisés mais les militants ont aussi investi les tribunes publiques et ont dû s'y côtoyer (b).

a) Dans la rue

L'annonce des premières manifestations anti-mariage pour tous de Civitas et LMPT, ravive les souvenirs de la manifestation « Génération anti-PACS » chez les militants LGBT et donne lieu à la création du collectif « Homophobes 1999-2012 ». Il s'agit d'un collectif d'individus, dont beaucoup sont militants d'Act Up-Paris et des organisations qui participeront ensuite au « bloc radical anti-homophobie, antiraciste et antisexiste ». Ils expliquent refuser de laisser l'espace libre aux « groupes réactionnaires » tout en dénonçant le caractère incomplet de la

loi proposée par le PS⁶⁸². Leur première action est d'organiser un rassemblement devant l'Eglise de Saint-Nicolas-du-Chardonay pendant la manifestation de Civitas, le 18 novembre 2012. La volonté affichée par les manifestants est d'investir le territoire des catholiques traditionnalistes pendant qu'ils sont en train de manifester afin de ne pas laisser le champ libre à leurs cortèges et leurs discours et de faire entendre un discours radicalement opposé au leur :

« NOUS REFUSONS DE LAISSER CES GROUPES CATHOLIQUES S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC AFIN D'Y DÉVERSER LEUR DISCOURS PUTRIDE ET HAINEUX. Nous ne laisserons plus de tels propos être prononcés sans opposition radicale, sans manifester notre colère. La légitimité des projets parentaux et/ou matrimoniaux ne se mesure pas au sexe, au genre, à la sexualité ou au nombre des personnes impliquées, pas plus qu'elle ne dépend du type de relation que ces personnes construisent entre elles »⁶⁸³.

Le collectif use aussi d'un autre mode d'action pour signifier son opposition aux manifestations conservatrices. Il déploie une banderole portant l'inscription « 1999-2012 HOMOPHOBES » devant le Ministère de la Santé pendant le défilé de Civitas. Il s'agit du même mode d'action employé en 1999, lorsque Act Up-Paris avait déployé une banderole « HOMOPHOBES » sur la façade du palais de Chaillot pour accueillir les manifestations de Génération anti-Pacs. L'opération a ensuite été répétée, cette fois-ci prenant une ampleur plus importante. Act Up-Paris a en effet suspendu une banderole le long du pont des Invalides, d'une taille suffisante pour être lue depuis le cortège de la manifestation nationale du LMPT défilant sur le quai d'Orsay le 13 janvier 2013. La banderole réitère l'accusation d'homophobie adressée aux manifestants en reprenant un slogan historique d'Act Up et de lutte contre le Sida : « HOMOPHOBIE=MORT » et est signée par l'organisation et non le collectif.

Ces initiatives sont indépendantes de la dynamique inter-associative LGBT institutionnalisée, caractérisée par son dialogue avec les pouvoirs publics. Leur opposition radicale aux mobilisations conservatrices est cadrée par la dénonciation de leur homophobie dès les premières manifestations. Elle s'accompagne d'une critique de l'homophobie des

⁶⁸² ACT UP-PARIS, 1999-2012 : *HOMOPHOBES*, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5028>.

⁶⁸³ UP-PARIS Act, 1999-2012 : *HOMOPHOBES*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/sida-battre-la-campagne/article/171112/1999-2012-homophobes-0>], consulté le 22 avril 2020. En gras et en majuscule dans le texte.

pouvoirs publics et du PS, mais aussi des « associations LGBT *mainstream* »⁶⁸⁴, actrices du l'homonormativité et de l'homonationalisme.

Cette critique radicale explique la volonté de confrontation avec les mouvements conservateurs, même si celle-ci passe par l'affichage de banderoles et des contre-mobilisations simultanées dans des espaces bien distincts pour éviter toute confrontation physique. Les confrontations entre acteurs mobilisés se traduisent aussi par des réappropriations de répertoires d'action comme en témoigne l'opération de LMPT, mise en œuvre le matin du 29 janvier 2013 (jour où les débats autour du texte débutent à l'Assemblée nationale), et qui a consisté à déployer des banderoles portant leurs slogans depuis des ponts au-dessus du périphérique ou de la Seine dans tout Paris.

Cependant, l'organisation des premières manifestations d'ampleur de Civitas et de LMPT va donner lieu à des rencontres et des confrontations violentes entre les militants pro et anti-mariage pour tous dans le cadre de contre-mobilisations organisées par les militants LGBT. C'est tout d'abord le cas lors de la manifestation organisée par Civitas qui est marquée la violence physique cette fois-ci des affrontements avec les militantes des Femen.

L'ampleur de la première manifestation de LMPT est quant à elle source de surprise et de choc pour les LGBT. Un contre-rassemblement est organisé par l'ONG All Out et rassemble quelques dizaines de personnes face aux milliers de manifestants conservateurs. Deux jeunes femmes qui s'étaient aventurées dans la foule en reviennent en pleurs⁶⁸⁵. La violence symbolique émanant de la confrontation entre ces deux mobilisations est liée à leur asymétrie mais surtout à la réaffirmation massive de la norme hétérosexuelle par les manifestants de LMPT face au contre-manifestants, minoritaires à la fois en nombre et au niveau de leurs orientations et/ou identités sexuelles.

La violence symbolique vient aussi du sentiment d'altérité entre les deux groupes. L'existence de personnes LGBT apparaît comme une nouveauté pour certains manifestants qui semblent en rencontrer pour la première fois. C'est le cas pour les militants de LMPT lorsqu'ils passent devant le contre-rassemblement de All-out et plus particulièrement pour les jeunes enfants venus manifester avec leurs parents. Ils sont nombreux à courir sur la place Denfert-Rochereau pour jouer en attendant que le cortège ait suffisamment avancé pour désengorger la

⁶⁸⁴ « Collectif 1999-2012 ».

⁶⁸⁵ Observation manifestation LMPT, 17 novembre 2012.

place. Sur chacune de leur joue est dessinée un pictogramme, représentant d'un côté un garçon et de l'autre côté une fille, reconnaissable à sa jupe en forme de triangle, le tout dans les couleurs stéréotypiques bleue et rose qu'on retrouve sur tout le matériel militant de LMPT. Des jeunes enfants interrompent régulièrement leur course devant le contre-rassemblement et s'immobilisent pour dévisager les militants en se chuchotant des choses à l'oreille. Plusieurs groupes d'enfant différents se succèdent. J'entends un petit garçon demander à un autre : « C'est ça des LGBT ? ». Des adolescents viennent aussi observer le contre-rassemblement. Leur expression reflète moins la surprise et l'étonnement que celle des plus jeunes enfants. Ils expriment plus le mépris ou un certain air de défi. Les adultes quant à eux ont tendance à soit ne pas s'attarder et ne pas croiser le regard des militants, soit les observer en gardant leurs distances⁶⁸⁶.

Face à l'ampleur des manifestations, le mouvement LGBT fait face à un dilemme entre la volonté de ne pas laisser les mobilisations conservatrices s'appropriier l'espace public et celle de ne pas se laisser dicter sa stratégie et son calendrier par le mouvement anti-mariage pour tous, afin de ne pas être uniquement dans une dynamique de réaction. L'Inter-LGBT cherche ainsi tout d'abord à mettre en place une dynamique militante inter-associative la plus indépendante possible de celle du mouvement conservateur⁶⁸⁷. Les manifestations unitaires pour l'égalité des droits témoignent de la volonté d'aménager des espaces de mobilisation autonomes pour réaffirmer les revendications du mouvement inter-associatif LGBT.

Cependant, avec l'extension des mobilisations et à l'approche des votes du texte de loi au Parlement, les zones et les moments de mobilisation conservateurs et LGBT sont amenés à se rapprocher et même à se chevaucher. C'est notamment le cas le 4 avril 2013, alors que LMPT, Civitas et le Collectif Oui Oui Oui appellent tous les trois à des rassemblements aux abords du Sénat à l'occasion du premier jour d'examen du projet de loi par les sénateurs. La Préfecture met alors en place une partition de l'espace pour éviter les contacts entre les groupes. Les militants de Civitas sont rassemblés devant l'entrée du Sénat, derrière une banderole « La famille c'est sacré France Jeunesse Civitas ». Ils prient agenouillés tandis que les militants de LMPT se sont retrouvés devant l'entrée du jardin du Luxembourg, dont l'accès avait été condamné. Ils sont munis de sifflets dans l'objectif de faire suffisamment de bruit pour « être

⁶⁸⁶ Observation manifestation LMPT, 17 novembre 2012.

⁶⁸⁷ Entretien n°10, Co-responsable de la commission LGBT du PG et du Front de gauche LGBT, 7 mai 2013.

entendus par les parlementaires ». Outre ces deux composantes du mouvement anti-mariage pour tous, le Collectif Oui Oui Oui appelle les défenseurs de l'égalité des droits à ne pas laisser le champ libre à leurs opposants : « Alors que le Sénat sera cerné par le camp des anti égalité, le collectif Oui Oui Oui et ses ami-es se rassembleront jeudi 4 avril à 18h30 pour dire leur soutien à la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe et rappeler que l'égalité ne se fera pas sans accorder la PMA à toutes les femmes »⁶⁸⁸.

Le rendez-vous est à l'origine donné à proximité du métro Mabillon mais les manifestants sont ensuite escortés par les forces de l'ordre dans une rue plus étroite et isolée. L'intensification des mobilisations conservatrices et l'essor des violences homophobes a pour conséquence une certaine invisibilisation des mobilisations LGBT dans l'espace public, orchestrée notamment par les forces de l'ordre. En effet, à l'issue du rassemblement qui s'est tenu dans une impasse à l'écart des autres manifestants et des passants, les représentants des forces de l'ordre ont escorté les manifestants LGBT à plusieurs rues de là pour les éloigner du Sénat et des manifestants de LMPT et de Civitas, présents en plus grand nombre.

Déjà, lors de la manifestation pour l'égalité des droits, alors que je m'étais mise en retrait du cortège pour l'observer de l'extérieur, mon attention avait été attirée par une famille composée de deux femmes, dont l'une, d'une soixantaine d'années, avait l'air d'être la mère de l'autre, paraissant avoir une quarantaine d'années. Toutes deux étaient accompagnées de deux enfants d'une dizaine d'années qui semblaient être ceux de la plus jeune des femmes. Alors qu'ils voulaient quitter le cortège, ils sont passés devant un groupe de policiers qui les ont arrêtés et leur ont fait se débarrasser de leur matériel militant avant de quitter la manifestation. Une des femmes a retiré les autocollants collés sur son manteau tandis que l'autre rangeait sa pancarte dans son sac à dos alors qu'elles discutaient toutes les deux avec un policier⁶⁸⁹.

Ces dispositifs n'empêchent pas certaines altercations et violences interpersonnelles entre les militants. Quand je me suis rendue au rassemblement appelé par le Collectif Oui Oui Oui, le 4 avril 2013, j'y ai rejoint un ami et un de ses amis : deux hommes gays d'une vingtaine d'années, proches des milieux militants LGBT et politisé à gauche. Après avoir dû nous éloigner du lieu de rassemblement en empruntant le chemin indiqué par les forces de l'ordre, j'ai voulu faire demi-tour pour aller observer le rassemblement de LMPT et ils sont tous les

⁶⁸⁸ OUI OUI OUI EGALITE, [http://www.ouiouioui.org/html/lesbophobie_cp.html], consulté le 22 avril 2020.

⁶⁸⁹ Observation manifestation pour l'égalité des droits, 27 janvier 2013.

deux venus avec moi pour rejoindre leurs moyens de transport. A mesure que nous marchions dans le quartier, le flot de manifestants LMPT quittant le rassemblement avec leurs drapeaux roses et bleus devenait de plus en plus dense, tout comme la colère et l'énervement d'un des de mes accompagnateurs. Il s'est alors emparé du drapeau d'un homme d'un des groupes que nous avons croisés et a cassé sa hampe en plastique. L'homme d'une cinquantaine d'années, assez petit et rond, avec des lunettes et un style vestimentaire très classique (veste matelassée et pantalon dans les tons marrons et kaki et portant un chapeau assorti), s'est alors approché avec son fils adolescent. Le ton est monté très vite. L'homme âgé acceptait et revendiquait même toutes les influences idéologiques de droite nationaliste et d'extrême droite dont l'accusait le jeune homme en menaçant de « lui casser la gueule » s'il approchait encore. Le militant LMPT riait de la situation avec son fils tandis que la colère du militant LGBT explosait. Mon ami et moi nous sommes interposés physiquement pour le contenir alors qu'il criait et pour empêcher tout contact physique entre les deux hommes. L'atmosphère est devenue encore plus tendue alors que les militants de LMPT ont commencé à nous encercler pour observer la scène et même à filmer avec leur téléphone. Certains se sont placés comme « en renfort » auprès de l'homme. Nous n'arrivions pas à calmer notre camarade, lorsqu'un couple hétérosexuel, d'une vingtaine ou d'une petite trentaine d'années, s'est arrêté pour nous aider, suivi bientôt par deux autres hommes de la même tranche d'âge. Après avoir convaincu les militants de LMPT de partir et un peu calmé notre camarade, nous avons tous pu reprendre notre chemin en nous séparant quelques mètres plus loin quand il nous a semblé que les militants LMPT qui passaient ne faisaient plus attention à nous et n'étaient plus les mêmes qui avaient assisté à l'altercation⁶⁹⁰.

Les militants LGBT interprètent la violence, symbolique et physique, de ces altercations en termes d'homophobie. Les militants de LMPT affichent quant à eux une certaine surprise. Ils considèrent les réactions hostiles à leur égard comme illégitimes face à leurs mobilisations « bienveillantes ». En témoigne l'épisode relaté par la porte-parole des Adoptés pour l'enfance face à deux jeunes femmes qui ont jeté un seau d'eau sur le cortège de LMPT à Lyon :

Heureusement qu'on est si joyeux et si gentils parce que sinon ce serait des bastons sans arrêt. On est capable de passer à côté des manifs et de se faire cracher dessus sans qu'il y en ait un qui bouge ! C'est quand même... Moi à Lyon j'ai vu ça. En fait ils ont balancé un seau d'eau. Il est arrivé juste devant moi. Et donc voilà, je vois la nénette, qui était visiblement une lesbienne. Euh, qui se marre. Alors je me suis arrêtée et puis je lui dis, euh, ça vous étonne pas, vous voyez, vous avez balancé un seau d'eau là. Votre copine qui est là-haut m'a lancé un seau d'eau et il se passe rien. Ça vous surprend pas ? Elle me dit ben si un peu, vous réagissez pas ?

⁶⁹⁰ Observation rassemblements Collectif Oui Oui Oui, Civitas et LMPT, 4 avril 2013.

Bah non je lui dis, on réagit pas. Donc on manifeste tranquillement, on a l'autorisation de manifester. Je conçois que ça vous déplaît mais ce jour-là vous pouviez aussi aller vous balader à la campagne à la limite, ou ailleurs. Vous savez que c'est extrêmement dangereux, parce que si quelqu'un se le prend sur la tête, qu'il recule etc c'est comme ça qu'il y a des mouvements de foule dans une manifestation. Mouvement de foule, une panique, ça peut dégénérer. Donc là coup de bol, ça a pas dégénéré parce que tout le monde est resté bien calme.

Enquêtrice : Oui.

Et après elle me dit mais je comprends pas pourquoi vous nous aimez pas donc euuh. J'ai dit non mais le débat il est pas là, c'est pas ça notre problème, c'est pas qu'on vous aime pas. Elle me dit bah oui, d'ailleurs on se fait pas trop agresser. Je lui dis bah non vous allez faire toute la manifestation comme ça, deux kilomètres et personne va vous agresser alors que nous on s'est fait cracher dessus au départ par vos copains vous voyez. C'était sympa. C'est toujours sympa de se prendre un mollard mais bon euuhh... On arrive quand même mais on sent bien qu'ils sont tellement embrigadés dans leur façon de penser. Quelque part on leur dit tellement qu'il faut être méchant pour avancer, qu'ils le sont. Même si spontanément ils le seraient moins, c'est vraiment un embrigadement de... Ils sont vraiment dans un embrigadement de pensée à ouais, ouais, ouais. Et dans leurs associations, et d'ailleurs leurs manif sont tristes, elles sont pas... Ils sont tout en noir toujours, ça respire pas la joie de vivre ! Enfin dans les revendications ça n'en fini jamais leurs revendications. Le soir du vote ils étaient tous, enfin tous, ils étaient une centaine à réclamer la PMA. Dernière manif ils réclament les droits des trans. Et pis quoi encore ? Jusqu'où va-t-on aller ? Rien n'est suffisant. Et après ce sera la PMA remboursée, et après pourquoi pas, on déremboursera l'accouchement normal parce que ça coûte trop cher à la société. On est vraiment dans une situation complètement inversée. Comment dialoguer ?

Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014

Elle présente le mouvement LGBT comme l'antithèse de LMPT au niveau des sentiments exprimés : bienveillance contre colère, au niveau de l'ambiance et de l'image des cortèges : festive et colorée contre triste et sombre, ainsi qu'au niveau des revendications : bon sens contre inflation des demandes. Cette opposition radicale et manichéenne explique l'impossibilité du dialogue entre organisations mais aussi entre militants.

En effet, le dialogue entre militants ne s'établit pas, même dans les arènes où le contact peut moins facilement être évité que dans l'espace public. C'est particulièrement le cas dans les tribunes de l'Assemblée nationale et du Sénat où les militants suivent assidûment les débats.

b) Au Parlement

Tous les militants interrogés m'ont confirmé l'absence d'échanges avec les militants du camp opposé. Les responsables associatifs mentionnent les interventions médiatiques qui les

mettent en présence d'un contradicteur mais insistent surtout sur l'absence d'intérêt de ces débats⁶⁹¹. Certains évoquent plus rarement les réseaux sociaux⁶⁹² où les interactions sont particulièrement conflictuelles, mais de manière générale, c'est la rareté des échanges, qui semble caractériser les rapports entre militants pro et anti-mariage pour tous.

Les débats sur le projet de loi ont aménagé un nouvel espace de contact entre militants au sein même des institutions parlementaires. Pour autant, le contact entre les militants dans les tribunes réservées au public de l'hémicycle n'a pas nécessairement facilité les échanges entre eux. Le projet de loi sur le mariage pour tous donne lieu à un marathon législatif. Il a en effet été l'objet de 172 heures de débats, dont la grande majorité (110 heures) ont eu lieu lors de la première lecture à l'Assemblée nationale. Les militants des deux camps se sont passionnés pour ces débats, en les suivant assidument grâce à leur retransmission en direct sur Internet mais aussi depuis les tribunes de l'hémicycle réservées au public. Les militants de SOS homophobie se sont ainsi relayés pour suivre les débats et en publier les comptes-rendus sur le site Internet de l'association⁶⁹³.

Les invitations à assister aux séances ont généralement été délivrées par les députés proches des positions respectives des associations et mobilisés sur le texte. Leur distribution entre les militants atteste d'une véritable mobilisation au quotidien de ces derniers et d'une certaine réactivité pour récupérer les invitations selon leurs disponibilités. J'ai moi-même pu assister à plusieurs séances à l'Assemblée nationale en bénéficiant d'invitations au nom de la députée Marie-George Buffet par le biais du groupe LGBT de l'association OLF.

Dans la tribune où ils sont installés pour suivre les débats, les visiteurs sont tenus au silence mais les couloirs de l'Assemblée qui y mènent se sont transformés en lieu de sociabilité entre les militants associatifs qui s'y retrouvent. Certains restent ainsi en contact quasi permanent pendant les débats. Parallèlement, lors de ma présence en séance, j'ai aussi constaté l'atmosphère tendue liée à la cohabitation entre militants en faveur du projet de loi et y étant opposés. A l'instar des militantes que j'ai retrouvées devant l'Assemblée nationale, je me suis

⁶⁹¹ Entretien n°16, Président de l'Appel des professionnels de l'enfance, porte-parole LMPT, 17 novembre 2014.

⁶⁹² La présidente des Adoptés pour l'enfance explique par exemple interagir avec Mathieu Nocent, porte-parole de l'APGL, sur Twitter.

⁶⁹³ *Débats à l'Assemblée nationale : témoignages de membres*, [<https://www.sos-homophobie.org/mariage-pour-tous-et-toutes/debats-l-assemblee-nationale-temoignages-de-membres>], consulté le 22 avril 2020.

mise à dévisager systématiquement les individus dont le visage ne m'était pas familier en me demandant « dans quel camp ils étaient » pendant que l'une des militantes nous racontait ce qu'il s'était passé lors de la séance précédente à laquelle elle avait assisté.

Malgré la rareté des échanges entre les militants des mouvements opposés, cette cohabitation a participé à la polarisation des mouvements. En effet, malgré les consignes adressées aux visiteurs stipulant que les manifestations d'approbation ou de désaccord sont interdites dans les tribunes où les visiteurs sont censés garder le silence, l'Assemblée a aussi été investie comme arène de mobilisation. C'est ainsi que lors du vote solennel de la loi, le 23 avril 2013, des jeunes hommes opposés au texte de loi ont déployé une banderole blanche portant l'inscription « REFERENDUM » en lettres roses et noires depuis la tribune de l'hémicycle en scandant « référendum ! ». Les agents se sont immédiatement interposés pour les évacuer malgré leur résistance. Plusieurs militants LGBT présents dans la tribune pour célébrer le vote après avoir assidument assisté aux débats ont témoigné à Yagg, média d'actualité LGBT en ligne, de cet incident⁶⁹⁴. Ils ont souligné leur choc face à la violence de l'événement dans un lieu où avait jusque-là régné une certaine méfiance entre les militants mais où la neutralité était censée être de mise.

Une des militantes en faveur du projet de loi explique que son malaise était tel pendant la séance du vote solennel, avant même la tentative de déploiement de la banderole « référendum » qu'elle était allée voir un des huissiers pour lui demander d'essayer de séparer les militants présents dans la tribune selon leur camp. C'est ce qui a été fait en utilisant comme indicateur de la position des individus l'orientation du député à l'origine de l'invitation à venir assister aux débats. On retrouve ainsi dans les tribunes de l'hémicycle des dispositifs de partition de l'espace entre les camps qui font échos à ceux qui sont mis en place dans les rues aux abords des assemblées parlementaires.

Les perceptions différentes de la séance du vote de la loi selon le camp des militants présents attestent de la polarisation entre les mouvements qui est alimentée par leurs mobilisations opposées et leur co-présence dans les espaces de mobilisation. En effet, les militants LGBT sont choqués par l'incident en tribune et soulignent le nombre important de militants conservateurs présents. A l'inverse, pour la Présidente des Adoptés pour l'enfance,

⁶⁹⁴ YAGG, *Incident à l'Assemblée nationale lors du vote du mariage pour tous: «J'y étais»*, [<https://www.komitid.fr/2013/04/25/incident-a-lassemblee-nationale-lors-du-vote-du-mariage-pour-tous-jy-etais/>], consulté le 23 avril 2020.

porte-parole de LMPT, les militants de LMPT sont sous-représentés le jour du scrutin. Le vote du texte signe le début d'une dérive alimentée par les revendications LGBT et l'impossibilité de trouver un accord voire même d'établir le dialogue entre les deux mouvements :

Le jour du vote de la loi j'étais à l'Assemblée nationale. J'ai commis une erreur... Je ne savais pas, je pensais qu'on serait beaucoup plus nombreux nous, et en fait c'était 98% d'LGBT et pis y'avait les (?) bon. Ils arrêtaient pas, ils arrêtaient pas et puis à un moment on rentrait dans la file, dans l'hémicycle et dans la file, je me suis dit c'est pas possible on pourrait pas tomber d'accord sur un truc, on est d'accord sur rien, vous êtes tous nés d'un père et d'une mère. Et là y'en a un qui se tourne vers moi, bouteille de champagne dans son sac, il me dit : jusqu'à l'utérus artificiel, les choses vont changer. Et je me suis dit bah voilà, on ne pourra jamais s'entendre, on ne pourra pas, c'est, c'est, ils sont tellement dans leur logique de surpuissance. Il s'est pas demandé une fois si c'était une bonne idée, il faudrait pas qu'on stoppe ? On a été capables de s'arrêter sur le clonage. Y'a pas de communauté, c'est arrêté en disant stop. Il faudrait qu'on fasse le même mouvement sur la GPA. Stop, arrêtons-nous, on est des fous furieux, on est des apprentis sorciers ! Qu'est-ce que c'est que cette idée d'utérus artificiel ? Enfin c'est quand même complètement dingue !

Entretien n°15, Porte-parole et co-fondatrice des Adoptés pour l'enfance, 4 novembre 2014

Les rencontres entre les militants ont ainsi alimenté les antagonismes entre mouvements opposés. Elles ont permis de mettre des visages sur les figures de l'ennemi construites par les militants de chaque camp. La construction de ces figures incarnées lors des mobilisations repose aussi sur le terrain argumentatif. Les mobilisations opposées mettent en effet en œuvre des processus de disqualification des ennemis politiques.

Dans le cadre des mobilisations autour du mariage pour tous, le travail de disqualification réciproque entre les mouvements opposés est lié au *backlash* conservateur contre « le genre ». Le mouvement anti-mariage pour tous se réapproprie des thématiques traditionnellement au cœur des revendications LGBT et féministes pour mieux attaquer les militants sur leur propre terrain.

2) Disqualifications croisées sur les thématiques progressistes

L'offensive anti-genre impulsée depuis la fin des années 1990 par l'Église catholique se traduit par une diversité de mobilisations dans des contextes nationaux différents⁶⁹⁵. En France, la question des évolutions juridiques concernant les couples homosexuels et leurs familles sont

⁶⁹⁵ KUCHAR R. et PATERNOTTE D. (dir.), *Anti-Gender Campaigns in Europe*, op. cit.

au cœur des considérations des opposants à la « théorie du genre »⁶⁹⁶, ce qui explique la mobilisation massive contre la loi Taubira.

« L'idéologie du genre » fait néanmoins figure de « colle symbolique »⁶⁹⁷ permettant à des militants aux buts différents de désigner un « ennemi commun » et de s'opposer aussi bien à l'égalité entre les femmes et les hommes qu'à l'égalité entre les LGBT et les hétéro-cisgenres. Leurs mobilisations reposent aussi sur une réappropriation et une redéfinition de certains enjeux et certaines notions au cœur des revendications des mouvements progressistes.

L'opposition entre le « concept de combat »⁶⁹⁸ qu'est le genre et le « pseudo concept »⁶⁹⁹ de l'idéologie du genre repose ainsi sur une appropriation et une redéfinition de l'homophobie mais aussi du féminisme de la part des acteurs conservateurs opposés à la théorie du genre. Elle leur permet à la fois de nier les accusations portées par leurs adversaires et de les attaquer sur leur propre terrain. Elle met en jeu des processus de définition de soi et de disqualification réciproques des mouvements opposés.

Comme l'a montré Fassin, on assiste depuis les années 2000 à « l'inversion de la question homosexuelle » dans la mesure où il devient plus stigmatisant d'être traité d'homophobe que d'homosexuel⁷⁰⁰. Ce déplacement est apparent dans la stratégie de mobilisation de LMPT. Elle cherche en effet à se défaire des accusations d'homophobie mais aussi à les retourner contre les militants LGBT. L'homophobie apparaît alors comme un des motifs principaux utilisés pour disqualifier ses opposant dans le cadre du débat sur le mariage pour tous, et cela dans un camp comme dans l'autre (a).

Le principe d'une altérité fondatrice entre les sexes défendu par les opposants au mariage pour tous permet de mettre en cohérence leurs différentes mobilisations et revendications. L'extension du cadre interprétatif permet de s'opposer non seulement au mariage pour tous et à l'adoption mais aussi à l'enseignement de la « théorie du genre », à la PMA, à la GPA, à la politique familiale et fiscale du gouvernement à travers l'idée de familiphobie.

⁶⁹⁶ BERAUD Céline, « Quand les questions de genre travaillent le catholicisme », *op. cit.* ; BERAUD Céline, « Les autorités catholiques face à la question du genre », *op. cit.*

⁶⁹⁷ PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, *op. cit.*, p.25

⁶⁹⁸ GARBAGNOLI Sara et PREARO Massimo, *La croisade « anti-genre »*, *op. cit.*, p.27

⁶⁹⁹ *Ibid.*

⁷⁰⁰ FASSIN Eric, *L'inversion de la question homosexuelle*, *op. cit.*

Le mouvement contre le mariage pour tous apparaît alors comme un contre-mouvement qui entretient une relation dialectique non seulement avec le mouvement LGBT mais aussi avec le mouvement féministe dans la mesure où il vient questionner l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits reproductifs et sexuels des femmes en se mobilisant largement sur les questions reproductives et familiales. Pour se faire, le mouvement anti-mariage pour tous promeut un « nouveau féminisme », à l'opposé de celui des « féministes du genre » (b).

a) L'homophobie comme accusation réciproque

La lutte contre l'homophobie constitue l'un des cadrages principaux des mobilisations en faveur du mariage pour tous, en complément du cadrage en termes d'égalité des droits. D'abord porté prioritairement par les groupes en marge de l'espace du militantisme LGBT à l'image du collectif Homophobes 1999-2012, il se développe à mesure que le contexte de violences homophobes prend son essor et que les mobilisations anti-mariage pour tous se radicalisent, tandis qu'Act Up-Paris prend la tête de la dynamique de mobilisation unitaire LGBT.

Les accusations d'homophobie portées par les défenseurs du mariage pour tous visent différents types d'acteurs. Les critiques les plus radicales dénoncent une homophobie structurelle et institutionnelle entretenue par l'Etat. Le gouvernement est jugé coupable d'avoir laissé le mouvement anti-mariage pour tous prendre de l'ampleur⁷⁰¹ et le PS est aussi attaqué pour avoir laissé les voix dissidentes s'exprimer en son sein⁷⁰². Le manque de volonté politique des acteurs ayant pourtant promu le texte de loi est ainsi dénoncé mais ce sont plus directement les opposants directs au mariage pour tous qui sont généralement visés plus ou moins explicitement par les accusations d'homophobie.

Les militants défendant le mariage pour tous désignent ainsi unanimement leurs opposants comme « les antis » ou même « les antis-nous » (c'est le cas des membres du groupes LGBT d'OLF). Il s'agit de rappeler que malgré leur volonté de se présenter comme les promoteurs de l'intérêt général et de celui des enfants avant tout, les anti-mariage pour tous sont bien dans une démarche d'opposition qui remet en cause l'accès aux droits et la reconnaissance sociale de certaines catégories de la population. De plus, cette opposition n'a

⁷⁰¹ ABRIAL Stéphanie et PERSICO Simon, « Les coûts cachés d'une promesse incontournable », *op. cit.*

⁷⁰² Cette critique est portée explicitement par le collectif Homophobes 1999-2012 et Act Up-Paris notamment.

pas trait qu'à des principes abstraits mais elle affecte directement la vie des individus qui forment ce « nous ». L'altérité entre les deux groupes militants est encore renforcée par la dichotomie tracée entre ce « nous » et le « eux » qui désigne en creux les opposants à l'égalité des droits.

Les militants anti-mariage pour tous se défendent pourtant de toute accusation d'homophobie. LMPT n'a pas hésité à attaquer en justice à plusieurs reprises ceux qui la qualifiaient d'homophobe. C'est notamment le cas de Jean-Pierre Michel, sénateur socialiste et rapporteur du texte qui a été poursuivi pour diffamation par le collectif. En effet, dans une lettre adressée à LMPT, datée du 26 février 2013, et rendue publique sur Internet, il refuse la demande d'audition en commission des lois formulée par le collectif. Il explique d'abord que le planning des auditions est surchargé et qu'une nouvelle audition serait inutile après « environ 50 heures d'auditions publiques et 15 heures d'auditions du rapporteur »⁷⁰³ où les différentes opinions ont pu être exposées. Il exprime ensuite ses réserves quant au collectif :

« Mon point de vue est clair vous représentez la pire des homophobies qui est « Je n'ai rien contre les homosexuels, j'ai plein d'amis homosexuels, mais je refuse l'égalité qui leur est due » ; pour moi cela est dans la lignée « Je ne suis pas raciste, mon voisin est noir », vous êtes dans le déni d'homophobie, comme d'autres sont dans le déni de racisme ».

Il réitère ses propos dans une interview à Public Sénat où il explique que Frigide Barjot n'est « pas une interlocutrice sérieuse »⁷⁰⁴. Frigide Barjot et LMPT ont finalement été déboutés, le juge des référés Julien Senel estimant que les propos poursuivis, « si cinglants soient-ils, ne sont manifestement que la simple expression d'une opinion politique », relevant de la « liberté d'expression »⁷⁰⁵.

De la même manière, Ludovine de la Rochère, présidente de LMPT, et la Fondation Lejeune, dont Ludovine de la Rochère est salariée, ont finalement perdu le procès pour diffamation intenté à Laure Pora, présidente d'Act Up-Paris, à la suite d'une action menée par l'association le 4 août 2013. Les militants d'Act up-Paris ont versé du faux sang et collé sur la façade de la fondation Lejeune des affiches portant les inscriptions « SHAME ! » sur fond noir,

⁷⁰³ Jean-Pierre Michel : « Frigide Barjot n'est pas une interlocutrice sérieuse » | Public Senat, [<https://www.publicsenat.fr/lcp/politique/jean-pierre-michel-frigide-barjot-n-pas-une-interlocutrice-s-rieuse-345940>], consulté le 23 avril 2020.

⁷⁰⁴ *Ibid.*

⁷⁰⁵ *Ibid.*

« HOMOPHOBES » sur le logo de LMPT et « HOMOPHOBE » sur le visage de Ludovine de la Rochère. Cette fondation qui lutte contre l'avortement entretient des liens étroits avec LMPT et emploie notamment sa présidente comme responsable de sa communication. Le jugement de la cour de cassation considère que l'usage du terme homophobe relève « d'une libre opinion sur l'action et les prises de position » de la Manif pour tous et respecte « les limites admissibles de la liberté d'expression »⁷⁰⁶.

Malgré ces échecs en justice, LMPT se défend des accusations d'homophobie. Les acteurs du mouvement anti-mariage pour tous vont même plus loin. Ils retournent l'accusation d'homophobie pour l'adresser au mouvement LGBT. Outre l'inversion de la question homosexuelle décrite par Fassin⁷⁰⁷, on assiste à une inversion de l'accusation d'homophobie. Les militants LGBT sont alors qualifiés de « lobby LGBT » ou bien de « la LGBT », terme qui fait référence à l'Inter-LGBT pour les militants anti-mariage pour tous. Les militants conservateurs considèrent que les militants LGBT ne représentent pas l'ensemble des homosexuels qui ne seraient majoritairement pas mobilisés en faveur du mariage pour tous. On retrouve régulièrement dans les discours conservateurs l'idée que les homosexuels sont généralement indifférents au mariage pour tous, que nombreux y sont opposés tandis que les militants qui y sont favorables sont une minorité au service de leur intérêt personnel. Pour soutenir cette opinion, les opposants à l'ouverture du mariage s'appuient sur les collectifs Plus gay sans mariage et Homovox ainsi que sur les représentants homosexuels qui intègrent ou soutiennent LMPT à l'image de Xavier Bongibault, Jean-Pier Delaume-Myard ou Philippe Arino qui se présentent comme les voix de la majorité silencieuse des homosexuels qui ne veulent pas du mariage.

Le fait même de vouloir ouvrir le mariage aux homosexuels serait homophobe selon les conservateurs car cela revient à réduire les individus à leur homosexualité et à les traiter de manière spécifique selon cette caractéristique, ce qui serait discriminatoire. Pour les opposants au mariage pour tous, la revendication de toute identité ou communauté spécifiquement LGBT est homophobe. L'accusation d'homophobie est directement liée à la visibilité LGBT ainsi qu'au rapport au corps et aux usages des corps. L'un des porte-parole de la Manif pour tous, Jean-Pier Delaume-Myard, s'en est pris aux « gay pride » qui sont selon lui « un des facteurs de

⁷⁰⁶ « Homophobes », une injure ? La Manif pour tous perd le procès intenté à Act up en cassation, [https://www.liberation.fr/direct/element/homophobes-une-injure-la-manif-pour-tous-perd-le-proces-intente-a-act-up-en-cassation_76623/], consulté le 23 avril 2020.

⁷⁰⁷ FASSIN Eric, *L'inversion de la question homosexuelle*, op. cit.

l'homophobie », avec leurs images « d'homosexuels qui se dandinent avec des plumes dans le séant »⁷⁰⁸.

Les revendications transcendantes portées par LMPT ont eu tendance à éluder la question de l'homosexualité et de la sexualité en général. A l'exception de Frigide Barjot, qui vantait les mérites de la sexualité hétérosexuelle au début de la mobilisation, et Philippe Arino, militant LMPT et essayiste homosexuel qui produit un discours pathologisant sur l'homosexualité, les discours portant sur la sexualité restent rares. Lors de notre entretien, Guillaume de Prémare, ancien président de LMPT et délégué général d'Ichtus, m'explique que les réflexions du mouvement sur les questions liées à la sexualité ne sont « sûrement pas assez approfondies »⁷⁰⁹. Les militants LMPT ont quant à eux eu tendance à expliquer qu'ils ont « fait un chemin »⁷¹⁰ important concernant la tolérance envers les homosexuels et que leurs préoccupations concernent uniquement les intérêts des enfants.

L'inclusion des homosexuels passerait cependant par leur assimilation à des codes sociaux hétéronormatifs et par leur adéquation à la respectabilité attendue dans les milieux conservateurs catholiques. Pour autant, cette assimilation rencontre ses limites au niveau de la parentalité voire même du couple et de la sexualité pour certains. Ainsi, Philippe Arino, qui s'est exprimé sur les podiums de LMPT, va jusqu'à prôner la continence pour concilier homosexualité et pratique de la foi catholique. Un de mes enquêtés, co-fondateur des Veilleurs, me parle quant à lui d'un couple d'hommes homosexuels, amis de sa femme et de lui-même. Ils semblent parfaitement intégrés au cercle de sociabilité de ce jeune couple de militants catholiques. Il m'explique que ses amis ont décidé de ne pas avoir d'enfants car il serait « inhumain » de priver leurs enfants d'une mère :

Moi je me suis fait, mais je vous le dis de septembre 2012 à maintenant encore je me fais traiter d'homophobe. Je n'ai aucune phobie, merci ça va très bien. Je vais pas vous faire le coup de « j'ai des excellents amis homosexuels » même si c'est le cas, qui sont en couple, stable, qui ne demandent pas à se marier, qui même si c'est une difficulté de ne pas pouvoir avoir des enfants, ne veulent pas en adopter parce qu'ils estiment que priver un enfant de sa mère, là évidemment c'est un couple gay, c'est pas... Qu'est-ce qu'il avait dit A. ? IL avait dit, c'est pas.. C'est ma femme M. qui discutait de ça avec lui, et qui lui avait dit bah tu vois moi je trouve que priver un enfant de son père ou de sa mère, moi qui suis enceinte, il me semble que priver un enfant de son père ou de sa mère, c'est pas bien, c'est pas juste, c'est injuste. Et Anaël qui est en

⁷⁰⁸ Conférence de presse de LMPT, Paris, jeudi 17 avril 2014.

⁷⁰⁹ Entretien n°27, Délégué général d'Ichtus, ancien président de LMPT, 2 mai 2016

⁷¹⁰ Entretien n°16, Président de l'Appel des professionnels de l'enfance, porte-parole LMPT, 17 novembre 2014.

couple avec un autre garçon depuis 4 ans lui avait dit non, c'est pas injuste, c'est inhumain. Et bah je suis assez d'accord avec ça. Priver délibérément un enfant de son père ou de sa mère c'est inhumain. Voilà s'il y a eu un accident, s'il y a eu un accident, voilà c'est comme ça. On l'a pas organisé, on l'a pas délibéré. Le délibérer c'est terrible. Après que des couples composés de deux hommes ou de deux femmes souffrent de ne pas pouvoir avoir des enfants, ça je le comprends très bien mais il se trouve que c'est une souffrance qui vient d'un état de fait, c'est pas une injustice sociale. C'est que leurs pratiques sexuelles, voilà, ne débouchent pas sur la vie et voilà.

Entretien n°18, Co-fondateur des Veilleurs, 11 février 2015

Tandis que les accusations d'homophobie avaient déjà marqué les mobilisations de Générations anti-Pacs, la stratégie de LMPT consiste à les prendre au sérieux en les considérant comme des insultes et des propos diffamatoires et à les réfuter systématiquement. Le collectif va même plus loin en retournant ces accusations contre les militants LGBT.

L'appropriation de la question homophobe par les militants anti-mariage pour tous permet de tracer une frontière entre les « bons » et les « mauvais » homosexuels, les premiers étant ceux qui ne souhaitent ni se marier ni fonder de famille et adoptent une démarche en tension entre assimilation aux normes de conjugalité hétérosexuelles et invisibilisation. La seconde catégorie correspond aux militants LGBT présentés comme ultra-minoritaires.

Cette appropriation correspond aussi à une stratégie militante offensive qui vise à investir le terrain revendicatif du mouvement LGBT et à contrer systématiquement ses stratégies militantes. Dans le cadre d'une offensive plus générale contre « les théories du genre », la dialectique militante ne se limite pas au mouvement LGBT mais concerne aussi le féminisme.

b) Le « nouveau féminisme » contre les « féministes du gender »

Le mouvement anti-mariage pour tous entretient une relation antagoniste avec le mouvement LGBT mais aussi avec le mouvement féministe. Le fondement de la vision du monde qu'il défend est en effet fondé sur la différenciation, l'essentialisation et la complémentarité entre les sexes. Leur offensif contre le genre et leur positionnement sur les enjeux reproductifs participent à leur opposition avec les féministes. La dialectique entre les deux mouvements repose sur la redéfinition du féminisme ainsi que l'appropriation d'une notion au cœur des débats internes au mouvement féministe : la marchandisation du corps des femmes.

L'appropriation de la question féministe par les opposants au mariage pour tous est liée à leur critique de la « théorie du genre ». De la même manière que leur discours sur l'homophobie vient distinguer les militants LGBT, qui seraient les véritables homophobes, de la majorité silencieuse des homosexuels, le discours de LMPT et de ses alliés sur le féminisme vient distinguer leur propre version du féminisme par rapport au féminisme « traditionnel » qui serait limité, voire nocif. Cette distinction repose sur une analyse des études de genre qui auraient finalement de bons et de mauvais usages, comme l'explique Elizabeth Montfort, présidente du Nouveau Féminisme Européen, dans son petit livre *Le genre en questions*, qui était distribué lors des premières Universités d'été de LMPT :

« Les études sur le genre sont intéressantes pour explorer l'évolution des rapports entre les sexes, la place respective des hommes et des femmes dans l'organisation sociale, professionnelle et politique pour repérer les causes d'inégalité injuste et éventuellement élaborer des propositions pour les faire disparaître. Les études de genre peuvent aussi être l'occasion de valoriser l'apport spécifique de l'un et l'autre sexe. Mais ces études ont dérivé le plus souvent vers d'autres objectifs. Il s'agit maintenant en effet de former les jeunes enfants dès les classes du primaire à une égalité indifférenciée et de lutter dès le plus jeune âge contre les discriminations, notamment l'homophobie. Ce sont des recommandations des instances internationales reprises en France, comme dans d'autres Etats européens »⁷¹¹.

Les seules analyses en termes de genre recevables par les anti-mariage pour tous sont celles qui distinguent les hommes des femmes. Seules les « inégalités injustes » sont dénoncées, ce qui implique l'existence d'inégalités justes, sans précision concernant les critères de justice et d'injustice. Toute analyse en termes de construction sociale et de rapport de domination est considérée comme un usage idéologique impliquant l'indifférenciation entre les hommes et les femmes et ouvrant la voie à l'homosexualité.

Lors de l'atelier « le concept de « genre » et ses conséquences », organisé lors de l'Université d'été de LMPT en septembre 2013, sont intervenus deux portes paroles du collectif : Elizabeth Montfort, présidente du Nouveau Féminisme Européen et Jérôme Brunet, président de l'Appel des professionnels de l'Enfance, ce dernier a expliqué que le genre pouvait être un concept utile quand il sert à montrer qu'une « femme peut être pompier tout en étant une vraie femme » et d'ajouter qu'il savait ce qu'il disait car une de ses filles est pompier⁷¹². On retrouve

⁷¹¹ MONTFORT Elizabeth, *Le genre en questions*, Peuple Libre., 2012.

⁷¹² Observation, Université d'été LMPT, 14 septembre 2013.

l'affirmation d'une différence « véritable » et essentielle entre les femmes et les hommes. Le « mauvais genre » est ainsi utilisé par celles qui sont qualifiées de « féministes du genre »⁷¹³ tandis que les anti-mariage pour tous proposent un « nouveau féminisme » porté par plusieurs organisations membres de LMPT comme le Nouveau féminisme européen ou Woman Attitude qui promeuvent une vision essentialiste de la complémentarité entre les femmes et les hommes. Il s'agit-là d'une mobilisation antiféministe qui s'approprie la terminologie du mouvement auquel elle s'oppose.

Son approche essentialiste et biologisante des rapports de genre se traduit par un intérêt plus particulier pour les enjeux reproductifs. Les discours et des revendications portant sur le corps des femmes permettent de questionner plus avant la manière dont la stratégie de mobilisation cherche à dialoguer avec le mouvement féministe.

Encadré 10 : Le féminisme du XXIème siècle VS le féminisme de Woman Attitude

Le Féminisme du XXIème siècle se réduit à 3 combats	Woman Attitude va plus loin que ces combats et propose
1 Parité et Egalité salariale	➡ Nouvelle voie du féminisme = Egalité de traitement + Respect de l'identité féminine
2 Lutte contre la violence faite aux femmes	➡ Emerveillement des femmes sur la beauté de leur être-femme + Merci aux hommes
3 Droit à disposer de son corps	➡ Approche du travail adaptée + une prise en compte du travail non marchand de la femme
	➡ Appel à dire oui à la Vie

Source : site Internet Woman Attitude.

⁷¹³ MONTFORT Elizabeth, *Le genre en questions, op. cit.*

Photographie 7 : Pancarte de la manifestation parisienne de LMPT, le 5 octobre 2014



Source : Léa Morabito.

Si les opposants au mariage pour tous proposent un « nouveau féminisme », celui-ci reprend certains éléments parmi les plus traditionnels de l'antiféminisme, à savoir des revendications anti-avortement. Woman Attitude propose ainsi « un appel à dire oui à la vie ». LMPT est quant à elle étroitement liée à des réseaux anti-avortement anciens. On peut souligner l'importance de la fondation Lejeune, employeur de la présidente de LMPT Ludovine de la Rochère . L'atelier des Universités d'été sur le genre s'est ainsi conclue par une standing ovation adressée à la veuve du professeur Lejeune qui apportait son soutien au mouvement, le présentant comme la relève de la lutte menée par son époux. Sa fille est quant à elle responsable du pôle politique en lien direct avec les élus, en plus de ses activités d'élue municipale de la ville du Chesnay dont le maire, Philippe Brillault a été porte-parole de LMPT.

Malgré ces réseaux, le mouvement anti-mariage pour tous n'a pas mis en avant ses positions anti-avortement pendant la séquence de mobilisation. La PMA et la GPA sont les enjeux qui ont été portés très explicitement par LMPT en posant la question du corps des femmes et de ses usages reproductifs. Le choix de promouvoir la question de la GPA revêt un intérêt stratégique particulier pour LMPT. Elle a ainsi été l'objet d'une « manifestation nationale pour l'abolition universelle de la GPA », d'un happening de divers groupes liés à LMPT pour soutenir une proposition de loi et d'un forum international pour l'abolition de la GPA.

Se mobiliser sur l'enjeu de la GPA permet de remettre en cause le clivage gauche-droite et progressif-conservateur, dans lequel s'inscrit le mariage pour tous. En effet, il s'agit d'un enjeu qui ne fait l'unanimité au sein d'aucune formation politique. Il est aussi source de débats au sein du mouvement LGBT et ne figure donc pas dans la plateforme revendicative unitaire qui a été mise en place en 2012. L'enjeu est finalement publicisé et politisé plutôt par les anti-mariage pour tous que par les LGBT. Il permet aux militants conservateurs d'anticiper les potentielles mobilisations des acteurs LGBT favorables à la GPA et de réactiver les oppositions sur la question, notamment celles qui divisent le militantisme LGBT.

La controverse sur la GPA constitue de plus un cas particulièrement riche pour questionner les dynamiques dialectiques de mobilisations-contre-mobilisations entre mobilisations conservatrices et mobilisations féministes. Le cadrage de cette revendication repose sur l'opposition à la marchandisation des enfants, mais surtout à celle du corps des femmes. De plus, alors que l'enjeu est mis en avant de manière très active par LMPT et ses alliés, une partie du mouvement féministe se mobilise aussi de son côté contre la GPA. Le 2 février 2016, des assises pour l'abolition universelle de la GPA sont ainsi organisées à l'Assemblée nationale par le CORP (Collectif pour le respect de la personne), la CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception) et la CLF (Coordination lesbienne de France). Les éléments de langage sont les mêmes que ceux utilisés par LMPT et l'objectif à terme d'une « abolition universelle de la GPA » est également identique.

Si on observe une circulation des revendications et des mots d'ordre, les alliances et la formation de coalition ne sont pas d'actualité entre les deux mobilisations anti-GPA. En effet, les circulations militantes sont soit inexistantes soit invisibilisées. Les différents représentants de LMPT interrogés sur la question m'ont expliqué soit qu'il n'y avait pas de contact avec les

féministes anti-GPA, par manque de retour de leur part, soit que ces contacts existaient mais que ces dernières ne souhaitaient pas les publiciser.

Par ailleurs, il semble important de mettre au jour l'argumentaire essentialiste qui sous-tend la revendication anti-GPA de LMPT et ses alliés. Ceux-ci mettent notamment en avant le lien du fœtus avec la femme enceinte comme c'est le cas dans le cadre de l'opposition à l'IVG. Outre « le miracle de la vie »⁷¹⁴ qu'évoque un de mes enquêtés, militant LMPT, alors qu'il me parle du ventre de sa femme enceinte, l'opposition à la GPA repose largement sur la perspective que les enfants nés de GPA soient élevés par des couples d'hommes.

Photographie 8 : Manifestation parisienne de LMPT du 5 octobre 2014 pour l'abolition universelle de la GPA



Source : Léa Morabito.

La mobilisation du CORP et de ses alliés revendique quant à elle une dimension explicitement féministe en axant son argumentation sur la libre disposition du corps des femmes et fait notamment le lien avec l'accès à l'IVG qui peut être interdit contractuellement dans le cadre d'une GPA. De plus, l'argument principal pour s'opposer à la GPA est celui de la marchandisation du corps des femmes qui permet de faire le lien entre la revendication

⁷¹⁴ Entretien n°18, Co-fondateur des Veilleurs, 11 février 2015.

d'abolition de la GPA et celle d'abolition de la prostitution. En effet, les féministes opposées à la GPA sont aussi opposées à la prostitution. Il s'agit d'un enjeu qui divise donc à la fois le mouvement LGBT et le mouvement féministe en plus d'alimenter la controverse entre mouvements anti et pro-mariage pour tous.

Enfin, malgré le travail d'appropriation de thématiques féministes mis en œuvre par les militants anti-mariage pour tous, la dimension antiféministe de leur mobilisation est aussi sensible à travers ses liens avec les mobilisations masculinistes. En effet, outre les dimensions virilistes des mobilisations d'un groupe comme les Hommen⁷¹⁵, plusieurs des enquêtés que j'ai interrogé m'ont exprimé leur sympathie vis-à-vis d'activistes du mouvement des pères séparés⁷¹⁶ dont un des leaders a pris la parole à l'issue de manifestations de LMPT⁷¹⁷. Pour autant, les positionnements masculinistes ne sont pas explicites pendant la séquence de débat sur le mariage pour tous et LMPT ne semble pas souhaiter les revendiquer comme en témoigne Lionel Lumbroso. Proche de Frigide Barjot et porte-parole de la première heure de LMPT, il se passionne pour ces questions et souhaiterait développer une réflexion et des revendications autour de ces problématiques au sein de LMPT mais se sent mis de côté par Ludovine de la Rochère et ses proches qui ne donnent pas suite lorsqu'il essaye d'échanger avec eux à ce sujet⁷¹⁸.

Conclusion du Chapitre 6 :

La mobilisation d'un mouvement structuré autour de l'opposition au projet de loi sur le mariage pour tous a des conséquences importantes sur la dynamique de mobilisation LGBT. Elle impacte notamment le répertoire d'action mobilisé. Alors que la mobilisation inter-associative LGBT se tournait vers une stratégie de lobbying auprès des parlementaires, après la

⁷¹⁵ TRICOU Josselin, « Entre masque et travestissement Résistances des catholiques aux mutations de genre en France: le cas des "Hommen" », *op. cit.*

⁷¹⁶ FILLOD-CHABAUD Aurélie, *Au nom du père. Une sociologie comparative du militantisme paternel en France et au Québec*, Institut Universitaire Européen, Florence, 2014.

⁷¹⁷ Entretien n°16, Président de l'Appel des professionnels de l'enfance, porte-parole LMPT, 17 novembre 2014 et Entretien n°18, Co-fondateur des Veilleurs, 11 février 2015

⁷¹⁸ Entretien n°29, Porte-parole de La Manif pour Tous, fondateur de la Gauche pour le mariage républicain, 12 mai 2016.

mobilisation liée à la campagne électorale et la victoire de François Hollande, l'ampleur des manifestations anti-mariage pour tous a poussé à organiser des manifestations de rue LGBT unitaires pour encourager le vote du projet de loi et revendiquer l'égalité des droits.

En affectant négativement l'environnement et la structure d'opportunité des mobilisations LGBT, le mouvement anti-mariage pour tous a des conséquences sur les dynamiques internes à l'espace du militantisme LGBT. En effet, la réduction de la promesse d'égalité des droits au seul mariage pour tous, et à l'adoption en tant que son corollaire, entraîne l'essor de mobilisations lesbiennes plus spécifiquement centrées sur l'ouverture de la PMA à toutes les femmes.

De plus, le contexte d'extension de la mobilisation conservatrice, et d'essor des violences homophobes, entraîne une inflexion de la mobilisation unitaire concernant à la fois son cadrage et son leadership. En effet, après les deux manifestations unitaires à l'appel du collectif « Agissons pour l'égalité », Act Up-Paris organise deux rassemblements unitaires dont les mots d'ordre insistent sur la lutte contre l'homophobie. Ces évolutions témoignent des limites de la revendication d'égalité des droits et de certaines tensions internes aux espaces LGBT qu'a donné à voir la séquence de mobilisation.

Elles attestent aussi de l'essor, au cours de cette séquence, d'un pôle militant à la fois plus radical et plus critique de la dynamique inter-associative institutionnalisée LGBT, incarné par les militants qu'on retrouve au sein du collectif Homophobes 1999-2012, du « bloc radical anti-homophobie, antiraciste et antisexiste » et lors des rassemblements à l'appel d'Act Up-Paris. Ce pôle regroupe des individus et une diversité d'organisations revendiquant une approche inclusive et intersectionnelle, prenant en compte la diversité des rapports de domination qui traversent aussi les espaces LGBT. Il repose cependant très largement sur le capital symbolique et militant d'Act Up-Paris, dans un contexte où l'association connaît des difficultés financières importantes.

Enfin, la radicalisation des deux mobilisations opposées se nourrit de leurs confrontations. Les rencontres entre militants sont, en effet, vécues comme violentes physiquement et symboliquement. Les confrontations entre mouvements opposés donnent aussi lieu à des dynamiques de disqualification réciproques. Elles s'inscrivent dans l'opposition des acteurs catholiques conservateurs aux « théories du genre » qui les pousse à s'appropriier des thématiques propres aux mouvements LGBT et féministes pour mieux les concurrencer.

VII - Chapitre 7 : abolition du système prostitutionnel contre droits des TDS

Presque six mois après la fin du marathon législatif aboutissant à l'ouverture du mariage aux couples homosexuels, la proposition de loi « visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées » est déposée le 10 octobre 2013 à l'Assemblée nationale. S'ouvre alors une nouvelle séquence parlementaire de grande ampleur caractérisée par des navettes parlementaires qui s'étalent jusqu'à l'adoption du texte, le 3 février 2016. Les débats parlementaires autour de ce texte s'accompagnent de mobilisations de mouvements opposés, qui précèdent largement le début des débats. Elles impliquent de nombreux acteurs mobilisés aussi sur le mariage pour tous, parmi les acteurs du mouvement LGBT, de la lutte contre le Sida et du mouvement féministe.

Bien qu'il s'agisse de deux enjeux à classer parmi les « causes sexuelles », qui soulèvent des questions de genre et de sexualité, et qui mobilisent des acteurs communs, les dynamiques de mobilisation liées aux deux textes de loi diffèrent. Dans les deux cas, on assiste à des dynamiques de mobilisations-contre-mobilisations entre mouvements opposés mais le cas de la prostitution présente un certain nombre de particularités et soulève des enjeux pour l'étude des mouvements opposés et des espaces de mobilisation.

En effet, contrairement au mariage pour tous et à nombre de travaux les plus paradigmatiques sur les contre-mouvements et les mouvements opposés, la controverse autour de la prostitution ne met pas en œuvre une opposition entre une mobilisation conservatrice et une mobilisation progressiste⁷¹⁹. L'opposition autour de la proposition de loi marque l'aboutissement d'un processus de polarisation décrit par Lilian Mathieu et qui s'accompagne d'une agrégation d'acteurs issus de différents mouvements, dans un camp comme dans l'autre : des organisations issues du catholicisme social, du féminisme et de l'altermondialisme, en faveur de la proposition de loi, s'opposent à un mouvement composé d'organisations de TDS, de santé communautaire, féministes, queer, LGBT, trans et de lutte contre le Sida. Ces deux mouvements s'opposent en affichant des dynamiques de mobilisation non seulement conflictuelles mais aussi diamétralement opposées. A l'universalisation de l'abolition de la prostitution s'oppose la mobilisation pour les droits des TDS qui se concentre sur l'auto-

⁷¹⁹ MATHIEU Lilian, *La fin du tapin*, op. cit.

organisation et la représentation de cette catégorie de population particulièrement stigmatisée (A).

Les mobilisations en conflit autour de la cause des prostituées activent une opposition qui opère largement au sein de l'espace de la cause des femmes. Les mobilisations au sujet de la proposition de loi mettent en jeu des acteurs caractérisés par certaines proximités sociales et politiques ainsi que par des liens d'interconnaissance. Elles permettent de comprendre les fractures internes au mouvement féministe. La saillance de l'enjeu « prostitution », qui divise profondément les féministes, ravive les différentes fractures qui travaillent le mouvement. Elle est source de recompositions et de polarisation de l'espace féministe français (B).

Encadré 11 : Les choix sémantiques pour désigner les individus qui exercent la prostitution : enjeux de mobilisation et enjeux d'écriture

Les mouvements qui s'opposent à propos de la proposition de loi « visant à lutter contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées » sont porteurs de représentations diamétralement opposées des individus qui exercent la prostitution, de leurs intérêts et de leurs rôles au sein des mobilisations. Ces cadrages cognitifs s'accompagnent de choix sémantiques délibérés et extrêmement signifiants pour les acteurs mobilisés.

Le travail d'écriture inhérent à la recherche nécessite un arbitrage concernant l'utilisation de termes qui sont chargés d'une signification politique qu'il s'agit d'explicitier. J'ai ainsi choisi de reprendre les catégories de langage différentes mobilisées par les acteurs que j'évoque. J'utilise alors le terme de « travailleur.se.s du sexe » (TDS) lorsque j'étudie les mobilisations du STRASS et de ses alliés et le terme de « personnes prostituées » lorsque j'évoque les mobilisations abolitionnistes afin de tenir compte du travail de représentation et de construction des groupes qui diffère selon les acteurs mobilisés. Il s'agit d'éviter d'homogénéiser et de neutraliser la diversité des représentations par l'imposition d'une catégorie de mon choix pour désigner les individus qui se prostituent. Je suis néanmoins aussi amenée à utiliser le terme de « prostitué.e.s » pour évoquer la diversité de ces individus en dehors du prisme d'analyse des mouvements mobilisés.

A - Les dynamiques de mobilisation antagonistes des mouvements qui s'opposent sur la prostitution

La proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel, dont l'un des volets les plus polémiques concerne la pénalisation des clients, est soutenue par une mobilisation des associations abolitionnistes parmi lesquelles on retrouve une large frange des associations féministes, notamment parmi les associations les plus institutionnalisées. A

l'inverse, des oppositions se sont élevées contre le texte, menées par les organisations regroupant des TDS et leurs alliés.

Les débats sur la proposition de loi réactivent une opposition entre ces mouvements qui vient consacrer un processus de polarisation entamé depuis les années 1970. Ces deux mouvements définissent de manières très différentes la prostitution : une violence pour les tenants de la proposition de loi, un travail pour ses opposants. De cette opposition découle des conceptions différentes des personnes exerçant la prostitution, de leurs intérêts, de leurs rôles comme acteurs et actrices politiques, ce qui se traduit par des dynamiques de mobilisation antagonistes et conflictuelles.

La mobilisation abolitionniste est définie par Lilian Mathieu comme une « croisade morale » dans la mesure où elle s'apparente à ces mobilisations « qui visent non seulement la défense ou la promotion de certaines valeurs et normes, mais également leur diffusion au-delà du seul groupe de leurs adeptes et l'imposition généralisée de leur respect. Elles se distinguent d'autres formes de mobilisation en ce que leurs membres ne visent pas que la défense des valeurs ou normes de comportement qui les caractérisent socialement ou culturellement, mais aussi, et surtout, leur imposition à l'ensemble de la population qui les entoure. Sur ce point opposées aux revendications relativistes s'inscrivant dans les registres de « droit à la différence » ou de la reconnaissance d'identités minoritaires, elles tendent à une logique missionnaire parfois agressive à une conversion généralisée à une vision de l'ordre naturel ou social dont la prétention à l'universalité est explicite »⁷²⁰.

Cette description qui s'applique aussi au mouvement contre le mariage pour tous, se traduit cette fois-ci par une démarche similaire pour les deux mouvements. En effet, la croisade pour la pénalisation des clients est caractérisée par une extension de la mobilisation qui s'appuie sur une multiplication des revendications de représentation de différents groupes en faveur de la proposition de loi. Elle investit aussi différents espaces de mobilisation en s'appuyant sur des réseaux d'élus et les institutions du féminisme d'Etat (1).

A l'inverse, les mobilisations s'opposant à la proposition de loi sont essentiellement le fait du mouvement des TDS et de ses alliés. Elles revendiquent une dimension identitaire et surtout l'auto-organisation d'un groupe stigmatisé dans un cadre syndical et communautaire. A

⁷²⁰ MATHIEU L., *La fin du tapin : sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Paris, F. Bourin, coll. « Collection Penser le monde », 2014, p.13-14

l'opposé de la dynamique d'extension abolitionniste, les mobilisations se concentrent sur le groupe des TDS et soulèvent les enjeux de leur organisation et de leur représentation (2).

1) La « croisade » abolitionniste pour la pénalisation des clients

La croisade abolitionniste s'est structurée en un mouvement composite par l'agrégation de groupes mobilisés initialement sur des causes différentes. Cependant la mobilisation en faveur de la proposition de loi établissant la pénalisation des clients est largement portée par des groupes féministes et s'appuie sur les relais du féminisme d'Etat (a).

Outre ces réseaux, la cause de la pénalisation des clients bénéficie d'une politisation large qui emprunte des réseaux transnationaux et investit les institutions supranationales. Dans le cadre français, elle bénéficie d'une dynamique transpartisane qui repose sur des réseaux d'élus (b).

Les revendications abolitionnistes sont liées à une conception particulière de la prostitution qui met en œuvre un système d'acteurs distinguant bien les coupables et les victimes. Leur opposition permet de justifier la délégation du travail de représentation des intérêts des prostituées aux associations abolitionnistes. Le statut de victime empêcherait en effet les prostituées d'avoir la capacité de faire valoir directement leurs intérêts. Ce système d'opposition permet aussi de définir les organisations mobilisées contre la proposition de loi comme des ennemies en les assimilant aux coupables du système prostitutionnel. Ce système d'opposition entre victimes et coupables sert ainsi de support aux dynamiques de mobilisations-contre-mobilisations (b).

Enfin le caractère de « croisade » attribué à la mobilisation abolitionniste se traduit par l'universalisation des revendications et une extension de la mobilisation à une diversité de groupes. La multiplication des revendications de représentation⁷²¹ abolitionnistes, attachées à différents groupes sociaux qui ne sont pas prédominants dans le recrutement traditionnel du mouvement, atteste de la volonté de faire de la pénalisation des clients un enjeu de société, objet d'une large mobilisation « citoyenne » (c).

⁷²¹ SAWARD Michael, *The Representative Claim*, *op. cit.*

a) La mobilisation abolitionniste du féminisme institutionnel et des réseaux du féminisme d'Etat

La pénalisation des clients s'est imposée comme une revendication abolitionniste depuis les années 1990, sous l'impulsion d'entrepreneuses de causes féministes⁷²². Elle est même devenue la revendication centrale, autour de laquelle s'est structuré le collectif Abolition 2012. Le collectif porté par les associations abolitionnistes historiques : le mouvement du Nid, l'Amicale du Nid et la fondation Scelles, a été rejoint par une cinquantaine d'associations, dans l'optique d'appuyer le rapport Bousquet-Geoffroy⁷²³. Celui-ci n'aboutissant d'abord qu'à une résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France concernant la prostitution, votée le 6 décembre 2011, le collectif se mobilise dans le but d'obtenir une « grande loi d'abolition du système prostitueur » dans le cadre de la législature qui commence en 2012. La mobilisation se déploie ainsi dans le cadre de la campagne présidentielle (cf. chapitre 4) puis pour soutenir le vote de la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale le 10 octobre 2013. Il organise notamment la campagne militante « prostitution = violence » du 25 octobre 2013 au 25 novembre 2013, journée mondiale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et grand rendez-vous annuel du mouvement féministe.

La composition du collectif Abolition 2012 reflète la diversité de la mobilisation abolitionniste. On peut cependant noter que numériquement la composante féministe est la plus représentée. Une majorité des organisations membres du collectif se réclame de la cause des femmes. Parmi ces organisations, certaines sont particulièrement actives dans leur mission de plaider en faveur de la pénalisation des clients et se mobilisent dans le cadre de leurs propres campagnes en plus de la campagne du collectif. C'est notamment le cas de jeunes générations de féministes regroupées au sein d'organisations nées à la fin des années 2000 et au début des années 2010, à l'image d'OLF et des Effronté-e-s, association féministe et LGBT fondée en 2012 dans la dynamique du Front de gauche, par l'une des co-fondatrices d'OLF.

Ces organisations associent intrinsèquement féminisme et abolitionnisme. Dans le cadre d'OLF, le groupe de travail sur la marchandisation des corps laisse place à un groupe de travail sur l'abolition de la prostitution mis en place explicitement pour élaborer une campagne en

⁷²² MATHIEU Lilian, *La fin du tapin*, *op. cit.*

⁷²³ N° 3334 - Rapport d'information de M. Guy Geoffroy déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la prostitution en France, <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3334.asp>, consulté le 2 décembre 2019.

parallèle de celle du collectif Abolition 2012 et pour la soutenir. Sous l'impulsion de cette mobilisation, l'abolitionnisme devient un élément définissant l'identité militante d'OLF. L'association se présente en effet comme « une association féministe, universaliste, laïque, progressiste et abolitionniste »⁷²⁴.

La diffusion de l'abolitionnisme au sein de l'organisation est aussi liée à certaines trajectoires militantes. Notamment à celle d'Anne-Cécile Mailfert. Elle débute sa trajectoire militante au Mouvement du Nid avant de rencontrer les militantes d'OLF lorsque celles-ci se tournent vers l'organisation abolitionniste pour se former sur la question de la prostitution. Elle rejoint alors OLF en 2010. Elle sera porte-parole de l'association et est responsable du groupe de travail d'OLF sur l'abolition dont la plupart des réunions se déroulent dans les locaux du Mouvement du nid. Son intérêt pour OLF était lié à une volonté d'avoir une approche plus générale des enjeux féministe, au-delà de la prostitution, mais aussi au fait de côtoyer une nouvelle génération de féministes, de son âge, utilisant des répertoires d'actions innovants et notamment une communication basée sur les réseaux sociaux⁷²⁵. On retrouve dans le discours d'Anne-Cécile Mailfert une volonté de dynamiser la mobilisation abolitionniste et la volonté de faire jouer à OLF un rôle moteur dans la dynamique de mobilisation du collectif Abolition 2012 et de la mobilisation abolitionniste en général. Par exemple, lors d'une réunion du groupe Abolition d'OLF, les militantes ont critiqué les visuels proposés pour un communiqué du collectif jugés beaucoup trop « vieillots »⁷²⁶.

Avec la mobilisation en faveur de la pénalisation des clients, le féminisme s'impose comme central au sein du mouvement abolitionniste. Réciproquement, l'abolitionnisme prend une place importante au sein de l'espace de la cause des femmes mais participe à la division et la fragmentation des mobilisations féministes. L'adhésion à l'abolitionnisme d'OLF ou des Effronté-e-s est aussi liée à leur position dans l'espace de la cause des femmes. Ces organisations que l'on peut associer au féminisme institutionnel sont proches du champ politique et des acteurs du féminisme d'Etat. OLF a ainsi été créé à l'origine pour mobiliser sur

⁷²⁴ OSEZ LE FEMINISME !, *Osez le féminisme ! – On ne naît pas féministe, on le devient...*, [<https://osezlefeminisme.fr/>], consulté le 2 décembre 2019.

⁷²⁵ 50-50 MAGAZINE, *Anne-Cécile Mailfert : « Nos rêves féministes étaient limités par cette question d'argent » 1/2*, [<https://www.50-50magazine.fr/2019/11/21/anne-cecile-mailfert-nos-reves-feministes-etaient-limites-par-cette-question-dargent-1-2/>], consulté le 2 décembre 2019.

⁷²⁶ Observation, réunion du groupe Abolition d'OLF, 27 septembre 2013.

les enjeux féministes les militantes d'autres structures notamment partisanes et syndicales⁷²⁷. Les Effronté-e-s ont été fondées par une ancienne militante d'OLF et s'inscrivent dans la dynamique militante du Front de gauche dont les partis membres affichent des positions proches de l'abolitionnisme sur les questions liées à la prostitution.

De même, le CNDF (Collectif national pour le droit des femmes), un collectif qui regroupe associations féministes, syndicats et partis politiques et organise les manifestations annuelles féministes du 8 mars et du 25 novembre, appuie la dynamique abolitionniste et la revendication de pénalisation des clients. La mise à l'agenda législatif de la pénalisation des clients repose ainsi sur des réseaux d'acteurs féministes en interaction avec le champ politique et les pouvoirs publics. Elle s'appuie en effet largement sur les réseaux du féminisme d'Etat.

La coalition qui porte la proposition de loi est composée de parlementaires dont la trajectoire est marquée par le féminisme d'Etat⁷²⁸, au premier rang desquels on trouve Danielle Bousquet, ancienne présidente du Planning familial, et Guy Geoffroy, auteurs de rapports et de propositions de loi visant à pénaliser les clients de prostituées. Les délégations parlementaires aux droits des femmes jouent aussi un rôle important dans la promotion de la pénalisation des clients à travers la publication de différents rapports (Blondin, 2013 ; Olivier, 2013 ; Gonthier-Maurin, 2014). Une institution telle que le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) rend quant à elle un avis favorable à la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel alors qu'il est présidé par Danielle Bousquet après qu'elle ait quitté ses fonctions de députée. Un événement public qui prend la forme d'une conférence est organisé pour publiciser cet avis⁷²⁹. Enfin, Najat Vallaud-Belkacem, alors qu'elle vient d'accéder au poste de Ministre des droits des femmes, affiche sa volonté de voir la prostitution disparaître dans un entretien accordé au Journal du dimanche le 23 juin 2012⁷³⁰ où elle affiche aussi sa volonté de promouvoir la pénalisation des clients.

⁷²⁷ Observation de la réunion plénière d'Osez le Féminisme (point campagne mobilisation 2012, point Féministes en Mouvement et leur interpellation des candidats, débat « Féminismes et politique : je t'aime moi non plus »), le 16 février 2012.

⁷²⁸ JACQUEMART Alban et JAKSIC Milena, « Droits des femmes ou femmes sans droits ? Le féminisme d'État face à la prostitution. », *Genre, sexualité & société*, n° 20, 15 décembre 2018.

⁷²⁹ Observation Rencontres européennes de l'égalité organisées par le HCE : La France, l'Europe et le système prostitutionnel, 5 novembre 2013.

⁷³⁰ JDD, « Vallaud-Belkacem », *op. cit.*

b) Une mobilisation transpartisane et transnationale

La construction d'un « consensus »⁷³¹ autour de la cause de la pénalisation des clients passe par une politisation large de la question aux niveaux nationaux et supranationaux qui repose sur des réseaux à la fois transnationaux et transpartisans. En France, la promotion de la pénalisation des clients au sein du champ politique repose en effet sur un réseau transpartisan constitué essentiellement d'élus. Cette dimension transpartisane est cependant liée aux divisions internes sur la question de la prostitution qui existent au sein des différents partis.

En effet, les divisions intra-partisanes sur la question semblent prendre le pas sur les oppositions inter-partisanes. Ainsi, de la même manière que la mobilisation sur la question reste très limitée la part des candidats pendant la campagne présidentielle de 2012 (Cf. chapitre 4) et malgré les déclarations de Najat Vallaud-Belkacem, ce n'est pas le gouvernement qui porte la mesure mais une coalition de parlementaires à l'initiative de la proposition de loi.

Le vote de celle-ci marque en effet l'aboutissement d'un travail parlementaire de longue haleine. Les premières mesures entraînant la pénalisation des clients remontent au début des années 2000 et concernent d'abord les clients de prostituées mineures⁷³², puis de « personnes particulièrement vulnérables »⁷³³. Une première proposition de loi allant dans le sens de sa généralisation est déposée le 5 juillet 2006⁷³⁴. C'est après le colloque du « Front du refus du système prostitutionnel », organisé par le Mouvement du Nid le 11 février 2010 à l'Assemblée nationale, qu'est mise en place la commission à l'origine du rapport Geoffroy-Bousquet déposé le 13 avril 2011⁷³⁵.

Le 29 novembre 2011, le Mouvement du Nid organise une convention abolitionniste pour présenter l'appel fondateur d'Abolition 2012. Elle est suivie par le vote de la résolution rappelant la position abolitionniste de la France le 6 décembre 2011. La publication de nombreux rapports parlementaires accompagnera encore les longues navettes parlementaires aboutissant à l'adoption de la loi pénalisant les clients de la prostitution le 3 février 2016.

⁷³¹ SIMONIN Damien, *Le " travail du sexe " . Genèses et usages d'une catégorie politique, op. cit.*

⁷³² Loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, article 13.

⁷³³ Loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, article, article 32.

⁷³⁴ Christophe Caresche et Danielle Bousquet

⁷³⁵ « N° 3334 - Rapport d'information de M. Guy Geoffroy déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la prostitution en France », *op. cit.*

Les élus qui soutiennent la pénalisation des clients forment une coalition transpartisane. En effet, même si la question de la prostitution mobilise essentiellement les acteurs partisans de gauche, la cause abolitionniste rassemble des élus issus de différents partis allant du PC à l'UMP. Ils participent régulièrement aux événements militants organisés par les acteurs associatifs abolitionnistes à l'image de Danielle Bousquet, députée PS, Guy Geoffroy, député UMP, Maud Olivier, député PS et Marie-George Buffet, député PC⁷³⁶.

Certains acteurs plus conservateurs sont donc porteurs des revendications abolitionnistes. Lors d'une réunion du groupe abolitionniste, Anne-Cécile Mailfert explique que même si « il ne faut pas le dire trop fort » ni « le répéter », le climat conservateur lié aux mobilisations de LMPT contre le mariage pour tous n'est pas défavorable aux revendications abolitionnistes étant donnée la dimension morale que revêt la question de la prostitution⁷³⁷.

En plus de sa dimension transpartisane, la mobilisation abolitionniste est caractérisée par une dynamique transnationale. L'invocation de l'exemple suédois concernant la pénalisation des clients se traduit par une présence importante de représentants suédois lors de l'événement organisé à l'Assemblée nationale à l'occasion de l'avis positif rendu par le HCE au sujet de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel⁷³⁸. Lors du court entretien qu'elle m'accorde alors qu'elle s'apprête à quitter son mandat de députée, Danielle Bousquet m'explique qu'elle souhaite largement se mobiliser sur la prostitution dans la suite de ses activités. Elle souligne la nécessité d'une démarche transnationale sur la question et m'explique avoir des déplacements prévus dans plusieurs pays européens. Lorsqu'elle déclare : « on nous attend à l'étranger », elle évoque une évolution législative de la France qui servirait à son tour de référence aux politiques publiques comparées de la prostitution⁷³⁹.

Le mouvement abolitionniste français a en effet tissé des liens avec des mouvements étrangers et plus particulièrement ses voisins européens. Abolition 2012 a ainsi aidé à la création du collectif Abolition 2014 en Allemagne. Ce collectif rassemble les associations

⁷³⁶ Observation abolition citoyenne 13 avril 2013.

⁷³⁷ Observation, réunion du groupe Abolition d'OLF, 20 juin 2013.

⁷³⁸ Observation Rencontres européennes de l'égalité organisées par le HCE : La France, l'Europe et le système prostitutionnel, 5 novembre 2013.

⁷³⁹ Entretien n°8, Députée des Côtes d'Armor, vice-présidente de la délégation parlementaire de l'Assemblée nationale aux droits des femmes, 12 juin 2012

abolitionnistes allemandes mobilisées en vue de la révision de la loi ProstG entrée en vigueur en 2002 qui visait à normaliser et libéraliser la prostitution.

La mobilisation pour la pénalisation des clients amplifie cette dynamique transnationale. Le Mouvement du Nid met en place en 2013 la Coalition pour l'abolition de la prostitution (CAP). Elle regroupe des associations abolitionnistes de différents Etats. Grégoire Théry, secrétaire général du Mouvement du Nid devient directeur exécutif de CAP international. Il bénéficie d'une expérience professionnelle en tant que lobbyiste auprès de l'Union européenne pour la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme. Grégoire Théry devient aussi membre de la commission Violences de genre du HCE en 2013, au moment où l'institution consultative est présidée par Danielle Bousquet et devra rendre son avis sur la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel⁷⁴⁰.

Outre ses réseaux transnationaux, le mouvement abolitionniste s'appuie sur une mobilisation auprès d'institutions supranationales pour porter la revendication de pénalisation des clients. Elle agit plus particulièrement auprès des institutions européennes notamment par le biais du Lobby européen des femmes (LEF). Le LEF est créé en 1990 sous l'impulsion de fonctionnaires de l'Union européenne dans un contexte d'institutionnalisation du féminisme. Il joue un rôle de coordination et d'information auprès des associations féministes et cherche à influencer les institutions européennes. Il dispose pour ce faire d'un statut consultatif auprès de la Commission européenne mais aussi de l'ONU. Le LEF revendique son abolitionnisme et s'est notamment mobilisé pour faire voter la résolution « Honeyball » sur « l'exploitation sexuelle et la prostitution et leurs conséquences sur l'égalité entre les hommes et les femmes », le 26 février 2014. Elle définit la prostitution comme « une violation de la dignité humaine et de l'égalité entre les sexes »⁷⁴¹.

Les dimensions tant transpartisanes que transnationales des dynamiques du mouvement abolitionniste s'inscrivent bien dans une optique d'extension de la mobilisation qui participe à la diffusion d'une conception particulière de la prostitution. Celle-ci repose sur un système d'acteurs où les coupables et les victimes sont bien définis.

⁷⁴⁰ HCE, M. Grégoire THERY - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, [<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/a-propos-du-hce/les-ancien-ne-s-membres/2015-a-2019/article/m-gregoire-thery>], consulté le 29 avril 2020.

⁷⁴¹ Résolution 2013/2103(INI) sur l'exploitation sexuelle et la prostitution et leurs conséquences sur l'égalité entre les hommes et les femmes, Parlement européen, 26 février 2014.

c) Le système prostitueur : désignation des coupables et des victimes

Les abolitionnistes définissent la prostitution comme une violence faite aux femmes, comme l'atteste l'adoption de la cause abolitionniste par les réseaux du féminisme d'Etat. Elle est analysée comme un rouage du système patriarcal qui repose sur un système d'acteur genré aux rôles bien définis. Ce système oppose coupables et victimes tout en les unissant dans une relation d'interdépendance. En effet, les abolitionnistes veulent lutter contre le « système prostitutionnel », appelé aussi « système prostitueur » pour souligner son extrême violence et les conséquences mortelles pour ses premières victimes que sont les prostituées. Celles-ci sont toujours définies comme des femmes et, dans une dynamique de généralisation, les abolitionnistes considèrent que l'ensemble des femmes subissent les conséquences néfastes de la prostitution. A l'inverse, les proxénètes et les clients sont définis comme les coupables au sein de ce système et présentés comme des hommes.

Les revendications du collectif Abolition 2012 incluent un volet répressif avec « l'interdiction de tout achat d'un acte sexuel et la pénalisation des clients » ainsi que « le renforcement de la lutte contre toute forme de proxénétisme »⁷⁴². Le client et le proxénète sont donc les figures responsables de la prostitution qu'il s'agit de punir. Mathieu a mis en évidence le travail de construction de ces figures par différents acteurs et plus particulièrement par les abolitionnistes, à partir de condamnations morales qui justifient les condamnations judiciaires.

Le proxénète apparaît ainsi comme une « cible mouvante des politiques de prostitution »⁷⁴³, dans la mesure où ses incarnations dans les discours abolitionnistes et parlementaires, qualifiées par Mathieu de « morales » ou de « métaphysiques », ne correspondent pas nécessairement à ses incarnations judiciaires, c'est-à-dire aux individus effectivement poursuivis ou condamnés pour proxénétisme. Les discours abolitionnistes participent à construire un couple uni dans une relation de pouvoir et de domination complète du proxénète sur la prostituée : « Proxénète et prostituée dessinent sur ce plan deux figures radicalement opposées. Le premier est actif, rationnel, riche, puissant et violent et constitue l'incarnation exemplaire du coupable auquel aucun pardon ou excuse ne saurait être accordé.

⁷⁴² ABOLITION 2012, *Pour une loi d'abolition du système prostitutionnel* ABOLITION 2012 SUR LE WEB, <http://www.abolition2012.fr/>

⁷⁴³ MATHIEU Lilian, « Le proxénète, cible mouvante des politiques de prostitution », *op. cit.*

La seconde est passive, influençable, voire psychologiquement fragile, pauvre, faible et dessine une figure idéale de la victime nécessitant secours et compassion »⁷⁴⁴.

Ces figures sont réactualisées dans le cadre des débats autour de la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel. Dans un contexte où c'est le rôle du client et sa culpabilité qui sont discutés, ceux du proxénète ne font aucun doute et il agit comme une figure repoussoir. Toute association à la figure du proxénète produit un effet de disqualification qui est utilisé contre les adversaires des abolitionnistes. En effet, la dénonciation d'un « lobby proxénète » est un topos de la littérature abolitionniste⁷⁴⁵. Les associations de défense des droits des TDS sont accusées de servir de couverture aux proxénètes pour faire valoir leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Le STRASS est le principal destinataire de ces accusations. Henriette Zoughebi, alors vice-présidente PC du Conseil régional d'Ile-de-France, a ainsi été condamnée pour diffamation à la suite d'une plainte du STRASS pour avoir qualifié ses militants, dans son blog publié par l'Humanité, de « proxénètes, déguisés en prostitués ou en alias de prostitués ». Le 14 décembre 2011, la Cour d'Appel de Paris, a confirmé le jugement rendu en février la condamnant à 500 euros d'amende avec sursis, 1500 euros de frais de justice et 1 euro de dommages et intérêts au STRASS. La Cour d'Appel a en outre alourdi cette peine de 500 € pour frais de justice. Son pourvoi en Appel a donné lieu à une campagne de soutien qui a pris la forme d'une pétition à travers laquelle les signataires expriment leur solidarité avec Henriette Zoughebi et se prononcent « pour la défense de la liberté d'expression et la liberté d'exprimer nos positions abolitionnistes, conformes à la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui (1949) signée par la France ». Elle a été signée par des acteurs associatifs, des militants et des élus. Malgré la condamnation, on retrouve cette association entre proxénétisme et STRASS de manière plus ou moins explicite dans le discours de certains militants abolitionnistes.

En effet, si les accusations se font moins directes, des soupçons sont évoqués clairement, ainsi que le flou qui est perçu sur les rapports entre le STRASS et le proxénétisme⁷⁴⁶. Un argument avancé par les militants abolitionnistes pour nourrir leurs soupçons concernant le « lobby proxénète » est la présence d'hommes au sein de l'organisation et leur visibilité en tant

⁷⁴⁴ *Ibid.*

⁷⁴⁵ *Ibid.*

⁷⁴⁶ Observation réunions du groupe Abolition OLF, observation réunion du Mouvement Utopia : la prostitution est-elle un mal nécessaire ?, 11 juin 2013.

que représentants. Bien que ces derniers se présentent dans leur grande majorité comme des TDS offrant leurs services à une clientèle essentiellement masculine, la représentation genrée des relations entre les acteurs du système prostitutionnel pousse l’imaginaire abolitionniste à prêter à ces hommes le rôle de proxénète.

Par ailleurs, les revendications du STRASS concernant la définition pénale du proxénétisme sont utilisées comme l’ultime source de disqualification de l’organisation, attestant de la puissance du rejet de ce « *folk devil* »⁷⁴⁷. Les principaux articles du code pénal relatifs à la traite des êtres humains et au proxénétisme proposent des définitions relativement larges du proxénétisme qui correspondent notamment au « fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit :

1° D’aider, d’assister ou de protéger la prostitution d’autrui ;

2° De tirer profit de la prostitution d’autrui, d’en partager les produits ou de recevoir des subsides d’une personne se livrant habituellement à la prostitution [...] » (article 222-5)

Le STRASS dénonce le fait que ces définitions peuvent s’appliquer facilement aux proches d’une personne qui se prostitue qui bénéficieraient de ses revenus ou lui apporterait un soutien financier ou matériel. Elles entravent aussi la possibilité de s’entre-aider et d’organiser le travail en groupes sur de modèles de coopératives qui sont pourtant mis en avant par les revendications du STRASS. Cet argument fait écho au constat de Mathieu quant à l’écart entre la figure du proxénète homme tout puissant, étranger, riche, violent, faisant le choix rationnel d’exploiter les prostituées et les individus poursuivis qui peuvent partager la précarité des prostituées, être des femmes, elles-mêmes prostituées, ou les conjoints de prostitués. Si les rapports entre prostituées et proxénètes peuvent reposer sur un « partage des ressources »⁷⁴⁸, la prégnance de la conception du proxénète sur laquelle repose les revendications abolitionnistes est telle que les arguments du STRASS concernant une remise en cause de la pénalisation du proxénétisme en viennent à décrédibiliser l’organisation. Lors de mon entretien avec le responsable du Front de gauche LGBT, essentiellement consacré aux mobilisations pour le mariage pour tous, la question de la prostitution a été abordée en toute fin d’entretien. Alors que nous parlions du STRASS, il conclut sur l’idée que leur position concernant le

⁷⁴⁷ COHEN Stanley, « Folk Devils and Moral Panics: the Creation of the Mods and Rockers », *Urban Life and Culture*, vol. 2, n° 3, 1 octobre 1973, p. 380-381.

⁷⁴⁸ SAVOIE-GARGISO Isa et MORSELLI Carlo, « Homme à femmes : le proxénète et sa place parmi les prostituées », *Criminologie*, vol. 46, 1 janvier 2013, p. 243.

proxénétisme est un obstacle pour prendre au sérieux l'organisation en rappelant les récentes déclarations de la secrétaire générale appelant à remettre en cause la législation concernant le proxénétisme⁷⁴⁹.

Si la culpabilité du proxénète ne fait aucun doute dans les représentations abolitionnistes, il ne s'agit pas de l'acteur principal au cœur de leurs revendications. En effet, le débat s'est finalement centré sur la responsabilité du client au sein du système prostitutionnel. La mobilisation en faveur de la pénalisation des clients est l'aboutissement d'un processus de construction du problème public faisant des clients de la prostitution des « monstres ordinaires »⁷⁵⁰. Il débute au cours des années 1990 sous l'influence d'entrepreneuses de morale féministes et des évolutions législatives européennes rapidement désignées comme « le modèle suédois ».

La nécessité de pénaliser les clients repose sur deux principaux arguments qui présupposent l'interdépendance entre clients et prostituées mais aussi l'antagonisme de leurs intérêts. Le premier concerne le lien entre l'offre et la demande de services sexuels, le second concerne la relation de pouvoir entre client et prostituée. En effet, la pénalisation des clients s'inscrit dans une dynamique d'abolition de la prostitution dans la mesure où les abolitionnistes considèrent que la suppression de la demande de prostitution entraînerait à terme la disparition de l'offre de services sexuels. Ce sont donc les clients qui sont les premiers responsables, et la cause même, de la prostitution. Pourtant, s'il s'agit bien de la causalité sur laquelle repose la revendication abolitionniste en théorie, l'efficacité du mécanisme est relativisée par les militants eux-mêmes dans la pratique. En effet, lors de nombreuses réunions militantes et événements publics abolitionnistes, des militantes ont pris la parole pour expliquer que l'abolition de la prostitution est un horizon vers lequel tendre plutôt qu'un objectif atteignable. Les militants abolitionnistes ont ainsi conscience qu'ils ne parviendront pas à supprimer la prostitution en pénalisant les clients mais considèrent que cette mesure sera à l'origine d'une nouvelle « norme légale, sociétale et comportementale », marquant bien que le fait d'acheter des rapports sexuels est condamnable pénalement mais aussi socialement et moralement. Alors que Mathieu identifie un paradoxe dans le lien fait entre répression et éducation au cours de

⁷⁴⁹ Entretien n°10, Co-responsable de la commission LGBT du PG et du Front de gauche LGBT, 7 mai 2013. Le Front de gauche défend par ailleurs une position abolitionniste concernant la prostitution.

⁷⁵⁰ MATHIEU Lilian, « Des monstres ordinaires. La construction du problème public des clients de la prostitution », *op. cit.*

l'élaboration de la revendication de pénalisation des clients et de sa traduction politique⁷⁵¹, celui-ci est complètement résolu par les acteurs mobilisés en faveur de la proposition de loi pour qui répression et éducation vont de pair. La portée éducative de la sanction est ainsi pleinement assumée voire revendiquée. Les clients condamnés doivent ainsi participer à des « stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels » organisés par des organisations abolitionnistes. Ces « stages clients » qui constituent une mesure alternative à la contravention et que les clients condamnés doivent financer eux-mêmes sont présentés sur le site Internet de la Fondation Scelles comme à la fois du ressort de la sanction et de la transformation des valeurs : « Ils font partie des nouvelles mesures judiciaires visant à mieux poursuivre et sanctionner les auteurs et à réduire la demande. Ils ont également un objectif sociétal de transformation des mentalités auprès des 'clients' et de l'opinion publique »⁷⁵².

Outre ce que les abolitionnistes présentent comme un changement des mentalités, la pénalisation des clients est censée entraîner une inversion du rapport de pouvoir entre client et prostituée, jusque-là en faveur du client. La pénalisation des clients, entraînerait ainsi un « retournement de la charge pénale ». Ce ne sont plus les prostituées qui risquent d'être poursuivies mais les clients. Elles pourraient ainsi dénoncer des clients violents ou refusant d'utiliser un préservatif qui seraient alors susceptibles d'être condamnés en tant que clients et non plus en tant qu'agresseurs ou violeurs.

Les acteurs mobilisés contre la proposition de loi considèrent au contraire que la répression des clients ne fait qu'aggraver le stigmatisme associé au travail du sexe qui se répercute sur les conditions de travail des TDS. Les clients risquant d'être pénalisés se montreront plus exigeants, ce qui les poussera à exercer dans des conditions plus difficiles et dangereuses en amoindrissant leur pouvoir de négociation. Les abolitionnistes défendent le volet répressif au nom des intérêts des personnes prostituées.

Le système d'acteur prostitutionnel au cœur des revendications abolitionnistes est fondé sur un antagonisme entre victimes et coupables qui empêche de penser les possibles communautés d'intérêt entre prostituées et clients ou prostituées et proxénètes. Cet antagonisme repose sur une conception particulière des personnes prostituées construite par les

⁷⁵¹ MATHIEU Lilian, « Répression ou éducation ? Les paradoxes de la pénalisation des clients de la prostitution », *Raison présente*, vol. 183, n° 1, 2012, p. 109-118.

⁷⁵² #Prostitution : les stages « clients » décodés., <http://www.fondationscelles.org/fr/tribunes/241-prostitution-les-stages-clients-decodes>, consulté le 7 octobre 2019.

revendications abolitionnistes. En effet, dans les discours abolitionnistes, la prostituée est intimement associée à son statut de victime. Elle se confond largement avec la figure de la « victime de la traite »⁷⁵³ caractérisée par son très jeune âge, les violences qu'elle a subies et le fait d'être étrangère. Mettre en avant la dimension victimaire de la figure de la prostituée tout en imputant la responsabilité du système prostitutionnel au proxénète et au client participe à invisibiliser les soupçons dont sont l'objet ces « victimes coupables »⁷⁵⁴ dès qu'il s'agit de leur accès aux droits et de leur statut administratif. Dans le cas de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel, la persistance d'une suspicion envers les prostituées est attestée par les débats concernant l'octroi d'un titre de séjour aux victimes de la prostitution et le conditionnement de l'accès à ce titre de séjour, ainsi qu'aux droits sociaux du « volet social » du texte, à leur engagement dans un « parcours de sortie de la prostitution »⁷⁵⁵.

Malgré cette tension persistante entre « victime idéale » et « victime coupable »⁷⁵⁶, les discours abolitionnistes mettent en avant une certaine passivité des prostituées. On la retrouve dans les termes même utilisés pour les désigner. L'usage des termes « prostituée » ou « personne prostituée » évoque ainsi l'activité prostitutionnelle uniquement à la voix passive et désignent des femmes qui sont prostituées par des tiers, les « proxénètes », expression qui peut désigner les proxénètes comme les clients⁷⁵⁷. Par ailleurs, le terme « personne prostituée » est souvent préférée par les abolitionnistes car elle renvoie les prostituées à leur dignité de « personne » qui ne serait pas réduite à la prostitution. Tout en cherchant à pallier la violence déshumanisante de la prostitution, elle renforce encore une vision passive et contrainte de l'activité.

Cette définition des personnes prostituées comme victimes passives permet de justifier le travail de représentation de leurs intérêts mené par les militant.e.s abolitionnistes n'ayant jamais

⁷⁵³ JAKSIC Milena, *La traite des êtres humains en France - De la victime idéale à la victime coupable*, *op. cit.*

⁷⁵⁴ JAKSIC Milena, « Figures de la victime de la traite des êtres humains : de la victime idéale à la victime coupable », *op. cit.*

⁷⁵⁵ JACQUEMART Alban et JAKSIC Milena, « Droits des femmes ou femmes sans droits ? », *op. cit.*

⁷⁵⁶ JAKSIC Milena, *La traite des êtres humains en France - De la victime idéale à la victime coupable*, *op. cit.*

⁷⁵⁷ Il s'agit d'un argument utilisé comme critique par les opposants à la proposition de loi qui préfèrent utiliser le terme de TDS pour souligner que la prostitution est une activité professionnelle dont sont actrice.s celles et ceux qui la pratique.

exercé la prostitution. La représentation politique des personnes prostituées par les abolitionnistes soulève la question de « ce qui autorise un groupe à parler et agir en lieu et place d'un autre »⁷⁵⁸. La nécessité de ce mécanisme de délégation est explicitée par les militant.e.s abolitionnistes et directement liée au statut de victime des personnes prostituées. En plus de la faiblesse de leurs différentes ressources, c'est la dimension traumatique du vécu de la prostitution qui est mise en avant pour expliquer leur difficulté à témoigner et plus encore à revendiquer. On retrouve souvent l'idée qu'un long travail d'accompagnement de la part des associations est nécessaire pour permettre aux personnes prostituées de témoigner, même lorsqu'elles ont arrêté leur activité ; l'accompagnement consistant aussi à les protéger des potentielles conséquences négatives liées à leur prise de parole⁷⁵⁹. La définition des prostituées comme des victimes est légitimée par le recours à l'expertise et à la mobilisation du courant psychiatrique de la « victimologie ». Ses principales références françaises sont la thèse de Judith Trinquart sur la « décorporalisation »⁷⁶⁰ et l'association Mémoire traumatique et victimologie créée par Judith Trinquart et Muriel Salmona en 2009. Damien Simonin explique que donner à la figure de la victime un statut scientifique ne participe pas seulement à homogénéiser les expériences des prostituées en assimilant toutes leurs prises de parole à l'expression d'un traumatisme, mais participe aussi à apporter « une réponse à l'approche sanitaire issue de la lutte contre le VIH/sida »⁷⁶¹.

La revendication de représentation des prostituées en tant que victimes, formulée par le mouvement abolitionniste, vise aussi à disqualifier celle formulée par les organisations de TDS. En effet, les abolitionnistes ne critiquent pas seulement leurs représentants masculins mais aussi les représentantes féminines. En effet, celles-ci se prostituent toujours et sont donc encore soumises aux traumatismes inhérents à la « violence prostitutionnelle ». Elles ne seraient donc pas en état de se rendre compte des méfaits de leurs activités pour leur propre santé. Le discours d'une catégorie particulière d'actrices vient corroborer cette idée. Il s'agit de celui des « survivantes de la prostitution ». Ces femmes qui ont exercé la prostitution par le passé témoignent à présent, au côté des associations abolitionnistes, des violences physiques et

⁷⁵⁸ MATHIEU Lilian, *La fin du tapin*, op. cit.p.6

⁷⁵⁹ Observation groupe de travail Abolition d'OLF, 28 mars 2013. Observation Abolition citoyenne, 13 avril 2013.

⁷⁶⁰ TRINQUART Judith, *La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins : thèse de doctorat d'Etat de médecine générale Trinquart, Judith*, Université Paris 13, Paris, 2002.

⁷⁶¹ SIMONIN Damien, *Le " travail du sexe " . Genèses et usages d'une catégorie politique*, op. cit.

psychologiques qu'elles ont subies. On retrouve systématiquement dans leurs témoignages l'idée que quand elles exerçaient encore la prostitution elles étaient prêtes à défendre leur activité et tenait un discours proche de celui des TDS alors qu'elles souffraient physiquement et psychologiquement. C'est seulement après l'arrêt de la prostitution et un important travail sur elles-mêmes qu'elles ont été à même de verbaliser et dénoncer les violences subies.

Les deux survivantes les plus visibles et mobilisées au sein du mouvement abolitionniste sont Laurence Noël et Rosen Hicher. Elles prennent la parole lors des événements organisés par les associations abolitionnistes. Un documentaire d'Hubert Dubois leur a été consacré et a été diffusé sur la chaîne parlementaire où il suit leur engagement abolitionniste d'avril à décembre 2013. Leur visibilité a pris de l'ampleur au cours des mobilisations en faveur de la proposition de loi, notamment lorsque celle-ci, votée à l'Assemblée nationale, était en attente de discussion au Sénat. Laurence Noëlle, Rosen Hicher ainsi que Carole et Marie-Ange, deux autres survivantes de la prostitution, ont adressé un Appel des « survivantes de la prostitution » au Premier Ministre où elles « demand[ent] ici solennellement d'inscrire à l'ordre du jour du Sénat et de voter sans attendre la loi qui ouvrirait enfin le droit à l'avenir auquel aspirent tant d'entre nous »⁷⁶².

Rosen Hicher s'est aussi investie dans une « marche pour l'abolition » soutenue par le collectif Abolition 2012, au cours de laquelle elle a parcouru 800 km de Saintes à Paris, en septembre et octobre 2014, pour attirer l'attention sur la nécessité de voter effectivement la proposition de loi en rétablissant le principe de la pénalisation des clients, adoptée par les députés en décembre 2013, puis supprimée en juillet par la commission spéciale du Sénat. Son arrivée à Paris, le 12 octobre 2014, a été marquée par l'organisation d'un rassemblement de militants abolitionnistes et d'élus venus la soutenir⁷⁶³. Le même jour, une tribune signée par 200 élus a été publiée dans le JDD.

⁷⁶² MEDIAPART Les invités de, *Appel des « survivantes de la prostitution » au premier ministre*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/160614/appel-des-survivantes-de-la-prostitution-au-premier-ministre>], consulté le 29 avril 2020.

⁷⁶³ Observation du rassemblement d'accueil de Rosen Hicher, 12 octobre 2014.

Photographie 9 : Accueil de Rosen Hicher à son arrivée à Paris par des élus et des militants abolitionnistes le 12 octobre 2014



Source : Léa Morabito.

Ainsi, le mouvement abolitionniste dénonce un système prostitutionnel, système généré d'acteurs interdépendants mais aux intérêts antagonistes où les coupables, proxénètes et clients, exercent une domination physique et psychologique violente sur les victimes que sont les personnes prostituées. Celles-ci ne sont ainsi pas en mesure de défendre leurs propres intérêts, ce qui justifie la délégation de leur représentation aux abolitionnistes qui s'appuient sur les témoignages des survivantes de la prostitution. Les mobilisations abolitionnistes en faveur de la proposition de loi visent cependant à s'étendre à une diversité de groupes au-delà des cercles féministes et abolitionnistes historiques traditionnels pour faire de l'abolition de la prostitution une cause au service de l'intérêt général.

d) Extension des mobilisations pour faire de l'abolition un enjeu de société

Dans le cadre des débats autour de la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel, les abolitionnistes mènent un travail d'extension de leur mobilisation qui se traduit par une universalisation de la cause des personnes prostituées. Ce processus passe aussi par la multiplication des groupes mobilisés et des revendications de représentation⁷⁶⁴.

En effet, le mouvement abolitionniste n'affiche pas seulement la volonté de représenter les intérêts des personnes prostituées mais, plus largement, il entend agir dans l'intérêt de toutes les femmes. La mobilisation en soutien à la proposition de loi représente aussi les jeunes en faveur de l'abolition de la prostitution et les hommes qui se refusent à y recourir et se mobilisent pour que la seule figure masculine hétérosexuelle du débat ne soit pas celle du « prostitueur ».

Le combat des abolitionnistes contre la prostitution et le système qui la sous-tend permet de définir les acteurs qui pérennisent ce système, les clients et les proxénètes, comme ennemis. Néanmoins, leur mobilisation est plus largement tournée vers la construction d'un système d'alliances diversifiées qui repose sur l'extension de la cause des personnes prostituées. Un premier mouvement de généralisation fait passer la définition de la prostitution d'une violence faite aux personnes prostituées à une violence faite aux femmes. Le mouvement souligne que ce sont toutes les femmes qui subissent les effets négatifs de la prostitution. Elle entretiendrait les inégalités femmes-hommes et les relations de domination notamment dans le cadre des violences sexuelles. Un acte sexuel tarifé est ainsi considéré comme un viol dans la mesure où le consentement de la personne prostituée n'est pas libre mais acheté. La lutte contre la prostitution est ainsi intégrée à la lutte contre le patriarcat par le biais des féministes abolitionnistes très actives au sein du collectif Abolition 2012.

Ce premier mouvement de généralisation s'étend pour définir la prostitution comme une atteinte aux droits humains qui affecte la société dans son ensemble. Parallèlement au Mouvement du Nid qui se qualifie de « mouvement de société », le collectif Abolition 2012 décrit la prostitution comme « une exploitation de toutes les inégalités », « une violation des droits humains », le « mépris de l'autre et de son désir », une « atteinte au principe fondamental de respect de la dignité de la personne et de son intégrité physique et psychique »⁷⁶⁵. Définir

⁷⁶⁴ SAWARD Michael, *The Representative Claim*, *op. cit.*

⁷⁶⁵ ABOLITION 2012, *Pour une loi d'abolition du système prostitutionnel ABOLITION 2012 SUR LE WEB*, [<http://www.abolition2012.fr/>].

l'abolition comme enjeu de société passe par la mobilisation de groupes sociaux diversifiés et peu impliqués jusque-là dans le mouvement abolitionniste, qui ont été ciblés pour défendre la proposition de loi : les jeunes et les hommes.

Un appel des « Jeunes pour l'abolition » a ainsi été lancé en grande partie sous l'impulsion d'OLF, spécialement pour soutenir la proposition de loi. Il a rassemblé sept organisations tournées vers la jeunesse et orientées à gauche : OLF, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), l'Union nationale lycéenne (UNL), les Effronté-e-s, le Mouvement des jeunes communistes français (MJCF), le Mouvement des jeunes socialistes (MJS) et l'Union des étudiants communistes (UEC). Cet appel a donné lieu à la réalisation d'un court métrage dénonçant l'idée de la prostitution comme un travail légitime en mettant en scène une lycéenne qui se verrait orientée vers une formation de prostitution. Il a aussi donné lieu à un cycle de conférences. L'appel est sous-tendu par l'idée que la prostitution renvoie à des structures archaïques dont la jeunesse a intérêt à se débarrasser. L'idée que l'abolition de la prostitution permettrait une réelle libération des sexualités a été abondamment discutée au sein du groupe de travail d'OLF ainsi que l'opportunité de l'associer à des revendications positives plutôt qu'à la dénonciation de violences⁷⁶⁶. En effet, les discours abolitionnistes ont tendance à insister sur la distinction entre la prostitution considérée comme une violence sexuelle, associée de fait au viol et la sexualité consensuelle. Ainsi, lors de notre entretien, alors que je lui expliquais que je m'intéressais au traitement politique des questions sexuelles en France dans le cadre de mes recherches, Danielle Bousquet m'a interrompue pour m'expliquer que mon questionnement était problématique appliqué à la prostitution dans la mesure où la prostitution n'a « rien à voir avec la sexualité » mais constitue une violence⁷⁶⁷.

En 2011, le réseau Zéro macho a quant à lui été créé sous le marrainage de Florence Montreynaud, et regroupe des hommes qui déclarent « publiquement NON au machisme, en particulier sous sa forme extrême qu'est la prostitution »⁷⁶⁸. Ils sont à l'origine du manifeste « Nous n'irons pas au bois. Des hommes disent NON à la prostitution ». L'intégration de Zéro macho au mouvement abolitionniste permet d'afficher un soutien masculin au combat féministe contre la prostitution mais aussi d'introduire dans le débat une autre représentation masculine

⁷⁶⁶ Observation réunions du groupe de travail Abolition d'OLF.

⁷⁶⁷ Entretien n°8, Députée des Côtes d'Armor, vice-présidente de la délégation parlementaire de l'Assemblée nationale aux droits des femmes, 12 juin 2012.

⁷⁶⁸ ZERO MACHO, *QUI SOMMES-NOUS ? WHO ARE WE?*, [<https://zeromacho.wordpress.com/about/>], consulté le 20 mai 2015.

hétérosexuelle que celles des figures du client et du proxénète. Les discours portés par le groupe reprennent la distinction entre prostitution et sexualité épanouie. Le refus de la prostitution s'ancre alors dans une revendication de « liberté sexuelle » et de « plaisir partagé ».

Encadré 12 : Visuel d'une pochette de préservatif conçu pour une campagne de prévention de la Délégation du Mouvement du Nid de l'Hérault et son détournement par le STRASS



La mobilisation de groupes diversifiés participe à définir l'abolition de la prostitution et la pénalisation des clients comme un enjeu « de société » devant rassembler le plus largement et concernant toutes et tous. C'est le sens à donner à l'événement « Abolition citoyenne » qui a été organisé par le collectif Abolition 2012 le 13 avril 2013 à la Machine du Moulin Rouge. Cet événement avait pour but de réunir le mouvement abolitionniste tout en sensibilisant la société civile à l'enjeu de l'abolition à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire de la loi Marthe Richard. Il a été suivi d'une manifestation jusqu'à la place Pigalle qui a été rebaptisée « place de l'Abolition » pour l'occasion. Avant cela, une diversité d'acteur.rice.s a défilé sur

scène pour affirmer son soutien au projet abolitionniste. Sont intervenues des personnalités associatives, politiques, du monde du spectacle, et des survivantes de la prostitution⁷⁶⁹.

La croisade abolitionniste pour la pénalisation des clients promeut un modèle législatif importé de Suède qui repose sur une conception particulière de la prostitution comme un système d'acteur genré opposant victimes et coupables. Le rapport de domination en jeu dans la prostitution fait écho au rapport de domination patriarcal. La pénalisation des clients est ainsi construite comme une revendication féministe. La mobilisation abolitionniste qui la promeut est largement inscrite dans l'espace de la cause des femmes et s'appuie sur les réseaux du féminisme d'Etat. Elle est aussi portée dans le champ politique aux niveaux nationaux et supranationaux par des réseaux transnationaux et transpartisans. En France, ce sont des réseaux d'élus allant du PC à l'UMP qui se mobilisent malgré les divisions intra-partisanes que suscitent la question. Les dynamiques transnationales et transpartisanes participent à l'universalisation de la revendication qui repose aussi sur la diversification de la mobilisation à l'inverse de la mobilisation opposée à la proposition de loi qui cherche à se centrer sur le groupe des TDS.

2) Mobilisation syndicale et auto-organisation des TDS contre la proposition de loi

Contrairement à la mobilisation abolitionniste qui vise à s'étendre à une diversité de groupes mobilisés et représentés pour soutenir la proposition de loi incluant la pénalisation des clients pour défendre des prostituées considérées intrinsèquement comme des victimes, les mobilisations s'y opposant tendent à se centrer sur les TDS.

En effet, l'opposition à la pénalisation des clients devient une revendication centrale du mouvement de défense des droits des TDS qui se structure autour du STRASS. La mobilisation contre la proposition de loi s'accompagne de l'essor des activités de l'organisation mais elle est confrontée à ce que Simonin présente comme une « tension entre autonomie et reconnaissance »⁷⁷⁰. Le STRASS promeut en effet l'autodétermination et l'auto-organisation des TDS, malgré l'hétérogénéité et les limites de cette catégorie, pour s'autonomiser de ses alliés mais aussi concurrencer la revendication de représentation des intérêts des prostituée

⁷⁶⁹ Observation « Abolition citoyenne », 13 avril 2013.

⁷⁷⁰ SIMONIN Damien, *Le " travail du sexe " . Genèses et usages d'une catégorie politique, op. cit.*

formulée par les abolitionnistes. Pour autant, l'opposition à la mobilisation associative et législative abolitionniste nécessite l'activation de toutes les alliances et relais du STRASS pour former « une coalition contre la pénalisation »⁷⁷¹.

La mobilisation contre la pénalisation des clients s'appuie ainsi sur les réseaux transnationaux du mouvement des TDS et revendique une dimension syndicale par le biais du STRASS (a). Elle entend aussi dénoncer le stigmate et les discriminations subies par les TDS (b). Pour ce faire, les TDS mobilisés cherchent à se réapproprier les discours sur la prostitution dont les énonciateurs ne sont souvent pas celles et ceux qui l'exercent. Les militants pour les droits des TDS se méfient ainsi de tous les discours experts et politiques portés sur la prostitution mais surtout de ceux liés à l'abolitionnisme (c). Cependant, la mobilisation contre la pénalisation des clients s'appuie sur l'activation des alliances du STRASS et l'élargissement d'une coalition prête à défendre les droits des TDS (d). Le STRASS et certains de ses alliés mettent alors en œuvre une dynamique de contre-mobilisation systématique en direction de la coalition abolitionniste opposée, visant à se faire entendre aussi dans les espaces de mobilisation abolitionnistes (e).

a) Le mouvement des TDS mobilisé contre la pénalisation des clients : réseaux transnationaux et dimension syndicale

L'acteur principal des mobilisations de TDS en France et plus particulièrement des mobilisations s'opposant à la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel est le STRASS, Syndicat du travail sexuel. Cette organisation a été fondée en 2009, à l'issue des Assises européennes de la prostitution qui réunissaient acteurs associatifs, politiques, chercheurs et acteurs de l'action publique à l'occasion de la date anniversaire de l'entrée en vigueur de la LSI, autour du constat d'une dégradation des conditions de vie des prostitué.e.s et d'une augmentation des prises de risque dans le cadre de leurs activités de prostitution.

Il s'agit de l'organisation qui s'est approprié la catégorie politique de « travail du sexe »⁷⁷² dans le débat français sur la prostitution depuis le début des années 2000. Les mobilisations du STRASS participent à inscrire la lutte des personnes qui exercent la prostitution dans une

⁷⁷¹ *Ibid.*

⁷⁷² *Ibid.*

dynamique syndicale et dans un mouvement structuré au niveau international tout en s'opposant aux revendications abolitionnistes.

Les mobilisations en termes de travail du sexe sont en effet porteuses d'une conception de la prostitution diamétralement opposée à celle du mouvement abolitionniste : le STRASS définit les prostitué.e.s avant tout comme des travailleur.se.s, ce qui justifie la dimension syndicale revendiquée par l'organisation. Ses mobilisations visent à la fois à permettre au TDS d'exercer leur profession dans de meilleures conditions et à lutter contre le stigmate attaché à la prostitution. Les revendications défendues par le STRASS peuvent ainsi se résumer par la décriminalisation du travail sexuel, la lutte contre la répression et l'application du droit commun aux TDS. Il s'agit de supprimer les dispositions qui entravent l'exercice de la prostitution alors que celle-ci est autorisée dans la législation française, à commencer par le délit de racolage et les dispositions sanctionnant spécifiquement le proxénétisme. Le STRASS s'oppose aussi à la pénalisation des clients et souligne que le droit pénal français offre déjà des outils pour lutter contre la traite et l'exploitation des êtres humains : il faudrait les appliquer sans créer de dispositifs *ad hoc* pour la prostitution dont les effets principaux sont de stigmatiser, isoler et précariser encore les TDS.

La catégorie des TDS rompt avec certaines représentations associées à celle des prostituées, notamment par le mouvement abolitionniste. La voix passive associée à celles-ci, qui réduit l'individu à un acte qui serait subi, est rejetée par les militant.e.s qui se définissent comme acteur.trice.s de leur vie professionnelle, revendiquant les droits associés à son exercice. La question de la contrainte, notamment économique, souvent adressée à la prostitution, est élargie à toutes les activités professionnelles avec l'idée que « tout travail est une violence »⁷⁷³. Il ne s'agit donc plus de distinguer prostitution forcée ou non, ni de mettre en valeur des expériences positives de la prostitution pour justifier son libre exercice, mais de l'inscrire dans un « continuum »⁷⁷⁴ de l'exploitation qui inscrit alors le STRASS dans un continuum de l'activité syndicale.

Cette idée de continuité réside dans la façon même dont est définie la catégorie des TDS. Elle est ainsi plus large que celle des femmes cis prostituées qui illustrent souvent les analyses

⁷⁷³ NIKITA Maîtresse et SCHAFFAUSER Thierry, *Fières d'être putes*, Paris, L'Altiplano, 2007.

⁷⁷⁴ SCHAFFAUSER Thierry, *Les luttes des putes*, La Fabrique., La Fabrique, 2014.

abolitionnistes mais inclue les trans et les hommes cis. Surtout, elle ne se limite pas à l'exercice de la prostitution :

« Le STRASS représente touTEs les travailleurSEs du sexe, quels que soient leur genre ou le type de travail sexuel concerné. Nous sommes des prostituéEs (de rue ou indoor), des acteurTRICEs porno, des masseurSEs érotiques, des dominatrices professionnelles, des opérateurTRICEs de téléphone/webcam rose, des strip-teaseurSEs, des modèles érotiques, des accompagnantEs sexuelLEs, etc. »⁷⁷⁵.

Cette dimension inclusive revendiquée permet d'appeler à la solidarité entre les différents types de TDS et de mettre en avant l'existence d'une véritable industrie du sexe, marquée par un stigmatisme commun malgré sa diversité. Elle vise aussi à dénoncer l'hypocrisie de la répression qui touche de manière accrue certain.e.s TDS, celles et ceux qui se prostituent, notamment les plus exposé.e.s qui travaillent dans la rue⁷⁷⁶. La prostitution est bien au cœur des revendications du STRASS qui se mobilise d'abord au sujet du délit de racolage et contre les arrêtés municipaux visant à interdire la prostitution considérée comme source de nuisance pour les riverains.

La catégorie de TDS est donc extrêmement hétérogène ce qui pose des difficultés en termes de représentation et de mobilisation. En effet, certaines prostituées ne s'identifient pas en tant que TDS, à l'image des prostituées « traditionnelles », ce qui entraîne notamment une certaine prise de distance d'une organisation comme le Bus des femmes vis-à-vis des mobilisations du STRASS. De même, les actrices et acteurs pornographiques peuvent avoir tendance à se distancier vis-à-vis du stigmatisme associé à la prostitution⁷⁷⁷. Au sein du STRASS, toutes les catégories de TDS ne sont pas mobilisées de la même manière. Il revendique près de 500 adhérent.e.s. Parmi eux, on retrouve plus de TDS qui travaillent dans la rue, avec qui le contact direct sur le terrain est plus facile à établir qu'avec les escort.e.s qui travaillent sur Internet par exemple⁷⁷⁸. La question des frontières mouvantes de cette catégorie est réglée par un processus d'autodétermination des individus qui font l'expérience du travail du sexe.

⁷⁷⁵ STRASS, *Qui sommes-nous ?*, [<http://strass-syndicat.org/le-strass/qui-sommes-nous/>], consulté le 20 mai 2015.

⁷⁷⁶ Entretien n°12, Militant co-fondateur du STRASS, militant EELV, 12 mars 2014.

⁷⁷⁷ Entretien n°1, Représentant du STRASS, 17 décembre 2011.

⁷⁷⁸ Entretien n°12, Militant co-fondateur du STRASS, militant EELV, 12 mars 2014.

Les mobilisations du STRASS s'inscrivent dans les réseaux transnationaux des *sexworkers*. Il fait ainsi partie de plusieurs réseaux tels que *l'International committee for the rights of sex workers in Europe* (ICRSE) et le *Network of sex work projects* (NSWP) qui revendiquent une représentation des intérêts des TDS au niveau international, notamment à l'ONUSIDA, et au niveau européen. Le STRASS a ainsi pu s'inspirer de la dynamique de syndicalisation des organisations de TDS qui débute à la fin des années 1980 en Asie du sud-est et en Amérique Latine. C'est dans les années 2000 que des branches TDS intègrent les confédérations syndicales de certains Etats européens. Deux membres fondateurs du STRASS ont bénéficié d'une expérience syndicale au Royaume-Uni. Thierry Schaffauser était ainsi responsable en 2010 des relations internationales pour le STRASS et président de la branche « divertissement pour adulte » du syndicat anglais GMB (*General, Municipal and Boilermaker's union*)⁷⁷⁹.

Cependant, la dimension syndicale du STRASS dans le contexte français reste limitée. En effet, l'association loi 1901 n'est intégrée à aucune confédération syndicale comme ça a été le cas pour d'autres organisation de *sexworkers* à l'étranger. Les confédérations syndicales françaises se montrent plutôt hostiles à cette idée pour une multiplicité de raisons parmi lesquelles on peut citer les enjeux de représentativité, la centralité du salariat dans leurs activités ou la réticence à être accusé de proxénétisme. On trouve aussi la proximité de certaines d'entre elles avec le mouvement abolitionniste. C'est notamment le cas de la CGT et de sa commission Femme Mixité engagée au sein du CNDF et qui a pris position en 2013 en faveur de la pénalisation des clients. Finalement, seuls des contacts avec le CNT ont été établis et ont aboutis à la mise en place d'une section spécialisée au niveau local.

La dimension syndicale se matérialise néanmoins dans les répertoires d'action utilisés par le STRASS. Depuis 2009, il défile le premier mai avec pour mot d'ordre qu'il s'agit de la journée de touTEs les travailleurSEs en lutte, donc des TDS aussi. Le mouvement des *sexworkers* possède aussi ses symboles et ses mobilisations spécifiques. On peut citer le parapluie rouge qui a été utilisé pour la première fois lors d'une performance menée en commun par un artiste slovène et un groupe de *sexworkers* dans le cadre de la 49ème biennale d'art de Venise en 2001 et qui a pris la forme d'une manifestation avec comme accessoire des parapluies rouges à travers la ville pour dénoncer les mauvaises conditions de travail et les abus rencontrés. L'ICRSE l'a adopté en 2005 à l'issue de la Conférence européenne du travail sexuel, des droits

⁷⁷⁹ Entretien n°12, Militant co-fondateur du STRASS, militant EELV, 12 mars 2014.

de l'homme, du travail et de l'immigration à Bruxelles, et il est devenu symbole mondial de la lutte pour les droits des sexworkers⁷⁸⁰. C'est aussi à l'issue de cette conférence qu'a été rédigée la déclaration des droits des travailleuses du sexe en Europe. C'est aussi là que se sont rencontrés Thierry Schaffauser et Maîtresse Nikita, à l'origine de l'association les Putes qui a précédé la création du STRASS.

Le mouvement des TDS a aussi ses rendez-vous annuels. La « Pute pride » est un défilé organisé le 2 juin pour commémorer l'occupation de l'Eglise Saint-Nizier à Lyon. Cette date est devenue *l'International sexworkers day* ou *l'International whore's day*. En France, la marche vient clôturer les Rencontres annuelles des TDS qui se sont tenues à Lyon en 2015 pour célébrer les 40 ans de l'occupation de Saint-Nizier. On peut aussi citer la date du 17 décembre, journée internationale contre les violences faites aux travailleur.se.s du sexe. Elle a été célébrée pour la première fois en 2003, sous l'impulsion d'Annie Sprinkle et donne lieu à des rassemblements ou des manifestations organisées en France par le STRASS, accompagné d'autres organisations de TDS, de lutte contre le Sida, de santé communautaire. Le trajet parisien des manifestations prend soin de passer par des lieux de prostitution en reliant Pigalle à Chatelet en passant par la rue Saint-Denis.

Les mobilisations contre la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel ont largement emprunté les symboles, les répertoires d'action et les espaces de mobilisation spécifiques du mouvement des TDS. Elles ont été rythmées par les rendez-vous réguliers du mouvement, mais aussi par des mobilisations *ad hoc*, notamment des manifestations et rassemblements devant les Assemblées pendant les débats parlementaires mais aussi des contre-mobilisations visant directement les mobilisations abolitionnistes. Des mobilisations de rue sont ainsi organisées devant l'Assemblée nationale le 6 décembre 2011 lors du vote de la résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France ou encore les 27 mars et 14 octobre 2015 devant le Sénat.

L'opposition à la proposition de loi s'accompagne de l'essor et de la diversification des activités du STRASS. Il tourne une partie de ses actions vers les TDS avec une mission d'information sur la question des droits, que ce soit par le biais de fiches traduites dans plusieurs langues ou lors d'une permanence hebdomadaire à Paris, organisée au local d'Act Up-Paris, mis à disposition par l'association. A partir de 2012, deux juristes sont salariées à temps plein pour accompagner ces missions et le STRASS devient aussi partie civile lors d'un procès pour

⁷⁸⁰ ICRSE, *Under the Red Umbrella*, [<http://www.sexworkeurope.org/campaigns/red-umbrella-campaigns>].

la première fois en décembre 2012. L'actualité législative le pousse également à développer ses activités de groupe d'intérêt en menant des actions de lobbying auprès des parlementaires et en étant auditionné le 31 octobre 2013 à l'Assemblée nationale et le 9 avril 2014 au Sénat.

Le STRASS affiche ainsi la volonté de promouvoir les revendications des TDS en termes de lutte contre la répression et l'exploitation dans le cadre de l'exercice de leur travail. La lutte contre les discriminations qui affectent les TDS revêt aussi une dimension identitaire et communautaire en s'attaquant au stigmat qui les touche en promouvant une certaine « fierté d'être pute »⁷⁸¹.

b) Stigmate et discrimination : la lutte contre la putophobie

Outre les aspects législatifs, la lutte contre les violences et l'exploitation passe par l'auto-organisation des TDS pour peser face à leurs exploiters (qu'il s'agisse d'acteurs individuels ou étatiques). Cette auto-organisation s'appuie sur la lutte contre le stigmate associé à la prostitution. Le retournement de ce stigmate est sensible dans la volonté des militant.e.s de se réapproprier l'insulte de « pute ». Cette idée est déjà présente dans le manifeste « Fières d'être putes »⁷⁸², rédigé par les fondateurs de l'association les Putes, précurseuse du STRASS. Le terme est celui qui est utilisé par les militant.e.s, avec l'expression travailleurSEs du sexe, pour s'autodésigner.

Lors de la création de l'association les Putes en 2005, une approche syndicale est déjà revendiquée, en prônant l'amélioration des conditions de travail, mais c'est aussi « le refus de devoir continuer à porter les stigmates liés à la prostitution » qui sont mis en avant. La démarche identitaire portée par le collectif se traduit par l'organisation de la « Pute Pride », manifestation annuelle qu'organise toujours le STRASS.

Cette démarche de réappropriation de l'insulte fait écho à celle des « pédés » et « gouines » qui se sont réapproprié ces insultes à des fins militantes. Le mouvement des TDS s'inscrit explicitement dans l'héritage des mobilisations LGBT et de la lutte contre le Sida. En effet, les membres fondateurs des Putes puis du STRASS militaient déjà à Act Up-Paris et

⁷⁸¹ NIKITA Maîtresse et SCHAFFAUSER Thierry, *Fières d'être putes*, *op. cit.*

⁷⁸² *Ibid.*

affichaient la volonté de « transposer le modèle activiste de lutte identitaire pédé-séro-po aux travailleuses du sexe »⁷⁸³.

Dans un contexte de mobilisations concomitantes contre le mariage pour tous et pour la pénalisation des clients, le parallèle entre la lutte des putes et celle des LGBT a été thématiqué en insistant sur le vécu des discriminations et le poids du stigmat. Morgane Merteuil, alors secrétaire générale du STRASS a explicité le parallèle entre l'homophobie dont sont victimes les LGBT et la putophobie dont sont victimes les TDS et dont se rendent coupables notamment les abolitionnistes. Ces derniers pensent qu'il est impossible d'être heureux en se prostituant de la même façon que les homophobes pensent qu'un enfant de famille homoparentale sera malheureux. L'homosexualité et la prostitution sont toutes deux accusées de menacer l'ordre de la société et d'encourager la pédophilie. Dans les deux cas encore, homophobes et putophobes reprochent aux concerné.e.s l'usage qu'elles et eux font de leur corps, le fait d'être inadapté.e.s socialement et de devoir être pris.es en charge psychiatriquement. Enfin, ils estiment agir pour le bien des premier.e.s concerné.e.s⁷⁸⁴.

Ces constats aboutissent à un appel à la solidarité qui soulève la question des alliances à mettre en place entre le STRASS et d'autres groupes militants alors qu'il repose sur une logique d'*empowerment* et la volonté de promouvoir la parole des TDS dans le débat public et politique.

c) Auto-organisation et parole à la première personne

La création du STRASS a représenté une étape dans l'auto-organisation des TDS. L'objectif était de créer une organisation pour porter leur « parole à la première personne »⁷⁸⁵ dans les débats publics et politiques. C'est ce qui le différencie des experts n'exerçant pas le travail du sexe et des associations communautaires focalisées sur des actions de terrain auprès des TDS. Il entend ainsi se démarquer du Collectif Droits et Prostitution créé en 2003 pour lutter contre la loi pénalisant le racolage. Ce collectif se compose d'associations regroupant des TDS, des associations de santé communautaire, de trans et de lutte contre le Sida, mais il est

⁷⁸³ *Ibid.*

⁷⁸⁴ MERTEUIL Morgane, « Homophobie, putophobie, même combat ? », *Minorités*, n° 152, 12 janvier 2013.

⁷⁸⁵ Entretien n°6, Co-responsable de la commission LGBT d'EELV, coordinatrice du réseau Droits et Prostitution, 20 février 2012.

aussi porté par des chercheurs et des juristes dont l'expertise tant à prédominer dans le débat public.

La mise en place d'une organisation de TDS a été permise par la mobilisation des associations de santé communautaire en France dès les années 1980 ainsi que par celle des organisations issues de la lutte contre le Sida qui sont les premières à se mobiliser pour les droits des prostituées. Cependant, la mobilisation du STRASS se caractérise par une dynamique d'autonomisation vis-à-vis de ses alliés. Elle se traduit par le fait que seuls les TDS ont un pouvoir de décision au sein de l'organisation. La légitimité y repose sur l'expérience personnelle du travail du sexe⁷⁸⁶.

De plus, pour faire entendre le discours des TDS dans les débats sur la prostitution, le STRASS endosse un rôle de représentant aussi bien auprès des acteurs politiques, en se faisant auditionner dans le cadre de travaux parlementaires, auprès des médias ou encore de la justice lorsqu'il se porte partie civile dans des procès. Sa présence dans ces différentes arènes repose largement sur la mobilisation des porte-paroles de l'organisation. Le STRASS se présente comme une organisation représentant les intérêts des différentes catégories de TDS. Même si on sait peu de choses du profil des près de 500 adhérents revendiqués⁷⁸⁷, on peut imaginer que dans le cadre d'un groupe hétérogène aux frontières floues et qui présente des caractéristiques compliquant sa mobilisation⁷⁸⁸, le recrutement de ses membres présente certains biais sociaux. Cette tendance semble se confirmer dans le recrutement de ses porte-paroles qui sont porteurs du travail de plaidoyer mené par et au nom des TDS. Ces représentants individuels tirent leur légitimité du fait qu'ils exercent eux-mêmes certaines formes de travail du sexe. Il s'agit de militant.e.s déjà très impliqué.e.s dans les actions du mouvement et qui sont élu.e.s par leurs pairs lors de l'AG annuelle de l'association. Néanmoins, les porte-paroles les plus visibles ont en commun certaines caractéristiques sociales et trajectoires particulières. Ils sont relativement jeunes, blanc.he.s, n'ont pas connu de trajectoire migratoire. Ils sont caractérisé.es par une mixité de genre et le fait que plusieurs hommes sont amenés à représenter l'organisation. Ils disposent par ailleurs d'importants capitaux culturels et certain.e.s ont un parcours universitaire dans des disciplines de sciences humaines et sociales qui a pu nourrir une réflexion théorique sur leur militantisme. De plus, le militantisme des porte-paroles se cumule souvent avec

⁷⁸⁶ SIMONIN Damien, *Le " travail du sexe " . Genèses et usages d'une catégorie politique, op. cit.*

⁷⁸⁷ Entretien n°1, Représentant du STRASS, 17 décembre 2011.

⁷⁸⁸ MATHIEU Lilian, *Mobilisations de prostituées, op. cit.*

d'autres formes de militantisme LGBT, féministe ou d'extrême gauche. Ces caractéristiques procurent des ressources particulières qui leur permettent de jouer un rôle moteur dans les mobilisations mais aussi de gérer une forte exposition médiatique.

La mobilisation contre la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel débute avec un renouvellement des représentants du STRASS. Morgane Merteuil est ainsi élue secrétaire générale du STRASS en juin 2011 et le restera jusqu'en juin 2016. Son activisme marque la séquence qui débute avant le vote à l'Assemblée nationale de la résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France en matière de prostitution (décembre 2011) et s'achève après le vote de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées (avril 2016). Elle devient un des principaux visages du mouvement des TDS en étant particulièrement présente dans les médias⁷⁸⁹, notamment pour débattre face à des représentants du mouvement abolitionniste et commenter l'actualité soulevée par la proposition de loi au côté de différents experts.

L'activisme de Morgane Merteuil participe à donner un nouveau souffle au STRASS dans un contexte où plusieurs membres fondateurs sont plus actifs à l'étranger et où la prostitution est sur l'agenda législatif⁷⁹⁰. Ses caractéristiques sociales participent à renouveler l'image de l'organisation et à faire évoluer la dialectique entre le STRASS et les abolitionnistes. En effet, en tant que jeune femme cisgenre, blanche, française, diplômée de l'enseignement supérieure, elle affiche un profil très similaire à celui des féministes abolitionnistes très actives dans la mobilisation en faveur de la proposition de loi, à l'image des militantes d'OLF. La figure publique de Morgane Merteuil se prête ainsi moins facilement aux dynamiques de disqualification abolitionnistes que les porte-paroles fondateurs du STRASS parmi lesquels on compte des hommes. Pour autant, elle semble susciter un intérêt et une méfiance d'autant plus forte chez les militants abolitionnistes. Certains se sont intéressés de près à sa vie privée à travers ses publications sur les réseaux sociaux dans l'optique de documenter ses activités de « lobbyiste pro-prostitution ». Un blog nommé « Sous le parapluie rouge », dont se réclament des « Militant-e-s, enseignant-e-s, et chercheur-e-s en Belgique, Suisse, France et au Québec » abrite un texte intitulé « Anatomie d'un lobby pro-prostitution – Etude de cas : le STRASS, en France », qui s'appuie sur les captures d'écran réalisées pendant 8 mois du fil Twitter de

⁷⁸⁹ LIBERATION, *Elle travaille aux corps*, http://www.liberation.fr/societe/2011/12/06/elle-travaille-aux-corps_779750, consulté le 20 mai 2015.

⁷⁹⁰ Entretien n°12, Militant co-fondateur du STRASS, militant EELV, 12 mars 2014.

Morgane Merteuil et plus de 600 tweets triés et publiés dans le blog sous les rubriques « les ennemi-e-s de Morgane », « les ami-e-s de Morgane » et « le coloc de Morgane »⁷⁹¹.

L'hétérogénéité de la catégorie des TDS vient compliquer cette volonté d'empowerment alors que la représentation des TDS par des TDS est essentiellement prise en charge par le STRASS qui est caractérisé par des effectifs réduits et un noyau dur extrêmement actifs qui peut être estimé à une quinzaine de militants. La diversification sociale des prostituées est liée à l'essor d'Internet et de TDS venues de l'étranger. Parmi les militants actifs et représentants du STRASS, de nombreux TDS exercent au moins une partie de leur activité sexuelle sur Internet mais on ne retrouve pas de représentant étranger.

Pour autant, la mobilisation contre la pénalisation des clients s'est accompagnée de l'essor d'organisations regroupant certaines catégories de TDS pour défendre leurs intérêts particuliers. On peut citer les Roses d'acier qui regroupent des TDS chinoises travaillant dans le quartier parisien de Belleville. Elles ont monté leur association avec l'aide de militant.e.s du STRASS et du Lotus Bus, structure qui dépend de Médecins du Monde et qui mène des actions de prévention et d'information. Elles ont défilé le 17 décembre 2014 pour la Journée internationale contre les violences faites aux TDS. Elles dénoncent le harcèlement policier dont elles sont victimes en organisant depuis juin 2015 des rassemblements et diverses actions dans le quartier de Belleville. Elles ont adressé une lettre ouverte au Procureur de la République qui a été co-signée par diverses organisations dont le STRASS.

Ainsi, pour pouvoir diffuser une parole des TDS à la première personne dans les débats publics, un processus de réappropriation du discours sur la prostitution par les premières intéressées s'est imposé comme un enjeu des mobilisations contre la pénalisation des clients. Les outils militants participants à cette dynamique sont l'auto-organisation et la non-mixité visant à créer des espaces d'échanges entre les TDS. On peut évoquer à ce sujet les évolutions qu'a connu un de rendez-vous principaux du mouvement des TDS : les Assises de la prostitution qui sont devenues les Rencontres nationales de travailleurSEs du sexe. Ce changement de nom intervenu pour l'édition de 2013 reflète bien la volonté de transformer cet événement en un échange entre professionnel.le.s du sexe plutôt qu'en un colloque servant de tribune à des experts travaillant sur la prostitution. Il s'accompagne d'ailleurs d'une évolution dans l'organisation qui était jusqu'alors prise en charge par le collectif Droits et prostitution mais que le STRASS a reprise en main. Enfin, l'accès aux trois jours des rencontres a été réservé

⁷⁹¹ *Sousleparapluierrouge*, <https://sousleparapluierrouge.wordpress.com/>, consulté le 20 mai 2015.

aux TDS et à leurs alliés qui devaient motiver leur demande. Les alli.e.s devaient ainsi se définir comme tels et expliquer quel est leur apport à cet événement organisé par et pour des TDS. La revendication d'être un.e alli.e de leur cause ne peut être validée que par les TDS elles-même et doit s'appuyer sur des éléments concrets. L'objectif de cette démarche était de préserver tout au long des trois jours des espaces où les TDS pourraient échanger sur leurs expériences librement et en sécurité. Un certain nombre d'ateliers ont été organisés en strict non-mixité TDS. Malgré ces précautions, l'intervention d'une chercheuse lors de l'atelier « migrantEs exerçant le travail du sexe », qui devait se dérouler en non-mixité, a été vécue comme une intrusion et une confiscation de la parole des TDS présentes pour servir les intérêts d'une universitaire non TDS et non migrante⁷⁹², ce d'autant plus que la chercheuse qui avait déjà travaillé avec des TDS militant.e.s était identifiée comme une alliée mais qu'elle aurait détourné les thématiques de l'atelier pour questionner les personnes présentes sur ses propres problématiques de recherche⁷⁹³.

Cette question de la réappropriation de la parole des TDS est un enjeu soulevé par les militant.e.s du STRASS, qui vient questionner leur rapport aux médias, aux champs universitaires et politiques. Les véritables alliés des TDS sont ceux qui leur permettent de faire valoir leur parole et l'expertise propre à leur expérience du travail du sexe. Les militants du STRASS se méfient ainsi de tous ceux qui sont susceptibles de se servir de leur propre travail ou bien d'abuser de leur temps et de leurs ressources limitées pour leur propre intérêt professionnel ou symbolique. Thierry Schaffauser est ainsi intervenu lors de la Queer Week, semaine de réflexions et de rencontres autour des genres et des sexualités organisée chaque année à Sciences Po, pour aborder la question de la récupération de la parole des TDS. Il déplore ainsi l'attitude de certains chercheurs qui « exploitent » leurs enquêtés TDS mais aussi le vernis de scientificité dont se couvre les revendications abolitionnistes. Cette dynamique de méfiance vis-à-vis de l'exploitation et de la déformation des discours des TDS s'étend jusqu'aux étudiants qui sollicitent le STRASS dans le cadre de leurs travaux universitaires. Leur répondre tend à être considéré comme une perte de temps. Les militants déplorent la teneur de leurs questions qui reflètent souvent, selon eux, un manque de recherche et l'adhésion aux stéréotypes entourant le travail du sexe que les militants cherchent à déconstruire. Ainsi, lorsque

⁷⁹² MASSINISSA, *Pour un Atelier « migrantEs exerçant le travail du sexe » plus safe*, [<https://languesdeputes.wordpress.com/2013/07/29/pour-un-atelier-migrantes-exercant-le-travail-du-sexe-plus-safe/>], consulté le 20 mai 2015.

⁷⁹³ Entretien n°12, Militant co-fondateur du STRASS, militant EELV, 12 mars 2014.

j'ai adressé mon premier mail de prise de contact au STRASS sur la boîte mail de l'organisation, les membres de l'AG ont voté pour savoir s'il était intéressant de me répondre et ma demande a été rejetée. C'est un des militants qui a pris sur lui de me répondre à titre personnel pour m'accorder un entretien. C'est lui qui m'a expliqué comment ma demande avait été traitée⁷⁹⁴. Par la suite, alors que nous étions en compagnie d'autres militantes à qui il m'a présentée, celles-ci ont plaisanté au sujet du fait qu'il jouait le préposé aux « petites étudiantes » et semblait répondre souvent à ce type de demande. Cependant, j'ai pu observer que lorsque les problématiques ou les angles adoptés par les étudiants, chercheurs ou journalistes intéressaient les militants, notamment lorsqu'ils abordaient explicitement la prostitution en termes de travail du sexe, ces derniers s'impliquaient beaucoup dans la réalisation des travaux. Finalement, la logique de réappropriation du discours sur la prostitution par les TDS pousse certain.e.s militant.e.s, parmi les plus investi.e.s et qui possèdent des capitaux universitaires à livrer leur propre expertise dans le champ académique, en participant à des colloques, en écrivant des papiers ou en publiant des ouvrages⁷⁹⁵.

Ainsi, tous ceux qui se réapproprient et déforment la parole des TDS sont de potentiels ennemis politiques au premier lieu desquels on compte les abolitionnistes qui s'expriment et se mobilisent au nom des personnes prostituées et à leur place. Cependant la mobilisation contre la proposition de loi nécessite l'activation de tous les réseaux d'alliance du STRASS au sein des espaces associatifs et médiatiques ainsi que du champ politique.

d) Coalition et relais mobilisés contre la pénalisation des clients

Le double objectif d'autodétermination et de reconnaissance de la parole des TDS porté par le STRASS l'a poussé à prendre son indépendance vis-à-vis de ses alliés. Pourtant, la mobilisation contre la proposition de loi a participé à reconfigurer la dialectique alliés/ennemis qui sous-tend sa démarche pour élargir la première catégorie à une coalition la plus large et diversifiée possible tout en centrant la seconde sur les abolitionnistes.

⁷⁹⁴ Entretien n°2, Représentant du STRASS, 14 janvier 2012.

⁷⁹⁵ SCHAFFAUSER Thierry, *Les luttes des putes*, op. cit. ; MERTEUIL Morgane, *Libérez le féminisme !*, Paris, L'EDITEUR, 2016.

La mobilisation contre la pénalisation des clients bénéficie du soutien des acteurs mobilisés historiquement en faveur des droits des prostituées au premier rang desquels on compte des associations de santé communautaire et les associations de lutte contre le Sida.

Le STRASS est plus particulièrement lié à Act Up-Paris dont il bénéficie largement des ressources tant symboliques que militantes et matérielles. Les fondateurs du STRASS étaient militant à Act Up-Paris, les répertoires d'action employés sont largement empruntés à ceux de l'organisation. Par ailleurs, les permanences du STRASS se tiennent dans les locaux d'Act Up-Paris. On observe d'importants multi-positionnements parmi les militants qui se mobilisent ensemble pour des actions auxquelles appellent souvent conjointement les deux associations.

La mobilisation contre la proposition de loi repose sur d'autres groupes de TDS à l'image des Roses d'acier mais aussi d'Acceptess-T, organisation créée en 2010 qui accompagne des personnes trans souvent étrangères et précarisées, généralement originaires d'Amérique du Sud. Depuis 2011, la composition des cortèges des mobilisations en faveur des droits des TDS a eu tendance à se diversifier en regroupant notamment de plus en plus de femmes chinoises qui défilent souvent masquées avec Médecins du Monde puis au sein des Roses d'acier, de femmes trans qui défilent avec l'association Acceptess-T mais aussi un certain nombre de femmes originaires de pays d'Afrique subsaharienne anglophones.

Photographie 10 : Militantes des Roses d'acier défilant masquées suivies des pancartes des militantes d'Acceptess-T lors de la manifestation contre la pénalisation de la prostitution et des clients du 28 mars 2015 à Pigalle



Source : Léa Morabito.

Le mouvement en faveur des droits des TDS se trouve en partie intégré au mouvement LGBT dont certaines composantes se joignent à la mobilisation contre la pénalisation des clients. Pourtant, le mouvement LGBT reste divisé sur la question de la prostitution. Christine Le Doaré, présidente du Centre LGBT Paris-IDF de 2005 à 2012, est ainsi une militante abolitionniste active et une détractrice du STRASS qu'elle attaque notamment dans de nombreux articles postés sur son blog. Les mobilisations concomitantes sur le mariage pour tous et la prostitution viennent réactiver les oppositions concernant la prostitution au sein de la dynamique unitaire pour l'égalité des droits. Le STRASS est mobilisé en faveur du mariage pour tous aux côtés d'Act Up-Paris mais lors du rassemblement organisé par l'association place de la Bastille, le représentant du STRASS s'est insurgé contre la présence d'un représentant du PC lors des prises de parole en raison des positions abolitionnistes défendues par le parti. Fière-s et révolutionnaires, le collectif LGBT du PC est ainsi un membre actif d'Abolition 2012 par le biais de certains de ses militants très mobilisés. L'un d'eux est par exemple intervenu dans plusieurs événements abolitionnistes tels que la Conférence de presse donnée par Abolition 2012, le 13 avril 2012 au Divan du Monde.

Les oppositions sur la prostitution traversent aussi le mouvement féministe. Malgré la dimension largement féministe de la mobilisation abolitionniste en faveur de la proposition de loi et de l'influence réciproque de l'abolitionnisme sur les mobilisations féministes durant la séquence de mobilisation, un certain nombre d'organisations féministes se rallient à la mobilisation contre la pénalisation des clients participant à la polarisation et la fragmentation des espaces féministes (Cf. supra).

La diversité et l'internationalisation de l'opposition à la pénalisation des clients est visible à travers la centaine d'organisations signataire du Manifeste contre la pénalisation des prostituées et de leurs clients datant de septembre 2013⁷⁹⁶. Malgré cette mobilisation d'organisations de TDS, de santé communautaire, de lutte contre le Sida, LGBT, féministes, de défense des droits humains, de défense des droits des étrangers, de gauche radicale etc., la mobilisation au sein des espaces politiques et institutionnels est plus difficile à mettre en œuvre et est source de conflictualité.

Les revendications du STRASS et de ses alliés au sein du champ politique et auprès des acteurs de l'action publique ont une portée limitée. En effet, elles sont opposées à celles des acteurs du féminisme d'Etat liées à l'abolitionnisme. Le STRASS n'établit que des relations avec les partis de gauche. Les débats autour de la proposition de loi ne fait qu'intensifier un débat interne à ces organisations sur la prostitution.

Dès 2006, l'association Les putes avait contacté les différents partis politiques afin d'échanger sur leurs programmes concernant le travail du sexe. Même lorsque les représentant.e.s de l'association ont été reçu.e.s, ce qui ne fut pas toujours le cas, leur légitimité à représenter les prostitué.e.s a pu être remise en cause. La commission Femmes de la LCR leur a ainsi répondu qu'elles et ils étaient « complices du système patriarcal ». Laurence Rossignol, alors secrétaire nationale au droit des femmes du PS les a qualifiés de « proxénètes » tandis que Ségolène Royal a finalement annulé leur rendez-vous par manque de temps soulignant que sa priorité était l'éducation et la pénalisation des clients⁷⁹⁷.

Alors que la pénalisation des clients est effectivement discutée à l'Assemblée nationale et au Sénat, les arguments du STRASS sont plus audibles, notamment au sein du NPA et d'EE-

⁷⁹⁶ STRASS, *Manifeste contre la pénalisation des prostituées et de leurs clients*, [<https://strass-syndicat.org/actions/manifeste-contre-la-penalisation-des-prostituees-et-de-leurs-clients/>], consulté le 1 mai 2020.

⁷⁹⁷ NIKITA Maîtresse et SCHAFFAUSER Thierry, *Fières d'être putes*, op. cit.

LV, du fait du multi-positionnement de militants actifs au sein des commissions LGBT et féministes des partis. Lors d'un événement organisé par le mouvement du nid, j'ai eu l'occasion de discuter avec une militante du NPA d'une cinquantaine ou soixantaine d'années qui m'a expliqué qu'elle déplorait les évolutions qu'avait connues la commission féminisme sous l'influence de jeunes militantes affichant des influences queer et leur soutien aux TDS⁷⁹⁸. Lors du même événement, une salariée du mouvement du Nid m'a présenté un couple de militants du collectif Fièr.e.s et révolutionnaires, collectif LGBT du PC. La discussion a vite pris la tournure d'une tentative de recrutement car : « on a besoin de monde de notre côté »⁷⁹⁹.

Le débat est particulièrement intense au sein d'EE-LV. C'est visible à la lecture des mails envoyés sur la liste de diffusion de la commission féministe. Les échanges virulents qui suivent systématiquement les mails envoyés par des militants du STRASS membres d'EE-LV ont abouti à la création d'une liste de diffusion indépendante pour traiter des questions de prostitution qui est restée active quelques mois. Précédemment, un groupe de travail dédié à la question de la prostitution avait même été créé au sein du parti, sous la responsabilité de Malika Amaouche, anthropologue de formation et chargée d'études sur des questions liées à la prostitution, qui était membre du collectif Droits et prostitution et coordinatrice des Assises de la prostitution de 2009 ayant menées à la création du STRASS. Cette diffusion des revendications des TDS auprès des acteurs d'EE-LV, qui ne se fait pas sans débats houleux, est liée aux multi-positionnements des militants. Cette dynamique est particulièrement liée à l'activisme de Thierry Schaffauser, co-fondateur des Putes puis du STRASS et militant EE-LV. Il s'est notamment présenté en tant que candidat à plusieurs échéances électorales. Il m'explique avoir encouragé d'autres militant.e.s du STRASS à adhérer au parti pour mener un travail d'entrisme. Pour lui, EE-LV est l'espace où il peut le mieux faire valoir ses revendications au sein du champ politique français.

Cependant, l'influence de l'abolitionnisme reste forte au sein du parti par le biais des trajectoires militantes de militantes investies au sein de la commission féministe. Plus largement, son influence idéologique persiste malgré les prises de position du parti qui s'y opposent. La responsable de la commission féminisme évoque ainsi un « abolitionnisme spontané » qui opère au sein de la commission, lié à l'idée que la prostitution n'aurait pas sa

⁷⁹⁸ Observation Projection débat du Mouvement du Nid, 22 novembre 2012.

⁷⁹⁹ Observation Projection débat du Mouvement du Nid, 22 novembre 2012.

place dans une société sans rapports de domination⁸⁰⁰. Le co-responsable de la commission LGBT reprend sensiblement la même idée en expliquant que « on peut imaginer que dans un monde idéal, on aurait plus de prostitution »⁸⁰¹. Il nuance rapidement son propos en soulignant sa dimension irréaliste et la nécessité de réponses politique pragmatiques. On constate ainsi la prégnance des discours abolitionnistes qui se trouvent quasiment associés à un idéal qui relèverait quasiment du bon sens, même dans des espaces politiques où ils sont remis en cause.

Ainsi, les principaux relais du mouvement pour les droits des TDS dans les arènes parlementaires lors des débats sur la proposition de loi sont des élus EE-LV, la sénatrice Esther Ben-Bassa et le député Sergio Coronado. Le 2 octobre 2012 Esther Ben-Bassa avait déjà déposé une proposition de loi sur l'abrogation du délit de racolage qu'elle avait retiré sur demande du gouvernement dans l'attente de la publication d'un rapport de l'IGAS. Elle la redépose en mars 2013. La proposition est votée le 28 mars 2013 par les sénateurs mais ne sera jamais discutée par les députés.

Deux représentants du STRASS avec qui j'ai réalisé des entretiens soulignent particulièrement l'attachement des militants du STRASS aux luttes anticapitalistes qui transparaît dans la critique du STRASS d'un de l'exploitation dans lequel s'inscrit le travail du sexe. En effet, les militant.e.s parmi les plus actifs du STRASS ont une trajectoire militante marquée par une multiplicité d'engagements, successifs ou simultanés, dans des organisations ou des groupes anticapitalistes, LGBT ou féministes⁸⁰².

L'engagement au sein d'autres groupes militants et politiques, ou la création de lien entre le STRASS et ces derniers, s'avèrent difficile dans la mesure où les politiques de la prostitution sont l'objet de débats internes dans la plupart d'entre eux ce qui ne permet pas aux militants TDS de s'y sentir complètement à l'aise. Les limites de la prise en compte de leurs revendications par les pouvoirs publics et les acteurs politiques, tracées par l'influence de la coalition abolitionniste, les poussent à adopter une stratégie de contre-mobilisation systématique face aux mobilisations abolitionnistes.

⁸⁰⁰ Entretien n°11, Responsable de la commission féminisme d'EELV, 4 juin 2013.

⁸⁰¹ Entretien n°9, Co-responsable de la commission LGBT d'EELV, 27 mars 2013.

⁸⁰² Entretien n°1, Représentant du STRASS, 17 décembre 2011.

e) Une opposition frontale et systématique aux mobilisations abolitionnistes

La logique d'élargissement de la mobilisation contre la proposition de loi à une coalition centrée sur le STRASS pousse ses militants à investir une diversité d'espaces de mobilisation où ils sont à même de s'opposer aux abolitionnistes et même à participer à la mise en scène médiatique de la controverse sur la prostitution. Les médias organisent des débats opposant représentants du mouvement des TDS et du mouvement abolitionniste, parfois en compagnie d'un expert, intellectuel ou universitaire. Ces dispositifs sont critiqués par les TDS qui affirment la légitimité de leur parole fondée sur l'expérience de la prostitution par rapport à celle des autres acteurs. La volonté de ne pas les laisser parler à la place des TDS pousse les membres du STRASS à investir les espaces où il est question de prostitution, même lorsqu'ils ne sont pas invités.

Les militants pour les droits des TDS cherchent ainsi à se confronter aux abolitionnistes et à investir leurs espaces de mobilisation et d'expression de manière systématique. Dans le cadre de réunions publiques et de conférences où seuls des intervenants abolitionnistes sont invités, la présence de TDS dans le public a tendance à se traduire par des prises de parole faisant montre d'une opposition frontale aux abolitionnistes. Le déroulement d'une conférence organisée par le Mouvement Utopia, mouvement associatif et transpartisan de gauche, altermondialiste et écologiste, sur l'abolition de la prostitution est symptomatique des enjeux soulevés par l'accès à la parole publique et les difficultés à débattre entre abolitionnistes et TDS. Le 11 juin 2013, la conférence intitulée « la prostitution un mal nécessaire ? » accueillait Grégoire Théry, secrétaire général du Mouvement du nid, et Laurence Rossignol, alors sénatrice PS de l'Oise et soutien de la proposition de loi abolitionniste. Deux militant.e.s du STRASS ont assisté à la conférence dans le public, au premier rang. Une fois le débat ouvert avec la salle, ils ont pris la parole en tant que membres du STRASS pour manifester leur désaccord avec les propos tenus, le fait qu'ils ne trouvaient en rien leur vécu dans le discours des intervenants et pour déplorer qu'aucun.e prostitué.e ne soit invité.e à témoigner. Les prises de paroles longues de l'un des deux se répétant, il a été accusé de monopoliser le débat et d'être agressif. Il a continué à s'exprimer en s'exclamant que ce qui était violent et agressif s'était de « silencier les putes » et de les « laisser crever »⁸⁰³. Profitant de l'agitation qui s'était installée dans la salle pendant les échanges vifs entre le militant du STRASS et des militant.e.s abolitionnistes,

⁸⁰³ Observation, conférence Utopia « La prostitution est-elle un mal nécessaire ? », 11 juin 2013.

Laurence Rossignol est partie sans que personne n'ait pu lui poser de question. A l'issue de la conférence, Grégoire Théry discute avec une jeune femme en sortant de la salle et lui dit au sujet du militant du STRASS : « Il ne se rend pas compte qu'il représente une minorité de prostituées. Et ces méthodes agressives. Je pense que ça a un impact, les gens ils n'osent plus dire qu'ils sont d'accord avec moi. C'est de l'intimidation. C'est pour ça que j'essaie de toujours rester calme ».

Un groupe reste discuter au fond de la salle. Un homme blanc d'une quarantaine d'années dit : « j'avais jamais vraiment réfléchi à ça ». Un homme au profil similaire lui répond : « moi non plus, je suis surpris des réactions. Quand on a fait une conférence Israël-Palestine on a pas eu ça ! »⁸⁰⁴.

Les militants abolitionnistes ont ainsi mis en place certaines formes de contrôle pour empêcher l'accès des militants TDS à leurs événements. En tant qu'étrangère à ces deux mouvements j'ai pu expérimenter le contrôle social exercé dans les espaces militants des deux camps lors de mon accès au terrain. Ainsi, lors de ma première participation à une réunion publique d'Act Up-Paris, alors que je ne connaissais que la secrétaire générale du STRASS que j'avais salué à mon arrivée et que j'étais installée seule dans l'amphithéâtre des Beaux-Arts où se tenait la réunion, Sœur Rose des Sœurs de la Perpétuelle Indulgence du Couvent de Paname est venue s'installer à côté de moi pour me demander qui j'étais et se présenter en m'expliquant : « je connais tout le monde ici sauf toi »⁸⁰⁵. La salle était en effet pleine d'acteurs du mouvement de la lutte contre le Sida. De la même manière, mon identité a été vérifiée lors de ma première participation à un événement public organisé par le collectif Abolition 2012. Il s'agissait d'une conférence de presse organisée par le collectif le 13 avril 2012 (date anniversaire de la loi Marthe Richard sur la fermeture des maisons closes, date clé du mouvement abolitionniste qui est utilisée pour toutes les mobilisations) au Divan du monde. Alors que je m'installais dans une salle encore quasiment vide, une militante qui gérait l'organisation de l'événement est venue me demander qui j'étais et avec qui j'étais. Quand je lui ai répondu que je venais du groupe « marchandisation du corps », dont j'avais participé à une réunion et dont la responsable jouait le rôle de présentatrice de la conférence de presse, elle se montra très satisfaite en répétant que c'était « très bien »⁸⁰⁶.

⁸⁰⁴ Observation, conférence Utopia « La prostitution est-elle un mal nécessaire ? », 11 juin 2013.

⁸⁰⁵ Observation réunion Act Up-Paris, « Le Sida, la gauche et les sujets qui fâchent », 12 avril 2012.

⁸⁰⁶ Observation conférence de presse Abolition 2012, 13 avril 2012.

Outre ces premiers contacts avec le terrain, j'ai expérimenté d'autres formes de contrôle liées à ma présence simultanée dans les espaces de mobilisations abolitionnistes et de défense des droits des TDS. Mon passage des uns aux autres a entraîné certaines formes de méfiance de la part des militants abolitionnistes. En effet, en préparation de l'événement « Abolition citoyenne », organisé le 13 avril 2013 à la Machine du Moulin rouge, les militants abolitionnistes ont élaboré un trombinoscope des militants pour les droits des TDS les plus actifs afin d'éviter de les faire entrer dans la salle afin qu'ils ne perturbent pas l'événement. Le projet de ce trombinoscope avait été évoqué lors d'une réunion du groupe Abolition d'OLF. Sa réalisation, à partir de recherches d'images sur les réseaux sociaux, a abouti à mon identification dans les espaces militants du STRASS et d'Act Up-Paris. Une salariée du mouvement du Nid avec qui j'avais parlé plusieurs fois de mes travaux m'a ainsi prise à partie à l'entrée de la salle assez violemment (cf. chapitre 3). Les militants abolitionnistes m'avaient en effet prise pour une militante du STRASS bien précise. Cette interaction m'a contrainte à affirmer la neutralité de ma posture dans le cadre d'un travail d'enquête où j'ai sans cesse performé des signes d'adhésion dans les camps opposés où j'ai enquêté.

À la suite de l'interpellation de la salariée du mouvement du nid devant la Machine du Moulin Rouge et notre mise au point, je suis rapidement rentrée dans la salle et je n'ai ainsi pas pu observer la mobilisation des militants opposés à la pénalisation des clients, que les abolitionnistes redoutaient, dont j'étais au courant et que j'attendais effectivement lorsqu'elle m'a prise à partie. En effet, le STRASS, Act Up-Paris et leurs alliés sont dans une logique de contre-mobilisation systématique vis-à-vis des mobilisations abolitionnistes pour ne pas leur laisser le monopole ni du discours, ni des mobilisations sur les questions de prostitution. Le mouvement emprunte largement les répertoires d'action familiers à Act Up-Paris dont des militant.e.s sont systématiquement présent.e.s pour exprimer leur colère⁸⁰⁷. Ainsi lorsque l'accès aux locaux où se déroulent les événements abolitionnistes n'est pas possible, les militants réalisent leurs zaps⁸⁰⁸ devant. Les militants se sont ainsi enchaînés devant l'entrée de la Machine du Moulin Rouge en versant du faux sang sur le sol tout en criant leurs slogans et brandissant des pancartes.

⁸⁰⁷ BROQUA Christophe et FILLIEULE Olivier, « Act Up ou les raisons de la colère », dans Christophe TRAÏNI (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presse de Sciences Po, coll. « Collection Académique », 2009, p. 141-167.

⁸⁰⁸ PATOULLARD Victoire, « Une colère politique. L'usage du corps dans une situation exceptionnelle : le ZAP d'Act-up Paris », *Sociétés Contemporaines*, vol. 31, n° 1, 1998, p. 15-36.

Les contre-mobilisations du STRASS et de ses alliées face aux abolitionnistes sont caractérisés par divers procédés de scandalisation⁸⁰⁹. Ils sont vécus comme des tentatives d'intimidation très violentes par les abolitionnistes, ce à quoi les TDS rétorquent que ce sont les politiques promues par les abolitionnistes qui sont violentes et mettent en jeu la vie des TDS. Les confrontations systématiques entre les deux mouvements opposés sur les enjeux liés à la prostitution impactent particulièrement les dynamiques de mobilisation féministes dont les deux mouvements partagent à la fois les espaces et les répertoires de mobilisation.

B - Comment les mobilisations autour de la proposition de loi creusent la fracture entre les féministes ?

Les mobilisations tant abolitionnistes que de TDS construisent la prostitution comme un enjeu public et politique de manières contradictoires tout en se réclamant chacune du féminisme. Elles s'inscrivent dans les espaces de la cause des femmes et empruntent les répertoires d'action et les rendez-vous militants du mouvement féministe (1).

Le féminisme a ainsi largement influencé le cadrage et les dynamiques de mobilisation liés à la prostitution. Il a notamment un impact considérable sur l'abolitionnisme dont une part croissante d'actrices est féministe et qui se présente comme une lutte contre les violences sexistes. On peut rappeler, à la suite de Lilian Mathieu, que c'est sous l'influence croissante des féministes que la pénalisation s'est imposée comme la revendication phare des abolitionnistes⁸¹⁰. Cependant, l'influence a été réciproque. En effet, le ralliement d'une grande partie du féminisme institutionnel à la cause abolitionniste a participé à polariser le mouvement féministe français et à multiplier les espaces de mobilisations féministes avec la volonté de représenter une diversité de féminismes et une diversité de femmes, plus particulièrement les TDS (2).

1) Cause des femmes et prostitution

La prostitution est un enjeu qui divise profondément l'espace de la cause des femmes et cela au-delà des frontières nationales. Si les *sex wars* des années 1970 restent associées à un

⁸⁰⁹ OFFERLE Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, coll. « clefs politiques », 1998.

⁸¹⁰ MATHIEU Lilian, *La fin du tapin*, op. cit.

contexte étasunien, les évolutions des politiques de la prostitution et les oppositions entre supposés « modèles », ravivent régulièrement les débats sur la prostitution et la pornographie chez les féministes européennes. Outre sa dimension transnationale, on peut souligner que la controverse autour de la prostitution traverse toutes les sphères de l'espace de la cause des femmes, divisant tant les champs politiques que les espaces militants et universitaires. Dans le cas français, l'irréductibilité du conflit se traduit notamment par la publication de deux entrées « prostitution » au sein du *Dictionnaire critique du féminisme* publié en 2004⁸¹¹. Ces deux articles témoignent des définitions contradictoires et polarisées de la prostitution qui coexistent et entrent en concurrence dans l'espace de la cause des femmes français : violence faite aux femmes ou activité économique stigmatisée et réprimée.

Les mobilisations autour de la proposition de loi réactivent cette controverse qui participe à un processus de partition et de polarisation de l'espace de la cause des femmes en France. A l'occasion de ces débats, l'abolitionnisme apparaît comme une composante essentielle et qui participe à la définition du féminisme institutionnalisé (a). Marginalisées, certaines organisations féministes soutiennent les mobilisations de TDS qui revendiquent elles-mêmes une dimension explicitement féministe (b). La généralisation de l'abolitionnisme au sein du féminisme institutionnalisé et du féminisme d'Etat pose la question de la représentation des prostituées au sein du mouvement féministe. De plus, la controverse autour de la proposition de loi et de la pénalisation des clients ravive d'autres divisions de l'espace de la cause des femmes et questionne l'exclusion de certaines catégories de femmes du mouvement féministe (c).

a) Généralisation et institutionnalisation du féminisme abolitionniste

Les associations féministes apparaissent comme majoritaires au sein de la liste des membres du collectif Abolition 2012. De manière réciproque, l'abolitionnisme est devenu un élément de définition du féminisme majoritaire. Il a gagné en importance avec la promotion de la pénalisation des clients comme revendication abolitionniste principale et la mobilisation en soutien à la proposition de loi. L'abolitionnisme est devenu central au sein de l'espace de la

⁸¹¹ HIRATA Hélène, LABORIE Françoise, DOARE Hélène Le, SENOTIER Danièle et COLLECTIF, *Dictionnaire critique du féminisme*, 2e éd. augm., Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2004.

cause des femmes. Les institutions du féminisme s'en réclament et il s'agit d'un élément qui permet de tracer les contours du féminisme pour les acteurs et les actrices qui y adhèrent.

Le CNDF (Collectif national pour le droit des femmes) est un collectif qui regroupe associations féministes, syndicats et partis politiques. Il a été fondé après la manifestation du 25 novembre 1995 contre les violences faites aux femmes « qui à l'orée du mouvement social, a rassemblé 40 000 personnes dans la rue. Deux tiers de femmes, un tiers d'hommes, toutes générations confondues. »⁸¹². Depuis, c'est lui qui organise et qui appelle aux manifestations féministes unitaires annuelles du 8 mars et du 25 novembre, pour la Journée internationale des droits de femmes et pour la Journée internationale contre les violences faites aux femmes. Il se présente comme une des instances représentatives qui visent à unifier les organisations concernées par le féminisme et à définir les enjeux et revendications du mouvement. Le CNDF relaie les revendications abolitionnistes dans ses appels à manifester et se mobilise en faveur de la proposition de loi. La question de l'abolition de la prostitution et de la pénalisation des clients constitue même le thème central de l'appel à la manifestation contre les violences faites aux femmes du 25 novembre 2013.

Bien que la pénalisation des clients soit une revendication qui a été promue au sein des espaces abolitionnistes par des entrepreneuses de cause féministes déjà actives dans les années 1970, sa mise à l'agenda correspond à l'essor d'une troisième vague féministe, marquée par « la création de nombreux collectifs aux contours multiples »⁸¹³ au cours des années 2000. Ces collectifs sont caractérisés par la jeunesse de leurs membres ce qui pousse les travaux sur l'histoire du mouvement féministe à discuter de l'impact d'une nouvelle génération de féministes sur les ruptures et les continuités entre les « vagues » du féminisme. Outre le renouvellement générationnel, la troisième vague a la particularité d'être caractérisée par son hétérogénéité : « on assiste ainsi à un éclatement du féminisme, hétérogène, épars, sujet à controverses, porteur d'un nouveau souffle » [...] « cette vague résiste aux catégorisations rigides en raison de son hétérogénéité, des courants et des identités multiples qui la composent »

⁸¹² CNDF, *Qui sommes-nous ? - Collectif national pour les droits des femmes*, [<http://collectifdroitsdesfemmes.org/spip.php?article4>], consulté le 1 mai 2020.

⁸¹³ GUYARD-NEDELEC A., F. BINARD, et K. BERGES, *Féminismes du XXI^e siècle : une troisième vague ?*, PUR, 2017, p.14

⁸¹⁴. Cependant, les années 2010 sont marquées par des tentatives pour instaurer des dynamiques unitaires au sein de l'espace de la cause des femmes.

Certaines de ces tentatives d'unification féministes se font en adoptant explicitement un positionnement abolitionniste. C'est le cas du collectif des Féministes en mouvement mis en place en 2011 dans l'optique de l'élection présidentielle de 2012 et pour organiser des rencontres annuelles rassemblant la quarantaine d'association membres autour d'ateliers soulevant les différents enjeux du féminisme actuel. Le Mouvement du nid est membre du collectif. Les ateliers portant sur les questions de prostitution lors des éditions de 2012 et 2013 des rencontres d'été ont cependant été le cadre de certaines tensions. En 2012, une des militantes qui organisait l'atelier 3 : « Prostitution, lois et droit des femmes : des exemples européens », responsable à l'époque du groupe « marchandisation du corps » d'OLF, comédienne et metteuse en scène, s'est lancée à la fin du temps imparti dans une diatribe enflammée contre le STRASS. Alors que le public de l'atelier commençait à partir, une dernière question a été posée sur « la collaboration et l'écoute des prostituées par le Nid ». Sa réponse a dérivé sur la question du STRASS et comment il « s'autoproclame porte-parole d'une population qu'on massacre en silence » alors qu'il s'agit d'un « imposteur ». Elle s'est aussi attaquée à la pornographie. Elle en dénonçait la violence en parlant « du sang », « du sang des femmes » qu'on voyait dans ce genre de film. La teneur passionnée de son discours et le fait qu'elle ne conclue pas son propos malgré la fin de l'atelier et le départ des personnes présentes a visiblement laissé perplexes certains participants⁸¹⁵. En 2013, lors de l'atelier 2 : « Prostitution : Client, Pénalisation, Conséquences », un débat s'est amorcé entre des participants à l'atelier et les intervenantes abolitionnistes au sujet de Virginie Despentes, auteure et réalisatrice qui a pris position publiquement contre la pénalisation des clients. Un jeune homme dans le public s'est ainsi opposé à l'analyse de Judith Trinquart qui intervenait en tant que représentante de l'association Mémoire traumatique et victimologie. Il expliquait qu'elle déformait l'idée que « le viol c'est la meilleure fabrique à pute », portée par Despentes dans son livre King-Kong Théorie, en en faisant l'illustration de ses thèses sur les effets de la décorporalisation et du syndrome du choc post-traumatique chez les prostituées alors qu'elle insistait sur le fait qu'une « très petite minorité » des TDS nient avoir subi des viols et qu'elle serait certainement en proie au « déni ». Il rappelle les positions de l'auteure contre la pénalisation des clients, explique qu'il « suffit de

⁸¹⁴ GUYARD-NEDELEC A., F. BINARD, et K. BERGES, *Féminismes du XXIe siècle : une troisième vague?*, PUR, 2017, p.17

⁸¹⁵ Observation journées d'été des FEM, 7 et 8 juillet 2012.

voir Baise-moi pour voir que c'est pas si simple » et encourage finalement toutes les personnes présente à lire les romans de Virginie Despentes⁸¹⁶.

Malgré les débats internes qui peuvent apparaître, les dynamiques d'unification du mouvement féministe qui s'appuient sur son institutionnalisation promeuvent une définition du mouvement féministe français intimement lié à l'abolitionnisme. C'est cette dynamique qu'on peut aussi mettre au jour par la suite dans la création de la Fondation des femmes. Cette initiative fait suite à un appel au don lancé par plusieurs associations œuvrant pour le droit des femmes le 25 novembre 2015, à l'occasion de la Journée contre les violences faites aux femmes, visant à récolter des fonds et à souligner la faiblesse des financements publics alloués à l'égalité femmes-hommes⁸¹⁷. C'est pour pérenniser cette dynamique de financement des associations féministes qu'est créée la Fondation des femmes en mars 2016. « La Fondation des Femmes est la structure qui gère les fonds récoltés lors des collectes et opère leur redistribution vers les associations. Composée d'un comité exécutif qui détermine les priorités annuelles sur l'avis des associations réunies dans le Conseil Scientifique et étudie les demandes de soutien financier »⁸¹⁸. La directrice de l'association qui pilote la fondation est Anne-Cécile Mailfert, ancienne militante du Mouvement du Nid et d'OLF. On retrouve d'ailleurs plusieurs militantes passées par OLF en poste au sein de la fondation. Au sein du comité exécutif de la fondation, on retrouve la Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la Présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes.

Les réseaux et les institutions du féminisme d'Etat sont en effet des canaux pour les mobilisations en faveur de la proposition de loi et au service de la diffusion et la généralisation de l'abolitionnisme au sein de l'espace de la cause des femmes français. Ainsi, le HCE a rendu un avis positif appelant à voter la proposition de loi. Seuls trois membres de l'instance consultative se sont opposés à cette avis positif, parmi lesquels on retrouve la co-présidente du Planning familial⁸¹⁹. Ils sont à l'origine d'une pétition visant à alerter les parlementaires quant

⁸¹⁶ Observation journées d'été des FEM, 6 et 7 juillet 2013.

⁸¹⁷ MEDIAPART Les invités de, *Se donner les moyens de l'égalité*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/251115/se-donner-les-moyens-de-l-egalite>], consulté le 1 mai 2020.

⁸¹⁸ *Notre organisation - La Fondation des Femmes*, [<https://fondationdesfemmes.org/notre-organisation/>], consulté le 1 mai 2020.

⁸¹⁹ Entretien n°30, Co-présidentes du Mouvement français pour le Planning familial, 19 août 2016.

aux « dangers de la clandestinité » pour les TDS⁸²⁰. La tribune associée à la pétition, publiée dans *Le Monde* le 28 novembre 2013, salue le volet social de la proposition de loi et appelle à son renforcement pour « permettre aux personnes qui le souhaitent de pouvoir quitter la prostitution ». Elle salue aussi le renforcement de la lutte contre la traite ainsi que l'abolition du délit de racolage passif, mais déplore que la clandestinité et l'isolement des prostituées qui accompagnerait la pénalisation des clients n'accroissent leur vulnérabilité face aux « nombreux problèmes de santé, à des violences physiques et psychiques » auxquelles les expose la prostitution.

Cette tribune cadre son argumentaire autour de la question de la santé des prostitués. Ses signataires se présentent ainsi comme : « Chercheurs sur le genre et dans le domaine de la santé, professionnels de santé [...] Nous voulons partager notre expertise et alerter sur les risques que la pénalisation des clients fait peser sur la santé des personnes qui se prostituent ». Les enjeux féministes de la prostitution ne sont pas abordés, ce qui permet de ne pas s'opposer ou entrer en compétition directement avec les acteurs de l'abolitionnisme qui revendiquent le cadrage de l'enjeu en termes d'égalité femmes-hommes.

Les débats sur la proposition de loi participent à l'institutionnalisation du féminisme abolitionniste. Un des amendements à la proposition de loi suggéré par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes proposait que les stages de sensibilisation et le travail de prévention concernant la prostitution soient uniquement délivrés par les associations explicitement abolitionnistes⁸²¹. Cette proposition a prêté le flanc à la critique de la part des TDS qui accusent les abolitionnistes de ne pas défendre prioritairement les intérêts des prostituées mais plutôt les leurs et de faire fructifier leurs activités sur le dos des prostituées en accumulant les subventions publiques.

La co-présidente du Mouvement français pour le planning familial s'oppose à la pénalisation des clients en tant que médecin infectiologue. La dynamique de mobilisation du Planning familial sur la question illustre les tensions qu'elle met en œuvre au sein du féminisme français. En effet, au niveau national, l'organisation qui dispose d'un important capital symbolique parmi les féministes, se positionne contre la proposition de loi. Cette décision est

⁸²⁰ *Dangers de la clandestinité* / *Planningfamilial-npdc*, [<https://www.planningfamilial-npdc.org/dangers-de-la-clandestinite.html>], consulté le 1 mai 2020.

⁸²¹ Avis du HCE n°2013-1104-VIO-010 favorable sur la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel

notamment motivée par « l'expérience de terrain »⁸²² revendiquée par l'organisation et les résultats de diverses études attestant des conséquences sanitaires négatives des politiques répressives sur les prostituées⁸²³. Cependant, la fédération de Paris du mouvement a adopté une position abolitionniste et se mobilise aux côtés des autres acteurs abolitionnistes en soutien à la proposition de loi. Si la position nationale est largement critiquée par la coalition abolitionniste, les deux présidentes du mouvement expliquent en partie la prise de position de la fédération parisienne par la centralisation du mouvement féministe institutionnel. Les militantes parisiennes sont ainsi plus souvent en contact avec les militantes abolitionnistes et une prise de position divergente du « consensus » abolitionniste aurait été difficile à tenir dans les institutions féministes parisiennes⁸²⁴.

La mise à l'agenda de l'abolitionnisme et le vote de la proposition de loi s'accompagnent d'une institutionnalisation et d'une professionnalisation du féminisme abolitionniste qui tend à revendiquer une certaine hégémonie au sein de l'espace de la cause des femmes français. Cependant, les groupes opposés à la proposition de loi, avec en premier lieu les TDS, revendiquent eux-aussi un cadrage féministe.

b) Les féministes contre la pénalisation des clients et le féminisme pute

La proposition de loi a entraîné de multiples réactions dénonçant la clandestinité et la vulnérabilité accrue des prostituées engendrées par des mesures répressives concernant la prostitution. Ces réactions ont souvent pris la forme de tribunes relayées en ligne à la suite d'initiatives inter-associatives et d'acteurs mettant en avant leur connaissance « du terrain »⁸²⁵. Ces diverses tribunes ont très rapidement soulevé les dimensions féministes de l'enjeu et ses conséquences sur le féminisme et ses divisions. Dès novembre 2012, la veille de la Journée contre les violences faites aux femmes, une tribune intitulée « Pour l'unité des féministes, non à la pénalisation des clients de la prostitution » est publiée sur Médiapart. Ses 25 signataires,

⁸²² Entretien n°30, Co-présidentes du Mouvement français pour le Planning familial, 19 août 2016.

⁸²³ Qu'il s'agisse d'évaluations critiques de la situation suédoise, des effets liées au délit de racolage en France ou de recommandation d'institutions supranationales telles que l'Onusida et le PNUD, ou nationales telles que la CNCDH.

⁸²⁴ Entretien n°30, Co-présidentes du Mouvement français pour le Planning familial, 19 août 2016.

⁸²⁵ Par exemple : ACT UP-PARIS, *Pénaliser les clients de la prostitution : un ticket pour la clandestinité*, [<http://site-2003-2017.actupparis.org/spip.php?article5301>], consulté le 1 mai 2020.

militant.e.s et chercheur.se.s, dénoncent les politiques sécuritaires et leurs conséquences néfastes sur les prostituées : « La pénalisation des clients s'inscrit en réalité dans la lignée de la LSI, dont elle n'est que le double inversé. Le délit de racolage est une loi sécuritaire qui n'a pas rempli ses objectifs en matière de lutte contre les réseaux et a eu pour principal effet d'aggraver la situation de précarité et de stigmatisation des prostitué-e-s, en les exposant particulièrement aux violences policières. Mais, de la même manière, pénaliser les clients revient à criminaliser les prostituées d'autant plus que la LSI est en vigueur »⁸²⁶. La tribune publiée la veille de la manifestation annuelle organisée par le CNDF reproche à l'organisation ainsi qu'au gouvernement qui s'est positionné en faveur des revendications abolitionnistes de pénaliser surtout les prostituées qui représentent une catégorie de femmes particulièrement vulnérables et de diviser les féministes en fonction d'un clivage défini par leur position sur la prostitution. L'appel à l'unité se fait donc uniquement dans l'opposition à la pénalisation des clients, sans rentrer dans des considérations plus précises sur les autres évolutions législatives ou autres « modèles » à adopter ou rejeter : « C'est pourquoi, quelle que soit notre position sur la prostitution, nous refusons la pénalisation des clients »⁸²⁷.

Une mobilisation unitaire explicitement féministe opposée à la pénalisation des clients se met donc en place dès l'automne 2012. Le 12 octobre 2012, une réunion publique d'information « Féministes contre la pénalisation des Clients » est organisée dans les locaux de l'Université Paris I. Elle accueille les interventions de Morgane Merteuil, secrétaire générale du STRASS, Cécile Lhuillier, co-présidente d'Act Up-Paris, Giovanna Rincon, présidente d'Acceptess-T⁸²⁸, Carine Favier, co-présidente du Mouvement Français pour le Planning familial et plusieurs militantes des Tumultueuses. Leurs interventions ont été axées autour des conséquences concrètes de la pénalisation des clients sur les TDS, des enjeux en termes de politiques migratoires et de santé publique liés à cette potentielle évolution législative et sur les enjeux féministes qu'elle soulève. Les intervenantes mettent plus particulièrement en lumière

⁸²⁶ MEDIAPART Les invités de, *Pour l'unité des féministes, non à la pénalisation des clients de la prostitution*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-batailles-de-legalite/article/241112/pour-l-unite-des-feministes-non-la-penalisation>], consulté le 1 mai 2020.

⁸²⁷ *Ibid.*

⁸²⁸ L'association, de son nom complet Actions Concrètes Conciliants : Education, Prévention, Travail, Equité, Santé et Sport pour les Transgenres, Acceptess-T née de la volonté de créer un groupe d'activités Trans dans Paris qui se focaliserait sur la défense des droits des personnes transgenres les plus précarisées par l'intersectionnalité.

les différentes conceptions du féminisme que la question du travail du sexe fait s'opposer et se concurrencer.

La mobilisation des féministes contre la pénalisation des clients se structure et se traduit par la création du Collectif 8 mars pour toutes en 2012, collectif qui participe notamment à l'organisation de manifestations alternatives à celles du CNDF à l'occasion des grands rendez-vous annuels féministes du 8 mars et du 25 novembre (cf. supra). Le 21 novembre 2013 c'est cette fois-ci le collectif qui publie une tribune peu avant la Journée contre les violences faites aux femmes, dans *Libération* et intitulée « Féministes, donc contre la pénalisation des clients »⁸²⁹. Encore une fois la question de l'abolition de la prostitution est découplée de celle de la pénalisation des clients. En effet, pour les signataires du texte, se positionner pour ou contre l'abolition n'a pas de sens sans prise en compte des enjeux migratoires et des enjeux liés à la précarité qui sous-tendent la prostitution. Dans ce contexte, la pénalisation des clients n'aurait que des conséquences néfastes sur la sécurité et la santé des prostitués. Cependant, si la critique du projet de pénalisation des clients est bien formulée au nom du féminisme, elle n'est cette fois-ci pas adressée explicitement aux féministes abolitionnistes mais plutôt au gouvernement socialiste.

Si une diversité de voix féministes se font entendre contre la pénalisation des clients et aux côtés des TDS, au nom de la solidarité avec une catégorie de femmes particulièrement vulnérables, la mobilisation des TDS va au-delà d'une recherche de soutien auprès de groupes féministes. En effet, les TDS revendiquent explicitement la dimension féministe de leur propre mobilisation, pour leurs droits, contre leur stigmatisation et contre la répression du travail du sexe. Elles se réclament ainsi d'un « féminisme pute »⁸³⁰. Celui-ci passe par une attention plus particulière portée aux enjeux des travailleuses du sexe femmes⁸³¹ cis et trans, en revendiquant une approche intersectionnelle. Le « féminisme pute » s'oppose à un « féminisme institutionnel » qui est assimilé à l'abolitionnisme. Il est dénoncé dans l'ouvrage de Morgane Merteuil « Libérez le féminisme ! », dont le titre fait référence au nom de l'association OLF.

⁸²⁹ *Féministes, donc contre la pénalisation des clients*, [https://www.liberation.fr/societe/2013/11/21/feministes-donc-contre-la-penalisation-des-clients_961094], consulté le 1 mai 2020.

⁸³⁰ Voir la deuxième partie de NIKITA Maîtresse et SCHAFFAUSER Thierry, *Fières d'être putes*, *op. cit.* intitulée « Féminisme pute »

⁸³¹ STRASS, « Qui sommes-nous ? », *op. cit.*

Le féminisme des TDS repose sur la revendication d'une libre disposition de son corps qui inclue les différentes formes de travail sexuel et ne se limite pas à l'avortement. Les réflexions des représentants du STRASS s'appuie sur différents travaux de recherche féministes qui permettent de questionner les rapports entre travail du sexe et travail domestique, care et performance de genre⁸³². En effet, les analyses de Silvia Federici soutiennent que la prostitution permet de mettre au jour le travail sexuel qui incombe aux femmes et est considéré comme « naturel » dans le cadre de relations de couple. La prostitution s'inscrit ainsi dans le « continuum des échanges économique-sexuels » mis en évidence par Paola Tabet avec les autres institutions du patriarcat qui régissent la sexualité et la structure sociale⁸³³. La spécificité de la prostitution par rapport aux autres formes de sexualité tiendrait alors finalement plus au stigmatisme dont elle est l'objet. Cependant, Gail Pheterson a montré que toutes les femmes sont susceptibles d'être frappées par le stigmatisme de la putain⁸³⁴. En effet, la stigmatisation de la figure de la prostituée divise les femmes selon le type de travail sexuel qu'elles effectuent : « travail sexuel de reproduction, ou travail sexuel ayant pour finalité la production de plaisir et de divertissement (masculin bien sûr). Ces deux types de travail sexuel sont distincts car les hommes veulent s'assurer de la transmission de leurs gènes et de leur nom, et limitent donc l'échange sexuel des femmes à un seul homme dans la sphère privée ou l'étendent à tous les hommes dans la sphère publique »⁸³⁵. Ainsi, le stigmatisme de pute menacerait toute femme qui outrepassé les limites du rôle genré traditionnel d'épouse ou de future épouse en investissant l'espace public ou prenant des initiatives économiques.

C'est ainsi que pour les militantes du STRASS, la lutte contre la putophobie bénéficie à l'ensemble des femmes. Un autre apport à la cause féministe lié à l'expérience des travailleuses du sexe est leur connaissance des performances de genre. Tant concernant la performance de la féminité qu'elles doivent mettre en œuvre, que la production de la masculinité de la part des clients. Elles expérimentent aussi la fragilité de cette masculinité qui apparaît du fait des conditions de l'interaction avec les prostituées, du travail de « care » et de non-jugement dont elles se chargent. La prise en compte par l'ensemble des féministes des discours des TDS sur

⁸³² *Féminisme pute*, [<https://strass-syndicat.org/actualite/feminisme-pute/>], consulté le 1 mai 2020.

⁸³³ TABEL Paola, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, op. cit.

⁸³⁴ PHETERSON Gail, *Le prisme de la prostitution*, Paris, Editions L'Harmattan, 2003.

⁸³⁵ STRASS, « Féminisme pute », op. cit.

leurs expériences participent alors, selon elles, à la déconstruction des rôles de genre et à mettre en lumière le travail produit gratuitement par les femmes dans leur intimité avec les hommes.

Les TDS revendiquent ainsi leur place au sein du mouvement féministe et de pouvoir y faire valoir leurs expériences, les débats autour de la proposition de loi sont l'occasion de questionner leur représentation par les mobilisations féministes, mais aussi celle d'autres catégories de femmes.

c) Représentation et exclusion de certaines catégories de femmes

Les mobilisations tant abolitionnistes que de TDS définissent à leur manière la prostitution comme un enjeu féministe. Le mouvement féministe a beaucoup travaillé la question de la représentation que l'on trouve explicitée dans ses débats, son corpus théorique et ses pratiques militantes, qu'il s'agisse des réflexions de l'épistémologie féministe sur la parole située⁸³⁶, des débats sur la parité, ou encore sur l'intersectionnalité⁸³⁷. Il s'agit à chaque fois de porter dans le débat public et politique une parole qui n'y était pas représentée. L'institutionnalisation de ces mouvements fait par ailleurs ressurgir les enjeux liés à la délégation induite par la représentation et la difficulté de « parler pour les autres »⁸³⁸.

Se pose en effet la question de représenter les intérêts des femmes dans toutes les sphères sociales, mais aussi de représenter la diversité des femmes et de leurs intérêts dans la société ainsi qu'au sein du mouvement féministe⁸³⁹. En soulevant l'enjeu de la représentation des prostitué.e.s à la fois au sein du mouvement féministe et par celui-ci, les mobilisations abolitionnistes et de TDS mettent au jour les fractures et les oppositions d'un espace féministe hétérogène et concurrentiel⁸⁴⁰.

⁸³⁶ HARDING Sandra, *The Feminist Standpoint Theory Reader*, New-York et Londres, Routledge, 2004.

⁸³⁷ CRENSHAW Kimberlé Williams et 82169 Oristelle Bonis, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, vol. 39, n° 2, 1 novembre 2005, p. 51-82 ; REVILLARD Anne et VERDALLE Laure de, « « Faire » le genre, la race et la classe », *Terrains travaux*, n° 10, n° 1, 2006, p. 91-102.

⁸³⁸ ALCOFF Linda, « The Problem of Speaking for Others », *Cultural Critique*, n° 20, 1 décembre 1991, p. 5-32.

⁸³⁹ HARDING Sandra, *The Feminist Standpoint Theory Reader*, op. cit. ; CRENSHAW Kimberlé Williams et 82169 Oristelle Bonis, « Cartographies des marges », op. cit.

⁸⁴⁰ BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », *Les Féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 27-41.

En effet, le ralliement d'une majorité des féministes à l'abolitionnisme sous l'action conjuguée de l'institutionnalisation du mouvement féministe et de l'influence de certaines personnalités féministes abolitionnistes⁸⁴¹ rend possible la majorité en faveur de la pénalisation des clients. Les débats autour de la proposition de loi font apparaître la prostitution comme l'un des enjeux qui divise le plus l'espace composite et marqué par de nombreuses controverses du mouvement féministe français⁸⁴². Pour autant, la prostitution n'est pas la seule source de division des féministes françaises.

La mobilisation des TDS s'inscrit en solidarité avec d'autres catégories de femmes qui ne seraient pas non plus représentées par le féminisme institutionnalisé c'est notamment le cas des femmes voilées et des femmes trans. En effet, dès le début des années 2000, les débats autour de la loi du 15 mars 2004 encadrant le port des signes religieux dans les écoles⁸⁴³ ont des conséquences sur la recomposition du mouvement féministe français⁸⁴⁴. Nicolas Dot-Pouillard observe une tri-partition de l'espace féministe. Un premier pôle est celui du « féminisme historique », représenté notamment par le CNDF qui se réfugie dans une position par défaut résumée par le principe « ni loi, ni voile » afin de préserver un héritage historique de lutte contre les oppressions tant religieuses que sociales. Un second pôle se démarque de cette position intermédiaire en opérant un « recentrage sur un discours laïc et républicain »⁸⁴⁵ à l'image de Ni putes ni soumises ou de la revue Pro-choix, tandis que Dot-Pouillard décrit l'émergence de ce qu'il appelle un « féminisme métisse »⁸⁴⁶ qui se traduit par la création du Collectif Une école pour toutes puis du Collectif féministes pour l'égalité. Celui-ci se caractérise par un féminisme postcolonial qui dénonce une loi intrinsèquement sexiste dans la mesure où elle ne pénalise que les femmes et raciste dans la mesure où elle procède à une essentialisation des populations musulmanes.

Les représentantes d'un féminisme postcolonial et intersectionnel sont victimes de réactions de rejet de la part des deux autres pôles féministes dès lors qu'elles se structurent et

⁸⁴¹ MATHIEU Lilian, *La fin du tapin*, *op. cit.*, p.105

⁸⁴² BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », *op. cit.*

⁸⁴³ Loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.

⁸⁴⁴ DOT-POUILLARD Nicolas, « Les recompositions politiques du mouvement féministe français au regard du hijab. Le voile comme signe et révélateur des impensés d'un espace public déchiré entre identité républicaine et héritage colonial », *SociologieS*, , 31 octobre 2007.

⁸⁴⁵ *Ibid.*

⁸⁴⁶ *Ibid.*

veulent se joindre aux mobilisations féministes unitaires à l'image du défilé du 8 mars 2004 à l'appel du CNDF qui refuse d'inclure le Collectif Une école pour toutes dans la liste des signataires de l'appel à manifester. Ces formes de rejets qui passent notamment par le refus de laisser des militantes voilées participer à des réunions ou encore par des slogans anti-voile se sont aussi manifestées dans le cadre de l'organisation de la Marche des femmes de 2005 à Marseille⁸⁴⁷. A l'inverse, dès le début des années 2000, on observe des solidarités entre féministes postcoloniales et féministes queers. Dot-Pouillard rappelle le ralliement spontané des Panthères roses aux Féministes pour l'égalité et à Une école pour toute le 8 mars 2004. Le soutien de militantes féministes athées disposant d'une forte visibilité a participé à la construction de formes de solidarités entre lesbiennes et musulmanes qui reposent sur la transgression de certaines normes religieuses et font primer la défense des femmes opprimées que ce soit en fonction de leur sexualité ou de leur religion⁸⁴⁸.

On retrouve cette dynamique double d'exclusion par les féministes historiques et institutionnelles mais aussi d'union entre féministes issues de minorités opprimées à l'œuvre dans les dynamiques de mobilisation liées à la proposition de loi concernant la lutte contre le système prostitutionnel. Les deux enjeux présentent un certain nombre de similarités dans la mesure où ils divisent les mêmes espaces militants et politiques : en premier lieu le mouvement féministe mais aussi l'alter-mondialisme et la gauche partisane. Cependant la tripartition féministe liée aux débats sur le voile laisse place à une polarisation de l'espace de la cause des femmes en fonction de l'adhésion ou du rejet de la pénalisation des clients après sa mise à l'agenda législatif et la large mobilisation des féministes abolitionnistes en faveur de la proposition de loi.

Une autre similarité entre les controverses liées à la prostitution et au voile est qu'elles soulèvent toutes les deux des enjeux d'intersectionnalité et posent plus particulièrement la question des interactions entre analyses en termes de genre et de post colonialisme, entre les politiques d'égalité femmes-hommes, les politiques migratoires et d'intégration, ainsi que les politiques de défense de l'ordre public. En effet, Jacquemart et Jakšić montrent que la rhétorique abolitionniste fait reposer la nécessité de l'abolition de la prostitution sur le statut de victime

⁸⁴⁷ LMSI, *Féministes découvertes... avec ou sans voile!* - *Les mots sont importants (lmsi.net)*, [<http://lmsi.net/Feministes-decouvertes-avec-ou>], consulté le 6 mai 2020.

⁸⁴⁸ DOT-POUILLARD Nicolas, « Les recompositions politiques du mouvement féministe français au regard du hijab. Le voile comme signe et révélateur des impensés d'un espace public déchiré entre identité républicaine et héritage colonial », *op. cit.*

des prostituées, pourtant les débats concernant l'octroi de droits aux prostituées substituent à « la figure de la jeune femme innocente, vulnérable et violente » celle de « la prostituée étrangère sans-papiers source de danger et/ou autrice de délits »⁸⁴⁹. Cette dynamique est particulièrement visible dans le cadre des débats parlementaires sur le volet social de la proposition de loi, et plus particulièrement des discussions au sujet de l'article 6 qui prévoit la délivrance d'un titre de séjour de six mois à toute personne étrangère en situation irrégulière engagée dans un « parcours de sortie de la prostitution ». Les critiques relevées au sujet de l'accès à un titre de séjour sont de deux ordres. La première série de critiques, portées par les parlementaires de droite essentiellement, mais aussi par Manuel Valls, concernent la régulation de l'immigration et le caractère « incitatif » que pourrait revêtir la perspective d'accès à un titre de séjour, participant à un « appel d'air migratoire »⁸⁵⁰. La seconde est quant à elle plutôt portée par les parlementaires de gauche, notamment du PS. Elle ne porte pas sur la lutte contre l'immigration mais sur la lutte contre la prostitution et justifie le fait que l'accès à un titre de séjour soit conditionné à un arrêt de la prostitution. Ainsi, si les prostituées étrangères en situation irrégulière sont considérées systématiquement comme des victimes par les militants abolitionnistes, elles sont aussi suspectées et « exclues du périmètre des droits des femmes »⁸⁵¹. Seules les anciennes prostituées et non les prostituées peuvent prétendre accéder aux droits ouverts par la proposition de loi.

Les prostituées en activité sont ainsi une catégorie de femme exclue des mobilisations et des politiques abolitionnistes. Cette exclusion est liée à l'institutionnalisation du féminisme abolitionniste et à son intégration au féminisme d'Etat qui, comme le rappellent Jacquemart et Jakšić, « s'accommode sans difficulté des politiques sécuritaires et anti-immigration »⁸⁵². L'abolitionnisme d'Etat contribue à promouvoir des normes de féminité excluantes pour plusieurs catégories de femmes parmi lesquelles on trouve les prostituées, particulièrement les prostituées étrangères en situation irrégulière, au même titre que les femmes voilées.

Une autre catégorie de femme dont les revendications se trouvent dans l'angle mort de l'égalité femmes-hommes promue par les féministes abolitionnistes est celle des femmes trans. Des organisations trans se mobilisent au côté des TDS pour s'opposer à la proposition de loi.

⁸⁴⁹ JACQUEMART Alban et JAKSIC Milena, « Droits des femmes ou femmes sans droits ? », *op. cit.*

⁸⁵⁰ *Ibid.*

⁸⁵¹ *Ibid.*

⁸⁵² *Ibid.*

La principale est Acceptess-T, « née de la volonté de créer un groupe d'activités Trans dans Paris qui se focaliserait sur la défense des droits des personnes transgenres les plus précarisées par l'intersectionnalité »⁸⁵³. En effet, les différentes formes d'exclusion et de discrimination liées à l'identité et à l'expression du genre affectent l'insertion professionnelle des personnes trans. Le travail du sexe apparaît comme une ressource importante pour les femmes trans, d'autant plus pour les femmes trans étrangères et sans papier.

Les débats qui accompagnent la mise à l'agenda législatif de la pénalisation des clients viennent directement questionner la capacité des organisations féministes institutionnalisées à représenter les femmes dans leur diversité. Ils ont des conséquences directes sur la division du mouvement et de l'espace des mobilisations féministes. La prostitution n'est pas le seul enjeu divisant le mouvement, on peut citer la question du port du voile ou encore la prise en compte des revendications des femmes trans par le mouvement féministe. Pour autant, les mobilisations au sujet de la pénalisation des clients participent à certaines recompositions du mouvement féministe et à sa polarisation. La saillance de l'enjeu prostitution ravive les autres conflits du féminisme français. Ces enjeux sources de conflit ont tendance à mettre les opinions en cohérence et à différencier un pôle féministe plutôt radical, matérialiste, abolitionniste et athée s'opposant à un pôle féministe inclusif où se côtoient féministes intersectionnelles, queer, et post-coloniales.

2) Polarisation et fragmentation des espaces de mobilisation

Si les féministes ont influencé l'abolitionnisme en le définissant comme une lutte contre les violences sexistes, l'abolitionnisme a lui aussi influencé le mouvement féministe. Les débats autour de la pénalisation des clients entraînent sa recomposition à travers une dynamique de polarisation et sa fragmentation. Ainsi, si c'est la diversification qui semble le mieux caractériser les féminismes de la troisième vague : diversification des sujets du féminisme, des enjeux, des points de vue théoriques⁸⁵⁴, celle-ci apparaît, en France dans les années 2010, comme une réaction à une dynamique homogénéisante d'institutionnalisation féministe à laquelle participe l'abolitionnisme.

⁸⁵³ ACTION D'ACCEPTESS-T | France, [<https://www.acceptess-t.com/qui-sommes-nous>], consulté le 1 mai 2020.

⁸⁵⁴ GUYARD-NEDELEC Alexandrine, BINARD Florence et BERGES Karine, *Féminismes du XXIe siècle*, op. cit.

Ainsi, le ralliement d'une grande partie du féminisme institutionnel à la cause abolitionniste, confronté à l'essor des revendications des TDS et d'autres catégories dont l'inclusion au mouvement féministe, a pu faire débat, notamment les femmes voilées et trans, a participé à la fragmentation et à la multiplication des espaces de mobilisation. En effet, la saillance de la pénalisation a ravivé les oppositions internes au mouvement féministe français, transformant les mobilisations féministes unitaires en espaces de confrontations (a). Ces confrontations aboutissent finalement à la mise en place de mobilisations alternatives qui revendiquent elles-aussi une dimension unitaire mais avec l'objectif de représenter une diversité de féminismes et une diversité de femmes en affichant une dimension inclusive et une perspective intersectionnelle (b). Ce processus de polarisation s'avère transversal à l'espace de mobilisation LGBT malgré la recombinaison des coalitions mobilisées autour du mariage pour tous et de la prostitution (c).

a) Confrontation au sein des mobilisations féministes

Les mobilisations féministes sont rythmées par les grands rendez-vous annuels du mouvement, principalement les manifestations unitaires du 8 mars et du 25 novembre. Ces rendez-vous donnent aussi à voir les divisions et conflits entre féministes. Les divisions s'expriment alors en fonction du degré et des différents points de désaccord vis-à-vis de l'appel à manifester diffusé par le CNDF.

Dès le début des années 2000 elles se traduisent par des formes d'exclusion et des marques d'hostilité à l'égard des femmes voilées et des TDS dans un contexte de vote de la LSI et de la loi sur les signes religieux dans les écoles publiques. Les transformations des débats sur le voile (de l'école au burkini) et sur la prostitution (du délit de racolage à la pénalisation des clients), ravivent les tensions internes du féminisme français. Les récits des militants opposés à la pénalisation des clients insistent sur les violences subies au sein des cortèges des manifestations du CNDF⁸⁵⁵.

Alors que l'appel à manifester pour le 8 mars 2012 inclue explicitement la revendication d'une « véritable politique abolitionniste incluant une vraie réinsertion des personnes prostituées, l'abrogation du délit de racolage et une politique de responsabilisation et de

⁸⁵⁵ Observation réunions du Collectif 8 mars pour toutes.

pénalisation des clients »⁸⁵⁶, un certain nombre d'organisations parmi lesquelles le STRASS et Act Up-Paris se réunissent au sein du Collectif 8 mars pour toutes, dont la première action a été de créer un cortège indépendant qui a suivi la manifestation du CNDF afin de former un espace incluant et sécurisé pour un certain nombre de minorités qui se sentaient exclues et menacées au sein du cortège principal, à savoir essentiellement les TDS, les femmes voilées et les trans.

Cette coprésence des deux cortèges au sein de la même manifestation n'est pas sans causer de tensions. D'autant plus que l'hostilité entre abolitionnistes et défenseurs des droits des TDS a été exacerbée à l'occasion d'une autre mobilisation féministe à vocation unitaire, en réaction au « verdict de Créteil ». En effet, plusieurs associations féministes y compris le CNDF, appellent à se rassembler devant le Ministère de la Justice le 15 octobre à 18h30 à la suite du verdict d'un procès pour des viols collectifs qui acquitte 10 des accusés et condamne les 4 autres majoritairement à des peines avec sursis alors que le tribunal a reconnu les viols.

Lors du rassemblement, les militantes du 8 mars pour toutes déploient leur banderole et sont alors entourées de militantes abolitionnistes pour les contenir et les maintenir en périphérie de la foule rassemblée. La tension monte d'un cran lorsqu'un militant du STRASS qui circulait dans la foule avec deux autres jeunes femmes en entonnant des slogans en scandant un concernant la prostitution. Se met alors en place un concours de décibels par lequel les militantes abolitionnistes tentent de couvrir les militantes du 8 mars pour toutes⁸⁵⁷. Un autre militant du STRASS me rapporte que lorsqu'il croise au rassemblement deux militantes très connues dans les milieux abolitionnistes, celles-ci ont lancé dans sa direction « tiens, il est là ce petit bâtard ». Les oppositions entre TDS et abolitionnistes font s'affronter des actrices et des acteurs qui affichent certaines proximités sociales et politiques. Ils se côtoient de près au sein des espaces féministes, se connaissent et se reconnaissent. Ces dynamiques d'affrontement au sein d'un mouvement social semblent en exacerber la violence et entraîner une certaine personnalisation des débats. Les invectives et attaques *ad hominem* et *ad personam* accompagnent la controverse sur la pénalisation des clients et s'échangent directement entre les militant.e.s dans différentes arènes, qu'il s'agisse des mobilisations de rue ou des réseaux sociaux.

A l'issue du rassemblement, l'affrontement entre les deux groupes laisse place à des conversations animées et conflictuelles par petits groupes de militant.e.s. Une des militantes du

⁸⁵⁶ CNDF, *APPEL A MANIFESTER A PARIS LE 8 MARS 2012 : L'EGALITE SE CLAME AUSSI DANS LA RUE - Collectif national pour les droits des femmes*, [<http://www.collectifdroitsdesfemmes.org/spip.php?article347>], consulté le 20 mai 2015.

⁸⁵⁷ Observation rassemblement contre le verdict du tribunal de Créteil, 15 octobre 2012.

8 mars pour toutes que j'ai rencontré par le biais de militants du STRASS quitte un des groupes et s'approche de moi. Elle a l'air vraiment perplexe et mal, physiquement. Je lui dit « c'est éprouvant tout ça ». Elle est d'accord avec moi et répond : « Je pense que c'est nous qui avons raison. On est du côté de la liberté. Mais quand elles en parlent ça les touche tellement. Elle le prene tellement personnellement »⁸⁵⁸.

Lors de l'entretien qu'on réalisera plus tard, elle m'explique que ce rassemblement a constitué un moment de rupture pour elle. Le constat que des féministes ont essayé d'en empêcher d'autres de s'exprimer dans des circonstances qui auraient dû être marquées par l'unité pour dénoncer l'injustice du verdict, la pousse à s'engager plus activement au sein du Collectif 8 mars pour toutes⁸⁵⁹.

La mise en place d'un cortège séparé mais défilant selon le même parcours que les signataires de l'appel du CNDF a été réitérée pour le 25 novembre 2012 et le 8 mars 2013. Lors de la manifestation à l'occasion de la Journée contre les violences faites aux femmes, le Collectif 8 mars pour toutes s'organise autour d'un appel à manifester indépendant de celui du CNDF⁸⁶⁰ mais empruntant le même parcours en queue de défilé. Des militantes abolitionnistes, parmi lesquelles plusieurs militantes d'OLF, ont formé un « cordon » de séparation entre les deux cortèges instaurant une délimitation supplémentaire et une distance entre les deux groupes. Le service d'ordre de la manifestation du CNDF est venu doubler cette séparation entre les deux cortèges et finalement prendre le relai des militantes abolitionnistes. Cependant, cette intervention du service d'ordre n'est pas interprétée de la même manière dans un camp comme dans l'autre. Pour les militantes abolitionnistes il s'agissait de leur prêter main forte pour contenir le cortège de queue de manif, tandis que les militantes du 8 mars pour toutes rapportent avoir fait appel à lui pour rétablir la circulation du cortège alors que les militantes abolitionnistes essayaient de les ralentir pour les isoler du reste de la manifestation⁸⁶¹. Les unes comme les autres expliquent alors chercher à se protéger du camp opposé.

A l'occasion du 8 mars 2013, les militantes du 8 mars pour toutes intègrent encore une fois la manifestation du CNDF à la suite du cortège de la Fédération anarchiste dont les militants

⁸⁵⁸ Observation rassemblement contre le verdict du tribunal de Créteil, 15 octobre 2012.

⁸⁵⁹ Entretien n°13, Militante du Collectif 8 mars pour toutes, 16 mai 2014.

⁸⁶⁰ Signé par : Acceptess-T – Act Up-Paris – Cabiria – Collectif 8 mars pour touTEs – Etudions gayment – Fédération Syndicale Etudiante (FSE) – G.A.R.Ç.E.S – Grisélidis – Syndicat du Travail Sexuel (STRASS) – Tumultueuses

⁸⁶¹ Observation manifestation à l'occasion du 25 novembre 2013

les laissent passer après eux⁸⁶². A la fin du parcours, les confrontations entre les différents groupes militants reprennent, donnant lieu à un encerclement des militantes de 8 mars pour toutes par les banderoles portant les revendications abolitionnistes ainsi qu'à un concours de décibels.

Photographie 11 : Le cortège du Collectif 8 mars pour toutes face aux manifestants abolitionnistes après la manifestation du 8 mars 2013



Source : Léa Morabito

⁸⁶² Observation manifestation du 8 mars 2013.

Les conflits internes au mouvement féministe donnent lieu à une dynamique de polarisation qui se traduit par des tensions lors des mobilisations unitaires et la mise en place de cortèges distincts au sein des mêmes manifestations. La mise à l'agenda parlementaire de la pénalisation vient entériner la rupture entre les deux pôles du féminisme français comme en témoigne l'organisation de mobilisations alternatives à celles du CNDF pour le 8 mars et le 25 novembre.

b) Mobilisations alternatives et structuration d'un pôle féministe intersectionnel et inclusif

La proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel est déposée à l'Assemblée nationale le 10 octobre 2013. Dans ce contexte de débats parlementaires, les mobilisations en soutien et en opposition au texte de loi s'intensifient. L'appel à manifester du CNDF à l'occasion du 25 novembre 2013 est centré sur l'abolition de la prostitution et de la pénalisation des clients et propose un trajet aboutissant à l'Assemblée nationale pour manifester leur soutien aux députés et les inciter à voter la proposition de loi.

Dans ces circonstances, le collectif 8 mars pour toutes et ses soutiens se désolidarisent complètement de la mobilisation. En effet, ce n'est pas un cortège distinct suivant le même parcours qui a été organisé mais une marche de nuit non-mixte n'empruntant pas le même parcours et à des horaires différents. Le collectif 8 mars pour tous a aussi déployé une banderole « clients pénalisés = putes assassinées » sur le départ de la manifestation du CNDF et a arrosé la fin du parcours menant à l'Assemblée nationale par du faux sang symbolisant celui des travailleuSEs du sexe mises en danger par la proposition de loi.

La logique de polarisation aboutit ainsi finalement à la fragmentation des espaces de mobilisations féministes avec l'organisation de deux manifestations concurrentes. Cette logique est reconduite pour le 8 mars suivant. Le collectif 8 mars pour tous participe à l'organisation d'une manifestation, mixte cette fois-ci, dont le trajet relie Belleville à Pigalle. La marche organisée pour le 8 mars 2014 est considérée comme un succès par ses organisatrices. Lors de l'AG qui suit, elles expriment largement leur enthousiasme et expliquent que la manif leur a « foutu la patate » pour plusieurs jours. Les militantes en charge du service d'ordre, auto-organisé et en non-mixité, expriment elles-aussi globalement leur satisfaction mais soulignent

qu'elles n'étaient pas préparées à l'affluence qu'a connue la marche : « on attendait 500, pas 1500 ou 2000 »⁸⁶³.

La création d'un espace militant féministe non abolitionniste et la visibilité offerte par l'organisation d'une grande marche pour la date phare du 8 mars participent à mettre en lumière la diversité du féminisme français et à accompagner sa diversification. Le trajet choisi par la manifestation (Belleville-Pigalle) a été choisi pour ancrer la manifestation dans des lieux de prostitution et revendiquer un féminisme populaire. Cette diversification des territoires du féminisme passe aussi par la collaboration avec des féministes de banlieue à l'image du collectif Femmes en lutte 93. Par ailleurs, l'organisation de la manifestation se décentre du 8 mars pour toutes pour dépendre à présent d'une AG élargie à laquelle se joignent les organisations et individus souhaitant s'investir dans la mobilisation. Le fonctionnement du 8 mars pour toutes a aussi évolué. A l'origine, plutôt collectif d'organisations, regroupant des militantes qui revendiquent leurs engagements dans d'autres groupes militants : STRASS, Act Up-Paris, NPA..., le collectif a tendance à se muer en collectif d'individus, accroissant ainsi son indépendance vis-à-vis des structures institutionnelles.

La diversité qui caractérise ce pôle du féminisme français est aussi liée aux enjeux sur lesquels se mobilisent les militantes et qui témoignent de leurs engagements intersectionnels, sur les questions de genre mais aussi de précarité, de racisme, d'islamophobie etc. C'est ainsi qu'après le 8 mars, la prochaine échéance que se donnent les militantes est celle du premier mai. Elles décident de défiler aux côtés des TDS et pour dénoncer la précarisation et l'invisibilisation du travail des femmes au sein d'un « cortège féministe et vénéral ». L'appel à manifester fait références aux inégalités salariales entre les femmes et les hommes mais aussi au travail domestique assuré gratuitement par les femmes. Il fait aussi références à des catégories de femmes particulièrement en difficulté vis-à-vis du monde du travail :

« Les femmes non-blanches et immigrées sont sur-représentées dans les boulots les plus ingrats, les plus précaires et les plus mal payés.

Les femmes portant le foulard sont aujourd'hui, quant à elles, purement et simplement exclues du monde du travail salarié.

⁸⁶³ Echange de mails, compte-rendu de la manifestation du 8 mars 2014

Les travailleuses du sexe sont particulièrement visées, par une répression acharnée, directe ou indirecte et par l’opprobre morale et politique. »⁸⁶⁴

De plus, les violences liées au monde du travail sont resituées dans le cadre plus global des violences sexistes :

« Cette violence et ces inégalités ne sont pas sans conséquences, autres qu’économiques. Violent, notre monde du travail comme le reste de nos vies, est un champ de bataille. Les femmes, les personnes trans, lesbiennes, biEs ou hétéros, sans enfants ou privées d’enfants subissent la violence d’une société qui, en même temps qu’elle ne reconnaît pas l’éducation des enfants comme un travail, prive de respect celles qui, volontairement ou involontairement, ne sont pas mères.

Pour touTEs, le quotidien, c’est être confrontéEs aux violences et à la culture de la domination : viols et violences sexistes, harcèlement moral et sexuel, dans nos foyers comme au boulot. »⁸⁶⁵

Ce pôle féministe qui se structure notamment en réaction à l’institutionnalisation du féminisme abolitionniste permet de mettre en relation des groupes et des individus jusque-là mobilisés de manière atomisée, se mobilisant parfois ensemble sur certaines causes ou liées par des réseaux reposant sur des multipositionnements militants. On y retrouve la diversité mise en exergue par les travaux sur les évolutions du féminisme concernant ses actrices, ses causes et ses approches théoriques⁸⁶⁶. Cette dynamique s’avère transversale à l’espace de mobilisation LGBT par le biais du multipositionnement de nombreux militants malgré certaines recompositions des coalitions mobilisées à la fois sur la prostitution et le mariage pour tous.

c) Recompositions des coalitions d’un enjeu à l’autre et dynamiques transversales aux espaces de la cause des femmes et des LGBT

Les débats parlementaires autour du projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe et ceux autour de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre

⁸⁶⁴ COLLECTIF 8 MARS POUR TOUTES, *1er mai – Cortège féministe et vénéral / 8 Mars Pour TouTEs*, [[index.html](#)], consulté le 2 décembre 2019.

⁸⁶⁵ *Ibid.*

⁸⁶⁶ GUYARD-NÉDÉLEC Alexandrine, BINARD Florence et BERGÈS Karine, *Féminismes du XXIe siècle*, *op. cit.*

le système prostitutionnel ont suscité des mobilisations largement concomitantes et faisant intervenir un certain nombre d'acteurs communs. On observe cependant certaines recompositions des coalitions d'un enjeu à l'autre.

En effet, le mariage pour tous bénéficie d'une large dynamique unitaire qui englobe LGBT et féministes contre les oppositions conservatrices. Au contraire, Les oppositions entre abolitionnistes et défenseurs des droits des TDS s'activent largement au sein de l'espace de la cause des femmes. Ainsi, un certain nombre d'acteurs mobilisés ensemble en faveur du mariage pour tous se trouvent opposés sur la question de la prostitution. Cependant, les oppositions concernant la prostitution ont-elles aussi été activées par les mobilisations sur le mariage pour tous. Ce fut notamment le cas lors des prises de paroles suivant le rassemblement organisé à l'appel d'Act Up-Paris le 21 avril 2013 quand le représentant du STRASS s'est indigné de la présence du représentant du Front de Gauche. De plus, les militants du STRASS ont eu tendance à rejoindre les mobilisations du bloc radical et inclusif qui s'est autonomisé au cours de la séquence de mobilisation.

Cette polarisation du bloc radical n'a pas empêché les confrontations entre défenseurs du mariage pour tous abolitionnistes et défenseurs des droits des TDS. Alors que je viens d'arriver à un rassemblement organisé par plusieurs groupes LGBT et Hétéros au boulot en soutien aux sénateurs qui discutent le projet de loi, je suis rejointe par une des militantes du groupe LGBT d'OLF. On discute du rassemblement pour l'égalité à l'appel d'Act Up-Paris qui a eu lieu la veille. Elle m'explique : « On s'est faites agressées par le pink bloc. Ils nous ont traité d'assassins et de putophobes ». Elle ajoute qu'ils avaient « leur drapeau OLF pute » qu'une militante a essayé de reprendre. En effet, un militant appartenant à la coalition opposée à la pénalisation des clients a récupéré lors d'une manifestation un drapeau d'OLF auquel a été ajouté l'inscription « pute ». Les militant.e.s du STRASS considèrent qu'il s'agit d'une manière de revendiquer le féminisme pute, OLF PUTE signifiant alors « Osez le féminisme pute ! ». Les militantes d'OLF sont quant à elles très agacées de cette réappropriation de leur matériel militant qui est vécue comme une attaque directe. Elles sont aussi gênées par l'association du nom de leur organisation avec le terme « pute » qu'elles considèrent comme une insulte, ce qui atteste aussi de la puissance du stigmatisme attaché à ce terme.

Alors que l'influence d'Act Up-Paris se fait plus forte dans la dynamique de mobilisation LGBT au cours de la séquence, les tensions liées à la question de la prostitution sont aussi plus actives au sein des espaces de mobilisation liés au mariage pour tous. En effet, au début de ce

même rassemblement, alors que je discute toujours avec la militante d'OLF, nous sommes rejointes par un couple de militantes du Collectif Oui Oui Oui qui participe aussi aux réunions d'OLF. Une des deux militantes demande si les autres membres du groupe LGBT d'OLF vont venir. La militante déjà présente répond que oui et que l'une d'elle est en retard car elle est partie chercher les drapeaux. La militante de Oui Oui Oui lui répond « Ah oui, vous venez avec des drapeaux ? » avant que la militante d'OLF lui fasse remarquer son air dédaigneux. En effet, la visibilité de l'organisation abolitionniste risque d'être source de conflits dans un rassemblement qui se veut unitaire. Il est marqué par les prises de paroles de plusieurs associations. La présidente d'Act Up-Paris prend la parole suivie par une militante du Collectif Oui Oui Oui. Avant de clore les discours, on demande s'il y a encore une prise de parole et la militante qui a ramené les drapeaux crie « OLF ! ». Pendant qu'elle parle les militant.e.s d'Act Up remballent leurs pancartes et s'en vont. Je me demande si c'est une coïncidence mais on m'explique qu'ils doivent « aller en RH », la réunion hebdomadaire de l'association⁸⁶⁷.

Les articulations entre différents enjeux connexes aux débats sur le mariage pour tous et la prostitution viennent encore complexifier les recompositions des coalitions mobilisées sur ces différentes questions. C'est notamment le cas concernant les articulations avec la GPA et les droits des trans. La question des droits des trans s'est ainsi trouvée à l'interaction des mobilisations pour l'égalité des droits LGBT et pour l'abolition de la prostitution d'OLF engendrant des tensions internes qui ont abouti au départ de la quasi-totalité du groupe LGBT.

Encadré 13 : Le départ des militantes du groupe LGBT d'OLF

Les mobilisations pour le mariage pour tous ont suscité une forte activité de la part du groupe LGBT d'OLF au sein de l'association ainsi qu'au sein de l'Inter-LGBT. Elle s'est accompagnée du recrutement de nouvelles militantes le plus souvent directement lors des manifestations pour le mariage pour tous et non en passant par les structures d'OLF. Le groupe LGBT est devenu le plus important groupe de travail thématique de l'association en matière d'effectif mais aussi d'activité : ses militantes étaient mobilisées sur les différentes actions de l'association en plus de celles liées directement aux thématiques du groupe ainsi qu'au sein du conseil d'administration (CA) qui est l'organe décisionnaire d'OLF.

Après le vote du mariage pour tous, le groupe a commencé une campagne concernant spécifiquement la PMA tout en diversifiant ses activités à travers la création de groupes de travail sur différentes thématiques ; notamment un groupe de travail sur les transidentités dans le cadre duquel elles ont fait intervenir une militante de l'association Acthé (Association commune trans et homo pour l'égalité) pour se former sur les enjeux trans. Cependant, ces

⁸⁶⁷ Observation rassemblement, 11 avril 2013.

évolutions ont suscité des résistances et une certaine méfiance au sein de l'association, plus particulièrement du CA. Une des membres du CA qui n'avait jamais assisté aux réunions du groupe jusqu'à présent a commencé à le faire, ce qui a été vécu comme une mise sous surveillance par les militantes. Lorsque les questions trans étaient abordées, elle a rappelé qu'il s'agissait de questions qui faisaient historiquement débat au sein du féminisme et que l'association n'avait pas de position officielle les concernant. Ainsi, le CA d'OLF a refusé de signer un communiqué de presse de l'association Acthé contre une décision transphobe du TGI de Créteil qui avait été transmis aux militantes du groupe LGBT le 25 septembre 2013.

Cet événement a finalement acté la rupture des militantes LGBT avec OLF. Le 29 octobre 2013, dix d'entre elles adressent un mail annonçant leur départ et expliquant ce choix. Elles considèrent que l'association ne porte pas le combat contre les LGBT-phobies affiché dans sa charte alors que de nombreuses militantes y présentent le féminisme et les questions liées aux transidentités comme antinomiques. Elles insistent aussi sur les différentes déconvenues auxquelles le groupe LGBT a eu à faire face, concernant les incitations à freiner leurs travaux sur les questions trans : remise en cause de la nature féministe de la cause, questionnement sur le « véritable engagement féministes des membres du groupe LGBT » et sur leur véritable engagement abolitionniste. Ces remises en cause se sont accompagnées d'une surveillance accrue des activités du groupe ainsi que de remarques déplacées concernant les militantes⁸⁶⁸. Ces commentaires ont été émis par plusieurs militantes d'OLF, notamment dans le cadre des échanges du CA.

Ce sont les questions trans qui ont exacerbé les tensions au sein de l'association mais les militantes expriment les difficultés qu'elles ont rencontré de manière plus générale dans l'association, notamment concernant leur campagne pour la PMA qui a été l'objet de nombreuses remises en cause. Face à la réponse des porte-paroles de l'association, au registre procédural évoquant un long processus de démocratie interne à l'association qui aurait été nécessaire pour prendre position sur les questions trans, d'autres militantes annoncent leur départ dans les jours suivants. Parmi celles qui quittent l'association, on trouve des militantes de longue date ainsi que des militantes qui ont été ou sont encore très impliquées au sein des différents organes d'OLF et notamment du CA. Elles témoignent toutes de leur attachement sentimental à l'association et de leur déception alors même qu'elles ont été amenées à la défendre « malgré son image déplorable au sein des milieux LGBT ». Lors d'une réunion du groupe Abolition, une des militantes du groupe LGBT avait expliqué la difficulté qu'elle rencontrait à être associée aux positions abolitionnistes d'OLF face aux autres militants LGBT.

Parmi les militantes démissionnaires d'OLF, certaines vont fonder l'association Fières, qui se définit comme une association féministe, lesbienne, bi, trans. A l'occasion du 8 mars 2014, la jeune association appelle à « manifester dans l'un ou l'autre cortège prévu le samedi 8 mars à Paris et partout ailleurs en France et dans le monde ». Certaines de ses militantes seront présentes dans le cortège du CNDF et d'autres à la manifestation de Belleville.

Le groupe LGBT d'OLF reste quant à lui en sommeil jusqu'en février 2015. Lorsqu'il est réactivé, les nouvelles militantes lancent un débat pour lui trouver un nom. Les propositions s'articulent autour des initiales FBL pour féministes, bies, lesbiennes, excluant finalement durablement les trans des revendications de l'association.

⁸⁶⁸ Certaines militantes m'expliquent que des remarques avaient été faites sur l'apparence physique des nouvelles militantes LGBT et leur style vestimentaire.

Malgré ces recompositions, les tensions liées aux logiques de coalition et d'opposition dans le cadre des mobilisations autour du mariage pour tous et de la prostitution participent à une dynamique transversale aux espaces de mobilisations liés aux causes sexuelles. En effet, la dynamique de polarisation et de fragmentation du mouvement féministe qui aboutit à la structuration d'un pôle inclusif et intersectionnel organisant les manifestations alternatives du 8 mars et du 25 novembre, précède et inspire largement la dynamique similaire qui intervient au sein du mouvement LGBT et aboutit à l'organisation des Prides de nuit, alternatives aux Marches des fiertés.

Cependant, il ne s'agit pas uniquement d'une dynamique similaire répliquée dans deux espaces militants. Au contraire, il s'agit d'une dynamique commune, transversale aux espaces féministes et LGBT dont attestent les systèmes d'acteurs mobilisés. En effet, on constate que les mêmes acteurs sont mobilisés aux côtés du 8 mars pour toutes et lors de la Pride de nuit, formant un pôle radical intersectionnel et inclusif qui s'est structuré au cours de cette séquence de mobilisation sur les causes sexuelles à partir des controverses sur le mariage pour tous et la prostitution.

Conclusion du Chapitre 7 :

La « croisade » abolitionniste promeut la pénalisation des clients de la prostitution comme une des clés d'un modèle permettant de lutter contre un système genré qui repose sur un rapport de domination patriarcale. Elle a pris la forme d'une coalition élargie à une diversité de groupes mais la « mobilisation citoyenne » qu'elle souhaite mettre en avant repose largement sur des acteurs du mouvement féministe et les réseaux du féminisme d'Etat. Elle est relayée dans le champ politique par un réseau d'élus transpartisan qui fait largement obstacle aux relais politiques plus rares de la contre-mobilisation centrée sur les TDS.

En effet, la défense des droits des prostituées a été reformulée dans le débat public en termes de revendications liées au travail du sexe portées par les travailleurs du sexe. Cette

appropriation est surtout le fait du STRASS qui affiche depuis sa création un double objectif d'indépendance et de reconnaissance, vis-à-vis de ses alliés et des pouvoirs publics⁸⁶⁹.

La mobilisation contre la proposition de loi abolitionniste est l'occasion pour l'organisation de se mobiliser pour les droits des TDS et contre leur stigmatisation en portant dans l'espace public et politique une parole à la première personne des premiers concernés. Cependant, l'opposition à la mobilisation abolitionniste vient questionner la dialectique alliés/ennemis qui sous-tend les mobilisations du STRASS. La mobilisation du plus grand nombre d'alliés est ainsi nécessaire pour s'opposer aux ennemis abolitionnistes. La mobilisation contre la pénalisation des clients peut s'appuyer sur le soutien des alliés historiques que constituent les organisations de santé communautaire et de lutte contre le Sida, d'associations de lutte pour les droits humains et les droits des étrangers ainsi que d'acteurs du mouvement LGBT et du mouvement féministe, deux mouvements divisés par la question de la prostitution.

En effet, les deux mouvements qui s'opposent sur la proposition de loi définissent chacun à leur manière leur mobilisation comme féministe. Si la mobilisation abolitionniste est largement portée par des organisations féministes, elle a aussi influencé l'espace français de la cause des femmes marqué par une généralisation et une institutionnalisation d'un féminisme abolitionniste. Cette dynamique participe cependant à la polarisation et à la fragmentation des espaces de mobilisation féministes avec l'autonomisation d'un pôle féministe inclusif et intersectionnel marqué par le féminisme post-colonial et queer qui pose la question de la représentation de diverses catégories de femmes aux premiers rangs desquelles les TDS mais aussi les femmes trans, voilées ou racisées.

Cette dynamique fait écho et accompagne la dynamique de l'espace du militantisme LGBT marqué par l'essor des mobilisations lesbiennes, trans mais aussi plus largement critiques des mécanismes homonormatifs et homonationalistes, dans le cadre des mobilisations liées au mariage pour tous et à l'égalité des droits. Il s'agit d'une dynamique transversale aux espaces de mobilisation féministes et LGBT où on retrouve des acteurs multipositionnés, notamment ceux liés au féminisme queers, et qui participe à l'autonomisation de sujets politiques minoritaires à partir des mobilisations sur les causes sexuelles.

⁸⁶⁹ SIMONIN Damien, *Le " travail du sexe " . Genèses et usages d'une catégorie politique, op. cit.*

VIII - Conclusion générale

Le point de départ de cette thèse est la volonté d'apporter une meilleure compréhension des mécanismes de politisation des enjeux sexuels.

Les questions de sexualité sont associées à des évolutions de valeurs et à des transformations de la société sur le long terme, il s'agit de questions devenues structurantes, tant des opinions individuelles, que des systèmes politiques. Mais quand la sexualité investit le champ politique, reformulée en différents enjeux, par quels acteurs sont-ils portés ? Et comment ces acteurs se mobilisent-ils ?

Pour répondre à ces questions j'ai choisi de m'appuyer sur l'étude de deux cas contrastés de dynamiques de mobilisation entre mouvements opposés, portant sur des enjeux liés à la sexualité et inscrits simultanément à l'agenda législatif après les victoires électorales du PS en 2012 : le mariage pour tous et la prostitution.

Cette étude propose une approche dynamique des mobilisations dont l'originalité se joue à trois niveaux :

Tout d'abord j'ai choisi de mettre au cœur de l'étude la conflictualité liée au traitement de ces enjeux dans l'espace public et politique. J'ai ainsi étudié à la fois les mobilisations et les contre-mobilisations ainsi que leurs dynamiques d'opposition. A cet égard, le choix d'étudier la question du mariage pour tous m'a permis d'intégrer à l'étude les acteurs conservateurs opposés à sa reconnaissance. Tandis que le rôle des mouvements sociaux qualifiés de progressistes tels que les mouvements féministes et LGBT est largement mis en avant, les acteurs conservateurs sont moins pris en compte par les travaux sur les questions sexuelles. Le choix du mariage pour tous constitue donc un apport à la littérature de science politique sur le genre et les sexualités. A l'inverse, l'étude des oppositions concernant la prostitution constitue une contribution à la littérature sur les mobilisations opposées. En effet, ces travaux s'ancrent traditionnellement dans l'étude de mouvements sociaux distincts et antagonistes dont l'opposition se traduit souvent par une confrontation entre progressisme et conservatisme. Les mobilisations opposées concernant la prostitution s'inscrivent quant à elles largement dans les conflits internes au mouvement féministe et dans une moindre mesure LGBT.

Une deuxième originalité réside dans l'attention portée tout au long de l'étude aux interactions entre espace des mouvements sociaux et champ politique. Cette démarche permet

tout d'abord d'intégrer pleinement à l'étude les contextes électoraux et parlementaires des séquences de mobilisation étudiées. Equipes de campagne, parlementaires et acteurs partisans en général sont ainsi particulièrement impliqués dans les dynamiques de mobilisation. Ce travail apporte ainsi une contribution à l'étude des relations entre partis politiques et mouvements sociaux, qui constituent un objet rarement abordé du fait notamment de la partition disciplinaire entre sociologie des mobilisations et étude des partis politiques en science politique.

Enfin, je me situe autant que possible à l'interaction des deux enjeux étudiés qui sont à l'agenda législatif et sources de mobilisations sur la même période. Cela permet d'étudier les circulations d'un enjeu à l'autre. On observe notamment certaines recompositions des coalitions ainsi que des dynamiques transversales aux espaces de mobilisations féministes et LGBT qui impactent les mobilisations sur les deux enjeux.

Le travail de recherche entrepris dans le cadre de cette thèse entend alors répondre à deux objectifs :

- Comprendre comment les oppositions entre mouvements influent sur leurs stratégies de mobilisation (on reprend la définition multidimensionnelle de Meyer et Staggenborn pour qui la stratégie recoupe la formulation des revendications, les tactiques et les arènes⁸⁷⁰).
- Mettre au jour les configurations et reconfigurations de l'espace des mobilisations liées à la sexualité qui est transversal aux mouvements féministes, LGBT, catholiques et plus largement conservateurs.

Pour ce faire, le protocole d'enquête ne s'attache pas seulement à la comparaison des dynamiques de mobilisation opposées concernant les deux enjeux étudiés mais aussi à l'étude des circulations d'un camp, et d'un enjeu, à l'autre.

Pour étudier les stratégies de mobilisation, les dynamiques d'opposition entre mouvements mais aussi les circulations d'idées et d'acteurs entre mouvements opposés ainsi que d'un enjeu à l'autre, une méthodologie qualitative plurielle a été mise en place pour permettre d'étudier des processus en train de se faire. Elle permet de confronter les données

⁸⁷⁰ DAVID S. MEYER et SUZANNE STAGGENBORG, « Opposing movement strategies in U.S. abortion politics », *op. cit.*

récoltées lors des observations participantes de mobilisations à celles recueillies lors des observations participantes de réunions militantes et lors d'entretiens ainsi qu'à une documentation diversifiée.

La conclusion de cette étude montrera d'abord la façon dont ses principaux résultats contribuent à différents champs d'étude de la science politique. Elle reviendra d'abord sur les apports aux travaux sur les mobilisations et les mouvements sociaux puis à ceux sur le genre et la sexualité (A). Enfin, elle reviendra sur la manière dont ce travail ouvre des perspectives de recherche fertiles pour l'avenir (B).

A - Résultats et contributions de la thèse

A travers les enjeux du mariage pour tous et de la prostitution, la thèse s'attache à l'étude d'un espace de mobilisation sur les enjeux sexuels transversal à plusieurs mouvements sociaux, notamment le mouvement féministe, le mouvement LGBT et les mouvements catholiques et plus généralement conservateurs. Le cadre de l'étude est lié à une séquence particulière marquée par les campagnes électorales de 2012 et les débats parlementaires sur les deux textes de loi étudiés. L'objet de la recherche est ainsi défini par cette séquence temporelle ainsi que par un espace dont l'unité est délimitée par la thématique sexuelle, mais aussi par les circulations d'acteurs, d'idées et de pratiques.

Les principaux résultats concernant les dynamiques internes de cet espace sont liés à la conflictualité et aux oppositions entre groupes mobilisés. Dans la lignée des travaux sur les mouvements opposés, on montre que ces confrontations plus ou moins directes affectent à la fois les systèmes d'acteurs, les répertoires d'actions et les cadrages (1).

Les travaux de Mathieu sur l'espace des mouvements sociaux invitent à considérer à la fois les dynamiques internes qui unissent ses composantes, mais aussi à l'envisager « dans sa face externe, en étudiant les rapports qu'il entretient avec d'autres univers sociaux dont, en premier lieu, le champ politique »⁸⁷¹. Dans cette optique, cette recherche montre que les mouvements qui s'opposent aux textes de loi en discussion comme ceux qui les soutiennent

⁸⁷¹ MATHIEU Lilian, FRANCOU Lionel et VEROONE Baptiste, « Mouvements sociaux, parcours militants et pratiques protestataires », *Emulations - Revue de sciences sociales*, , 23 mai 2016.

font l'objet d'imbrications de différents types avec le champ politique sur lesquelles s'appuient leurs mobilisations. En effet, les mobilisations viennent activer des imbrications structurelles plus ou moins institutionnalisées entre les mouvements sociaux et le champ politique. Les contextes électoraux et parlementaires participent aussi à recomposer ces articulations (2).

Enfin, outre son apport à la littérature sur les mobilisations et les mouvements sociaux, cette thèse entend également contribuer aux travaux de science politique sur le genre et la sexualité. En effet, l'ampleur et les dynamiques des mobilisations étudiées mettent en évidence la place des enjeux sexuels dans la structuration des systèmes politiques et dans la compétition entre les acteurs. Par ailleurs, on montre leur caractère multidimensionnel. En effet, les enjeux étudiés sont pris dans une tension entre *morality* et *identity politics* mais les mobilisations permettent de questionner plus avant la multidimensionnalité de ces enjeux souvent renvoyés à des considérations culturelles et symboliques. On montre que la sexualité permet de questionner de nombreux mécanismes de régulation sociale, politique et économique (3).

1) Les dynamiques de mobilisations opposées : fragmentations et circulations

Le projet d'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe et la proposition de lutte contre le système prostitutionnel impliquant la pénalisation des clients sont les objets de mobilisations opposées (en soutien ainsi qu'en opposition) et concomitantes. Si les travaux sur les mouvements sociaux ont tendance à ne pas se centrer sur ces dynamiques antagonistes, au profit de monographies prenant pour objet un mouvement ou une cause, elles doivent être prises en compte pour comprendre les stratégies de mobilisation adoptées.

Elles influent en effet sur les systèmes d'acteurs et la façon dont les dynamiques unitaires laissent place à des processus de fragmentation des mouvements (a). Les ajustements entre mouvements opposés impactent aussi le choix des répertoires d'action et ont contribué à placer les mobilisations de rue, plus particulièrement la manifestation, au cœur de la séquence de mobilisation (b). Enfin, on constate un processus de polarisation des cadrages qui va de pair avec l'opposition des mobilisations malgré la circulation et la réappropriation de catégories militantes d'un camp à l'autre (c).

a) Systèmes d'acteurs : des dynamiques unitaires à la fragmentation des mobilisations

La transversalité des mobilisations sur le mariage pour tous et la prostitution donne à voir l'existence d'un espace de mobilisation sur les enjeux sexuels et le système d'acteur qui le sous-tend. Si les controverses qui agitent les acteurs renforcent leur sentiment d'appartenance à un espace commun⁸⁷², les mobilisations opposées sur le mariage et la prostitution ont des effets sur la structuration des acteurs au sein de cet espace. Le premier résultat concernant les effets des dynamiques d'opposition sur la structuration des mobilisations met en lumière leur fragmentation. Les travaux sur les contre-mouvements ont souligné le fait que l'opposition entre mouvements a tendance à faciliter l'agrégation de groupes divers, encouragés à se joindre à la mobilisation et à intégrer un des mouvements par l'intensification du conflit⁸⁷³. Ce processus d'agrégation met en œuvre une dynamique qui se déploie en deux temps. Tout d'abord, on observe des dynamiques unitaires se mettre en place. Dans le cas des mouvements qui viennent soutenir les textes de loi, la dynamique unitaire est présente dès la campagne électorale de 2012. Les mouvements qui s'y opposent revendiquent à leur tour une dimension unitaire qui participe à la structuration des camps opposés et passe par l'agrégation d'une diversité de groupes au sein de coalitions plus ou moins unifiées.

Pourtant, on constate dans chacun des camps étudiés que cette dynamique se trouve mise à mal par la diversité des revendications de représentation formulées par les mouvements. L'enjeu d'inclusivité qui sous-tend la dynamique unitaire se trouve confronté à la diversité des revendications et des intérêts représentés. Ce paradoxe aboutit à la fragmentation de chacun des mouvements :

Dans le cas des défenseurs du mariage pour tous, ce sont les insuffisances du texte de loi et le contexte de violences homophobes qui entraînent une multiplication de mobilisations, concernant notamment la PMA et les questions trans, ainsi que l'essor de différents groupes mobilisés sur ces enjeux.

Dans le cas des opposants au mariage pour tous, la multiplication des groupes mobilisés en marge de LMPT participe plutôt à une continuité de la mobilisation du collectif par le biais

⁸⁷² BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes. », *op. cit.*

⁸⁷³ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *op. cit.* p.1653

d'autres répertoires d'action et en ciblant d'autres enjeux, tels que la GPA, sur lesquels s'investit aussi le collectif.

Concernant les oppositions sur la prostitution, les fragmentations qu'elles mettent en œuvre affectent le mouvement féministe avec la création de mobilisations distinctes de celles du mouvement féministe abolitionniste.

Les processus de fragmentation se traduisent par la multiplication de mobilisations portées par des groupes minoritaires au sein des mouvements LGBT et féministes : lesbiennes, trans, TDS. Ils s'accompagnent ainsi de l'émergence d'un pôle minoritaire qui revendique une approche intersectionnelle et une dimension inclusive et critique vis-à-vis des nationalismes sexuels et de l'homonormativité. On y retrouve plusieurs sensibilités militantes : approches queers, trans pédés gouines, féministes décoloniales et intersectionnelles, accompagnés d'acteurs de la gauche radicale. De nombreux acteurs de ce pôle sont mobilisés à la fois sur la question du mariage pour tous et sur celle de la prostitution. Ce pôle s'avère ainsi transversal aux deux enjeux étudiés, aux mouvements féministes et LGBT.

La circulation et les phénomènes de solidarité qui se mettent en place entre ces acteurs renforcent l'idée d'un espace propre aux mobilisations sur les questions sexuelles qui apparaît comme « un domaine de pratiques et de sens particulier »⁸⁷⁴ sous-tendu par un système d'acteurs que l'on retrouve d'un enjeu à l'autre. Ces processus donnent par ailleurs à voir la centralité d'Act Up-Paris. L'organisation de lutte contre le Sida, mobilisée en faveur du mariage pour tous et des droits des TDS, dispose de ressources symboliques assez importantes pour initier des mobilisations alternatives à celles de l'Inter-LGBT et appuyer les mobilisations alternatives à celles du CNDF dans un contexte où ses ressources financières sont pourtant fragilisées ainsi que ses effectifs militants.

b) Convergence des répertoires et centralité des mobilisations de rue

En reprenant la définition de Mathieu, on considère l'espace de mobilisation qui est au cœur de cette étude comme « un domaine de pratiques et de sens particulier »⁸⁷⁵. La question

⁸⁷⁴ MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, op. cit. p.25

⁸⁷⁵ *Ibid.* p.25

des pratiques militantes fait écho aux répertoires d'action mobilisés par les acteurs et questionne l'influence des oppositions entre mouvements sur ces derniers.

Le premier résultat issu de cette étude concerne la centralité des mobilisations de rue. Malgré la professionnalisation des mobilisations et le recours croissant aux réseaux sociaux, les manifestations et les rassemblements restent au cœur des répertoires mobilisés.

Le recours aux mobilisations de rue et au lobbyisme ont tendance à constituer deux modes d'action complémentaires au service des mêmes objectifs et impliquant les mêmes acteurs. En effet, tous deux activent les imbrications entre mouvements sociaux et champ politique. Les acteurs qui portent les revendications des mouvements au sein des institutions les soutiennent aussi dans la rue. Pourtant, il peut exister une tension liée au choix d'adopter une stratégie basée sur les mobilisations au sein de l'espace public plutôt que de privilégier une stratégie reposant essentiellement sur un mode d'action direct dans une logique d'influence des dirigeants. Il apparaît que c'est le cas pour les mouvements qui soutiennent les textes de loi en débats et plus particulièrement pour le mouvement LGBT concernant le mariage pour tous. En effet, la mise à l'agenda d'un texte reprenant ses revendications a déjà supposé un important travail de mobilisation pour le mouvement et l'ouverture de la séquence parlementaire entraîne une redirection de la dynamique militante vers un travail de lobbyisme auprès des parlementaires. Ce sont alors les stratégies de publicisation des mobilisations portées par les opposants au texte qui les contraignent à investir les mêmes arènes et à descendre à leur tour dans la rue. L'étude des mobilisations opposées permet de souligner encore que la manifestation n'est pas uniquement un mode d'action contestataire mais que les groupes y ont aussi recours pour soutenir des initiatives gouvernementales et parlementaires.

Ces processus de convergence permettent d'observer les oppositions entre mobilisations en action. La co-présence des mouvements opposés donne en effet lieu à différentes formes de confrontations. Mais les manifestations sont aussi un lieu d'observation des divisions internes aux mouvements. Elles se traduisent par la mise en œuvre de cortèges dissidents au sein des défilés. Ces divisions vont jusqu'à l'organisation de manifestations alternatives aux marches qui revendiquaient jusqu'alors une dimension unitaire dans le cas des mobilisations féministes du 8 mars et du 15 novembre.

Enfin, on observe des effets du contexte sur les répertoires d'action mis en œuvre. Ainsi, dans le cadre des débats parlementaires, les abords des assemblées deviennent les lieux privilégiés de mobilisation. Les contextes électoraux, sont quant à eux propices à l'organisation

d'interpellations des candidats en lice, qui sont invités à se situer vis-à-vis des revendications des mouvements. Ces mises en scène de la confrontation démocratique entre les organisations militantes et les candidats sont sous-tendues par différents mécanismes de collaboration et de circulation entre mouvements et partis en campagne. Elles s'appuient sur le lobbying et les imbrications entre l'espace de mobilisation et le champ politique.

c) Polarisation des cadrages et circulation des catégories

L'espace des mobilisations qui est l'objet de cette thèse est défini comme un système d'acteurs, un domaine de pratiques et un domaine de sens. Cette troisième dimension amène à questionner les cadrages des mobilisations et l'effet que les dynamiques antagonistes ont sur eux.

Les deux dynamiques antagonistes étudiées s'inscrivent dans une opposition entre « *morality politics* » et « *identity politics* ». Un des camps revendique en effet de défendre l'équilibre de la société dans son ensemble contre un phénomène unanimement et moralement condamnable tandis que l'autre revendique des droits pour un groupe minoritaire. Ainsi, La volonté de sauvegarder une société fondée sur la différenciation biologique des sexes s'oppose à l'égalité des droits pour les couples et les familles LGBT. La lutte contre les violences faites aux femmes et pour le respect qui leur est dû s'oppose à la revendication d'accès aux droits pour les TDS.

Les mobilisations des abolitionnistes et des opposants au mariage pour tous s'apparentent à des croisades morales. Elles s'inscrivent dans une dynamique d'universalisation de leurs revendications qui passe par la multiplication des revendications de représentation et des catégories d'acteurs mobilisées. On constate de manière parallèle mais dans une moindre mesure, que les mobilisations de leurs opposants sont aussi l'objet d'un processus d'extension.

Les cadrages des mobilisations opposées sont alors l'objet de circulations d'un camp à l'autre. Ainsi, tous les groupes mobilisés reprennent le « cadrage cardinal »⁸⁷⁶ d'égalité des droits. Les opposants au mariage pour tous se posent en défenseur des droits des enfants et les abolitionnistes s'inscrivent dans la défense des droits des femmes.

⁸⁷⁶ SNOW David A. et BENFORD Robert D., « Ideology, frame resonance, and participant mobilization », *op. cit.*

Cependant, les groupes porteurs de revendications minoritaires mettent aussi en avant d'autres dimensions de leurs revendications, leur permettant de se démarquer du cadrage homogénéisant d'égalité des droits approprié par leurs adversaires. C'est le cas des défenseurs du mariage pour tous qui vont se réunir pour dénoncer les violences subies par les LGBT à l'appel d'Act Up-Paris. C'est aussi le cas des TDS qui mettent en avant la dimension syndicale de leurs revendications ainsi que la putophobie dont ils sont victimes.

La circulation des cadrages et des catégories d'analyse entre mouvements opposés participe ainsi finalement à leur polarisation. On le constate notamment concernant les mobilisations autour du mariage pour tous. Les opposants au projet de loi se sont réapproprié des catégories traditionnellement progressistes comme l'homophobie et le féminisme pour disqualifier leurs adversaires. On assiste à une inversion de l'accusation d'homophobie qui est alors adressée aux militants LGBT par les militants conservateurs. De même les controverses sur la question du genre poussent les militants anti-mariage pour tous à proposer leur version du féminisme fondée sur la naturalisation de la différenciation entre les hommes et les femmes. Le renversement de ces catégories participe à la polarisation entre les mouvements.

L'enjeu de la GPA donne aussi à voir ces circulations des cadrages et des enjeux d'un mouvement à l'autre alors que les féministes abolitionnistes tout comme les opposants au mariage pour tous réclament son « abolition universelle » sans que cette convergence de revendication ne donne pourtant lieu à des collaborations entre ces acteurs.

Concernant les mobilisations autour de la prostitution, l'appropriation du féminisme participe également au conflit entre les mouvements opposés. L'antagonisme participe à la définition de conceptions inconciliables du féminisme et de la prostitution. Cette dernière étant considérée comme une violence ou comme une activité professionnelle. Ces distinctions font écho aux différentes catégories employées pour désigner les personnes qui exercent la prostitution : personnes prostituées ou TDS.

2) Les mobilisations à l'interaction des mouvements sociaux et du champ politique

L'espace de mobilisation sur les enjeux sexuels au cœur de la thèse est animé de dynamiques qui traversent aussi le champ politique. Il est en effet porteur de causes complémentaires et antagonistes dans lesquelles s'investissent les acteurs de différents pôles⁸⁷⁷.

Les interactions et les imbrications entre cet espace et le champ politique reposent sur des multipositionnements et des collaborations qui présentent un degré variable d'institutionnalisation. Elles s'inscrivent dans des trajectoires militantes et dans des organisations qui structurent les mobilisations sur les enjeux sexuels (a). Parmi les acteurs, qui jouent le rôle de relais entre mouvements et institutions, des réseaux d'élus qui sont structurés parfois de longue date sont activés par les mobilisations et les débats parlementaires (b). Dans les contextes parlementaires mais aussi électoraux, les mobilisations opposées participent à certaines recompositions des interactions entre mouvements et champ politique. Elles s'inscrivent dans des processus de compétition politique (c).

a) Imbrications structurelles entre espace des mobilisations et champ politique

Tout au long de l'étude, les lieux de contact, voire d'imbrication, entre mouvements et champ politique apparaissent comme centraux dans les dynamiques de mobilisation. Les interactions prennent des formes différentes. Certaines ont une dimension conjoncturelle et sont activées par le contexte des débats parlementaires ou de la campagne électorale. D'autres sont actives sur un plus long terme et structurent profondément l'espace de mobilisation sur les enjeux sexuels.

Les liens entre les organisations de mouvement social et les organisations politiques passent par la trajectoire des militants et leurs multipositionnements. Ces derniers sont l'objet de différents degrés d'institutionnalisation. En effet, les mobilisations sur le mariage pour tous et la prostitution donnent à voir l'institutionnalisation du mouvement féministe et dans une moindre mesure celle du mouvement LGBT. Les réseaux du féminisme d'Etat sont ainsi largement impliqués dans la diffusion et la mise à l'agenda des revendications abolitionnistes.

⁸⁷⁷ BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes. », *op. cit.* ; PETTE Mathilde et ELOIRE Fabien, « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers », *op. cit.*

L'Inter-LGBT, outre son statut d'interlocuteur des pouvoirs publics, est quant à elle le lieu d'imbrication des mobilisations associatives et partisanes LGBT du fait même de sa composition. En effet, l'interassociative compte parmi ses membres les commissions LGBT des partis de gauche.

Les travaux sur les politiques sexuelles ont tendance à ne pas mettre l'accent sur leur dimension partisane. Pourtant, les partis politiques s'avèrent être une arène de mobilisation sur les enjeux sexuels. En effet, on observe des circulations importantes entre les partis de gauche et les associations LGBT et féministes. Une partie de ces interactions est intégrée directement aux structures partisanes par le biais des commissions ou groupes LGBT et féministes/femmes, dont les dénominations et les statuts varient mais qu'on retrouve en lien avec tous les partis de gauche. A ce niveau, une réelle asymétrie existe entre partis de gauche et de droite. Ces structures sont investies par des militants qui se mobilisent aussi dans les associations. On y retrouve largement les débats qui animent les mouvements sociaux tandis que leurs activités participent à entretenir les débats internes au sein des partis.

De plus, les militants formulent des stratégies d'entrisme en direction des partis politiques. L'engagement militant apparaît comme un levier important pour les militants de mouvements encore peu institutionnalisés à l'image du mouvement des TDS comme en témoigne l'investissement de certains représentants au sein d'EE-LV. Le mouvement d'opposition au mariage pour tous, bien que pouvant s'appuyer sur des mobilisations conservatrices et religieuses antérieures a donné lieu à des innovations militantes qui se sont développées dans le sillon de LMPT et ont ciblé directement les partis politiques à l'image de la création du mouvement Sens commun au sein de l'UMP.

b) L'activation de réseaux d'élus

Les résultats de la thèse ont mis en lumière l'importance d'un autre vecteur de lien entre l'espace des mobilisations sur les enjeux sexuels et le champ politique. Il s'agit de réseaux d'élus plus ou moins formalisés. Les réseaux de parlementaires sont activés par les débats sur les textes de loi.

Les opposants au mariage pour tous peuvent ainsi s'appuyer sur l'Entente parlementaire pour la famille, créée en 2006, au moment des débats sur les lois bioéthiques. Elle rassemble les parlementaires investis dans la défense d'un modèle familial traditionnel et hétéronormatif.

On compte parmi eux les « mousquetaires » qui se sont le plus féroce­ment opposés au texte lors des débats parlementaires sur le mariage pour tous. Le collectif des maires pour l'enfance, fondé en 2005, un an après le mariage de Bègles, a quant à lui plus directement vocation à jouer un rôle dans la résistance à l'application du texte.

Un autre réseau de parlementaires promeut de son côté les politiques abolitionnistes. Il n'est pas formellement identifié comme « entente » ou « collectif » mais repose sur les collaborations répétées de ses membres et leurs trajectoires marquées par le féminisme d'Etat.

L'action de ces élus permet de porter des causes dans les arènes parlementaires malgré les conflits qu'elles peuvent susciter au sein des partis politiques. Elle met aussi au jour la dimension transpartisane de ces causes en faisant collaborer des élus issus de différentes formations politiques et groupes parlementaires.

Ces réseaux d'élus permettent aux mobilisations d'intégrer les arènes parlementaires en y portant leurs revendications, en y rapportant le récit des mobilisations de rue mais aussi en permettant aux militants d'accéder aux tribunes et aux auditions.

c) Recompositions des interactions entre espace des mobilisations et champ politique

Les relations entre mobilisations et champ politique sont marquées par une tension entre la collaboration et les différentes formes de concurrence qui se développent à la fois entre organisations de mouvement social et partis politiques, mais aussi entre les partis.

La compétition entre les partis participe ainsi à la re­composition des relations partis-mouvements. Les échéances électorales apparaissent comme des nœuds mettant en tension les relations entre ces acteurs. Les campagnes électorales sont ainsi particulièrement investies par les associations qui mettent en œuvre des « interpellations » de candidats. La campagne électorale de 2012 vient alors déjà re­composer les relations partis-mouvement, en lien avec la polarisation des partis. Pendant la campagne, les interactions avec les partis de gauche qui portent les revendications LGBT se resserrent. Au contraire, l'UMP recule sur les questions LGBT par rapport à 2007 et les liens sont très distants avec les associations, y compris Gaylib qui n'appelle pas à voter pour Nicolas Sarkozy.

La séquence de débats parlementaires est, elle aussi, marquée par certaines re­compositions des relations entre espace des mobilisations et champ politique. La rupture des

liens entre le mouvement LGBT et l'UMP est consommée. Elle se traduit par la rupture du contrat d'association qui liait le parti à l'association Gaylib, cette dernière s'associe alors à l'UDI. Au contraire, des liens se renforcent entre les groupes conservateurs mobilisés contre le mariage pour tous et les partis de droite et d'extrême droite.

A gauche de l'échiquier politique, on observe une distanciation entre certaines composantes du mouvement LGBT et le PS, liée à un désaveu de la majorité dû aux insuffisances de la loi sur le mariage pour tous et au recul concernant la PMA.

3) La multidimensionnalité des enjeux : sexualité et régulation sociale, politique et économique

La thèse contribue à l'étude des dynamiques d'un espace de mobilisations : elle s'intéresse à ses dynamiques internes, en se focalisant sur les logiques d'opposition. Elle s'intéresse aussi aux dynamiques qui se jouent à la frontière de cet espace en étudiant les circulations et ses imbrications avec le champ politique, et plus particulièrement les interactions avec les acteurs partisans.

Outre ces contributions à la littérature sur les mobilisations, la thèse entend contribuer aux études sur le genre et la sexualité en science politique et plus particulièrement à l'étude des processus de politisation de la sexualité.

Si la question de la sexualité se voit reformulée dans les espaces publics et politiques en une multiplicité d'enjeux et de causes qui ouvrent sur autant, voire plus, de politiques publiques et d'interventions de l'Etat, tant les débats autour du mariage pour tous que de la prostitution renvoient à ce que peut être une sexualité légitime. Les enjeux sexuels sont couramment subsumés sous le label « question de société ». En effet, outre la frontière entre public et privé, la sexualité est un « langage politique »⁸⁷⁸ à part entière qui questionne la société et ses normes dans leur ensemble.

La multidimensionnalité des enjeux sexuels n'est pas prise en compte par les travaux sur les évolutions des valeurs qui inscrivent les opinions à leur égard dans une opposition entre progressisme et conservatisme, « ouverture » et « fermeture », alors que les résultats de cette thèse montrent que les oppositions sur le mariage pour tous et la prostitution éclairent la place

⁸⁷⁸ FABRE Clarisse et FASSIN Eric, *Liberté, égalité, sexualités*, op. cit.

du genre et de la sexualité dans différents aspects de la régulation sociale. Elles viennent en effet questionner le lien entre la diversification des identités du sujet politique et l'accès aux droits (a). La crainte d'un bouleversement de l'ordre social soulevée par les enjeux sexuels permet de faire le lien entre ordre social et stratification sociale, mettant en lumière les ressorts économiques des questions sexuelles (b), mais aussi entre ordre social et ordre national (c).

a) Identités et citoyenneté

Tous les mouvements étudiés dans le cadre de cette thèse ont cadré leurs mobilisations sous l'angle de la défense des droits de certains groupes. On observe bien la diffusion et la banalisation du cadrage en termes d'égalité des droits. Pour autant, ce que l'étude de ces mobilisations montre c'est surtout que les revendications d'égalité des droits de la part de groupes minoritaires sont d'autant plus sources de conflit dans un contexte de diversification des identités du sujet politique.

La défense de la famille s'oppose ainsi à l'égalité des droits entre les familles hétéroparentales et homoparentales. La défense des droits des femmes s'oppose quant à elle à l'accès aux droits des TDS, quelle que soit la manière dont elles exercent le travail du sexe. Les oppositions entre mouvements viennent ainsi questionner la pluralité des configurations au sein d'une catégorie (la diversité des familles, la diversité des femmes dans leur rapport à la sexualité) et ses conséquences dans l'exercice de la citoyenneté.

Par ailleurs, la diversification des identités est au cœur des divisions des mouvements féministes et LGBT que donnent à voir les mobilisations étudiées. C'est ce qu'on constate à travers l'essor d'un pôle intersectionnel / inclusif / queer / décolonial, à la fois dans les mobilisations en faveur du mariage pour tous et dans les mobilisations alternatives à celles des féministes abolitionnistes. Ces différentes approches ont en commun de mettre en avant la multiplicité des sujets de la troisième vague du féminisme et du mouvement LGBTQIA+.

b) Ordre sexuel et stratification sociale

La question des identités portées par les mobilisations est donc ainsi directement liée à l'accès aux droits et à leur égalité. Au-delà de la tension entre morale et identité à laquelle on peut ramener les enjeux sexuels, ceux-ci ont une dimension matérielle et économique que

l'approche par les contre-mouvements et les *backlashes* permet d'éclairer. En effet, les travaux sur ces objets ont tendance à faire converger une définition idéologique liée au conservatisme et une définition de leur position dans la stratification sociale comme supérieure à celle des mouvements auxquels ils s'opposent. Ainsi, lorsque les opposants au mariage pour tous déplorent une déstabilisation de l'ordre social qui serait liée à sa reconnaissance par la loi, il s'agit bien d'un ordre social où ces acteurs disposent d'une position privilégiée en termes symboliques mais aussi économiques.

Tant la question du mariage pour tous que de la prostitution soulèvent ainsi des enjeux de distribution et de redistribution des richesses tant par le biais des revenus liés au travail du sexe que par le biais des prestations fiscales et sociales accessibles aux couples mariés et aux familles dans un système d'Etat providence largement marqué par le familialisme. Ces enjeux et les revendications qu'ils soulèvent ouvrent des perspectives de recherche pour une économie politique sexuelle.

La dimension économique des revendications des TDS s'avère la plus explicite. En effet, les TDS mobilisés considèrent que les politiques abolitionnistes menacent directement leur survie en les privant de ressources alors qu'ils sont souvent déjà dans une situation de grande précarité. Cette précarisation accrue les pousserait par ailleurs à prendre plus de risques dans leurs activités et à s'exposer à plus de risques sanitaires et de violences. Ces questions sont moins présentes dans les revendications abolitionnistes tandis que c'est la figure du client et sa pénalisation qui sont au premier plan. La prostitution n'est pas considérée comme un travail et les enjeux d'insertion économique des personnes prostituées sont renvoyés au volet social du projet de loi. L'accès à ce dernier est conditionné à un parcours de sortie de la prostitution et donc au fait de renoncer aux revenus liés au travail du sexe.

Concernant le mariage pour tous, les questions économiques restent secondaires dans les revendications qui mettent en avant la nécessité de sécuriser les liens entre les enfants et leurs parents. Cependant, la question financière s'avère cruciale dans les débats concernant l'accès à la PMA pour toutes les femmes. En effet, le recours à la PMA à l'étranger pour les femmes seules ou les couples de lesbiennes est extrêmement coûteux et la question du remboursement par la Sécurité sociale en cas de légalisation apparaît comme un véritable enjeu.

c) Nationalismes sexuels

L'étude des mobilisations sur le mariage pour tous et la prostitution permet de nourrir les débats concernant les nationalismes sexuels qui se développent aux seins des espaces féministes et LGBT. Elle permet en effet de montrer comment les limites fixées à la définition d'une sexualité légitimée par la loi se trouvent contraintes par les frontières de la communauté nationale.

Depuis le PACS, la question de la filiation est au cœur des débats concernant la reconnaissance des unions homosexuelles. La naturalisation de la filiation a participé à remettre en cause la reconnaissance des familles homoparentales alors que la définition de la filiation sur un modèle biologique permet de restreindre la nation à ceux qui sont liés par le sang. Fassin a notamment travaillé sur ce lien entre la conception biologisante de la filiation et la définition d'une communauté nationale organique en montrant l'importance croissante du biologique dans la législation portant sur l'immigration et la nationalité, avec notamment le débat autour des tests ADN et le renforcement du droit du sang par rapport au droit du sol⁸⁷⁹. Ces questions sont ravivées par les débats sur le mariage pour tous, notamment par la circulaire Taubira du 25 janvier 2013 relative à la délivrance de certificats de nationalité française pour les enfants nés à l'étranger de mère porteuse. Par ailleurs, si l'adoption est ouverte aux couples de personnes de même sexe en tant que corollaire au mariage, les enjeux soulevés par la filiation au sein des familles homoparentales restent largement absents du texte de loi.

Les mobilisations des opposants au mariage pour tous s'appuient largement sur la défense d'un ordre social qui est présenté comme un ordre national. Les homosexuels exclus par la définition de la filiation biologique sont condamnés à rester les « aliens » d'une nation conçue sur un modèle organique. Ils sont en effet dans l'impossibilité de répondre à une logique assimilationniste en participant à la reproduction nationale. Cela participe à les définir comme une minorité aux revendications communautaristes.

Les débats concernant la prostitution participent à questionner les articulations entre politiques sexuelles et politiques de l'immigration. En effet, la figure de la prostituée victime de la traite reste centrale. L'ambiguïté de son statut apparaît dans les débats parlementaires : si

⁸⁷⁹ FASSIN, Eric. Naturalisations. Filiation, famille et nationalité. In *Reproduire le genre*. Paris : Bibliothèque publique d'information Centre Pompidou, 2010, p137-143, FASSIN, Eric. Entre famille et nation : la filiation naturalisée. *Droit et société*, 2009/2, n°72. p.373-382, FASSIN, Eric. Same sex, different politics: « gay marriage » debates in France and the United States. *Public Culture*, spring 2001, vol.13, n°2, p215-232

celle-ci est victime en tant que prostituée, elle reste coupable en tant qu'étrangère en situation irrégulière. L'obtention d'un titre de séjour est ainsi conditionnée au parcours de sortie de la prostitution et à l'arrêt du travail du sexe pour éviter un « appel d'air » migratoire redouté notamment par les députés de droite⁸⁸⁰. Ce sont les mobilisations de TDS qui s'emparent de cette question en dénonçant le caractère répressif et sécuritaire de la proposition de loi. Elles critiquent l'amalgame entre traite et prostitution qui contribue à renforcer la stigmatisation et la répression des femmes migrantes dans la lignée de la LSI. Pour le STRASS, ce sont les politiques migratoires restrictives qui exposent les migrantes à la traite. Leur protection passerait alors par la facilitation des flux migratoire ainsi que par l'admission au séjour sans condition de toutes les victimes pour garantir leur accès à la justice.

B - Axes de recherche prospectifs

Les contraintes liées à la délimitation du sujet et à la clôture du terrain de cette recherche m'ont poussée à écarter a priori certaines pistes de recherche et à ne pas en poursuivre d'autres qui ont pourtant éveillé mon intérêt au cours de l'enquête. Il s'agit cependant de pistes pertinentes pour progresser encore dans la compréhension des dynamiques de politisation des enjeux sexuels.

Tout d'abord, il me semble nécessaire d'investir plus avant le champ académique comme objet d'étude afin de questionner les articulations entre théories et pratiques militantes (1). Ensuite, je pense qu'il serait intéressant de se décentrer du contexte qui a été celui de cette étude à la fois pour éclairer d'une autre lumière ses résultats et pour soulever de nouveaux questionnements. Une première manière de procéder serait de s'intéresser aux mobilisations sur les enjeux étudiés dans un contexte de moindre saillance, notamment en dehors des débats parlementaires dont ils sont l'objet. Cette démarche permettrait d'adopter une perspective temporelle de plus long terme mais aussi de questionner les effets du vote des lois sur les dynamiques de mobilisation et leur conflictualité (2). Enfin, une extension du cadre d'étude pourrait aussi passer par son internationalisation. La comparaison des contextes nationaux permettrait en effet de mettre en lumière les ressorts des dynamiques de mobilisation mais c'est surtout leur dimension transnationale que ma recherche appelle à questionner plus avant (3).

⁸⁸⁰ JACQUEMART Alban et JAKSIC Milena, « Droits des femmes ou femmes sans droits ? », *op. cit.*

1) Le champ académique : universitaires et experts entre théorie et pratique

J'ai décidé très rapidement d'exclure le champ académique et les enjeux de l'expertise de mon questionnement. Cependant, tout au long de mon enquête, j'ai pu constater l'importance des circulations d'acteurs et d'idées entre espaces militants et universitaires. Si cette question est déjà largement présente dans les travaux sur la cause des femmes⁸⁸¹ ou la cause du mariage gay⁸⁸², deux pistes me semblent pertinentes à creuser : l'impact des dynamiques conflictuelles au sein du champ académique et expert (a) et la dialectique complexe faite de prises de distance et de reformulation entre les deux espaces, qui est souvent minimisée au profit d'un discours en termes de continuité et de proximité. Le discours scientifique est ainsi amené à prendre ses distances vis-à-vis des pratiques militantes à des fins d'analyse, mais il ne s'agit pas d'un processus unilatéral (b).

a) Des conflits transversaux aux espaces militants et académiques

Les travaux qui abordent les liens entre mise à l'agenda et mobilisations sur les questions de genre et de sexualité soulignent l'importance des « coalitions de cause »⁸⁸³ et autres « triangles de velours »⁸⁸⁴ qui unissent militants, décideurs et experts dans une relation triangulaire plus ou moins institutionnalisée. Les universitaires y sont largement représentés. Paternotte a notamment souligné l'engagement d'intellectuels et de chercheurs impliqués dans des réseaux de sociabilité LGBT en faveur du mariage homosexuel.

L'ampleur des oppositions concernant ces enjeux mériterait d'étendre cette prise en compte des liens entre militantisme et recherche aux dynamiques antagonistes afin de comprendre comment les oppositions militantes investissent le champ académique : les luttes

⁸⁸¹ BERENI Laure, *La bataille de la parité - mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, op. cit.

⁸⁸² PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, op. cit.

⁸⁸³ MAZUR Amy G., « Les mouvements féministes et l'élaboration des politiques dans une perspective comparative », *Revue française de science politique*, Vol. 59, n° 2, 1 mai 2009, p. 325-351.

⁸⁸⁴ WOODWARD Alison, « Building Velvet Triangles : Gender and Informal Governance », *Informal Governance in the European Union*, Cheltenham, 2003, p. 76-93.

se traduisent-elles en controverses scientifiques ? Les controverses scientifiques sont-elles reprises par les militants ?

Certains défenseurs du PACS puis du mariage ont mis en cause les postulats ascientifiques des expertises sur lesquelles s'appuient les opposants à la reconnaissance des unions homosexuelles, revendiquant des approches souvent psy ou anthropologiques. Cette démarche entamée dès les années 2000 dans le cadre d'une journée d'études intitulée « Au-delà du PACS : l'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité » et de l'ouvrage collectif auquel elle a abouti⁸⁸⁵, a été poursuivie avec l'organisation de la journée d'études « Au-delà du mariage : de l'égalité des droits à la critique des normes », le 8 avril 2013 à l'EHESS. Les critiques y ont été portées aussi bien contre les représentants de la « gauche conservatrice » telles que Sylviane Agacinsky et Irène Théry (initialement opposée au PACS) que contre les experts repris par la droite conservatrice et LMPT.

Cette dialectique qui investit le champ et le langage des sciences sociales prend une ampleur d'autant plus importante dans un contexte de controverses sur le genre. En effet, alors que les groupes conservateurs se mobilisent contre « la théorie du genre » et son enseignement, les chercheurs attachés à cette catégorie d'analyse se saisissent de ces mobilisations conservatrices comme objet d'étude. Les circulations des acteurs et des savoirs entre les espaces militants et académiques prennent une place accrue dans les oppositions sur les enjeux de genre et de sexualité mais ces oppositions semblent rester un angle mort des chercheurs de sciences sociales qui en sont parties prenantes.

Les processus concernant la prostitution présentent des dynamiques différentes dans la mesure où l'enjeu divise profondément l'espace de la cause des femmes et les mobilisations opposées s'y situent essentiellement. On peut se demander comment les divisions entre féministes trouvent éventuellement écho au sein des études sur le genre et quels sont les effets potentiels des débats autour de la loi du 13 avril 2016 à cet égard. Ces pistes de réflexions amènent à questionner les articulations entre l'institutionnalisation de la cause des femmes qui accompagne la diffusion des positions abolitionnistes et l'institutionnalisation des études sur le genre au sein de chaque discipline et en tant que champ d'étude indépendant pour identifier les éventuels lieux de conflits internes. On peut ainsi se demander finalement comment la saillance des débats sur la prostitution, liée aux débats autour de la loi, participe à des recompositions

⁸⁸⁵ BORRILLO D., FASSIN E., et IACUB (dir.), *Au-delà du Pacs*, op. cit.

entre et au sein des différents pôles de l'espace de la cause des femmes en prêtant cette fois-ci une attention particulière au pôle académique.

Se saisir du champ académique en tant que chercheuse est une démarche périlleuse, ce qui m'a dissuadé de me pencher plus avant sur la question du rôle de l'expertise dans les mobilisations très rapidement lors de l'élaboration de ma question de recherche. En effet, à la nécessité d'adopter une posture extrêmement réflexive et à la difficulté à prendre de la distance par rapport à l'objet s'ajoute la complexité d'explicitier la conflictualité des rapports dans lesquels se situent certains collègues ou potentiels futurs collègues. La difficulté est encore accrue par la précarité liée à mon statut de jeune chercheuse et le fait de devoir m'intéresser aux conflits internes d'un champ aussi restreint que celui des études sur le genre en France. Cependant, la conduite de cette enquête m'a convaincue de l'intérêt de ces questionnements, tant j'ai été témoin des imbrications entre mon terrain d'enquête et les espaces universitaires.

b) Distances et reformulations entre théorie et pratique

L'intensité des circulations entre champs militant et académique sur les questions de genre et de sexualité soulève aussi une série d'interrogations sur les articulations entre théories et pratiques militantes.

Les théories féministes et queers évoquent largement les enjeux de l'émergence dans le débat public et politique d'une parole qui n'y était pas représentée. Pourtant, la parole militante, celle du théoricien, voire de l'expert, tendent à acquérir des statuts différents. Si d'importantes continuités existent, il semble important de montrer aussi les discordances qui peuvent exister entre ces voix et les reformulations dont sont l'objet les discours qu'elles portent du champ de la théorie à celui de la pratique militante.

L'étude des mobilisations sur la sexualité pousse en effet à remettre en cause l'idée d'une indifférenciation ou d'une continuité directe entre les espaces du militantisme et des théories féministes mais plutôt à questionner la circulation et la transformation des idées en s'appuyant sur l'étude empirique des mobilisations.

Noyé a montré que le rapprochement entre les deux visions théorico-politiques portées par le féminisme matérialiste et le mouvement queer est possible car il se pratique concrètement

dans les mouvements queer-féministes actuels⁸⁸⁶. L'étude des mobilisations sur le mariage pour tous et la prostitution peut largement contribuer à la compréhension de ce dépassement des oppositions attribué à un « tournant matérialiste queer ». Il se saisit dans la pratique à travers la fragmentation des espaces militants et les collaborations entre groupes plus restreints d'individus et d'organisations insatisfaits par les orientations majoritaires des espaces LGBT et féministes qui sont confrontés aux limites de l'égalité des droits et à l'institutionnalisation du féminisme abolitionniste. Ces transformations des espaces féministes et queers plaident pour une meilleure articulation des travaux concernant les mobilisations et les théories.

Une autre piste intéressante est celle de la réception des théories par les militants. J'ai ainsi été particulièrement marquée par les discours et les attitudes ambivalentes de certains d'entre eux qui affichaient une certaine distance, voire une défiance vis-à-vis des penseurs, experts, chercheurs, tout en puisant largement dans leurs contributions pour nourrir leur militantisme.

2) Les mobilisations hors du contexte parlementaire : travail routinier des acteurs et effets du vote des lois

La séquence temporelle étudiée est marquée par le contexte de débats parlementaires dans lequel s'inscrivent les mobilisations et qui fait augmenter la saillance générale des enjeux. Bien que j'aie cherché à intégrer à la recherche les particularités de ce contexte et ses effets sur les dynamiques de mobilisation, il serait intéressant d'étendre l'étude à un contexte de moindre saillance des enjeux. Cette démarche permettrait de questionner la variabilité de la conflictualité des mobilisations selon le contexte et d'inscrire l'étude des oppositions dans une temporalité plus longue (a). L'extension de la période d'étude après la séquence des débats parlementaires permettrait aussi d'étudier l'effet du vote des lois sur les dynamiques de mobilisation (b).

a) Un contexte de moindre saillance des enjeux

Le contexte de l'étude est marqué par une forte actualité du mariage pour tous et de la prostitution, ce qui participe aussi à l'intérêt du choix de ces enjeux et à la richesse des processus

⁸⁸⁶ NOYE Sophie, « Materialist and queer feminism in France: Politics of Counter-Hegemony = Féminisme matérialiste et queer en France: Politiques contre-hégémoniques », *REVISTA DE HISTORIOGRAFÍA (RevHisto)*, vol. 31, n° 0, 23 septembre 2019, p. 163-177.

observés. Cependant, il serait intéressant de poursuivre l'étude des dynamiques antagonistes dans un contexte de moindre saillance des enjeux. S'intéresser à l'activité de ces groupes en dehors du contexte des débats parlementaires et des grandes campagnes de mobilisation en lien avec les textes de loi permettrait de comprendre comment les oppositions entre mouvements s'actualisent dans un contexte d'activité plus routinière des différents acteurs.

Par ailleurs, étendre le cadre de l'étude à d'autres séquences permettrait aussi d'adopter une perspective de plus long terme. Cette profondeur temporelle participe au changement de paradigme de l'étude des confrontations entre mouvements sociaux, passant d'une dynamique de mouvement-contre-mouvement où les protagonistes réagissent « au coup par coup » à une dynamique de mouvements opposés qui interagissent sur le plus long terme.

b) Effets du vote des lois

L'extension du cadre temporel de l'étude permet aussi de poser la question des effets du vote des lois sur les dynamiques de mobilisation. En effet, on peut formuler l'hypothèse que l'intensité des mobilisations liées aux débats parlementaires produit un effet d'usure sur les groupes mobilisés qui affaiblit la conflictualité de leurs rapports. De plus, le vote de la loi apparaît comme une victoire pour les acteurs mobilisés en sa faveur et un échec pour leurs opposants. On peut questionner les effets de cette asymétrie sur la dynamique de mouvements opposés.

Alors que je devais clôturer mon enquête de terrain, j'ai pu observer les difficultés rencontrées par les organisations centrales des mouvements étudiés. Elles connaissent des crises qui se traduisent par une réorganisation de leur gouvernance comme à l'Inter-LGBT ou par un départ de représentants lié à des conflits internes comme au STRASS. Il serait intéressant de questionner ces transformations à l'aune des mécanismes mis en lumière dans la thèse : en rapport avec les conflits entre et au sein des camps mobilisés. En effet, on peut avancer l'hypothèse que ces instances qui ont eu un rôle moteur et ont été porteuses de l'unité des mouvements ont finalement été mises à mal par la fragmentation des mobilisations en conflit.

Enfin, étendre l'étude après le vote permet de questionner le rôle des groupes mobilisés et opposés dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. On peut se demander comment ces séquences du cycle de vie des politiques publiques peuvent contribuer à relancer les dynamiques de mobilisation et d'opposition. Ainsi, sur la question de la prostitution, les

associations abolitionnistes sont impliquées dans la mise en œuvre de la loi en organisant des stages participant à sanctionner les clients. Les organisations opposées à cette loi restent quant à elles mobilisées pour dénoncer les effets négatifs de la loi sur les conditions de vie et de travail des TDS⁸⁸⁷. Les résultats d'une enquête sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 vont dans ce sens. Elle a été menée en coopération avec onze associations de terrain parmi lesquelles Médecins du Monde et supervisée par Hélène Le Bail⁸⁸⁸ et Calogero Giametta⁸⁸⁹. « Il s'agit d'une enquête qualitative centrée sur le point de vue des travailleur.se.s du sexe qui sont directement concerné.e.s par cette loi. Dans ce but, entre juin 2016 et février 2018, 70 entretiens individuels avec des travailleur.se.s du sexe ont été réalisés (38 autres ont été consulté.e.s via des focus groups et ateliers), ainsi que 24 entretiens et focus groups avec des associations de travailleur.se.s du sexe ou travaillant avec des travailleur.se.s du sexe à travers la France. [...] Parallèlement, une enquête quantitative a été réalisée en janvier-février 2018 à laquelle ont répondu 583 travailleur.se.s du sexe et dont les résultats ont complété l'enquête qualitative »⁸⁹⁰.

3) Comparaison et mobilisations transnationales : internationalisation du cadre d'étude

Cette recherche s'est attachée à prendre en compte les spécificités du cas français et à mettre en avant leur intérêt dans le cadre du sujet. Cependant, l'internationalisation de l'approche ouvre deux pistes qui peuvent s'avérer complémentaires. Tout d'abord, elle ouvre l'étude des mobilisations opposées à la comparaison internationale, mais elle permet aussi de poser la question de la transnationalisation de ces dynamiques antagonistes.

En effet, les deux enjeux peuvent être questionnés en termes de transferts et de diffusions de politiques publiques tant les débats qu'ils soulèvent sont alimentés par des références à des modèles étrangers, qu'il s'agisse des Etats ayant légalisé le mariage pour tous ou du « modèle suédois » pour les abolitionnistes.

⁸⁸⁷ Entretien avec les présidentes du Planning familial

⁸⁸⁸ Chargée de recherche Sciences Po-CERI, CNRS.

⁸⁸⁹ Chercheur pour le projet européen ERC "Sexual Humanitarianism: Migration, Sex Work and Trafficking". Kingston University et Université Aix-Marseille.

⁸⁹⁰ MEDECINS DU MONDE, *Enquête sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 contre le « système prostitutionnel »*, [<https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/publications/2018/04/12/enquete-sur-limpact-de-la-loi-du-13-avril-2016-contre-le-systeme-prostitutionnel>], consulté le 30 janvier 2020.

Paternotte a mis en avant les dynamiques transnationales qui ont accompagné la convergence de la revendication pour le mariage gay. Dans les cas étudiés ici, tous les mouvements mobilisés revendiquent l'appartenance à des réseaux militants transnationaux. Alors que les conflits autour du mariage pour tous et de la prostitution ont pris des formes différentes à l'étranger, on peut se demander si la transnationalisation des mobilisations est un élément permettant d'expliquer la variation du degré de conflictualité et de la forme prise par les oppositions des mobilisations d'un contexte national à l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

Articles et ouvrages

ABELES Marc, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Odile Jacob, 2000.

ABRIAL Stéphanie et PERSICO Simon, « Les coûts cachés d'une promesse incontournable », *Revue française de science politique*, Vol. 68, n° 2, 21 juin 2018, p. 343-364.

ACHIN Catherine et BARGEL Lucie, « « Montrez ce genre que je ne saurais voir ». Genre, sexualité et institutions dans la présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

ADAMS Alison E., SHRIVER Thomas E. et MESSER Chris M., « Movement-Countermovement Dynamics in a Land Use Controversy », *Human Ecology Review*, vol. 21, n° 1, juin 2015, p. 3-25.

AGRIKOLIANSKY Eric, HEURTAUX Jérôme, GRIGNOU Brigitte Le et COLLECTIF, *Paris en campagne : Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2011.

ALCOFF Linda, « The Problem of Speaking for Others », *Cultural Critique*, n° 20, 1 décembre 1991, p. 5-32.

ALLWOOD Gill, « Prostitution debates in France », *Contemporary Politics*, vol. 10, n° 2, 1 juin 2004, p. 145-157.

ALTER Anna et CHERCHEVE Perrine, *La gauche et le sexe*, Danger public, 2007.

ANDREWS Kenneth T., « Movement-Countermovement Dynamics and the Emergence of New Institutions: The Case of "White Flight" Schools in Mississippi », *Social Forces*, vol. 80, n° 3, 2002, p. 911-936.

ANDRIEU Claire, LE BEQUEC Gilles et TARTAKOWSKY Danielle, *Associations et champ politique la loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

ARAMBOUROU Clément, « De la masculinité de François Bayrou. Une analyse en creux des conditions d'efficacité d'un registre identitaire controversé », *Genre, sexualité & société*, , Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

AVANZA Martina, *2: Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ?*, La Découverte, 2010.

AVANZA Martina et SUDDA Magali Della, « « Ripostes catholiques ». Recherches contemporaines sur les mobilisations conservatrices autour de questions sexuelles », *Genre, sexualité & société*, n° 18, 1 décembre 2017.

BADGETT M. V. Lee, DURSO Laura E. et SCNEEBAUM Alyssa, « New Patterns of Poverty in the Lesbian, Gay and Bisexual Community », *The Williams Institute*, 2013.

BARJOT Frigide, *Confessions d'une catho branchée*, Paris, Plon, 2011.

BARRABAND Mathilde et CAMUS Jean-Yves, « Le combat culturel des traditionalistes catholiques. L'affaire Golgotha picnic, un coup de force ? », *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, n° 26, 13 janvier 2020.

BARROS Françoise de, « Les jeux sur le genre: retour à la normalité », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

BARTOLINI S. et MAIR Peter, *Identity, Competition and Electoral Availability: the Stabilisation of European Electorates, 1885-1985*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

BECKER Howard Saul, *Outsiders: Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Editions Métailié, coll. « Leçons de choses », 2016.

BENFORD Robert D. et SNOW David A., « Framing processes and social movement: an overview and assessment », *Annual Review of Sociology*, vol. 26, 2000.

BERAUD Céline, « Ce que l'épisode du mariage pour tous nous dit du catholicisme français », *Revue du MAUSS*, n° 49, n° 1, 10 juillet 2017, p. 327-337.

BERAUD Céline, « 8 - Les catholiques contre le genre. L'épisode des manuels de SVT », *Normes religieuses et genre*, Armand Colin, 2013, p. 109-122.

BERAUD Céline, « Quand les questions de genre travaillent le catholicisme », *Etudes*, Tome 414, n° 2, 1 février 2011, p. 211-221.

BERAUD Céline, « Les autorités catholiques face à la question du genre », *Sacrées familles !*, ERES, 2011, p. 229-239.

BERAUD Céline et PORTIER Philippe, *Métamorphoses catholiques: acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous*, Editions de la Maison des sciences de l'homme., Paris, 2015.

BERENI Laure, *La bataille de la parité - mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, ECONOMICA, 2015.

BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes. », *Les féministes de la 2^e vague*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 27-41.

BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », *Les Féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 27-41.

BERENI Laure, « Quand la mise à l'agenda ravive les mobilisations féministes », *Revue française de science politique*, Vol. 59, n° 2, 24 avril 2009, p. 301-323.

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012.

BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Un mouvement social paradigmatique ? », *Sociétés contemporaines*, n° 85, n° 1, 1 mars 2012, p. 17-41.

BERNSTEIN Elizabeth, « Carceral politics as gender justice? The “traffic in women” and neoliberal circuits of crime, sex, and rights », *Theory and Society*, vol. 41, n° 3, 1 mai 2012, p. 233-259.

BERNSTEIN Elizabeth, « Militarized Humanitarianism Meets Carceral Feminism: The Politics of Sex, Rights, and Freedom in Contemporary Antitrafficking Campaigns », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 36, n° 1, 1 septembre 2010, p. 45-71.

BERNSTEIN Elizabeth, « The Sexual Politics of the “New Abolitionism” », *Differences*, vol. 18, 1 septembre 2007.

BERNSTEIN Elizabeth et WIRTH Françoise, « Ce qu’acheter veut dire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 198, n° 3, 8 juillet 2013, p. 61-76.

BIZEUL Daniel, « Des loyautés incompatibles. Aspects moraux d’une immersion au Front National », *SociologieS*, , 21 juin 2007.

BLAIS Melissa et DUPUIS-DERI Francis, « Masculinism and the Antifeminist Countermovement », *Social Movement Studies*, vol. 11, n° 1, janvier 2012, p. 21-39.

BLASIUS Mark, *Sexual Identities. Queer Politics*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 2001.

BORRILLO D., FASSIN E., et IACUB (dir.), *Au-delà du Pacs: l’expertise familiale à l’épreuve de l’homosexualité*, Paris, PUF, 2001.

BORRILLO Daniel, « La vérité biologique contre l’homoparentalité : le statut du beau-parent ou le “PaCS de la filiation” », *Droit et société*, vol. 2, n° 72, 2009, p. 259-271.

BORRILLO Daniel, « La surveillance juridique des pratiques sexuelles légitimes. L’institution de la norme conjugale », *Le gouvernement des corps*, Paris, Editions de l’Ecole des hautes études en sciences sociales.

BORRILLO Daniel et LASCOUMES Pierre, *Amours égales. Le Pacs, les homosexuels et la gauche*, Paris, La Découverte, 2002.

BOUMAZA Magali et CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » », *Revue française de science politique*, Vol. 57, n° 1, 2007, p. 5-25.

BOY Daniel, « L’écologie une nouvelle culture politique? », *Vingtième Siècle. Revue d’Histoire*, vol. 44, p. 45-50.

BROQUA Christophe, « L’ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, n° 75, n° 2, 28 août 2009, p. 109-124.

BROQUA Christophe et DESCHAMPS Catherine, *L’échange économique-sexuel*, Paris, Editions de l’Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2014.

BROQUA Christophe et FILLIEULE Olivier, « Act Up ou les raisons de la colère », dans Christophe TRAÏNI (dir.), *Émotions... Mobilisation!*, Paris, Presse de Sciences Po, coll. « Collection Académique », 2009, p. 141-167.

BROWN Gavin, « Marriage and the Spare Bedroom: Exploring the Sexual Politics of Austerity in Britain », *ACME: A Critical E-Journal for Critical Geographies*, vol. 14, n° 4, 2015, p. 975-988.

BRUSTIER Gaël, *Le mai 68 conservateur. Que restera-t-il de La manif pour tous ?*, Paris, CERF EDITIONS, 2014.

BURSTEIN Paul et LINTON April, « The Impact of Political Parties, Interest Groups, and Social Movement Organizations on Public Policy: Some Recent Evidence and Theoretical Concerns », *Social Forces*, vol. 81, n° 2, 12 janvier 2002, p. 380-408.

CARVER Terrell et MOTTIER Véronique, *Politics of Sexuality: Identity, Gender, Citizenship*, Routledge., coll. « ECPR Studies in European Political Science », 1998, vol.4.

CHAUVEL Séverine et RENARD Amélie Le, « Comment le travail journalistique amplifie la hiérarchie de genre. Une rédaction pendant la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, , Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

CLEUZIOU Yann Raison du, *Une contre-révolution catholique*, Le Seuil, 2019.

CLEUZIOU Yann Raison du, « Sens commun : un combat conservateur entre deux fronts », *Le Debat*, n° 199, n° 2, 5 avril 2018, p. 105-114.

COHEN Stanley, « Folk Devils and Moral Panics: the Creation of the Mods and Rockers », *Urban Life and Culture*, vol. 2, n° 3, 1 octobre 1973, p. 380-381.

COLLECTIF et OFFERLE Michel, *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 1999.

COMBES Hélène, *Faire parti : trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala Editions, 2011.

COMMAILLE Jacques, *L'esprit sociologique des lois : Essai de sociologie politique du droit*, 1. éd., Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 1994.

COMMAILLE Jacques, STROBEL Pierre et VILLAC Michel, *La politique de la famille*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

CORBIN Alain, *Les filles de noce: Misère sexuelle et prostitution au XIXè siècle*, Flammarion, 2011.

CORCUFF Philippe et MATHIEU Lilian, « Partis et mouvements sociaux : des illusions de « l'actualité » à une mise en perspective sociologique », *Actuel Marx*, n° 46, n° 2, 4 novembre 2009, p. 67-80.

CORRIN CHRIS, « Traffic in Women in War and Peace: Mapping Experiences in Southeast Europe », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 12, n° 2, 1 septembre 2004, p. 177-192.

COULOMB-GULLY Marlène, « « Mâle ou normal ? ». Incarnation et masculinité(s) du couple Hollande-Sarkozy dans la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, , Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

COURTY G. et GERVAIS J. (dir.), *Le lobbying électoral : Groupes en campagne présidentielle (2012)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Espaces Politiques », 2018.

COURTY Guillaume et GERVAIS Julie, « Les représentant.e.s d'intérêt et la campagne présidentielle de 2012. Rapports au politique et formes de coopération avec les candidat.e.s », *Politix*, n° 113, 15 juin 2016, p. 117-139.

COUTURE Denise, « L'antiféminisme du « nouveau féminisme » préconisé par le Saint-Siège », *Cahiers du Genre*, n° 52, n° 1, 25 juin 2012, p. 23-49.

CRENSHAW Kimberlé Williams et 82169 Oristelle Bonis, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, vol. 39, n° 2, 1 novembre 2005, p. 51-82.

CREPON Sylvain, *Enquêter au cœur du nouveau Front national*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2012.

CUCHET Guillaume, « Identité et ouverture dans le catholicisme français », *Etudes*, Février, n° 2, 24 janvier 2017, p. 65-76.

DALTON Russel J., FLANAGAN Scott C. et BECK Paul A., *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1984.

DAVENNES Aurélien, *Race, politique et sexualité. Le militantisme LGBT au prisme de l'intersectionnalité*, mémoire de Master, EHESS, Paris, 2013.

DAVID S. MEYER et SUZANNE STAGGENBORG, « Opposing movement strategies in U.S. abortion politics », *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, vol. 28, 1 janvier 2008, coll. « Research in Social Movements, Conflicts and Change », p. 207-238.

DECHEZELLES Stéphanie et LUCK Simon, *Voix de la rue ou voie des urnes: mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

DELOYE Yves et HAEGEL Florence, « La politisation : du mot à l'écheveau conceptuel », *Politix*, n° 127, n° 3, 2019, p. 59-83.

DELPHY Christine (1941-), « Genre et race: des systèmes sociaux comparables" », Université de Lausanne, 2012.

D'EMILIO John, « Capitalism and Gay Identity », *Powers of Desire: The Politics of Sexuality*, New York, Monthly Review Press, 1983, p. 100-113.

DESROSIERES Alain, « Marché matrimonial et structure des classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 20, n° 1, 1978, p. 97-107.

DEWEY Susan, « On the Boundaries of the Global Margins », *Policing Pleasure Sex Work, Policy, and the State in Global Perspective*, New York, NYU Press, 2011, p.

DIXON Marc, « Movements, Countermovements and Policy Adoption: The Case of Right-to-Work Activism », *Social Forces*, vol. 87, n° 1, 2008, p. 473-500.

DOAN Alesha, « Morality Politics », *The Oxford Handbook of State and Local Government*, , 1 avril 2014.

DOAN Alesha E., *Opposition and Intimidation: The Abortion Wars and Strategies of Political Harassment*, University of Michigan Press, 2007.

DOAN Alesha E. et WILLIAMS Jean Calterone, *The politics of virginity : abstinence in sex education*, Westport, Conn. : Praeger, 2008.

DOT-POUILLARD Nicolas, « Les recompositions politiques du mouvement féministe français au regard du hijab. Le voile comme signe et révélateur des impensés d'un espace public déchiré entre identité républicaine et héritage colonial », *SociologieS*, , 31 octobre 2007.

DRUCKER Peter, « La fragmentation des identités LGBT à l'ère du néolibéralisme », *Période*, , 2014.

DUGGAN Lisa, *The Twilight of Equality ? Neoliberalism, Cultural Politics, and the Attack on Democracy*, Boston, Beacon Press, 2003.

DUGGAN Lisa, « The New Homonormativity: The Sexual Politics of Neoliberalism », *Materializing Democracy: Toward a Revitalized Cultural Politics*, Durham.

DURAND Mickaël, « Une mobilisation « contre-nature » ? Le cas d'homosexuels opposés au mariage pour tous en France », *Genre, sexualité & société*, , n° 18, 1 décembre 2017.

DURAND Mickaël, « Réconcilier christianisme et homosexualité. Histoire et politique de l'identité du mouvement David & Jonathan en France », dans Rémy BETHMONT et Martine GROSS (dir.), *Homosexualité et traditions monothéistes. Vers la fin d'un antagonisme ?*, Labor et Fides., Genève, Les Editions Labor et Fides, 2017, p. 79-95.

DUTOYA Virginie et HAYAT Samuel, « Prétendre représenter. La construction sociale de la représentation politique », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 1, 2016, p. 7-25.

EDELMAN Lee, *L'impossible homosexuel : Huit essais de théorie queer*, Epel, 2013.

FABRE Clarisse et FASSIN Eric, *Liberté, égalité, sexualités: Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond, 2003.

FABRE Clarisse et FASSIN Eric, « L'épouvantail américain », *Liberté, égalité, sexualités: Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond, 2003, p.

FARRIS Sara R., *In The Name of Women's Rights. The Rise of Femonationalism*, Durham, Duke University Press, 2017.

FARRIS Sara R., « 4. Femonationalism, Neoliberalism, and Social Reproduction », *In the Name of Women's Rights. The Rise of Femonationalism*, Durham, Duke University Press, p. 115-145.

FARRIS Sara R., « 5. The Political Economy of femonationalism », *In the Name of Women's Rights. The Rise of Femonationalism*, Durham, Duke University Press, p. 115-145.

FASSIN Didier et MEMMI Dominique, *Le gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2004.

FASSIN Éric, « Entre famille et nation : la filiation naturalisée », *Droit et société*, n° 72, n° 2, 29 septembre 2009, p. 373-382.

FASSIN Éric, « Le genre au miroir transatlantique », *Le sexe politique: genre et sexualité au miroir transatlantique*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2009, p.

FASSIN Éric, *Le sexe politique: genre et sexualité au miroir transatlantique*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2009.

FASSIN Eric, *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Editions Amsterdam, 2005.

FASSIN Eric, « Same Sex, Different Politics: “Gay Marriage” Debates in France and the United States », *Public Culture*, vol. 13, n° 2, 20 mars 2001, p. 215-232.

FAVRE Pierre, *Sida et politique: Les premiers affrontements*, Paris, Editions L'Harmattan, 2004.

FEMINISTES EN MOUVEMENT, *Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ! Manifeste des féministes en mouvement*, Paris, LES LIENS QUI LIBERENT EDITIONS, 2012.

FESTY Patrick, « La légalisation des couples homosexuels en Europe », *Population*, Vol. 61, n° 4, 2006, p. 493-531.

FETNER Tina, *How the Religious Right Shaped Lesbian and Gay Activism*, Minneapolis-London, University of Minnesota Press, 2008.

FETNER Tina, « Working Anita Bryant: The Impact of Christian Anti-Gay Activism on Lesbian and Gay Movement Claims », *Social Problems*, vol. 48, n° 3, 2001, p. 411-428.

FILLIEULE Olivier, *Stratégies de la rue*, Presses de Sciences Po, 1997.

FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, *La manifestation*, 2e édition revue et augmentée., Les Presses de Sciences Po, 2013.

FILLOD-CHABAUD Aurélie, *Au nom du père. Une sociologie comparative du militantisme paternel en France et au Québec*, Institut Universitaire Européen, Florence, 2014.

FINK Simon, « Churches as Societal Veto Players: Religious Influence in Actor-Centred Theories of Policy-Making », *West European Politics*, vol. 32, n° 1, 2009, p. 77-96.

FLOYD Kevin, *The Reification of Desire: Toward a Queer Marxism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2009.

FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité. I La volonté de savoir Foucault, Michel (1926-1984)*, Paris, Gallimard, 1976.

FOUREST Caroline et VENNEN Fiammetta, *Les anti-PaCS, ou, La dernière croisade homophobe*, Prochoix éd, 1999.

FRASER Nancy, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol. 1, n° 23, 2004, p. 152-164.

GALE Richard P., « Social Movements and the State: The Environmental Movement, Countermovement, and Government Agencies », *Sociological Perspectives*, vol. 29, n° 2, 1986, p. 202-240.

GARBAGNOLI Sara et PREARO Massimo, *La croisade « anti-genre » : Du Vatican aux manifés pour tous*, Paris, Textuel, 2017.

GOLDSTONE Jack A., *States, Parties, and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

GOULD Arthur, « The Criminalisation of Buying Sex: the Politics of Prostitution in Sweden », *Journal of Social Policy*, vol. 30, n° 3, juillet 2001, p. 437-456.

GROSS Martine, « Quand et comment l'homoparentalité est-elle devenue un objet « légitime » de recherche en sciences humaines et sociales ? », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, n° 2, 16 octobre 2007.

GROSS Martine, « Homoparentalités : compositions familiales, décompositions de la filiation ? », *Cités*, n° 28, n° 4, 1 décembre 2006, p. 73-81.

GROSS Martine, *L'homoparentalité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 2005.

GUINAUDEAU Isabelle et PERSICO Simon, « Tenir promesse », *Revue française de science politique*, vol. 68, n° 2, 21 juin 2018, p. 215-237.

GUYARD-NEDELEC Alexandrine, BINARD Florence et BERGES Karine, *Féminismes du XXI^e siècle : une troisième vague?*, PUR, 2017.

HAEGEL Florence, *Les droites en fusion transformations de l'UMP*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2012.

HAEGEL Florence et DELOYE Yves, « Politisation: temporalités et échelles », *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, p.

HAIDER-MARKEL Donald P., « Morality Policy and Individual-Level Political Behavior; The Case of Legislative Voting on Lesbian and Gay Issues », *Policy Studies Journal*, vol. 27, n° 4, 1999, p. 735-749.

HAIDER-MARKEL Donald P. et MEIER Kenneth J., « The Politics of Gay and Lesbian Rights: Expanding the Scope of the Conflict », mai 1996.

HAKIM Catherine, *Erotic Capital*, London, Allen Lane, 2011.

HARDING Sandra, *The Feminist Standpoint Theory Reader*, New-York et Londres, Routledge, 2004.

HERAN François, « Un monde sélectif : les associations », *Economie et Statistique*, vol. 208, n° 1, 1988, p. 17-31.

HIRATA Héléna, LABORIE Françoise, DOARE Hélène Le, SENOTIER Danièle et COLLECTIF, *Dictionnaire critique du féminisme*, 2e éd. augm., Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2004.

IGNAZI Piero, « The silent counter-revolution: hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe », *European Journal of Political Research*, vol. 22, n° 1, 1992, p. 3–34.

INGLEHART Ronald, *Culture shift in advanced industrial society*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1990.

INGLEHART Ronald, « Changing Religious Orientations, Gender Roles, and Sexual Norms », *Culture Shift in Advanced Industrial Societies*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1990, p. 177-201.

INGLEHART Ronald, *The silent revolution: changing values and political styles among Western publics*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1977.

INGLEHART Ronald, « The Silent Revolution in Europe: Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *The American Political Science Review*, vol. 65, n° 4, 1 décembre 1971, p. 991-1017.

INGLEHART Ronald et NORRIS Pippa, *Sacré versus sécularisation. Religion et politique dans le monde*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2014.

INGLEHART Ronald et NORRIS Pippa, *Rising Tide: Gender Equality and Cultural Change Around the World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

JACQUEMART Alban et JAKSIC Milena, « Droits des femmes ou femmes sans droits? Le féminisme d'État face à la prostitution. », *Genre, sexualité & société*, , n° 20, 15 décembre 2018.

JACQUOT Sophie, « La fin d'une politique d'exception », *Revue française de science politique*, Vol. 59, n° 2, 1 mai 2009, p. 247-277.

JAKSIC Milena, « Figures de la victime de la traite des êtres humains : de la victime idéale à la victime coupable », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, 2008, p. 127-146.

JAKSIC Milena, *La traite des êtres humains en France - De la victime idéale à la victime coupable*.

JAUNAIT Alexandre, RENARD Amélie Le et MARTEU Élisabeth, « Nationalismes sexuels ? », *Raisons politiques*, , n° 49, 9 avril 2013, p. 5-23.

KECK Thomas M., « Beyond Backlash: Assessing the Impact of Judicial Decisions on LGBT Rights », *Law & Society Review*, vol. 43, n° 1, 2009, p. 151-186.

KELLY Patty et DEWEY Susan, *Policing Pleasure Sex Work, Policy, and the State in Global Perspective*, New York, University Press, 2011.

KEMPADOO Kamala et DOEZEMA, *Global Sex Workers: Rights, Resistance, and Redefinition*, 1 édition., Routledge, 2018.

KILVINGTON Judith, DAY Sophie et WARD Helen, « Prostitution Policy in Europe: A Time of Change? », *Feminist Review*, vol. 67, n° 1, 1 mars 2001, p. 78-93.

KITSCHOLT Herbert, *The transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

KLINGEMANN Hans-dieter, HOFFERBERT Richard et BUDGE Ian, *Parties, Policies, and Democracy*, Westview Press, 1994.

KOLLMAN Kelly, « Same-Sex Unions: The Globalization of an Idea », *International Studies Quarterly*, vol. 51, n° 2, 2007, p. 329-357.

KOLLONTAI Alexandra, *Sexual Relations and the Class Struggle (1921), Selected Writings*, Alison & Busby., Londres, 1977.

KRAUS François, « Gays, bis et lesbiennes: des minorités sexuelles ancrées à gauche », *Les élections sociologiques 2012 CEVIPOF CNRS*.

KRIESI Hanspeter, GRANDE E., LACHAT R., DOLEZAL M., BORNSCHIER S. et FREY T., *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

KUHAR R. et PATERNOTTE D. (dir.), *Anti-Gender Campaigns in Europe: Mobilizing against Equality*, London ; New York, Rowman & Littlefield International, 2017.

KULICK Don, « Sex in the New Europe: The Criminalization of Clients and Swedish Fear of Penetration », *Anthropological Theory*, , 20 juillet 2016.

LABUSSIÈRE Marie, « Le féminisme comme « héritage à dépasser » : Les Antigones, un militantisme féminin à la frontière de l'espace de la cause des femmes. », *Genre, sexualité & société*, , n° 18, 1 décembre 2017.

LACALMONTIE Séverine, « “De la recherche à l'invention d'une cause : les militants du PSU et le droit de vote des immigrés” », dans TUDI KERNALEGENN, FRANÇOIS PRIGENT, GILLES RICHARD et JACQUELINE SAINCLIVIER (dir.), *Le PSU vu d'en bas : Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950-années 1980)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2019, p. 317-326.

LAGROYE Jacques, *La vérité dans l'Eglise catholique : Contestations et restauration d'un régime d'autorité*, Paris, Belin, 2006.

LAGROYE Jacques, *La politisation*, Paris, Belin, 2003.

LANCELOT Alain, « L'orientation du comportement politique », *Traité de Science Politique*, Paris, P.U.F., 1985, vol.3, p. 368.

LANDMAN Todd, *Issues and Methods in Comparative Politics: An Introduction*, 3 édition., Milton Park, Abingdon, Oxon ; New York, Routledge, 2013.

LASCOURMES Pierre, « Les compromis parlementaires, combinaisons de surpolitisation et de sous-politisation », *Revue française de science politique*, Vol. 59, n° 3, 1 juillet 2009, p. 455-478.

- LEE Julian C. H., *Policing sexuality: sex, society, and the state*, London, England ;, Zed Books, 2011.
- LENOIR Rémi, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 2003.
- LESTRADE Didier, *Pourquoi les gays sont passés à droite*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.
- LEVEQUE Sandrine, « Cadrage médiatique et production journalistique du genre », *Genre, sexualité & société*, , Hors-série n° 2, 10 avril 2013.
- LIPSET Seymour Martin, *Political Man; the Social Basis of Politics*, New York, Doubleday, 1960.
- LIPSET Seymour Martin et RAAB Earl, *The politics of unreason : right-wing extremism in America, 1790-1977*, 2d ed., Chicago :, University of Chicago Press, 1978.
- LIPSET Seymour Martin et ROKKAN Stein, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs: une introduction*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.
- LMSI, *Ni coqs gaulois ni poules pondeuses! - Les mots sont importants (lmsi.net)*, [<http://lmsi.net/Ni-coqs-gaulois-ni-poules>], consulté le 4 mars 2020.
- LMSI, *Féministes découvertes... avec ou sans voile! - Les mots sont importants (lmsi.net)*, [<http://lmsi.net/Feministes-decouvertes-avec-ou>], consulté le 6 mai 2020.
- LO Clarence Y. H., « Countermovements and Conservative Movements in the Contemporary U.S. », *Annual Review of Sociology*, vol. 8, 1 janvier 1982, p. 107-134.
- LÖWY Ilana, « Le débat des féministes américaines sur la prostitution, ou éloge de la complexité », *Mouvements*, vol. no29, n° 4, 2003, p. 98-101.
- MAFFESOLI Sarah-Marie, « Le traitement juridique de la prostitution », *Societes*, n° 99, n° 1, 9 juin 2008, p. 33-46.
- MAITRE Jacques, « Catholicisme d'extrême droite et croisade anti-subversive », *Revue française de sociologie*, vol. 2, n° 2, 1961, p. 106-117.
- MANSBRIDGE Jane et SHAMES Shauna L., « Vers une théorie du backlash : la résistance dynamique et le rôle fondamental dupouvoir », *Recherches féministes*, vol. 25, n° 1, 2012, p. 151-162.
- MANSBRIDGE Jane et SHAMES Shauna L., « Toward a Theory of Backlash: Dynamic Resistance and the Central Role of Power », *Politics & Gender*, vol. 4, n° 04, décembre 2008, p. 623-634.
- MARSHALL Thomas Humphrey, *Citizenship and Social Class*, Cambridge, 1950.
- MARTIN Pierre, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 2, 2007, p. 263-280.

MARX G. T. et WOOD J. L., « Strands of theory and research in collective behavior », *Annual Review of Sociology*, vol. 1, 1975, p. 363-428.

MASSINISSA, *Pour un Atelier « migrantEs exerçant le travail du sexe » plus safe*, [<https://languesdeputes.wordpress.com/2013/07/29/pour-un-atelier-migrantes-exercant-le-travail-du-sexe-plus-safe/>], consulté le 20 mai 2015.

MATHIEU Lilian, « Le proxénète, cible mouvante des politiques de prostitution », *Genre, sexualité & société*, , n° 20, 15 décembre 2018.

MATHIEU Lilian, « Des monstres ordinaires. La construction du problème public des clients de la prostitution », *Champ pénal/ Penal field*, , Vol. XII, 23 mars 2015.

MATHIEU LILIAN, *Sociologie de la prostitution*, Paris, la Découverte, coll. « Collection Repères Sociologie », 2015.

MATHIEU Lilian, *La fin du tapin : sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Paris, F. Bourin, coll. « Collection Penser le monde », 2014.

MATHIEU Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2012.

MATHIEU Lilian, « Répression ou éducation ? Les paradoxes de la pénalisation des clients de la prostitution », *Raison présente*, vol. 183, n° 1, 2012, p. 109-118.

MATHIEU Lilian, « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, 20 mars 2009, p. 77-96.

MATHIEU Lilian, *La condition prostituée*, Paris, Textuel, 2007.

MATHIEU Lilian, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, n° 77, n° 1, 1 mars 2007, p. 131-151.

MATHIEU Lilian, « Repères pour une sociologie des croisades morales », *Déviance et Société*, Vol. 29, n° 1, 1 mars 2005, p. 3-12.

MATHIEU Lilian, « The Debate on Prostitution in France: A Conflict between Abolitionism, Regulation and Prohibition », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 12, n° 2, 1 septembre 2004, p. 153-163.

MATHIEU Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, 2002, p. 75-100.

MATHIEU Lilian, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001.

MATHIEU Lilian, « L'espace de la prostitution. Eléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance », *Sociétés Contemporaines*, vol. 38, n° 1, 2000, p. 99-116.

MATHIEU Lilian, « Une profession inachevée : animatrice de prévention en milieu prostitutionnel », *Sociologie du Travail*, vol. 42, n° 2, 2000, p. 263-279.

- MATHIEU Lilian, FRANCOU Lionel et VEROONE Baptiste, « Mouvements sociaux, parcours militants et pratiques protestataires »:, *Emulations - Revue de sciences sociales*, , 23 mai 2016.
- MATONTI Frédérique, « Paradoxes du stigmaté : les représentations médiatiques de Marine Le Pen », *Genre, sexualité & société*, , Hors-série n° 2, 10 avril 2013.
- MAYER Nonna, « From Jean-Marie to Marine Le Pen: Electoral Change on the Far Right », *Parliamentary Affairs*, vol. 1, n° 66, 2013, p. 160-178.
- MAYER Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010.
- MAZUR Amy G., « Les mouvements féministes et l'élaboration des politiques dans une perspective comparative », *Revue française de science politique*, Vol. 59, n° 2, 1 mai 2009, p. 325-351.
- MCADAM Doug, TARROW Sidney et TILLY Charles, *Dynamics of Contention*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, 2001.
- MCCAFFREY Dawn et KEYS Jennifer, « Competitive Framing Processes in the Abortion Debate: Polarization-Vilification, Frame Saving, and Frame Debunking », *The Sociological Quarterly*, vol. 41, n° 1, 1 janvier 2000, p. 41-61.
- MCCAFFREY Enda, « From Universalism to Post-universalism: the PaCS and Beyond », *Modern & Contemporary France*, vol. 14, n° 3, 1 août 2006, p. 291-304.
- MEIER Kenneth J., *The Politics of Sin: Drugs, Alcohol and Public Policy*, Armonk, N.Y, Routledge, 1994.
- MEMMI Dominique, « Administrer une matière sensible. Conduites raisonnables et pédagogie par corps autour de la naissance et de la mort », *Le gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2004, p.
- MEMMI Dominique, « Le corps protestataire aujourd'hui : une économie de la menace et de la présence », *Sociétés Contemporaines*, vol. 31, n° 1, 1998, p. 87-106.
- MENSAH Maria Nengeh, THIBOUTOT Claire et TOUPIN Louise, *Luttes XXX. Inspirations du mouvement des travailleuses du sexe*, Remue-Ménage, 2012.
- MERTEUIL Morgane, *Libérez le féminisme !*, Paris, L'EDITEUR, 2016.
- MERTEUIL Morgane, « Homophobie, putophobie, même combat ? », *Minorités*, , n° 152, 12 janvier 2013.
- MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, countermovements, and the structure of political opportunity », *American journal of Sociology*, vol. 101, n° 6, 1996, p. 1628-1660.
- MICELI Melinda S., « Morality politics vs. identity politics: framing processes and competition among Christian right and gay social movement organizations », *Sociological Forum*, vol. 20, p. 589-612.

MICHALLAT Wendy, « Marions-nous! Gay Rites: the Campaign for Gay Marriage in France », *Modern & Contemporary France*, vol. 14, n° 3, 2006, p. 305-316.

MICHON Sébastien et OLLION Étienne, « Retour sur la professionnalisation politique. Revue de littérature critique et perspectives », *Sociologie du travail*, vol. 60, Vol. 60-n° 1, 23 février 2018.

MILLS Albert J., DUREPOS Gabrielle et WIEBE Elden, *Encyclopedia of Case Study Research*, SAGE Publications, 2010.

MONTFORT Elizabeth, *Le genre en questions*, Peuple Libre., 2012.

MORABITO Léa, « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 », *Genre, sexualité & société*, , Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

MORABITO Léa, « The French Spring of la Manif pour tous: Conservative Protests against Same-Sex Marriage and Adoption in France », *Reviews and Critical Commentary*, , 2013, p. 1-5.

MORABITO Léa, *L'état des oppositions à la reconnaissance de l'homoparentalité en France*, Sciences Po, Paris, 2011.

MÖSER Cornélia, « L'émancipation comme concept politique dans les luttes féministes et queer », 2014.

MOSSUZ-LAVAU Janine, « La droite, la gauche et les politiques de la sexualité », *Comprendre*, , n° 6, 2005, p. 127-139.

MOSSUZ-LAVAU Janine, « Qui sont les clients? », *La Prostitution à Paris*, Paris, La Martinière, 2005, p.

MOSSUZ-LAVAU Janine., *Les lois de l'amour: les politiques de la sexualité en France, 1950-2002*, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite bibliothèque Payot ;448 », 2002.

MOSSUZ-LAVAU Janine, « L'intime saisi par le droit », *Sciences humaines*, vol. 277, p. 26-26.

MOTTL Tahī L., « The Analysis of Countermovements », *Social Problems*, vol. 27, n° 5, 1 juin 1980, p. 620-635.

NAKAYAMA Yohei, « Associations, party models and party system: Changing patterns of party networks in twentieth century France », *French Politics*, vol. 7, n° 2, 2009, p. 96-122.

NAY Olivier, « Le travail politique à l'assemblée: Note sur un champ de recherche trop longtemps déserté », *Sociologie du Travail*, vol. 45, n° 4, octobre 2003, p. 537-554.

NEGRIER Patrick, *Contre l'homophobie. L'homosexualité dans la Bible.*, Paris, Cartouche, 2010.

NIKITA Maîtresse et SCHAFFAUSER Thierry, *Fières d'être putes*, Paris, L'Altiplano, 2007.

NOYE Sophie, « Materialist and queer feminism in France: Politics of Counter-Hegemony = Féminisme matérialiste et queer en France: Politiques contre-hégémoniques », *REVISTA DE HISTORIOGRAFÍA (RevHisto)*, vol. 31, n° 0, 23 septembre 2019, p. 163-177.

NOYE Sophie, « Pour un féminisme matérialiste et queer », Nanterre, 2014.

OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, P.U.F., coll. « Que sais-je? », 2010.

OFFERLE Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, coll. « clefs politiques », 1998.

OUTSHOORN Joyce, « Policy Change in Prostitution in the Netherlands: from Legalization to Strict Control », *Sexuality Research and Social Policy*, vol. 9, n° 3, 2012, p. 233-243.

OUTSHOORN Joyce, « Pragmatism in the Polder: Changing Prostitution Policy in The Netherlands », *Journal of Contemporary European Studies*, vol. 12, n° 2, 1 septembre 2004, p. 165-176.

OUTSHOORN Joyce, *The politics of prostitution women's movements, democratic states, and the globalisation of sex commerce*, Cambridge, UK ;, Cambridge University Press, 2004.

PANEBIANCO Angelo, *Political parties: organization and power*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1988.

PANKONIEN Dawn, « Smart sex in the neoliberal present: Rethinking single parenthood in a Mexican tourist destination », , 2011, p. 59-72.

PAOLETTI Marion, « Porte-parole dans la campagne présidentielle : incarner son genre avec classe », *Genre, sexualité & société*, , Hors-série n° 2, 10 avril 2013.

PATERNOTTE David, « Lestrade Didier, Pourquoi les gays sont passés à droite. Paris, Seuil, 2012 », *Genre, sexualité & société*, , n° 7, 1 juin 2012.

PATERNOTTE David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, Bruxelles*, les éditions de l'Université de Bruxelles, coll. « Science politique », 2011.

PATERNOTTE David, « Les lieux d'activisme : le « mariage gai » en Belgique, France et en Espagne », *Canadian journal of political science*, vol. 41, n° 4, 2008, p. 935-952.

PATERNOTTE David et KOLLMAN Kelly, « Regulating intimate relationships in the European polity: same-sex unions and policy convergence », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, vol. 20, n° 4, 1 décembre 2013, p. 510-533.

PATERNOTTE David et PERREAU Bruno, « Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche », *Politique et Sociétés*, vol. 31, n° 2, 2012, p. 3-30.

PATES Rebecca, « Liberal Laws Juxtaposed with Rigid Control: an Analysis of the Logics of Governing Sex Work in Germany », *Sexuality Research and Social Policy*, vol. 9, n° 3, 1 septembre 2012, p. 212-222.

- PATOUILLARD Victoire, « Une colère politique. L'usage du corps dans une situation exceptionnelle : le ZAP d'Act-up Paris », *Sociétés Contemporaines*, vol. 31, n° 1, 1998, p. 15-36.
- PERREAU Bruno, « The political economy of “marriage for all” », *Contemporary French Civilization*, vol. 39, n° 3, 1 janvier 2014, p. 351-367.
- PERREAU Bruno, « Introduction. In/discipliner la sexualité », *EchoGéo*, , n° 5, 29 mai 2008.
- PERREAU Bruno, « L'égalité inavouable. Homosexualité et adoption en France : une politique publique jurisprudentielle », *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 22, n° 3, 2003, p. 32-46.
- PERREAU Bruno, « L'invention républicaine. Eléments d'une herméneutique minoritaire », *Pouvoirs*, p. 41-53.
- PERSICO Simon, *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*, Institut d'études politiques de Paris, Paris, 2014.
- PETTE Mathilde et ELOIRE Fabien, « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers », *Sociétés contemporaines*, N° 101, n° 1, 22 mars 2016, p. 5-35.
- PHETERSON Gail, *Le prisme de la prostitution*, Paris, Editions L'Harmattan, 2003.
- PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 3, n° 1, 1991, p. 120-133.
- PORTIER Philippe, « Pluralité et unité dans le catholicisme français », *Catholicisme en tension*, Paris, Ed. de l'EHESS, 2012, p.
- PREARO Massimo, *Le moment politique de l'homosexualité : Mouvements, identités et communautés en France*, Presses Universitaires de Lyon, 2014.
- PREARO Massimo, « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles », *Genre, sexualité & société*, , Hors-série n° 2, 10 avril 2013.
- PUAR Jasbir K., *Terrorist Assemblages. Homonationalism in Queer Times*, Durham, Duke University Press, 2007.
- RAISON DU CLEUZIYOU Yann, *Qui sont les cathos aujourd'hui ? : sociologie d'un monde divisé*, Groupe éditions DDB, 2014.
- REBUCINI Gianfranco, « Homonationalisme et impérialisme sexuel: politiques néolibérales de l'hégémonie », *Raisons politiques*, vol. 1, n° 49, 2013, p. 75-93.
- REBUCINI Gianfranco, « Homonationalisme et impérialisme sexuel : politiques néolibérales de l'hégémonie », *Raisons politiques*, vol. 49, n° 1, 2013, p. 75.
- REBUCINI Gianfranco, « “Mariage pour tous” et émancipation sexuelle. Pour une autre stratégie politique », *Contretemps*, , 3 décembre 2012.

REVILLARD Anne, *La cause des femmes dans l'Etat : Une comparaison France-Québec*, Presses Universitaires de Grenoble, 2016.

REVILLARD Anne, « L'identité lesbienne entre nature et construction », *Revue du MAUSS*, no 19, n° 1, 2002, p. 168-182.

REVILLARD Anne et VERDALLE Laure de, « « Faire » le genre, la race et la classe », *Terrains travaux*, n° 10, n° 1, 2006, p. 91-102.

RICHARDSON Eileen H. et TURNER Bryan S., « Sexual, Intimate or Reproductive Citizenship? », *Citizenship Studies*, vol. 5, n° 3, 2001, p. 329-338.

SAVOIE-GARGISO Isa et MORSELLI Carlo, « Homme à femmes : le proxénète et sa place parmi les prostituées », *Criminologie*, vol. 46, 1 janvier 2013, p. 243.

SAWARD Michael, *The Representative Claim*, 2010.

SAWARD Michael, « Authorisation and Authenticity: Representation and the Unelected* », *Journal of Political Philosophy*, vol. 17, n° 1, 1 mars 2009, p. 1-22.

SAWICKI Frédéric, « 1. Partis politiques et mouvements sociaux : des interdépendances aux interactions et retour... », dans Stéphanie DECHEZELLES et Simon LUCK (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes ? : Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », 2015, p. 31-45.

SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, vol. 51, n° 1, janvier 2009, p. 97-125.

SCHAFFAUSER Thierry, *Les luttes des putes*, La Fabrique., La Fabrique, 2014.

SCHMIDT Sophie, EUCHNER Eva-Maria et PREIDEL Caroline, « Regulating prostitution and same-sex marriage in Italy and Spain: the interplay of political and societal veto players in two catholic societies », *Journal of European Public Policy*, vol. 20, p. 425-441.

SCOULAR Jane et SANDERS Teela, *Regulating Sex / Work: From Crime Control to Neo-liberalism?*, Malden, MA, Wiley-Blackwell, 2010.

SEARS Alan, « Queer Anti-Capitalism: What's Lft of Lesbian and Gay Liberation », *Science & Society*, vol. 69, n° 1, 2005, p. 92-112.

SILVA Ana Paula da et BLANCHETTE Thaddeus Gregory, « Sexual Tourism and Social Panics: Research and Intervention in Rio de Janeiro », *Souls*, vol. 11, n° 2, 8 juin 2009, p. 203-212.

SIMEANT Johanna, *La Cause des sans-papiers*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1998.

SIMONIN Damien, *Le " travail du sexe ". Genèses et usages d'une catégorie politique*, Université de Lyon, Lyon, 2016.

SINEAU Mariette, *La force du nombre : Femmes et démocratie présidentielle*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2008.

SMADJA David, « La distinction public-privé à l'épreuve du débat bioéthique : le cas de la controverse au sujet des embryons in vitro », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 88, 5 octobre 2015, p. 103-117.

SMADJA David, *Bioéthique, aux sources des controverses sur l'embryon . Volume 15: Nouvelle Bibliothèque de Thèses*, Edition 2009., Paris, Dalloz, 2009.

SNOW David A. et BENFORD Robert D., « Ideology, frame resonance, and participant mobilization », *From Structure to Action : Comparing Social Movement Research across Culture*, JAI Press., Greenwich, 1988, p.

SOS HOMOPHOBIE, *Rapport sur l'homophobie 2013*.

SOS HOMOPHOBIE, *Rapport sur l'homophobie 2014*.

STAMBOLIS-RUHSTORFER Michael et TRICOU Josselin, « Resisting “gender theory” in France: A fulcrum for religious action in a secular society », *Anti-gender campaigns in Europe. Mobilizing against equality*, Rowman & Littlefield., London, 2017, p. 79-98.

TABET Paola, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », 2004.

TAGUIEFF Pierre-André, « Biopolitique de l'identité et ordre moral : l'orthodoxie du Front National », *Raison présente*, vol. 127, n° 1, 1998, p. 37-63.

TARTAKOWSKY Danielle, *Les droites et la rue. Histoire d'une ambivalence de 1880 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014.

THERY Irène, « Perspectives : quatre réformes et non pas une. Le contrat d'union sociale en question ».

THIEBAUT Élise, STRAT Anne Le et ACHIN Catherine, « Pour un monde sans prostitution », *Mouvements*, vol. no29, n° 4, 2003, p. 102-109.

THIERRY Laurent et MIHOUBI Ferhat, « Moins égaux que les autres? Orientation sexuelle et discrimination salariale en France », *Document de recherche du Centre d'Etude des Politiques Economiques (EPEE) de l'Université Evry Val d'Essonne & UniverSud Paris*, , 2009.

THOMAS Sue, « “Backlash” and Its Utility to Political Scientists », *Politics & Gender*, vol. 4, n° 04, décembre 2008, p. 615–623.

TILLY Charles, *Contentious Performances*, Cambridge University Press, 2008.

TOULEMON Laurent, « Commentaire. Discrimination salariale à l'encontre des homosexuels: de quoi et de qui parle-t-on? », *Economie et Statistique*, , n° 464-466, 2013, p. 135-139.

TRICOU Josselin, « Entre masque et travestissement Résistances des catholiques aux mutations de genre en France: le cas des “Hommen” », *Estudos de Religião*, vol. 30, n° 1, 2016, p. 45-73.

TRINQUART Judith, *La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins : thèse de doctorat d'Etat de médecine générale Trinquart, Judith*, Université Paris 13, Paris, 2002.

USEEM Bert et ZALD Mayer N., « Movement and Countermovement Interaction: Mobilization, Tactics, and State Involment », *Social movements in an organizational society : collected essays*, New Brunswick, N.J., Transaction Books, 1987, p. 247-272.

USEEM Bert et ZALD Mayer N., « From Pressure Group to Social Movement: Efforts to Promote Use of Nuclear Power », *Social movements in an organizational society : collected essays*, New Brunswick, N.J., Transaction Books, 1987, p. 273-292.

VERNIER Johanne, « La pénalisation des prostitués selon la LSI », *Plein droit*, n° 65-66, n° 2, 2005, p. 42-44.

VIKTOROVITCH Clément, *Parler, pour quoi faire ? la délibération parlementaire à l'Assemblée nationale et au Sénat (2008-2012)*, Institut d'études politiques (Paris), Paris, 2013.

VIKTOROVITCH Clément, « Entre dialogisme et antagonisme : le Parlement comme espace de résolution des controverses », *Raisons politiques*, vol. 47, n° 3, 8 octobre 2012, p. 57-82.

VIKTOROVITCH Clément, « Les commissions parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat : un havre de paix ? », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 14, n° 2, 22 décembre 2010, p. 90-110.

WOODWARD Alison, « Building Velvet Triangles : Gender and Informal Governance », *Informal Governance in the European Union*, Cheltenham, 2003, p. 76-93.

Articles de presse

50-50 MAGAZINE, *Anne-Cécile Mailfert : « Nos rêves féministes étaient limités par cette question d'argent » 1/2*, [<https://www.50-50magazine.fr/2019/11/21/anne-cecile-mailfert-nos-reves-feministes-etaient-limites-par-cette-question-dargent-1-2/>], consulté le 2 décembre 2019.

BFMTV, *Revivez la journée de manifestation contre le mariage homo*, [<https://www.bfmtv.com/societe/direct-mariage-homo-journee-manifestation-haute-tension-522904.html>], consulté le 6 avril 2020.

BFMTV, *Mariage homo : quand les hétéros s'engagent*, [<https://www.bfmtv.com/societe/mariage-homo-heteros-sengagent-404308.html>], consulté le 16 avril 2020.

ELLE, *Mariage gay : des « hétéros solidaires » appellent à manifester*, [<https://www.elle.fr/Societe/News/Mariage-gay-des-heteros-solidaires-appellent-a-manifester-2266878>], consulté le 16 avril 2020.

FAMILLE CHRETIENNE, *1er « Benoïthon » sur le parvis de Notre-Dame de Paris - Frigide Barjot : « Cette défiance vis-à-vis de Benoît XVI m'est insupportable »*, [<https://www.famillechretienne.fr/eglise/initiatives-et-engagements/1er-benoithon-sur-le-parvis-de-notre-dame-de-paris-frigide-barjot-cette-defiance-vis-a-vis-de-benoit-xvi-m-est-insupportable-16658>], consulté le 23 mars 2019.

FIGARO le, *Pourquoi La Manif pour Tous est-elle devenue un parti politique ?*, [<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2015/04/27/31001-20150427ARTFIG00205-pourquoi-la-manif-pour-tous-est-elle-devenue-un-parti-politique.php>], consulté le 2 juin 2015.

FIGARO le, *Nicolas Sarkozy : « Mes valeurs pour la France »*, [<http://www.lefigaro.fr/politique/2012/02/10/01002-20120210ARTFIG00586-nicolas-sarkozy-mes-valeurs-pour-la-france.php>], consulté le 9 janvier 2014.

FIGARO le, *Mariage gay : 172 heures de débat, 257 interpellations et 3 fous rires*, [<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/04/23/01016-20130423ARTFIG00436-mariage-gay-172-heures-de-debat-257-interpellations-et-3-fous-rires.php>], consulté le 31 décembre 2019.

FIGARO le, *À Sciences Po, on enseigne le «gender» depuis trois ans*, [<https://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/a-sciences-po-on-enseigne-le-gender-depuis-trois-ans-4284/>], consulté le 16 janvier 2020.

FRANCE INFO, *Mariage pour tous : « C'est la dernière fois que j'irai manifester à ce sujet » affirme Copé*, [https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/mariage-pour-tous-c-est-la-derniere-fois-que-j-irai-manifester-a-ce-sujet-affirme-cope_1655503.html], consulté le 8 avril 2020.

GOSSELIN Philippe, RAUDIERE Laure de La, POISSON Jean-Frédéric, BRETON Xavier, GERARD Bernard et MARITON Hervé, *Mariage pour tous : nous, élus de droite, voulons un véritable débat*, [https://www.liberation.fr/societe/2012/10/22/mariage-pour-tous-nous-elus-de-droite-voulons-un-veritable-debat_855098], consulté le 8 avril 2020.

JDD, *Vallaud-Belkacem : « Je souhaite que la prostitution disparaisse » (interview)*, [<http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Vallaud-Belkacem-Je-souhaite-que-la-prostitution-disparaisse-interview-521763>], consulté le 4 décembre 2014.

LA VIE, *Le texte de la prière du 15 août 2012 - Catholicisme*, [http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/le-texte-de-la-priere-du-15-aout-2012-14-08-2012-29918_16.php], consulté le 15 décembre 2018.

LA-CROIX.COM, *Une manifestation « anti-christianophobie » aux multiples visages*, [https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Une-manifestation-anti-christianophobie-aux-multiples-visages-_NP_-2011-10-30-729519], consulté le 23 mars 2019.

LE PLUS, *MARIAGE POUR TOUS. Je suis homosexuel, pas gay : cessez cette confusion !*, [<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/710831-je-suis-homosexuel-pas-gay-cessez-cette-confusion.html>], consulté le 15 décembre 2018.

LIBERATION, *Féministes, donc contre la pénalisation des clients*, [https://www.liberation.fr/societe/2013/11/21/feministes-donc-contre-la-penalisation-des-clients_961094], consulté le 1 mai 2020.

LIBERATION, *Au nom de l'enfant, prenons le temps du débat !*, [https://www.liberation.fr/societe/2012/09/17/au-nom-de-l-enfant-prenons-le-temps-du-debat_846925], consulté le 15 décembre 2018.

LIBERATION, *« Homophobes », une injure ? La Manif pour tous perd le procès intenté à Act up en cassation*, [https://www.liberation.fr/direct/element/homophobes-une-injure-la-manif-pour-tous-perd-le-proces-intente-a-act-up-en-cassation_76623/], consulté le 23 avril 2020.

LIBERATION, *Elle travaille aux corps*, [http://www.liberation.fr/societe/2011/12/06/elle-travaille-aux-corps_779750], consulté le 20 mai 2015.

L'OBS, *« L'impression de regarder Arte la nuit quand je suis bourré »*, [<https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20121023.RUE3383/l-impression-de-regarder-arte-la-nuit-quand-je-suis-bourre.html>], consulté le 15 décembre 2018.

L'OBS, *Anti-mariage gay : qui est la caution « de gauche » de Frigide Barjot ?*, [<https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20130109.RUE2324/anti-mariage-gay-qui-est-la-caution-de-gauche-de-frigide-barjot.html>], consulté le 15 décembre 2018.

L'OBS, *« Manif pour tous » : élus UMP et FN marchent d'un même pas*, [<https://www.nouvelobs.com/politique/mariage-gay-lesbienne/20130421.OBS6501/manif-pour-tous-elus-ump-et-fn-marchent-d-un-meme-pas.html>], consulté le 8 avril 2020.

MARIANNE, *Frigide Barjot, la fofolle de Dieu*, [<https://www.marianne.net/societe/frigide-barjot-la-fofolle-de-dieu>], consulté le 23 mars 2019.

MEDIAPART Les invités de, *Engagés pour l'égalité des droits*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-batailles-de-legalite/article/271112/engages-pour-l-egalite-des-droits>], consulté le 11 avril 2020.

MEDIAPART Les invités de, *Appel des « survivantes de la prostitution » au premier ministre*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/160614/appel-des-survivantes-de-la-prostitution-au-premier-ministre>], consulté le 29 avril 2020.

MEDIAPART Les invités de, *Se donner les moyens de l'égalité*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/251115/se-donner-les-moyens-de-l-egalite>], consulté le 1 mai 2020.

MEDIAPART Les invités de, *Pour l'unité des féministes, non à la pénalisation des clients de la prostitution*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-batailles-de-legalite/article/241112/pour-l-unite-des-feministes-non-la-penalisation>], consulté le 1 mai 2020.

MONDE le, *Béatrice Bourges, l'autre égérie des anti-mariage gay*, [https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/04/19/beatrice-bourges-l-autre-egerie-des-anti-mariage-gay_3162237_3224.html], consulté le 6 avril 2020.

MONDE le, *Derrière la grande illusion de la « Manif pour tous »*, [https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/21/manif-pour-tous-la-grande-illusion_1850515_3224.html], consulté le 15 décembre 2018.

MONDE le, *Les actes homophobes ont bondi de 78 % en France*, [https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/05/13/bond-de-78-des-actes-homophobes-en-france-en-2013_4415906_3224.html], consulté le 17 avril 2020.

MOUILLARD Sylvain, *Manif pour tous : la quête fait recette*, [https://www.liberation.fr/societe/2014/06/30/la-quete-payante-de-la-manif-pour-tous_1053953], consulté le 7 avril 2020.

LE PARISIEN Le 29 juin 2012, *Le mariage gay, c'est pour 2013*, [<http://www.leparisien.fr/societe/le-mariage-gay-c-est-pour-2013-29-06-2012-2070646.php>], consulté le 9 mai 2020.

PUBLIC SENAT, *Jean-Pierre Michel : « Frigide Barjot n'est pas une interlocutrice sérieuse »*, [<https://www.publicsenat.fr/lcp/politique/jean-pierre-michel-frigide-barjot-n-pas-une-interlocutrice-s-rieuse-345940>], consulté le 23 avril 2020.

TETU, *Ce que les gays doivent à l'association Act Up en France*, [<https://tetu.com/2017/04/04/gays-doivent-a-act-up-paris-france/>], consulté le 20 avril 2020.

YAGG, *Act Up-Paris en proie à des difficultés financières*, [<https://www.komitid.fr/2013/12/21/act-up-paris-en-proie-a-des-difficultes-financieres/>], consulté le 18 avril 2020.

YAGG, *Les porte-parole de l'Inter-LGBT ont démissionné*, [<https://www.komitid.fr/2013/10/15/les-porte-parole-de-linter-lgbt-ont-demissionne/>], consulté le 7 mai 2020.

YAGG, *Incident à l'Assemblée nationale lors du vote du mariage pour tous : « J'y étais »*, [<https://www.komitid.fr/2013/04/25/incident-a-lassemblee-nationale-lors-du-vote-du-mariage-pour-tous-jy-etais/>], consulté le 23 avril 2020.

YAGG, *Hétéros solidaires: «Je ne peux pas laisser parler à ma place le parti de la haine»*, [<https://www.komitid.fr/2012/12/07/heteros-solidaires-je-ne-peux-pas-laisser-parler-a-ma-place-le-parti-de-la-haine/>], consulté le 16 avril 2020.

YAGG, *Affiche de la Marche des fiertés parisienne: L'Inter-LGBT répond aux critiques*, [<http://yagg.com/2011/04/13/affiche-de-la-marche-des-fiertés-parisienne-linter-lgbt-repond-aux-critiques/>], consulté le 3 octobre 2018.

Pages Web

ABOLITION 2012, *Pour une loi d'abolition du système prostitutionnel ABOLITION 2012 SUR LE WEB*, [<http://www.abolition2012.fr/>].

ACCEPTESS-T, *ACTION D'ACCEPTESS-T | France*, [<https://www.acceptess-t.com/qui-sommes-nous>], consulté le 1 mai 2020.

ACT UP-PARIS, *Le sida, la gauche et les sujets qui fâchent : réunion publique avec les représentantEs des candidatEs*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/sida-battre-la-campagne/article/050412/le-sida-la-gauche-et-les-sujets-qui-fachent-reun>], consulté le 4 mars 2020.

ACT UP-PARIS, *Égalité des droits*, [<http://site-2003-2017.actupparis.org/spip.php?article4698>], consulté le 18 mars 2020.

ACT UP-PARIS, *RASSEMBLEMENT MERCREDI 10 AVRIL – 20 HEURES - HOTEL DE VILLE*, [<http://www.actupparis.org/spip.php?article5147>].

ACT UP-PARIS, *1999-2012 : HOMOPHOBES*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/sida-battre-la-campagne/article/171112/1999-2012-homophobes-0>], consulté le 22 avril 2020.

ACT UP-PARIS, *Pénaliser les clients de la prostitution : un ticket pour la clandestinité*, [<http://site-2003-2017.actupparis.org/spip.php?article5301>], consulté le 1 mai 2020.

ACT UP-PARIS Act, *Retour sur le meeting pour l'égalité : plus que jamais, battre la campagne !*, [<https://blogs.mediapart.fr/edition/sida-battre-la-campagne/article/010412/retour-sur-le-meeting-pour-legalite-plus-que-jam>], consulté le 18 mars 2020.

ADFH, *Nos revendications*, [<https://adfh.net/lassociation/nos-revendications/>], consulté le 12 avril 2020.

ALLIANCE VITA, *Mariage homosexuel : VITA manifeste dans 75 villes*, [<https://www.alliancevita.org/2012/10/mariage-homosexuel-vita-manifeste-dans-75-villes/>], consulté le 15 décembre 2018.

CNDF, *Qui sommes-nous ? - Collectif national pour les droits des femmes*, [<http://collectifdroitsdesfemmes.org/spip.php?article4>], consulté le 1 mai 2020.

CNDF, *APPEL A MANIFESTER A PARIS LE 8 MARS 2012 : L'EGALITE SE CLAME AUSSI DANS LA RUE - Collectif national pour les droits des femmes*, [<http://www.collectifdroitsdesfemmes.org/spip.php?article347>], consulté le 20 mai 2015.

COLLECTIF 8 MARS POUR TOUTES, *1er mai – Cortège féministe et vénéral | 8 Mars Pour TouTEs*, [[index.html](#)], consulté le 2 décembre 2019.

COLLECTIF DES MAIRES POUR L'ENFANCE, *QUI SOMMES-NOUS ?*, [<http://www.mairespourlenfance.fr/qui-sommes-nous>], consulté le 8 avril 2020.

COLLECTIF OUI OUI OUI, *OUI OUI OUI EGALITE*, [http://ouiouioui.org/html/manif16_cp.html], consulté le 14 avril 2020.

COLLECTIF OUI OUI OUI, *OUI OUI OUI EGALITE*, [<http://ouiouioui.org/html/infos.html>], consulté le 14 avril 2020.

COLLECTIF OUI OUI OUI, *OUI OUI OUI EGALITE*, [http://www.ouiouioui.org/html/lesbophobie_cp.html], consulté le 22 avril 2020.

COSETTE ET GAVROCHE, *Nos statuts - Cosette et Gavroche - Association Loi 1901*, [<http://www.cosetteetgavroche.fr/qui-sommes-nous/nos-statuts>], consulté le 15 décembre 2018.

DIACRE Jean-Pierre, *Frigide Barjot écrit aux deux candidats à la Présidentielle - Jean-Pierre*, [<http://jpdiacre.over-blog.com/article-frigide-barjot-ecrit-aux-deux-candidats-a-la-presidentielle-104047750.html>], consulté le 23 mars 2019.

EVANGELIUM VITAE, *Appel du Cardinal Vingt-Trois*, [<http://www.evangelium-vitae.org/actualite/2063/appele-du-cardinal-vingttrois.htm>], consulté le 15 décembre 2018.

FONDATION SCELLES, *#Prostitution : les stages « clients » décodés.*, [<http://www.fondationscelles.org/fr/tribunes/241-prostitution-les-stages-clients-decodes>], consulté le 7 octobre 2019.

GAVROCHES, *GPA : Les « Gavroches » dénoncent l'inaction de l'Etat*, [<https://www.parisvox.info/2016/10/21/gpa-gavroches-denoncent-linaction-de-letat/>], consulté le 25 avril 2020.

HCE, *M. Grégoire THERY - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes*, [<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/a-propos-du-hce/les-ancien-ne-s-membres/2015-a-2019/article/m-gregoire-thery>], consulté le 29 avril 2020.

HOMOPHOBES 1999-2012, *Collectif 1999-2012*, [<http://collectif-1999-2012.blogspot.com/>], consulté le 22 avril 2020.

ICHTUS, *Accueil - Ichtus*, [https://www.ichtus.fr/#iframe_assoconnect], consulté le 7 avril 2020.

ICRSE, *Under the Red Umbrella*, [<http://www.sexworkeurope.org/campaigns/red-umbrella-campaigns>].

INTER-LGBT, *La République doit reconnaître toutes les familles ! La République doit protéger tous les enfants !*, [<http://www.inter-lgbt.org/spip.php?article1161>].

KISSKISSBANKBANK, *GOUINE COMME UN CAMION par commeuncamion*, [<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/gouine-comme-un-camion/tabs/description>], consulté le 12 avril 2020.

LA FONDATION DES FEMMES, *Notre organisation - La Fondation des Femmes*, [<https://fondationdesfemmes.org/notre-organisation/>], consulté le 1 mai 2020.

LA MANIF POUR TOUS, *La Manif Pour Tous*, [<http://www.lamanifpourtous.fr/fr/qui-sommes-nous/notre-message>], consulté le 26 mai 2015.

LANGUES DE PUTES, *Pour un Atelier « migrantEs exerçant le travail du sexe » plus safe*, [<https://languesdeputes.wordpress.com/2013/07/29/pour-un-atelier-migrantes-exercant-le-travail-du-sexe-plus-safe/>], consulté le 6 décembre 2014.

LE ROUGE ET LE NOIR, *Le collectif pour l'humanité durable*, [<https://www.lerougeetlenoir.org/information/les-breves/le-collectif-pour-l-humanite-durable/>], consulté le 23 mars 2019.

LES PANTHERES ROSES, *Cé quoi un PINK BLOC ?*, [<http://www.lespantheresroses.org/textes/pinkbloc.htm>], consulté le 20 avril 2020.

LES POISSONS ROSES, *LE COURANT DES POISSONS ROSES*, [<http://www.poissonsroses.org/index.html>], consulté le 15 décembre 2018.

LES VEILLEURS, *Qui sommes nous ? I*, [<http://www.les-veilleurs.eu/wp/qui-sommes-nous/>], consulté le 20 mai 2015.

MEDECINS DU MONDE, *Enquête sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 contre le « système prostitutionnel »*, [<https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/publications/2018/04/12/enquete-sur-limpact-de-la-loi-du-13-avril-2016-contre-le-systeme-prostitutionnel>], consulté le 30 janvier 2020.

OSEZ LE FEMINISME !, *Osez le féminisme ! – On ne naît pas féministe, on le devient...*, [<https://osezlefeminisme.fr/>], consulté le 2 décembre 2019.

PHILIPPEBRILLAULT.FR, *Bio* / *Philippe Brillault*, [<http://www.philippebrillault.fr/index.php/bio/>], consulté le 8 avril 2020.

PLANNING FAMILIAL, *Dangers de la clandestinité*, [<https://www.planningfamilial-npdc.org/dangers-de-la-clandestinite.html>], consulté le 1 mai 2020.

REGARDS.FR, *Le Printemps français, marque déposée par Béatrice Bourges*, [<http://www.regards.fr/archives/web/Le-Printemps-francais,6513>], consulté le 6 avril 2020.

SENS COMMUN, *LA DROITE QUE NOUS VOULONS*, [<https://senscommun.fr/la-droite-que-nous-voulons-2/>], consulté le 8 avril 2020.

SOEURS DE LA PERPETUELLE INDULGENCE, *Bienvenue au Couvent de Paris !*, [<https://www.lessoeurs.org/>], consulté le 3 octobre 2018.

SOS HOMOPHOBIE, *Débats à l'Assemblée nationale : témoignages de membres*, [<https://www.sos-homophobie.org/mariage-pour-tous-et-toutes/debats-l-assemblee-nationale-temoignages-de-membres>], consulté le 22 avril 2020.

SOS HOMOPHOBIE, *Présidentielle 2012 : synthèse des réponses des candidat-e-s*, [<https://www.sos-homophobie.org/presidentielle-2012-synthese-des-reponses-des-candidat-e-s>], consulté le 4 mars 2020.

SOS HOMOPHOBIE, *ÉVÉNEMENT LE 17 MAI 2013 : « Le Concert pour tous » Vive l'égalité !*, [<https://www.stophomophobie.com/evenement-le-17-mai-2013-le-concert-pour-tous-vive-legalite/>], consulté le 18 avril 2020.

SOUS LE PARAPLUIE ROUGE, *Morgane Merteuil Facts*, [<https://sousleparapluierouge.wordpress.com/>], consulté le 20 mai 2015.

STRASS, *Féminisme pute*, [<https://strass-syndicat.org/actualite/feminisme-pute/>], consulté le 1 mai 2020.

STRASS, *Manifeste contre la pénalisation des prostituées et de leurs clients*, [<https://strass-syndicat.org/actions/manifeste-contre-la-penalisation-des-prostituees-et-de-leurs-clients/>], consulté le 1 mai 2020.

STRASS, *Qui sommes-nous ?*, [<http://strass-syndicat.org/le-strass/qui-sommes-nous/>], consulté le 20 mai 2015.

WIKIPEDIA, *Le Baiser de Marseille*, [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le_Baiser_de_Marseille&oldid=152061007], consulté le 15 décembre 2018.

ZERO MACHO, *QUI SOMMES-NOUS ? WHO ARE WE?*, [<https://zeromacho.wordpress.com/about/>], consulté le 20 mai 2015.

Table des matières

<i>Résumé de la thèse</i>	3
<i>Remerciements</i>	5
<i>Sommaire</i>	9
<i>Liste des encadrés</i>	13
<i>Liste des tableaux</i>	14
<i>Liste des photographies</i>	15
<i>Liste des sigles et acronymes</i>	16
Introduction générale	19
I - Chapitre 1 : Les enjeux sexuels comme enjeux politiques : les cas du mariage pour tous et de la prostitution en France	23
A - La politisation de la sexualité.....	24
1) Sexualité et clivages socio-politiques	26
a) Transformations des valeurs et réaligement des clivages	27
b) Les nationalismes sexuels	30
2) De la question sociale aux questions sociétales ?	33
a) Des analyses matérialistes de la sexualité.....	33
b) Néolibéralisme, identités et politiques sexuelles	37
3) Les politiques de la sexualité	41
a) Sexualité et citoyenneté : transformation des droits et politiques sexuels.....	41
b) Politiques sexuelles, normes et morale.....	45
c) Des séquences de politisation de la sexualité : le cas français.....	49
B - Vers le mariage pour tous.....	51
1) Une vague de reconnaissance des unions entre personnes de même sexe	51
a) Dynamiques supranationales et transnationales	52
b) Dynamiques et spécificités nationales.....	54
2) Le cas français : du PACS au mariage pour tous	56
a) « Surpolitisation » et « sous-politisation » des débats sur la reconnaissance des couples homosexuels	56
b) La filiation au cœur des débats : communauté nationale et limite à la reconnaissance des familles homoparentales.....	60
c) L'essor des offensives anti-genre	62
C - Les politiques de la prostitution : législations et acteurs mobilisés	65
1) Les régimes de la prostitution : 50 nuances de régulation ?	66
a) Les modèles de législation	66
b) Des modèles instables et la diversité des niveaux de gouvernance	68
c) La convergence des politiques de la prostitution	70
d) Le cas français : vers la pénalisation des clients.....	72
2) Sociologie politique de la prostitution et construction de catégories d'acteurs	75

a) Les prostituées : des victimes de la traite aux travailleur.se.s du sexe (TDS)	76
b) Les autres acteurs de la prostitution : clients et proxénètes	77
Conclusion du Chapitre 1	78

II - Chapitre 2 : Enjeux théoriques : dynamiques de mobilisations opposées au sein d'un espace de causes sexuelles

A - Dynamiques de mobilisation-contre-mobilisation	82
1) Définir mouvements et contre-mouvements	82
a) Par l'idéologie ? Questionner les mouvements conservateurs	83
b) L'émergence des contre-mouvements	86
2) Dynamiques interactives entre mouvements opposés	89
a) The « loosely coupled tango of mobilization and demobilization »	90
b) Questionner les relations des mouvements sociaux avec leur environnement	92
c) Hétérogénéité de chaque mouvement et dynamique mouvement-contre-mouvement	95
B - Espaces de mobilisations : mouvements sociaux et causes	97
1) Articulation et délimitation des mobilisations	98
a) Structuration de l'espace des mouvements sociaux	98
b) A la frontière de l'espace des mouvements sociaux	100
c) De l'espace des mouvements sociaux aux espaces de cause : prendre en compte la transversalité des mobilisations	103
2) Questions de recherche :	106
a) Un espace de mobilisation sur les causes sexuelles	107
b) Mobilisations opposées et stratégies de mobilisation	109
c) Interactions entre mouvements sociaux et champ politique	111
Conclusion du chapitre 2 :	112

III - Chapitre 3 : Enjeux méthodologiques : étudier simultanément les camps opposés sur deux enjeux à l'agenda législatif

A - Récolte et analyse des données : multiplier les méthodes et les entrées sur le terrain	115
1) Le contexte de l'enquête : mise à l'agenda et séquences de mobilisation	116
a) Elections de 2012, alternance politique et choix des enjeux étudiés	116
b) Contexte des débats parlementaires	120
2) Multiplication des points d'entrée et des acteurs étudiés	123
a) Mariage et prostitution	124
b) « Pro » et « Anti »	126
c) Acteurs des mouvements sociaux et du champ politique	127
3) Multiplicités des méthodes et des données	128
a) Observations de mobilisations de rue	129
b) Observations de réunions militantes	134
c) Entretiens	138
d) Une documentation diversifiée	140
B - Enjeux de la pratique de l'enquête	140
1) La place de chercheuse face aux enquêtés	140

a) Face aux TDS	141
b) Face à La manif pour tous	144
2) Enquêter simultanément sur des groupes mobilisés et opposés.....	149
a) L'intensité des mobilisations.....	149
b) Passer d'un camp à l'autre.....	150
Conclusion du Chapitre 3 :	154

IV - Chapitre 4 : La séquence électorale de 2012 : un moment de mobilisation sur les questions sexuelles 155

A - Le mariage pour tous : un engagement des candidats de gauche qui relaie la mobilisation inter-associative.....	161
1) Un processus de polarisation entre partis de gauche et de droite.....	162
a) L'engagement des partis de gauche pour le mariage pour tous et l'égalité des droits	163
b) Chassé-croisé à gauche : EELV et le Front de gauche au plus proche des revendications associatives.....	166
c) Le recul de la droite sur les questions LGBT et la rupture du dialogue avec les associations	168
2) La revendication phare d'un mouvement LGBT mobilisé pour l'égalité des droits	172
a) Construire l'unité du mouvement LGBT dans la campagne pour l'égalité des droits	172
b) Le Meeting LGBT pour l'égalité : mettre en scène la confrontation démocratique entre le mouvement et les candidats	176
3) La porosité entre le champ politique et l'espace du militantisme associatif LGBT	179
a) Collaborations et circulations entre partis et mouvements	179
b) Recompositions des interactions entre partis et mouvement LGBT	181
B - La prostitution : un enjeu éludé par les candidats, qui divise champ politique et associatif.....	183
1) Faiblesse de la thématique dans les programmes et diversité des cadrages.....	184
a) Un enjeu d'égalité femmes-hommes, uniquement pour les partis de gauche.....	184
b) EE-LV et le NPA contre la stigmatisation et la répression des prostituées.....	184
c) Le PS et le Front de gauche contre « l'instrumentalisation des corps à des fins marchandes » ...	186
2) Les féministes abolitionnistes en campagne	187
a) Le rassemblement des organisations abolitionnistes en vue de 2012.....	187
b) L'abolitionnisme intégré à la mobilisation féministe via la campagne des Féministes en mouvement.....	190
3) Division de l'espace des mobilisations et confrontations avec les candidats	192
a) Les associations de lutte contre le Sida pour les droits des TDS	193
b) Les confrontations entre associations et candidats sur la prostitution	194
Conclusion du chapitre 4 :	195

V - Chapitre 5 : Un mouvement conservateur inédit opposé au mariage pour tous.. 197

A - Un mouvement catholique inédit en tension	201
1) Inclusivité et représentativité du mouvement en question	203
a) La mobilisation de réseaux catholiques existants.....	204

b) La distanciation de LMPT vis-à-vis des catholiques intégristes.....	212
c) Tous en manif ? La multiplication des revendications de représentation.....	218
2) Ruptures et continuité du mouvement.....	226
a) La création du Printemps français et la radicalisation des mobilisations	226
b) Le départ de Frigide Barjot et la pérennité de LMPT après le vote de la loi Taubira.....	232
B - Professionnalisation et extension de la mobilisation.....	236
1) La professionnalisation du travail militant.....	237
a) Apprentissage et professionnalisation des techniques militantes.....	237
b) La professionnalisation des militants	243
2) L'extension de la mobilisation	248
a) Les revendications étendues à de nouveaux enjeux	249
b) La multiplication des groupes mobilisés	252
c) La multiplication des niveaux d'action : du local au transnational.....	255
C - La tentation politique du mouvement.....	258
1) Le rôle de groupes d'élus mobilisés de longue date	259
a) L'Entente parlementaire pour la famille.....	260
b) Le Collectif des maires pour l'enfance.....	263
2) Mouvement anti-mariage pour tous et droite conservatrice : entre concurrence et collaboration.....	265
a) Entrisme et récupération politique.....	265
b) Le rôle des échéances électorales.....	274
Conclusion du Chapitre 5 :.....	276

VI - Chapitre 6 : Actions et réactions du mouvement LGBT 279

A - L'émergence d'une « contre-contre-mobilisation » en faveur du mariage pour tous	281
1) Les mobilisations pour dénoncer les limites du texte	282
a) La PMA nécessaire à l'égalité des familles	282
b) Les lesbiennes et les associations homoparentales en première ligne.....	286
2) Les mobilisations pour défendre le texte de loi	292
a) Un moment de militantisme LGBT	293
b) Mobiliser au-delà du mouvement LGBT.....	299
B - Le mouvement LGBT sous tension.....	302
1) L'inflexion de la dynamique unitaire LGBT	303
a) Violences contre les LGBT et limites de la revendication d'égalité des droits	303
b) Le changement de cadrage et de leadership des mobilisations LGBT	307
2) Représenter les LGBT au-delà du mariage	311
a) La critique interne des inégalités au sein de la mobilisation pour l'égalité des droits LGBT	312
b) Le déplacement de la frontière de l'égalité des droits.....	318
C - Les confrontations entre mouvements opposés.....	321
1) Les confrontations dans les arènes de mobilisation communes.....	322
a) Dans la rue	322
b) Au Parlement.....	328
2) Disqualifications croisées sur les thématiques progressistes	331

a) L'homophobie comme accusation réciproque	333
b) Le « nouveau féminisme » contre les « féministes du gender »	337
Conclusion du Chapitre 6 :	343

VII - Chapitre 7 : abolition du système prostitutionnel contre droits des TDS..... 345

A - Les dynamiques de mobilisation antagonistes des mouvements qui s'opposent sur la prostitution.....	346
1) La « croisade » abolitionniste pour la pénalisation des clients	348
a) La mobilisation abolitionniste du féminisme institutionnel et des réseaux du féminisme d'Etat.	349
b) Une mobilisation transpartisane et transnationale.....	352
c) Le système prostitueur : désignation des coupables et des victimes	355
d) Extension des mobilisations pour faire de l'abolition un enjeu de société.....	364
2) Mobilisation syndicale et auto-organisation des TDS contre la proposition de loi 367	
a) Le mouvement des TDS mobilisé contre la pénalisation des clients : réseaux transnationaux et dimension syndicale	368
b) Stigmate et discrimination : la lutte contre la putophobie	373
c) Auto-organisation et parole à la première personne	374
d) Coalition et relais mobilisés contre la pénalisation des clients	379
e) Une opposition frontale et systématique aux mobilisations abolitionnistes	385
B - Comment les mobilisations autour de la proposition de loi creusent la fracture entre les féministes ?	388
1) Cause des femmes et prostitution.....	388
a) Généralisation et institutionnalisation du féminisme abolitionniste	389
b) Les féministes contre la pénalisation des clients et le féminisme pute	394
c) Représentation et exclusion de certaines catégories de femmes	398
2) Polarisation et fragmentation des espaces de mobilisation	402
a) Confrontation au sein des mobilisations féministes	403
b) Mobilisations alternatives et structuration d'un pôle féministe intersectionnel et inclusif.....	407
c) Recompositions des coalitions d'un enjeu à l'autre et dynamiques transversales aux espaces de la cause des femmes et des LGBT	409
Conclusion du Chapitre 7 :	413

VIII - Conclusion générale..... 415

A - Résultats et contributions de la thèse	417
1) Les dynamiques de mobilisations opposées : fragmentations et circulations	418
a) Systèmes d'acteurs : des dynamiques unitaires à la fragmentation des mobilisations.....	419
b) Convergence des répertoires et centralité des mobilisations de rue.....	420
c) Polarisation des cadrages et circulation des catégories	422
2) Les mobilisations à l'interaction des mouvements sociaux et du champ politique	424
a) Imbrications structurelles entre espace des mobilisations et champ politique.....	424
b) L'activation de réseaux d'élus	425
c) Recompositions des interactions entre espace des mobilisations et champ politique	426
3) La multidimensionnalité des enjeux : sexualité et régulation sociale, politique et économique.....	427

a) Identités et citoyenneté	428
b) Ordre sexuel et stratification sociale	428
c) Nationalismes sexuels.....	430
B - Axes de recherche prospectifs	431
1) Le champ académique : universitaires et experts entre théorie et pratique.....	432
a) Des conflits transversaux aux espaces militants et académiques	432
b) Distances et reformulations entre théorie et pratique	434
2) Les mobilisations hors du contexte parlementaire : travail routinier des acteurs et effets du vote des lois	435
a) Un contexte de moindre saillance des enjeux	435
b) Effets du vote des lois.....	436
3) Comparaison et mobilisations transnationales : internationalisation du cadre d'étude	437
BIBLIOGRAPHIE	439
Articles et ouvrages	439
Articles de presse.....	458
Pages Web	462
Table des matières	466